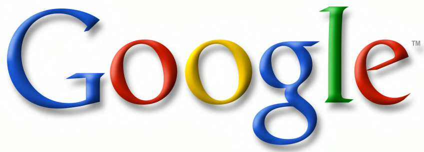
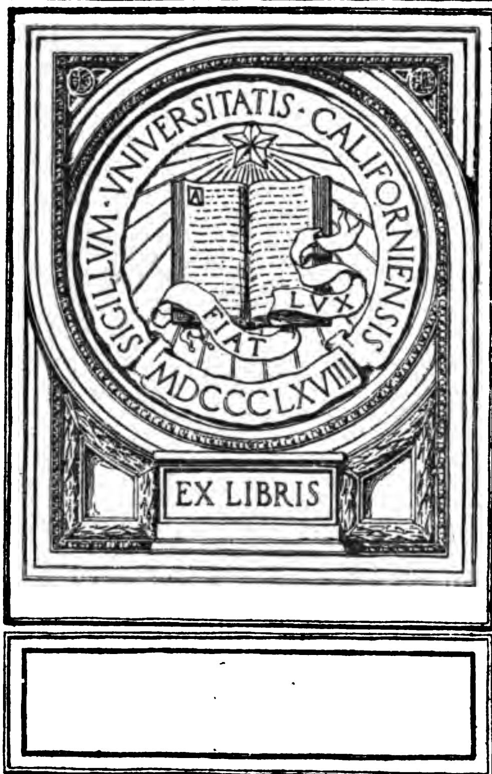

Google




SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

L'Année linguistique

PUBLIÉE

SOUS

les auspices de la Société de Philologie

Organe de l'œuvre de Saint-Jérôme

TOME III. — 1905-1907

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1908

L'ANNÉE LINGUISTIQUE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Année
linguistique

PUBLIÉE

SOUS

les auspices de la Société de Philologie

Organe de l'œuvre de Saint-Jérôme)

TOME III. — 1905-1907



PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1908

INTRODUCTION

Diverses circonstances fort indépendantes de notre volonté avaient notablement retardé la publication du 3me volume (1905-1907) de l'année linguistique. Nous sommes heureux de pouvoir la terminer aujourd'hui et de répondre ainsi aux désirs de lecteurs qui lui ont toujours témoigné beaucoup de sympathie. Afin de les satisfaire plus complètement encore, nous avons cru devoir joindre une étude de Folklore à celles qui ont la linguistique pour objet spécial. On trouvera également ici plusieurs comptes rendus de livres traitant d'ethnographie, non moins que de philologie.

Terminons en rappelant qu'il sera donné ici un compte rendu de tout ouvrage s'occupant de ces questions et dont un exemplaire aura été envoyé en double aux bureaux de l'Annee linguistique (72, rue de l'Université, Paris, chez le Comte de Charencey).

Le Directeur de l'Année linguistique,

Comte de Charencey.

ERRATA

P. 339, l. 2,	lire	Œlshausen	au lieu de	Oeshousen.
P. 340, l. 5,	—	Amharina	—	Amparina.
P. 342, l. 7,	—	de Michaelis	—	de Michelis.
P. 342, l. 8,	—	Latham	—	Lathan.
P. 343, l. 16,	—	Kosimas	—	Kosinnas.
P. 395, l. 4,	—	Nitsch	—	Witsch.
P. 395, l. 9,	—	Marre	—	Maire.
P. 396, l. 2,	—	Bourdais	—	Bourdain.

HISTORIQUE

DE LA QUESTION ÉTRUSQUE

I

Le problème étrusque peut être envisagé sous trois aspects : au point de vue de l'archéologie, de l'anthropologie et de la linguistique. Nous le considérerons surtout à ce dernier point de vue, et nous ferons seulement quelques allusions à son aspect archéologique. Sous sa forme linguistique le problème est posé au monde savant depuis un peu plus d'un siècle, depuis la date de 1789, à laquelle Lanzi da Montolmo, directeur de la galerie de Florence, publia son *Saggio di lingua etrusca et di altre antiche d'Italia* [1]. Ce recueil contenait les inscriptions tirées des principales villes de la Toscane, qui étaient alors au nombre de 500.

1. Rome, 2 volumes. Ouvrage réédité à Florence en 1824-25.

La collection des documents épigraphiques étrusques s'accrut pendant tout le courant du XIXe siècle. En 1822 fut découvert à Pérouse le fameux cippe qui est demeuré jusque aujourd'hui le plus long texte étrusque sur pierre. Des recherches méthodiques furent faites sur différents points. Vermiglioli fit une grande récolte d'inscriptions à Pérouse ; divers érudits en recueillirent à Chiuzi ; Desiderio Maggi à Chianciano. Les textes de Vermiglioli furent publiés par le Comte Conestabile. En 1840 fut découvert l'admirable tombeau des Volumni dans le voisinage de Pérouse ; en 1863, le célèbre tombeau d'Urbs Vetus, près d'Orvieto.

La nécessité d'un recueil plus complet que celui de de Lanzi se fit de bonne heure sentir. Orioli, — qui, dit Fabretti, avait longtemps étudié les monuments de l'Etrurie et qui savait en discourir avec une doctrine et une éloquence admirables, — conçut le plan d'un Corpus des Inscriptions Etrusques ; Migliarini en prépara un, mais sur un plan peu rationnel. Il était réservé à Fabretti, successeur de Vermiglioli dans la chaire d'archéologie de l'Université de Pérouse (1847-48), d'accomplir cette grande tâche. Fabretti disposa son recueil selon un plan ample et logique. Il embrassa tout le champ de l'épigraphie italique, depuis la Suisse italienne jusqu'à l'Italie méridionale ; il classa les textes par provinces ; il discerna au nord l'influence des tribus celtes ; il conçut l'Etrurie comme partagée

en Etrurie Maritime et Etrurie Centrale, cette dernière comprenant par exemple les villes de Volterre, Chiusi et Pérouse. Un soin très grand fut apporté par lui à la reproduction matérielle des textes ; en particulier il s'appliqua à relever la disposition relative des inscriptions dans les grands tombeaux, qu'il est utile de connaître pour l'étude des parentés.

Quant au problème linguistique, Fabretti ne l'aborda point, si ce n'est à titre de compilateur. Il déclare que les recherches faites jusqu'à lui sur la langue étrusque sont à fort peu près vaines. Cependant, dans l'important glossaire annexé à son recueil, on remarque en maints endroits des gloses intéressantes, soit sur certains renseignement fournis par les lexicographes anciens touchant des mots étrusques, soit sur le sens que doivent avoir certains mots d'après leur situation dans les inscriptions. Quelquefois aussi des mots sont rapprochés de vocables grecs d'une façon ingénieuse et assez séduisante ; ces comparaisons, présentées en dehors de toute théorie générale, sont, la plupart du temps, de Lanzi.

L'ouvrage de Fabreti est de 1867 [1]. Il fut augmenté de trois suppléments auxquels Gamurrini ajouta encore un appendice. Il contenait environ 2800

1. Titre de l'ouvrage : *Corpus inscriptionum italicarum antiquioris aevi, ordine geographico digestum et glossarium italicum ;* Aug. Taurinorum, 1867.

numéros, en y comprenant les textes italiques. Les suppléments contenaient respectivement 518, 128 et 417 numéros.

Cependant le matériel de l'épigraphie étrusque s'enrichissait sans cesse ; d'autre part l'érudition se faisait plus exigeante, et un soin de plus en plus grand était apporté à la publication des grands recueils épigraphiques. Celui de Fabretti ne répondait plus aux desiderata de la science ; c'est pourquoi, il y a quelques années, l'Académie de Berlin chargeait Pauli de préparer un Corpus des Inscriptions Etrusques analogue aux célèbres Corpus des Inscriptions grecques et latines. La publication de ce bel ouvrage (3) a commencé en 1893[1].

Malgré la richesse apparente de ce recueil et le grand nombre des inscriptions qui y sont contenues, le matériel liguistique réel qu'il renferme est extrêmemement restreint. En effet la plupart des inscriptions sont funéraires et se réduisent à de simples noms propres, dont encore la grande majorité n'est pas d'origine étrusque. Parmi les inscriptions, dédicatoires ou funéraires, qui contiennent quelque autre mot que le nom propre, beaucoup sont fort courtes, et ne fournissent que des vocables simples, tels que : tombeau, âge, hommage, année, par lesquels notre connaissance

1. Carolus Pauli. *Corpus inscriptionum etruscarum*. Leipzig, Ambrosius Barth, t. I, 1893-1902.

de l'étrusque n'est pas beaucoup avancée. Le nombre des inscriptions un peu étendues est limité au point qu'on peut les énumérer ici. C'est :

L'inscription de Torre de San Manno, tracée à l'intérieur d'un sépulcre proche de Pérouse, composée de trois longues lignes dont les deux premières au moins contiennent beaucoup de noms propres ; une inscription de Tarquinies où paraît le nom des Tarquin (*Tarchnas*) ; les inscriptions de la sépulture d'Urbs Vetus déjà citée, accompagnant des peintures ; quelques inscriptions funéraires de Surrina et de Tarquinies (Fabretti, n°s 2055-2059, 2070-2335) ; le petit cippe de Volterre ; le plomb de Magliano, texte spécial, de caractère liturgique[1] ; et la grande inscription de Pérouse, contenant 120 mots dont un certain nombre de noms propres.

On eut un moment l'espoir d'avoir enfin un texte étendu sur lequel auraient plus de prise les efforts des chercheurs, quand furent découverts en 1891 les fragments de papyrus étrusque qui faisaient partie des bandages d'une momie égyptienne conservée au Musée d'Agram. Ces fragments, examinés à la loupe, photographiés et publiés avec grand soin par J. Krahl[2], livrèrent un texte d'environ 1200 mots. Pourquoi

1. Plomb conservé à Florence, reproduit dans Milani, *Museo topographico dell' Etruria*. Firenze-Roma, 1898, p. 18.

2. *Die etruskischen Mumienbinden des Agramer National-Museums*. Vienne, 1892.

l'érudition demeura-t-elle encore déçue et impuissante devant ce document ? Je ne saurais le dire. Toujours est-il qu'outre l'état fragmentaire du manuscrit et la lecture, malgré tout douteuse, de certains passages, il faut signaler cette autre circonstance défavorable que le texte n'a pas la longueur réelle qu'il semble avoir : car il renferme de nombreuses répétitions. Le style en est coupé et décousu, comme serait celui de litanies ou d'invocations brèves ; les recherches par voie grammaticale y échouent. On admet généralement que ce texte est sans rapport avec la momie qui est d'époque ptolémaïque, que, en particulier, il n'est pas un fragment de livre des morts. Il doit pourtant avoir un caractère religieux, si l'on en juge par la présence de certains mots connus d'ailleurs comme noms divins.

A ce matériel, on le voit, bien restreint, il convient d'ajouter les données fournies par quelques petits bilingues étrusco-latins, rares et courts, par les lexicographes ou annalistes anciens, tels que Hésychius, Festus, Varron, qui nous ont transmis des mots étrusques, au nombre d'une quarantaine au moins, avec leur sens, et enfin par maintes inscriptions funéraires et par les dés de Toscanella, sur lesquels figurent des mots qui ne peuvent être que des noms de nombre.

Toutes ces dernières données sont très précieuses, et il paraît bien que c'est en en tirant parti que l'on a les meilleures chances de parvenir à résoudre l'énigme étrusque.

II

On peut dire que toutes les solutions ont été proposées pour cette énigme ; nous parlerons seulement des plus remarquables ; on trouvera une liste plus complète dans une note de l'article de M. Martha consacré à l'Étrurie, dans le dictionnaire des antiquités. Et, à la vérité, toutes les solutions sont *à priori* possibles, tant le problème apparaît indéterminé. Une seule est dénuée de toute vraisemblance, c'est celle qui rapporterait l'étrusque aux langues sémitiques. Et pourtant cette opinion a été celle de plusieurs savants, de Giambullario à Stickel ; il suffit de la mentionner.

La solution chamitique a été proposée par Brinton. Ce savant apparente les Étrusques aux Lybiens [1]. Sa thèse, intéressante en elle-même, est soutenue faiblement, tout au moins dans la partie qui renferme les arguments d'ordre linguistique. Brinton considère que tous les témoignages anciens s'accordent pour voir dans les Étrusques un peuple arrivé en Italie par mer et par le sud ou par l'ouest, soit plus probablement par la région de Tarquinies. Les peuples de

1. Daniel G. Brinton. *The ethnologic affinities of the ancient Etruscans*, dans les *Proceedings* de l'*American Philosophical Society*, 1889.

l'Afrique du Nord satisferaient bien à cette condition. Les Étrusques, selon notre auteur, étaient grands, blonds et dolichocéphales, comme le sont les Berbères ; mais ces prétendus caractères des Étrusques ne sont rien moins que sûrs. La situation exceptionnelle de la femme dans la société étrusque est comparée par Brinton à celle que la femme occupe dans la société kabyle ; le système de la fédération des peuplades étrusques, est rapproché de celui qui unit les tribus kabiles (*kabâïl* = les tribus). La phonétique, la structure grammaticale, les noms de nombre, les noms propres de l'étrusque paraissent à notre auteur présenter de nombreuses analogies avec ce que l'on voit dans les dialectes libyques modernes. Malheureusement, les informations de Brinton sur la langue étrusque sont très défectueuses ; c'est ainsi que sur six noms de nombres figurant sur les dés, il en lit trois, pour lui *sen*, *fet*, *funs*, d'une façon qui ne correspond pas aux donnée réelles.

Ellis a comparé l'étrusque au basque [1]. Mais le basque étant lui-même une langue mystérieuse et dont le vocabulaire primitif est sans doute en majeure partie perdu, ce rapprochement ne nous sort pas beaucoup du domaine de l'incertain. Il ne paraît pas, d'ailleurs, que les caractères de l'étrusque choisis par l'auteur comme termes de comparaison, soient très

1. Ellis. *Sources of the Etruscan and basque lauguages*, 1887.

sûrs. Ellis apparente, d'autre part, l'étrusque aux langues du sud du Caucase, opinion qui peut n'être pas contradictoire avec la précédente.

Tout récemment, le rapport de l'étrusque aux langues du Caucase a été proposé de nouveau par le savant danois Thomsen[1]; mais les langues caucasiques choisies pour cette comparaison ne sont plus celles du sud, celles de Géorgie, comme pour Ellis; c'est le groupe oriental des langues caucasiques du Nord, le groupe Lezghien. Comme ces dialectes du Caucase sont multiples, complexes et renferment une agglomération d'éléments probablement anciens et de diverses provenances, il y a bien quelque probabilité *à priori* pour que l'on y retrouve des traces de langages voisins de l'étrusque; mais la question est justement de savoir si ces langues ne sont pas elles-mêmes trop confuses pour pouvoir servir en pratique dans un travail de déchiffrement. D'ailleurs, l'étude de Thomsen offre plus d'un point contestable. L'auteur s'y occupe surtout de deux éléments, les noms de nombres et les désinences grammaticales. Pour les noms de nombre, les résultats qu'il obtient sont inégalement satisfaisants; deux ou trois d'entre eux donnent lieu à des rapprochements assez saisissants; mais une comparaison comme celle du caucasique *san* ou *thlab* à l'étrusque *ʒal*, ne convainc pas. Quant

1. W. Thomsen. *Remarques sur la parenté de la langne étrusque.* Copenhague, 1899.

aux désinences grammaticales, la valeur qui leur est attribuée en étrusque ne peut passer pour certaine. Je ne crois pas, pour ma part, au génitif en *s*, ni à la valeur de la désinence *ce* comme marque du parfait d'un verbe. Pourquoi aussi l'auteur interprète-t-il *thura* par « frères » ? Il reste donc peu de points fermes dans cette argumentation.

Un savant illustre, Corssen, sembla un moment avoir donné la solution du problème au moyen des langues indo-européennes [1]. Il vit dans l'étrusque un rameau italique proche du latin, de l'osque et de l'ombrien. Mais quoique cette thèse ne fût pas absurde en soi, il y apporta des arguments dont quelques-uns constituent de véritables aberrations. C'est ainsi qu'il n'admit pas que les mots inscrits sur les faces des dés de Toscanella fussent des noms de nombres ; il crut voir dans ces mots une phrase exprimant un hommage, comme si l'on pouvait offrir en hommage un osselet, et s'amuser à répartir sur deux faces opposées les deux syllabes du mot qui signifie « donna ».

Cependant l'espèce de distraction de Corssen fut partagée par la critique qui crut en l'œuvre du savant et appela celui-ci l'Œdipe du sphynx étrusque. Taylor, dont nous allons parler dans un instant, s'éleva d'abord contre cette appréciation prématurée et au reste éphémère.

1. Corssen, *Die Sprache der Etrusker*. Leipzig, 1874.

La thèse qui voit dans l'étrusque une langue indo-européenne, est peu vraisemblable, si l'on remarque que l'étrusque se trouve naturellement placé dans le domaine des savants qui s'occupent de cette sorte de langues, et qu'en conséquence il y a fort à parier qu'ils auraient déjà découvert la solution d'un problème aussi séduisant, si vraiment leur science propre pouvait la leur fournir. Néanmoins des étruscologues ont continué à tenir pour l'hypothèse indo-européenne, Bugge notamment [1] qui, après avoir considéré l'étrusque comme formant une branche très spéciale de l'indo-européen, le plaça ensuite dans le voisinage de l'arménien. Deecke, l'éminent auteur des *Etruskische Forschungen*, écrivait en 1882 : « Maintenant que, après une reconstitution de tout le matériel linguistique de l'étrusque, entièrement indépendante de celle de Corssen, souvent même en contradiction avec la sienne, je suis cependant arrivé au même résultat que lui..., etc. »

Les arguments invoqués en cet endroit en faveur de cette thèse semblent bien en partie contestables : tels sont l'existence d'un génitif étrusque en *s*, d'un datif en *i* ; les sens attribués à certaines racines, comme *ar*, se mouvoir vite ; *nak*, aller au fond ; *suth*, être au logis. Pourtant, plusieurs rapports singuliers

1. Le travail de Sophus Bugge sur la langue étrusque, 1883, forme le IVe fascicule des *Etruskische Forschungen und Studien*, publiées par Deecke et Pauli.

se présentent en faveur de la thèse indo-européenne, qui feraient regretter de s'en écarter tout à fait; comme ceux de l'étrusque *avil* signifiant âge, avec *aevum*, de *turuce* qui doit signifier don, avec δῶρον, de *hinthial* désignant des fantômes, avec ἴνδαλ-μα, de la copule *c* se plaçant en suffixe, avec le latin *que*, sans parler de quelques désinences.

L'anglais Isaac Taylor [1], enfin, soutint la thèse altaïque. Cette thèse a pour elle une présomption tirée de l'impuissance des thèses aryenne et chamitique, la famille altaïque étant la plus considérable après ces deux-là. En outre, les vastes régions du nord habitées par les populations de langue altaïque semblent bien avoir été dès une haute antiquité le réservoir d'où sont issus maints peuples migrateurs. On peut aussi remarquer que le facies général des textes étrusques n'est pas sans quelque analogie avec celui d'un écrit altaïque. Taylor donna en faveur de cette thèse d'assez bons arguments ; malheureusement il les noya dans une grande quantité d'erreurs, surtout d'ordre linguistique, et il précipita, sans se munir d'une méthode assez sévère, l'explication des textes. Voici quelques-unes de ses observations. Il remarque l'importance de la descendance maternelle chez les Étrusques, de même que chez les races tatares; c'est un argument que nous avons déjà vu

1. *Etruscan researches*. Londres, 1874.

employé par Brinton dans le sens de la thèse lybienne. Taylor compare les augures aux chamanes, ce qui est ingénieux; il note la conception de la tombe comme une reprodution de la maison, idée commune aux Étrusques et aux Tatares, certaines analogies dans la forme de la tente, des légendes et des données mythologiques semblables chez les deux races. Le culte des esprits du ciel, celui des ancêtres, développés chez les Étrusques, sont pratiqués par toutes les nations touraniennes. Notre auteur voit dans Kulmu, un génie de la mort étrusque, le finnois kalma; dans Tinia, le Jupiter étrusque, le chinois tien, ciel, le turc tengri, dieu dans Thana, nom de Diane, le tatare tan, matin; dans le nom même des Tursènes, il reconnaît celui des Turcomans. Ces comparaisons et d'autres encore, si on les dégage des erreurs évidentes qui les entourent, ne laissent pas de produire sur l'esprit une impression assez séduisante.

III

En se rapprochant de nous, le problème étrusque a tendu à se souder de plus en plus au problème pélasgique. Si la parenté des Étrusques aux Pélasges était tout à fait démontrée, il en résulterait un élargissement de la question étrusque, permettant de chercher des analogies et des éléments de solution sur un ter-

rain bien plus vaste que le seul terrain italique. Mais d'ores et déjà, cette parenté est assez probable pour que l'on puisse tenter ces recherches au cours desquelles on a des chances sérieuses de la voir confirmée.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail varié et complexe de la question pélasgique. Voici seulement quelques indications. Divers peuples du monde préhellénique nous ont laissé, par des inscriptions, par la toponymie ou par l'intermédiaire des écrivains grecs, des spécimens de leurs langages. Ce sont notamment les Thraces, les Phrygiens, les Lydiens, les Lyciens, les Cariens, sans parler des Crétois et d'autres peuples de la Grèce ou des îles. Parmi ces populations, les unes se rattachent avec plus ou moins de probabilité à la grande famille des Pélasges; les autres semblent être d'origine aryenne.

Le dialecte des inscriptions thraces, la plupart des noms de personnes et de lieux et certains mots thraces qui nous ont été conservés, sont généralement reconnus pour être indo-européens de la branche iranienne. Cette opinion est celle de savants comme de Lagarde, Tomaschek, Georges Meyer, Pauli. On admet que les Phrygiens sont venus de Thrace. Cette opinion est conforme à celle des écrivains anciens. La langue des inscriptions phrygiennes apparaît en effet aussi comme iranienne. Il ne faudrait pas cependant conclure de là qu'il n'y a pas eu

en Thrace et en Phrygie d'autres couches de populations que celles qui ont laissé les inscriptions, ni, en particulier, que les mythes rapportés par les Grecs et se référant à ces deux contrées, soient purement aryens. Il apparaît, au contraire, qu'ils renferment des noms pélasgiques.

Les Tyrrhéniens dont parlent Hérodote et d'autres anciens, sont intimement liés aux Pélasges. Ottfried Müller a étudié les points occupés sur les côtes et dans les îles de la mer Egée par ces populations. Là apparaissent les noms à suffixes en *isa*, *asa*, et *inthà*, *antha*, caractéristiques du monde pélasgique. Ces noms ne se trouvent pas, d'ailleurs, seulement dans la mer Egée ; ils occupent une ère géographique très vaste, comprenant même la Thrace et la Phrygie. Souvent ils sont noms de montagnes ou de fleuves, ce qui est un signe de haute antiquité. Georges Meyer a soutenu, mais sans beaucoup de vraisemblance, qu'ils étaient indo-européens. — Les Étrusques ont été appelés par les anciens « Tyrrhéniens » ; leur identité avec les Tyrrhéniens des Iles semble être confirmée par un document curieux bien qu'un peu court, l'inscription de Lemnos, écrite dans une langue apparemment voisine de l'étrusque [1].

1. Pauli. *Altitalische Forschungen ; eine vorgriechische inschrift* von Lemmos ; 2 vol. Leipzig, 1886 et 1894. Nous avons tiré de cet ouvrage une grande partie des renseignements contenus dans

Les Cariens et les Lyciens sont ensemble des peuples pélasgiques. Il ne paraît pas qu'on doive admettre l'opinion de Georges Meyer et de Moriz Schmidt qui en font des indo-européens. Nous connaissons quelques mots et pas mal de noms propres cariens et lyciens, ces derniers recueillis surtout par Haussoulier. Ces noms permettent d'apparenter les deux peuples et ne semblent pas indo-européens. Deecke considère la langue des Lyciens comme indo-européenne ; mais les arguments qu'il donne, tirés surtout des noms de nombre et de quelques désinences, ne sauraient être regardés comme concluants.

Les Lydiens sont unis par la tradition antique aux Cariens. D'après de Lagarde, une partie des noms lydiens serait sémitique, une autre iranienne. Le plus probable est que les noms des rois seuls sont sémitiques. Les noms de lieux sont comparables aux noms lyciens et cariens et ne sont point indo-européens.

L'opinion assez anormale du sémitisme des Pélasges a été celle de Kiepert ; mais Kiepert admet seulement leur sémitisme ethnographique, non celui de leur langue.

Hommel avec Meister reconnaissent, comme Pauli, la parenté des Cariens, Lyciens et Lydiens, avec les

la section III du présent article. V. aussi E. Hesselmeyer, *Die Palasgerfrage und ihre Lösbarkeit*, 1890.

étrusco-pélasges. A ce groupe de peuples, Hommel rattache encore les Géorgiens du Caucase, les vieux Arméniens, les Élamites, Susiens, Cosséens et Hittites, en Asie ; en Europe, les Rhétiens, les Ligures et les Ibères. L'ensemble de ces peuples est appelé par lui « les Alarodiens-Pélasges » [1].

On a des noms de lieux ibères et quelques inscriptions encore très obscures. Les noms de lieux ibères et ligures ont du rapport entre eux et ils en ont ensemble avec des noms corses, sardes et siciliens. Ces vocables ne répugnent pas à l'étrusque ; cependant la preuve de la parenté de ces peuples avec les Étrusques ne s'établit pas d'une manière très forte.

La parenté des Étrusques avec les Rhétiens est admise par les anciens. Tite-Live, Pline, Justin nous l'enseignent et leur avis est partagé par beaucoup de modernes. Quelle que soit la route par où les Etrusques entrèrent en Italie, il est certain qu'à leur déclin une partie d'entre eux émigra en Rhétie. Certains noms vieux rhétiens ont bien un facies étrusque.

La parenté albanaise pour les Étrusques a été admise par von Hahn. Pauli la rejette ; il sépare linguistiquement l'albanais de l'ancien illyrien ; mais il classe les deux langues dans la famille aryenne, l'ancien illyrien près du latin, l'albanais près de l'iranien.

1. V. Hommel, *Archiv für Anthropologie*, 1890. Du même auteur, *Grundriss d. Geogr. und Geschichte d. Alten Orients* (I, 1905), paragraphe *étrusque*.

On a discuté beaucoup sur les Tursas qui apparaissent dans certaines inscriptions égyptiennes du XIII[e] et du XIV[e] siècles avant J.-C., nommés parmi des « peuples septentrionaux venus de toutes les terres », comme les Sardana, les Akawasa, les Liku. Plusieurs invasions eurent lieu alors en Égypte, de ces « peuples de la mer et des îles », qui paraissent avoir subi à cette époque un travail de migration. Il est au moins tentant de reconnaître en eux, d'après leurs noms, leurs armes figurées sur les monuments, leur situation géographique et leurs mœurs de pirate, les Tyrrhéniens pélasges.

Enfin d'autres Thurses figurent dans une légende assez singulière de l'Edda, en lesquels J. Grimm avait déjà proposé de reconnaître les Étrusques (Tursènes). Ce rapprochement trouve crédit auprès des savants qui croient, d'après l'opinion la plus en faveur aujourd'hui, que les Étrusques sont entrés en Italie par voie de terre du côté des Alpes de Carniole. Néanmoins, cette légende nous entraîne un peu loin des considérations utiles à un déchiffrement.

En résumé, les arguments tirés de la linguistique et de l'histoire rendent très probable la parenté des Étrusques avec un groupe nombreux de peuples ayant habité et évolué, avant les débuts de l'époque classique, dans l'Asie-Mineure, la Grèce et les îles. Ce résultat général est confirmé jusqu'à la quasi certitude par l'archéologie, qui nous montre à cette

époque et dans ces contrées, des civilisations primitives qui ne sont ni aryennes, ni chamitiques, ni sémitiques et qui sont par beaucoup de points comparables entre elles. Les Étrusques sont, en particulier, comparables à d'anciens peuples d'Asie-Mineure, par les dispositions spéciales de leurs tombeaux, par leur art musical, par diverses figures et emblèmes, tels que le phallus.

Le signataire du présent article, reprenant la thèse de Taylor, a étudié, au point de vue altaïque, les données de la linguistique étrusque en envisageant tout de suite le problème sous la forme élargie que lui donne la parenté étrusco-pélasgique [1]. Taylor avait admis cette parenté ; mais il n'en avait pas tiré profit. L'auteur dont nous parlons a montré que des mots pélasgiques dont le sens est connu ou peut être déduit, nous étaient donnés en grande quantité, soit par la langue grecque elle-même où ils s'étaient conservés, soit par la toponymie, soit par la mythologie. Le nombre de ces mots pouvant être utilisés dans des comparaisons linguistiques n'est plus de quelques dizaines comme celui des mots étrusques connus, mais il est certainement de plusieurs centaines, de 300 pour le moins. Ce matériel est certes suffisant pour permettre de situer d'une manière définitive les langues pélasgiques. Au cours de ces

1. Baron Carra de Vaux. *Etrusca*. Paris, Klincksieck, 1904.

recherches, cet auteur a, d'ailleurs, relevé des parallélismes nombreux et encore trop peu aperçus entre les familles linguistiques altaïque et aryenne ; de telles analogies expliquent, selon lui, pourquoi certains mots étrusques apparaissent voisins de l'aryen, tout en étant faciles à classer dans les racines altaïques.

En terminant, nous citons une dernière opinion sur l'étrusque, qui n'est pas de celles qui se rencontrent dans les livres, étayées par de savantes argumentations, mais qui réside dans beaucoup d'esprits et que la conversation met à jour. Cette opinion est celle qui voit dans l'étrusque, comme d'ailleurs dans d'autres langues que nous avons mentionnées, un reste de quelque famille linguistique de jadis, distincte de toutes les familles aujourd'hui connues et à jamais perdue. Cette opinion ne repose que sur une impression : celle de la difficulté que l'on a éprouvée jusqu'ici à tirer l'étrusque de son isolement. Mais déjà l'étrusque est moins isolé s'il est lié à tout le monde pélasgique, et, d'autre part, à cette impression on en peut opposer une contraire : à savoir que plus la science progresse, plus nous voyons diminuer en tous genres, les cas d'isolement. La croyance à l'isolement d'une donnée quelconque dans l'ordre scientifique, a un effet fâcheux sur l'esprit : elle le décourage de la recherche. Certes, la recherche, de nos jours, se poursuit en archéologie avec beaucoup de bonheur et elle est conduite avec un zèle admi-

rable ; mais cet effort dépensé dans les fouilles matérielles, doit-il nous faire perdre le goût des fines investigations, des délicates poursuites intellectuelles dont naguère on nous apprenait à tirer plaisir et honneur ?

Bon CARRA DE VAUX.

LANGUES SLAVES OCCIDENTALES
DANS LE XX[e] SIÈCLE

Le groupement des langues slaves occidentales n'est pas jusqu'à présent une question résolue, bien qu'on ne puisse plus, comme le faisait *Schleicher*, les diviser en deux sections, 1° septentrionale (léchique), caractérisée par l'emploi de voyelles nasales, et 2° méridionale (tchèque-sorabe) où ces dernières font défaut. Dans les ouvrages les plus récents de M. *Meillet* (*Introduction*, p. 47) et de M. *Vondrák* (*Vergleichende Slavische Grammatik*, 1906, I, 7-11) nous rencontrons quatre groupes : tchèque (avec le slovaque), sorabe, polonais (avec le kachoube), polabe. M. *Meillet* ne justifie pas cette répartition, mais il ne s'en occupe pas spécialement et on pourrait croire qu'il sépare le polabe à cause de sa position géographique et historique. En échange, M. *Vondrák* rapproche le polabe du tchèque et suppose que le sorabe a pénétré plus tard entre ces deux langues. Mais ses arguments en

faveur du susdit rapprochement, notamment la longueur de la voyelle dans les groupes *tort*, *tolt*, *tert*, *telt* qu'il tâche de démontrer dans *Archiv für slavische Philologie*, XXV, 197-201, et dans sa grammaire (p. 302-3, 310-2), ne peuvent résister à la critique : cet allongement pouvait exister dans *tort*, mais pas du tout dans *tert* où le polabe a anciennement *tret* et où nous n'avons *trit* que devant les palatales, parallèlement au changement de tous les autres *e* dans cette position en *i* ; *telt* s'identifie dans le polabe avec *tolt* et donne *tlåt* non *tlat*, nous avons *mlåka* non *mlaka* ; quant au polabe *tort*, il est vrai qu'on peut y voir le résultat de *tōrt*, mais le même procédé se retrouve dans le kachoube où *tort* ne peut nullement être compris comme une forme brève, car dans ce cas nous aurions *kœrv̂inc*, non *kôrv̂inc*. Mais M. *Vondrák* sépare le kachoube du polabe et le rapproche du polonais, ce qui après les travaux de MM. *Mikkola*, *Lorentz*, *Baudouin de Courtenay* et les miens est tout à fait inadmissible. Cette question a occasionné dans les dernières années un grand mouvement scientifique qui a éclairci les rapports linguistiques du territoire de la Pologne du nord-ouest et a contribué aussi à la connaissance plus approfondie du polabe.

Parmi ceux qui se sont occupés de la description des dialectes kachoubes ce sont MM. *Ramułt*, *Bronisch* et *Lorentz* qui se sont montrés les plus méritants. Le travail de M. *Ramułt* offre déjà un caractère plutôt

historique, car son *Słownik języka kaszubskiego* (Cracovie, 1893) ne peut plus servir comme source de premier ordre, n'étant pas fondé rigoureusement sur un dialecte spécial, mais donnant tableau moyen de ces divers parlers. En outre, n'offrant pas de vocabulaire du kachoube septentrional, il passe sous silence l'accent et pourtant la région où se parle le dialecte en question est la seule où les langues slaves occidentales aient conservé les vestiges de l'accent slave commun. Mais c'est son ouvrage qui a donné impulsion à toutes les nouvelles recherches sur cette langue et qui a fait ressortir pour la première fois quelques-uns des signes caractéristiques du dialecte en question, bien que l'auteur ne se soit pas toujours trouvé en état de les préciser suffisamment. Un autre travail qu'il faut nommer ici, ce sont *Kaschubische Dialectstudien* de M. *Bronisch* (*Arch. f. slav. Philol.*, XVIII), une des meilleures descriptions d'un dialecte qu'on trouve dans la dialectologie slave en général. — Mais l'homme qui a pris la résolution d'explorer tout le territoire kachoube et qui a consacré une suite d'années uniquement à cette tâche, c'est M. *Lorentz*. Nous en espérons une grammaire complète ainsi qu'un vocabulaire de tous les parlers kachoubes. Nous en avons déjà d'ailleurs un spécimen dans sa *Slovinzische Grammatik* (Saint-Pétersbourg, 1903) et dans ses *Slovinzische Texte* (1905). [Les Slovins sont la plus occidentale branche des Kachoubes à laquelle M. *Lo-*

rentz attribue une importance spéciale.] Cette grammaire de 349 pages, ne contenant que la phonétique et la flexion, est d'une exactitude tout à fait exceptionnelle dans la linguistique slave ; quant à l'orthographe qui prend en vue les plus petites différences phonétiques, ce sont seulement les études des parlers de Resia du professeur *Baudouin de Courtenay* qui peuvent y être comparées. Mais son système de transcription des sons est absolument exagéré, car dans ce déluge de signes graphiques qui notent chaque nuance née de l'accent ou de l'entourage on perd le sentiment de la valeur psychique des phonèmes ; en outre, on peut croire parfois que l'auteur devient victime de ses propres illusions, p. e. quand il prétend pouvoir discerner avec l'ouïe cinq degrés divers de quantités dans les voyelles. En somme, il faudrait remanier ce livre, si l'on voulait avoir un ouvrage transparent et pouvoir se servir de son matériel très important. Une autre manie de M. *Lorentz*, c'est la tendance à faire dériver bien des détails de l'état moderne de l'époque slave commune, ce qu'il ne peut établir souvent qu'à l'aide d'hypothèses trop artificielles et arbitraires. Comme exemple, peut servir la prétendue dérivation de la terminaison de l'instrumental des masculins *-ą* (*brătą*) du sl.-com. *-ą* (p. 125), bien que cette forme, existant aussi chez les montagnards polonais, puisse dériver de la terminaison connue *-ŭmĭ* où *-em* a tourné en *-ą* dans une

époque plus récente ; un autre exemple serait fourni par quelques verbes soi-disant, selon lui, athématiques, comme *mou̯m, -stou̯m, -jïm, -bou̯m, mou̯š.*

La connaissance du kachoube a occasionné un assez long débat sur la question de parenté des langues léchiques, comme *Schleicher* a appelé le polonais, le kachoube et le polabe pris ensemble. C'est M. *Lorentz* qui s'est déclaré principal adversaire de l'existence de cette parenté dans un article *Das gegenseitige Verhältniss der sogenannten lechischen Sprachen* (*Arch. f. sl. Ph.*, XXIV) où il s'efforce de prouver qu'il n'y a aucune connexion spéciale entre le polonais et le kachoube-polabe, que les groupes : polonais, sorabe, poméranien (kachoube-polabe) ne trahissent aucun rapport entre eux. Quant au poméranien, il l'a divisé en dialectes, celui de l'ouest (le polabe) et ceux de l'est (le kachoube et le slovin, divergeant entre eux). Bien que M. *Lorentz* ait expliqué ici bien des questions et posé pour la première fois ce problème sur une large base, ses résultats sont très problématiques. Je lui ai démontré (*Materjały i prace* de la commission linguistique de l'Académie des sciences de Cracovie, t. III, cités toujours *M. i P.*) qu'il n'a aucune connaissance des dialectes polonais, ce qui l'a induit à considérer comme des faits spéciaux kachoubes des phénomènes connus dans les divers parlers tout à fait polonais. La question kachoube a été représentée par le professeur *Baudouin de Courtenay* dans le mémoire *Kurzes Resumé*

der « *Kašubischen Frage* » (*Afsl Ph.*, XXV) où il a formulé ce problème, en ralliant les langues polabe, kachoube et polonais en un groupe dit léchique, du même rang que les groupes sorabe et tchèque. Cette division doit être considérée comme le résultat présent de toutes les recherches sur ce point, mais je crois que M. *Lorentz* qui a quelques idées préconçues ne la reconnaîtra pas. Les arguments de M. *Vondrák* qui, dans sa grammaire, formule un autre jugement, ne tiennent pas contre la critique ; en outre il a passé sous silence les meilleurs travaux de ses adversaires, comme celui de M. *Baudoin de Courtenay*.

A cette question qui, dans les dernières années, a pris la première place dans la littérature linguistique sur les langues slaves occidentales se rattachent les recherches sur le polabe. M. *Muka* a rassemblé les débris d'aujourd'hui, savoir les noms topographiques et noms de famille (*M. i P.*, I), M. *Lorentz* les noms propres dans les documents historiques (*Izvěstija II. otdělenija* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, X et XI), M. *Porzeziński* prépare la nouvelle édition des sources anciennes, surtout des vocabulaires, M. *Mikkola* a traité sur l'accent mobile de ces dialectes (*Betonung und Quantität in den westslavischen Sprachen*, Helsingfors, 1899), enfin mon article sur quelques questions polabes paraîtra dans le XXIXe tome de l'*Afsl Ph.*

La langue polonaise n'a pas jusqu'aujourd'hui de

grammaire scientifique qui pourrait répondre aux exigences modernes. Nous espérons que l'*Encyklopedja polska* que l'Académie des sciences de Cracovie prépare à être publiée et où toutes les questions, concernant la langue polonaise, doivent former un grand volume, suppléera à ce besoin. Des œuvres d'un degré moyen, la plus en vogue est celle de M. *Kryński* (Varsovie), mais l'unique partie qui ait pour nous quelque valeur, c'est la morphologie. En attendant, je vais citer quelques monographies et recherches dont une grande partie a paru dans les *M. i P.* Or, M. *Pedersen* montre ici le développement des *l̥* et *l̥'* préslaves dans le polonais et le tchèque, M. *Rozwadowski* donne une courte mais importante esquisse sur la prononciation polonaise et M. *Benni* et moi y ajoutons quelques remarques. M. *Ułaszyn* a publié un mémoire *Über die Entpalatalisierung der urslav. e-Laute in Polnischen* (Leipzig, 1905) qui n'ajoute pas beaucoup de faits nouveaux, mais qui saisit ce phénomène, si important pour le polonais, avec une rare exactitude; c'est dommage qu'il n'a donné jusqu'ici que les cas les plus typiques de ce procès. — Mais le plus important de tous les travaux sur la phonétique polonaise, c'est un mémoire étendu de M. *Kul'bakin* : *K istorii i dialektologii pol'skago jazyka* (*Sbornik otd̄ˇl. russk. jaz. i slov.* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, LXXIII). Il comprend deux parties : la phonétique d'un des dialectes de la Grande

Pologne et les origines de la quantité des voyelles polonaises. La description du dialecte même, bien qu'elle fournisse un matériel nouveau, n'est pas sans reproche : d'après ma connaissance de ce parler, je remarque que l'auteur ne s'est pas orienté dans le système phonétique. Mais la découverte des lois, selon lesquelles se sont formées autrefois les longues et les brèves du polonais, est une évidente acquisition de science, bien que quelques-unes d'entre elles doivent être encore modifiées (comme je le montre dans *Prace filologiczne*, VI), savoir les lois 2 et 3 où il suffit de dire que l'ancienne longue devant la syllabe accentuée subsiste, et les lois 10 et 13 qu'il faut remplacer par la suivante : « les anciennes brèves sont devenues longues dans toutes les syllabes fermées, mais plus tard cette longueur s'est évanouie devant les consonnes sourdes sous l'influence d'autres formes morphologiques. » Toutefois l'auteur a augmenté la valeur de la publication, en donnant une revue des travaux, concernant l'histoire de la phonétique polonaise, de la quantité des voyelles dans les autres langues slaves et des phénomènes phonétiques dans les dialectes polonais, en sorte que son livre peut servir, jusqu'à un certain degré, comme manuel sur ces points.

La connaissance des dialectes polonais s'est étendue énormément dans les dernières années. Je ne m'y attarde pas trop, vu que ce sont mes travaux qui ont causé ce fait ; je remarque seulement que mes

publications sur les dialectes des deux provinces, notamment de la Prusse occidentale et orientale, donc presque de toute la Pologne septentrionale (*M. i P.*, III), ont donné pour la première fois un aperçu systématique concernant un grand territoire; quand je publierai prochainement mes matériaux sur les parlers de la Grande Pologne et de la Silésie, nous connaîtrons au moins les dialectes de toute la Pologne prussienne et, bien que je ne me sois pas occupé de leur syntaxe, je pourrai dire que j'ai fait dans ce domaine plus que tous mes prédécesseurs ensemble. Aussi sur les parlers de la Pologne autrichienne ont paru (*M. i P.*) quelques travaux spéciaux avec une bonne méthode phonétique. Seulement les dialectes de la Pologne russe sont, on peut dire, presque inconnus.

Aussi dans la partie la plus négligée de la grammaire polonaise, dans la syntaxe, on peut citer quelques travaux comme celle de M. *Łoś* sur l'emploi de l'instrumental (*Rozprawy wydziału filologicznego* de l'Académie de Cracovie, XL). — Sur la formation de mots, le même auteur a donné *Složnyja slova v polskom jazykě* (Saint-Pétersbourg, 1901), tandis que M. *Rozwadowski* a publié une excellente enquête générale sur cette partie de la psychologie de la langue, savoir *Wortbildung und Wortbedeutung* (Heidelberg, 1904). M. *Brückner* qui, depuis quelques années, s'occupe plus de littérature et d'histoire, a

montré une partie de son énorme érudition lexicographique dans un livre à demi-populaire : *Cywilizacja i język* (Varsovie, 1901) où il traite de toutes les influences des autres langues sur le polonais, observées dans leur marche historique. Je veux signaler encore un volume du professeur *Baudouin de Courtenay* : cet éminent savant a rassemblé dans les *Szkice językoznawcze* (Varsovie, 1904) quelques-unes de ses anciennes excellentes études, publiées dans les diverses périodiques ; elles n'ont pas perdu leur valeur, surtout parce que l'auteur avec son autocriticisme bien connu les a pourvues avec de nombreuses remarques ; leur sujet est souvent d'une nature linguistique générale, mais, pour la plupart, elles traitent de la langue polonaise.

Je finirai cette revue avec quelques mots sur les dictionnaires. Celui du vieux polonais n'est qu'en préparation, mais on peut espérer qu'il commencera à paraître bientôt. En attendant, il faut en citer deux autres : *Słownik gwar polskich*, commencé et préparé par le défunt *Karłowicz*, arrive dans les quatre volumes jusqu'à la lettre *P* ; il donne un excellent matériel lexicographique de tous les dialectes, mais, étant puisé à diverses sources, à des récits populaires notés souvent par des hommes sans éducation linguistique, il n'est pas irréprochable quant à la phonétique. L'autre, dit *Słownik warszawski*, tend à donner un matériel de la langue littéraire contemporaine aussi riche que possible ; ses trois grands volumes atteignent la lettre *O*.

Dans le domaine des langues sorabes, nous n'avons à citer rien qui soit d'une valeur un peu plus considérable. La grammaire étendue de M. *Mucke* satisfaisant à peu près nos besoins, on n'en éprouve pas moins le besoin d'un nouveau dictionnaire. Parmi les petits travaux, je cite *Die Grenzen des sorbischen Sprachgebiets in alter Zeit* de même auteur (*Afsl Ph.*, XXVI) où les limites sont déterminées selon les noms conservés des lieux.

La langue tchèque possède, comme on le sait, une grande grammaire historique du professeur *Gebauer*, sans doute la meilleure œuvre de tous les travaux synthétiques de cette espèce dans les langues slaves : elle contient jusqu'ici la phonétique, déclinaison et conjugaison. Mais, avant de passer aux autres parties, l'auteur s'est résolu à exploiter le matériel qui lui a servi pour base dans la rédaction de sa grammaire, en publiant le dictionnaire du vieux tchèque. Le premier volume de ces *Slovník staročeský* a paru en 1903 et contient sur 674 pages de deux colonnes les mots d'*A* jusqu'à *J*. Malgré toutes les objections qu'on peut lui faire, comme le manque d'une orthographe toujours conséquente ou d'un principe distinct dans le choix des exemples, il faut reconnaître que c'est une œuvre remarquable et qui a exigé une telle connaissance du vieux langage que personne autre n'aurait pu la fournir. Quant au matériel, il contient presque tout jusqu'à la fin du XIV[e] siècle et chacun

des sujets les plus intéressants du xve et du commencement du xvie.

Si l'on parle des études sur l'ancienne époque de cette langue, il n'est pas possible d'omettre la question des « manuscrits ». On ne comprend pas ici sous ce nom tous les vieux monuments linguistiques ou littéraires, mais, avant tout, les manuscrits du *Kralov dvůr* et de la *Zelená hora*, contrefaits au commencement du xixe siècle par *Hanka* et *Linda*. Bien que leur authenticité fut suspecte déjà aux premiers linguistes et historiens tchèques, et que leur fausseté ait été à notre époque chose prouvée, ils trouvent néanmoins des défenseurs qui, partant d'un faux patriotisme, les tiennent pour gloire nationale. Ce fait a dissipé beaucoup de forces matérielles et intellectuelles : nous avons par conséquent des publications linguistiques qui sont sans valeur par la considération de ces formes prétendues vieux-tchèques et la lutte entre les deux factions tient beaucoup de place dans les journaux scientifiques ; car, bien que pour tous les vrais philologues, la question soit absolument résolue, les raisons n'ont pas convaincu le public, soutenu par quelques hommes de lettres. L'histoire de cette dispute linguistique, littéraire et historique, d'une durée de 50 années, a été récemment décrite par M. *Hanuš* dans l'article *Padesatiletá diskusse o Rukopisy* (*Listy filologické*, XXXIII, cités *L. F.*).

Les dernières années n'ont pas apporté de mono-

graphies plus étendues du domaine de la grammaire historique. Quant aux articles plus courts, ne pouvant les énumérer (je cite seulement les noms des MM. *Smetánka* et *Hujer*), je veux pourtant remarquer qu'ils sont assez nombreux dans les périodiques dont les plus significatifs sont *L. F.* J'omets aussi les travaux proprement philologiques, notamment les éditions des vieux textes qu'on peut trouver avant tout dans les publications de l'Académie de Prague, de même que je n'ai pas parlé de telles et telles éditions polonaises dont l'excellente réimpression de *Zwierciadło* de *Rey* (XVIe siècle) mérite d'être nommée en premier lieu.

Je passe à la dialectologie qui, dans cette langue, ne présente ni autant de curiosités pour la science que le polonais ni autant de difficultés dans leur rassemblement, que l'on trouve pour des raisons politiques à chaque pas en Pologne. Mais bien que les dialectes tchèques soient, dans ces circonstances, mieux connus et qu'il y a quelques bons travailleurs, on ne peut dire néanmoins que leurs études relatives vaillent plus que celles des polonais. Sans diminuer la valeur p. e. des sérieux et consciencieux travaux de M. *Dušek* ou de M. *Hošek* sur les dialectes de la Bohême du sud et de l'est (dans les *Rozpravy* de l'Académie), il faut dire que leur méthode est trop philologique : les auteurs se contentent presque toujours de comparer les particularités populaires avec la langue littéraire, et ils pro-

cèdent ici pour la plupart mécaniquement, en disant qu'une voyelle ou consonne change, apparaît ou disparaît, sans se rendre compte des causes psychologiques et physiologiques de ces faits. On y sent aussi ordinairement le manque de description phonétique, parce que, même avec l'orthographe phonétique de la langue tchèque, il est impossible d'exprimer avec ces lettres toutes les nuances de la prononciation réelle. C'est un manque quelque peu étonnant, si l'on sait que les observations sur la nature des sons tchèques ne sont pas chose inconnue : on peut citer ici les articles de M. *Chlumský* (*La Parole*, 1902), de MM. *Gauthiot* et *Vendryes* (*M.S.L.*, XI), de M. *Pedersen* (v. *L. F.*, 1903). — La plus remarquable des publications lexicographiques est le *Dialektický slovník moravský* du défunt *Bartoš*. C'était un homme qui a consacré sa vie surtout à explorer chaque détail de l'existence du peuple de Moravie, qui a publié autrefois deux volumes sur les dialectes de ce pays et qui a fini son activité linguistique par le dictionnaire susdit (Prague, 1906). Son travail se distingue de l'œuvre de *Karłowicz* par cette circonstance que *Bartoš* a connu lui-même tout le territoire de cette province et qu'il contient non seulement les mots, mais qu'il a donné au même temps beaucoup d'explications concernant les choses mêmes. Mais, renfermant le matériel puisé aussi dans des articles de divers auteurs, sa valeur phonétique, comme dans le

dictionnaire polonais, n'est pas égale à ce grand enrichissement du lexique qu'il fournit.

Pour ne pas donner l'impression que la science tchèque soit arriérée en comparaison de la polonaise, ce qui ne serait pas exact, j'ajoute que les Tchèques s'occupent plus d'autres faits linguistiques slaves, à savoir du vieux-slave qui n'entre pas dans le plan de cet article. Une autre cause pour laquelle je me suis moins arrêté sur cette langue, c'est que dans ce territoire n'est pas née une question aussi intéressante que la kachoube.

Néanmoins, il existe ici quelque chose de similaire : je pense notamment au rapport entre le tchèque et le slovaque. On sait qu'on a jusqu'ici considéré ces deux langages comme une unité et, bien qu'on n'a pas laissé échapper quelques marques caractéristiques qui semblent lier le dialecte en question avec les langues slaves méridionales ou orientales, on les a expliquées diversement, sans infirmer pourtant sa connexion avec le tchèque. Tout à coup une nouvelle théorie a paru : M. *Czambel* a publié le livre *Slováci a ich reč* (Budapest, 1903) où il tend à prouver que les Slovaques n'appartiennent pas aux Slaves occidentaux, mais que c'est un débris de la branche méridionale, séparé d'elle par les événements historiques et mêlé avec les autres Slaves, notamment les Polonais et les Petits-Russes; la similitude avec le tchèque doit provenir de l'influence religieuse et lit-

téraire qui a agi dans ce pays durant des siècles. Malheureusement, les preuves linguistiques étaient ici si menues et si insuffisantes que le livre a été reçu par la critique tchèque presque comme une œuvre à tendance politique. Cela avait un fondement dans le fait que l'auteur en avait tiré la conséquence que les Slovaques doivent rompre tous les liens avec les Tchèques et voir leur avenir dans une connexion de leur culture avec des Hongrois. Au bout du compte, passant sous silence ces objections, on peut dire que c'est un livre plus littéraire et historique que linguistique. — Mais, trois années plus tard, parut une autre œuvre de M. *Czambel : Slovenská reč a jej miesto v rodine slovanských jazykov* (Turčianský Sv. Martin, 1906) où il commence à rassembler les matériaux nécessaires pour résoudre cette question. Dans un grand volume de 624 pages qui, dans son plan, n'est qu'une petite partie de ce que l'auteur promet de nous donner il ne s'occupe que des Slovaques de l'est, en réunissant tout ce qu'on sait sur leur territoire et sur son ethnographie historique. On voit ici qu'il n'est nullement chauvin national, car il énumère les villages polonais, allemands et petits-russes avec une minutie qu'on ne trouve pas chez les Tchèques traitant cette question. Mais ce qui y attire avant tout notre attention, c'est une grande collection de textes, précédée d'une esquisse des propriétés linguistiques du slovaque de l'est et suivie d'un vocabulaire. Cette partie de l'œuvre,

n'étant surpassée, quant à la méthode phonétique, que par les travaux de M. *Broch* (excellents, mais qui s'occupent d'un petit territoire), sera une source d'importance capitale pour tous les travailleurs dans ce domaine, surtout si l'auteur continue son œuvre de la manière qu'il l'a commencée.

Cracovie, ce décembre 1906.

Casimir NITSCH.

LES ÉTUDES DRAVIDIENNES

ET PARTICULIÈREMENT

LES ÉTUDES TAMOULES

DE 1900 A 1906

D'après le recensement de 1901, on peut dire que l'Inde est peuplée de près de trois cent millions d'hommes qui parlent une soixantaine d'idiomes. Ces idiomes, déduction faite de ceux des diverses colonies étrangères (Européens, Malais, Chinois, Arméniens, etc.), se partagent en plusieurs familles, dont trois importantes : la famille *Indo-Européenne*, la famille *Dravidienne* et la famille *Mundâ* dite aussi *Kolarienne*.

La famille *dravidienne* comprend quatorze idiomes principaux qui occupent toute la pointe de la péninsule, sauf le Brâhûì parlé aux confins de l'Afghanistan. Les plus importants de ces idiomes sont le *télinga*, le *tamoul*, le *canara*, le *malayâla* et le *gondî*, qui sont respectivement parlés par 20.600.000, 17.500.000,

10.500.000, 6.000.000 et 1.200.000 hommes. J'emprunte ces détails à l'intéressant mémoire : « *The languages of India* : being a reprint of the Chapter on languages contributed by G. A. GRIERSON to the Report on the Census of India, 1901. *Calcutta*, Gov. print. off., 1903, gr. in-8°, (ij)-x-146 p. et trois cartes ».

M. Grierson fait un seul groupe du dravidien et du mundâ, qui comprend 59.693.799 hommes dont 3.179.275 Mundas et 56.514.524 Dravidiens ; il faudrait ajouter à ce chiffre environ 1.000.000, correspondant aux Tamouls de Ceylan et à ceux de Pondichéry et Karikal.

M. Grierson a bien voulu me consulter sur cette partie de son travail et je le remercie de la manière on ne peut plus aimable avec laquelle il a cité mon nom. C'est pourquoi je suis tout à fait à l'aise pour protester contre la réunion en une seule famille du Mundâ et du Dravidien ; la dernière note de la p. 32 indique d'ailleurs la vraie situation, qui ne tardera pas à être universellement reconnue : les deux familles sont agglutinantes, mais, outre la différence de leurs vocabulaires, leurs grammaires offrent des divergences caractéristiques : le Mundâ a des articulations inconnues au Dravidien ; il compte par vingt, tandis que l'autre a la numération décimale ; il a un duel inconnu au dravidien ; il n'a pas de voix négative, ce qui est une des originalités du second ; il pra-

tique largement l'incorporation pronominale, ce que ne fait aucune langue dravidienne, etc.

La famille *Mundâ* (ou *Kôlh* si l'on veut, mais pas *Kolarienne*, qui est un mot de pure fantaisie) se compose de dix langues, parlées sporadiquement au nord du 19ᵉ degré de latitude et à l'est du 74ᵉ degré de longitude : les deux principales sont le *Santâlî* (1.790.521) et le *Kôl* (948.687); ces deux langues sont aujourd'hui bien connues et bien étudiées; chacune a d'ailleurs plusieurs dialectes régionaux.

Quant au dravidien, M. Grierson ramène les quatorze langues à trois groupes secondaires, *brâhûî* au N.-O., *ândhra* au N.-E., *drâvida* au S. : cette classification ne soulève pas de graves objections; je n'ai pas lieu de dire ici combien ces langues, en général, ont été l'objet de nombreux et remarquables travaux. Je n'examine que ceux publiés depuis l'année 1900.

Sur les seize volumes in-folio qui doivent composer la *Linguistic survey of India*, huit seulement ont paru jusqu'à ce jour. Le dernier venu est précisément celui qui nous intéresse le plus : « *Linguistic survey of India*. Tome IV. Muṇḍâ and Dravidian languages. Compiled and edited by G.-A. Grierson. *Calcutta*, Gov. printing office, 1906, in-fol., xvj-681 p. et 2 cartes ». Le volume a été préparé par M. Sten Konow, de Norvège, et les épreuves de la partie dravidienne ont été revues par V. Venkayya, épigraphiste du Gouvernement de Madras.

Je ne m'occupe ici que de la partie dravidienne, qui commence à la p. 277. Il est extrêmement regrettable que M. Grierson n'ait pas cru pouvoir s'occuper du Tulu, du Kuḍagu, du Kota et du Toda. Ces quatre très intéressants idiomes non littéraires forment ce qu'on pourrait appeler le groupe dravidien sauvage des Nilagiris ou de l'ouest; ils ne sont pas assez connus et mériteraient de l'être davantage, le Toda surtout, qui n'est que peu soumis à des influences aryennes et dont le système phonétique paraît si spécial : le court essai de grammaire écrit par M. G.-U. Pope, il y a une trentaine d'années, est devenu véritablement insuffisant. En revanche, nous avons de nombreux détails et de bons spécimens du groupe sauvage nord-oriental, qui comprend les patois parlés sur la frontière Munḍâ-âryenne, le Kuru*kh*, le Malto, le *Kui* et le *Gôṇḍî*, auxquels on ajoute le *Brâhûî* de la frontière Indou-Bélouchistane.

Une question importante se pose à propos de ces diverses langues. Les consonnes cérébrales, — *ṭ*, *ḍ*, *ṇ*, *ṛ*, *ḷ* — paraissent spéciales aux Mundâs et aux Dravidiens. Étrangères aux idiomes Indo-Européens, elles se sont cependant développées en sanskrit. Ont-elles donc été empruntées par les Aryens aux habitants antérieurs de l'Inde? Je réponds sans hésiter : certainement non; des sons et des bruits vocaux ne s'empruntent pas, mais se développent spontanément dans les mêmes conditions physiologiques, sociales

et climatériques. Les cérébrales sont un produit direct et spontané de l'Inde : elles sont plus employées chez les Dravidiens et les Mundâs, moins avancés et plus près de la nature ; elles le sont moins et elles tendent à disparaître chez les Aryens, plus civilisés et dont les conditions générales d'existence sont, si j'ose m'exprimer ainsi, plus raffinées. D'autre part, le *l* barré polonais est une cérébrale ; et les *t, d, l,* anglais le sont aussi fort souvent.

Je trouve beaucoup trop dure cette appréciation « the form *tamul* is due to the french missionaries and should be disregarded ». Ni Ziegenbalg qui écrit *damulica*, ni Beschi, Walther, et Graul qui écrivent *Tamulica*, ni Fabricius, Breithaupt et Anderson qui écrivent *Tamul*, n'étaient français. C'est que « tamoul » est la forme qui se rapproche le plus de la prononciation.

La notice bibliographique sur le tamoul (p. 302-307) est malheureusement insuffisante et contient des inexactitudes fâcheuses. Le *Nannûl* n'était pas la seule grammaire indigène qu'on aurait dû citer. Quant aux grammaires de Beschi [1], la première édition de celle du dialecte vulgaire est de 1738 : il n'y a pas d'édition de 1728 ; la seconde édition de la traduction

1. J'ai consacré un article bio-bibliographie à ce savant tamouliste, p. 47 à 50 du tome XXXV, 1902, de la *Revue de Linguistique*.

de Horst n'est pas de 1881 mais de 1831. Quant à la grammaire du haut tamoul, il y en a deux, l'une qui n'a jamais été imprimée et qui a été traduite en anglais par Babington en 1822; l'autre qui est une adaptation latine d'une grammaire écrite en tamoul et qui a été imprimée à Tranquebar en 1876. La grammaire de Baltasar da Costa n'a jamais été imprimée. Il n'y a aucune grammaire tamoule imprimée à Tranquebar en 1734. J'aurais d'autres erreurs et d'autres omissions à relever.

Dans les indications sur la prononciation tamoule, il est dit que les explosives initiales sont quelquefois prononcées douces : *guru*, *dêvan*, *bayam*; *janam* ; c'est que ce sont là des mots sanskrits empruntés, dont la prononciation originale a été retenue.

P. 292, il est dit que « neuf » et « huit » sont probablement « dix moins un, dix moins deux ». Je ne suis pas de cet avis. En ce qui concerne « neuf » par exemple, il paraît établi que ce numéral est formé de « dix » avec le préfixe *tol*, *toṇ* ayant le sens de « incomplet, défectueux » : le tamoul *onbadu* est pour *toṇbadu* (*toṇḍu* existe), comme on a *tonnûr'u* « quatre-vingt-dix » et *tollâyiram* « neuf cents ». Quant à huit, *eṭ* ou *eṇ* se rattache peut-être à *ir* « deux » : dans beaucoup de langues, « huit » est apparenté à « deux »; c'est un duel en aryen [1].

1. M. Stempf a rapproché le basque *zortzi* « huit » de *sor*

P. 294, il n'est pas exact de dire que beaucoup de bases sont à la fois noms et verbes. Les suffixes dravidiens gardent si bien leur indépendance et leur signification propre que, lorsqu'il disait par exemple *vandên* « je suis venu », un tamoul voyait dans *ên* la première personne : c'était comme s'il disait « venu-moi », et dès lors, rien d'étonnant à ce qu'il dise *Kôn-ên* « je suis roi », c'est-à-dire « roi-moi ».

P. 293 : les pluriels pronominaux en *m* substitué au *n* du singulier, rapprochés des *k*, *ṅg*, *g*, *nga* gôṇdi et kui suggèrent l'idée d'un pluriel personnel inclusif primitif opposé à l'exclusif *gaḷ* neutre et général. C'est un point à étudier.

P. 296, il est dit que le futur est formé de diverses façons. C'est que le futur n'est pas un temps primitif; il a été formé à une époque postérieure du développement de la langue. Il n'y avait originairement qu'un passé et qu'un présent peu défini.

P. 486, je remarque une formation très curieuse du gôndi. L'instrumental y est en *âl* ou en *sé* : *mârsânâl* ou *mârsânsê* « par l'homme » : *âl* est dravidien et *sé* est hindî. C'est ainsi que la grammaire s'altère par l'intrusion de suffixes d'emprunt. Le processus paraît évident : on emprunte des phrases toutes faites, puis des mots tout formés, puis des mots qu'on soumet

« naître » : il y a peut-être là une racine commune « divisé, fendu, coupé en deux ».

aux règles de la grammaire spéciale, puis des suffixes; et enfin la grammaire se modifie; la langue change de caractère et n'existe pour ainsi dire plus.

Est-ce le cas du *brâhûî*, parlé dans le Bélouchistan et par environ 48.000 Hindous? Il ne m'est pas possible d'y voir une langue dravidienne : quelques formes pronominales, deux noms de nombre, un ou deux suffixes, cinq à six racines sur cent, ne sauraient suffire à établir une parenté. Cette parenté pourrait servir à prouver que les Dravidiens sont, comme les Aryens et avant eux, venus du nord; mais je ne vois pas l'utilité de cette démonstration. Certains savants locaux pensent au contraire qu'ils viennent du sud. Que nous importe ? Je ne verrais aucun inconvénient à les regarder comme originaires du sol qu'ils habitent.

Ce qui précède est la reproduction presque complète du compte rendu que j'ai fait de cet intéressant volume dans la *Revue de Linguistique* (15 juillet 1907, t. XL, p. 196-199).

Le vénérable doyen des études tamoules, M. G.-U. Pope, a commencé en 1906 la publication d'une édition définitive de son *Tamil handbook*. La première édition avait paru à Madras en 1855. La septième, celle d'aujourd'hui, formera sept parties différentes; elle se publie à Oxford, Clarendon Press; ont déjà paru les parties I. *Handbook*, 1904 (1er avril), 8°, 204-iij p.; II. *Key* to the exercises, 1904, 8°, ij-100 p.;

III. *Compendious tamil-english dictionary,* 1905, 8°, ij-98 p.; IV. *English-tamil dictionary,* 1906, 8°, ij-100 p.; V, *Tamil prose reader*, 1906, 8°, viij-124 p. L'ouvrage est en vente à Londres chez Frowde. Cet ouvrage, composé dans un but pratique, est fait sur le plan ordinaire : règles, paradigmes, exercices, thèmes et versions, etc. Une heureuse innovation, que j'ai adoptée pour mon *Manuel*, est de donner les verbes, dans le vocabulaire, non plus par le nom verbal, mais par le radical seulement : *ar'i* « savoir », *paḍi* « lire, étudier ». Je ne me permettrai de faire qu'un seul reproche à M. Pope, c'est son affirmation de la parenté du tamoul avec les langues indo-européennes : de prétendues affinités de racines ne sauraient prévaloir contre les incompatibilités grammaticales. Plusieurs erreurs se sont glissées dans l'introduction : ainsi, il n'est pas exact que M. Burnell ait fait publier à Tranquebar le texte latin de la grammaire supérieure de Beschi, dont M. Babington fit paraître une traduction anglaise en 1822. L'ouvrage imprimé en 1876 à Tranquebar est la *Clavis sublimioris idiomatis*. qui est une adaptation du *Tonnûl viḷakkam*; la grammaire du *çen-tamil* est encore inédite. J'ai rendu compte de la première partie dans la *Revue de Linguistique* (t. XXXVII, 1904, p. 275-276).

En même temps, M. Pope continue les rééditions de ses *Catechisms* of tamil grammar. Le premier, accompagné d'une traduction anglaise de D. S. Her-

rick, a paru en 1895, à Oxford (in-12, double pagination, répétée en regard pour la partie tamoul et pour la partie anglaise, 39 p.). Le second, tout tamoul, est de 1905, in-12, 76 p.

En dehors de ses grammaires, le dernier important ouvrage de l'éminent tamouliste est sa traduction du *Tiruvâçagam* (çrî-vâcaka) de Maṇikkavâçagar (Mânikyavâcaka, recueil d'hymnes religieux qu'on chante encore dans les fêtes et cérémonies çivaiastes du nord de l'Inde. Ce volume qui fait, pour ainsi dire, suite aux traductions des *Kur'aṭ* et du *Nâlaḍiyâr* publiés en 1886 et 1893, est extrêmement intéressant. Il contient, outre le texte tamoul, la traduction anglaise (malheureusement en vers), un vocabulaire et de nombreuses notes explicatives, de très complètes notices biographiques et bibliographiques, un résumé de la doctrine Çâiva-Siddhânta, l'analyse de nombreuses légendes locales, etc. C'est un grand in-octavo de (ij)-xcviij-354-(ij)-84 p., élégamment imprimé en 1900 à la Clarendon Press d'Oxford. M. Pope a mis une sorte de coquetterie bien légitime à dater cet ouvrage de son quatre-vingtième anniversaire (24 avril 1900), mais ce n'a point été le terme de sa vaillante activité, car il a donné de nombreux et intéressants articles à divers recueils périodiques. Je citerai entre autres : le *Journal of the Royal Asiatic Society* (avril 1899) : Extracts from Purra-porul venba mâlai and purra-nânûru, p. 225-269, in-8° et l'*Asiatic*

Quarterly Review (avril 1898) : the poets of the Tamil land. V. Tiruvalluvar, the Gnomic poet ; et *même journal* (octobre 1898). VI. The Naladi nânnûrru and the later tamil Gnomic poetry (Nânmaṇikkaḍigei, Tirikaḍugam, Êlâdi, Nannerri, Çiru-panja-mûlam, Pajamoji, Aranerriçâram et Nîdinerrivilakkam), 12 p., gr. in-8° ; — l'*Indian Antiquary* : The 400 Lyrics, *Purra Nânnûrru*, 1900, 11 p., in-4° ; — le *Siddhânta deepikâ*, light of truth, de Madras; juin 1898, p. 17 : Purra Nânûrru ; novembre 1898, p. 140-142, et décembre 1898, p. 166-168 : Poets of tamil land. VI ; mars 1899, p. 227-228 ; avril 1899, p. 256-260 ; mai 1899, p. 273-276 ; juin 1899, p. 9-12 ; juillet 1899, p. 33-34 : Purra-porul venbâ mâlei ; novembre 1899, p. 116-118 : *leaves* from an old Indian's note-book (purra-nânurru ; the union bards) ; décembre 1899, p. 141-142, janv.-fév. 1900, p. 166, novembre 1900, p. 133-134 : purra-nânurru ; août 1901, p. 41-48 : the life and legends of Sundara-Murtti, article qui a été critiqué par l'éditeur dans le n° suivant (p. 67-72) et qui avait d'abord paru dans la *Revue de Linguistique*, 1903 (t. XXXIV, p. 222-239) ; — *The Indian Magazine and Review*, où je puis signaler depuis 1894, les articles suivants : 1894, p. 113-117, *Mânikkavâçagar's morning hymn in the. Çâiva temples* ; p. 585-589 : *The legend of the lowly devotee* ; p. 644-658 : *Leaves from at old Indian's note-book : the Çaiva-guru* ; 1895, p. 91-99 : *Ethics of mo-*

dern hinduism, citations des Kural de Tiruvalluvar; p. 241-247, *Leaves from an old Indian's note-book : the Fye-Devotee*; p. 358-363, *Leaves*, etc. : *the cowherd devotee*, the saint 'go to-morrow', Mûrtti nâyanar; p. 455-459, *leaves*, etc. : the washerman devotee, the young brahman cowherd; 1896, p. 12-15, *leaves*, etc. : the mother of Kareikkâl; 1897, p. 475-479, *the lay of the jewelled anklet* (Silappadigâram); p. 525-529, *leaves*, etc. : *Avvai*, the poetess; p. 569-573, p. 626-628 : the *Çûlâmaṇi*; p. 626-628 : *the purra-nânnûrru*; 1898, p. 156-175, a tamil translation of Paradise lost; p. 157-158, p. 260-262; 1899, p. 66-68, 101-103, 172-174, 263-268; 1900, p. 188-190, the *purra-nân nûrru*; 1899, p. 63-66, compte rendu de *the Madras Review*; 1900, p. 184-186, compte rendu d'un livre de vers, *Tani pasura togei*; 1904, p. 52, sonnet traduit du tamoul; 1906, p. 103-106, compte rendu des biographies de douze principaux poètes tamouls (livre qui vient de paraître à Madras).

Un compte rendu du *Tiruvâçagam* par M. C. Innes a paru dans l'*Indian Magazine and Review* (t. XXXVI, 2 décembre 1900, p. 319-323) et a été reproduit dans le n° de février 1901 du *Siddhânta Deepikâ*, p. 206-208; dans le n° suivant (nov. 1901) du même journal, a paru un petit poème tamoul du pandit S. Sanavana-pillay sur l'importance de cet ouvrage; le n° de mai, p. 275, 276 et 278, reproduisait les comptes rendus du *Madras Mail* (2 mai), du *Madras Standard*

(10 mai) et du *Madras Times* (28 mai). En avril 1901, p. 258, le journal avait reproduit le compliment tamoul, un quatrain de la mesure *viruttam*, que j'avais adressé à cette occasion à M. Pope.

Pour la Noël de 1904, trente-sept membres de la colonie tamoule de Rangoon, anciens élèves de M. Pope au séminaire de Sawyerpuram dans le Tinneveli, lui ont envoyé une adresse de reconnaissance, avec un chèque de mille roupies (1.765 fr.); un article sur ce témoignage spontané de vénération, signé W. M. W., a paru dans la *Wednesday Review* de Trichenapally et a été reproduit dans l'*Indian Magazine and Review* d'avril 1905 (p. 107-108). En juin 1906, le même savant a été l'objet d'une autre manifestation dont un journal anglais rendait compte en ces termes : « The veteran scholar, Dr. G. U. Pope, who was presented by Mr. John Morley with the triennal gold medal for Oriental scholarship given by the Royal Asiatic Society, made a touching response to the compliment paid him by the Secretary for India. Dr. Pope said that more than 60 years ago, speaking to a man in South India, he said, " I am going to live for Tamil; it shall be my great study; your people shall be my people, I hope that my God may be yours ". The man replied : " Sir, it is very delightful, but it means contempt and poverty ". He thought at the time of the beautiful picture in Dante of the saint who married poverty, and thinking of

those beautiful lines, he said : " No, if I give myself to that which it seems to me God has called me to study and to work in connection with, it will be its own reward, and if not He knows, and in His hands I place it ". So ever since it had been his great work, and he was bound to say that that day was the first occasion when that work had received anything like genuine public acknowledgment. He did not care much about such things, but really it went to his heart to see that medal; he was thankful for it—he hoped in no low spirit; but he felt that acknowledgment of one's work was good for oneself, good for the Tamil people, and good for those who made the acknowledgment ».

Dans la troisième livraison de son septième volume (juin 1906, p. 119-120), le *Siddhânta deepikâ* reproduit une lettre adressée de Londres le 20 avril dernier au journal *The Times of India*. Le correspondant annonce d'abord que la médaille triennale d'or, fondée par la Société Royale Asiatique a été décernée cette année au vénérable tamouliste d'Oxford et donne, à ce propos, une courte notice biographique sur l'éminent Scholar. Nous y apprenons que le Dr G.-U. Pope, né le 24 avril 1820, dans la Nouvelle-Écosse, fut élevé au collège d'Hoxton ; délégué pour exercer le ministère religieux dans l'Église Wesleyenne, il fut envoyé en 1839 dans le sud de l'Inde, dans le Tinnevely. Là, il se réunit à l'église anglicane et se

livra passionnément à l'étude du tamoul. Revenu en Angleterre en 1849 et attaché à l'évêque S. Wilberforce, il retourna dans l'Inde en 1851. Il résida successivement au Tanjaour, à Uttacamand et à Bangalore où il s'occupa surtout de l'éducation des Indigènes ; il fonda le collège de Tanjaour. Rentré définitivement à Oxford, en 1880, fait docteur en droit par l'archevêque de Cantorbéry et reçu docteur ès lettres (M. A.) par l'Université, il fut attaché comme chapelain au collège de Balliol et chargé d'enseigner le tamoul et le télinga aux aspirants au service civil de l'Inde. Il prépare en ce moment un dictionnaire tamoul-anglais qui sera, paraît-il, une refonte complète de celui de Winslow qui date de 1862 ; poète de talent, il a traduit en vers anglais plusieurs morceaux de Gœthe et de Victor Hugo. On annonce que le Gouvernement de la présidence de Madras vient de décider la publication de son Dictionnaire Tamoul-Anglais ; l'ouvrage serait tiré à 2.000 exemplaires ; le Gouvernement allouerait à cette publication un crédit de 30.000 roupies (50.000 fr.), payable en cinq annuités égales. Nous ne pouvons que souhaiter ardemment la réalisation de ce projet. L'âge avancé de notre savant maître lui permettra-t-il de mener à bonne fin ce travail et d'en voir l'impression achevée ? Sa verte vieillesse nous autorise à le supposer ; il a envoyé à tous ses amis, en guise de carte de nouvel an, une traduction en vers de deux courts

poèmes tamouls où il est dit que le monde dure parce qu'il est soutenu par la perpétuité des hommes de mérite : M. Pope n'est-il pas lui-même l'un des plus forts anneaux de cette chaîne ininterrompue ?

L'École des Langues orientales vivantes a commencé, en 1903, la publication d'une « Bibliothèque » destinée particulièrement à ses élèves. Le premier volume qui contient (iv)-xlvij-240 p., pet. in-8°, fort élégamment imprimé à l'Imprimerie Nationale, est un « Manuel de la langue tamoule » dont je suis l'auteur. Il comprend une introduction historique, une grammaire, des textes, un vocabulaire et divers appendices : un résumé grammatical, des traductions, des notions de prosodie, une notice bibliographique. J'ai cherché à faire surtout un livre méthodique et dégagé de tout empirisme. M. Paul Regnaud en a rendu compte dans la *Revue de Linguistique* (t. XXXVI, p. 365-367). Une critique attentive, quoique bienveillante, en a été faite, sous la signature de M. R. Handmann, dans la *Litterarisches centralblatt* du 1er octobre 1904.

J'ai traduit cet article dans la *Revue de Linguistique* du 15 janv. 1905, en y répondant comme il convenait. J'ai publié, par la même occasion, un petit *erratum*. Je crois avoir résolu quelques problèmes importants, ou du moins avoir proposé quelques explications heureuses. Ainsi, j'ai montré que le verbe primitif n'avait que deux temps, un passé caractérisé par

t (ou *d*), et un présent aoristique indiqué par *k* (ou *g*), d'où se sont développés plus tard le présent actuel en *kin'du* et le futur (incertain, éventuel, aoristique) en *kuv*, *b*, *p*; j'ai fait voir que le suffixe *ku* du datif, qu'on retrouve dans la dérivation verbale, doit avoir le sens général de « mouvement, déplacement, passage d'un lieu à un autre »; que le pronom de seconde personne se rattache au démonstratif prochain *i*, tandis que celui de première se rapporte au démonstratif éloigné, vague, imprévu, en *a*, etc. J'ai exposé en tamoul la première de ces propositions dans le journal de la Société de Maduré *Çentamij* (III, p. 185-186).

Ces propositions me semblent confirmées par l'étude générale des langues dravidiennes; ainsi, le signe du passé est *t* et *d* en tamoul, *d* en malayâla, *d* en canara, *t* en kudagu, *t* et *d* en tulu, *th* en toda, *d* ou *t* en kota, *t* en gondi, *da* en uraon. Je ne m'occupe pas pour le moment de la forme secondaire en *i* tamoul, télinga, canara, kudagu, *e* toda. Le présent est *kin'd'u* ou *kir'u* en tamoul, *kunnu* en malayâla, *cu* en telinga, *ut* ou *dap* en canara, *dep* en kudagu, *v* en tulu, *k* en toda, *ka* en uraon, *ke* en malto, *si* en kota, *s* en khond, *t* en gondi, tandis que le futur *k*, *g*, *v*, *b*, *p* en tamoul, *k* en gondi, se marque par *v* dans presque toutes les autres langues. Il est évident que le présent est indiqué par la gutturale, le passé par la dentale, et que la labiale est intervenue plus tard pour distinguer le futur. Cette gutturale du présent a-t-elle une parenté,

un rapport avec le suffixe du datif? En linguistique générale, la distinction des temps est marquée de bien des façons : par l'augment et le redoublement en indo-européen, par la position de l'élément sujet en sémite, par une nasalisation en basque, par des préfixes ou des suffixes dans d'autres idiomes.

Le travail le plus scientifique qui ait été fait sur les langues dravidiennes dans ces dernières années est celui de M. A. Ludwig dans les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences de Bohême : *Ueber die Verbalflexion der Dravidasprachen* (Prague, 1900, 15 p. in-8°). M. Ludwig, qui prend pour base d'observation le télinga, c'est-à-dire la plus harmonique mais la plus altérée des langues dravidiennes, conclut d'abord que la seconde personne est en *i*, signe du démonstratif prochain, et la troisième en *a*, démonstratif éloigné. Pour moi, cet *a* est aussi la caractéristique de la première personne. On pourrait se demander à cette occasion si la reconnaissance de la troisième personne n'est pas un fait secondaire et si, primitivement, comme le dualisme général semble l'indiquer, on ne distinguait exactement que la première et la seconde, le fait et le mouvement, le postulat et la relation, le point de départ et la direction ? On peut poser la même question à propos du duel et du pluriel : la première notion de pluralité est la distinction de un à deux, du moi à l'extérieur, qui est précisément celle de la première à la seconde per-

sonne. Je ne connais pas un autre travail de M. Ludwig, *on a phonetic peculiarity of Telugu and the term Dravidian* (Zeitschrift für Kunde des Morgenlandes, t. XVIII, p. 132-135).

Mon *Manuel* est cité, ainsi que l'un de mes articles de la *Revue de Linguistique* (celui sur les Anciens missionnaires Jésuites qui se sont occupés de la langue tamoule, t. XXXII, 1899, p. 101-146; XXXIII, 1900, p. 1-48; XXXV, 1902, p. 275-278 et XXXIX, 1907, p. 198-200) dans un très intéressant travail de M. Theodor Zachariae : *Indische Märchen aus den Lettres édifiantes et curieuses*, qu'on peut lire aux p. 129-149 de la *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde in Berlin* (1906, heft 2). M. Zacharias y reproduit plusieurs passages des lettres du P. Bouchet contenant un résumé de légendes indiennes du Pantchatantra, d'après la version tamoule, du Kadâçindâmani, et d'autres recueils de contes. Le P. Bouchet écrivait en 1714, c'est-à-dire avant que Beschi eût commencé ses publications. A propos de contes indiens, deux versions de la légende si connue et si variée du roi Vikramâditya, plusieurs fois réprimée d'ailleurs : 1° *Vikkiramàdittankadei*, avec images, Madras, 1904, in-8, viij-484-(ij) p., et 2° *Muppattiran dupadumeikadei* « conte des trente-deux poupées », Madras, in-8, 1906, 208 p. — Dans la *Revue de Linguistique* (t. XXXIII, 1904, p. 577-280), j'ai donné la traduction en prose d'un conte tamoul du *Kâdàmanjari*, « l'éléphant

et les aveugles » qui avait déjà été traduit par M. E. Ariel en 1847 dans le *Journal Asiatique*; mais j'ai accompagné ma traduction de deux imitations en vers publiées l'une à Biarritz en 1870 par un jeune Basque qu'une imagination maladive a conduit deux ans plus tard au suicide, Edmond Guibert; l'autre, par le fils d'un de nos plus puissants poètes d'aujourd'hui, poète lui-même, Jacques Richepin, mon élève à l'École des Langues orientales.

Parmi les travailleurs indigènes, deux noms sont à citer avant tout : ceux de G. V. Dâmôdaram-poullé et de C. V. Saminâda-aiyan. Une notice biographique complète sur le premier a paru, il y a quatre ans déjà, sous ce titre : « *The life of Rao Bahadur* G. W. Thamotharam Pillay, B.A., B.L., F.M.U., by T. A. Rajaruthnam-Pillay », *Madras*, V.N. Jubilee Press, 1902, pet. in-8°, (vj)-95-(xxij) p. et portrait. — Nous y apprenons que Dâmôdarampoullé, né à Jaffna le 12 septembre 1832, était l'aîné de sept enfants; leur père s'appelait Vayiravanâdapoullé; c'était un *pandit* qui avait épousé Pérundêvi-ammâl, fille de Mayilvâhana du même village (Çir'upitti, près de Puttûr). Après avoir commencé ses études avec son père, Dâmôdaram eut pour maître le célèbre Muttukumâranâvalar. Puis il apprit l'anglais à l'école de la Mission américaine; il entra, en octobre 1844, au Séminaire (École supérieure), fondé en 1824 à Jaffna par la même mission. Il en sortit, au bout de

huit années d'études, le 23 septembre 1852. Attaché, comme répétiteur, au Séminaire, il ne tarda pas à se rendre à Madras où le rév. Percival l'appelait pour lui confier la direction du journal tamoul *Din'avarttamân'i* « les affaires de chaque jour » ; il donna en même temps des leçons de tamoul à plusieurs Anglais éminents, notamment à MM. Pernal, Walter Elliot, Lawsington, qui le firent nommer professeur au Collège de la Présidence, à Madras. En 1857, il passa l'examen qu'on institua pour le professorat du Collège et fut l'un des trois candidats reçus. Bachelier ès arts, il fut promu à un emploi élevé dans l'administration de la comptabilité publique.

Il songea alors au mariage. Il épousa Valliyammai, cousine d'un de ses compagnons d'études; elle mourut après lui avoir donné deux enfants et il épousa en secondes noces, sa belle-sœur Nâgamuttammâl, en 1860. Il en eut six enfants, dont le premier mourut jeune; le second, Amirdalingampillei, très instruit, auteur d'un bon poème tamoul, fut enlevé par la maladie à vingt-six ans, en 1889; le troisième mourut à seize ans; le quatrième, Ajagasundarampillei vit encore. Le cinquième enfant fut une fille, Çivabâkkiyam, qui mourut, mariée, en 1896. Les deux enfants du premier mariage étaient morts peu après leur mère. De cette nombreuse famille, il ne reste donc que Ajagasundarampillei qui a épousé la fille du Dr Çidambarampillei et qui habite Maduré. Je ne reproduis pas

les autres détails que donne la brochure sur l'homme de bien qui nous occupe.

Il poursuivait d'ailleurs ses études tamoules et se mit à rechercher, à lire, à étudier les vieux ouvrages. De 1879 à 1900, il publia, avec préfaces et notes explicatives, plusieurs de ces intéressants monuments littéraires : la vieille grammaire *Tolkàppiyam* (1re partie en 1891, 2e partie en 1892, 3e partie en 1885, avec le commentaire de Natchinârkkiniya [1]; 2e partie, avec le commentaire de Çênavareiya [2] en 1886); le *Vîraçôjiyam* en 1881 et 1898; le *Taṇigeipurâna* en 1883, le *Kalittogei* en 1887, l'*Agapporul* d'Ir'eiyan'âr en 1899, l'*Ilakkaṇavilakkam* en 1889, le *Çûlâmaṇi* en 1889 et un résumé en prose de ce dernier poème en 1898 et 1900. Il avait préparé pour l'impression le recueil *Aganân'ûru* qui est resté inédit.

Il avait pris sa retraite en 1882, après vingt-cinq ans de service, pour se consacrer exclusivement à ses travaux littéraires. Cependant, de 1887 à 1889, il accepta d'être un des chefs du service judiciaire de la principauté de Pudukkôttei. Mais en 1889, il perdit un fils auquel il tenait beaucoup; aussi quitta-t-il ses fonctions pour se retirer à Jaffna, son pays natal. Il avait

1. On a découvert depuis que le commentaire de la 3e partie publié par Dâmôdâram n'est pas celui de Natchinârkkiniya. La publication de ce dernier a commencé en 1905 dans le Journal *Çentamij* de Maduré.

2. Il y a eu cinq commentateurs du *Tolkâvya*.

perdu sa seconde femme en 1882 ; il s'était remarié à Jaffna avec une femme de bonne famille, Sîtâlaksmî qui avait deux fils. Il revint à Pudukôttei qu'il quitta définitivement en 1890 pour s'établir à Madras. En 1895, on lui conféra le titre honorifique de *Rao Bahadûr*. Il tomba malade au commencement de 1900 et, malgré les soins éclairés de plusieurs praticiens et notamment du Dr Giffard, il succomba le mardi 1er janvier 1901, à neuf heures et demie du matin. La notice biographique se termine par un recueil de pièces de vers composées en son honneur par la plupart des savants et des poètes du pays.

Les noms de ce travailleur, de ses femmes, de ses enfants, indiquent suffisamment qu'il n'était pas chrétien.

Les publications de Dâmôdarampoullé sont intéressantes et faites avec soin, mais elles ne sont pas aussi bien présentées au lecteur que celles de Sâminâdaaiyer. Ses préfaces sont pourtant très attachantes et elles ont un cachet personnel qui séduit et attire. Je ne connais par exemple rien de mieux senti ni de plus émouvant que le récit, dans les avant-propos du *Kalittogei* et du *Çûlâmaṇi*, de ses efforts pour se procurer des manuscrits de ces deux vieux ouvrages : courses, lettres, visites, dépenses, voyages, rebuffades, refus, rien ne lui fut épargné. Sur huit manuscrits du *Çûlâmaṇi*, l'un disparut avant qu'il eût pu en prendre connaissance; deux autres n'étaient que des copies

modernes d'un des cinq derniers. Quant au *Kalittogei*, ce fut plus pénible encore; l'impression dut être recommencée deux fois; la découverte d'un manuscrit permit d'utiliser des fragments regardés comme sans valeur ; l'épisode le plus touchant, c'est le voyage du patient éditeur à Goudelour et à Pondichéry où il avait vu deux manuscrits complets, de longues années auparavant. Les propriétaires des manuscrits étaient morts, et celui de Goudelour demeura introuvable ; celui de Pondichéry, au contraire, était encore entre les mains du gendre de l'ancien possesseur, mais, oublié dans un coin, il était dans un état pitoyable. Par bonheur, il était encore entier et contenait une partie de l'ouvrage que l'on n'avait pu reconstituer jusque-là.

Les publications de C. V. Sâminâdan sont tout aussi intéressantes, mais peut-être mieux entendues. Elles sont accompagnées de notices historiques, littéraires et biographiques, de résumés en prose, de vocabulaires des expressions difficiles, de tables des citations, de noms propres, etc. Jusqu'à présent, elles sont au nombre de huit : les trois grands poèmes classiques, *Çindâmaṇi*, *Çilappadigâram*, *Maṇimêgalei*; les dix chants célèbres *Pattuppâṭṭu*, le recueil des poèmes de guerre *Pur'anânûru*, le traité didactique *Pur'apporul-venbâmâlei*, les vers amoureux *Ainkur'unûr'u* et les strophes belliqueuses *Padit't'upattu*.

Le savant C. V. Sâminâda-aiyer, qui est aujour-

d'hui professeur supérieur de tamoul au Collège de la Présidence, à Madras, vient d'être honoré par le Gouvernement anglais du titre de *Mahâmahôpadhyâya* le « grand maître supérieur (?) ». Il acquiert d'ailleurs chaque jour de nouveaux titres à la reconnaissance de ses compatriotes et à l'admiration du monde savant. Il recherche toujours, avec une ardeur jamais lassée, les vieux poèmes tamouls et les publie avec un soin patient et méticuleux. Il vient de nous donner (*Madras*, 1906, in-8°, (iv)-68-333-(ij) p.) une ancienne version de la légende de Maduré, connue sous le nom de *Tiruvileiyâdal* « le jeu sacré (de Çiva) » : c'est un poème en 64 chants et 1.753 strophes (7.012 vers), composé par un ascète appelé ou plutôt surnommé *Perumpat't'apuliyûrnambi* « notre frère très affectionné de la ville du tigre » ; mais le savant éditeur y a joint, à son habitude, des appendices qui augmentent singulièrement la valeur de l'ouvrage : préface, liste des ouvrages cités et consultés, notice sur l'auteur, étude littéraire et historique du poème, variantes, références, vocabulaire de mots difficiles, corrections, commentaire sommaire, etc. Le travail de l'éditeur et l'édition sont au-dessus de tout éloge. Espérons qu'il pourra nous faire connaître d'autres ouvrages qui ne nous ont été conservés que par de rares manuscrits échappés à la négligence, à l'oubli, au vandalisme et à la mort.

La mort a également emporté, en 1902, un tra-

vailleur indien distingué, professeur au Collège de la Présidence, à Madras, Sêshagiri sâstri, qui était chargé de l'organisation d'une Bibliothèque de manuscrits. Dans ce but, il avait fait plusieurs tournées dans le pays et recueilli de nombreux ouvrages, dont beaucoup sont peu connus et n'ont pas encore été imprimés. Il a publié deux volumes résumant ses premières recherches : I. *Report on a search for sanskrit and tamil manuscripts* for the year 1896-97. *Madras*, Government press, 1898, in-8°, xxxij-281 p.; II. *Report*... for the year 1893-94, xxxij-359 p. Ces rapports contiennent la liste des manuscrits rapportés, des notices sur chacun d'eux et sur leurs auteurs, des citations et des extraits, et enfin des index alphabétiques. Nous y apprenons, entre autres choses, que l'auteur préparait une édition soignée du célèbre traité de prosodie *Yâpparungalam*, avec l'ancien commentaire. Cet important ouvrage n'a jamais été imprimé. Qu'est devenu le travail de Sêshagiri sâstri ? Il avait publié en 1884 (Christian Knowledge Society Press, in-8°, (vj)-xix-xxxi-xl-207-4 p.), un ouvrage de linguistique *Notes on Aryan and Dravidian philology*, où, à côté d'observations utiles et de remarques pleines de sagacité, il y a trop d'hypothèses aventureuses et de propositions inadmissibles.

En 1897, il fit paraître une très intéressante brochure, *Essay on tamil literature* (Madras, pet. in-8°, v-60 p.) qui semble avoir donné le signal de longues

discussions et qui a provoqué la publication de beaucoup d'écrits sur la matière. Outre de nombreux articles de journaux, je citerai les brochures de S. Krishnaswami Aiyangar : *Some points in tamil literary history* (Ernakulam, 1904, 8 p., extrait de la *Malabar Quaterly Review*), *The age of Nammâlvâr* (5 p.), *Kamban and Jayankondân* (6 p.), *The third tamil Sangam* (4 p.), *the Augustan age of tamil literature* (27 p.); *Some milestones in the History of tamil literature*, par feu Sundaram Pillay ; *The age of Manikka Vachagar* (Madras, 1899, (iv)-iv-119 p. in-12), par S.-A. Tirumalai-Kolundu-Pillai ; une critique de M. L.-C. Innes : *the age of Manikkavâçagar* (15 p., extrait de l'*Asiatic Quarterly Review*, avril 1902) dont je me suis occupé dans la *Revue de Linguistiqne* de 1902, p. 339-344 et une réponse du Pandit R. S. Vedachalam (Madras, 9 p.) ; une *History of the tamil language*, par V. S. Suryanârâyanasâstri (Madras, G.-A. Natesan and C°, 1903, 12-xvj-155 p. pet. in-8°) tout en tamoul ; et l'ouvrage, plus important, dont voici le titre : « *The Tamils fifteen years ago*, par V. Kanakasaahai (*Madras*, Higginbotham and C°, 1904, in-8°, xij-240-xxv p.) » ; c'est un travail très intéressant, plein de références et de citations des vieux poèmes encore peu connus, mais il pèche par sa base, par son point de départ. Au lieu de dix-huit siècles, l'auteur aurait parlé de dix ou douze, sa thèse aurait été admissible et ses indications peu contestables. Le même défaut gâte

une très remarquable étude de V. S. Chengalvarayapillai, *History of the tamil prose literature* (Madras, impr. du *Memorial*, 1904, in-8°, 54-(ij) p. et un tableau). Il y passe en revue les différents auteurs tamouls qui ont écrit en prose, depuis les vieux commentateurs jusqu'aux vulgarisateurs contemporains. Nous y trouvons d'intéressants détails sur les usages et les coutumes du pays, les principaux ouvrages classiques et les écrivains des derniers siècles. Pourquoi faut-il, à ce propos, que certaines erreurs se répètent sans cesse ? Beschi, par exemple, n'a jamais été Divan de Candâ-Çâhib, et il est mort à Ambalacatte le 4 février 1767. Quoi qu'il en soit, ces théories sur l'antiquité de la littérature tamoule sont très discutables ; elles sont évidemment séduisantes, mais, hélas! la littérature tamoule n'existe pas indépendamment du sanskrit et de la culture sanskrite ; l'écriture n'a été connue dans le *Drâvida* qu'au IIIe siècle de notre ère, et les Dravidiens du Ier siècle n'étaient évidemment point encore ceux dont on nous offre un si attrayant tableau. C'est une habitude malheureuse des écrivains appartenant à des races secondaires, si j'ose m'exprimer ainsi, de nier leur évolution et de vouloir que leurs ancêtres aient eu du premier coup une mentalité supérieure. Ce qu'il faut chercher dans les vieux poèmes, dans les traditions, dans le mécanisme naturel du langage, c'est la trace de l'état original, primitif, quelque imparfait, quelque inférieur

qu'il puisse être. D'ailleurs le livre du savant écrivain est fait avec une certaine légèreté : Beschi n'était ni Portugais ni docteur ; les privilèges des Juifs de Cochin ne sont pas du IIe siècle après J.-C., mais du VIIIe ; les Pallavas qui gouvernaient une partie du pays tamoul sont presque oubliés, etc. Et puis, quelle singulière manie d'écrire les noms indiens moitié à l'anglaise, moitié au hasard, sans tenir compte de l'étymologie ou de la prononciation : *Kalith-thokai*, *Paddinap-palai*, *Pathirruppattu* pour *Kalittogei*, *Pattinappâlei*, *Padittuppattu* par exemple. Les références aux vieux classiques occidentaux sont faites de seconde main et sont souvent discutables.

Tout dernièrement, la question a été reprise par K. G. Sesha-Aiyar dans la *Malabar Quaterly Review* (t. VI, n° 2, sept. 1907, p. 138-151) : *an inquiry into the date of Manikka Vâçagar* (1er article). J'y répondrai prochainement, mais je puis dire aujourd'hui que les savants Indiens qui ont discuté l'âge des grands saints du çivaïsme ont un peu trop corrigé l'histoire positive. Il paraît démontré aujourd'hui que Mânikkavâçagar n'a pu vivre qu'au milieu environ du IXe siècle.

Les Pallavas, dont je parlais tout à l'heure, occupaient encore au IXe siècle le nord du Tanjaour, et le territoire actuel de Pondichéry faisait partie de leur domaine. En 1878, un jeune magistrat, M. Jules Delafon, découvrit à Bahour cinq plaques de bronze con-

tenant un acte de donation de trois villages par le roi Nrpatûngavarmâ, qui a dû régner vers l'an 850 de J.-C., au collège de savants installé à Bahour. Ce document, envoyé en France, avait été égaré ; j'ai eu la bonne fortune de le retrouver en décembre 1904 et de le publier avec une transcription, une traduction et des notes, aux p. 209-263 du volume qu'a fait paraître l'École des langues orientales à l'occasion de la réunion à Alger, en avril 1905, du Congrès des Orientalistes. Comme il est d'usage, le dispositif tamoul est précédé d'un prologue poétique sanskrit. Certaines parties de ce document sont d'une lecture difficile et douteuse, mais comme il est déposé à la Bibliothèque Nationale et est devenu par suite accessible à tous, j'ai l'espoir que les savants compétents ne tarderont pas à compléter et à rectifier mes lectures et mes traductions. M. E. Hultzsch voudra sans doute insérer cette inscription dans un des premiers fascicules de ses *South Indian Inscriptions* (sanskrit et tamoul) : la seconde partie du tome III (in-4°, p. 121-219) a paru en 1903. J'en ai rendu compte dans la *Revue de Linguistique* en 1905 (t, XXXVIII, p. 81-83).

Ce précieux recueil est pour ainsi dire complété par les rapports annuels de l'Épigraphiste officiel du Gouvernement de Madras. M. E. Hultzsch, et depuis son départ en 1904 (il est devenu Professeur de sanskrit à Halle), par Ry. V. Venkayya. J'ai sous les

yeux les rapports de 1901 à 1907 (Pet. in-fol.: 1901, 29 p.; 1902, 25 p.; 1903, 27 p.; 1904, 53 p.; 1905, 63 p.; 1906, 87 p, ; et 1907, 91 p.). Ces rapports ne rendent pas compte seulement de l'état des travaux du service épigraphique; outre la liste complète et détaillée des inscriptions et des documents découverts et copiés ou recueillis, ils résument les principanx faits exposés par ces documents et ces inscriptions et constituent ainsi une source très importante d'informations pour l'histoire du sud de l'Inde.

Ces inscriptions, gravées sur les murs des pagodes sont, avec les actes royaux sur plaques de bronze, les documents historiques les plus authentiques et les plus sûrs du sud de l'Inde. Car les Indiens n'ont pas le sens historique; leur chronologie est toujours vague et confuse, et leurs traditions se mêlent trop souvent de légendes, d'hypothèses et de récits où l'imagination joue le rôle principal.

Les Dravidiens formaient évidemment des groupes isolés de populations illettrées, rudes et incultes, et la conquête pacifique du pays par les Aryas a dû s'opérer graduellement, à la suite du mouvement d'expansion causé par la propagande bouddhiste et par la réaction brahmanique postérieure. Des royaumes se sont formés où les soldats et les prêtres, les kchatriyas et les brahmes, occupaient les villes; des pagodes se construisirent, des villages de prêtres s'organisèrent; les agriculteurs de la campagne gardèrent

leur autonomie, à la condition de payer, en nature, des redevances et des impôts parfois fort élevés. C'est par les marchands que l'*intercourse* des immigrants et des indigènes s'établit, et c'est grâce à eux que les idiomes du pays furent écrits et cultivés, et qu'il se développa des littératures méridionales. Ce mouvement ne remonte certainement pas au delà du IIIe ou du IVe siècle de notre ère. Dans cette évolution, la religion a vraisemblablement la plus grande part. Le bouddhisme céda vite la place au brahmanisme qui, sous la forme du çivaïsme, s'incorpora presque tous les vieux cultes naturalistes primitifs des pays; puis il y eut la période jainiste, le retour offensif sur les côtes indo-orientales des bouddhistes de Ceylan, le triomphe du Çivaïsme, l'influence restreinte mais réelle du Vichnouvisme réformé, l'arrivée des Musulmans et le débarquement des Européens.

On peut citer déjà de bonnes études historiques, par exemple deux brochures de S. Kaishnaswami-Ayangar : *The Chola Ascendency in Southern India*, Madras, 1902 (15 p., gr. in-8°, Extrait de la *Madras Review*); *The Making of Mysore*, a lecture delivered before the South-Indian Association, Madras, 1905, 33 p. pet. in-8°; *Struggle for Empire in South India* (entre les Çôjas et leurs rivaux, il y a huit siècles, conférence faite à Maissour et publiée dans la *Mysore Review*, 118 p. gr. in-8°); *Two empires towards their fall* (les Çôjas et les Calukyas, 32 p. et un tableau, 1906, in-8°).

En ce qui concerne l'histoire des Français dans l'Inde, il faut signaler un ouvrage capital qui formera plusieurs volumes, dont le premier vient de paraître : « *The private diary of Ananda Ranga pillai*, dubash to J. F. Dupleix... Translated from the tamil and edited by Sir J.-F. PRICE and K. RANGOSARI. Vol. I. *Madras*, Gov. Press, 1905. — In-8°, xlij-445 p. et un portrait. » L'original tamoul est encore inédit.

Le 21 novembre 1844 débarquait à Pondichéry un jeune commissaire de la marine, Édouard Ariel, qui avait suivi les cours d'Eug. Burnouf à Paris et qui avait demandé à être envoyé dans l'Inde pour y continuer ses études. Il ne tarda pas à apprendre à fond et le sanskrit et le tamoul ; il réunit bientôt une fort belle collection de livres et de manuscrits. Au cours de ses recherches, il découvrit, dans une maison de la ville noire, de très importants documents, fort intéressants pour l'histoire des Français dans l'Inde, qu'il fit copier. Cette copie, conservée aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, à Paris, forme seize volumes grand in-folio. Onze de ces volumes (n°s 144 à 154) [1] contiennent le journal d'Anandarangappoullé, courtier, c'est-à-dire agent général, de la Compagnie des

1. En 1900, un nouveau volume fut découvert à Pondichéry et une copie en fut envoyée par les soins de M. A. Bourgoin, conservateur de la Bibliothèque et des Archives de l'Inde française, à la Bibliothèque nationale, où elle a reçu le n° 154 *bis*.

Indes, qui embrasse une période de 25 ans, de 1736 à 1761. C'est l'époque la plus importante de l'histoire moderne de l'Inde.

Un autre jeune fonctionnaire de Pondichéry, M. Arthur Gallois-Montbrun, signala ce journal dans une petite brochure qu'il publia en 1847. En 1870, à l'occasion de l'érection de la statue de Dupleix à Pondichéry, M. F.-N. Laude, Procureur Général, fit paraître des extraits de ce journal relatifs au siège de 1748, traduits en français par ses ordres : mais cette traduction est assez médiocre et incomplète. En 1889, j'en ai traduit quelques passages dans un volume publié par l'École des langues orientales à l'occasion du Congrès des Orientalistes de Stockholm ; en 1894, j'ai publié un volume intitulé *Les Français dans l'Inde*, qui contient la traduction de plusieurs morceaux du journal, de 1736 à 1748. J'ai donné un spécimen du texte dans mon *Manuel de la langue tamoule* publié en 1903. On trouve de tout dans ce journal : des histoires de famille, des *cancans*, des conversations, des observations, des détails de commerce, etc.

Aujourd'hui, le gouvernement anglais a prescrit la publication complète de ce mémorial. Le premier volume est fort élégamment imprimé, avec des sommaires en marges, un index alphabétique à la fin, une table analytique des chapitres entre lesquels on a divisé le journal, une fort intéressante introduction et deux appendices. En regard du titre est la repro-

duction photographique d'un portrait — œuvre évidemment d'un artiste médiocre — conservé dans la famille d'Anandarangappoullé. La traduction m'a paru exacte et fidèle ; elle est éclairée de temps en temps par quelques notes discrètes. Mais j'ai pu constater que la copie de Paris, exécutée il y a déjà cinquante ou soixante ans sur des originaux mieux conservés, pourrait combler certaines lacunes de la copie dont s'est servi M. Price.

Le premier appendice traite du nom *Maçukkarei* par lequel l'auteur désigne Bourbon et Maurice ; M. Price adopte ma traduction « Mascareigne » ; c'est que, à l'époque, on disait, en parlant de ces deux îles : « les Mascareignes » ou simplement « les îles » ; Mascareigne était d'ailleurs le nom primitif de Bourbon.

M. Price paraît désireux de savoir quelle est exactement la consistance de la copie Ariel (Bibliothèque nationale). Après l'addition du ms. supplémentaire nº 154 *bis* qui a été copié par les soins de M. A. Bourgoin, Conservateur de la Bibliothèque de Pondichéry, sur un registre nouveau découvert en 1900, le manuscrit va du 6 septembre 1736 au 12 juillet 1761 [1], et présente les lacunes suivantes : du 25 novembre 1748 au 24 juin 1749, du 20 décembre 1750 au 15 avril

1. Anandarangappoullé mourut le 12 janvier 1761, trois jours avant la capitulation de Pondichéry.

1751, du 7 mars au 23 avril 1752, du 10 décembre 1753 au 3 septembre 1754, du 23 septembre 1758 au 4 janvier 1759 et du 12 mars au 9 avril 1759.

J'ai rendu compte de ce volume dans le *Journal Asiatique* (Xe série, t. VII, 1906, p. 328-330) et j'en ai reparlé dans la *Malabar Quaterly Review* de septembre 1906 (t. V, p. 212-216). Ces deux articles ont été reproduits dans la *Revue de Linguistique* (t. XXXIX, p. 68-70 et t. XL, p. 35-42). Un article lui a été dernièrement consacré dans la *Siddhânta Deepikâ* (t. VIII, p. 164-168) par un critique qui risque « Senex » et qui annonce en même temps l'apparition du second volume; je ne l'ai pas encore reçu.

Pour en revenir aux travaux plus proprement linguistiques, je rappellerai que la grammaire indigène la plus connue, la plus en usage, la plus souvent réimprimée, commentée, traduite, est le *Nan'n'ûl* de l'ascète Jâina Pavananti, livre, ainsi que l'a fait observer M. G. U. Pope, relativement moderne. Un pandit de Jaffna, A. Muttuttambipillei, vient d'en commencer une nouvelle édition : *Nannool made easy*, 1re partie (phonétique), Jaffna, 1904, iv-197 p. in-8°. L'ouvrage est disposé par questions et réponses, en forme de catéchisme; il est élégamment imprimé et très joliment cartonné à l'anglaise.

Une lacune importante de la lexicographie tamoule sera comblée quand aura paru le dictionnaire tamoul

de C. V. Kadirâvêt'poullé, dont la première livraison, comprenant la seule lettre *a*, a été publiée à Jafina, chez S. Ragunath and C°, en 1904 (in-4° de x-335 p. à trois colonnes). Tout en tamoul, il donne les diverses significations de chaque mot, précisées par des citations d'ouvrages anciens et modernes, la forme originale des mots d'emprunt, des références aux dictionnaires européens, etc.

Les ouvrages de vulgarisation se multiplient d'ailleurs.

En 1901, Kuppusâmimudaliar, secrétaire du *Dravidian research Institute* de Madras, a commencé la publication d'un abrégé en prose du Mahâbhârata, d'après le résumé anglais de Miss Annie Besant. L'ouvrage doit avoir trois volumes ; les deux premiers ont seuls encore paru : *Bâradasâram*, Madras, impr. de la Minerva ; I. 1901, (ij)-vij-156-8 p. ; II. 1902, (ij)-vij, p. 153-292, et 8-14 p., pet. in-8°.

V. Kuppuswami-mudaliyâr a aussi publié à Madras (Ripon press, 1903, in-8°, (ij)-17-5-iv-379-4 p.) une nouvelle édition anglo-tamoule du *Nâladiyâr*. Le titre et l'introduction sont en anglais ; le texte et le commentaire tamouls sont accompagnés d'une traduction en prose de chaque quatrain. Dans son introduction, le savant éditeur traite la question de l'origine et des dates principales de la littérature tamoule.

Les méthodes d'enseignement ont fait d'immenses progrès depuis vingt ans et les bons livres à l'usage

des enfants se multiplient dans tous les pays. Partout, on cherche à leur rendre l'étude agréable et facile. A Madras, un savant Pandit, professeur à l'École supérieure de Vepery, vient de publier, à la librairie C. Coomaraswmy Naidu et fils, un cours complet de lecture et d'éducation, en dix brochures successivement progressives, qui me paraissent ne laisser rien à désirer. Elles commencent à l'alphabet et vont jusqu'aux extraits des poètes les plus anciens, les plus difficiles et les plus renommés : 1. *Infant Primer*, 40 p. ; 2. *First reader*, 64 p. ; 3. *Second*, 80 p. ; 4. *Third*, 96 p. et 8 p. d'écriture ; 5. *Fourth*, 112 p. et 8 p. de manuscrit ; 6. *Fifth*, 120 p. ; 7. *Sixth*, 136 p. ; 8. *Seventh*, 136 p. ; 9. *Eighth* (n'a pas encore paru) ; 10. *Ninth*, 167 p. On ne peut que louer le zèle, le dévouement et le talent de l'auteur.

En 1904, M. S. Purnalingam-pillay a fait paraître à Madras (234 p. in-8°) son *Primer of tamil literature*. Deux ans auparavant, R. Venkata-Aiyar avait publié à Cumbaconam un *Manual of translation from tamil into english* (120 p.). Je n'ai pas vu ces deux ouvrages.

T. A. Swâminâtha Aiyer a donné, en 1904, à Madras (232 p. in-8°) : « *The English and Tamil Standard vocabulary*, containing over 12800 words ». D'autre part, M. R. Velayudam a fait paraître à Colombo deux vocabulaires, l'un anglais-tamoul, en 28 p., et l'autre tamoul-singalais, en 16 p. ; ils sont

datés de 1903. En 1900, on avait eu le *Tamil-English dictionary* de MM. D. Dunnc et F. J. Subawakiampillay (Jaffna, Roman Catholic Mission Press, 408 p. in-8°). En 1901, une nouvelle édition révisée de l'*English-tamil dictionary* de P.-A. Percival, avait vu le jour à Madras (496 p. in-8°),

La librairie G. Marlborough and C°, de Londres, a entrepris sous le titre de *self-taught*, la publication d'une série de grammaires simplifiées et de vocabulaires usuels. En 1906, a paru dans cette collection une *Grammaire tamoule*, et en 1907 un vocabulaire, pardon M. da Zilva Wickremasinghe, I. 120 et II. 96 p. pet. in-8°. La grammaire, suivie de textes et d'exercices, n'est point du tout mal faite, et il semblerait que l'auteur s'est quelquefois inspiré de mon livre et de mes idées. Le système transcriptif est excellent, mais on y a joint une indication de la prononciation pour les Anglais, qui produit l'effet le plus baroque : *inthu* pour *inda*, *kongjum* pour *konjam*, *vayndahm* pour *vêṇḍâm*, *shuvay* pour *çuvei*, etc. Je dois rappeler à ce propos que, dans la *Revue de Linguistique* de 1899 (t. XXXII, p. 309 et ss.), j'ai cité sous le titre « prononciation hollandaise du tamoul » quelques phrases transcrites d'une façon toute particulière il y a un siècle par Haafner dans ses curieux ouvrages.

Parmi d'autres publications récentes, on peut citer, en 1900, une traduction en prose tamoule des *Sentences de Bartrhari*, par K. S. Gôbalâcâri (Madras,

in-8°, première partie, 66 p.); le *Vinâyaka Bhârgavapurâna*, en prose, par T. Muttusamimudali (818 p.). On a également traduit en tamoul les principales œuvres de Shakespeare : Macbeth, Othello, Roselinde, Cymbeline, notamment. J'ai sous les yeux une de ces traductions : *Vênis varttagan'* (le marchand de Venise), par S.-V. Kallappirân' pillai, *Madras*, imp. Minerva, 1904, pet. in-8, XXVI-169-14 p. Cela fait toujours un effet singulier de voir les noms anglais si étrangement transcrits : *Jânas* (Janus), *Skâtlaṇḍu* (Scotland), *Erkkulîs* (Hercules), *Sâilâk* (Shylok), *Rômankâdalik* (Roman catholic), *Tisbi* (Thisbe), etc.

Le même éditeur a publié d'ailleurs des œuvres originales, par exemple, le *Çêyûrmurugan'pilleittamij* (poème de l'enfance du Subrahmanya de Çêyûr), par Virarâgavamudaliyâr (1902, pet. in-8° (10)-88 p.).

Un certain nombre de travailleurs indigènes ont organisé, en mai 1904, à Madras, un *Literary Bureau*, présidé par le juge S. Subrahmanya-aiyas ; le secrétaire est K.-C. Duraisâmi. Ils se proposent d'entretenir l'étude de la langue et des choses du pays, de publier d'anciens ouvrages inédits, de fournir des copies de manuscrits rares, de mettre en rapport les savants entre eux. Ils ont divisé leur *Bureau* en six *départements* (Éditions, Traductions, Journaux, Agence de renseignements, Copies, Agence générale). Il y a deux sortes de membres, ceux qui paient une cotisation de dix roupies (16 fr. 70) qui

ont droit à toute les publications du Bureau et ceux qui paient seulement deux roupies (3 fr. 40) auxquels ont fait des prix de faveur. Ils ont pris pour organe le *Djñâna bodhini*, dirigé par S. Purnalingampillai, qui en est à sa huitième année. Le « magazine », tout en tamoul, imprimé par MM. Thompson and C°, a la couverture et le sommaire du contenu des numéros en anglais; il paraît mensuellement, par fascicules de 60 pages. Il contient de fort intéressants articles de littérature, d'histoire, de critique, de vulgarisation scientifique. En dehors de ce journal, on a bien voulu m'adresser quelques-unes des publications du *Bureau* : la vie du T. R. A. Tambuchettiyâr. avec portrait, par K. C. Duraisâmi (pet. in-12, p. 145-174); la vie de Vêdâtrîçadaçamudaliyâr « the grand old man of Travancor », avec portrait, par le même (49 p.); la légende de Haricandra, en prose, par Kâ. Râ. Nâmaçivâyamudaliyâr (44 p.) et un premier traité élémentaire de chimie, avec figures dans le texte (68 p.).

Mais, en fait de journaux, il en existe ou il en a existé d'autres plus ou moins intéressants. En août 1906, a paru, à Jaffna, le premier numéro du Vaidigaçâivaparipâlini, l'organe de la « Société *Vaidigaçâivapâlana* » (28 p. in-8°), qui devait être adressé gratuitement, moyennant le remboursement des frais de poste, aux amateurs. Ce premier numéro contient un exposé de l'œuvre et du but de la Société. C'est

une publication religieuse et philosophique. Il convient d'en rapprocher le *Paradarsana*, journal philosophico-religieux qui paraît à Madras depuis 1904. On doit aussi mentionner tout spécialement le *Vivégaçindàmani*, dont le numéro de novembre 1903 est le septième (Cf. *Revue de Linguistique*, t. XXXVII, p. 86) du tome XII, magazine anglo-tamoul, consacré à la diffusion « de la vérité et du devoir ». Il a commencé en mai 1902. Un supplément spécial, *Godward Lo*, résume le but de la publication.

Un nouveau journal, le « *Çrî Vâṇî Vilasinî*, « *a tamil high class illustrated monthly* », a paru à *Srîrangam*, en 1905. A en juger par les deux premiers numéros (203 p. in-8°), il promet d'être aussi intéressant que bien fait. L'exécution typographique en est excellente, les illustrations nombreuses, les sujets traités intelligemment variés. Le premier numéro contient, entre autres, une vie de Çrî Çankarâtchârya, un saint personnage local; des vers à l'empereur-roi Édouard VII ; une étude sur la religion et la morale, un travail de théosophie, un drame hindou, la traduction d'une comédie de Shakespeare, une dissertation sur le tamoul à l'époque du bouddhisme, un petit traité d'astronomie, un roman et un article humoristique très suggestif, *an editor's holiday*, adapté du Bengali, sur le double courant, conservateur à outrance et rénovateur excessif qui paraît partager en ce moment la société hindoue. Le second numéro, outre

la suite de plusieurs de ces articles, parle de la guerre russo-japonaise, de l'économie domestique, de la littérature locale, etc.

Je n'aurai garde d'oublier la Société de bienfaisance *Anna Vaçanti Çangam*, qui publie un rapport annuel en tamoul et qui est placée sous le patronage de Miss Anna Besant, comme l'indique son nom.

Parmi les périodiques en forme de véritables journaux, je citerai le *Vijayakêçari* qui paraît trois fois par mois à Chellambron (Sidambaram) et qui est un journal d'informations locales; le *Çâivasiddhântabhânu*, qui fait de la philosophie religieuse à Jaffna et dont le premier numéro est daté du 13 mai 1904.

En 1901, je trouve deux revues, à la fois littéraires et philosophiques, l'*Ar'ivuvilakkam* « explication de la science » mensuelle, dirigée par S. Çivajñânadêçika, publiée à Nagercoil, et la *Jñânabhôdini*, éditée par Pûrnalingampillei, à Madras. De 1902 à 1904, j'ai reçu plusieurs numéros d'un autre *magazine* du même genre, imprimé à Madras, en tamoul, avec quelques pages d'anglais, *Yathàrta Bhaskerân or the sun of Truth*, dirigée par V. Muttukumaraswami, dont le format et l'aspect ont beaucoup varié pendant ces trois années.

En 1898, un professeur du *Christian College* de Madras, R. S. *Vêdâçalampillei*, de Nêgapatam, fonda sous le titre de *Siddhântajñânâbhôdam*, une revue qui a pris plus tard le nom de *Jñànaçâyaram* et qui, malgré quelques interruptions, durait encore en 1906.

Les collaborateurs de tous ces journaux se plaignent à bon droit de ne pas être suffisamment encouragés par le public dans la tâche qu'ils ont entreprise. C'est aussi ce que m'a écrit plus d'une fois le savant Munsif du district de Salem, J. M. Nallaswamipillei, qui dirige avec tant de talent le *Siddhânta-deepikâ or light of truth.* Cette remarquable revue paraît à Madras depuis le mois de juin 1897. La publication, qui avait cessé en mai 1903, a été reprise plus modestement en avril 1906. On ne peut que souhaiter longue vie et prospérité à cet excellent recueil, accessible à tous puisqu'il est écrit en anglais et qu'il a la collaboration de nombreux et éminents *scholars*, indiens et européens, parmi lesquels je citerai : MM. G. U. Pope, le P. G. Bartoli, C. Brito, L. C. Innes, V. Muttukumaraswami, A. Mahâdêvasâstri, R. Shanmugamudaliar, T. Virabhadramudaliar, S. W. Coomarasuami, D. Savariroyan, S. A. Tirumaleikojundupillei, etc. J'y ai écrit quelques petits articles : avril 1901, p. 258, col. 2, un quatrain en tamoul sur le Tiruvâtchaka du Dr Pope ; juin-juillet 1901, p. 30-31, *Some disputed points* et p. 31-32, sur le mouvement çivaïste (extrait de la *Revue de Linguistique*, t. XXXIV, 1901, p. 288-291, compte rendu de la traduction du *Çivajñânabôdham* par Nallasâmi) ; mai 1902, p. 193-198, *Some disputed points.* En juin-juillet 1901, p. 16-17, on y avait traduit le compte rendu de mes *Légendes bouddhistes et jâïnas*

qu'avait fait M. Paul Regnaud dans la *Revue de Linguistique* (t. XXXIV, p. 188-189). Le *Sidhânta-deepikâ* est extrêmement intéressant ; il contient des traductions du sanskrit et du tamoul, des notices sur de bons ouvrages trop peu connus, de nombreuses notices philologiques et grammaticales, et de magistrales discussions sur des points fort importants d'histoire, de littérature et de grammaire.

La *Malabar Quarterly Review*, dirigée à Ernakulam par un haut fonctionnaire de l'état de Cochin, C. V. Subrahmanya Aiyar, s'occupe surtout de l'histoire et de la littérature du sud de l'Inde. Elle a commencé à paraître en mars 1902, par livraisons tri-mensuelles de près de 200 p. J'y ai donné deux petites contributions, une note sur les deux vieux poèmes *Silappadigâram* et *Manimêgalei*, qui a paru dans le n° de septembre 1904 (p. 307-310) et une sorte de compte rendu de la traduction des Mémoires d'Anandarangappoullé, dont j'ai parlé plus haut, dans le n° de septembre 1906, p. 212-216.

Forcé par ses devoirs professionnels et par l'excès de ses occupations d'abandonner la direction de son journal, Subrahmanya Aiyar l'a confié à K. N. Sivarajan de Trivandrum, qui paraît vouloir y donner plus d'importance aux études littéraires, à partir du tome VI (juin 1907). Le n° de septembre contient (p. 115-131) une intéressante étude de E. S. W. Senâdirâya, qui est bien connu à Paris et à Lyon, sur

l'organisation antique du peuple tamoul d'après les vieux poèmes originaux.

The Educational Review, publiée à Madras en anglais depuis 1895, a publié de nombreux articles de littérature, de science et d'éducation par de savants indiens, des professeurs et des lettrés indigènes et européens. On trouve aussi beaucoup de travaux de premier ordre dans le *Christian College Magazine*, etc.

En 1901, s'est fondée à Maduré, sous la présidence de Pândittureidêvar, une Société pour l'étude du tamoul, qui a pris le nom de *Madura tamil çangam* (scr. *sanga* « assemblée »); elle a bien voulu m'admettre au nombre de ses membres qui étaient déjà près de cent en 1905. Elle dispose d'un budget de plus de 17.000 roupies, soit environ 30.000 francs. Les réunions annuelles ont lieu dans la seconde quinzaine de mai. Le but de la Société est de cultiver le tamoul et d'en favoriser l'étude par des publications, l'organisation de cours et de conférences, la formation d'une bibliothèque, des subventions aux étudiants, et enfin la publication d'un journal mensuel qui a commencé à paraître en 1902 (mois de Kârtigei, année Subakrt), sous le titre de *Çentamij* « pur » ou « beau tamoul ». Ce journal, dont chaque numéro a au moins une cinquantaine de pages, publie en appendices, par livraisons isolées, des ouvrages ou des commentaires encore inédits. D'autres ouvrages de même nature ont été d'ailleurs publiés

séparément. La liste de ces publications, déjà longue, embrasse la philosophie, la grammaire, la littérature ; je ne signalerai que les fragments conservés de deux vieilles épopées *Valeiyâbadi* et *Kuṇḍalagêçi*, plusieurs petits poèmes d'amour (*Aintinéiyaimbadu*, *Tineimâleinût't'aimbadu*), des petits traités grammaticaux, des traités scientifiques et le commentaire du célèbre *Natchinâ'rkkin'iyâr* sur la prosodie de *Tolkâvya*, car le commentaire donné par Dâmôdarampillei était celui d'un autre écrivain, comme je l'ai déjà dit plus haut. L'un des derniers appendices du *Çentamij* est le *Nariviruttam* « poème du renard », attribué à l'auteur du *Çindâmani*, Çrî-takcha-dēva, qui vivait il y a huit ou dix siècles ; c'est un de ces *tracts* philosophiques qu'on comptait en si grand nombre dans les couvents jâinas ou bouddhistes ; c'est un commentaire sur un conte populaire : un chasseur, en tuant un éléphant qui ravageait son champ, est piqué par un serpent qu'il a le temps de couper en deux avant de mourir. Survient un renard affamé qui, ravi de l'aubaine inespérée de provisions abondantes, commence par ronger la corde de l'arc du chasseur : la corde se détend et la flèche qui y était mise perce le renard au milieu de sa grande joie. Le journal contient d'ailleurs un grand nombre d'articles remarquables, un peu dans tous les genres. J'en ai fait un sur le futur en tamoul (III, p. 185).

Parmi les collaborateurs figurent les travailleurs

les plus éminents du pays, Çé. Vi. Râjagôbalâtchârya, A. Muttuttambippillei, Ganêçârya, Vêdaçalampillei, J. M. Nallaçâmiplllei, etc., et le premier de tous, le pândit Y. Çaminâdaiyar (Svâminâthârya) de Madras,

La dernière publication de l'Académie moderne de Maduré est une nouvelle édition, soigneusement corrigée et revisée, du *Mahâbhârata* de Villiputtûr (Maduré, 1907, gr. in-8°, 3-7-503-117-3-4-32 p.), avec introduction, explication des mots difficiles, index des faits particuliers, liste des noms propres, table des collectifs, ordre des chants, *erratum* et table alphabétique des strophes. L'édition est du savant Râ. Subrahmanyakavirâya de Çêt't'ûr. Peu avant, la *Sangam* avait imprimé un recueil de strophes morales choisies parmi les principaux ouvrages tamouls, anciens et modernes, *Pan'n'ût't'iraṭṭu*, in-8° de (ij)-248-29 p. (2e édition), recueil formé par le président-fondateur de la Société, Pândituraittêvar, et un traité de médecine par le savant praticien hindou Muttukkaruppillei, *Vâidyasârasangraha*, gr. in-8° de (ij)-3-550-4 p. Je dois indiquer à ce propos un livre très bien fait et très intéressant, publié à Pondichéry l'année dernière, *Mœurs médicales de l'Inde*, par le docteur Paramananda Mariadassou, in-8°, 170 p. et 27 planches photographiques. On ne peut reprocher à l'auteur que sa mauvaise orthographe indienne ; il a eu notamment le grand tort d'écrire tous les noms sanskrits dans leur déplorable transcription tamoule.

Le livre n'intéresse d'ailleurs que le sud de l'Inde ; on y trouve de bonnes observations personnelles et à la fin un bon lexique médico-botanique. J'ai rendu compte dans la *Revue de linguistique* (t. XXXVIII, 1905, p. 306-311) d'un autre ouvrage composé par un médecin de la marine, le Dr Gouzien, et imprimé à l'Imprimerie nationale (1905, gr. in-8°, xij-231 p.) : *Manuel français-anglais-tamoul* de conversation, à l'usage des médecins.

En 1906, j'ai donné (*Revue de linguistique*, t. XXXIX, p. 81-98) la traduction d'un poème tamoul sur la petite vérole et le vaccin. On a affirmé, et ce poème en serait une preuve, que les Indiens auraient connu le vaccin avant l'Europe et avant Jenner ; mais il faudrait pouvoir établir la date exacte de ce petit poème tamoul qui pourrait fort bien ne pas dater de plus d'un siècle.

Au moment où je corrige les épreuves de cette revue, je reçois les premiers numéros d'un nouveau journal, *The tamilian Antiquary*, publié à Trichenapally (imp. D' Siḷva and C°) par le Conseil de la *Tamilian Archaeological Society*. C'est un petit in-8° de 70 p., en anglais, qui contient cinq articles dont les titres sont pleins de promesses : 1° *The Bharata laud or Dravidian India*, par le Pandit D. Savariroyan ; 2° *The Solar and the Lunar races of India*, par V. J. Tambi-pilley ; 3° *Ode to Cheraman Udhiya Cheralalan* (du Pur'anânûr'u), par K. G. Sêçha Aiyar ;

4° *On the relations of the Pardavas and the Tamilian Kings*, et 5° *On the etymology of the words Chera and Kerala*, par D. Savariroyan. Mais que voilà donc beaucoup de sociétés littéraires et philologiques ! Tant mieux, si c'est pour le bien des études tamoules.

En dehors de ces *Revues*, il y aurait beaucoup de publications, de réimpressions, d'éditions nouvelles à signaler.

Un professeur distingué de Patcheiyappa, vient de faire paraître à Madras (imp. Chengalroya Naicker, (ij)-41 p. pet. in-8° carré) un ouvrage de morale très estimé, le *Nîtisâra* « essence de la justice », mais peu connu, parce que c'est un livre jainiste et qu'il en reste fort peu de copies manuscrites. On n'en connaissait guère que quelques strophes citées par divers écrivains postérieurs. L'auteur, qui s'appelle Mun'eippâdi, vivait, paraît-il, entre la dernière Académie de Maduré et Kamban, l'adaptateur de Râmâyaṇa, c'est-à-dire vers le XIIe siècle. L'ouvrage se compose de 225 strophes du mètre *veṇbâ* que le savant éditeur a classées par ordre de matières, tout en leur laissant leur numérotation originale. Par un rare et louable exemple d'abnégation, il déclare qu'il renoncera à tout privilège et supprimera même son édition si quelque autre travailleur peut mieux faire. Il reconnaît, en effet, que son œuvre est imparfaite, à cause surtout de la mauvaise volonté des Jâinas de Kântchipura qui ont absolument refusé de lui communique leurs manuscrits.

Vêdachalam, le savant professeur du Christian College de Madras, qui avait donné en 1902 une bonne édition du petit poème *Mulléippattu* (cf. *Revue de linguistique*, t. XXXVI, p. 376), a écrit dernièrement une bonne étude, détaillée et explicative, sur un vieux poème célèbre, *Pâttin'appâlei* (Madras, imp. du Mémorial, 1906, in-12, 8-80 p.), avec une courte préface et quelques notes en anglais.

Un poète chrétien, A. Vengadasuppu-poullé, professeur de tamoul au Collège Saint-Joseph de Bangalore, vient de faire paraître à Madras, sous le titre de *the Thumboo Sindhamani* (imp. Kalaratnakara, gr. in-8°, 8-xx-276-ij p.), la biographie en vers d'un personnage contemporain, Tambuchetty, qui fut le premier ministre du râjâ de Maissour. Le volume est fort bien imprimé, avec trois portraits du héros du poème pris en différents costumes et à diverses époques; il se compose de deux titres, en anglais et en tamoul ; d'une série d'approbations et d'éloges par de nombreux poètes, savants et hommes d'état du sud de l'Inde; d'une introduction avec résumé par l'éminent directeur du service de l'Instruction publique à Bangalore, S. Krichnassâmy-ayengâr; d'un abrégé en prose tamoule; du poème enfin qui se compose de douze chants en 950 strophes (3.720 vers) et d'un *erratum*. Les strophes sont une à une expliquées en prose. L'auteur a voulu faire un ouvrage parfait et il a pris pour modèles les vieux classiques,

surtout le Sindâmani. Tambuchetty était chrétien; né à Trichenapally en 1837, il entra d'abord dans une maison de commerce, puis devint comptable au quartier général de l'armée de Madras, agent du Conseil législatif, juge de district à Bellary, à Maissour, à Bangalore, et enfin premier ministre du Maissour après la mort du râjâ et sous la régence de la reine. Il prit sa retraite en 1903.

L'activité littéraire ne s'exerce pas seulement sur le territoire anglais. En 1895, S. R. M. Râmaçâmi-poullé, avait publié à Karikal l'histoire de la pagode principale de cette ville, sous le titre de *Kâreikkâl stala purânam* (ij-86 p. in-12). En 1906, T. Pourouchottama-poullé, directeur des études indigènes au Collège Calvé de Pondichéry, et fait paraître : « *Kâreikkâl ammeiyâr purânam*... (Histoire de la Dame de Karikal), *Madras*, imp. Ananda, 1906, in-8°, 3-8-166-(i), p. », dont j'ai rendu compte dans la *Revue de linguistique*, t. XXXIX, p. 211. C'est une contribution très importante à l'étude du çivaïsme qui est une des religions de l'Inde les moins étudiées en Europe. Il mériterait cependant qu'on s'en occupât parce que c'est le culte le plus important du sud de l'Inde et aussi parce qu'il s'est incorporé, par un lien artificiel très sensible, les traditions, les légendes, les divinités locales. Un religieux d'il y a six ou huit cents ans a réuni une collection de ces légendes sous le nom de « grand purâna », *pèriya purâna*, qui

raconte la vie plus ou moins réelle des soixante-trois saints du çivaïsme méridional.

L'une des légendes les plus intéressantes est précisément celle de la Dame ou plutôt de la sainte de Karikal, ville très ancienne du Çola, le second de nos établissements actuels. Cette légende est surtout remarquable par l'intervention personnelle de Çiva qui fit venir instantanément dans les mains de cette femme une mangue d'une qualité supérieure pour remplacer un fruit qu'elle avait donné à un ascète. Abandonnée par son mari épouvanté de ce miracle, elle se débarrassa immédiatement de son enveloppe mortelle et s'éleva au monde suprême.

Le texte tamoul a été publié à part, notamment à Madras en 1893, avec un commentaire en prose et des illustrations naïves. L'édition actuelle n'a pas de commentaire, mais chaque strophe est accompagnée de citations et de références. Le volume a donc une très grande valeur littéraire et religieuse. J'avais traduit la légende en français il y a déjà bien longtemps, et ma traduction avait paru dans la *Revue orientale et américaine* (nouvelle série, t. IV, 1880, p. 117-136); je viens de la reprendre, de la revoir et de la publier de nouveau dans la *Revue de linguistique* (t. XXXIX, 1906, p. 258-275).

Un excellent résumé de la doctrine Çâiva-Siddhânta, très complet, a été publié à Madras, en 1903, par V. Kârttikêyapillai (imp. de Kadirâvêtpillai, in-8°,

xij-96 p.) : *Çâivaçiddhântasangraha*, en prose élégante tamoule. M.-C. Clayton et M. W. Goudis ont donné une esquisse de ces doctrines dans le *Madras Christian College Magazine*, t. XIX, p. 572-583, 622-627 et t. XX, 457-469, 513-522.

Nallaswami, le savant munsif de Salem, a publié encore, en 1902, un mémoire philosophique en anglais, *Tree of knowledge of good and evil* (Madras, in-18, 31 p.), et en 1906, un travail en tamoul lu à la quatrième assemblée annuelle de la Société tamoule de Maduré : *Theosophy of the Kural* (in-8°, 16 p., Maduré). Le vaillant Moonshif du district de Salem a rendu de plus un grand service aux études religieuses indiennes en contribuant à la publication de deux écrits çivaïstes d'importance primordiale : le *Çivabôdha* de Meykaṇdadêva el le *Çivajñânabhâsya* de *Çivajñânayôgi*, qu'il a enrichi d'une remarquable introduction en anglais (Maduré, imp. Vivêkabhânu, 1906, in-8°, (ij)-29-13-406-6 p.).

Le pandit Vedachalam a fait, le 31 mars dernier, une conférence en tamoul qu'il a publiée avec un titre anglais : *Vedanta and Siddhânta* (in-8°, 14 p. imp. du Memorial), pour le dix-huitième anniversaire de la Société *Çâiva-Siddhânta*.

Ce mouvement de renaissance de la philosophie çivaïste, dont j'ai parlé déjà dans la *Revue de linguistique* (t. XXXIV, 1901, p. 288-290), est vraiment fort remarquable, mais ses initiateurs, parmi lesquels

je vois beaucoup de chrétiens, me paraissent avoir tout à fait méconnu le caractère essentiel de la doctrine. Ils en font un panthéisme métaphysique élevé, tandis que, au fond, c'est un culte profondément naturaliste et matériel.

J'ai traduit, dans la *Revue de linguistique*, deux poèmes philosophiques tamouls : t. XXXV, 1902, p. 163-126, le *Djñânaçivâdakaṭṭaḷei*, exposé de la doctrine vêdanta, et p. 234-240 *Élappâṭṭu*, « chant de trait » qui est censé chanté par des rameurs au travail ; j'ai donné aussi, dans la même *Revue*, des traductions et des notices sur d'autres poèmes tamouls qui touchent autant à la philosophie qu'à la littérature proprement dite : le *Çûlâmaṇi* (t. XXXIV, 1901, p. 305-361), *Amour et guerre* (deux poèmes, t. XXXVI, 1903, p. 21-44) et *Les grands poèmes classiques* (t. XXXVII, 1901, p. 1-40).

Dans l'*Indian Antiquary* au mois d'août 1906 (t. XXXV, p. 228-233), le savant S. Kaishnaswami-Aiyangar, de Bangalore, s'est occupé du célèbre saint Vichnouviste Tirumangei-âjvâr et de sa date. L'histoire des Vichnouvistes du sud de l'Inde est peu connue. Ils ont une longue liste de personnages légendaires dont les derniers, qui paraissent avoir eu une existence historique réelle, forment deux catégories distinctes : les « maîtres » *âcâryas*, en très grand nombre, et les « humbles ? » *âjvârs*, qui sont au premier rang. On compte douze *âjvârs* qui se

sont succédé hiérarchiquement de l'an 4203 à l'an 2706 avant notre ère : inutile de dire que ces dates sont parfaitement imaginaires. Les plus connus sont, le premier Poygei, le cinquième Nammâjvâr, et le douzième Tirumangei-âjvâr. Celui-ci, çivaïste, né aux environs de Sîyâji, sur la route entre Pondichéry et Karikal, converti par amour pour la fille adoptive d'un médecin vichnouviste, aurait vécu, suivant Kriçhnaswami-ayengar, dans la première moitié du VIIIe siècle de notre ère.

En 1905, le même recueil contient de très intéressants travaux concernant les langues dravidiennes. Je ne citerai d'abord que pour mémoire deux lettres de pandits éminents qui proposent une transcription nouvelle de l'alphabet sanskrit, par la raison que la transcription courante ne correspond pas à la prononciation anglaise ; on a fait observer avec raison que les systèmes transcriptifs sont purement conventionnels et que les Anglais ne sont pas les seuls à écrire, à lire et à étudier le sanskrit. En avril et mai, l'*Indian antiquary* a publié *Folklore of the Telugus*, by G. R. Subramiah Pantulu (p. 87-90 et 122-124); en juillet, deux notes de M. Venkataswami sur des *Eclipse tales among the Telugus* et *Thunder, ā telugu superstition* (p. 176); en août, le même savant a donné *Some telugu folksongs* (p. 185-188), et en septembre, *Folklore from the Dakshina-deça* (p. 210-212); en novembre, nous trouvons *The Agnikula, the fire-*

race par Krishnaswami Aiyangar, étude basée sur plusieurs poèmes tamouls et intéressant l'histoire du sud de l'Inde (261-264) et *Notes on the Tiruvellarai inscriptions* (documents tamouls du IX[e] siècle), par S. M. Natesa-sastri. En décembre, N. Kuruttalwar a traduit du tamoul de curieuses *Stories of the tamil vaishnava saints* (p. 223-286).

Dans la *Revue critique* de 1900, p. 469-471, M. Silvain Lévy a rendu compte de mes *Légendes bouddhistes et jâinas*. M. Paul Regnaud, le savant professeur de Lyon, avait bien voulu s'en occuper dans la *Revue de linguistique* (t. XXXIV, 1901, p. 188-189); son article, traduit en anglais, a été reproduit dans la *Siddhânta Deepikâ* de Madras en juin-juillet 1901 (t. V, p. 16-17). Dans la *Malabar Quarterly Review* de mars 1904 (t. III, p. 1-5), K. B. Ramanathan leur a consacré un article intitulé : *A french critic of tamil Buddhistic litterature*. Dans le même journal, en juin suivant (t. III, p. 156-163), S. Krishnassami-ayengar, s'appuyant sur cet article, a critiqué mes appréciations dans une note *On some points in tamil literary history*, article que j'ai cité plus haut et auquel j'ai répondu dans le n° de septembre (p. 307-310) et dans la *Revue de linguistique*, t. XXXVIII, 1905, p. 70-77.

Au point de vue religieux et philosophique, il convient de signaler les publications suivantes qui sont, paraît-il, des traductions en tamoul, écrites en carac-

tères arabes et lithographiées, de textes musulmans : « Tâ'id fî tajwîd al Qurân (Règles de la récitation du Qoran), par Muhammad 'Abd al-Rahmân ibn Qâdir Mîran. Madras, 1319 (1901), viij-272 p.

« Une traduction par Nûh ibn Abd el Qadîr de la hagiologie de Chaikh Abûl Hasan 'Ali al Chadilî, en deux volumes (1320, I. ij-90 p. et II. vj-398 p.).

« Une traduction de l'arabe par Saîd Ahmad ibn Muhammad ibn Chaikh Tìkâ, abrégé en vers de la loi musulmane (Mazhar al ahqâm, par Sam-Chihâb al dîn), 1319 (1901), viij-190 p. »

Les Musulmans ont d'ailleurs au moins un journal en tamoul (mélangé de mots arabes, persans et hindoustanis), qui paraît à Colombo, dans l'île de Ceylan, depuis vingt-cinq ans, deux fois par semaine (le mercredi et le vendredi), le *muslim nêçan*, avec le sous-titre anglais qui en est la traduction, *muslim fincad*. Chaque numéro a huit pages et contient des annonces, des avis de mariages, de décès et de fêtes; des nouvelles de l'Inde, de Ceylan et des pays étrangers, etc. M. L. Bouvat a parlé de ce Journal, dont il a reproduit le titre en *fac-simile*, dans la *Revue du monde musulman*, t. I, p. 607 et 609.

J'ai donné à cette *Revue du monde musulman*, si bien dirigée par M. A. Le Chatelier, l'éminent professeur du Collège de France, une note, où la linguistique tient la plus large place, sur *les Musulmans du sud de l'Inde* (n° VI, avril 1907, p. 199-204) et je l'ai repro-

duite dans la *Revue de linguistique* (15 juillet 1907, XL[e] année, p. 137-144).

Dans le *Christian College Magazine* (nouvelle série, t. III, p. 563 et ss.), K. G. Sesha Aiyar s'est occupé des strophes 245 et 246 du *Pur'anân'ûr'u*. Un savant professeur, Murugadâsa-swâni a composé une *National biography of tamil poets* dont la première partie, imprimée à Madras en 1900, a été l'objet d'un compte rendu dans la *Litterarische Centralblatt*, t. I de 1901, p. 179. M. W. Galkerkamp a traité de la *W. Dravidische Volkspoesie* : ce ne sont que des traductions de seconde main, faites à l'aide du recueil, déjà médiocre, de Gover. J'aime bien mieux l'étude M. G. Barrigue de Fontainien sur les *Pagodins et Purânas du sud de l'Inde* (comptes rendus du *Congrès International* des études d'Extrême-Orient, Hanoï, 1902, p. 95-98) : il y résume l'une des curieuses légendes de la pagode de Villenour, près Pondichéry, celle de la Bayadère *Sakalângasundarî* « belle de tout le corps », qui désirait extrêmement avoir un enfant et qui ne put combler son désir qu'après avoir fait un pèlerinage à la pagode de Villenour.

Comme traductions du tamoul, nous trouvons encore celles de deux ouvrages moraux de la poétesse Auvei, le *Mûdurei* « anciennes paroles » et le *Nalvaji* « bonne voie », par E. Keyworth dans le *Madras Christian College Magazine* (t. XX, 143-146, 307-309 et 347-351) ; et dans le *Globus*, t. LXXXVI,

p. 138-140 : *Abbaji Radscha* (Appâçi râjâ) *und sein Schwager Tinnaell* (Tęnnâlurâma), eine tamilische erzaelung, par Paula Karsten.

Les religieuses franciscaines missionnaires ont six établissements importants dans l'Inde, et surtout dans le pays tamoul. Aussi ont-elles publié, à leur imprimerie de Vanves (16, route de Clamart), un certain nombre de journaux, de brochures, de notices où il est question du pays, de la langue et des mœurs des tamouls, avec des illustrations assez bien faites. Le prix de vente en est peu élevé, mais le style en est volontairement vulgaire; l'observation toujours imparfaite et malveillante ; les mots indiens sont transcrits d'une manière tout à fait irrégulière et fantaisiste. Parmi ces publications pieuses et plus ou moins naïves, je citerai *Tangamal* (53 p. in-18), *la famille du Dazildar*, et surtout *Paramartagourou* ou le brahme imbécile (contes à mes petits-neveux, in-18 de 147 p.) qui est une réédition du vieux conte de Beschi, traduit par l'abbé Dubois, arrangé et remanié sans scrupule et mélangé de réflexions personnelles. J'en ai vu un exemplaire avec le chiffre « 13e mille ». On a voulu enlever à Beschi la paternité de ce conte, mais l'europëisme de son auteur, si j'ose m'exprimer ainsi, se révèle indubitablement à chaque page.

Un autre journal du même genre, *les Missions catholiques*, bulletin hebdomadaire illustré de l'œuvre de la Propagation de la Foi, a publié dans ses nu-

méros des 31 mai, 7, 14, 21 et 28 juin 1907, une notice ethnographique, avec gravures photographiques, sur les *Sânârs* du Coïmlatour, par le Père François Deniau. Il y aurait beaucoup à dire sur ce travail dont l'auteur n'est guère au courant des travaux de la science moderne et qui ne paraît pas connaître l'étude de M. Caldwell. En revanche, on ne peut que louer et recommander les *Ethnographic notes ir Southern India* de M. Edgar Thurston (Madras, Gov. Press, 1906, in-8°, viij-580 p. et 40 pl.) qui est une mine précieuse de renseignements authenthiques sur les nombreuses tribus plus ou moins civilisées de l'Inde Dravidienne.

M. H. E. Medlycott a parlé dans le *Museon* (nouvelle série, t. II, p. 117-119) du *premier livre imprimé dans l'Inde;* cette note ne nous apprend rien de nouveau. On savait déjà que le premier livre imprimé dans l'Inde était un *Catéchisme* malayâla, xylographe, publié sur la côte occidentale en 1577. Le premier livre tamoul, avec caractères gravés sur bois, est le *Vocabulaire* du Père de Proença (Ambalacate, 1679) dont l'unique exemplaire est conservé à Rome, à la Bibliothèque de la Propagande.

Si nous examinons, au point de vue linguistique, un travail de M. le Dr Louis Lapicque qui, communiqué à la Société d'anthropologie de Paris le 2 novembre 1905, a paru aux p. 400-422 des *Bulletins* de cette Société (Ve série, t. VI) et qui traite « des

Parias et des castes homologues chez les Dravidiens », nous aurions quelques remarques à présenter. Et d'abord les terminaisons *en* et *er* ne s'appliquent pas seulement aux castes ; elles sont les caractéristiques de tous les noms masculins au singulier et au pluriel. Je ne relève pas les orthographes irrégulières *vellala*, *paller*, *paraiyar*, *pareiyer*, etc. Je ne retiens que le passage suivant : « *poulayer* » dérive de *poula* « pollution »... les *poulayer* eux-mêmes ne se donnent jamais ce nom ; ils disent qu'ils sont *paller*... Il paraît que la dérivation phonétique n'est pas possible de *paller* à *pulayer*... » Il est bien évident que *paller* (avec deux *l* cérébraux) ne saurait se rattacher à la même racine que *pulayer* ; ce dernier mot, *puleiyan'* au singulier, est l'appellatif, comme disent les grammairiens tamouls, de *pulei* « viande, chair, bassesse » de la racine *pul* « petit, inférieur, vil ». L'étymologie de « paria », *par'eiya*, n'est pas aisée à déterminer, et il faut signaler la thèse soutenue, il y a déjà une vingtaine d'années, par M. Gustave Oppert, qu'il a reprise dans un mémoire sur les *Parias* (über die indischen Parias) qui vient de paraître à Brunswick (*Archiv für Anthropologie*, Neue Folge, Band IV, Heft 2 und 3, 1906, p. 149-159). M. G. Oppert rapporte à un même radical les noms des Parias, des Paharias, des Pallas, des Mallas, des Mars, des Bars, etc. ; il y verrait volontiers le sens général de « montagnard » et ferait de tous ces individus les descendants des habitants primitifs du pays.

Quant aux autres langues dravidiennes, nous n'avons guère à parler que du canara, du télinga, du malayâla, du toda et du kurukh.

Le canara est un des plus intéressants idiomes de la famille et c'est peut-être celui qui a le plus évolué. On peut presque dire que du vieux canara au canara actuel, il y a la distance du tamoul au télinga. Aussi accueillera-t-on avec un grand intérêt le mémoire de M. Hultzsch, extrait du *Journal of the Royal Asiatic Society* (juillet 1904, p. 399-405) : *Remarks on a papyrus from Oxyrhynkhus.* Le savant professeur fait voir que des mots, des phrases en langue barbare, rapportés par ce papyrus qui est du second siècle de notre ère, sont du canara. Il y a là une preuve de plus des relations suivies qui ont longtemps existé entre l'Inde et l'Occident par la Perse et par l'Égypte.

Le plus ancien ouvrage canara connu, *Kavirâjyamarga*, de *Nrpatunga*, écrit entre l'an 737 et l'an 797 de l'ère de Çalivâhana (815 et 875 de notre ère) a été l'objet d'un article de K. B. Pathak dans le *Journal of the Bombay branch of the Royal Asiatic Society*, t. XX, p. 22-39.

Le rév. docteur F. Kittel, l'auteur du Dictionnaire Canara-anglais, a enfin pu, avant de mourir, donner le résumé de ses longues et patientes études : *A grammar of the Kannada language*, Bangalore, impr. de la Mission de Bâle, gr. in-8°, viij-483 p. C'est un ouvrage complet, méthodique, clair et précis, embras-

sant toutes les périodes de l'histoire de la langue. On regrette seulement qu'il n'y ait pas plus de transcriptions, au moins dans les premières pages, pour l'avantage des commençants et surtout des linguistes. On n'en est pas à faire l'éloge de cet excellent livre.

Dans l'*Indian Antiquary* de février 1906 (t. XXXV, p. 64), M. E. Hultzsch a rendu compte de l'excellente grammaire de M. Kittel dont il nous donne même une biographie sommaire. Ferdinand Kittel naquit à Resterhafe (Frise orientale) le 7 avril 1832; fils d'un pasteur protestant, il fut élevé à l'École supérieure d'Aurich. En 1850, il entra au Collège de la Mission, à Bâle, et fut envoyé dans l'Inde, à Mangalore, en 1853. Il en revint en 1892 pour raison de santé et s'établit à Tübingue où l'Université lui conféra, en 1896, le grade de docteur en philosophie. Il y mourut en paix le 19 décembre 1903, après avoir eu la joie de voir réunis autour de lui sa vaillante femme et ses nombreux enfants.

En 1900, ont paru : 1° à Vizagapatam, par les soins de S. P. V. Ranganâthaçwâmi, l'*Andhrabhâsârnava*, 160 p. in-8°, vieux dictionnaire du pur télinga; 2° à Madras, une nouvelle édition révisée du *Bâla vyâkaraṇa*, vieille grammaire télinga, par P. Cinnaya Sûri, 136 p. in-8°; 3° un dictionnaire des drogues et des médecines, *Vastuguna dîpikâ*, édité par E. Venkatasvâmi, à Madras, 976 p. in-8°; 4° *Telugu Nighantulu*, par P. Koller, Râjahmandry, 2 vol. in-8° de 60

et 48 p., deux vocabulaires, le premier télinga-anglais, le second anglais-télinga.

En 1902, nous avons eu deux dictionnaires de poche anglais-télingas, un plus long en 572 p. in-8° et un plus petit de 362 p., imprimés tous deux à Madras, par P. Sankaranârâyana qui, en 1904, a fait paraître une nouvelle édition du dernier en 356 p.

Une étude de R. Easwarapillay sur la *malayalim literature, its maker* a paru dans le *Malabar quarterly Review*, t. III, p. 69-73, 343-351.

Dans le *Folk-lore Journal*, t. XV, p. 166-181, M. W. H. R. Rivers a publié une intéressante *Toda prayer*. M. Rivers a d'ailleurs donné de très intéressants spécimens du langage des Todas dans son ouvrage, *the Todas* (Londres, 1906, gr. in-8°, xviij-755 p., nombreuses illustrations, cartes et plans).

M. George A. Grierson a fait réimprimer en 1902, à Calcutta (Bengal Secretariat Press, in-8° carré, (ij)-ij-ij-iv-46 p.), le travail du savant interprète indien Lingum Letchmajee : « An introduction to the Grammar of the kui on kandh language » qui avait paru en 1853 dans le *Calcutta Christian Observer*. L'édition a été revue et corrigée par le P. Descombes, missionnaire français à Surâdâ (district de Ganjam). La grammaire est fort intéressante et elle complète fort bien le *Practical handbook* du major J. Md. Smith, qui a paru à Cuttack en 1876.

Le *kurukh* ou *uraon* a été l'objet d'une étude plus

approfondie et plus complète. Le rév. Ferd. Hahn, de la mission évangéliste luthérienne allemande au Chôtâ-Nagpour, a publié successivement trois volumes extrêmement utiles et bien faits : en 1900, une *Grammaire*, (ij)-xj-109 p. in-8° ; en 1903, un *Dictionnaire kurukh-anglais*, (ij)-iv-184 p. in-8° ; en 1905, un *Kurukh folk-lore* (textes et traductions), (iij)-iij-108 p. ; imprimés à l'imprimerie du Secrétariat du Bengale à Calcutta. Un court essai, dû à un autre missionnaire, M. Oscar Flex, avait été publié à Calcutta en 1874. Un compte rendu de la grammaire de M. Hahn, par L. Feer, se trouve dans le *Journal Asiatique*, t. XVI, p. 374-377.

Si nous voulions entrer dans les détails des publications populaires, nous signalerions en premier lieu les almanachs et calendriers. L'un des mieux présentés est le *Pulippakketpanjângam* « calendrier de poche (pocket) du tigre », publié à Madras par Ki. Singara-Subrahmamya-çâstri : un petit in-18 de quatre cents pages avec calendrier en six langues (tamoul, télinga, canara, malayâla, urdû et anglais), comput astronomique et astrologique, résumé historique, tableau des fêtes, tables usuelles, etc.

J'aurais pu, j'aurais dû peut-être indiquer les nombreuses publications en langues locales et surtout en tamoul qui ont vu le jour dans l'Inde française à l'occasion des élections législatives de 1906. Il en a été question à la Chambre des députés ; on m'avait

demandé la traduction d'un entre-filet où le fameux Chanemougam, le « Grand électeur » de Pondichéry, était représenté comme résolu à rejeter toutes les chaussures qui n'iraient pas parfaitement à son pied, allusion évidente à la docilité qu'il exigeait des fonctionnaires. La lutte a été acharnée et vraiment homérique; mais, par malheur, on ne s'en est pas tenu aux injures : le sang a coulé, il y a eu mort d'hommes, scènes trop prolongées de pillages et de désordre. Les vainqueurs ont abusé de leur victoire et Chanemougam a été maltraité et insulté au delà de toute mesure. Sait-on, à propos, la signification exacte de ce nom *Chanemougavêlâyoudamodèliar* ? Cela signifie « le prince aux six visages, armé de la lance », c'est-à-dire le dieu de la guerre, Subrahmanya. L'appellation *modèliar* « prince » caractérise la caste noble des Vellâjas, riches cultivateurs.

On voudra bien excuser les erreurs, les inexactitudes et les imperfections du travail qui précède. Elles étaient presque inévitables dans les conditions où ce travail a été fait. C'est un peu à dessein que je n'ai pas employé pour les mots et les noms indiens une orthographe uniforme; j'ai donné tantôt la forme sanskrite, tantôt la forme tamoule, tantôt la déplorable transcription anglaise. Malgré tout, ce travail pourra peut-être donner quelque idée du mouvement littéraire de l'Inde, ce pays de l'imagination et de la poésie, où la nature bienfaisante annihile presque les

contingences matérielles. La vie, là-bas, est une perpétuelle illusion ; la réalité disparaît sous le rêve, et le temps passe si doucement que, dans la langue la plus parlée et la plus répandue, l'hindoustani, *kal* « hier » a pris aussi le sens de « demain » !

Julien VINSON.

APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE

des travaux relatifs aux peuples de race malaise, qui ont été publiés pendant les années 1904-1905

Abdoel Djoemali (Mas).

Madoereesche Vertaling van de Hikajat Djabidin van Uilkens (*Batavia*, 1904, in-8°).

Adriani (Dr. N.) en *Alb. C. Kruijt.*

Geklopte boomschors als Kleedingstof op Midden-Celebes (*Leiden*, 1905, in-4°).

Alderwerelt (J. de Roo van).

1. Aanteningen over Timor en onderhoorigheden 1668 tot en met 1809, met een toelichting (*Batavia*, 1904).
2. Histoire de l'île de Soumba (*Batavia*, 1905, in-8°).

Alex.

Luitenant-generaal J. B. van Heutsz (*Amsterdam*, 1904, in-8°).

Baarda (J. van).

Het Lòda'sch in vergelijking met het Galela'sch dialect op Halmaheira, gevolgd door Lòda'sch Teksten en Verhalen.

Ballot (J.).

Verslag betreffende een dienstreis van den Assistent-Resident van Loeboeq-Sikaping, vergezeld van den chef van den staf van Sumatra's Westkust, naar de landschappen Moeara Soengei Lolo VI, Kota Kampar en Mapat Toenggoel (Silang Loeboeq Gedangen Moeara Takis) (*Batavia*, 1904, in-8°).

Beccari (O.).

Wanderings in the great forests of Borneo. Travels and researches of a naturalist in Serawak (*London*, 1904, in-8°).

Bertsch (L. G.).

Javaansch spelboekje, 3e stuk, 5e druk (*Batavia*, 1904, in-8°).

Bienfait (John).

Eenige aanteekeningen over oudheden in Poeger, gelegen in de residentie Besoeki aan het Zuiderstrand (*Batavia*, 1905, in-8°).

Blink (H.).

1. Aan de leden van het Koninklijk Nederlandsch Aardrijskundig Genootschap De heer J. F. Niermeijer en het Tijdschrift van het Kon-Ned-Aardr-Genootschap (overdruk) (*La Haye*, 1904).
2. Nederlandsch Oost en West-Indie geographisch, ethnographisch en economisch beschreven (*Leiden*, 1904-05).

Bosboom (H. D. H.).

1. Beschrijving van den ontworpen gevel voor de Kasteelskerk te Batavia, naar aanleiding van het, in het Rijks Archief te 's Gravenhage onder N° 1234 aanwezige project (*Batavia*, 1904, in-8°).
2. Nota bij Semarag's oude Kaarten (*Batavia*, 1904, in-8°).

3. Une maison de campagne près de Batavia, au XVIIIe siècle (avec 2 planches) (*Batavia*, 1904, in-8°).

Bousquet (J. G.).

Les richesses minérales des Indes-Orientales néerlandaises (*Paris*, 1904, in-8°).

Brandenburg (P. J.).

Commune-en militaire misdrijven en overtredingen (*Weltevreden*, 1905, in-8°).

Brandes (Dr. J.).

1. La valeur relative du Tjandi Preambanan et quelques remarques sur l'arrangement d'une grande partie des pierres de ce temple (*Batavia*).

2. Les copies d'inscriptions en langue Kawi, conservées à la Bibliothèque de l'Université de Leyde.

3. La base, de forme inexpliquée, d'un lingga à Sîngasari (avec deux planches) (*Batavia*).

4. Les statuettes d'or, représentant des êtres divins, trouvées à Gémourouh, et quelques remarques sur Harihara et la représentation iconographique de Garouda en Java (avec onze planches) (*Batavia*).

5. Coiffures et coiffes formées en makara (avec 7 planches).

6. Notes sur quelques moudrâs intéressantes par rapport à la description d'une statue de moine bouddhique (avec 6 planches) (*Batavia*).

7. Het dak van Tjandi Pawon, en de daken der Hoofd-tempels te Prambanan (*Batavia*).

8. Toelichting op het rapport van den Controleur der onderafdeeling Lematang ilir van de inde streek aangetroffen oudheden (*Batavia*).

9. Over eene Hollandsch vertaling van een Javaansche babad, voor den tijd van Raffles (*Batavia*).

10. Naschrift op het voor afgaande stuk (Beschuldiging of verdachtmaking van Dr. I. Groneman) (*Batavia*, 1904, in-8o).

11. Het Nirvana-tooneel en de Baraboedoer (*Batavia*, 1904, in-8o).

12. Beschrijving van de ruine bij de desa Toempang, genaamd Tjandi Djago, in de residentie Pasoeroean. Samengesteld naar de gegevens verstrekt door H. L. Leydie, Melville en J. Knebel, onder leiding van Dr. J. Brandes (*Batavia*, 1904-05, in-fol.).

Broekveldt (F. L.).

Mededeeling aan het Bataviaasch Genootschap (over oudheden te Sarak Krapa).

Brönnle (P.).

Wisdom of the East. The awakening of the soul. Rendered from the arabic with introduction. Second edition (*London*, 1905, in-12).

Burg (C. L. van der).

De voeding in Nederlandsch Indie (*Amsterdam*, 1904-05, in-8o).

Campbell.

The illustrated Philippines reader (1905, in-12).

Chijs (J. A. van der).

Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia vant passerende daer ter plaetse als over geheel Nederlandts-India. Anno 1677 (*Batavia*, 1905, in-8o).

Daalen (Luit-Kol. G. C. E. van).

1. Inventaris van voorwerpen afkomstig van de Gajo-, Alas- en Bataklanden (*Batavia*, 1904, in-8o).

2. Maleische, Arabisch en Atjehsche Handschriften in April-

Mei 1903 aangetroffen in het Gajoland (Karang Ampar) (*Batavia*, 1904, in-8°).

Dahlmann (J.).

Een buitenlandsch geleerde over Javaansche oudheden. Brief van Jos. Dahlmann aan de Java-post (*Buitenzorg*, 1904, in-4°).

Day (Clive).

Nederlandsch beheer over Java gedurende drie eeuwen. Vertaling van H. D. H. Bosboom (*La Haye*, 1905, in-8°).

Deventer (C. Th. van).

Overzicht van den Economischen toestand der inlandsche bevolking op Java en Madoera (*La Haye*, 1904, in-8°).

Deventer (J. G. van).

Eindexamens der Hoogere Burgerscholen in Nederlandsch-Indië 1870-1904. Verzameling der vrangstukken (*Soerabaia*, 1905, in-8°).

Dewall (A. F. von).

Quelques remarques relatives aux études sur la grammaire malaise de M. Ch. A. van Ophuijsen (*Batavia*, 1905, in-8°).

Dickhoff (W. C.).

De opening van het nieuwe gebouw van het Proefstation Oost. Java, op 8 october 1904 (*Soerabaia*, 1904, in-8°).

Dissel (J. van).

Une excursion vers le pays de Bahâam (*Batavia*, 1904, in-8°).

Doorman (W. H. C.).

Maïn beripat. Un assaut billitonais (*Batavia*, 1905, in-8°).

Dumont (C. F. H.).

Aanteekeningen op de Javaansche samenspraken (1e deel) van C. Winter (*Semarang-Soerabaia*, 1905, in-8o).

Eisenstein (R. von).

Reise nach Siam, Java, Deutsch-Neu-Guinea und Australasian. Tagebuch mit Erörterungen, um zu uberseeischen Reisen und Unternehmungen aanzuregen (*Wien*, 1904, in-8o).

Ferrand (Gabriel).

1. Dictionnaire de la langue de Madagascar par Flacourt, d'après l'édition de 1658, et l'Histoire de la grande Isle de Madagascar de 1661 (*Paris*, 1905, in-8o).
2. Les migrations musulmanes et juives à Madagascar (*Paris*, 1905, in-8o).

Fock (D.).

Beschouwingen en voorstellen ter verbetering van den economischen toestand der inlandsche bevolking van Java en Madoera (*La Haye*, 1904, in-8o).

Fokkens (F.).

Bescheiden wenken voor de verbetering van den economischen toestand der Inlandsche bevolking (*La Haye*, 1904, in-8o).

Geerligs (H. C. Prinsen).

1. De naturlijke brandstoffen bij de Java suikerindustrie (*Soerabaia*, 1904, in-8o).
2. Filtratie van schoonsap (*Soerabaia*, 1904, in-8o).
3. Invloed van natronzouten in den bodem op de samenstelling van Suikerriet (*Soerabaia*, 1905, in-8o).

Gonnaud (P.).

La colonisation hollandaise à Java (*Paris*, 1905, in-8o).

Graafland (H. G. N.).

Iets over de fiscale wetgeving in Nederlandsch-Oost Indië (*La Haye*, 1905, in-8o).

Grabowsky (F.).

Ueber Aeusserungen geistigen Lebens bei den Olo Ngadju in Süd-Ost Borneo (*Batavia*, 1904, in-8o).

Grandidier (A.) et *Grandidier (G.).*

Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar, publiée sous la direction de MM. Grandidier, Roux, Delhorbe et Froidevaux (*Paris*, 1904-1905).

Groneman (Dr. I.).

1. Beschuldiging of verdachtmaking ? (*Batavia*, 1904, in-8o).
2. Nikkelpamor (*Soerabaia*, 1904, in-8o).
3. Behoud van den bouwval Baraboedoer (*Batavia*, 1905).
4. Het njirami of de jaarlijksche reiniging van de erfwapens en andere poesaka's in Midden (*Java*, 1904, in-4o).
5. Een wederoplevende kunst (*Bandoeng*, 1905, in-8o).
6. Over zee van Amsterdam naar Nederlandsch-Indië, Gids voor reizigers met de Stoomvaart-maatschappij « Nederland » (*Amsterdam*, 1904, in-8o oblong).

Haase (W. F.) en *W. Boekhoudt.*

Boekoe penoentoen akan dipakai oleh priaji-priaji dalam pemeriksaän « verloopig onderzoek » (*Amsterdam*, 1904, in-8o).

Hamer (C. den).

1. Description de deux criss royaux du pays de Djambi (avec 3 planches) (*Batavia*, 1904, in-8o).
2. La légende du Criss Si Ghendjé dans le pays de Djambi et de Souroulangoun (*Batavia*, 1905, in-8o).

Hanitsch (*R.*).

On a second collection of coins from Malacca (*Singapore*, 1904, in-8o).

Hazeu (*Dr. G. A. J.*).

1. Les armes javanaises dites koudi et tjoundrik (avec 1 planche).

2. Une plaque en cuivre avec inscription javanaise, trouvée à Kouripan, pays des Lampongs (*Batavia*, 1905, in-8o).

3. Tjeribonsch Wetboek van het jaar 1768 in tekst en vertaling (*Batavia*, 1905, in-8o).

4. Eenige mensch-dierverhalen uit Java (overdruk) (*Batavia*, 1905, in-8o).

Helfrick (*O. L.*).

Bijdragen tot de Kennis van het Midden Maleisch (B^e^sĕmahsch en Serawajsch Dialect) (*Batavia*, 1904, in-8o).

Hissink (*J. H.*).

L'Institut nommé « pepadon » dans les districts Lampongs (*Buitenzorg*, 1905, in-8o).

Hoetink (*B.*).

Ontwerp van eene gewijzigde Koelie-Ordonnantie voor de residentie Oostkust van Sumatra (*Batavia*, 1904, in-fol.).

Hoëvell (*G. von*).

Sri Padoeka (*La Haye*, 1904, in-8o).

Hubregtse (*J. C.*).

De wettelijke bepalingen omtrent het proces in burgerlijke zaken, in eersten aanleg behoorende tot de bevoegdheid der residentiegerechten op Java en Madoera, met aanteekeningen, ook voor niet-rechtsgeleerden (*Batavia*, 1904, in-8o).

Hullu (Dr. J. de).

Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia vant passerende daer ter plaetse als over geheel Nederlandts-India, Anno 1656-1657 (*La Haye* et *Batavia*, 1904, in-8°).

Intje Nañggoeng.

Makassaarsch leesbookje (*Batavia*, 1904, in-8°).

Jan ten Hove.

1. An amut un tarendem ne Tonsea Ipawolanda (*Menado*, 1904, in-12).
2. Een Minahassisch Verhaal met aanteekeningen (*La Haye*, 1905, in-8°).

Jasper (J. F.).

Méthodes indigènes de manufactures en corne, en ivoire, en écaille, en coquille et en nacre (avec 6 planches et illustrations) (*Batavia*, 1904, in-8°).

Jenks (A. E.).

Ethnological Survey of the Philippine Islands. 1905.

Jochim (E. F.).

Notes sur le Boroboudour (*Batavia*, 1904, in-8°).

Jonker (Dr. J. C. H.).

Rottineesche Verhalen (*La Haye*, 1904, in-8°).

Joustra (M.).

1. Karo-Bataksche Vertellingen : 1° Si Laga Man; 2° Si Adji Doenda Katekoetan; 3° Sarindoe Toeboeh; 4° Radja Ketengahen (*Batavia*, 1904, in-8°).
2. Karo'sche Taalstudiën (*La Haye* et *Batavia*, 1905, in-8°).

3. Soerat kiran mangoena danak-danak sekolah i taneh Karo Si noeratkentja (*Batavia*, 1904, in-8°).

Julien (*G.*).

Précis historique et pratique de langue malgache (*Paris*, 1904, in-8°).

Kamerling (*Z.*).

1. Microscopische onderzoekingen over-absorptie-verschijnselen in den bouwgrond (*Soerabaia*, 1904, in-8°).
2. Onderzoekingen over de ademhaling van de plant (*Soerabaia*, 1904, in-8°).
3. De lengtegroei van het riet (*Soerabaia*, 1905, in-8°).

Kempees (*J. C. J.*).

De tocht van Overste van Daalen door de Gajo, Alas-en Bataklanden, 8 Februari tot 23 Juli 1904 (*Amsterdam*, 1905, in-8°).

Kern (*Dr. H.*).

1. Eenige plaatsen uit de Nagarakretâgama betreffende Hayam Wuruk (*La Haye*, 1904, in-8°).
2. Jabadiœ (*La Haye*, 1904, in-8).
3. Een oudjavaansche inscriptie van den jare 1272 Çaka, met afbeelding (*La Haye*, 1905, in-8°).

Kern (*R. A.*).

1. Soendasche Bezwerings-formules (*La Haye*, 1904, in-8°).
2. Un mot sur une ancienne méthode d'enterrement en Java (*Batavia*, 1904, in-8°).

Kielstra (*Dr. E. B.*).

1. De Franschen op Madâgaskar (*La Haye*, 1904, in-8°).

2. De Financiën van Nederlandsch-Indië (*La Haye*, 1904, in-8o).

Kiliaan (H. N.).

Madoereesch Nederlandsch Woordenboek. Eerste Deel-Uitgegeven met ondersteuning van het Ministerie van Koloniën (*Leiden*, 1904, in-4o).

Knaap (A. J.).

Rapport van den Controleur der onderafdeeling Lematang ilir van de inde Lematangstreek tuffchen Benakat en Modong aangetroffen oudheden (*Batavia*, 1904, in-8o).

Knappert (S. C.).

Beschrijving van de onderafdelling Koetei (met een kaart) (*La Haye*, 1904, in-8o).

Knebel (J.).

1. Rapporten van de Commissie in Nederlandsch-India voor Oudheidkundig Onderzoek of Java en Madoera (*Batavia*, 1904, in-8o).

2. Les vâhanas du Panthéon Brahmaïste et Bouddhiste (*Batavia*, 1904, in-8o).

3. Le prototype et les variations de la représentation de Dourgâ dans la sculpture hindoue en Java (*Batavia*, 1905, in-8o).

Kobus (J. D.).

1. Resultaten verkregen met Zaadriet varieteiten (*Soerabaia*, 1904, in-8o).

2. Cultuur van Suikerriet zouder tusschengewassen (*Soerabaia*, 1905, in-8o).

3. Nawerking van stalmest (*Soerabaia*, 1904, in-8o).

4. Vergelijkende proeven omtrent gele-strepen ziekte (*Soerabaia*, 1904, in-8o).

Pleyte (C. M.).

1. L'opinion des Battas concernant feu le D[r] H. N. van der Tuuk.

2. Een oud Indonesisch sprookje in Lōdasch en Tobasch gewaad (*Batavia*, 1904, in-8°).

Poensen (C.).

Amangku Buwana II (Sepuh). Ngajogyakarta's Twaede Sultan (Naar aanleiding van een Javaansch Handschrift) (*Batavia*, 1905, in-8°).

Poskin (A.).

Les Siamois chez eux, esquisses de la vie des Thaïs (1905, in-4°).

Prawiro Asmoro (Mas).

Tjarèta bhâbhâsan sareng seloka. Sènjalen dâri otjak Djhâbâ daq otjak Madhoerâ (*Batavia*, 1904, in-8°).

Reed (W. Allan).

Sur les Negritos de la province de Zambales (île de Luçon) (1905, in-8°).

Reinders (O. J.).

Schrijftelijke opgaven ontleend aan de toelatings-examens voor de Hoogere Burgerscholen in Ned-Indië in de jaren 1894-1904 en aan andere examens-Verzameld door Reinders (*Batavia*, 1904, in-8°).

Ronkel (Dr. Ph. S. van).

1. Koeda Semberani (*La Haye* et *Batavia*, 1904, in-8°).

2. L'origine de quelques mots malais indirectement empruntés de l'arabe (*La Haye* et *Batavia*, 1904, in-8°).

3. In Memoriam D[r] Brandes (*Batavia*, 1905, in-8°).

Rouffaer (G. P).

Mededeelingen naar aanleiding van « Over Koedjang en Badi » van Dr C. Snouck Hurgronje en « Over Koedi en tjoendrik » van Dr G. A. J. Hazeu (*Batavia*, 1905, in-8o).

Sajjid Oethman bin Abdallah bin Jahja.

Boekoe ketjil boewat menjataken pertegahan hoekoem adat negeri jang bersama-an pada pertegahan hoekoem agama islam atas orang jang menoekar pakean bangsanja dengan memake pakean lain bangsanja (*Batavia*, 1904, in-8o).

Sawyer (F.).

The inhabitants of the Philippines, their appearance, dress, arms, religion, manners and customs, agriculture, industry, pursuits (43 planches et gravures) (*Manila*, 1905, in-8o).

Schadée (C.).

Bijdrage tot de Kennis van den Godsdienst der Dajaks van Landak en Tajan (*Batavia*, 1904, in-8o).

Schat (P.).

Over melasse als veevoeder (*Soerabaia*, 1904, in-8o).

Scheepens (W. B. J. A.).

Arab. Mal. Atj. Handschriften aangetroffen in Semelet (Gajoland) en Pameue, door Kapitein Scheepens, in september 1902 (*Batavia*, 1904, in-8o).

Scheerer (P.).

The Nabaloi dialect (also) the Bataks of Palawan, by Miller (*Manila*, 1905).

Scheuer (W. Ph.).

Het personenrecht voor de inlanders op Java en Madoerea. Proeve van codificatie (*Amsterdam*, 1904, in-8o).

Schmeltz (J. D. E.).

Beiträge zur Ethnographie von Neu-Guinea. Die Stämme an der Südküste von Niederländisch Neu-Guinea (*Leiden*, 1905, in-8°).

Schmidt (R.).

Liebe und Ehe im alten und modernen Indien (Vorder, Hinter und Niederländisch-Indien) (*Berlin*, 1904, in-8°).

Schwartz (H. J. E. F.).

Lijsten en tabellen vermeld in de voorloopige mededeelingen over de verhouding van de Javaansche en de Balische Wajangpoppen, naar aanleiding van de opgave van den Heer Schwartz (*Batavia*, 1804, in-8°).

Snouck Hurgronje (Dr. C.).

1. Les armes Soundanaises dites Koudjang et Badi (avec planches) (*Batavia*, 1904, in-8°).
2. Une palatale arabe méconnue (*Batavia*, 1904, in-8°),
3. Toelichting bij eenige Koedi's, Ketopraks (Korakans) en goloks uit Poerwokerto (Banjoemas) (*Batavia*, 1904, in-8°).

Stirum O. J. H. graaf van Limburg.

Levensbericht van Jhr. Mr. J. K. W. Quarles van Ufford (*Leiden*, 1904, in-8°).

Stockum (A. J. van).

Verslag van de Saramacca expeditie (*Leiden*, 1904, in-8°).

Sundermann (H.).

1. Niassisch-Deutsches Vörterbuch. Unter Mitwirkung der Missionare H. Lagemann und W. Frickenschmidt. Mit Anhang : Zur Vergleichung des Niassischen mit andern malaio-polynesischen Sprachen (*Batavia*, 1905, in-8°).

2. Niassische Texte mit Deutscher Uebersetzung (*La Haye*, 1905, in-8o) (1re et 2e aflevering).

Tervooren (H.).

De toepassing van de saccharosebepaling volgens Clerget in het fabriekslaboratorium (*Soerabaia*, 1904, in-8o).

Veer (W. de).

Particulare landerijen en de openbare veiligheid in de residentie Batavia (*Batavia*, 1904, in-8o).

Veltman (T. J.).

L'orfèvrerie des Atchinois (avec planches) (*Batavia*, 1904, in-8o).

Verloop (G. N.).

Hollandsche voortvarendheid, Indische laksheid en de ethische politiek (*Batavia*, 1904, in-8o).

Walbeehm (A. H. J. G.).

Javaansche Spraakkunst (Schrift, uitspraak, taalsoorten en woordafleiding (*Leiden*, 1905, in-8o).

Weijerman (A. W. E.).

Geschiedkundig overzicht van het ontstaan der spooren tramwegen in Nederlandsch-Indië, samengesteld door Weijerman, Secretaris der Permanente Militaire Spoorweg-Commissie (*Batavia*, 1905, in-8o).

Westenenk (L. C.).

Atjèhsche tolk. Lijst der meest voorkomende woorden en enkele samenspraken (*La Haye*, 1904, in-12).

Winter (F. L.).

Javaansche gedichten op zang voor school-gebruik door wij-

len F. W. Winter ; 4e druk herzien en verbeterd door Winter. Eerste Deel (*Batavia*, 1905, in-8o).

Wit (Augusta de).

Facts and fancies about Java (*Philadelphie*, 1905, in-4o).

(Java, feiten en fantasien. In het nederlandsch overgezet onder toezicht van de schrijfster door Cornelie van Oosterzee) (*La Haye*, 1905, in-4o).

You.

Madagascar (histoire, organisation, colonisation) (1905, in-8o).

Zeeman (C. F.).

1. Een en ander over de Duitsche Koloniaal politiek en over de bezittingen van het Duitsche Rijk buiten Europa, bizonderlijk die in Melanesië en Micronezië (*Amsterdam*, 1904, in-8o).

2. Eene uitgestelde dupliek (*Amsterdam*, 1904, in-8o).

PUBLICATIONS OFFICIELLES

ET

OUVRAGES SANS NOMS D'AUTEURS

1. Bijdrajen tot de taal-, land-en Volkenkunde van Nederlandsch-Indië, uitgegeven door het Koninkl-Instituut voor de taal-, land-en Volkenkunde van Ned.-Indie (*La Haye*, 1904-05).

2. Tijdschrift voor Indische taal-, land-en Volkenkunde uitgegeven door het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, onder redactie van Dr. van Ronkel (*Batavia* et *La Haye*, 1904-05).

3. Notulen van de Algemeene en Directievergaderingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen (*Batavia* et *La Haye*, 1904-05).

4. Dagh-Register, gehouden int Casteel-Batavia, vant passerende daer ter plaetse als over geheel Nederlandts-India (*Batavia* et *La Haye*, 1904-05).

5. Nederlands-Indisch Plakaatboek-Systematisch Register (*Batavia* et *La Haye*, 1904-05).

6. De Gids Indian (*Amsterdam*, 1904-05).

7. De Register op de Gids Indian (*Amsterdam*, 1904-05).

8. Jornal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland (*Londres*, 1904-05).

9. Jornal of the Straits Branch Royal Asiatic Society (*Singapore*, 1904-05).

10. European Settlements in the Far East, China, Japan, Corea, Indo-China, Straits Settlements, Malay States, Siam, Netherland's India, Borneo, Philippines, etc. (*Londres*, 1904-05).

11. Journal de la Société asiatique de Paris (*Paris*, 1904-05).

12. Bulletin de la Société académique Indo-Chinoise de France, pour l'étude scientifique et économique de l'Inde transgangétique, de l'Inde française et de la Malaisie (*Paris*, 1904-05).

13. Bulletin trimestriel de l'Académie malgache, fondée le 23 janvier 1902, à Tananarive, par arrêté du gouverneur général Gallieni (Philologie, Ethnographie, Histoire, Croyances, Traditions, Légendes, Institutions politiques et sociales, Lois et Coutumes) (*Tananarive*, 1904-05).

14. L'école franco-malgache. Bulletin mensuel (*Tananarive*, 1904-05).

15. Vao-Vao Frantsay-Malagasy, Gazetim-panjakana (*Tananarive*, 1904-05).

16. Ny mpanola-tsaina (Journal de l'École normale de Tananarive) (*Tananarive*, 1904-05).

17. Notes, reconnaissances, explorations dans Madagascar et Dépendances. *Revue mensuelle* (*Tananarive*, 1904-05).

18. Federated Malay States : Code for grant in aid schools and departmental instructions to inspecting officers. Published by authority (*Kuala Lumpur*, 1905, in-8°).

19. Romanised Mallay Spelling. Being the rapport of a Committee appointed by the Government of the Federated Malay States, to discuss the subject of writing Malay in the roman character, together with a list of Malay words spelt according to the system recommanded. Published by authority (*Kuala Lumpur*, 1904, in-8°).

20. Leidraad voor het gewestelijk onderzoek naar de oorzaken der mindere welvaart van de inlandsche bevolking op Java en Madoera (*Batavia*, 1904, f°).

21. Rapport van den Directeur van Onderwijs, Eeredienst en Nijverheid betreffende de maatregelen in het belang van de inlandsche nijverheid op Java en Madoera in verband met de door het moederland voor dit doel beschikbaar te stellen fondsen. 2 Stukken (*Batavia*, 1904, in-8°).

22. Rechtswezen. Reglementen. Wijziging van de reglementen tot regeling van het rechtswezen in de bezittingen buiten Java en Madoera (*Batavia*, 1904, in-8°).

23. Iets over gending en tembang en over Javaansch Kerkgezang door een leek. Met reen dupliek overgedrukt uit De Opwekker van 1901 en 1902. Uitgegeven door den Nederlandsch-Indischen Zendingbond (*Batavia*, 1904, in-8°).

24. Leidraad voor de samenstelling van een plan tot decentralisatie der burgerlijke openbare werken (*Batavia*, 1904, f°).

25. Commissie van advies voor's Rijks geschiedkundige publicatiën. Overzicht van de door bronnenpublicatie aan te vullen leemten der Nederlandsche geschiedkennis Met circulaire (*La Haye*, 1904, in-8°).

26. Rapport van den Directeur van's Lands plantentuin betreffende de katoen cultuur in Nederlandsch-Indië (*Batavia*, 1904, in-8°).

27. Rapport van de Commissie in Nederlandsch-Indië voor

oudheidkundig onderzoek op Java en Madoera, 1901. Uitgegeven voor rekening van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen (*La Haye* et *Batavia*, 1904, in-8o).

28. Het landschap Donggala of Banawa.

29. Beschrijving van het landschap Pasir.

30. Korte Beschrijving van het landschap Bila (met een Kaartje).

31. Mededeelingen betreffende het landschap Panei en het Rajahgebied behoorende tot de Residentie Oostkust van Sumatra (Met een kaart in twee deelen van het landschap Panei).

32. Naar aanleiding der Mededeeling van Dr. J. L. A. Brandes In Notulen Dec. 1904.

33. Aanwinsten van de Numismatische Verzameling in 1904.

34. Aanwinsten van de Ethnographische Verzameling in 1904.

35. Rapport van den Controleur der onderafdeeling Lematang ilir van de inde Lematang streek tuschen Benakat en Modong aangetroffen oudheden (*Batavia*, 1904, in-8o).

Aristide MARRE,

Membre de l'Institut royal de la Haye,
Correspondant de la Société des Arts et des Sciences de Batavia.

LES LANGUES

DE LA

FAMILLE TAPIJULAPANE-MIXE

Vers la partie centrale de l'isthme de Téhuantépec (Mexique méridional), se parle un ensemble de langues, en quelque sorte, *sui generis* et sans affinité bien sensible avec aucune des autres familles linguistiques environnantes, d'ordinaire désigné du nom de Zoqui-Mixe, mais que nous croyons préférable de remplacer par celui de *Tapijulapan-Mixe.* Effectivement, il convient de le répartir en deux groupes nettement tranchés, quoique offrant entre eux des traits étroits de parenté. Le premier auquel nous réserverons le nom de *Tapijulapan* et non de *Tapiju-lapan,* comme l'écrit M. de la Grasserie, semble ne se com poser que d'un seul idiome. Le peuple qui le parle a été confondu par presque tous les auteurs avec les Zoques ou Zoquis. Don Fr. Pimentel lui-même, qui est cependant le seul auteur chez lequel nous ayons

rencontré des renseignements linguistiques sur les Indiens de *Tapijulapa*, ne paraît pas toujours les distinguer de leurs voisins de l'Est. Quoi qu'il en soit, le parler de ces Indiens de la province de Tabasco semble différer de celui des autres membres de la même famille, par un caractère assez prononcé d'archaïsme. Pour nous en tenir à un seul exemple, le *gut, hut, ut*, « je, moi », suivant les dialectes, mérite d'être tenu pour plus ancien phonétiquement que le *As, héoj* (même sens), du Zoqui ou que le *Otz* (idem), du Mixe. Ceci, du reste, n'offre rien qui nous puisse surprendre. Les populations dont nous étudions ici le parler ont jadis, comme le fait observer M. de la Grasserie, occupé une région située plus au sud et dont les chassèrent, par la suite, les Mangues ou Chiapanèques. Leur migration s'est donc opérée du midi au nord, puis, en suivant une courbe, du nord-est au nord-ouest.

Quant au second groupe, dit Zoqui-Mixe, il est beaucoup plus important, aussi bien par le nombre des Indiens qui le parlent que par l'étendue de l'aire par lui occupée. On y fait figurer d'ordinaire deux idiomes, somme toute, bien voisins l'un de l'autre, à savoir le Zoqui, naturellement un peu plus primitif de formes, puisqu'il s'est moins éloigné du berceau primitif de toute la race, et le Mixe ou Mije parlé plus à l'ouest.

Peut-être faut-il ajouter à cette liste un troisième

dialecte, à savoir le *Chimalapa* que mentionne M. de la Grasserie, sans nous donner aucun renseignement à son sujet ni même nous faire savoir en quel endroit il se parle. La *Carta ethnografica*, jointe par M. Orozco y Berra à la *Geografia de las lenguas de Mejico,* nous indique deux localités du nom de *Chimalapa*, l'une et l'autre à la frontière ouest du pays Zoqui ; la première touchant presque à la région Mixe ; la seconde plus au sud, confinant presqu'au domaine Zapotèque. Si c'est bien là que le Chimalapa se trouve en usage, nous aurions droit *à priori*, de le tenir pour un idiome intermédiaire entre le Zoqui et le Mixe. Toutefois, en l'absence de donnée plus précises, on se bornera à le citer ici et il n'en sera plus question dans le reste de notre travail.

Somme toute, les langues de la famille Tapijulapane-Mixe se distinguent de beaucoup d'autres idiomes du Nouveau-Monde en ce que la méthode holophrastique, aussi bien que la conjugaison objective, si développées dans d'autres dialectes du voisinage, leur sont, comme le signale M. de la Grasserie, tout à fait inconnues. Cela ne les empêche pas d'être agglutinantes à un très haut degré.

Zoquis et Mijes figurèrent longtemps, en tout cas, au nombre des populations les plus barbares de ces régions. L'anthropophagie était très en honneur parmi eux et il fallut bien des années au gouvernement espagnol pour transformer ces sauvages belliqueux et

féroces en une population d'ivrognes paresseux, mais d'ailleurs inoffensifs.

I

Voici, pour commencer, ce que nous apprend Don Fr. Pimentel au sujet des idiomes du premier groupe, d'après la *Breve noticia acerca de las poblaciones de Tapijulapan, Ocsolotan y Puzcatan* à lui communiquée par le *Ministerio del Fomento*. Nous en donnons, d'ailleurs, ici, la traduction intégrale :

« TAPIJULAPAN. Le centre du pueblo de ce nom, celui où se trouve groupée la plus grande partie de la population, se remarque à trois lieues de Tacotalpa, à la partie supérieure du Rio de la Sierra. La bourgade en question occupe une petite vallée que forment en s'abaissant plusieurs coteaux et collines. Ils enveloppent, en quelque sorte, celle-ci comme un cercle. Tapijulapan se compose, d'ailleurs, d'une centaine de maisons couvertes en chaume. Au milieu d'elles figure l'église paroissiale ayant pour support un petit monticule. De là, l'œil domine tout le Pueblo dont il y a lieu d'admirer la situation poétique et l'aspect pittoresque. L'édifice paroissial construit en chaux et en cailloux est assez vaste, mais couvert, lui, aussi en paille. Les habitations particulières sont toutes formées de murs en roseaux garnis de leurs feuilles.

Il faut faire exception pour la demeure d'Ignace Moreno, l'un des plus notables habitants de la localité. Celle-ci est en briques, avec un toit élevé formé de pierres plates et lisses. Le pueblo en question possède, comme tous ceux des Indiens, une maison appelée *Cabildo* ou « Chapitre ». Elle sert d'hôtellerie pour les voyageurs, de salle des séances pour la municipalité, enfin de tribunal et même de lieu d'exécution pour les sentences judiciaires. Signalons un autre édifice encore, le *Convento* ou presbytère, demeure du curé. Quatre-vingts familles environ composent la population de la bourgade. C'est là que le Rio de la Sierra se partage en deux confluents : ceux d'Amatan et d'Ocsolotan.

« Ocsolotan, à trois lieues environ de Tapijulapan, est accessible par une montée partant de cette dernière localité. Ce fut jadis l'un des centres de population les plus importants de la Nouvelle-Espagne et elle conserve quelques vestiges de son antique splendeur. Son église paroissiale mérite d'attirer l'attention, ne fut-ce qu'en raison de son antiquité au moins relative.

« Ocsolotan n'est plus aujourd'hui qu'un village sans importance habité par 25 ou 30 familles seulement.

« Puzcatan, à huit ou neuf lieues du précédent, se compose de 40 à 50 maisons de très pauvre apparence et habitées chacune par une famille distincte

Au point de vue de l'art, non plus qu'à celui du pittoresque, cette localité n'offre rien de bien intéressant.

« Sauf quelques différences dialectales, la langue est la même dans ces trois pueblos. Les paradigmes de conjugaison et les exemples de phrases ici citées peuvent nous donner quelque idée de cet idiome. Sa structure, somme toute, paraît fort compliquée, et la ramener à des règles n'est point chose facile.

« Ce que nous disons de la langue n'est, peut-être, pas moins vrai du costume. Pour les hommes, il se compose d'un grand chapeau à rebords étroits que l'on appelle *chontal*, d'une chemise, d'un caleçon bouffant et d'un manteau tissé le plus souvent par la ménagère de chaque maison. Dans les deux derniers villages surtout, le sexe fort a coutume de porter au cou, par-dessus la chemise, un chapelet à gros grains noirs et terminé par une croix de bois. De leur côté, les hommes de Tapijulapan ont l'habitude de s'affubler, dans les circonstances solennelles, en guise de cravate, d'un mouchoir de couleur rouge vif dont le nœud retombe sur la poitrine.

« Quant aux femmes, elles revêtent les jours de fête un huepil tissé et qui s'arrête à la hanche avec une bordure terminée par des fils de couleur. Ajoutez-y une jupe de dessous, étroite et courte, ainsi qu'un mantelet orné de raies entrecroisées, généralement blanches et bleues. Enfin, le costume de gala se

trouve complété par des colliers à gros grains et les cheveux relevés sur la tête sont ornés de quantité de larges rubans de couleur rouge.

« En temps ordinaire, on supprime toute parure et luxe de toilette, même la partie du vêtement qui se trouve au-dessus de la ceinture. Les femmes se contentent de garder leur jupe.

« Les coutumes, croyances et façon de penser de ces Indiens sont également les mêmes. Leur degré de culture intellectuelle se trouve en rapport assez exact avec leur plus ou moins d'éloignement ou de proximité des centres de populations *Ladinas*, c'est-à-dire espagnolisées. La foi est sincère chez ces gens-là et ils se montrent attachés à leur religion. Toutefois, plus d'un souvenir de l'antique idolâtrie peut être signalé dans leurs pratiques cultuelles. Ce qui constitue l'objet à peu près exclusif de leur adoration, offrandes, prières, ce sont les images des saints. L'on a, d'ailleurs, bien lieu de se demander si leurs hommages ne s'adressent pas plutôt à la représentation du personnage qu'à ce dernier. Le fait est que toutes les fois qu'ils veulent obtenir un remède à leurs maux, la réussite de quelqu'une des petites affaires les intéressant ou l'accomplissement de n'importe quel de leurs désirs, ils tâchent, avant tout, d'y intéresser l'un des habitants du paradis. L'Indien ne passe guère une année sans faire trois ou quatre promesses pour quelqu'une des intentions que nous venons d'indi-

quer. Les dites promesses, d'autre part, consistent en engagements pris à l'égard de quelque saint ou à la Vierge, d'aller à telle ou telle fête, d'y brûler un cierge, d'y offrir un ou plusieurs ex-voto d'or ou d'argent, de faire dire des messes ou autres cérémonies de même nature. En retour, l'on espère obtenir le miracle souhaité, tel que guérison d'un malade, recouvrement d'un animal ou d'un objet perdu, bonne récolte d'un champ ou choses de même nature.

« Nos Indiens se croient tellement liés par les vœux en question que, pour rien au monde, ils ne voudraient manquer de les accomplir. D'ordinaire le saint patron de l'individu ou de la paroisse est celui auquel on s'adresse de préférence. Toutefois, beaucoup d'Indiens font célébrer une messe par an, pour les habitants du céleste séjour, réputés de moindre importance. En tout cas, les circonstances les plus graves ne sauraient détourner un Indien de célébrer la fête de son patron, auquel mille promesses sont adressées. C'est à cette occasion que se donneront les festins et réjouissances. D'ordinaire, celui qui bat le tambour, qui joue de la flûte ou de la clarinette dans les cérémonies, celui qui balaie l'église ou orne l'autel se livrent à ces occupations en vertu d'une promesse qu'ils tiennent, au reste, de fort bon cœur. A l'occasion des fêtes, ils se laissent aller à d'incroyables excès d'intempérance, soit dans le boire, soit même dans le manger. Il en résulte le plus souvent

des désordres dont les suites sont lamentables. Tout ce qui appartient ou touche au saint de la paroisse inspire à ces pauvres gens la plus profonde vénération. Citons comme exemple le cheval de saint Iago de Tapijulapan, parfois entouré de plus d'hommages que son cavalier lui-même.

« Ce serait à n'en plus finir si nous voulions rapporter ici toutes les sornettes auxquelles les Indiens croient aussi fermement qu'à des articles de foi. Les sorciers leur inspirent tant de crainte que celui qui parvient à se faire passer pour tel acquiert, à leurs yeux, un redoutable prestige. Ils croient également aux esprits follets, fantômes et revenants, se figurent que le fruit tombe de l'arbre par cela seul qu'on le signale du doigt. A leurs yeux, un moyen de rendre inoffensifs les animaux nuisibles consiste à cueillir des épis de maïs en l'honneur de quelque saint. Ajoutons que l'on rencontre chez eux une foule d'autres superstitions encore.

« Les Indiens sont, en général, peu sensibles à l'amitié. Ils n'attachent pas beaucoup d'importance aux liens de parenté, d'affinité ou de consanguinité. Par exemple, nous les voyons tenir grand compte du Parrainage. Le lien spirituel par lui établi leur semble mériter une considération toute particulière.

D'ordinaire, chez eux, on se marie de bonne heure. Ce sont les parents qui s'occupent de préparer l'établissement de leurs enfants, des fiançailles, de

la demande en mariage et de recevoir la réponse de la future. Pour cette dernière, une certaine étiquette est de rigueur, analogue à celle que l'on observait dans l'ancienne noblesse.

« L'homme de race indigène dans l'état de demi-barbarie où nous le rencontrons sur tant de points du territoire mexicain, a réellement peu de vertus. Injure et bienfait le trouvent également insensible. Il se défie particulièrement du blanc et ne saurait se résoudre à rendre le moindre service, s'il n'en a reçu d'avance la rémunération par lui-même exigée. Fort peu hospitalier, il se montre capable des plus grandes atrocités, lorsque la crainte ne le retient pas. Toutefois, un contact prolongé avec les blancs est-il parvenu à changer le cours de ses idées, comme c'est le cas pour les trois pueblos dont nous venons de parler, l'Indien devient hospitalier, humain, traitable, docile et très soumis aux autorités. Alors, si on lui confie une fonction, il se montrera volontiers pénétré de son importance et scrupuleux dans l'accomplissement de toutes les obligations de sa charge.

« Dans les localités sus mentionnées, l'ordre public est respecté et la police bien faite. Si l'administration de la justice laisse quelque peu à désirer au point de vue de l'équité, cela tient en partie, du moins, à certaines causes spéciales. Les Indiens sont d'ordinaire très réservés et obtenir d'eux n'importe quel renseignement semble une opération assez difficile. Et puis il y a l'ivrognerie qui leur fait commettre force sot-

tises. C'est, en définitive, à peu près le seul vice que l'on puisse reprocher à ces hommes, mais il est chez eux tellement dominant qu'on les voit y sacrifier jusqu'à cette indépendance à laquelle ils tiennent tant. A tous les autres égards, leur conduite mérite de passer pour exemplaire. Ils sont d'une chasteté remarquable, ne connaissent pas la passion du jeu.

« L'industrie des Tapijulapans, Ocsolotèques et Puzcatèques consiste spécialement à faire de la chaux qu'ils vont vendre dans la capitale, aussi bien que des pierres plates par eux recueillies sur les bords de leurs ruisseaux et rivières. Joignez à cela, le commerce des *xotes,* sorte de colimaçons, et celui du plâtre que leur fournit une caverne située à une demi-lieue de Tapijulapan et qui se trouve mêlé de soufre et de salpêtre.

« Enfin, nos Indiens servent à l'occasion de porteurs pour les marchandises que l'on va vendre au Chiapas.

« Tacotalpa, 9 octobre 1861 ».

N'aurait-on pas lieu de se demander si les localités de l'état de Tabasco, notées par M. Orozco y Berra comme étant de langue zoque, à savoir :

TAPIJULAPA	JAHUACAPA
OCSOLOATAN [1]	ASTAPA
PUSCATAN [2]	CACAOS

1. ou *Ocsolotan.*
2. ou *Puzcatan.*

ne seraient pas en réalité pays de langue Tapijulapane ? Plusieurs de ces pueblos, notamment le dernier, sont encore plus éloignés de la région occupée par le Zoqui que ne l'est Tapijulapan lui-même.

En tout cas, le prétendu Zoque usité, d'après M. Orozco y Berra, concurremment avec le Mexicain dans le pueblo de Ayapa (district de la Chontalpa), nous fait bien l'effet de n'avoir été autre chose qu'un dialecte de la langue ici étudiée. Nous ne saurions guère non plus nous refuser à voir des Tapijulapans dans ces populations Zoques rencontrées par le major Barnard dans la partie orientale de l'isthme de Téhuantépec. Leur situation géographique ne permet guère le doute sur ce point. Voici, d'ailleurs, ce qu'en dit cet auteur :

« Les Zoques habitent la région montagneuse qui s'étend à l'est (de l'isthme de Téhuantépec), depuis la la vallée de Chicapa, au sud, jusqu'au Rio del Corte, au nord. Ils occupèrent primitivement une province de faible étendue, aux confins du Tabasco. Luis Marin les soumit, lors de son expédition contre le Chiapas. Sous plusieurs rapports, ils se rapprochent des *Mijes*. Ils l'emportent cependant sur ces derniers en raison de leur constitution plus athlétique. D'ailleurs, ils en diffèrent encore par les marques qu'ils portent sur le visage, aussi bien que par la façon toute spéciale dont ils s'ornent le dessus de la tête. Ces Indiens ont une passion effrénée pour les

liqueurs fortes. Leurs façons d'agir n'offrent rien de particulier, ou plutôt se montrent souvent empreintes d'une certaine vulgarité. Toutefois, on ne saurait leur refuser le mérite d'être patients, résignés et industrieux. Ils possèdent de grandes quantités d'orangers fournissant des fruits délicieux et cultivent également le maïs et le tabac dans les parties de la montagne qui se prêtent le plus au travail de la terre. Les étoffes par eux fabriquées avec l'ixtle et la Pita jouissent d'une réputation aussi grande que méritée dans toute la région de l'isthme. Leur instruction est nulle et l'on doit constater chez eux un lamentable état d'ignorance. Rien de plus vague et de moins défini que leurs idées concernant la divinité. Aussi bien que chez les Indiens de Güichicovi, la connaissance de la langue castillane est fort limitée [1]. »

Ajoutons par parenthèse, qu'on voit par cette relation qu'à l'époque où écrivait notre auteur, ces populations devaient être beaucoup moins espagnolisées qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, le Tapijulapan qui ne serait plus parlé, au dire de Don Fr. Pimentel, que par sept ou huit cents Indiens menacerait de disparaître d'ici peu,

1. *El istmo de Tehuantepec, Resultado del reconocimento* etc., por el Mayor J. C. Barnard, etc., Mexico, 1852, p. 285. *Apud* M. Orozco y Berra, *Geografia de las lenguas de Mexico*, p. 163 (Mexico, 1864).

étouffé par les progrès du Castillan. La chose est bien possible. En tout cas, le chiffre donné par l'éminent philologue mexicain nous semble un peu faible et cela pour les raisons que nous venons d'indiquer plus haut.

Autant donc qu'il est permis de le conjecturer, le Tapijulapan confine au N.-E. avec le Tzendale ou Tzeldale, dialecte Quélène et appartenant par suite à la famille Maya-Quichée, au S.-E. avec le Tzotzil, autre dialecte de la langue Quélène. Enfin, ses autres voisins seraient au sud, le Zoqui ou Zoque et le Chontal à l'O., au N. et au N.-E.

II

Nous passons maintenant au second groupe de la famille de langues ici étudiées, à savoir au groupe Zoqui-Mixe. Naturellement, on commence par le Zoqui, Zoque, Zoc, Soque ou Tzoque, lequel occupe une position intermédiaire entre le Tapijulapan d'une part, et de l'autre le Mixe. Laissant de côté pour la raison indiquée plus haut, le parler du Tabasco, nous n'admettrons l'existence réelle de l'idiome en question que dans l'état de Chiapas et une partie de celui d'Oajaca. Le Zoque nous apparaît borné au N. par le Chontal, au N.-E. par le Tapijulapan, à l'E. par le Zotzil, au S.-E. par le Chiapanèque, presque éteinrt,

assure-t-on, aujourd'hui. Au S. il confine avec un dialecte du Mexicain. Il en est de même au S.-O. Toutefois, le Zoqui pousserait de ce côté, une pointe le mettant en contact avec le *Huevé* ou *Wabi*, idiome originaire, a-t-on prétendu, de l'Amérique du Sud. Au S.-O., c'est le Zapotèque, langue de la famille Othomie ou Chichimèque qui avoisine le Zoqui. Enfin, un autre dialecte mexicain lui sert de barrière au Sud.

Répétons ici, en tout cas, ce que nous dit M. Orozco y Berra, relativement aux Zoquis de l'état de Chiapas. Ils n'y occupent pas moins d'une trentaine de pueblos. En voici la liste telle que la donne le savant ethnographe :

DISTRICT DU NORD-EST

JITOTOL
PUEBLO NUEVO JITOTOL
AMATAN

DISTRICT DE L'OUEST

TUXTLA
OCOSUCUATLA
CHICOASEN
OZUMASINTA [1]

1. ou mieux *Ozomazintlan* en Mexicain, litt. « Auprès des seigneurs singes ». Cf. *Ozomatli;* « Simius »; *Tzin*, finale de respect. V. *Tlan* « vers, où il y a ».

DISTRICT DU NORD

Pichucalco	Tecpatan
Chapultenango	Quechula
Istacomitan	Coapilla
Ispapanyajoya	Ocotepec[1]
Sulusuchiapa	Pantepec[2]
Nicapa	Tapalapa
Sunuapa	Tapilula
Coalpitan	Jinebra ou Comixtla-huapan
Ostuacan	Isguatan
Zayula	Tetuapan
Copainabá	

Au contraire, dans l'état d'Oaxaca, les Zoquis n'habitent qu'un nombre fort restreint de villages qui sont les suivants :

Chimalapa, San Miguel — Niltepec, Santiago — Chimalapa, Santa Maria — Tapana, San Pedro — Zanatepec, Santo Domingo

M. de la Grasserie nous donne, d'après le recensement fait par Don Flavio Antonĭo Paniagua, une liste

1. Litt. « A la montagne de sapins » ; cf. Mexicain *Ocotl;* « Sapin » et *Tepetl* : « Montagne ».
2. Litt. « A la montagne de l'étendard », du Mexicain *Pantli* « Étendard ».

qui, somme toute, concorde assez avec la précédente, des localités où le Zoqui se parlait encore en 1876. Elle peut même, à quelques égards, passer pour préférable. En tout cas, elle nous indique le chiffre, dans chaque pueblo, de la population indienne par le sang comme par la langue, aussi bien que celui des créoles parlant le Castillan. Nous l'extrayons de l'ouvrage de notre compatriote. Lorsqu'il n'y a pas d'autre indication, le lecteur saura qu'il s'agit de langue Zoqui :

DISTRICTS	NOMS DES PUEBLOS	POPULATION
Chiapas	*Osumasinta*	186
—	*Chicoasen*	495
—	*Copainula*	2259
—	*Tecpatlan*	834
—	*Coapilla*	297
Tuxtla	*Tuxtla*	6963 hab. dont un tiers de descendants d'Espagnols.
—	*Ocozocaülla*	2259 hab. dont un cinquième d'origine espagnole.
—	*Quechula*	586
—	*Fernando*	797
Pichucalco	*Pichucalco*	5264 hab. dont un tiers de race indigène et parlant Zoqui.

—	*Juarez*	3227 hab. dont la moitié parle le Zoqui.
—	*Istacomitan*	1565 hab. dont une moitié indigène et parlant Zoqui.
—	*Sunuapa*	359
—	*Tectuapan* ou *Tatun*	388
—	*Nicapal*	55
—	*Chapultenango*	392
—	*Ocotepèque*	359
—	*Magdalenas-Coalpitan*	627
—	*Ostuacan*	459
—	*Sayula*	117
—	*Istapangoya*	549
—	*Solosuchiapa*	295
—	*Isguatan*	127
—	*Chapilula*	213
—	*Bartholome-Comistlaguaca*	415
—	*Pantapequé*	251
—	*Tapalapa*	265
Simajovel	*San Juan Bautista Jitotol*	2548 hab. dont un tiers parle Zoqui, les deux autres tiers parlent espagnol ou *tzotzil*.

—	*Pueblo nuevo Jitotol*	306
—	*Amatan*	552

Le nombre des Indiens dont le Zoqui constitue l'idiome maternel s'élèverait donc à 23.000, rien que pour l'état de Chiapas. Il convient d'y ajouter, il est vrai, ceux qui habitent dans l'état d'Oaxaca, les deux pueblos de San Miguel Chimalapa et Santa Maria Chimalapa. On ne nous en indique, d'ailleurs, pas le nombre. Serait-ce dans ces deux localités que se parlerait le dialecte Chimalapa indiqué par M. de la Grasserie comme pouvant constituer un idiome à part. Bien entendu et, pour cause, nous laissons les prétendus Zoques du Tabasco.

M. Orozco y Berra nous apprend que toutes les populations de race Tapijulapane-Mixe qui habitent les états d'Oaxaca, de Chiapas ou de Tabasco se ressemblent beaucoup. Le tableau que l'on pourrait tracer de l'une d'elles conviendrait aux autres.

Citons maintenant ce que dit M. Moro à leur sujet : « On les distingue facilement des autres habitants des mêmes régions par une physionomie particulière. Je ne saurais (ajoute-t-il) décider si elle est plus ou moins désagréable que celle des Mijes.

« En ce qui concerne la moralité et la douceur du caractère, l'on a lieu de les déclarer supérieurs à ces derniers. Ils sont naturellement bons et obligeants, finissant même par se rendre importuns avec leurs perpétuelles offres de services.

« Il paraîtrait que dans les temps anciens, les Zoquis occupaient également le pueblo de Chimalapilla, sur les bords de la rivière du même nom, laquelle constitue un affluent du Rio del Corte. D'après la tradition, ce village aurait été, il y a plus d'un siècle, complètement ravagé par une épidémie de petite vérole. Le peu d'habitants qui survécurent abandonnèrent leurs foyers pour s'établir chez leurs voisins de Santa Maria.

« C'est une opinion courante que Don Tadeo Ortiz tient pour fondée au point de vue historique, qu'à l'époque de la conquête espagnole un chemin passait par Chimalapilla, mettant cette localité en communication avec Tabasco et le Chiapas. Toutefois (ajoute-t-il), la connaissance que j'ai pu acquérir de la configuration des montagnes de la région me rend assez sceptique sur ce point.

« Les Zoquis cultivent la petite quantité de maïs nécessaire pour leur subsistance. Il font pousser aussi un peu de tabac. Leur principale culture, toutefois, consiste en deux plantes de la famille des Broméliacées, dont ils tirent l'*Ixtle* et la *Pita*. Ils savent en blanchir les fibres, les filer et teindre de diverses couleurs. Les étoffes et les hamacs par eux fabriqués avec ces matières végétales sont la base de leur industrie et commerce.

« Les habitants de Santa Maria tirent aussi quelques bénéfices de la vente du roucou par eux cultivé.

Ils vont, d'ailleurs, vendre dans les différentes localités du sud de l'isthme, les oranges exquises que leur village produit à profusion[1] ».

On sait qu'antérieurement à la découverte, les Zoquis avaient été conquis par le peuple du Chiapas. Peut-être cette circonstance nous expliquerait-elle la supériorité au moins relative de leur civilisation sur celle des Mixes. Une nation barbare soumise par un vainqueur plus avancé dans la voie du progrès, tend naturellement à se policer à son exemple.

Comme preuve de la profonde influence exercée par la race Nahuatle sur les autres populations d'une grande partie de la Nouvelle-Espagne citons le nom même de Zoqui sous lequel on connaît les Indiens dont nous parlons en ce moment; il n'est nullement indigène, mais bien de provenance mexicaine. C'est une abréviation de *Sokitékatl* (et au pluriel *Sokitéka*), qui en Mexicain serait l'équivalent de « habitant de *Sokitlan* », c'est-à-dire d'une « région abondante en terre glaise, en argile » ; cf. *Sokitl, Soquitl* ; « argile, terre glaise ». C'est ainsi, du reste, que *Tuxtla,* localité du pays Zoqui, veut dire dans la langue des habitants de Ténochtitlan : « pays des Lapins » ;

1. *Reconocimiento del istmo de Tehuantepec practicadò en los años de* 1842-1843 *con el objeto de una communicacion oceanica, por la comision cientifica que nombrò al efecto el empresario* D. José de Garay, Mexico, 1844.

cf. *Tochtli*, « Cuniculus » (voy. M. T. Maler, *Sur quelques langues du Mexique*, vol. XIV des *Actes de la Société philologique*). Aux deux exemples qui viennent d'être cités, on pourrait en joindre bien d'autres, par exemple, celui du nom des Zapotèques. Dans le même idiome, il est synonyme de « pays abondant en *zapotes*[1] » de même que Soconusco, de « région des figues aigres », etc., etc.

N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il a existé dans le courant du XIXe siècle une chaire de Zoqui au séminaire de San Cristobal de Las Casas (état de Chiapa), mais il ne semble plus qu'elle soit occupée actuellement.

Enfin, comme la plupart, sinon la totalité des langues indigènes du Nouveau-Monde, le Zoqui a subi de notables changements depuis l'époque de la découverte. Il tend à devenir plus analytique, comme d'ailleurs tous les idiomes qui vieillissent. Le pronom qui se plaçait après le verbe dans la langue ancienne se place avant aujourd'hui. L'usage de la préposition tend à remplacer celui de la postposition. L'article jadis inconnu est actuellement employé. Il en est de même pour le verbe auxiliaire. Enfin, une sorte d'infinitif commence à être en usage (voyez, d'ailleurs, à ce propos, *Langues Zoque et Mixe*, p. 314). Les mots semblent avoir moins changé que

1. Sorte de prune.

la grammaire. C'est surtout l'orthographe qui s'est modifiée.

III

Les *Mijes* ou *Mixes*, dont la langue se trouve apparentée de très près au Zoqui, semblent confinés dans une partie de l'état d'Oaxaca. Voici la liste des pueblos qu'ils occupent, liste formée par la confrontation de celle des paroisses avec la table des centres de population du district :

DISTRICT DE TOTONTEPEC

Jacayastepec
Amatepec
Jareta
Tonaguia
Ocotepec
Tepitongo
Móctun

DISTRICT D'ATITLAN

Sacatepec
Alotepec
Mitaltepec
Ayacaxtepec

DISTRICT D'AYUTLA

Tepustepec
Tamasulapan
Tepantlali
Tlahustoltepec

DISTRICT DE CHICHICASTEPEC

Mixistlan
Huitepec, Santa Maria
Tiltepec
Yacochi
Metepec
Puxmecatan
Candayó
Cotzocon
Chismé

DISTRICT D'ACATLAN

Acatlan, San Pedro
Tutla
Mazatlan
Malacatepec
Chimaltepec

DISTRICT DE JILOTEPEC

Santiago de Jilotepec
Aguablanca
San Pedro de Jilotepec
San Sebastian de Jilotepec
Santa Cruz de Jilotepec
Nizaviquinta
Lachixonaxe

DISTRICT DE CACHIXILA

Quiavicusas
Xovaguia
Coatlan [1]
Camotlan [2]

1. Litt. « A l'endroit du serpent », de *Coatl* ; « serpent ».
2. « A l'endroit de la *Patate* », *camotli* en Mexicain.

LACHIXELA (ou LACHIXILA)
QUETZALTEPEC [1]
IXCUINTEPEC [2]
HUITEPEC

DISTRICT DE JUQUILA

CACALOTEPEC
OCOTEPEC
ACATLANCITO

DISTRICT DE GUICHICOVI

SAN JUAN DE GUICHICOVI
BOCA DEL MONTE

On remarquera que la plupart, sinon la totalité des noms officiels de localités que nous venons d'indiquer, sont d'origine mexicaine. Le même phénomène se renouvelle, d'ailleurs, pour un grand nombre de désignations topographiques de la Nouvelle-Espagne. Cela prouve simplement l'énorme influence exercée, même au loin, par les Culhuas de Ténochtitlan. Il n'en reste pas moins certain qu'à côté du nom mexicain de la localité, on en rencontrait un autre donné par les indigènes ou par les populations du voisinage et qui naturellement ne ressemblait en rien au précédent. Un vieux missionnaire, notam-

1. Litt. en Mexicain « A la montagne du *Quetzal* ou *Pharomacrus mocinno* ».

2. « A la montagne du chien comestible » ou *Ixcuintli*.

ment, nous offre une liste de noms de villes ou de pueblos, tant en langue mixtèque qu'en mexicain [1].

Un point sur lequel tous les narrateurs semblent d'accord, c'est l'état de profonde barbarie où étaient jadis plongés les Mixes aussi bien que l'âpreté de leur prononciation. Voici d'abord le témoignage du chroniqueur Herrera tel que le reproduit Don Fr. Pimentel (*Cuadro descriptivo de las languas indigenas*, etc., t. II, p. 171 et suiv.) :

« Les Mixes sont un peuple de stature assez élevée ; ils ont de longues barbes, fait rare chez les naturels de ces régions. Leur langue est rude au parler, un peu comme l'Allemand. D'ordinaire, ils enterrent leurs morts en plein champ, et chaque année font une cérémonie en l'honneur des défunts, déposant, en guise d'offrande, des aliments sur leurs tombes. Cela se pratique au mois de novembre, deux jours soit avant, soit après celui où nous célébrons la commémoration des morts.

« Ces Mixes sont une nation cruelle, guerrière, très avide de chair humaine. Ils l'emportent en vaillance sur la plupart des autres races de la Nouvelle-Espagne. En effet, leur nombre ne dépasse pas celui de deux

1. *Arte de la lengua Mixteca compuesta por el Padre Fray Antonio de lor Reyes, de la Orden de predicadores, vicario de Tepuzculula* (en Mexico, *Casa* de Pedro Balli, año de 1593). Une réimpression en a été donnée dans les *Actes de la Société philologique*, t. XVIII, 3e de la *nouvelle série* (Paris, 1890), p. 38 et suiv.

mille et, cependant, ni Moctezuma, ni les Zapotèques, leurs voisins proches, bien que disposant de forces beaucoup plus considérables, ne parvinrent jamais à les soumettre. Toutes les fois qu'ils faisaient captifs, soit un homme, soit une femme, soit un enfant, ils s'empressaient de le tuer pour se repaître ensuite de sa chair. Ils continuèrent à agir de la sorte jusqu'au moment où les Espagnols mirent fin à leur indépendance. Ces Indiens se réjouissaient, d'ailleurs, de voir des dissensions éclater entre les nations du voisinage. Ils y trouvaient une occasion de satisfaire leurs instincts de cannibales. Les Mixes allaient à peu près complètement nus. Tout leur vêtement consistait en une lanière de cuir de cerf, attachée par derrière et couvrant le bas du ventre. Ce cuir est d'un blanc éclatant et on a soin de le frotter avec de la cervelle humaine.

« Tout leur pays se trouve parsemé de hautes montagnes, mais sans pierres, ni rochers. Il est, d'ailleurs, tout couvert de verdure, ce qui tient, sans doute, à l'abondance des pluies. Ces peuples, lorsqu'ils veulent fuir un ennemi ou gagner un autre endroit, s'asseoient sur la partie la plus élevée de la montagne où ils se trouvent, puis levant les pieds, se laissent glisser sur l'herbe. Bientôt ils ont atteint le bas. Quelques Espagnols qui ont essayé d'en faire autant n'ont pas manqué de se casser la tête. Il a fallu conquérir pied à pied les montagnes des Mixes en

employant exclusivement de l'infanterie. Les chevaux, en effet, n'y auraient pu être employés. Au centre de leur pays, on fonda la ville de San Ildefonse.

M. Orozco y Berra, dans sa *Geografia de las lenguas*, etc., p. 45, nous rapporte le passage suivant du P. Burgoa, missionnaire du XVIIe siècle, concernant ce peuple, aussi bien que son idiome propre. « Les « Mixes sont naturellement fiers et hautains. C'est ce « qu'indique, du reste, et leur maintien et jusqu'au « son de leur voix. Ils ont, en effet, l'air de crier plutôt « que de parler. Quelques-uns ont attribué cette façon « bruyante de s'exprimer à leur humeur orgueilleuse « et altière. Mais j'ai déjà prévenu le lecteur qu'il faut « voir là une conséquence naturelle de leur séjour dans « des régions d'un abord si difficile. En effet, les mon- « tagnes s'y succèdent les unes aux autres. Les habita- « tions se trouvent forcément construites dans de « sombres fondrières, au milieu de forêts agitées par le « vent ou au bord de ruisseaux au cours torrentiel. De « là résulte un murmure confus et perpétuel. Dans ces « conditions, il faut pour se faire entendre, hausser le « ton et procéder par éclats de voix. C'est à quoi nos « Indiens s'exercent dès le plus bas âge. Une fois deve- « nus grands, l'habitude est prise et la nature même « des lieux ne leur permet plus d'en changer. Ce n'est « donc pas par goût qu'ils agissent de la sorte. Force « nous est d'y voir un résultat de circonstances don- « nées. Cela est si vrai que ceux de ces Indiens qui se

« trouvent attachés à une exploitation ou employés « comme domestiques ou vivant dans les villes, ne font « pas tant de tapage en parlant. Toutefois, leur pro- « nonciation reste toujours rude et énergique, aussi « bien que celles des Chochones, Chontales et surtout « des Tzotzils et Tzendales du Chiapas. Ces derniers « ont spécialement l'habitude de faire résonner les con- « sonnes. Aussi, les Ministres du Culte qui veulent se « faire entendre d'eux sont-ils obligés de forcer la voix « lorsqu'ils s'expriment dans leur langue. »

M. Moro ajoute à cette description les traits suivants :

« Physiquement et moralement, les Mijes constituent une race dégradée, d'aspect répugnant, excessivement grossière et barbare.

« Adonnés à l'agriculture, ils cultivent la banane, le maïs et le *frijole* ou haricot indien. De leurs cannes, ils savent extraire une sorte de sucre impur. Ce sont eux qui fournissent de ces produits tout le sud de l'isthme.

« Un objet de convoitise tout spécial chez les Mixes de Güichicovi, c'est la possession du plus grand nombre possible de mules. La chose semble d'autant plus inconcevable qu'ils ne tirent aucun parti de ces animaux, pas même pour le transport de leurs marchandises. Ils préfèrent les porter sur leur dos.

« Les Mixes de Güichicovi, notoirement idolâtres, ont coutume de souiller les autels catholiques du sang

des oiseaux qu'ils immolent comme offrandes à diverses divinités.

« D'après les calculs de D. Pedro de Garay, le nombre des Indiens habitant cette dernière localité s'élèverait à environ 5.000 [1]. Toutefois, D. Tadeo de Ortiz, on ne sait trop sur quelles données, porte au double rien que le nombre de ceux qui sont restés idolâtres. Pour ma part, les voyant assister, non seulement sans répugnance, mais même avec un certain entrain aux cérémonies de notre religion, je demeure convaincu qu'ils ont fait un mélange absurde du Christianisme et de leurs antiques superstitions. »

« En tout cas, quelque disgraciés que fussent les Mixes, il est certaines qualités qu'on ne saurait leur refuser, à savoir, la bravoure et l'amour de l'indépendance. Plus d'une fois, ils repoussèrent non seulement les conquérants de race indienne, mais jusqu'aux Espagnols eux-mêmes, leur causant, à l'occasion, de grandes pertes. Cortès, dans sa quatrième lettre à l'Empereur Charles-Quint, dépeint les Mixes comme habitants d'un pays âpre et à peu près inaccessible, même à des piétons, défendu qu'il est par ses montagnes comme par autant de forteresses naturelles. Deux tentatives, ajoute-t-il, ont été faites en vain pour les soumettre. Leur résultat le plus clair, ce fut de coûter la vie à plusieurs Espagnols. Comme par

1. *Reconocimiento* de Garay, p. 28.

le passé, ces Indiens continuent, d'ailleurs, à guerroyer avec tous leurs voisins.

« On a prétendu, dit d'ailleurs M. Orozco y Berra, que la langue mixe est si pauvre que les Indiens se trouvent obligés, pour être compris, d'ajouter la pantomime à leurs discours. Elle seule lui donne la clarté nécessaire. Il en résulte, affirme-t-on, que ceux qui veulent converser dans cet idiome, pendant la nuit, se réunissent dans une cour, autour d'une lumière, afin de pouvoir examiner soigneusement les traits et gestes de leurs compagnons. Si par aventure, cette lumière vient à s'éteindre, alors ils se trouvent réduits au silence et cessent la conversation commencée. C'est sans doute à cette particularité que fait allusion ce passage copié du tome VIII du *Boletin de la Sociedad de Geografia*, p. 385. El. Ill[me] Sr. Lorenzana, dans une de ses lettres pastorales, affirme qu'il existe, dans l'évêché d'Oaxaca, un idiome qu'on ne peut parler que de jour, chaque parole s'y trouvant accompagnée de certains gestes qu'on ne saurait plus percevoir après le coucher du soleil. La Pastorale de Mgr Lorenzana que nous venons de citer, ajoute M. Orozco, est, précisément, celle qui traite de la nécessité de faire apprendre le Castillan aux Indiens. Elle fut publiée à Mexico par Antonio Hogal en 1770. Nous n'avons pu, de notre côté, recueillir d'autres renseignements sur cette langue. La lettre en question ne donne ni le nom de ce singulier langage, ni celui de

la tribu qui le parle. Quelques-uns ont soutenu que c'était le Mixe. La chose est, pour le moins, bien douteuse. Nous savons, en effet, que Fr. Fernando Bejarano rédigea des sermons en langue mixe et qu'Augustin Quintana publia une grammaire et un dictionnaire du parler de ces Indiens. Nous n'avons eu, il est vrai, ni l'un ni l'autre de ces ouvrages entre les mains, nous ne saurions comprendré comment ils auraient pu être rédigés dans un dialecte où les signes mimiques constituent un complément nécessaire de la parole. Sur ce point, reconnaissons-le, notre curiosité n'a pu être satisfaite. »

Somme toute, nous nous demanderions volontiers [1] s'il ne s'agit pas ici simplement d'un de ces idiomes par signes analogues à ceux qu'on emploie chez les Indiens des États-Unis comme moyen de communication entre hommes de tribus différentes.

Ce que l'on peut affirmer, c'est que le Mixe, tout en se rapprochant beaucoup du Zoqui, offre néanmoins un caractère moins archaïque. Le pronom y précède le verbe comme en Zoqui moderne. Le lexique lui-même a subi d'assez importantes modifications. En effet, beaucoup de mots, même usuels, ont disparu pour être remplacés par d'autres ou ont subi

1. *The sign language of the Plains Indians*, by H.L. Scott, captain ; p. 206 et suiv., vol. Ier du *International Congress of the world's Exposition* (Chicago, 1898).

une sorte de contraction à la suite de laquelle leurs syllabes médiales ont été supprimées. A cet égard spécialement, le Mixe se trouverait, vis-à-vis du Zoqui, un peu dans la situation où se trouve le Portugais vis-à-vis du Castillan. Rien de cela ne saurait d'ailleurs nous surprendre. Plus éloigné du centre primitif de dispersion que ses congénères, l'idiome en question s'est forcément modifié davantage.

IV

Nous terminerons par la partie de notre travail la plus importante pour les linguistes, à savoir, la liste des ouvrages ayant paru sur les idiomes de la famille Tapijulapane-Mixe. Autant que possible, ils seront cités ici par ordre de date :

1° Fr. Fernando Bejarano, *Sermones en Lengua Mixe;* année et lieu de publication inconnus.

2° Padre Zepeda (ou mieux Cepeda); *Grãmatica del idioma Zoque*, ne nous est connu que par le témoignage de Don Fr. Pimentel. Nous ignorons également son année et lieu de publication.

3° *Doctrina y Platicas devotas con otras oraciones*, sacadas del catecismo, *lo Todo en lengua Tzoque*, manuscrit relié d'environ 45 pages, in-8°. Ex collectione Domini Brasseur de Bourbourg, sans indication

de nom d'auteur, ni de date ou de lieu de publication (fait partie aujourd'hui de notre collection).

4° *Arte de la lengua Zoque pour la mayor gloria de Dios, nuestro señor*, ex collectione Domini Brasseur de Bourbourg, n° 66 du fonds américain de la Bibliothèque nationale, sans indication de nom d'auteur ni de lieu de publication.

5° Fragment d'un manuscrit de 34 pages in-8° (Espagnol et Tzoque), comprenant : 1° un petit vocabulaire commençant à la fin de la lettre T, suivi d'une liste d'adverbes, de noms des parties du corps et de maladies et se terminant par l'étude d'une portion de la conjugaison ; sans nom d'auteur ni date de rédaction, a dû faire, autant que nous nous en souvenons, partie de la collection du docteur Reinisch et se trouve à présent en notre possession.

6° *Arte y breve vocabulario de la lengua Tzoque conforme se habla en el Pueblo de Tecpatlan ; se dividise en dos partes, la primera se trata de las quatro partes de la oracion, declinables que son nombre, pronombre, verbo y participios. La segunda se compone de un vocabalario, lo todo compuesto por El Padre Fray Luis* Gonzalès de la orden de los predicadores, año de 1672.

Il en existe à la Bibliothèque nationale, à Paris, un exemplaire manuscrit, ayant fait partie de la collection Brasseur de Bourbourg. Il est inscrit au fonds américain sous le n° 67. La première partie est indiquée comme formant 42 pages et la seconde 293. Le

dictionnaire est très complet, affirme M. R. de la Grasserie, qui cite les deux parties de l'œuvre du Père Gonzalès comme autant d'ouvrages distincts.

6° *Doctrina Christiana en lengua Tzoque seguida de un confessionario y del modo de dar el viatico a los enfermos en la misma lengua, obra del R*[do] *Padre Maestro* fray Juan Pozarenco *quien la acabó en veinte ydos de Agosto del Año* 1696; *Ex collectione Americana Domini* Brasseur de Bourbourg, n° 68 du Fonds américain de la Bibliothèque nationale.

7° *Arte de la lengua mixe por el Padre Fray* Augustin de Quintana, impreso en Puebla, el año de 1729; Reimpreso por el Licenciado Francisco Belmar, Oaxaca, 1891, Imprenta del Comercio; brochure in-8°. L'ouvrage se termine par un appendice de M. Fr. Belmar sur la comparison du Zoqui et du Mixe.

8° *Confesionario en lengua Mixe con una construccion de los oraciones de la doctrina Cristiana, y un compendio de voces mixes, para enseñarse a pronunciar lo dicha lengua, escrito todo por el* P. Fr. Augustin de Quintana, *de la orden de los predicadores, cura que fue de la doctrina de S Juan Bautista,* de Xuquila, dedicalo al glorioso *Apostol de la Europa* S. Vicente Ferrer, con licencia : En la Puebla por la Viuda de Miguel de Ortega; Año de 1733. Un exemplaire de cet ouvrage se doit trouver déposé à la Bibliothèque nationale de Paris. Il en a, de plus, paru une réimpression dans les *Actes de la Société philologique*, t. XVIII (3ᵉ de

Quant à la partie suivante, elle est spécialement consacrée au Mixe, les éléments en ont surtout été fournis par l'*Arte* et le *Confessionario* du R. P. Quintana qui, du reste, ne nous donne, comme l'on sait, qu'assez peu de chose en fait de vocabulaire.

Le premier chapitre concerne particulièrement la grammaire qu'il a fallu, pour ainsi dire, extraire du *confessionario* en question. Le suivant se trouve suffisamment indiqué par son titre même : *Nomenclature et vocabulaire français et mixe.*

Dans le dernier, enfin, nous sont fournis des textes avec traduction et analyse, lesquels sont, eux aussi, empruntés à Quintana.

Nous passerons maintenant à la troisième et dernière partie concernant la comparaison entre les deux idiomes dont il vient d'être question. Un premier chapitre s'occupe de ressemblances relevées par Falconer dont nous n'avons pu consulter le travail. Il se trouve suivi d'un autre contenant une liste comparative de mots Zoquis et Mixes. Le dernier enfin a pour objectif les comparaisons morphologiques. Il nous offre des textes parallèles dans l'une et l'autre langue et notamment le Pater traduit et analysé.

Ajoutons que les renseignements relatifs au Zoqui moderne (v. p. 304 dudit ouvrage) sont tirés à peu près exclusivement de la *Gramatica* du Père Sanchez.

Somme toute, le livre de notre compatriote, M. de la Grasserie, mérite certainement de passer pour ce

qu'il y a de plus complet concernant la famille de langues en vigueur dans la partie centrale de l'isthme de Téhuantépec. Qu'il nous soit permis seulement d'exprimer un regret. Pourquoi n'a-t-il pas reproduit les notes publiées dans le *Cuadro descriptivo* de Don Pimentel et concernant l'idiome Tapijulapan ?

15° Terminons enfin cette énumération, moins complète, à coup sûr, que nous l'aurions désiré, en citant le mémoire intitulé : *Les langues indigènes du Mexique*, de M. le Dr Nicolas Léon, professeur d'ethnologie au Musée de Mexico, et inséré dans l'*Année linguistique* de 1903-1904 (Paris, 1904); p. 249 et suiv.

La note concernant les langues indigènes qui ont été l'objet d'un enseignement public et parmi lesquelles figure le Zoqui, nous a paru importante à signaler.

Nous nous reprocherions avant de déposer la plume de ne pas dire un mot au sujet des affinités offertes par les dialectes ici étudiés avec divers autres groupes linguistiques de la Nouvelle Espagne. Malheureusement, ils se réduisent à trop peu de chose pour être bien probants. Bornons-nous à signaler quelques ressemblances lexicographiques avec le Totonaque des rives du golfe du Mexique et qui semble, d'ailleurs fort isolé, à rapprocher le *Tum,* « un » de ce dernier idiome du *Tuma* (même sens) en Zoqui. Le *gut*; « je, moi » du Tapijulapan ne nous rappellerait-

il pas quelque peu le *Akit ;* pronom singulier de la première personne en Totonaque ? Les vocabulaires n'en restent pas moins dans leur ensemble, autant que nous en pouvons juger par un examen d'ailleurs des plus sommaires, profondément dissemblables.

C[te] DE CHARENCEY.

FRANÇAIS PARLÉ ET FRANÇAIS ÉCRIT

OU

LE PROCÈS DE L'ACADÉMIE

CONTRE

L'ORTOGRAFE

3e **Édition**

Donné acte aux sieurs. C. D... de leur opposition au bon sens.

BOILEAU, *Arrêt burlesque.*

Ar gwir eneb ar bed

Le vrai à la face du monde.

Devise des bardes bretons.

Dédié à la mémoire du linguiste G. PARIS *et de l'universitaire* O. GRÉARD, *éminents* ortografistes, *qui plaidèrent pour la raison en pleine Académie.*

Difficilem... sub iniquo judice causam.

OVIDE.

I. — COMMENT L'ACADÉMIE FRANÇAISE REND HOMMAGE A LA CRITIQUE, A LA LINGUISTIQUE ET A M. VILLEMAIN.

Obsecro... vos, fratres,... ut exhibeatis... rationabile obsequium.

SAINT PAUL.

1. Nodier a dit, dans *Les marionnettes* : « La composition d'un article de dictionnaire, complètement

satisfaisant, est la plus rude tâche que puisse s'imposer l'esprit humain quand il n'a rien de mieux à faire. »

Parlant d'une partie seulement de cette tâche, l'Académie Française assure (Préface de l'édition de 1877, datée de 1879, p. II) que « souvent, pour découvrir la signification précise du terme en apparence le plus ordinaire, il faut creuser l'esprit humain jusque dans ses dernières profondeurs. » Les lexicographes ne doivent pas, d'ailleurs, se désintéresser de ce qui appartient à un monde moins abstrait, puisqu'ils ont à parler de tout. S'ils tiennent à faire tant de choses à la fois, ils sont comme ces pensifs songe-creux que l'auteur des *Nuées* nous montre (v. 190 et suiv.) repliés sur eux-mêmes, et profondément occupés à sonder les plus ténébreux abîmes :

Οὗτοί γ' ἐρεβοδιφῶσιν ὑπὸ τὸν Τάρταρον,

tout en s'ingéniant — précurseurs des hommes perfectionnés de Fourier — à voir également par derrière, pour fouiller les phénomènes qui se passent en plein jour et même en plein ciel !

Il n'y a pas à s'étonner que le recueil des articles composés de la sorte sur tous les mots d'une langue soit une œuvre écrasante pour les plus grands génies. L'Académie le reconnaît de bonne grâce : « Quel est, dit-elle, le dictionnaire qui ne donne pas prise par

quelque côté à la critique, et à une très juste critique? »

2. Ce qui pourrait faire craindre que le sien, en particulier, n'eût beaucoup de parties défectueuses, c'est qu'il est l'œuvre d'une succession de littérateurs dont bien peu s'étaient préparés à ces travaux par les études spéciales qu'ils exigent. Depuis dix générations que l'illustre compagnie se maintient au nombre de quarante, sait-on combien de ses membres ont, pour leur propre compte, fait — avec plus ou moins de succès — de la grammaire, de la lexicographie ou de la philologie? Pas assez pour former une séance académique complète; pas même une trentaine! Un auteur soigneux, M. E. Ritter, en a énuméré 25, avec la liste des œuvres publiées par eux sur ces matières. Ils se répartissent ainsi : depuis la fondation de l'Académie jusqu'à sa suppression en 1793, 17 sur 277; depuis sa restauration en 1803 jusqu'à nos jours, 8 sur 235[1]. « Jusqu'à nos jours » est une façon de parler : l'Académie actuelle n'en compte aucun, le dernier a été Gaston Paris; *the last, not least!*

1. *Les quatre dictionnaires français*, par Eugène Ritter, professeur à la Faculté des lettres de Genève, Genève 1905, p. 26-33. Il est bien difficile qu'une statistique soit irréprochable, même quand elle porte sur une question si restreinte. Ainsi on peut ajouter à la première série le nom de Marmontel, dont les *Leçons d'un père à ses enfants* comprennent un *Traité de Langue française*.

3. On ne saurait prétendre, il est vrai, que pour devenir l'un des Immortels et collaborer dignement à leur ouvrage lexicographique il faille, selon l'expression vulgaire, avoir été pris tout petit pour cela. Qui dira jusqu'où peut aller la diversité d'aptitudes latentes chez un esprit distingué ? Il y a du vrai dans ce cri du cœur d'un fameux gourmand [1] à propos de Napoléon Ier : « Ah! si l'empereur s'était adonné à la cuisine plutôt qu'à la guerre, qui sait où il se serait arrêté ? »

L'essentiel est de mettre sérieusement la main à la pâte, et de pratiquer en conscience la maxime du célèbre académicien :

Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine.

On ne doit pas non plus négliger ses autres recommandations, de faire appel au goût, à l'expérience d'autrui, et de donner gain de cause à la raison :

Ecoutez tout le monde, assidu consultant...
Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
Que la raison conduise et le savoir éclaire...
Aimez qu'on vous censure,
Et souple à la raison, corrigez sans murmure.

L'Académie, ayant à parler de sciences, a senti ce

1. Grimod de la Reynière; cf. Ch. Monselet, *Les originaux du siècle dernier*, nouv. édit., Paris, 1886, p. 387.

que la direction trop exclusivement littéraire des travaux antérieurs de presque tous ses membres pouvait avoir d'inconvénient dans la circonstance; elle a eu l'excellente idée de chercher des compétences d'ordre scientifique là où elles étaient, tout près d'elle. Elle s'exprime ainsi à ce sujet, p. x : « L'Académie a pris un soin tout particulier des mots de science, et s'est attachée à en donner des définitions aussi exactes que claires. Si elle y a réussi, comme elle a lieu de l'espérer, le mérite en reviendra à ceux de ses membres qu'elle a pris à son illustre sœur, l'Académie des sciences, laquelle sans doute voudra bien se reconnaître elle-même dans la rédaction de ces articles et n'y trouvera plus rien à redire. »

On ne peut qu'applaudir à cette délicate illustration du *Non omnia possumus omnes* : que chacun traite de son métier, et les mots seront bien définis.

4. On s'attendrait, en bonne logique, à ce qu'une autre au moins des cinq doctes sœurs, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, eût fait l'objet d'un semblable acte de déférence et de courtoisie. Car c'est là qu'est brillamment et solidement représentée la grammaire comparée ou philologie : sous le nom nouveau de *linguistique*, c'est une science nouvelle, qui s'est fait sa place au soleil, et qui ne devrait pas briller par son absence dans un recueil lexicographique signé de hautes autorités littéraires; surtout quand ce recueil jouit du privilège unique de régler la forme écrite de notre langue.

L'Académie a bien voulu admettre le nom de la linguistique, et déclarer que « depuis quelques années, la linguistique a fait beaucoup de progrès. » Malheureusement elle s'est contentée d'un hommage trop platonique, et n'a couronné de fleurs la science des linguistes que pour la bannir plus décemment de chez elle.

M. Ritter remarque avec raison (p. 32) : « Dans le dernier tiers du XIXe siècle, au moment où tout un groupe de philologues éminents, animés par le désir patriotique de ne pas laisser la science allemande se placer en tête de la philologie romane, approfondissaient et renouvelaient l'étude de la langue française, l'Académie sans doute a choisi, parmi ces hommes de talent, ceux qui étaient les premiers par le mérite, M. Littré et M. Gaston Paris; mais M. Littré a été nommé à 70 ans, M. Paris à 56 ans; ils n'ont pu collaborer au dictionnaire que pendant un temps trop court. L'ancienne Académie avait été plus accueillante pour leurs prédécesseurs. Vaugelas y entra au moment où elle se fondait. L'abbé Regnier Desmarais y a été reçu à 37 ans... »

5. Avec cette façon de se croire quittes envers le progrès linguistique en lui jetant au nez un peu d'eau bénite de cour, nos Académiciens devaient négliger d'introduire dans leur ouvrage commun bien des corrections dont la nécessité et l'urgence éclatent à tous les yeux — qui prennent la peine de s'ouvrir.

Ils ne se font pas faute, par exemple, de louer sans restriction, pour le fond comme pour la forme, la Préface de l'édition de 1835 par Villemain, prenant ainsi à leur compte ses assertions plus que surannées (reproduites p. LVI) sur la double origine, hébraïque et sanscrite, de la langue grecque! Quiconque a fait une étude, si sommaire qu'elle soit, de la question sait que l'hébreu est à écarter complètement, et que le sanscrit est une langue sœur, et non pas mère du grec.

II. — Comment l'Académie Française nous instruit sur l'étymologie du latin, du grec et du français.

Ne quid falsi audeat... historia.
CICÉRON.

6. Ce genre de prestige qui tient à la beauté de la forme ne peut même pas être invoqué en faveur d'autres affirmations erronées qu'on lit au cours de ce dictionnaire, comme celles-ci :

« PROSTHÈSE... Figure de grammaire, qui consiste dans l'addition d'une lettre au commencement d'un mot, sans changer de sens. Exemple : *Gnatus* pour *Natus*, en latin. »

Le *g* de *gnatus*, né, n'est pas plus prosthétique que celui de *genitus*, *genius*, *genus*, ou des mots français

génital, *génie*, *genre*, puisque c'est le même. Le rapport de *genitus* à *gnatus* (par *a* long) est le même que celui du grec ἀδάμαστος indompté (lat. *indomitus*) au dorien Ἄδματος (second α long) id., ionien ἄδμητος.

C'est *natus* qui vient de *gnatus*, resté intact dans *cognatus*, comme *noscere* vient de *gnoscere* resté dans *cognoscere* ; comme le correspondant anglais de cette racine, *nô*, vient de *know* (forme conservée dans l'écriture) ; comme l'italien *conoscere* et le français *connaître* viennent de *cognoscere*, etc. *Gnatus* est devenu *natus* par aphérèse, ainsi que l'indiquent M. A. Bailly et Egger, *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines*, Paris, 1869, p. 121, etc.

7. Voici, à cette occasion, ce que l'Académie pense de l'aphérèse : « Figure de grammaire par laquelle on retranche une syllabe ou une lettre au commencement d'un mot. *Temnere* pour *contemnere* est une aphérèse. L'aphérèse est d'un grand usage dans les étymologies : c'est ainsi que de *Gibbosus* nous avons fait *Bossu*. »

Tirer le simple *temnere* de *contemnere* qui en est visiblement composé, c'est une idée bizarre; pour rester d'accord avec elle-même, l'Académie aurait dû tirer *gnatus* de *cognatus*, et non de *natus*.

Il n'est pas toujours sans intérêt (cf. mes *Causeries sur l'étymologie*, p. 22) de savoir la cause des opinions erronées, *errorum cognoscere causas*. Pourquoi? Pour achever de dissiper des illusions qui peuvent être

tenaces, et pour mettre en garde contre une source de méprises, qui naturellement est d'autant plus dangereuse qu'elle a fait de plus illustres victimes. S'il s'agissait d'esprits vulgaires, les deux erreurs contradictoires relatives à *temnere* et à *natus* pourraient être expliquées par la tendance qu'ont les simples mortels à s'en tenir à leur première impression : *decipimur specie.*

Il ne faut pas juger des *mots* sur l'apparence.

Mais pour une personne ou une Compagnie lettrée, on doit ajouter quelque chose de plus relevé : *decipitur specie recti*, elle est la dupe de son goût pour le beau, c'est-à-dire, ici, pour la correction classique. En *bon* latin « mépriser » se dit *contemnere*, et « né » *natus*; donc ceux qui disent autrement disent plus mal, et altèrent la pureté de la langue ; ils mutilent le premier mot en *temnere*, et allongent le second en *gnatus*, deux traitements cruels renouvelés de Procuste.

Le grammairien de l'ancien régime s'apitoie là-dessus, car il croit bonnement que c'est arrivé ! « En réalité », dit l'Académie, p. v, « le bon usage est l'usage véritable puisque le mauvais n'est que la corruption de celui qui est bon. »

Le linguiste, lui, a une autre manière de voir ; c'est qu'il ne craint pas de se détourner, au besoin, de la contemplation des profondeurs les plus creuses,

pour examiner les choses de ce monde avec un œil meilleur. Il constate que l'évolution historique a eu lieu en sens contraire de celle qui est si tranquillement affirmée *a priori*. *Temnere* et *gnatus* sont des termes vieillis, mais ils ne sont pas nés vieux. Ils avaient commencé par être jeunes, vivants et corrects autant que n'importe quels autres. Plus tard, *temnere* a été remplacé, en prose seulement, par son composé devenu son synonyme, *contemnere*; ne plus ne moins qu'en latin récent *suere* a été remplacé par *consuere*, d'où le vieux français *cosdre*, qui de son temps n'était pas vieux non plus, et qui est devenu *coudre*; comme aussi le correspondant de *suere* en grec très ancien, *σϝυϝειν, a été remplacé par κασσύειν; comme en attique εὕδειν, dormir, l'a été presque toujours par καθεύδειν, etc. Quant à *gnatus*, il a fini par être partout supplanté par sa variante à initiale adoucie *natus*, qui avait été d'abord une altération populaire, mal vue des puristes comme toutes les innovations.

8. L'étymologie de *bossu* par *gibbosus* remonte à Bourdelot; contestée dans la « nouvelle édition » de Ménage, Paris, 1750, elle est loin d'avoir, depuis, gagné en vraisemblance. Jamais *-u* final français ne vient du latin *-us*, en dehors des noms propres comme *Aulu-Gelle* pour *Aulus Gellius*. *Bossu* dérive de *bosse*, comme *barbu* de *barbe*. *Bosse* était anciennement *boce*; cette variante, qui ne tient pas à une

simple question d'orthographe[1], est confirmée par des formes bretonnes du mot, cf. *Revue Celtique*, XXVI, 335, etc. La voyelle ne correspond pas bien non plus : sauf les termes d'origine savante, comme *gibbosité*, *prose* (du lat. *prosa*), ou étrangère, comme *virtuose* (de l'italien *virtuoso*), un *ô* long latin devant *s* suivi d'une voyelle n'aboutit pas chez nous à *o* : *spinosa* donnant *épineuse* et *zelosa jalouse*, *gibbosa* eût donné **beuse* ou **bouse*, en supposant vraie l'aphérèse que l'Académie donne si témérairement en exemple.

Les deux passages académiques que nous venons d'examiner ont passé littéralement de l'édition de 1835 à celle de 1877. L'un, celui sur l'*aphérèse*, se trouvait aussi dans l'édition de Nîmes, 1778, sauf des variantes de pure forme ; l'autre, celui sur la *prosthèse*, manque en 1778. Tous deux manquaient également à l'édition de 1694.

9. Voici un autre passage qui manque en 1778, et qui se trouve, sans variantes, en 1835 et en 1877 :

« REDOUBLEMENT... terme de Grammaire grecque,... signifie proprement, La répétition de la consonne initiale du radical devant l'augment, au parfait des verbes. »

Courtaud-Divernéresse a une explication semblable dans sa *Grammaire grecque*, 4e édition, 1835, et la

1. Devant *e* et *i*, le *c* a représenté un son analogue à *ts*, comme en allemand (et, dans toutes les situations, en polonais); cf. Joret, *Du C dans les langues romanes*, 101-103, etc.

même erreur se trouve dans beaucoup de livres de ce genre, parmi lesquels on est surpris d'avoir à citer celui de M. l'abbé Ragon (1[re] éd., 1889, p. 41 ; 9[e] éd., id.). Mais Burnouf, entre autres, s'était montré plus prudent.

La nature et l'origine de l'augment sont tout à fait différentes de celles du redoublement. L'augment est en réalité un mot distinct, un ancien adverbe de temps qui exprimait le passé ; le grec le traite encore comme une préposition au point de vue de l'accent (παρ-έ-σχον j'ai fourni, comme παρ-έν-θες insère, et non comme πάρ-εχε fournis). Quant au redoublement, c'est proprement la répétition d'une racine. Cf. A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, 1903, p. 210-212 ; 150-154 ; K. Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, traduit... sous la direction de A. Meillet et R. Gauthiot, Paris, 1905, p. 304, 513 ; 303, 509, 510.

10. Le mot *digamma*, qui paraît pour la première fois dans l'édition de 1877, est défini par l'Académie : « Signe d'aspiration que les Éoliens plaçaient en tête des mots commençant par une voyelle, ou entre deux voyelles, dans le corps d'un mot. *Le digamma équivalait à l'esprit rude dans les autres dialectes grecs.* »

Courtaud-Divernéresse avait dit quelque chose comme cela en 1835 ; mais Burnouf, dans sa *Méthode*

pour étudier la langue grecque, 31e éd., 1839, p. 168, avait donné de la question un exposé qui, sans être irréprochable, est bien moins inexact que celui des Académiciens de 1877. Ceux-ci, en s'informant, auraient appris que :

1° Le digamma n'est pas un signe d'aspiration, mais une lettre, répondant à notre F pour la forme et la place alphabétique, d'où la valeur numérale 6 de l'ἐπίσημον Fαῦ ;

2° Cette lettre n'est pas uniquement éolienne ;

3° Elle ne se plaçait pas en tête des mots commençant par une voyelle, mais de ceux qui commençaient par cette consonne, absolument comme le γ, *g* dans γένος, γνήσιος, latin *genus*, *gnatus*, etc. ;

4° Elle ne se mettait pas seulement au commencement ou entre deux voyelles, mais pouvait aussi accompagner des consonnes, comme dans le corinthien ΔFεινία [1], nom dorien dont le correspondant attique est Δεινίου, génitif de Δεινίας ;

5° Elle n'équivalait pas à l'esprit rude (bien que parfois elle ait abouti à cette aspiration), mais à *ou* consonne du français *oui* ; ainsi Fοῖνος vin se prononçait, du moins à l'origine [2], avec la même initiale que l'anglais *wine*, le latin *vinvm* (c'est-à-dire *ouinoum*, et

1. Ecrit à rebours ΔFENIΛ sur une inscription archaïque dont on peut voir le fac-similé dans le *Traité d'épigraphie grecque* de S. Reinach, Paris, 1885, p. 12.

2. Voir A. Meillet, *Sur la prononciation du digamma* (*Mémoires de*

non *vinom* comme nous disons), le breton de Tréguier *win*, etc.; l'attique et les autres dialectes qui avaient perdu le digamma disaient οἶνος avec esprit doux, comme les Grecs l'écrivent encore aujourd'hui.

Voilà une assez riche collection d'erreurs que les jeunes hellénistes français sont exposés à prendre dans notre officiel guide-âne académique. Elles viennent surtout de ce qu'on a arbitrairement associé deux traits du dialecte éolien : 1° la ψίλωσις, c'est-à-dire la suppression de l'aspiration marquée par l'esprit rude ; 2° le maintien du son F, tombé en désuétude dans la plupart des dialectes. L'un de ces faits phonétiques est une innovation, l'autre au contraire une survivance archaïque ; il n'y a aucun rapport entre eux. La psilose de l'éolien ne change pas l'esprit rude en digamma, mais en esprit doux, comme dans les autres langues où elle a lieu.

III. — L'*h* JOUE DE MALHEUR : UN ADVERSAIRE DE L'ACADÉMIE RECONNAÎT LES SERVICES DE CETTE LETTRE EN L'EXTERMINANT ; L'ACADÉMIE ELLE-MÊME LUI DÉCERNE UN NOM FANTAISISTE, DANS L'INTÉRÊT D'UNE MAUVAISE CAUSE.

Cuique suum.

11. Si ce mot de psilose n'est guère connu, la chose

la Société de linguistique de Paris, XII, 33-38 ; Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée*, 105, etc.).

qu'il désigne est fort commune. La prononciation ἤρως (*érôs*) pour ἥρως (*hérôs*), qui dans l'antiquité n'était pas uniquement éolienne[1], a fini par l'emporter; le grec actuel dit *îros* (et ἥρωας, *îroas*); il ne fait plus aucune différence entre l'esprit rude et l'esprit doux. De même le latin *habere* est devenu en italien *avere*, en français *avoir*. L'*h* aspiré du français, encore très sensible en Bretagne et en Lorraine, par exemple, est volontiers supprimé par les Parisiens[2]; l'Académie indique une prononciation moins molle, et elle a raison. Paris n'a pas le monopole du français; c'est un trait commun à la plupart des capitales, d'affectionner des formes de langage efféminées et doucereuses, contre lesquelles il finit souvent par se produire des réactions victorieuses. *Ma paole pafumée* n'a pas prévalu; qui sait si la mode de *la onte* ne cédera pas aussi à l'influence de l'expression plus énergique des Bretons et autres provinciaux: *c'est une hhonte*! [3]

12. M. Maurice Grammont supprime radicalement

1. Elle existait encore, par exemple, dans l'ionien asiatique; cf. Brugmann, *Abrégé*, 285.

2. Pas toujours, cependant, comme l'a constaté M. F. Passy, *Les sons du français*, 3e éd., 1892, p. 107.

3. Hindret écrivait au XVIIe siècle: « Les Bretons... ne manquent gueres à prononcer les *h* qui doivent être aspirées: mais quand ils les aspireroient un peu moins fort, ils n'en feroient que mieux » (voir la brochure *Un proverbe sur les Rohan* par J. Trévédy et E. Ernault, Nantes 1907, II, 4). Les Parisiens tombent actuellement dans l'excès contraire.

tout *h* simple de son orthographe ; cela rappelle le procédé d'élagage cher au « philosophe scythe » de La Fontaine. Qu'est-ce que notre langue peut gagner à cet « universel abatis » ? Je l'ignore. En tout cas, elle y perdrait un moyen de distinction très utile. Même dans le parler parisianisé, il y a des voyelles initiales qui doivent ou peuvent se lier à une consonne précédente, et il y en a d'autres qui ne le peuvent point. Ceux qui disent *le éros* ne prononcent pas cependant *les éros* comme *les zéros* ni comme *les éroïnes* ; il y a donc souvent, dans leur langage, une différence de traitement entre la première syllabe des mots *éros* et *éroïne*, et il est très important que l'écriture tienne compte du fait. Sans quoi, tous ceux qui apprennent le français, sans excepter nos jeunes nationaux, qui commencent par le savoir très imparfaitement, pourront hésiter ou se tromper à la lecture de chaque initiale vocalique venant après une consonne liable. Il faudra inaugurer, dans les grammaires, un chapitre mettant en garde contre ces voyelles réfractaires, au signalement terriblement vague : « aspect ordinaire », qui, contrairement aux autres de même aspect, tiennent à rester isolées, et, comme la comtesse de Pimbêche, « ne veulent pas être liées ».

Il faudra enseigner, par exemple, à ne pas lire : « La question *est ardie* » comme « La question *est ardue* » ; ni « Je *vous aime* » comme « Je *vous ais* » ; ni « *Les eures* passent vite » comme « Je crains de *les eurter* » ;

ni *en aut* comme *en automne*, etc., etc., et à bien faire attention à des expressions comme « parcourir *les auteurs* », qui n'ont pas le même son, selon qu'elles s'appliquent *aux auteurs* qu'on lit ou *aux auteurs* qu'on gravit. Grâce à cette mode, on ne sera même pas sûr de la prononciation de syllabes non initiales ; car les bouches les plus parisiennes ne disent point *enhardi* comme *enivré*. Faut-il ajouter avec la chanson : Comme c'est commode !

Ainsi, les Parisiens ont, comme les autres, intérêt à ce que l'on continue à écrire *hardie, ardue* ; *haut, automne*, et à ce qu'on se mette à écrire *heurter, eure* (ital. *ora*) diversifiant aux yeux ce qui est divers pour l'oreille. Dans *héros, éroïne*, il y a illogisme ; mais c'est un fait de langue, tout comme « *son épée* brillante » à côté de « *sa* brillante *épée* ». C'est, d'ailleurs, bien préférable aux fausses graphies officielles comme *heure* (du lat. *hora*, ital. *ora*) malgré *or, désormais* (= *de ex hora magis*), *dorénavant* ; *homme* (du lat. *hominem*) malgré *on* (du lat. *homo*, ital. *uomo*), etc. [1]

La prétendue simplification qui extermine tout *h*, aspiré ou non, ne fait qu'une complication de plus dans un système qui sur tant d'autres points conserve les erreurs officielles. Il faudrait encore expliquer au

1. Dans *heur*, *bonheur*, etc., l'*h* a été ajouté par suite d'une étymologie erronée : l'origine n'est pas *hora*, mais *augurium*, **ugurium* d'où *aür*, *eür*, puis *eur*. Le breton dit encore *eürus* heureux en trois syllabes.

lecteur de l'orthographe de M. Grammont qu'il doit laisser muet l'*e* des mots comme *asseoir*, mais le faire entendre dans *deors*; etc.[1] Pour ma part, je ne vois aucun excès de provincialisme à prononcer *dehors*, *en d'hors*, cf. *dedans*, *en d'dans*. Je crois aussi qu'on peut conserver, même à Paris, une différence sensible entre « il *est* le maître » et « il *hait* le maître », etc.

Dans *Les parlers parisiens* de Koschwitz, 1893, il y a plusieurs exemples d'*h* prononcés. F. Got, conformément « aux règles professées par lui-même au Con-

1. Il est bien imprudent d'écrire *proibitions* (*Revue des langues romanes*, XLII, 162), sans égard pour les simples qui, n'ayant pas ce mot dans leur vocabulaire personnel, le liront tout bonnement *proabitions*, comme *proie*. Il faudrait *proïbitions* pour qu'on puisse leur faire *voir* leur erreur, comme à cette servante lettrée qui à Paris disait à sa maîtresse indisposée (laquelle me l'a raconté): « Comment, Madame, vous voilà abattue pour un petit malaise! vous qui, l'autre jour, avez souffert cette grave opération avec un courage si *héroaque*! » Il faut tenir compte des simples même dans l'écriture des mots savants; si celle-ci est ambiguë, elle n'est ni simple, ni savante, et les bonnes gens du peuple ne sont pas seuls en droit de la trouver mauvaise. — Sur cette question de l'*h* aspiré, on peut voir les pages 11-28 de ma *Réponse aux attaques de M. Grammont contre mes écrits, avec un exercice pratique sur l'orthographe Grammont : « Le vertige des auteurs »*, Vannes et Paris, 1907. Elles ont convaincu tous les lecteurs qui ont fait connaître leur opinion, mais elles n'ont pu persuader M. Grammont, qui nous sert encore « des conclusions ardies », *Revue des langues romanes*, L, 291, « un asard », 276, et autres barbarismes non moins *asardeux*.

servatoire », disait *notrë hontë* et (dans un débit plus plus rapide) *notr ontt* (p. 79, 89). Les poètes font assez souvent l'élision devant *h* aspiré (ce qui était régulier en grec et en latin); cela a lieu surtout à l'hémistiche, cf. *Notions de versification française* par Boissière et Ernault, 1893, p. 24. Ainsi V. Hugo a écrit (*Dieu*, 4e éd. 33 et 75):

D'Arius à Nicée et de Huss à Constance.
Salomon sculpte l'arche ; Huss brise les images.

Il faut, d'ailleurs, convenir avec Littré [1] que devant la césure l'*e* ne devrait pas avoir besoin d'être suivi d'une voyelle; nos vieux poètes en usaient ainsi, bien que l'*e* mi-muet fût plus sensible de leur temps que du nôtre. Au dernier vers cité, personne n'est tenté de prononcer l'*archë*; le mot n'est pas moins monosyllabique que *Mars*, *parc* ou l'anglais *arch*. D'autre part, le double traitement de beaucoup d'*h* se justifie par le fait qu'ils commencent des interjections ou des noms propres, deux catégories qui ont aussi, en latin et en grec, des privilèges particuliers.

13. L'Académie applique à l'*h* une désignation surprenante, dans sa réponse au rapport de la Commission ministérielle chargée de préparer la simplifi-

1. *Dante. L'Enfer mis en vieux langage françois et en vers.* Paris, 1879, p. XX, XXI, etc.; *Histoire de la langue française*, 2e éd., Paris, 1863, t. I, p. 328.

cation de l'orthographe française (*l'Enseignement secondaire*, 1er avril 1905, p. 101) : « Elle a rejeté la proposition d'écrire *trahir*, *ébahir* sans *h* avec un tréma sur l'*i*, se disant que, puisqu'il faudrait remplacer le signe diacritique *h* par le signe diacritique tréma, autant vaut garder celui qui est en possession. » Le tréma est bien un « signe diacritique », c'est-à-dire distinctif, qui sert à différencier deux variantes de la même lettre ; mais l'*h* est une lettre, et non un signe *diacritique*. Ce mot est pris ici au sens insolite de « qui sépare » (deux syllabes) ; quand il entrera, pour la première fois, dans le dictionnaire de l'Académie qui a commencé ainsi par l'employer à contresens[1], elle fera bien, en le définissant, de ne pas tenir compte d'un précédent si hasardeux[2]. Si une lettre appelée occasionnellement à remplacer un signe diacritique est dite pour cela « signe diacritique » elle-même, il faudra dire aussi que, par exemple, le groupe de lettres *eaux* est une lettre, puisque c'est l'équivalent de la lettre *ô* (*o* avec le « signe diacritique » accent circonflexe).

1. Le *Complément du dictionnaire de l'Académie Française, publié sous la direction d'un membre de l'Académie Française*, 1876, n'avait pas fait cette erreur, non plus que Littré ni le *Dictionnaire général*. Le mot manque au premier supplément de l'Académie, publié par Th. Corneille en 1694 et dont il est question plus loin (§ 19).

2. Pour éviter cette méprise, il lui eût suffi de lire avec soin le passage même qu'elle prétendait réfuter : ce chapitre est intitulé « Signes diacritiques : accents, tréma. »

C'est sur cette ambiguïté introduite abusivement dans les termes que repose le raisonnement de l'Académie, comme si elle l'avait créée pour les besoins de la cause, afin de conclure triomphalement : « autant vaut garder *celui* qui est en possession. »

Belle conclusion, et digne de l'exorde !

14. La suppression d'*h* muet, en toute position, est aussi proclamée en principe par M. Alfred Dutens dans la magistrale *Étude sur la simplification de l'orthographe* qu'il vient de faire paraître (Paris chez de Rudeval, 1906), et qui s'impose à l'attention de tous les amis éclairés de notre langue.

A cette règle il admet plusieurs exceptions, qui toutes sont fondées sur des circonstances spéciales, comme doit l'être une exception raisonnable.

Car une exception n'est pas faite pour narguer la règle : elle ne doit s'y soustraire qu'en montrant des titres sérieux à être régie par un autre chapitre du règlement. Cet important point de droit, qui est outrageusement méconnu par l'Académie, M. Dutens l'applique avec une rigueur exemplaire. De là un grand avantage : les exceptions, devant être sérieusement justifiées, se présentent en nombre si restreint, que les divergences d'opinion possibles à leur sujet n'ont presque pas d'importance pratique.

Trois raisons peuvent contrecarrer l'effet de cette règle très simple et judicieuse, qu'« on n'écrit pas d'*h* quand on n'en prononce pas » :

1° Chaque mot doit avoir en général une seule orthographe; or il en est où l'*h* est tantôt aspiré, tantôt muet;

2° Chaque mot doit, autant que possible, avoir sa graphie spéciale; or l'*h* muet peut servir à distinguer des homonymes;

3° Chaque terme de nature tout à fait technique doit garder intact son aspect historique et, en une certaine mesure, international; or il y en a de cette catégorie qui commencent par *h* muet.

15. Sur le premier point, l'auteur discute (p. 278, 279, cf. 320, 321) les exceptions suivantes: *huis*; *huit* et ses dérivés; la famille de *héros* et celle de *héraut*. Il conclut au maintien de l'*h* partout, sauf dans le premier.

Si réellement *le huis clos* avait un *h* aspiré tombant dans *l'huis*, il vaudrait mieux le garder partout; car de deux prononciations d'un mot, la plus complète mérite généralement d'être suivie de préférence par l'écriture: c'est un principe que M. Dutens applique rigoureusement dans la question de l'*e* mi-muet. Mais l'*h* de *huit* n'a jamais été réellement aspiré. Jean Hindret, qui avait étudié avec soin ces questions d'aspiration, déclare (*L'art de prononcer parfaitement la langue françoise*, 2e éd. 1696, p. 185), que « l'*h* de ces mots *huit*, *huitième* et *huitain* ne s'aspire pas ».

Dans *l'uis* et *le uis clos* il s'agit des variations d'un *u* voyelle ou demi-consonne; en cette seconde qualité,

c'est exactement le *ù* du breton de Vannes *ùin* vin, qu'on écrit d'ordinaire *huin*[1]. De même dans le vers de Musset cité p. 321,

Capable de huiler une porte secrète,

on écrirait en vannetais *ùilé*. Un fait semblable se produit pour *ou* et *w*, par exemple dans le vers de *Tartufe*

Et l'ardeur de son zèle... — Oui, oui, franche grimace !

qu'il faudrait transcrire en grec οὐι (mieux ουἰ), ϝι ; et pour *i* et *y* dans *l'hiérophante* et *la hiérarchie* (cf. Dutens, 321).

Quant à *huit*, la question n'était pas à poser : dans *dix-huit*, *vingt-huit*, *trente-huit*, les premier mots ne sonnent pas autrement que dans *dix-neuf*, *vingt-neuf*, *trente-neuf*, où ils sont suivis d'une consonne. Il est vrai que M. E. Rostand a fait l'élision dans ce dernier cas (*Cyrano de Bergerac*, I, 5) :

Quarante-huit. Sans compter les femmes. — Voyons, compte !

1. Cf. la remarque de l'Académie sur Vaugelas : « On a trouvé en général qu'il y a quelque sorte d'aspiration dans l'*h* de ces trois mots (*huit*, *-ième*, *-ain*), quoy qu'elle ne soit pas si sensible que dans *honte* et dans *hardi* » (Ch. Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI*e *siècle*, Paris, 1883, II, 409). Les mots vannetais comme *marù* mort, ont de même été longtemps écrits avec un *h* : *marhue*.

Mais c'est une licence semblable à celle qu'on a vue plus haut, § 12 ; cf. *ibid.*, III, 2 :

A chaque compagnie, à l'instant même, hormis...

Le cas n'est pas le même non plus dans *héros*, *(h)éroïne*, *(h)éroïque* et *héraut*, *(h)éraldique* où il s'agit, non d'un seul mot, mais d'une famille de mots. Si *héros* doit entraîner *héroïne* pour *éroïne*, pourquoi *cheval* n'entraînerait-il pas *chavale* pour *cavale ?*

M. Dutens n'ajoute pas d'*h* aux nasales monosyllabiques dans *le un* à côté de *l'un*, ni dans *le onze* [1], ce qui n'a guère d'inconvénient. Mais le *uhlan* qui en a un mal placé, devrait être *hulan* (forme admise par l'Académie ; cf. le *Petit Journal* du 16 octobre 1907, p. 2, col. 3, etc.).

16. Sur la grave question des distinctions graphiques d'homonymes, l'auteur a (p. 20-64) contre

1. Barthélemy a écrit dans *Némésis* (3e éd. 1834, t. I, p. 246), avec un hiatus orthographique :

Autant que ses deux tours, ce grand numéro onze.

L'Académie cite une prononciation familière *il n'en est resté qu'onze ; l'onzième* ; Thurot dit (II, 411) qu'il ne l'a jamais entendue. Leconte de Lisle, *Poèmes barbares* (*Les deux glaives*, IV) a fait une élision semblable, mais moins dure, et évité *l'onzième*, en écrivant :

Le siècle onzième est mort, et l'autre est déjà pire.

les phonétistes trop absolus, une discussion serrée et convaincante [1].

1. Il exagère un de ses arguments, d'ailleurs très juste, en disant (p. 26-28, 43) que les finales comme *neveu* et *neveux*, *accusé* et *accusée*, *ami* et *amie* sont identiques pour l'oreille : ces abus de la langue parlée sont loin de prévaloir partout. A Paris, la seconde voyelle de nev*eu* équivaut à la première de h*eu*reux, c'est un *œ* moyen ; les finales de nev*eux* et heur*eux* sont un *œ* fermé (abbé Rousselot et F. Laclotte, *Précis de prononciation française*, Paris et Leipzig, 1902-1903, p. 35, 36). Le *Dictionnaire général* confond les finales *é* et *ée*, *i* et *ie*, que Littré avait séparées ; mais selon le *Précis* (p. 140), les voyelles suivies d'un *e* muet sont plus longues que si elles étaient seules.

Cet *e* ne *peut* former un temps qu'à la fin des vers chantés ; par exemple dans les cantiques religieux, dont les imitations bretonnes reçoivent, en ce cas, une syllabe de plus. Ainsi on chante :

Souvenez-vous, Mari-ë,
Qu'un de nos souverains
Remit notre patri-ë
Dans vos augustes mains.

Il en est autrement dans la chansonnette

Te souvient-il, Marie (*Ma-rî*),
De notre enfance aux champs ?
Des jeux dans la prairie (*prê-rî*) ?

Nos versificateurs se donnent une peine bien inutile pour suivre — ou pour éluder — la vieille règle qui défend de faire suivre d'une consonne un mot tel que *bleû*, non pas quand il s'écrit *bleus*, mais quand il s'écrit *bleue* ; comme si ce n'était pas exactement la même chose ! Coppée a dit, dans *l'Épave* (*Poésies*,

Qu'on écrive, par exemple, *hombre* le jeu de cartes (de l'espagnol *hombre*, homme), *horographie* (du grec ὥρα heure) pour éviter une confusion avec *ombre* (du latin *umbra*), *orographie* (de ὄρος montagne), rien de plus justifiable (p. 277).

Seulement, c'est trop accorder à l'étymologie que de maintenir *heure* en faveur d'*horographie*, d'autant plus que le mot *eure* vient du latin. Remarquons, du reste, que M. Dutens écrit, avec raison, *élas*, composé de *hé* (p. 277, 324).

17. Les nomenclatures scientifiques et les langages techniques n'appartiennent pas à la langue proprement dite; il y a tout avantage à y conserver des traces apparentes de l'étymologie, car la compo-

346) : « la grande marée haute » (cf. § 12, 15); il eût cru faire une faute indigne de pardon en nommant « la marée basse ». Quand le poète a pris son luth, il peut parler sans contrainte de « l'armée anglaise » ; mais s'il vient à appeler « l'armée française » de son nom, on y *verra* une dissonance horrible. Qu'il n'y ait là rien de cacophonique pour des oreilles non prévenues, c'est ce qu'a prouvé surabondamment l'expérience, lorsque tous les échos répétaient ces mots à la fin d'un refrain en l'honneur de Boulanger. V. Hugo a écrit dans l'*Ane* (*Poésies*, XIV, 267):

Hu ! braillait le chiffreur. Dia ! beuglait l'apôtre.

Ce hardi révolutionnaire de notre langue poétique, en ceci conservateur timoré des vieux errements, n'a osé mettre ni l'orthographique *hue*, ni le phonétique *hû*, ni la solution moyenne *hu'* (voir plus loin, § 31).

sition grecque y règne : nous venons d'en voir une preuve frappante dans *horographie* et *orographie*. L'auteur cite encore les composés d'*hecto-* (ἑκατόν cent), qui se confondraient avec ceux d'*ecto-*(ἐκτός en dehors); il ajoute (p. 278) que « les mots en *hecto-* appartiennent à notre système métrique et que celui-ci est en train de s'imposer au monde entier ».

IV. — LES POUX ET QUELQUES AUTRES VILAINES BÊTES SONT DÉPOSSÉDÉES PAR L'ACADÉMIE DU DROIT DE PERSÉCUTER L'ENFANCE ; UN PLUS GRAND NOMBRE SONT MAINTENUES PAR ELLE EN POSSESSION DE CE PRIVILÈGE EXORBITANT.

Maxima debetur puero reverentia.
JUVÉNAL.

18. « Autant vaut garder celui qui est en possession » ; *beati possidentes !* Cette formule coupe court à toute velléité de progrès, c'est-à-dire de changement en mieux. La question n'est pas de savoir si les pénibles incohérences de notre prétendue orthographe sont « en possession », puisque le dictionnaire de l'Académie en fait foi : ne fourmille-t-il pas de *difficiles nugæ*, aussi éloquemment qu'inutilement dénoncées à ses confrères par Gréard [1] ? D'ailleurs,

1. M. Clédat remarque (*Revue de philologie française et de littérature*, 1905, p. 79) : « Dans la séance de réception du successeur de

si elles n'étaient pas en possession, pour notre malheur, qui est-ce qui se mettrait en peine de les combattre ? Tant que les stupides cacographies des pluriels *hiboux*, *poux* et consorts ont été obligatoires grâce à l'Académie, elles ont trouvé des adversaires non moins ardents que leurs amis étaient obstinés ; maintenant que ceux-ci ont renoncé à les défendre et surtout à les imposer, qui s'avisera d'aller chercher querelle à ces bêtes-là ?

Que ce vil souvenir soit à jamais détruit !

Ὡς ἀπόλοιτο καὶ ἄλλα κακῶς κακά...

Mais que nous en sommes loin, hélas ! Qu'il en reste, de ces sottises amères que les Académiciens veulent à toute force faire avaler à l'enfance ! Les *hiboux* peuvent désormais s'écrire comme les *fous* ; mais gardez-vous, par exemple, de noter le pluriel dans *boyaux* ou *bateaux* comme dans *landaus* ; dans les *feux* comme dans les yeux *bleus* ; petits enfants, ne croyez pas que je *peux*, de *pouvoir*, s'écrit comme je *meus*, de *mouvoir* ! Ce seraient des fautes horribles,

Gréard à l'Académie Française..., il n'a rien été dit de la célèbre Note sur la réforme de l'orthographe, qui est aujourd'hui un ouvrage classique. Ce silence est caractéristique. » C'est, en effet, une criante injustice, et la peu banale protestation, contre la lumière du sens commun, d'une coupole-éteignoir

Dont l'ombre, l'ombre, l'ombre et l'ombre est l'horizon.

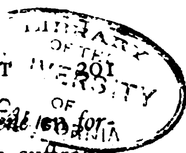
parce que l'Académie a dit : « Je le veux, et je n'en démordrai pas, na ! »

Et comment écrira-t-on le pluriel d'un mot nouveau qui n'est pas dans l'Académie, comme *pneu?* L'usage est pour l'*s*, d'accord avec la raison, en attendant que les Académiciens viennent mettre le holà. Ainsi on lit « l'usure des pneus », dans le *Petit Journal* du 25 décembre 1906, p. 2, col. 2.

19. Le *c* de *forcené* est en possession, et cela depuis la première édition de l'Académie, en 1694. Et pourtant l'Académie aurait pu savoir, dès lors, que l'ancienne orthographe *forsené* est la bonne, le mot répondant à l'italien *forsennato*, cf. *fuor di senno* hors de sens (vieux français *sen*, d'origine germanique, allemand *sinn*, même racine que le latin *sensus*). Car ce qu'il y a d'essentiel dans cette étymologie se trouve dans le *Dictionnaire des arts et des sciences* que Thomas Corneille publia la même année, en signant « *M.D.C. de l'Académie Françoise* »; elle avait été donnée, du reste, par Henri Estienne dans *La precellence du langage françois* (cf. l'édition Feugère, 1850, p. 156, 157). Th. Corneille renvoie de *forcenner* à *forsenner*; il a des articles *forsener*, *forsené*, etc. De Caseneuve réclama l'orthographe *forsené*; de même Littré, etc.; mais l'Académie ne se déjuge pas facilement; elle pratique le *quod scripsi, scripsi*, ὃ γέγραφα, γέγραφα de Pilate. Il est possible, d'ailleurs, que, s'en tenant à une ressemblance superficielle, elle tire *forcené* de *force*.

Indépendamment de la question étymologique, il peut y avoir dans ces litiges entre plusieurs lettres un intérêt plus haut, celui de l'orthographe au sens véritable du mot, c'est-à-dire de la meilleure notation possible d'une langue. A ce point de vue, *forsené* mérite encore la préférence, car l'*s* est le caractère le mieux désigné pour devenir le principal représentant du son en question, comme il en est le seul dans les langues qui ont une vraie orthographe, telles que l'espagnol, le breton, le gallois, le grec ancien, le polonais. On peut ajouter le russe, dont le C (=*s*) a gardé une forme du Σ grec (sigma lunaire). N'oublions pas non plus l'espéranto, cette élégante et presque définitive solution du problème de l'internationalisme linguistique [1].

1. La *linguo internaciona* en est un heureux développement, débarrassé des imperfections qu'y ont fait reconnaître l'expérience d'une vingtaine d'années, et la pénétrante analyse de grammairiens avisés comme MM. Couturat et Jespersen. Il s'y trouve pourtant des défauts, que ses auteurs demandent qu'on leur signale. Au point de vue de la notation alphabétique, je regrette qu'il n'y ait pas de distinction entre *ou* et *w* (uniformément écrits *u*), comme il y en a entre *i* et *y*; qu'un son unique soit, au contraire, représenté par les signes *k* et *q*, dont le second est au moins inutile; et que les doubles sons *ks*, *ts*, *tch* soient notés *x*, *c*, *ch* au lieu de *ks*, *ts*, *tsh*. Ce dernier serait mieux encore *tc*, car *c* est préférable à la combinaison *sh* pour exprimer le son simple du *ch* français. L'*x* aurait un emploi utile (comme en russe) pour noter le son du *ch* allemand dur, *j* espagnol, *ch*



20. Cette rectification motivée de *forcené* en *forsené* a toutes qualités pour réunir les mêmes suffrages qui ont fait adopter la décision suivante (n° cité de l'*Enseignement secondaire*, p. 101) : L'Académie « a rejeté la proposition d'écrire *fame* pour *femme*. Elle croit qu'il n'est pas mauvais de conserver un souvenir de l'étymologie, et aussi que... le mot *fameux*... semblerait être l'adjectif du substantif *fame* et paraîtrait dès lors signifier *féminin*; et l'on en pourrait dire autant de *famélique*. »

Les étymologistes ont été médiocrement touchés de cette sollicitude; c'est qu'ils aiment les situations nettes, les solutions franches, et, en fait d'orthographe, ne sont sensibles qu'à l'exactitude et à la simplicité. Puisque *fame* se prononce comme *dame*, pourquoi ne pas l'écrire de même ? S'il vient de *femina*, est-ce que *dame* ne vient pas de *domina*, et devra-t-on, en conséquence, l'écrire *domme* ? Et *hanir*, que l'Académie nous fait écrire *hennir*, faudra-t-il le noter *hinnir*, parce qu'il vient de *hinnire* ? Et *drame*, qui vient de δρᾶμα, doit-il devenir *drâme*, pour l'amour du grec ? Pour l'immense majorité de ceux qui se servent

gallois, *c'h* breton, etc.) dans la transcription de mots étrangers et de noms propres. En devenant logique dans son orthographe, la langue internationale donnerait un exemple avantageux aux langages nationaux et aux Académies qui en réglent la forme écrite.

d'un mot français, il ne s'agit pas de savoir d'où il vient, mais ce qu'il est. Du moment que les finales de *femme* et de *gemme* diffèrent en réalité, à quoi bon leur imposer indéfiniment une ressemblance artificielle? C'est se donner bien du mal pour le plaisir de tromper les gens! Quant à la nécessité de parer au danger terrible de confondre *fameux* avec *feminin* ou avec *famélique* [1], c'est ce qu'un troupier appellerait « une carotte de longueur »! Le quiproquo est du même genre que celui de cet Italien, plus familier avec sa langue qu'avec la nôtre, qui faisait à un savant français compliment sur sa *fame* (*fama* renommée), et insistait en disant : « C'est une fame publique, monsieur! »

Un raisonnement de même force se trouvait déjà en 1706 sous la plume de Regnier-Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie, à l'adresse des écrivains qui supprimaient l'*h* et l'*s* du mot *chrestien* : « Avec le temps il ne tiendra pas à eux qu'à force d'escrire *cretiens* au lieu de *chrestiens*, ils ne donnent lieu de prendre tous les peuples qui font profession du chris-

1. N'y a-t-il pas un semblable péril dans la coïncidence de *fameux* avec *famélique*? L'Académie pourrait le conjurer, en corrigeant le premier en *fâmeux*, d'après sa source latine, *fāmōsus*. Mais comment s'y prendra-elle, pour qu'on n'interprète point *famélique* par « prolétaire chargé de *famille* », ou *familier* par « parasite *famélique* »? Elle n'a qu'à réformer *famille* en *fammille*; cette orthographe sera digne de l'académique *carotte*.

tianisme pour des peuples venus de Crète [1]. » L'Académie n'a pas éprouvé ce scrupule, quand elle a changé *cengle* en *sangle*, au risque de faire rattacher ce mot à *sanglant* ou à *sanglier*, ou à *sangloter*; et il n'y a aucune raison de l'en blâmer. Seul, le linguiste novice peut ignorer que, selon une paradoxale formule anglaise, *sound etymology has nothing to do with sound*, la saine étymologie n'a rien à faire avec le son. L'histoire positive de chaque mot moderne doit s'appuyer sur des documents antérieurs : ceux-ci montrent, par exemple, que *sangle* est une modification phonique aussi bien que graphique de *cengle*, lui-même altéré du latin *cingula*; que *sanglant* vient de *sanguilentus*, *sanglier* de (*porcus*) *singularis* (solitaire), *sanglot* de *singultus* (par l'intermédiaire d'une forme **singluttus*, altération populaire d'après *gluttus*, gosier).

L'Académie allègue des raisons par trop frivoles pour garder cette graphie *femme*, qui a été d'abord excellente, lorsqu'on prononçait *fém-më* (de *fem'na*) ; puis relativement bonne, quand on a dit *fan-me*, avec le même son nasal que dans *pruden-ce*. Mais les circonstances ont changé, puisque *fan-me* est devenu *fame*, comme *prudan-ment* est devenu *pru-*

1. Cité par M. P. Meyer, *Pour la simplification de notre orthographe*, Paris, 1905, p. 7, 8.

damment, que l'Académie veut aussi qu'on écrive *prudemment*. Elle n'aperçoit pas, d'ailleurs, la corrélation des deux cas : elle invoque, en faveur de *femme*, le prétexte de l'étymologie pour les yeux, et accuse (p. 101) — avec le vague qui convient à ses notions scientifiques sur la matière — *prudament* d'être une prononciation « molle » et « nonchalante » sur laquelle son orthographe *prudemment* pourra exercer une influence « plutôt souhaitable ». Souhaite-t-elle que nous disions *prudam-ment*, ou *prudan-ment*, ou *prudèm-ment* ? La comparaison du mot *indépendament*, cité aussi comme entaché de mollesse et de nonchalance, au lieu d'une prononciation littérale *indépendamment*, montre qu'elle tient pour la variante *prudam-ment*, qui est imaginaire. Autant vaut dire : « Cela n'est pas *fam-meux* ! » Molle et nonchalalante grammairienne, vous négligez l'observation très juste faite par vous-même au mot *Innocemment* : « On prononce *Inoçaman* ».

V. — Comment l'Académie nous fait faire un peu de grec avec beaucoup d'incohérence ; elle se déclare contre les principes.

Θέλω, θέλω μανῆναι.

Delirare libet quoniam tibi, deliramus.

(Dialogue anacréontique et virgilien)

21. La multiplicité des signes graphiques faisant

double (ou triple) emploi sévit surtout dans deux parties importantes de l'orthographe académique : mots d'origine grecque et consonnes doublées. Que de minutieuses précautions sont nécessaires pour se reconnaître dans ces domaines, en tenant compte des deux préoccupations de tout esprit curieux et avisé : savoir le « quoi » et le « pourquoi », la chose et sa cause, *et res et rerum cognoscere causas* ; l'exposé sommaire qui suit en pourra donner quelque idée.

Quand on veut s'orienter dans le premier de ces dédales académiques, il faut :

1° se demander si tel mot qu'on doit écrire est emprunté au grec ; ce qui est déjà un problème embarrassant pour la plupart des Français, souvent même, hélas ! pour plusieurs du petit groupe resté fidèle au seul des baccalauréats d'où la langue grecque n'est pas exclue.

En cas de réponse négative, une orthographe française est, non pas certaine — l'Académie n'aime pas les règles certaines — mais probable ; à moins que :

2° le mot n'ait été, en dépit de sa nationalité, académiquement affublé d'oripeaux grecs ou simili-grecs, comme les sémitiques *camphre*, *séraphin*, et jusqu'au chinois *thé*, ou bien

3° que ce barbare n'ait, de par l'Académie, l'oripeau grec facultatif, comme le malais *rhum* ou *rum*, ou l'arabe et turc *sopha* ou *sofa*.

Si le mot vient du grec, il aura, non pas l'assurance — la seule règle assurée du système académique étant qu'il n'y a rien d'assuré — mais une chance plus grande de prendre une graphie grécisante. Restera donc à chercher si le mot appartient à la catégorie

4° de ceux que leur provenance grecque n'empêche pas de jouir d'une orthographe française, l'Académie les autorisant à faire la nique aux hellénistes, comme *fantastique*, *caractéristique*, *trône*, *asile*, *hémorragie* ; ou bien

5° de ceux pour lesquels l'Académie exige une graphie grecque, comme *théâtre*, *orthographe*, *paragraphe*, *psychologique*, quoiqu'ils puissent avoir une allure française autant ou plus que les précédents, comme *pharmacien*, ou même leur être apparentés, comme *phénoménal*, *diaphane*, qui viennent de φαίνομαι je parais, ainsi que *fantastique* ; ou bien

6° de ceux qui, grâce à une permission spéciale signée de l'Académie, prennent à volonté l'habit à la française ou à la grecque, comme *cristal* et *crystal*, *rabdomancie* et *rhabdomancie*, *rapsode* et *rhapsode*, *squirre* et *squirrhe ;* faveur personnelle dont ne bénéficie pas toujours leur famille ; ainsi on écrit *frénésie* ou *phrénésie*, mais seulement *phrénologie*, de φρήν esprit ; *parafe* ou *paraphe*, de παράγραφος, mais seulement *patarafe* et seulement *paragraphe*, tous deux de παράγραφος aussi, et *orthographe*, qui comme

parafe ou *paraphe*, *patarafe* et *paragraphe*, se rattache à γράφω j'écris ; ou bien

7° de ceux que l'Académie s'amuse à déguiser en arlequins ; soit mi-partie français, mi-partie grecs, comme *rythme* pour *rhythme* (admis aussi), parce qu'il y avait deux *h* (ce qui n'empêche pas, bien entendu, d'autres mots, comme *orthographe*, *chorégraphie*, *hypothèse*, de garder nécessairement leur premier *h*) ; soit

8° mi-partie grecs, mi-partie français, comme *diphtongue*, *phtisie*, *symétrie* de συμμετρία, *métempsycose* qui vient de ψυχή âme ainsi que *psychologique* — ô logique ! — ou bien

9° de ceux qu'un caprice de l'Académie condamne à quelque autre traitement qui déjoue toute prévision sensée, comme *carotte*, de καρωτόν ; n'écrivez pas, en conséquence : *idiotte*, de ἰδιώτης, mais *idiote* : l'Académie ne se pique pas d'être conséquente avec elle-même,

Et tantum constans in levitate sua est

comme la girouette sur nos toits.

22. Pendant que le petit Français se débat misérablement dans les neuf mailles entortillées de cet hellénistique réseau ; pendant que sa mémoire et son intelligence s'évertuent à en débrouiller les fils ténus, qu'on dirait emmêlés par une bande de chats pétulants et facétieux, que font ses jeunes rivaux dans la lutte pour la vie ? Que font, entre autres,

ses voisins méridionaux d'outre-monts, qui parlent comme lui des langues issues du latin ? Pendant ce temps, l'Italien et l'Espagnol s'occupent d'études utiles, ou s'amusent, ou se reposent. Que leur importe qu'il y ait eu une ancienne langue grecque, qui s'écrivait en grec ? Ils savent seulement que l'italien s'écrit en italien et l'espagnol en espagnol, leurs Académies respectives ne leur infligeant point l'inepte corvée d'écrire leur langue maternelle partie en grec, partie en demi-grec, partie sans mélange de grec, suivant les caprices académiques.

Chez eux, Martine peut répondre en toute assurance à ses savantes maîtresses, si renseignées sur la provenance d'un mot :

> Ma foi,
> Qu'il vienne de Chaillot, d'Auteuil, ou de Pontoise,
> Cela ne me fait rien ;

ce qui ne l'empêche pas de connaître aussi bien qu'elles l'orthographe, si elle sait la prononciation et qu'elle ait gardé quelques souvenirs de l'école primaire. Ainsi les deux langues écrivent : *fenomeno* phénomène, *farmacia* pharmacie, *teatro, ortografia, paragrafo, ritmo, simetria* ; l'italien a aussi *carota, coregrafia, psicologia, ipotesi, metempsicosi* ; l'espagnol *sicologia, hipotesis, metempsicosis*, etc.

23. Il semble que l'italien, qui sur tant de points est resté plus près que le français de leur source

commune, le latin, aurait dû, plutôt que nous, le suivre encore ici, dans la transcription des mots grecs. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait, en réalité. Car il y a deux façons de suivre un modèle : imitation machinale, et imitation intelligente. La première est la nôtre, quand nous imitons les Latins ; la seconde est celle de nos voisins. L'imitation machinale copie la lettre matérielle, sans saisir l'esprit qui lui donne un sens. Ainsi nous écrivons *physique*, parce que nous lisons en latin *physica*, et nous croyons faire comme les Latins. Quelle erreur ! Ils ont écrit *physica*, *physice*, parce qu'ils entendaient les Grecs prononcer ainsi φυσιxή, c'est-à-dire *p'husikè*, dans leur ancien alphabet ΠΗΥΣΙΚΕ. La langue latine n'ayant pas les sons du φ ni de l'υ, a transcrit le premier par le même groupe très clair *ph*, qui avait servi aux Grecs avant l'invention du Φ ; quant à l'Υ (notre *u* français), elle l'a pris tel quel, son *u* (V) à elle se lisant *ou*. Si elle avait dit *fisica*, elle aurait écrit *fisica* : car, ayant un *C* qui avait le son du K grec, elle n'a pas transcrit * *physike*, * *physika*, mais *physice*, *physica*. Et nous qui prononçons *fisique* [1], pourquoi écrivons-nous *physique* ? Par une tradition moutonnière; nous suivons l'Académie, qui copie sans comprendre, l'histoire linguistique étant pour elle

1. Nous disons *fizique*, mais je fais ici abstraction de la question de l's doux.

lettre morte, et qui n'a même pas le courage de ses opinions d'imitation servile : tantôt s'y conformant, tantôt ne s'y conformant pas, elle est sûre de toujours nous entraîner à sa suite dans ses zigzags les plus insensés.

24. Cette cacographique incohérence plus ou moins grécoïde donne un si triste démenti à la clarté et à la justesse proverbiales du génie français, que la nécessité d'une réforme est admise par les plus modérés partisans du progrès ; l'Académie elle-même en adopte l'idée... sans l'adopter, ne faisant jamais rien avec décision et précision :

> Elle flotte, elle hésite ; en un mot, elle est femme.

O Academiam volaticam et sui similem, modo huc, modo illuc ! écrivait déjà Cicéron à Atticus (XIII, 25).

Elle déclare expressément ne se lier par « aucun de ces principes généraux et impérieux qui sont si gênants quand on arrive à l'application ». Cette formule semble présenter le beau idéal dans le genre absurde. Quelles perspectives illimitées n'ouvre-t-elle pas à la vertigineuse farandole des règles échevelées, développant la théorie indéfinie de leurs sous-règles et contre-règles, flanquées chacune de ses exceptions, sous-exceptions, contre-exceptions, etc., etc. ! Quelle torture pour l'esprit droit des enfants, qu'on doit guider dans le maquis de ces procédures saugrenues, et pour la bonne volonté du maître,

qui sue sang et eau à leur expliquer la raison de ce qui n'a pas de raison ! Leur unique consolation à tous est de penser que l'Académie n'est pas « gênée » par « les principes généraux et impérieux » du bon sens.

« Elle est disposée », par exemple, « en examinant chaque cas, à ne pas s'opposer à la suppression de l'*h* dans... la combinaison *rh* » ; et encore : « elle aura pour tendance de favoriser l'*i* plutôt que l'*y* ». Elle n'est donc pas ici rétrograde, mais tardigrade ; ce n'est pas une marcheuse habile, comme elle dit [1]. Si du moins elle était habile raisonneuse, elle se convaincrait vite que les *rh* des mots pris au grec sont tous dans le même cas, et dans un mauvais cas : ce sont des copies machinales du latin, qui, lui, était une copie intelligente du grec.

1. L'Académie admet encore pour *habile* le sens (archaïque et provincial, je crois) de « expéditif » ; cf. *Causeries sur l'étymologie*, 42. Molière l'a employé, *Tartufe*, V, 4 :

> Mais demain, du matin, il vous faut être habile
> A vuider de céans jusqu'au moindre ustensile ;

ce qui n'est signalé ni par Génin, *Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du XVIIe siècle*, Paris, 1846, ni même par Ch.-L. Livet, *Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps*, Paris, 1895-1897, bien que ce dernier ait un article *habile*. Remarquons que l'expression est mise dans la bouche de « monsieur Loyal », huissier qui parle naturellement un langage dont on pourrait dire avec Philaminte :

> Il pue étrangement son ancienneté.

Entendant et prononçant *rh*, le Latin a écrit toujours *rh* ; n'entendant jamais *rh*, et ne prononçant que *r*, le Français écrit tantôt *rh*, tantòt *r*, selon ce que l'Académie, « en examinant chaque cas », décide, sans expliquer et sans savoir elle-même pourquoi elle favorise tantôt *rh*, tantôt *r*, quand il s'agit toujours de la même lettre grecque, ῥ, répondant toujours au même son français *r*, sans s'astreindre à ne pas varier dans des mots de même famille, comme *catarrhe* et *hémorroïdes*, tous deux de ῥέω je coule (ital. *catarro, emorroide*, esp. *catarro, hemorroidas*), et sans se donner la peine d'ébaucher même un classement rationnel quelconque. C'est la justice distributive du président Bridoye, « lequel », dit Rabelais, « sententioit les proces au sort des dez », non sans avoir, comme il l'explique à l'ami Trinquamelle, « bien veu, reveu, leu, releu, parepassé et feuilleté les.... escritures..., comme vous aultres, Messieurs ».

25. La francisation graphique des mots d'origine grecque en français est une chose si juste, qu'elle a pour elle les meilleurs amis du grec. Aussi M. Croiset, doyen de la Faculté des lettres de Paris, qui a tant fait pour l'honneur et l'avancement des études grecques dans notre pays, s'est prononcé nettement en ce sens [1].

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er novembre 1906, p. 23.

Est-ce à dire qu'il faille condamner absolument en français tout ce qui sent l'orthographe grecque ? Non : cette solution par trop radicale supposerait *a priori* qu'il n'y a rien d'utilisable dans toutes ces graphies capricieuses ; on ne doit rien détruire de ce qui pourrait à bon droit se faire regretter. L'essentiel est d'éliminer le caprice des questions d'orthographe, et de ne prendre aucune décision qui ne soit expressément et solidement motivée.

Une transcription purement phonétique peut donner lieu, comme on l'a vu, à des ambiguïtés fâcheuses. Dans les mots d'origine grecque, d'ailleurs peu nombreux, où il y a danger de confusion, l'écriture étymologique doit être maintenue en tant qu'elle remédie à ce mal. Ainsi on gardera *philtre*, *thon*, *éthique*, pour éviter des quiproquos avec *filtre*, *ton*, *étique* (lequel vient de *hectique*, ἑκτικός, mais peu importe), etc. (Dutens 295, cf. 145, 146).

26. On a vu aussi que le vocabulaire purement scientifique peut observer, dans ses transcriptions spéciales, une exactitude étymologique très utile à la clarté, en distinguant, par exemple, *i* qui vient de ι et *y* de υ ; *é* de ε, *æ* de αι et *œ* de οι, etc. Cela ne fait pas plus partie du français courant que la nomenclature botanique latinisée de Linné. La question a été examinée à fond par M. Dutens, p. 447 et suiv.

VI. — Encore des combats a l'*h* : l'apostrophe ; la langue poétique ; les langues étrangères ; une salade russe ; le cas du *k* ; les prétentions de notre... 17ᵉ lettre de l'alphabet.

Le crapaud fait le fier, et il a le *q* tout nu.
Proverbe basque.

27. L'*h* ne forme de groupe utile qu'avec *c*, dans le *ch* français de *chat* ; si l'on veut lui demander un autre service du même genre, qu'on le charge de distinguer *lh* mouillé de *ll* double et de *l* simple : *il fila, la villa, il brilha* (*brilla*). Une distinction graphique qui répond à une différence de prononciation est tout profit pour la langue, pour ceux qui la parlent, qui l'écrivent ou qui l'apprennent ; tandis que toute distinction arbitraire et toute confusion pseudographique lui nuisent en la travestissant. Les langues qui ont plusieurs sortes d'*l*, comme le provençal, l'italien [1], l'espa-

1. L'*l* mouillé italien s'écrit *gli*. Dans le mot *imbroglio* qui nous vient de cette langue, l'Académie dit qu'on ne fait pas sentir le *g*, ce qui supposerait une prononciation comme celle de *folio* ; cf. Elie Blanc, *Petit Dictionnaire logique*, nouv. éd. 1889, p. 570, où elle est notée *ainbrolio*. Littré indique *in-bro-llo* (par *l* mouillé) ; le *Dictionnaire général*, *in-bro-yo*. J'en ai entendu plusieurs fois une autre plus littérale, *in-bro-gli-o*, que semble donner Napoléon Landais, *Dictionnaire... des diction-*

gnol, le gallois, le polonais, le russe, l'arménien, le sanscrit védique, le tamoul, tiennent, d'ordinaire, à noter différemment ces sons différents. La notation d'*l* mouillé la plus pratique pour nous, est, parmi les combinaisons essayées en vieux français, celle dont usent encore nos méridionaux : (*i*)*lh*. Le P. Grégoire l'avait adoptée pour la langue bretonne, où elle est heureusement revenue en usage[1]. L'*l* mouillé du français s'est changé en *y* à Paris et ailleurs, mais on l'entend encore en Bretagne, en Poitou, en Saintonge, etc. Qu'avant de mourir, s'il est définitivement condamné, il ait en notre langue une expression quelconque et de préférence la plus simple et la plus pratique, déjà connue dans le Midi, ce serait un triomphe pour la véritable orthographe,

naires, 7e éd. Paris 1843 (*einbroguelio*). Il est très probable que V. Hugo l'avait en vue dans ces vers des *Châtiments* (VI, v) :

Je ne sais pas comment cette pauvre Clio
Fera pour se tirer de cet imbroglio.

On lit également le mot en 4 syllabes, dans *Némésis* (XVIII) :

Toi qui gères
Le noir imbroglio des choses étrangères.

Je crois bien qu'on prononce généralement aussi *Ca-gli-ostro*.

1. « Un barde » ennemi des « faux savants », avec lesquels il a plus de rapport qu'il ne croit, présente à tort ceci comme une innovation fantaisiste et injustifiée (*Ar Vro*, oct. 1906, p. 115).

qui souffre de lacunes injustifiées et de confusions gênantes, autant que de distinctions arbitraires et fausses.

La notation officielle du français est si défectueuse, que la seconde syllabe des mots *anguille*, *aiguille*, est susceptible de 4 lectures, que les Bretons ont le bon esprit de distinguer ainsi : *gil*, *gilh*, *guil* et *guilh*. Dans *anguille*, la première prononciation est ancienne, la seconde prévaut aujourd'hui; dans *aiguille*, c'est le n° 4 qui l'emporte, mais le n° 2 lui fait une concurrence sérieuse. Voir P. Meyer, *Pour la simplification*, 12 ; Rousselot-Laclotte, *Précis de prononciation*, 154, 155.

28. L'Académie admet *silhouette* et *silouette* ; celui-ci vaut bien mieux, l'*l* n'étant pas mouillé. Cela vient du nom propre *de Silhouette*, mais qu'importe ? les *pralines* ne viennent-elles pas de Plessis-*Praslin* et non **Pralin* ?

Elle ne connaît pour *péril* que l'*l* mouillé, de même que Littré ; le *Dictionnaire général*, au contraire, indique seulement l'*l* simple. Les deux existent, comme en italien *pericolo* et *periglio*, en latin *periculum* et *periclum* ; les lexicographes ont tort d'être plus exclusifs que la langue elle-même. Leconte de Lisle a dédaigné l'ordre injustifié de ses confrères, quand il a écrit (*Héraklès au Taureau*) :

...blancs dompteurs de ce soudain péril,
De grands muscles roidis gonflaient son bras viril.

Il est déplorable que nous ne puissions noter l'une des deux prononciations autrement que l'autre, grâce à la façon dérisoire dont nous laissons traiter nos intérêts orthographiques. Une double graphie *péril* et *périlh* ou au moins *périll* [1] est aussi nécessaire que dans *linceul* et *linceuil*. Littré admet ces deux prononciations ; le *Dictionnaire général* constate que la seconde tend à prévaloir, et ils n'osent pas écrire cette variante *linceuil* (aussi régulière que *chevreuil*, de l'ancien *chevreul*), parce que l'Académie ne la connaît pas !

En rendant à la langue l'immense service de redresser les graphies équivoques, on servirait du même coup l'intérêt de la poésie ; la nécessité de rimer pour les yeux en même temps que pour l'oreille rendrait les poètes plus scrupuleux sur l'exactitude des sons. La suggestion graphique est très puissante sur eux. Elle a fait admettre à V. Hugo des rimes comme *recueillis*, *remplis* (*Poésies*, I, 367), *cueillis*, *lis* ; *lent*, *travaillant* (*Châtiments*, VII, XII) ; *briller*, *envoler* (*Les années funestes*, XXIX) ; *souillée*, *étoilée* (*Chants du crépuscule*) ; *ailée*, *écaillée* (*Châtiments*,

1. L'orthographe française évite de terminer un mot par une consonne doublée ; rien ne justifie d'ailleurs cette règle, que l'Académie n'observe pas dans des mots d'origine étrangère et surtout anglaise, comme *criss*, *mess*, *express*, *mistriss* (c'est ainsi qu'elle écrit *mistress*, après Littré).

VI, VIII) ; *mouillées, écervelées* (*La fin de Satan*, 2e éd., 27), qu'il eût rejetées s'il lui avait fallu écrire *brilher*, à plus forte raison *briyer* ; car pour lui la concordance d'un seul de ces sons vocaliques ne suffit pas à faire une rime : il n'est pas de ceux qui laissent sciemment « rimer *idée* avec *fâchée* » [1].

M. Rostand a dit (*l'Aiglon*, acte II, sc. 4) :

Je crois que l'écouteur que la police paye,
Lui vole son argent et qu'il est dur d'oreille,

et fait rimer de même (v, 5) « se raye » avec « général Reille ». Ces rimes, doublement parisiennes (*peye, oreye*, au lieu de *paie, oreilhe*), sont en même temps assez françaises pour qu'on les tolère [2] ; elles valent bien mieux que d'autres comme *Brutus, vertus*, qui ne répondent à aucun fait actuel de prononciation, puisqu'il serait ridicule de dire *Brutu* ou *vertuss* [3].

1. L'immortel bonhomme a employé deux fois dans *La laitière et le pot au lait* (avec le mot *couvée*) ces rimes pauvres, mais honnêtes, autrement estimables que celles comme *fatiguée, gaie* (*La Légende des siècles, Zim-zizimi*).

2. Il y en a des exemples en un genre moins relevé : ainsi dans la chanson des *Légumes*, par Dranem (Ménard), « les vieilles », « je paye ».

3. Elles n'en sont pas moins très répandues. V. Hugo dans les *Contemplations* (I, XXIV), fait rimer, non seulement *disparus* à *Thomas Morus*, mais *déchus* à *Jean Huss* !

Gentilhomme est le seul mot que nous écrivions bien à ce point de vue ; c'est un effet accidentel de sa composition.

29. Pour distinguer *il brilla* de *villa*, M. Dutens garde la première forme et change la seconde en *vil'la* (p. 330, 331, 418). Il n'admet pas que *il* final après consonne ait jamais *l* mouillé (p. 234, 327). Cependant le *Précis* de MM. Rousselot et Laclotte note dans la prononciation parisienne plusieurs hésitations sur ce point, entre autres dans *péril*, *avril*, *mil*, *gril* (p. 167, cf. 139) ; il signale surtout comme commun *gril* avec *l* mouillé [1]. M. Dutens l'écrirait sans doute *grill*.

L'emploi nouveau qu'il donne à l'apostrophe, pour noter qu'une consonne n'est pas muette, est mieux justifié dans les cas comme *as'similer* (= *as-s-*) en regard de *assister* (= *a-s-*), p. 349, etc. ; *inexpug'nable*, de *répugnant*, 315 ; *snôbout'* (*snowboot*), de *il bout* (430). Car l'*s* a un défaut que n'a pas l'*l*, c'est de changer souvent de son entre deux voyelles. Le signe double *ss* est donc équivoque par lui-même ; il faudrait pour être clair écrire par trois *s*, *asssimiler* ! Le principe nouveau de l'apostrophe diacritique [2]

1. Il donne aussi *gril* par *l*, mais non *gri*, seul indiqué dans le *Petit Dictionnaire logique*. L'Académie admet *grilh* et *gri*.

2. Le gallois donne au trait d'union une fonction du même genre : *rhydd* libre, *rhydd-did* liberté (c'est-à-dire *þyð-did*, *dd* est le *th* doux anglais)..

intervient à propos pour empêcher cette bizarrerie. Au contraire il est naturel que deux *l* représentent le son *l* doublé, comme pour les autres consonnes. Quant au son spécial d'*l* mouillé, puisqu'il n'a pas d'expression il faut bien innover pour lui en donner une, mais cette innovation (qui est d'ailleurs une rénovation) s'appuie sur un précédent, encore existant : *lh* est un procédé analogue à *ch*.

Enfin M. Dutens emploie l'apostrophe dans des mots comme *an'ivrer* (*enivrer*), et même *an'ui* (*ennui*), p. 157, 163, ce que je regarde comme une concession outrée à l'étymologie : il vaut mieux mettre phonétiquement *annivrer*, *annui*, parce que c'est plus simple, et que, d'après la convention relative à *snôbout'*, etc., *an'ui* représenterait *a-n ui*.

30. L'emploi classique de l'apostrophe est de remplacer une voyelle accidentellement éliminée de la prononciation [1]. M. Dutens le supprime dans *grand'mère*, à *grand'peine*, etc. (p. 381) ; avec raison, puisque jamais ces locutions n'ont admis la forme moderne de féminin, *grande*. Ainsi on ne peut présenter ces mots, où le *d* est muet, comme une

1. M. Dutens voit dans *ç'a été* le mot *ça* pour *cela* (p. 417) ; mais comme on dit *ça a passé* et non **ça passé* (cf. *ça m'a passé*), je crois que *ç'a été* contient plutôt *ce*, cf. *ce fut*. De même *ç'avait été* (« ç'avait toujours été son rêve », *L'Ouest-Eclair* 16 août 1908, p. 1, col. 1) ; *ç'aurait été*, à côté de *c'était*, *ce serait*, *c'eût été*.

objection à son utile extension du rôle de l'apostrophe.

31. Un autre emploi accessoire du même signe se rapproche de celui que lui confie M. Dutens : dans les imitations littéraires du parler populaire, il tient souvent lieu d'*e* muets ou mi-muets. Ainsi on lit dans le *Festin de Pierre* versifié par Th. Corneille (*Poëmes dramatiques*, nouv. éd., Paris 1748, t. IV, p. 469) :

J't'aime aussi comme i faut, pourquoi don q'tu t'étonne ?
— Non, ça s'voit quand il est, et toujou zau parsonne,
Quand c'est tout d'bon qu'on aime, on leu fait en passant
Mil ptite singerie...
Jarny, vla sq'c'est qu'aimer ....

Citons encore la fin de la chanson *La Boîte de Chine* par Yann Nibor (Albert Robin) :

Allons, mes mat'lots, faut boire un s'cond verre
A la bonn'santé d' la vieille et du gas
Qui repos'nt en paix sous leurs six pieds d'terre.
Y repos'rons-nous ?... Voilà c'qu'on n'sait pas.

Autrefois le procédé était admis même dans la poésie élevée. Ronsard ne se faisait pas faute d'écrire au besoin : *souv'rain*, *taf'tas* ; Desportes : *zodiac'*, *Hercul'*, etc. (cf. Désormaux, *Revue de philologie française*, XX, 149). Un poète anglais peut employer de même *sov'reign*, etc. Ses vers sont mesurés par la prononcia-

tion, et non comme les nôtres par l'écriture ; mais un second privilège non moins justifié lui permet d'opter entre plusieurs variantes phonétiques admises en prose, tandis que le français actuel versifié est un langage archaïsant en diable, comme celui de « monsieur Loyal ».

V. Hugo n'a voulu ni scander *Sha-ke-spea-re*, ni écrire *Shak'speare :* il met, en vers, *Shakspeare* [1]. Chénier a écrit *Shaft'sbury* (*Œuvres poétiques*, nouv. éd. par Louis Moland, 1889, t. II, p. 191).

Dans la question de la suppression des *e* muets, M. Dutens se montre d'une prudence extrême ; et d'une façon générale il cherche à éviter les changements qui auraient un contre-coup sur la versification. Cependant le système très étudié qu'il préconise et qui, dans son ensemble, est excellent, a des parties fort peu compatibles avec les règles suivies par nos poètes, pour l'hiatus, par exemple ; règles dont il ne méconnaît pas, d'ailleurs, l'absurdité [2].

1. Cette orthographe est bizarre au point de vue de la prononciation anglaise, où l'absence de l'*e* indiquerait pour *a* le son *a*, et non *é*; cf. *square*, que V. Hugo fait rimer en *ère* (*Les années funestes*, XXVII):

Comment faire
Pour loger l'ouvrier ? — Je lui bâtis un square.

L'Académie ne dit rien de la prononciation de ce mot, qui est quelquefois francisée en *skouare*.

2. Par un contraste inverse M. Rostand, académicien et

Mais l'étude de ces questions mixtes nous entraînerait trop loin ; je me contente de renvoyer le

poète, s'est déclaré partisan de l'orthographe traditionnelle, tandis que, dans la forme de ses vers, il fait bon marché de la tradition classique. Ses innovations ne sont pas toutes aussi admissibles que celles qu'on a vues plus haut (fin du § 28). Quand le grave auteur du *Cid* osait, malgré l'Académie, faire *meurtrier* de trois syllabes, il avait pour lui le témoignage de ses oreilles, et l'assentiment de la postérité. Il en est tout autrement du brillant auteur de *Cyrano*, quand il lâche négligemment ces diérèses plus que hasardées (II, 10 et III, 13) :

Dis, veux-tu qu'à nous deux nous la séduisions ?
...Quel système
Choisîtes-vous des six, Monsieur ? — Un septième !

Dans l'*Aiglon*, il a raison contre une tradition factice, quand il fait prononcer *ruine* comme en prose :

J'aime assez que ce soit sur des ruines qu'on danse !

(p. 89, 155, etc.) Mais c'est encore par une véritable faute d'écolier qu'il a usé du phénomène contraire pour le mot *huis* (p. 70) :

qu'on veuille
Me parler privément, sur le bois de l'huis
Pousse ce champignon : l'oreille !

De pareils barbarismes de prononciation ne supposent pas beaucoup de compétence dans les questions grammaticales.

— Dans les *Poémes de Lermontov* traduits par Henri A. Duperret, Paris 1897, on trouve la scansion erronée *princi-er*, p. 60, 169, et inversement *meurtrier* en 2 syll. :

Je surpris le meurtrier et j'avais le couteau
Levé ..

lecteur qu'elles intéressent à mon travail *Sur le langage poétique*, p. 19, etc. [1].

49, cf. 74, 94; de même pour *qua-triè-me*, 84; *bouclier* :

Aux murs pend leur bouclier antique, héréditaire

37, cf. ibid.; *peupliers* 144; *tablier* 210 (mais *gri-efs* 176; *êtri-er* 82, 136, 137, 194, etc.). Il y a là sans doute non pas régression vers la vieille prononciation qu'on rencontre encore dans La Fontaine; par exemple *Fables, VIII*, 27 :

Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe,

mais influence exotique, le russe ayant beaucoup de syllabes de cette sorte : *v-ygr'ié* au jeu, *pr'iédoupr'iédit'* prévenir, etc. Une licence plus conforme à l'usage de notre langue parlée est le futur *j'abjurrai* en 3 syll., p. 158.

1. M. Dutens fait observer, p. 109, que « J'*égaye* mon ennui » devrait pouvoir constituer un hémistiche de six pieds ». Je crois que cela n'a jamais été défendu. Molière a dit (*Le Misanthrope*, III, 5):

Mais elle bat ses gens et ne les paye point ;

et dans *L'Étourdi*, III, 4 :

Fût-ce mon propre frère, il me le payeroit.

Cf. Lamartine (les *Préludes*, dans les *Nouvelles méditations poétiques*) :

Les vents balayeront leur poussière infectée.

M. Rostand, qu n'écrit pas toujours en parisien, a l'autre forme de ce mot (*Cyrano*, V, 6) :

Ce soir, quand j'entrerai chez Dieu,
Mon salut balaiera largement le seuil bleu.

32. Dans son beau livre sur l'histoire de la prononciation française, Thurot se sert de *lh* pour désigner *l* mouillé, et de *nh* pour *gn* doux. Ce *nh*, emprunté aux Portugais, n'a pas assez de chances d'être compris chez nous ; le *gn* français étant le plus souvent doux, il vaut mieux réserver pour *g-n* une notation spéciale, *g'n*.

L'Académie nous avertit que dans *signet* « le *G* ne se prononce pas ». Cela veut dire en français qu'il y a une variante *sinet* (cf. *dessiner* à côté de *désigner*), mais que l'Académie n'ose pas l'écrire. Pourquoi donc en parle-t-elle ? Pour le plaisir d'embrouiller les choses, en créant une troisième valeur pour le groupe *gn* ?

33. D'autres conflits entre l'*h* et l'apostrophe se produisent à propos de sons étrangers à notre langue, mais qu'il faut quelquefois transcrire, tant bien que mal.

La gutturale aspirée ou *ch* allemand dur, χ dur du grec moderne, etc., doit-elle s'écrire *c'h* comme en breton dans *Penmarc'h* ? M. Dutens penche plutôt pour *r'h*, *rh*, ou même *r*, p. 426, 435, 436, ce qui n'est vraiment pas une approximation suffisante :

On écrit aussi en vers *balaîra*, qui a, partout, autant de raison d'être que *paîment*. L'Académie admet indifféremment *payera*, *paiera* et *paîra*, mais ses exemples appuient la première forme.

Voir *Revue de philologie française*, XX, 150.

mieux vaudrait encore s'en tenir à l'*h* simple, comme font les Bretons de Vannes. Cf. ma brochure *Sur l'épenthèse des liquides en breton*, p. 15. Tout cela n'est guère pratique : le mieux est, je crois, d'adopter *kh*, qu'on est assez habitué à voir dans les transcriptions du russe, comme *Arkhangel* (et dans les traductions de Leconte de Lisle : *Akhilleus* Achille).

34. Le *Dictionnaire savoyard* de Constantin et Désormaux (Paris et Annecy, 1902) emploie pour ces parlers (p. *XXXV*) *c'h* = *ch* dur allemand. Pour *ch* allemand doux (grec moderne χ devant *é*, *i*), il fait suivre *c'h* d'un *i* surmonté du signe de la brève. Ceci a l'inconvénient de nous faire sortir des caractères typographiques usuels.

M. Dutens propose (p. 426, 435, 436) diverses combinaisons, entre autres *h'* : *Freûlih'* pour *Frœlich*. Je préférerais *jh* parce que *j* est plus près du son réel que *h*, et que l'apostrophe est employé ailleurs pour marquer qu'on doit prononcer une lettre, et non en modifier le son.

35. Quant aux deux *th* anglais (grec moderne θ et δ), M. Dutens suggère *f* et *v* (p. 424-426, 436). Il s'appuie sur l'exemple d'*effendi*, « emprunté », dit-il, « du turc *éfendi*, corruption du grec moderne *authentê* (pron. *afthendi*) où le *th* s'articule comme le *th* anglais dur, et c'est précisément ce que nous transcrivons par une *f*, d'après le turc ». Mais c'est là une base bien fragile.

La prononciation littérale de αὐθέντης, vocatif αὐθέντη maître, seigneur, monsieur, admise aussi par Littré, Devic, le *Dictionnaire général*, Larousse et le *New english dictionary* de Murray, n'est, si elle existe, qu'un archaïsme savant et arbitraire. Un texte de 1614, cité par Murray, porte : « Their aphendis written also by the later Greeks ἀφένδης is corrupted from Αυθεντης ». On lit ἀφέντην dès le XIIe siècle (Hatzidakis, *Einleitung in die neugriechische Grammatik*, Leipzig, 1892, p. 287). Les consonnes redoublées se prononçant simples, le même mot peut s'écrire par deux φ. Le *Dictionnaire français et grec vulgaire* par P. J. Daviers, Paris, 1830, traduit « seigneur » ἀφέντης et « monsieur » ἄφφεντης. Dehèque, *Dict. grec moderne français*, Paris 1825, donne αὐθέντης comme la forme ancienne de ἀφέντης ; il a ἐφφέντης « effendi, *titre des magistrats turcs* ». On pense d'abord à une assimilation de *fth*, cette consonance étant évitée par les Grecs ; mais d'après εὐτύς aussitôt, φτάνω j'atteins, etc., on attendrait *aftendi* ; et il y a, en effet, une variante αὐτέντη. Le *t* a pu tomber par dissimilation, à cause de l'autre dentale *d* qui suit ; le mot a été allégé de diverses autres façons, en φέντης, ἀφέης, ἀφές. D'autre part, il a été influencé par le représentant grec du latin *defendere*. Cf. Dehèque, v. διαφεντεύω ; J. Psichari, *Études néo-grecques*, 259, etc.

L'Académie donne *effendi*, en ajoutant : « Quelques-

uns écrivent *Efendi* ». M. Barbier de Meynard, dans son *Dictionnaire turc-français*, 1881, dit qu'il faut éviter d'écrire *effendi* ; mais il met un accent grave : *èfendi*. L'Académie est muette sur la prononciation de ce mot, qui est chez Littré *è-fan-di*, dans le *Dictionnaire général é-fan-di* ; dans Larousse *é-fain-di*, dans Napoléon Landais *èfefeindi*. Lequel choisir ? J'opte pour un cinquième, *é-fénn-di*, auquel on n'a pas pensé, faute sans doute d'avoir consulté le *Guide de la conversation français-turc* de Calfa, 2[e] éd., Paris, 1859, qui écrit dans les deux langues *éféndi*, p. V, VII, 159, etc. Cet *éféndi* est préférable à l'énigmatique *efendi* ; on peut, toutefois, s'en tenir à *éfen'di* (cf. § 29). Car si l'accent, dans la syllabe *fén*, est un moyen d'indiquer une prononciation non nasale, ce moyen est impraticable avec toute autre voyelle.

Quant à *f* et *v*, proposés par M. Dutens pour le *th* dur et le *th* doux anglais, ils ont le tort de déguiser absolument des sons étrangers, sans en faire même soupçonner l'exotisme (bien que *nuffing*, par exemple, soit une prononciation enfantine de *nothing*).

Le *Dictionnaire savoyard* évite ce défaut, en écrivant *çh* et *jh*. Rien à dire sur le premier, qui est un symbole très acceptable, par exemple dans *Macbeçh*. Quant au second, nous venons d'en disposer autrement : c'est qu'il est trop éloigné du son exact de *th* doux, qui sera mieux indiqué par *zh* : *Carmarzhen* (en gallois *Caerfyrddin*).

36. V. Hugo francise *Macbeth* en ne tenant pas compte de l'*h* et fait rimer ce nom avec *alphabet*. Cela se comprend pour un son inconnu à notre langue ; il est moins aisé d'admettre de pures erreurs de transcription, comme dans l'académique *ukase*, mot russe qui devrait être *oukase*, ou plutôt *oukaz*, cf. *moujik* et non *mujike*, *knout* et non *knute*.

Dans un autre alphabet, le grec moderne transcrit Μακβεθ (Παναθήναια, 30 sept. 1907, p. 333) avec une finale exacte ; mais en faisant de *Thiers* Θιέρσος (ibid., 15 oct., p. 32), il est plusieurs fois infidèle au principe phonétique qui prévaut dans Ῥουσσώ Rousseau (ibid.), Σάρα Μπέρναρ (30 sept., p. 305), etc. Le β de Μακβεθ est faux, comme celui de Σκρίβ Scribe (15 oct., p. 31), cette lettre étant un *v* : Βολταῖρος Voltaire (p. 32); par un abus différent, elle remplace *w* dans Βάλτερ Σκώτ Walter Scott (ibid.). Dans Συλλύ-Πρυδώμ Sully-Prudhomme (15 fév. 1908, p. 262), υ, qui se prononce *i*, représente à la fois *u* et *y*; et δ (*th* doux) rend mal le *d*, comme dans Σαρδού Sardou (30 sept. 1907, p. 305) ; on attendrait Πρυντώμ, expédient d'ailleurs gauche et équivoque, analogue à μπ pour *b*; cf. Ῥοντέν Rodin (31 oct.). Que dire de Οὔγκώ (31 oct., p. 31, 32), où il faut deviner *Hugo* ?

Le système russe de transcription étrangère est phonétique en principe : on lit sans difficulté *Chekspir*. Mais le Θ ayant pris le ton du Φ (*f*), on n'ose pas

professe la même antipathie pour le *k*, déjà préconisé par Ronsard. « Le *k* », dit-il dans la *Revue* du 1er mars 1905, p. 66, « n'est pas une lettre française, c'est une lettre à air barbare, cela doit venir du Kamtchatka. Le *ch* dur c'est notre *qu*. Le *qu* est graphie éminemment française. Cela est si vrai que le *ch* et le *qu*, c'est la *même lettre*, selon qu'elle se prononce dure ou douce. A deux lieues de distance en France, on dit un *chien* ou un *quien*, une *vache* ou une *vaque*. Donc *ch* dur remplacé par *qu*. *Archevêque* et *Arquiépiscopal*. Voilà la vérité ».

La vérité vraie c'est que le français n'a, pour noter la gutturale dure, qu'une lettre absolument claire : le *k*. Et donc ceux qui sont chargés des intérêts du français devraient la favoriser, surtout quand elle seule est d'un usage irréprochable, comme ici. Car l'équivoque graphique de *chi* est également imputable à *qui* : *équivoque* ne se prononce pas comme *équiangle*, etc.

L'aversion que la lettre *k* inspire à tant d'académiciens repose sur ces mêmes impressions irraisonnées,

vieux qui depuis si longtemps réclament leur juste délivrance du joug littéraire odieux et ridicule sous lequel ils gémissent. Au diable le code ténébreux des vaines observances pédantesques, incohérentes, contradictoires et stupidement impérieuses ; vive, en France comme ailleurs,

La liberté dans la lumière !

superficielles et incessamment variables que M. Faguet raille avec esprit et réfute solidement, p. 62, 63 : il montre que la « physionomie des mots » est un argument simpliste et vide, cette physionomie ayant continuellement évolué dans le sens de la simplification. Sa réfutation railleuse n'est pas moins valable contre l'argument tiré de la physionomie d'une lettre, — ou de deux lettres ; car M. Bourciez, *Revue critique*, 9 sept. 1905, p. 195, 196, exprime aussi, au risque, dit-il, de passer pour un « visuel », sa répugnance personnelle pour le groupe initial *ft* dans *ftisie*. Il est clair que, quand nous verrons toujours *ft* dans *diftérie*, *diftongue*, etc., c'est *pht* qui sera étrange à nos yeux, comme l'est déjà le groupe si inutilement compliqué *phth*, qui en 1877 a été rectifié à moitié par l'Académie ;

L'accoutumance ainsi nous rend tout familier.

Une habitude encore plus facile à prendre, dans la question du *k*, guérira tous les lettrés sérieux de cette grammatophobie, et ils cesseront de jouer au jeu enfantin « Monsieur le curé n'aime pas les O ».

Cette lettre si détestée a trouvé des juges moins prévenus, comme Duclos, qui dit dans ses *Remarques sur la grammaire* (*Œuvres*, 1821, t. I, p. 453) : « Le *k* est la lettre dont nous faisons le moins et dont nous devrions faire le plus d'usage, attendu qu'elle n'a jamais d'emploi vicieus. » On lira aussi

avec intérêt un récent plaidoyer en sa faveur, dans le *Dictionnaire français-bourguignon* de J. Durandeau, Dijon, 1903, p. 129-131. Elle est employée avec avantage par les Bretons, les Flamands, les Allemands, les Scandinaves, les Russes, les Polonais, etc. [1], sans oublier les espérantistes — ni les Français ; car il ne s'agit pas d'innover, ô néophobes ! il s'agit de régler plus logiquement l'emploi d'une notation judicieuse et commode, qui est déjà « en possession » dans des mots grecs comme ***kilogramme***, ***ankylose***, ***kyrielle***, etc., et contre laquelle on n'a fait valoir que des préjugés semblables aux vulgaires antipathies dont sont victimes des animaux très utiles, comme l'innocent orvet et le disgracieux crapaud.

Le *k* est accusé aussi de manquer de grâce. Peut-il s'en défendre, en disant avec les bucoliques : *Nec sum adeo informis* ; Οὐδ' εἶδος ἔχω κακόν, ὥς με λέγοντι ? Cela dépend des goûts. C'est pourtant une présomption favorable, que la remarquable persistance de sa forme à travers tant de siècles, et chez tant de

1. Suivant le *Grand dictionnaire universel* de Larousse « il n'y a en Europe que l'espagnol, l'italien et le portugais qui n'en font pas usage ». C'est une exagération. Le *k* manque au gallois, à l'irlandais et au gaélique d'Écosse ; ces langues celtiques le remplacent par *c*, dont elles tirent le même service, ayant le bon esprit de ne l'employer jamais pour le son *s*. Elles ont aussi l'excellente idée de supprimer complètement le *q*.

peuples divers. Il ne nous vient pas du Kamtchatka, mais de Rome, qui l'employait bien moins souvent que la Grèce, pays peu suspect de n'avoir pas sacrifié aux Grâces et d'être resté insensible aux considérations esthétiques. Rome et la Grèce le tenaient des Phéniciens, qui l'écrivaient en sens contraire, ꓘ ; les Grecs le retournèrent en changeant la direction générale de l'écriture, qui allait de droite à gauche. Une vieille inscription de Théra en *boustrophédon*, c'est-à-dire en lignes alternativement dirigées dans les deux sens, présente, pour cette raison, les deux formes ꓘ et K. Cette lettre paraît due à une différenciation voulue de la gutturale douce Γ, caractère qui, lui aussi, était d'abord dirigé et penché à gauche. M. Philippe Berger (*Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, 2e éd., 1892, p. 119, 120) suppose qu'on a simplement superposé deux ꓶ pour faire ꓘ, de sorte que K mériterait réellement le nom de *digamma*.

38. Une notation vraiment barbare, c'est *qu* : deux lettres pour une, et la seconde ne se contentant pas d'occuper une sinécure, mais s'occupant à fausser la prononciation des mots où elle est une intruse ! Ne voilà-t-il pas un bel idéal orthographique à proposer à l'admiration des Kamtchadales et autres étrangers, tout en prenant la peine indispensable de leur expliquer que, chez nous, si *équidistant* est *équidistant*, *équité* est *éqité*, *équateur* est *éqouateur*, que

nous ne savons plus si *équitation* est *éqitation* ou *équitation*, et que, quand même nous le saurions, nous ne pourrions pas l'indiquer clairement, par la bonne raison que notre Académie a horreur de la clarté, et que nous la suivons aveuglément, à tâtons dans les ténèbres : *obscuri sola sub nocte per umbram.*

Le P. Grégoire de Rostrenen avait supprimé en breton l'*u* muet après *q*, ce qui d'ailleurs s'était fait aussi en vieux français (et se fait encore dans *cinq*, *coq*, *piqûre*) ; c'était un vrai progrès, avant la réforme décisive de D. Le Pelletier et de Le Gonidec qui ont généralisé le *k*.

M. Bourciez, qui « n'aime pas beaucoup *arkéologue* », parce que ce *k* lui « paraît barbare », préférerait « *arquéologue*, conformément à *question* (qu'on ne propose pas encore d'écrire *kestion*, mais cela viendra peut-être) ». Le moment n'est pas venu de discuter cette dernière *kestion*, mais une discussion nette et aprofondie ferait, je crois, adopter la *qestion* de la réforme du P. Grégoire, qui écrit le même mot en breton *qistionn*. Nous y gagnerions de lire et de faire lire sans difficulté, non seulement *question*, c'est-à-dire *qestion*, sur quoi les étrangers seuls peuvent hésiter, mais aussi des mots de même origine sur lesquels nous hésitons nous-mêmes : *questeur*, *questure* ou *qesteur*, *qesture*. Sommes-nous capables de mener une discussion nette et appro-

fondie sur un sujet d'intérêt commun, et de la faire aboutir à une solution juste et avantageuse à tous? *That is the question* ; prononcez *qwestcheunn*, et non *qestcheunn*, car l'orthographe anglaise, qui est au-dessous de tout, est au-dessus de la nòtre sur ce point : quand elle veut dire *ke*-, elle écrit *ke*- ; si elle écrit *que*-, c'est qu'elle veut dire *qwe*-, jamais *ke*-. Il ne faut pas demander si les Italiens et les Allemands s'amusent à écrire *qu*- quand ils ne prononcent pas *qu*-, comme nous le faisons pour imiter les vieux Romains, qui écrivaient *qu*- quand ils prononçaient *qu*-. *O imitatores, servum pecus !*

Et donc, en attendant qu'on ait réfuté tout ceci, il est permis de ne pas partager l'admiration des esthètes pour « notre *qu* », et de trouver que le *qu* est graphie éminemment impropre ; son nom même... il a fait rougir jusqu'à Voltaire !

39. La logique règnera difficilement dans l'orthographe, si on la néglige dans les discussions sur l'orthographe. M. Faguet, en présentant comme un argument ce fait qu'« on dit un *chien* ou un *quien* », mêle deux choses complètement différentes, la prononciation et l'écriture ; ces paralogismes ne se commettent d'ordinaire que lorsqu'on est *à quia*. La vérité est qu'on ne dit pas plus *quien* que *qien* ou *kien* : cela dépend de conventions graphiques, qui sont précisément en question. L'auteur du *Jardin*

des racines grecques (éd. Gail, 1835, p. 303), entendant le même son, le voyait autrement : « CHIEN, κύων, g. κυνός, en picard, kien ». L'Académie aussi le voit et l'a toujours vu sans *qu* : au mot *chiromance* elle disait en 1694 : « Le chi se prononce KI » ; à *chiromancie*, en 1835 : « On prononce KI » ; en 1879 : « On prononce *ki* ».

L'adoption de *qu* pour *ch* dur n'en serait pas moins un progrès relatif, puisqu'elle débarrasserait notre prétendue orthographe d'une de ces notations ambiguës qui la compliquent en l'obscurcissant à plaisir, et permettrait de proclamer, au grand avantage du sens commun : il n'y a plus en français qu'un *ch*, c'est le *ch* français.

L'Académie aurait fort bien pu donner cette satisfaction à celui de ses membres qui est sans doute le plus compétent dans ces questions : car elle écrit déjà *époque* et non *époche*, de ἐποχή, et distingue ainsi les deux prononciations *synecdoche* (par *ch* français) et *synecdoque* ; *hémistiche* et *distique* ; *patriarche*, *monarchie* et *monarque*, etc. ; *archevêque* et *arquiépiscopal* rentraient sans difficulté dans cette série. Le difficile, c'est de faire entendre raison à l'Académie, même quand on est académicien. *Hoc opus, hic labor est* ; c'est le diable à confesser !

VII. — L'Académie moins ennemie de l'équivoque que Boileau, et moins respectueuse de l'enfance que Juvénal. Elle sort de son repos pour donner des leçons de logique.

Aimez donc la raison.
Boileau.

40. L'Académie, comme on l'a vu, accepte d'avance que sa cacographie équivoque par *ch* altère notre langue ; elle fait encore cette déclaration inquiétante pour d'autres cas, comme celui de *gajure* : ce mot doit subir l'écriture amphibologique *gageure,* parce qu'elle le veut, tout en avouant que c'est bête : *sit pro ratione voluntas* ! Cet emploi du *ge,* dit-elle ingénument, est « une anomalie et un empiètement illégitime du *g* sur le *j* ». Mais voilà ! « cette anomalie est trop entrée dans l'usage » pour qu'on tente le moindre effort pour l'en faire sortir. Et que dit l'Académie des générations nouvelles, qui n'ont encore aucun usage, et dont l'intérêt évident est de prendre un usage vraiment orthographique, plutôt qu'une cacographie déclarée injustifiable par ceux-là mêmes qui l'imposent ? L'Académie n'en dit rien. Elle croit qu'il n'y a pas d'enfants, ou que c'est une quantité négligeable. *De minimis non curat.*

41. Une conséquence logique de la naturalisation des mots grecs ou traités comme tels, c'est le change-

ment d'*m* en *n* devant *ph* devenu *f* : *anfitéâtre*, *sinfonie* (ital. et espagnol *anfiteatro*, *sinfonia*) ; *canfre* (ital. *canfora*, esp. *alcanfor*) ; cf. *printemps* de *primum tempus*, *sente* de *semita*, etc. Ce changement est d'ailleurs un progrès, puisqu'il restreint une notation exceptionnelle des sons nasaux. L'Académie a consenti à entrer elle-même dans cette voie, en permettant d'écrire *enmener* au lieu de *emmener*, de même qu'on écrit *néanmoins*, etc.

42. Une autre suite heureuse de ces francisations, c'est l'affermissement du son *t* pour la lettre *t* dans les cas comme *simpatie* (ital. et esp. *simpatia*), et par conséquent un nouveau coup porté à l'emploi abusif du *t* pour *c* doux (*s*) [1]. L'Académie a fait aussi quelques concessions sur ce point ; elle autorise, par exemple, *confidenciel* ; mais, suivant sa coutume — contraire à la maxime bretonne : *Kasit an ero da benn*, menez le sillon jusqu'au bout — elle n'agit qu'à demi, et par conséquent, sans logique. Ainsi elle refuse *parcial*, *parciel*, qui ont la même raison d'être que *confidenciel*, etc.

Elle invoque pour cela « la raison étymologique » : *démocratie*, *aristocratie*, doivent s'écrire ainsi parce

1. Il est vrai que, pour ne pas manquer l'occasion de compliquer les choses en imposant un enseignement absurde, l'Académie veut qu'on prononce *th* même comme *c* doux dans *chrestomathie*, ce qui est heureusement contredit par Littré.

qu'ils dérivent de *démocrate*, *aristocrate*. Voire mais, faudra-t-il pas également écrire *républiquain*, à cause de *république*, et *monarche*, à cause de *monarchie* ; *roy*, à cause de *royauté* ; *effect*, à cause d'*effectif* ; *subject*, à cause de *subjectif*, etc. ? Le fait est que nos mots en *-cratie* viennent de composés grecs en -κρατία, qui auraient dû être traités comme ceux en *-mancie*, tels que *rabdomancie*, ces derniers ne venant pas moins d'un *t* grec (-μαντεία). Et c'est pour donner, par boutades, de ces renseignements étymologiques oiseux et faux, étant contradictoires, — et dont les étymologistes, précisément, réclament la suppression, — que les partisans de tant d'erreurs grotesques en étymologie nous font torturer l'esprit de millions d'enfants et d'étrangers, pour leur apprendre, par exemple, que *châtier* a un vrai *t*, mais que *initier* a un faux *t*, qui vaut *c* doux, alors que son composé *commencer* (italien *cominciare*, de * *com-initiare*) prend un *c* ! N'est-ce pas le vrai moyen pour qu'on ne sache point comment lire un mot qu'on n'a pas eu l'occasion d'entendre, comme *épizootie* ou *homothétie* [1] ? Et

1. Comme on peut le voir au *Supplément* de Littré, on a contesté à l'inventeur de ce mot technique le droit d'en fixer la prononciation en laissant à *t* la valeur normale d'un *t !* Quant à l'expression plus commune *épizootie*, l'Académie ne dit rien de sa prononciation ; Napoléon Landais indique *-tie*, ainsi que Stone, *Dict. classique français-anglais*, Paris 1846, et Boiste, *Dict. universel*, 8e éd. revue par Ch. Nodier, Paris 1836 ; Littré et Larousse donnent *-sie*.

l'existence de *partie* n'est-elle pas une raison de plus d'écrire *parciel, parcial,* puisque c'est une chance de plus qu'on a de se tromper sur la prononciation des équivoques *partiel, partial* ? La préoccupation étymologique ne fait qu'embrouiller la question d'orthographe, qui se réduit à ceci : ce qui n'est pas clairement et simplement écrit n'est pas bien écrit.

43. L'Académie, qui le croirait ? sort de son *kief* ou *farniente* béat, pour prendre l'offensive ; elle accuse d'illogisme la Commission, qui voulait écrire *les nocions* autrement que *nous notions,* mais *cors* (pour *corps*) de même que *cors* (pluriel de *cor*), et corriger *factieux* en *faccieux,* mais non *passion* en *pacion.* L'idée de la Commission, à laquelle l'Académie déclare ne rien comprendre, était pourtant très claire ; elle cherchait à délivrer notre soi-disante orthographe d'une double cause d'incertitude : les *t* prononcés *c* doux, en les changeant en *c* ; et les lettres purement étymologiques, en les supprimant. De ces réformes résultent nécessairement, non pas, comme dit l'Académie, « une foule de confusions », mais quelques nouvelles homonymies graphiques, reflétant des homonymies phoniques qui sont souvent sans danger, auquel cas il n'y a pas de raison pour les rejeter. Par contre, ces réformes débarrassent la forme écrite du français d'homonymies artificielles qui la défigurent

et ne peuvent que nuire à sa clarté, comme « nous *portions* des *portions* »[1].

VIII. — L'ACADÉMIE POÉTIQUEMENT DÉFENDUE ; SON ORTHOGRAPHE RECONNUE UNE SCIENCE TRANSCENDANTE. FEMMES ET GENS DE LETTRES. L'ACADÉMIE, FIDÈLE A SA DÉCLARATION DE PRINCIPE, DONNE SA PAROLE ET NE LA TIENT PAS. ELLE FAIT UNE ESPIÈGLERIE APRÈS *laquelle* IL FAUT TIRER L'*échèle*. CULTURE DE LA *carotte*. *Sotte* RIME-T-IL A *idiote* ; ET DEUX SOUS, EST-CE L'ÉQUIVALENT D'UN SOU ?

> Il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre ; il n'est pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir.
>
> La sagesse des nations

44. Certains littérateurs pensent que la linguistique et les linguistes n'ont rien à voir dans l'ortho-

1. Il en est de même pour d'autres simplifications très souhaitables, comme « l'*est êt* à droite ». Quelle raison y a-t-il d'écrire *il est* autrement que *être*, *intérêt* ? Aucune, qu'un traditionalisme aveugle. Ce mot entraîne à lui seul une exception aux règles de prononciation : la syllabe qui s'écrivait autrefois *est* dans *tête*, *requête*, etc., s'écrit maintenant *êt*, sauf dans *il est*. Toute exception peu nombreuse et injustifiable, en matière d'orthographe, devrait disparaître, comme ne servant qu'à compliquer les choses.

graphe. M. Marcel Boulenger, dans la *Revue Bleue* du 11 février 1905, esquisse un portrait peu flatté des philologues français qui prennent la liberté grande de s'occuper des intérêts actuels de leur propre langue, et de dénoncer les absurdités de l'écriture qu'on lui impose. Va pour le portrait-charge; on en verrait aussi de beaux sur les littérateurs qui parlent de linguistique en amateurs,

Si mes confrères savaient peindre.

Mais ce qui frappera surtout les intéressés, c'est que l'auteur ne leur conteste pas ce caractère absurde de la prétendue orthographe académique, qui seul les fait partir en guerre. Leur caricaturiste trouve, au contraire, que c'est l'absurde et l'inutile qui fait la beauté de l'orthographe, comme « la mousse au creux des fontaines, l'herbe dans les allées perdues, le lierre sur les maisons, les écussons sur les vieux portails » ; où diable le délire poétique va-t-il se nicher ! Il ne nie pas que, pour s'assimiler toutes ces insanités choyées par l'Académie, les jeunes Français soient obligés de consacrer à une étude rebutante et stérile de longues années qui pourraient être autrement utilisées. Seulement, pour lui, le remède à cette situation déplorable consiste à supprimer, non les insanités académiques, mais l'obligation de se les assimiler pour arriver à écrire académiquement. Pourquoi tant d'enfants apprennent-ils l'orthographe ? Cette science transcen-

dante est inutile, sauf à une petite, très petite élite intellectuelle, d'où les femmes sont galamment exclues : en pareille matière, elles « font preuve d'une imagination imprévue et délicieuse », et il faut admettre « leurs libertés, leurs fantaisies ». Du reste, « une faute d'orthographe, quelle importance cela peut-il avoir ? Aucune. Les plus grands écrivains en commettent mille. »

En 1673, Mézeray s'exprimait moins galamment sur cette question de féminisme et de littérature, quand il demandait à ses collègues de l'Académie de suivre « l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes » [1].

A. Firmin Didot, dans la deuxième édition de son beau livre *Observations sur l'orthographe* (Paris, 1868, p. 93, 94), a là-dessus des idées plus démocratiques et plus justes : « A mesure que l'écriture se généralisait de plus en plus, l'inconvénient du lourd bagage de lettres parasites se manifestait plus vivement, et, dès sa troisième édition, l'Académie... simplifia considé-

1. P. Meyer, *Pour la simplification*, 6. Il est question des « belles orthographes de femmes » dans *Le moyen de parvenir* de Béroalde de Verville (éd. Ch. Royer, Paris, 1896, I, 194) ; voici la meilleure plaisanterie de ce passage, et par bonheur elle n'est point scabreuse : « Cela me fait souuenir de ceux qui parlent du nez, s'ils escriuoient comme ils parlent, ils escriroient du nez ».

rablement l'écriture qu'elle dégagea en grande partie de son vêtement latin. La hardiesse avec laquelle l'Académie réforma tant de lettres conservées par le fétichisme de l'étymologie fait même regretter qu'elle n'ait pas osé davantage. Jusqu'alors, l'écriture, calquée, pour ainsi dire, sur le latin était une sorte de monopole pour le clergé, la magistrature, les hommes de cour et pour un cercle restreint de la société, initié alors au grec et au latin, mais elle devenait incompatible avec les besoins des classes nombreuses pour qui la lecture et l'écriture sont pourtant indispensables.

« Le français, en effet, n'est plus, de nos jours, écrit seulement par des hommes initiés au latin et au grec; il est écrit correctement ou du moins doit-il l'être par quiconque a reçu les éléments de l'instruction primaire, et par les femmes à qui l'on n'enseigne point les langues classiques.

« C'est cependant aux *Précieuses*, ces femmes célèbres qui formaient l'élite de la société au commencement du dix-septième siècle, que l'on doit l'initiative des réformes que l'Académie a successivement accomplies. En se posant en adversaires du pédantisme en fait d'écriture, elles faisaient preuve de bon sens et de bon goût. Par elles l'orthographe fut ramenée aux principes du vrai et du beau, à la logique et à la clarté, et, peut-être à leur insu, elles se trouvaient d'accord avec le génie même de notre langue et la tradition de notre ancienne écriture. Honneur donc à ces

femmes distinguées qui ont eu le courage de s'affranchir du joug des habitudes et de braver l'opinion du moment ! »

Plus loin (p. 227-229) il reproduit le curieux article *Orthographe* du *Grand Dictionnaire des Pretieuses*, où Somaize raconte une scène à jamais mémorable dans l'histoire de notre langue. « C'estoit au commencement que les pretieuses, par le droit que la nouveauté a sur les Grecs (*c'est-à-dire les Français*), faisoient l'entretien de tous ceux d'Athenes (*de Paris*)... Celles dont je vais parler... s'estant trouvées ensemble avec Claristene (*M. Le Clerc*), elles se mirent à dire qu'il faloit faire une nouvelle ortographe, afin que les femmes peussent écrire aussi asseurement et aussi correctement que les hommes. Roxalie (*Mme Le Roy*), qui fut celle qui trouva cette invention, avoit à peine achevé de la proposer que Silenie (*Mlle Saint-Maurice*) s'écria que la chose estoit faisable. Didamie (*Mlle de la Durandière*) adjoûta que cela estoit mesme facile... Roxalie dit qu'il faloit faire en sorte que l'on pût écrire de mesme que l'on parloit... Didamie prit un livre ; Claristene prit une plume ; et Roxalie et Silenie se preparerent à decider ce qu'il faloit adjouster ou diminuer dans les mots pour en rendre l'usage plus facile et l'ortographe plus commode... » Suit une liste importante de mots, avec leur simplification ; puis Didot remarque (p. 230) : « Une grande partie des réformes opérées par les

Précieuses ont été sanctionnées par l'Académie, et un plus grand nombre encore l'eussent été, si l'on avait dès cette époque su faire un emploi judicieux de l'accent grave et de l'accent circonflexe. A ce titre... la coterie présidée par Voiture et Sarasin a rendu de véritables services à la langue française ».

On peut ajouter que l'orthographe des Précieuses est, à plusieurs égards, en avance sur celle que l'Académie nous inflige actuellement. Ainsi elles écrivaient *indontable* pour *indomptable*, auquel l'Académie tient encore, comme si *donter* de *domitare* n'était pas aussi régulier que *sentier* de *semitarius*, etc. (cf. § 41).

45. Remarquons encore que les Précieuses n'abusèrent ni des accents, ni d'autres signes diacritiques, expédients trop spécieux qui ont séduit tant de réformateurs de l'orthographe.

Un livre que Didot n'a pas fait figurer dans sa longue bibliographie, le *Dictionnaire françois-breton... du dialecte de Vannes...* par Monsieur l'A***, daté de « Leide... MDCCXLIV » et dont l'auteur est l'abbé Cillart de Kerampoul, contient, p. *vji-xvj*, le « Projet d'une Réforme Raisonnable a l'Ortografe Françoise ». Voici un passage de sa conclusion (je remplace par des italiques les lettres qu'il a enrichies de boucles pour marquer qu'elles étaient muettes) : « On objectera... que mon Écriturë è*st* hérissée d'Accên*s*. Il me sembe que le bon-sên*s* devòi*t* dicté*r* : *parée*, *ênrichie* ; parceqü'on ne di*t* pa*s* d'une Salle, bien ornée, qü'èllë

èst hérissée de Tablëaux, de Glaces, *etc.* ni d'un Jardin, plein de fleurs ou fourni de légumes, qü'il ên *ést* tout *hérissé.* » A quoi le *Supplément aux dictionnaires bretons*, Landerneau 1872 (par l'abbé Roudaut) riposte, p. 20: « Il eut (*sic*) pu ajouter dans sa verve poétique, que les herbes parasites qui fleurissent parmi les blés, ornent les sillons,... que la rouille orne le fer... !! »

46. M. Marcel Boulenger, qui se constitue le zélé défenseur de l'orthographe académique, en fait donc la propriété d'une petite aristocratie privilégiée. Il demande, très logiquement, qu'on engage « tous les juges d'examen (sauf peut-être ceux de licence, d'agrégation ou de doctorat ès-lettres) à se montrer sur ce point d'une tolérance et d'une indulgence extrêmes. »

Cela est assez près de l'idée, plus pratique, de MM. Faguet et Bréal, qui réclament le droit pour tous de ne pas suivre les décisions capricieuses de l'Académie sur les deux points où l'on a le plus de chances d'oublier sa jurisprudence fantaisiste : 1° mots d'origine grecque, qui pourraient être francisés, comme nous l'avons expliqué ; 2° consonnes doublées, qui pourraient n'être écrites qu'une fois.

47. Ce second point n'est pas moins que le premier admis, en principe, par l'Académie, qui a soin seulement de ne pas s'y conformer. Elle nous informe qu'elle « n'a pas vu sans plaisir la commission... s'engager dans la voie de la suppression des lettres doublées ». Ah ! le bon billet... ! Ses concessions se bornent à une

seule : *échèle* pour *échelle*, de *scala* (qui n'est pas étendue aux cas tout semblables, comme *quelle* de *qualis*) ; encore est-elle balancée par l'exigence d'un nouveau doublement : *charriot* pour *chariot*. Ce sont là jeux de princes ; en bon français, cela s'appelle se moquer du peuple.

Ici, M. Faguet pousse l'opposition à la majorité de ses confrères jusqu'à se mettre en contradiction, non seulement avec l'Académie — ce qui est justifié par la raison et par la langue — mais avec la langue elle-même, ce qui est autrement grave.

L'Académie, dans son goût dépravé pour les complications injustifiées, tient à ce que nous continuions à écrire *honneur*, malgré *honorer* ; *donner*, malgré *donateur*, etc., etc., ce qui n'est pas moins contraire à l'étymologie qu'au bon sens ; parce que ces contre-bonsens sont « en possession », grâce à sa faveur routinière. Elle espère qu'à force d'écrire ces doubles lettres inutiles, on se mettra à les prononcer doubles ; alors elle aura une raison valable pour déformer *honorer* en *honnorer*, *donateur* en *donnateur*, etc., etc., ce qui — malgré sa déclaration fallacieuse — est bien plus dans ses vœux que la réforme inverse. *Di, talem avertite pestem* ! Il y a des faits trop réels d'influences semblables de l'écriture sur la prononciation. Des académistes convaincus viendront ensuite travailler, par exemple, sur *carotte* : ils feront valoir que son *r* n'est guère moins énergique que ceux de *charriot* ; que son

double *t* n'est pas beaucoup plus fort que son *r*; que certaines personnes hésitent, en conséquence, sur la consonne à doubler, et écrivent *carrote*, ou même *carrotte*; ils concluront qu'il faut favoriser ce dernier en attendant qu'on puisse l'exiger. Que pourront répondre ceux qui exigent tant d'autres « orthographes » d'égale valeur ?

M. Faguet se flatte, au contraire, qu'en ne doublant aucune consonne dans l'écriture, on finira par supprimer tout doublement de son consonantique, ce qui aurait été l'habitude du XVIIe siècle. A mon avis, cela vaudrait mieux pour la langue que la réalisation des ambitions inverses et perverses caressées par l'Académie; mais là n'est pas la question.

La règle du phonétisme à propos des consonnes doubles, que M. Faguet formule ainsi (p. 66): « Il faut les supprimer là où elles ne se prononcent pas et les maintenir là où elles se prononcent », et qu'il essaie de réfuter, me semble encore la seule rationnelle [1].

48. M. Faguet objecte qu'il faudrait entrer dans des discussions sans fin sur ce qui se prononce et ce qui ne se prononce pas. Oui, elles seront sans fin, ces discussions, si elles sont menées sans méthode et

1. Cf. Ernault et Chevaldin, *Manuel d'ortografe française simplifiée*, Paris 1894, p. 62: « Une consone n'êt redoublée dans l'écriture que lorsqu'èle l'êt dans la prononciation ».

sans compétence linguistique, comme celles qui ont décidé l'Académie à déclarer, entre autres sophismes : « Elle repousse... *sote* (pour *sotte*), *bute* (pour *butte*), ayant cette opinion que ce changement serait une véritable déformation de la prononciation qu'elle juge bonne. » Parmi les beaux esprits chimériques qui ont émis « cette opinion » en l'air, y en a-t-il un seul qui s'en montrât réellement convaincu, en ayant scrupule de faire rimer lui-même *sotte* ou *carotte* avec *idiote* ou avec *note*, et *butte* avec *cahute* ou avec *brute*, ou bien en avertissant un étranger d'éviter de prononcer ces mots de la même façon ?

Ce genre de doute est, d'ailleurs, facile à éclaircir, par la seule méthode scientifique : observation directe et consciencieuse des faits. Comme l'a fait remarquer M. L. Havet (*L'Enseignement secondaire*, 20 avril 1905, p. 155), « il existe des phonéticiens, ayant appris les éléments de leur métier, qui savent comment on s'y prend pour analyser une prononciation, qui ont l'oreille expérimentée, qui enfin contrôlent l'oreille par les instruments » ; au Collège de France, dans le laboratoire de M. l'abbé Rousselot, on peut voir « une pointe impartiale », qui n'est au service exclusif ni des visuels conservateurs ni des novateurs auditifs, et qui, pour mettre d'accord les uns et les autres, va, docile à leurs voix, « tracer sur le cylindre noirci de petits zigzags très nets », dernier perfectionnement de

cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux;

en permettant d'observer le français tel qu'on le parle, elle dispensera d'en disserter à perte de vue. Il a du bon, le vieux proverbe par lequel H. Estienne termine sa préface de la *Precellence du langage françois*: « Chacun dit, j'ay bon droit, mais la veue descouvre le faict. »

Sur la nature exacte des phénomènes représentés par les redoublements de consonnes, et sur les traces matérielles qui permettent de les étudier, il faut consulter le *Précis de prononciation française* par l'abbé Rousselot et F. Laclotte, p. 50, 51; sur les côtés historiques et pratiques de la question, voir *ibid.*, 173, 174. Un coup d'œil sur cet exposé substantiel eût sans doute rendu l'Académie moins acharnée conservatrice d'antiquailles cacographiques, et M. Faguet plus modéré dans ses émondages à tour de bras.

49. Beaucoup des difficultés les plus apparentes de cette réforme (cf. Koschwitz, *Les parlers parisiens*, 1893, p. 79, 144, 145), tombent devant cette observation du *Précis* : « Le redoublement de la consonne est souvent peu sensible, et s'efface presque dans une prononciation rapide et relâchée ».

En somme, il y a des consonnes qu'on ne prononce jamais doubles, et qui ne devraient point être doublées dans l'écriture ; il en est d'autres qui sont doublées dans la bonne prononciation ordinaire (comme *gibbosité*, *villa*, *attique*, *je courrais*, *in petto*),

et l'on n'a pas à les modifier ; il y en a pour lesquelles la prononciation varie selon les circonstances et l'on n'a pas à les changer non plus : l'orthographe normale *immuable*, par exemple, n'empêchera pas la prononciation négligée *imuable*, comme *quelque* n'empêche point de dire familièrement *quèque*. Enfin dans certains cas l'usage est indécis ; alors le mieux est de laisser l'orthographe *ad libitum*, s'il n'y a pas de raison grave pour l'une ou l'autre solution [1].

50. Pour encourager la commission que — si on l'en croit — elle « n'a pas vu sans plaisir s'engager dans la voie de la suppression des lettres doublées », l'Académie lui a fait cette seule et unique concession, de tolérer *échèle* comme variante d'*échelle*. Espièglerie de mauvais goût, nous pouvons le dire, puisque nous en sommes les victimes ; mais elle est propre à nous renseigner sur l'état d'âme des tyrans dont le caprice nous force d'écrire : « Les imbéci*l*es n'ont pas conscience de leur imbéci*ll*ité. »

Quelles sont donc les rares qualités qui ont valu à cette réforme la préférence sur tant et tant de milliers d'autres aussi justifiables, que nous implorons en vain ?

1. Dans beaucoup de cas, le *Dictionnaire phonétique de la langue française*, de Michaelis et P. Passy, 1897, rendra de grands services.

C'est d'abord, son insignifiance.

La réforme d'un mot peut être un gain appréciable, si elle constitue un progrès définitif. Quand l'Académie, prise d'un accès de lucidité, se décidera à écrire *douçâtre*, comme elle nous dit qu'on prononce le mot si sottement transcrit *douceâtre*, elle rendra un grand service à tous les Français, en les dispensant d'apprendre et d'enseigner qu'il y a certain mot où *ça* s'écrit *cea* sans rime ni raison, et quel est ce mot si déraisonnablement privilégié.

Le cas d'*échelle* est bien différent. Il fait partie d'une série de mots à finale prononcée uniformément *-èle*, et écrits diversement, les uns *-èle*, les autres *-elle*, sans qu'aucune considération sérieuse préside à cette répartition. C'est une des chausse-trapes semées par l'Académie sous les pas des gens qui veulent écrire notre langue. Plus nos malheureux enfants seront judicieux et instruits, plus ils auront de chance de s'empêtrer dans le piège académique. Celui qui sait que *fidèle* vient de *fidelis* écrira naturellement *chandèle*, de *candela*.

Pauvre innocent, te voilà pris !

Sache donc que les Académiciens exigent encore qu'on écrive *chandelle*, et qu'ils n'ont fait sur ce point qu'une concession au bon sens : c'est *échèle*. Pour ta peine tu conjugueras *harceler* et *chanceler*, *jeter* et *acheter*, en observant leurs discordances académiques, et

tu analyseras logiquement cette phrase : « L'imbécil*l*ité conduit les imbéci*l*es et ceux qui les suivent. »

Le second caractère qui a valu à *échèle* le privilège d'un traitement rationnel, c'est qu'il s'agit de la voyelle *e*, où cette tolérance a des analogues. Jamais l'Académie ne dit, par exemple : on écrit *courtisane* ou *courtisanne*, *paysane* ou *paysanne* ; elle décrète qu'on doit noter simplement la *courtisane*, et affubler la *paysanne* d'un ornement superflu. Elle ne s'avise pas non plus de tolérer *imbécille* à côté d'*imbécillité*, et *imbécilité* à côté d'*imbécile* ; il faut que nous écrivions :

Imbéci*l*es, quelle est votre imbécil*l*ité !

Sa rigueur se relâche seulement quand la lettre *e* est en cause ; non pas dans tous les cas, bien entendu, parce que ce serait conforme à la raison. Exemples : *assujettir* et *assujétir ; becquée* et *béquée ; becqueter* ou *béqueter*. Mais de peur qu'on ne s'habitue à raisonner juste en orthographe, *abecquer* n'a pas de variante ; celle de *senne* est *seine* et non *sène* (cf. *seiche* et *sèche*). Ce privilège de l'*e* semble dû à ce que la suppression d'une consonne est compensée par l'addition d'un accent. L'Académie ne nous fait pas grâce d'un trait de plume ; elle ne veut point « s'engager dans la voie de la suppression des lettres doublées » quand il y a là une épargne pure et simple de peine, de temps, d'argent — de sottise et d'incohérence.

51. En revanche, elle admet spontanément des to-

lérances excessives, quand cela contribue à compliquer les mots et à perpétuer de vieilles erreurs, comme la forme surannée *insçu* pour *insu*, d'après une étymologie démontrée fausse depuis longtemps, de *savoir* par *scire*.

Dans l'Introduction des *Nouvelles conversations en breton et en français* (Saint-Brieuc, 1857), on lit de curieux spécimens d'un recueil du même genre, dont l'édition nouvelle revue, corrigée et augmentée, a été recommandée par un notaire à une dame débarquée de Paris en pleine basse Bretagne.

« — *N'avez-vous pas d'habitudes à la cour ? — Non... — Je vous en donnerai... — Où était le roi ? — Il était à Versailles... — Où étiez-vous l'an passé ? — J'étais à l'armée du duc de Vendôme*. La dame laissa échapper le livre. — Pour le coup, mon bon notaire qui me parlait de mes *vassaux*, me renvoie trop au temps où j'en aurais eu, et je ne vois pas ce que mes canards et mes poules, et ma vachère... ont à faire avec la cour de Versailles, le roi Louis XIV et le duc de Vendôme ? — »

Le dictionnaire de l'Académie ressemble beaucoup trop, jusque dans sa dernière édition, à ce vieux *Colloque français et breton* si imparfaitement revu, corrigé et tenu au courant des choses de ce temps. Il fourmille de vieilleries inutiles ou nuisibles, de lacunes, de grossières bévues, et de marques d'un esprit rétrograde, qui font penser au mot historique : « Ils n'ont rien appris, rien oublié ». « Le duché de Savoie, de

Milan » et « notre chargé d'affaires en Toscane », par exemple, sont de terribles anachronismes académiques, qui ne cadrent pas mal avec *insçù*, et avec beaucoup de traits de même force, dans le livre qui sert de régulateur à notre langue écrite actuelle. M. Clairin remarque à ce sujet : « Quel respect mérite un dictionnaire qui, considéré comme une publication officielle, nous rend ridicules aux yeux des étrangers qui étudient notre langue ? Pourquoi toute simplification intelligente de l'orthographe et de l'enseignement grammatical vient-elle échouer contre cet écueil de l'incurie et de la prétention [1] ? »

52. On a vu que le cas de l'*s* est à part (§ 29).

Nous savons aussi (cf. § 14, 25, 26) que le point de vue strictement phonétique n'est pas seul à envisager : il faut tenir compte de la clarté de la langue écrite. Pour éviter des amphibologies, il est utile de garder quelques doublets graphiques, en petit nombre, tels que *date* et *datte*, *cane* et *canne*, etc. (Cf. Dutens, 198, 199).

1. *Exercices français... extraits du Dictionnaire de l'Académie*, par P. Clairin, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Paris, 1905, p. 8, 9.

IX. — LE MEILLEUR DÉFENSEUR DE L'ORTHOGRAPHE ACADÉMIQUE LA JUGE SANS VALEUR SUR SES DEUX POINTS ESSENTIELS. LE MEILLEUR POÈTE ET PENSEUR DE L'ACADÉMIE DÉCLARE QU'ELLE A TORT D'ABRUTIR LES GENS. UN PHÉNOMÈNE ACADÉMIQUE PRODIGIEUX, ÉBOURIFFANT, ET PATENT.

Risum teneatis.
HORACE.

53. En faveur de ces deux points de la réforme, sur lesquels tant d'amis éclairés de notre langue se mettront facilement d'accord, il faut citer la précieuse adhésion de M. Bourciez (article cité, p. 196) : « Je ne dis rien. . . . des *th* et des *ph* grecs ; il m'est assez indifférent d'écrire *filosofie* comme Voltaire. . . Enfin, je trouve tout à fait légitime qu'on cherche à supprimer (dans une certaine mesure) les consonnes doubles, lorsqu'elles ne se font pas entendre, et ce serait là de la bonne besogne. » M. Bourciez est un des signataires de la pétition adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour la « défense de l'orthographe » (*Revue Bleue*, 11 mars 1905, 318, cf. 203) ; c'est même probablement celui des défenseurs de « l'orthographe traditionnelle » qui a la plus haute compétence dans la question.

Son opinion autorisée peut donc rassurer tous ceux qui ont signé comme lui cette pétition pour

prévenir « un décret bouleversant soudain l'orthographe traditionnelle ». Il ne s'agit pas de bouleverser, mais d'organiser et de mettre ou remettre en ordre tout ce qui peut dès maintenant se simplifier avec mesure : dans la mesure de la certitude scientifique, du raisonnement logique et du bon sens pratique ; trois choses excellentes, indignement méconnues ou bafouées par le système actuel, puisque système y a !

54. M. Faguet a nettement exprimé (article cité, p. 60) l'impression que produit d'abord sur les traditionistes l'aspect d'un mot simplifié, comme *fame* : « C'est ébouriffant. Il ne faut pas ébouriffer. » Mais un malin réformiste leur répliquera : « Il n'aurait pas fallu, d'abord, que faute d'une raison sérieuse pour conserver *femme*, vous m'ébouriffassiez avec des raisonnements d'une futilité visible — et risible. Et quand je pense que, comme le reconnaît un éminent penseur et académicien [1], enseigner à nos

1. M. Sully Prudhomme : « La réforme de l'orthographe traditionnelle... doit... être rationnelle afin de faciliter l'apprentissage du signe écrit, ce qui est d'une haute importance pour la propagation de la langue française et pour l'économie du temps consacré dans les écoles aux leçons d'orthographe. Il faut aussi convenir que *les infractions à la logique font la principale matière* et la plus ingrate *de ces leçons* : le professeur qui les donne dresse malgré lui l'esprit de ses élèves à fausser sa naturelle droiture, éducation assurément fâcheuse. » (*Revue Bleue*, 4 mars 1905,

enfants l'orthographe académique, cela revient à leur apprendre à déraisonner, comme si elle avait été inventée à l'hôpital des fous, et que

Vous avez le front de trouver cela beau,

alors, à mon tour, je suis ébouriffé et je me rebiffe, et je griffe, tellement

Je me sens chatouillé désagréablement.

Certain personnage de Labiche avait la manie de dire à tout bout de champ : *Je ne sais pas si je vais vous faire bondir !* C'est une précaution oratoire à recommander à l'Académie, quand elle veut parler aux linguistes de linguistique soit théorique, soit pratique : elle les fait bondir d'indignation, en traitant à chaque instant la vérité à rebrousse-poil [1].

55. Après les grammairiens d'occasion, écoutons ce que chantent les artistes de vocation.

p. 257). Voilà une matière académique qui n'est guère louable ; on ne peut pas condamner élèves et professeurs à y patauger à perpétuité.

1. « Il est vraiment prodigieux qu'au commencement du XXe siècle, une Académie qui vient seulement de perdre Gaston Paris, qui se réunit dans le même bâtiment que l'Académie des Inscriptions, affiche un si superbe mépris des lois les plus élémentaires du langage. » (*La réforme de l'orthographe, lettre ouverte à M. le Ministre de l'Instruction publique*, par Ferdinand Brunot, Professeur d'Histoire de la Langue Française à la Sorbonne, Paris, 1905, p. 48.)

« L'orthographe », dit M. Marcel Boulenger [1], «... évoque une vision artistique. Trois siècles, et, si l'on veut, quatre, de littérature exquise l'ont rendue telle. Une innombrable multitude d'écrivains, d'amoureux, de gens de cœur et d'hommes d'esprit s'est ingéniée depuis tout ce temps à donner, par exemple, à cet ensemble de caractères d'imprimerie : « femme », toute la grâce, toute la poésie possible. Le peuple l'a mis dans ses complaintes, dans ses proverbes. Des tableaux caressants que nous avons vus dans les musées, portaient sur leurs cadres : la « femme » à l'éventail, la « femme » au miroir. On a écrit des volumes et des millions de vers admirables pour que cet hiéroglyphe, dès qu'il apparaît à nos yeux, ait une certaine signification propre à la France, une signification plus élégamment, plus finement et plus spirituellement belle que dans les autres pays. C'est chose faite aujourd'hui que tout le monde sait lire, et dès que le signe magique sourit à nos yeux, une infinité de sentiments et de sensations est évoquée dans la plus rudimentaire cervelle, sensations et sentiments uniquement dus à tout le travail artistique, à toute la tendresse, à toute la malice de nos ancêtres depuis un temps presque immémorial. Grâce à des années et à des années d'efforts, le signe *femme* nous dispose à présent, par

1. *La Revue de Paris*, décembre 1905, p. 821, 822.

son seul aspect, à ressentir une émotion, belle ou jolie. Combien faudrait-il de temps pour que *fame* nous touchât autant et de la même manière ? Quarante ou cinquante générations de poètes auront dû introduire ce signe étranger dans leurs vers avant qu'il soit devenu français, d'abord, et ensuite charmant. Et encore, il lui manquera bien de la race... Tant qu'on ne le rencontrera que sous la plume de quelques paléographes, ce mot-là ne sera pas né. »

Ce dithyrambe en l'honneur d'un « ensemble de caractères d'imprimerie » pourrait être illustré par cette variante inédite d'un passage de *Namouna* :

> Dans un objet aimé qu'est-ce donc que l'on aime ?
> Est-ce du taffetas ou du papier gommé ?
> Est-ce un bracelet d'or, un peigne parfumé ?
> Non ; femme, on aime en vous un F, deux E, deux M !

Il est dur de se voir taxé de « pas né » quand on a eu, comme le mot *fame*, l'honneur d'éclore sous la plume aristocratique de Madame de Sévigné ! D'autre part, s'il y a des règles déterminées pour calculer dans le passé les quartiers de noblesse d' « une personne de qualité » qui « ravit mon âme », je me demande quelle inspiration prophétique a révélé à un moderne d'Hozier que, dans notre république des lettres, il faudra désormais un demi-cent de générations poétiques pour *ennoblir* le mot « fame » — qui désigne

clairement cette personne par une de ses qualités — et ensuite je ne sais combien d'autres générations de poètes, pour l'*anoblir*. J'aimerais aussi à savoir combien, à ce compte, il y aura besoin de siècles pour laver la roture — non plus d'habit, mais de corps et d'âme — d'une foule d'expressions « pas nées », enchâssées dans les vers charmants ou splendides de V. Hugo, qui a proclamé l'égalité des mots, avant lui « parqués en castes », et pour que ces « grimauds » promus « ducs et pairs » cessent d'avilir ses poésies. Jusqu'à vérification complète de ces comptes fantastiques, je suis bien tenté de croire qu'il ne faut, pour relever la « fame » d'un injuste dédain et pour l'idéaliser,

Qu'un rayon de génie ou qu'un rayon d'amour.

X. — Epilogue où l'on épilogue encore sur trois points, avant de conclure par un exorde *ex abrupto.*

O tempora ! O mores !....

CICÉRON.

56. Ainsi, sur les deux points où M. Faguet a très bien vu que doit porter tout d'abord l'effort principal de la réforme : francisation des mots grecs, et suppression des doublements (abusifs) de consonnes, nous avons trouvé ses idées justifiées, sauf quelques

réserves partielles dont les raisons ont été indiquées.

Nous nous contenterons de parler d'une autre question qu'il soulève, p. 57. En rétablissant les finales *-ants* et *-ents* pour *-ans* et *-ens*, dit-il, « l'Académie n'était guère greffier de l'usage et s'en faisait le guide. Je l'approuve du reste et quoique ayant conservé l'habitude d'écrire : « Mes chers enfans », j'estime qu'elle a eu raison d'effacer cette exception qui n'avait aucune raison pour elle. Plus on efface d'exceptions, plus on simplifie ; et plus on simplifie, plus on est dans le bon sens. »

Ce principe général est excellent ; mais on peut en contester l'application, parce qu'il est ici en conflit avec cette autre loi non moins recommandable : Toute lettre purement étymologique doit disparaître. Bien que, dans *enfant*, le *t* soit ordinairement muet, l'orthographe a une raison pour le conserver : c'est qu'il sonne quelquefois, en se liant avec une voyelle suivante. Il en est autrement dans *enfants* : le *t* y étant toujours muet, sa notation est oiseuse comme le serait celle de la finale de *néant* dans le composé *néanmoins*, et aurait dû rester au moins facultative. Cette « exception » n'était pas à effacer, mais, au contraire, à étendre aux autres cas semblables, quand il n'en peut résulter aucun inconvénient. En fait, l'exception a été si peu effacée, qu'on a laissé subsister trois pluriels ainsi simplifiés qui ne

rentrent même pas dans cette catégorie : les monosyllabes *gens* (à côté de *dents*, *gants*, *lents* [1]), et *tous* (à côté de *goûts*, *petits*, etc.) ; et *appas* (doublet de *appâts* pris au figuré). D'ailleurs le cas de ces pluriels en *-an(t)s*, *-en(t)s*, est tout semblable à celui des premières personnes telles que *je me repens*, et ici on ne distingue pas les monosyllabes, écrivant de même *je mens*. L'Académie va plus loin, simplifiant aussi *je pars*, et supprimant d'autres consonnes que le *t*, dans *je dors* (pour *dorms*), etc. ; cf. *Manuel d'ortografe*, 34, 35. Il y a donc une raison, et même plus d'une, pour supprimer dans *enfants*, un *t* qui est de l'étymologie française, comme on supprime encore dans les mots *dans* de *de-intus*, *sous* de *subtus*, des *t* appartenant à l'étymologie latine ; comme les Latins eux-mêmes supprimaient dans *infans*, un *t* plus ancien de **en-fa-nt-s*, qui ne parle pas, reparaissant au génitif *infantis* ; de même les Grecs dans l'ionien φάς disant, de *φα-ντ-ς, gén. φάντος, etc. L'étymologie est une chose, et l'orthographe en est une autre ; les Grecs et les Latins nous ont donné ici un bon exemple que nous ne suivons pas [2].

1. La Fontaine a fait imprimer *les Vens* (Didot, *Observations*, 2e éd., 398).

2. Une discussion dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (voir les nos du 30 décembre 1905, col. 989, 990, et du 30 août 1906, col. 309) a abouti à la condamnation des graphies *enfans*, *prudens*, etc. Mais la question n'avait pas été considérée

57. L'Académie raille la graphie *un frai parfun*. *Frai* n'est pas à proposer, puisque la prononciation diffère de celle de *vrai* : ce serait au moins *fraî*. Mais on peut s'en tenir à *frais*, l'*s* final étant très souvent muet, avec faculté de devenir *z* devant voyelle : *un vent frais et doux*. Quant à *parfun* (d'où *parfumer*), c'est aussi bon que *venin*, d'où *venimeux*, *envenimer* ; ceux qui tiennent à *parfum*, au risque de faire croire aux étrangers qu'on prononce *parfomm*, comme dans *rhum*, *album*, devraient aussi écrire *fraîch*, à cause de *fraîche*, *fraîchir*, etc.

58. Dans la notation des sons nasaux, notre langue pouvait se donner les coudées franches : ces sons étant inconnus du latin et du grec, leur cas est celui du *ch* et du *gn* de *châtaigne*, pour lesquels l'étymologiste réclamerait en vain le *c* et l'*n* purs de *castanea* [1].

sous tous ses aspects. On invoque l'étymologie et la dérivation, deux choses qui sont parfois en conflit. Ainsi *printemps* vient de *temps*, mais donne *printanier*, qui justifierait *printans*.

1. C'est encore le cas de notre son *j*, qui, manquant au latin et au grec, serait parfaitement rendu par la lettre *j*, à l'exclusion de *g* et *ge*, comme il l'est par des signes spéciaux uniques en russe, en tchèque, etc. La nouvelle Commission ministérielle de l'orthographe vient de demander « très fermement » ce changement, en insistant sur l'avantage d'appliquer, ici au moins, un principe rationnel : « de même que toute lettre *j* se lit *j*, tout son *j* s'écrira *j* » (*La Revue de Paris*, 15 novembre 1906, p. 402-404). Elle le déclare « bon en soi, simple, facile, pédagogique »,

A défaut de signes diacritiques spéciaux, soit sur ou sous les voyelles, comme en sanscrit et en polonais (ce qui est théoriquement meilleur), soit sur un *n* suivant, comme en breton (ce qui est plus pratique), les Français en sont réduits à noter leurs quatre sons nasaux par des expédients approximatifs, tout comme les articulations étrangères dont il a été question plus haut (§ 33-36). Au moins devraient-ils toujours écrire ces sons respectivement *an*, *in*, *on*, *un*, sauf exceptions justifiées, savoir : l'une, de

et nul ne peut prétendre le contraire ; mais il entraîne logiquement des conséquences qu'elle ne déduit pas. Il faudra débaptiser la lettre *G*, puisqu'on écrirait son nom *jé* ; on l'appellera *gué* comme en allemand. Ne pouvant plus épeler *jé é*, *jé*, on devra dire : *gué é*, *gé* ; *gué i*, *gi*, avec *g* dur, comme en allemand encore, en grec, en russe, en breton, etc. Et le latin ? Aujourd'hui nous donnons à *jacet* et *gerere* le même son initial, *j* français (au lieu de la prononciation des Latins, *ya-*, *gué-*) parce que notre cacographie officielle nous fait trouver cela plus commode : nous écrivons même sans sourciller *il gît*, de *jacet*, l'Académie nous enjoignant de ne pas rater une si belle sottise. Mais quand on écrira *il jît*, *jérer*, il n'y aura plus de raison graphique de franciser *gerere* ; le *g* latin devra donc toujours rester dur ; et nos écoliers liront *genus* comme γένος, malgré *genre* ; ce qui est d'ailleurs aussi justifié que de lire *machina* autrement que *machine*. Réformer notre prononciation scolaire du latin pour la rendre au moins aussi exacte que celle du grec ancien, cela vaudra mieux que de déformer celle du grec ancien d'après le grec actuel, comme on l'a tenté, par un modernisme des plus condamnables. Cf. *Sur le langage poétique*, p. 8, 17.

caractère général, concernant les finales souvent muettes *s* et *t*, indices du pluriel, ou de personnes verbales ; les autres, individuelles, pourvoyant à la distinction extérieure de quelques sosies, comme *amande* et *amende*, *ancre* et *encre*.

Que nous sommes loin de cette simplicité, qui ne ferait qu'imiter intelligemment les systèmes graphiques des Grecs et des Latins ! La plus générale de nos dérogations injustifiables au principe consiste à changer *n* en *m* devant *m*, *b*, *p*. Les Latins, qui disaient *am'plous'*, avaient parfaitement raison d'écrire, suivant leur alphabet, *amplus*, que les Grecs auraient transcrit ἄμπλους. Mais nous, qui disons *an-ple*, nous singeons ridiculement les anciens, en écrivant *ample*.

L'Académie a commencé à donner satisfaction aux réclamations du sens commun, en ce qui concerne l'*n* suivi de *m* (voir § 41) ; pour *b* et *p*, elle s'en moque, sauf que par une de ces demi-mesures où elle excelle, elle a trouvé moyen de nous faire faire un gros contre-bonsens dans e*m*bo*n*point, et un autre dans perli*m*pi*n*pin.

Ce sont là de ses traits, elle s'en divertit.

Plus ridicule encore que dans *ample* est la notation de *exanple* par *exemple*, sous prétexte que les Latins écrivaient *exemplum* : ils écrivaient ainsi, parce qu'ils prononçaient ainsi !

Et, pour plaire à « cette déesse inconstante » qui

gouverne notre langue au gré de ses lubies, il faut que nous écrivions *opulent*, à cause du latin *opulentus*, et *sanglant*, malgré le latin *sanguilentus* ; *préférence*, *existence*, de *préférer*, *exister*, à cause des mots latins correspondant en *-entia* — qui sont de fort mauvais latin — et *subsistance*, de *subsister*, voire même *inadvertance*, sans verbe français correspondant, malgré le latin, qui aurait *-entia* ; *un expédient*, malgré le manque d'attache au latin et le quiproquo graphique avec *ils expédient* ; vraiment, cette maîtresse exig*eante* a les plus sottes exig*ences* ! Elle prétend qu'elle nous fait commettre toutes ces sottises par amour du latin, et par déférence pour l'autorité des grands écrivains. N'est-ce pas rendre un fameux service à nos jeunes latinistes, que de les inciter à des barbarismes comme *exigans* exigeant (d'après *obligans* obligeant), ou *ambians* ambiant, par opposition à *ingrediens* ingrédient ? Quant au respect des classiques, c'est une mauvaise plaisanterie ; ils avaient beaucoup plus de bon sens que leurs admirateurs inconsidérés ne leur en attribuent : Fénelon écrivait *avanture*, Racine et La Fontaine *vanger*, Corneille *atantat*, *cepandant*, Bossuet *atantif*, *atandons*, *assambler*, *pancher*, *vangeance*, La Bruyère *soupante*, Mme de Sévigné *tandresse*, *contante*, etc., etc. Voir le lumineux exposé de la question des voyelles nasales par M. Dutens, aux pages 150-182, 460, 461 du beau livre qui, renouvelant celui de l'imprimeur acadé-

mique Didot, va sans doute devenir l'épée de chevet des Académiciens, et leur rappeler que depuis trop longtemps les humbles et obéissants sujets de l'Académie pâtissent de ses lourdes fautes contre l'*ortografe*, c'est-à-dire l'orthographe du bon sens.

59. En somme, plus la forme écrite d'un mot révèle nettement sa forme parlée et la reflète sincèrement, sans danger de confusion et sans inutile complication d'origine historique ou de nature arbitraire, plus elle mérite le nom *d'orthographe*, ὀρθογραφία, c'est-à-dire « écriture correcte ». La prétendue orthographe académique est en réalité une cacographie compliquée, où il entre pour le moins autant d'arbitraire que d'historique ; sa valeur, au point de vue scientifique et pratique, est digne de la même considération que les étymologies non moins académiques dont a vu plus haut d'édifiants spécimens (§§ 6-8).

Celui de tous les Académiciens qui était le mieux qualifié pour l'apprécier, G. Paris, l'a jugée en ces termes décisifs :

« Simplifier notre notation orthographique, surchargée de caractères inutiles et d'un emploi embarrassant, ce serait supprimer dix pour cent de travail perdu dans la plus générale de nos industries ; conformer cette notation à des principes raisonnables et clairs, ce serait supprimer une bien plus forte proportion du travail perdu dans l'instruction nationale, et dispenser les maîtres d'enseigner comme des dogmes des règles

arbitraires et confuses qui ne peuvent que fausser, après l'avoir torturé, l'esprit des enfants. »

Et c'est l'étude de cette « orthographe » qui forme encore la base de l'enseignement en France ; et pour n'en avoir point assez connu les sombres arcanes, « Bonaparte aujourd'hui n'entrerait pas à Saint-Maixent, et Mme de Sévigné serait refusée au certificat d'études » [1] ! *Quousque tandem...* ?

XI. — ENCORE UN MOT A L'AMI LECTEUR, AVANT LE POINT FINAL.

'N hini 'zo sod hag a oar
A fura pa gar.

Celui qui est fou et qui le sait devient sage quand il veut.

Proverbe breton.

60. La présente étude, qui a paru d'abord dans le *Bulletin des Conférences et des Cours* de la Faculté des Lettres de Poitiers (nos de juin à août 1906), a été corrigée et augmentée dans chacune des deux éditions suivantes. Si elle doit en avoir encore d'autres, l'auteur continuera à y tenir compte de toutes les rectifications motivées qui seront venues à sa connaissance, comme c'est l'habitude de tout linguiste consciencieux. *Errare humanum est ; perseverare...academicum.*

E. ERNAULT.

1. F. Brunot, *La réforme de l'orthographe*, p. 6.

PÉTITION

POUR LES

LANGUES PROVINCIALES

AU CORPS LÉGISLATIF DE 1870

PAR

LE COMTE DE CHARENCEY, H. GAIDOZ
ET CH. DE GAULLE

OPINIONS

M. PAUL BERT

Conférence de M. Paul Bert, ancien ministre de l'Instruction Publique, sur l'éducation civique (*Temps*, nº du 8 août 1882).

Il n'y a d'unité de patrie et de nation que lorsque chacun des membres qui composent cette nation est prêt à périr pour la défense de tous. Provençaux et Gascons à la peau brune ; Flamands, Alsaciens aux cheveux blonds ; gens de la langue d'oc ou de la langue d'oïl ; Bretons restés fidèles à l'idiome celtique de nos pères, — nous sommes Français parce que nous voulons l'être, parce que nous aimons à l'être...

M. G. LEYGUES

Discours de M. G. Leygues, Ministre de l'Instruction Publique, à l'Association des Étudiants de Montpellier (*Temps*, nº du 14 avril 1899).

Gardez votre passé de l'oubli ; l'histoire locale n'a qu'à y gagner et la grandeur de la patrie n'y peut rien perdre, au contraire ! La France est un bouquet de fleurs, mais un bouquet n'est pas fait que d'un parfum ; il est fait de plusieurs fleurs ayant chacune son parfum, sa grâce caractéristique....

M. BEBEL

Au printemps de 1898, le journal de Copenhague *National Tidende* s'était adressé à un certain nombre de notabilités politiques de l'Europe pour avoir leur avis sur la question de la langue dans la région danoise du Slesvig annexée à la Prusse et soumise à la germanisation. La réponse de M. Bebel est d'autant plus remarquable qu'elle est plus courageuse, puisqu'il est Allemand et qu'il s'agissait d'une province de l'Allemagne. Chacun sait que M. Bebel est un des principaux chefs du parti socialiste en Allemagne.

« Tout peuple et toute fraction du peuple qui parle une autre langue maternelle que le peuple dirigeant, peut revendiquer, au point de vue des intérêts de la civilisation et à celui de ses droits humains, le droit d'être instruit dans la langue qu'on parlée ses pères. Dans la langue s'incarne la nature particulière d'un peuple ; c'est par là qu'il se distingue de tout autre peuple. C'est par la

langue qu'il exprime ses sentiments et ses besoins dans la forme qui est la seule vraie. Contraindre un peuple à exprimer ses sentiments et ses besoins dans une langue qui lui est étrangère équivaut à mutiler son être intime. Sans doute, ce n'est pas une erreur qu'une population soit mise à même d'apprendre la langue d'une autre population civilisée avec laquelle elle est en contact, mais cela ne doit pas se faire au dépens de la langue maternelle.

Je considère toute atteinte portée à la langue maternelle d'un peuple comme une atteinte portée aux intérêts de la civilisation ; et une nation qui veut être à la hauteur de son époque ne doit pas se rendre coupable d'une pareille manière d'agir. En ce cas, comme en cent autres, est vraie la parole : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même. »

(*Temps*, n° du 30 mars 1898.)

PRÉFACE

La pétition qu'on va lire date de loin, car elle remonte au printemps de 1870 ! Le vent soufflait alors à la décentralisation. On cherchait ou du moins on espérait trouver dans cette transformation administrative une solution libérale des questions politiques et sociales. Suivant l'impulsion donnée par ce qu'on appelait alors « l'École de Nancy », le gouver-

nement impérial avait, au commencement de l'année 1870, institué une grande commission chargée d'étudier ces questions.

Trois jeunes philologues, enthousiastes pour l'objet de leurs études et ambitieux d'une renaissance politique et littéraire pour nos langues provinciales — pauvres Cendrillons dédaignées au voisinage de leur puissante sœur, la langue de l'État — voulurent profiter de ce mouvement de l'opinion et organiser, dans le public lettré, une agitation de décentralisation linguistique. L'un était le comte de Charencey qui s'occupait, et s'occupe toujours avec zèle, de basque, la langue sans doute la plus ancienne de l'Europe et certainement la plus énigmatique ; le second, Charles de Gaulle, pris d'enthousiasme pour le monde celtique alors entouré d'une obscurité que traversaient d'étranges lueurs, disciple et ami de La Villemarqué et d'Henri Martin, était, lui Parisien, devenu tellement maître de la langue bretonne qu'il l'écrivait en prose et en vers [1] ; le troisième débutait dans ses études de philologie celtique, et c'est lui qui écrit ces lignes.

Les trois conjurés mirent en commun leur enthou-

1. Une cruelle infirmité, qui paralysa son activité comme son corps, éteignit cette flamme et cette vie quelques années plus tard ; on peut voir la nécrologie que nous avons consacrée à notre ami dans la *Revue Celtique*, t. IV, p. 313.

siasme, leurs idées et leur style ; leur Grütli était la chambre de malade de Charles de Gaulle. Mais ils sentaient mieux que personne leur manque d'autorité ; ils voulaient sonner le clairon et donner l'exemple, mais il fallait qu'un groupe d'hommes de poids marchât derrière l'avant-garde. Ils résolurent donc de faire imprimer leur pétition en placards, et de communiquer ces épreuves à des notabilités littéraires, à quelques philologues de Paris, mais surtout à ces écrivains, poètes, littérateurs ou historiens qui formaient l'élite actuelle de nos anciennes provinces et y représentaient l'esprit et la tradition du terroir. La pétition ne devait être déposée au Corps Législatif qu'avec ce cortège d'adhésions. Les trois amis se livraient à ce travail de propagande et de correspondance quand la guerre éclata.., La question de langues provinciales disparut comme une hirondelle emportée par la tourmente ; et la tourmente finie, il ne fut plus question de décentralisation ; notre pétition resta à l'état d'épreuves d'imprimerie, avec un dossier de quelques lettres reçues à son sujet.

Il nous a paru opportun de tirer ces documents de nos tiroirs, aujourd'hui que les langues provinciales, loin d'être mises en honneur (sauf dans notre nouvel enseignement supérieur), sont mises en suspicion, décrétées d'accusation et condamnées sans même que leur cause soit entendue [1]. Hier c'était le flamand,

1. Le journal *L'Éclair*, dans son numéro du 10 novembre

aujourd'hui c'est le breton, demain peut-être la langue de Mireille ou quelques autres de nos langues nationales. Je dis : langues nationales au pluriel, car toutes les langues qui, par tradition séculaire, se parlent dans une région particulière de notre patrie ont également droit à ce titre. Ce n'est que par ignorance où par esprit de tyrannie qu'on peut confisquer l'usage exclusif de ce titre pour ce qui est à proprement parler la langue de l'État, langue nécessaire comme moyen de communication générale, et à l'intérieur et vis-à-vis de l'étranger, mais qui ne devrait pas se prévaloir de sa primauté (due aux hasards de l'histoire ou de la conquête !) pour opprimer et prétendre exterminer ses rivales. Hélas ! cet esprit de tyrannie est celui de tous les grands États centralisés ! On n'a jamais tant écrasé et bâillonné les petites nationalités en Europe que depuis qu'on a inventé le principe des nationalités. Quant à la liberté des langues, nous ne la voyons plus régner qu'en Angleterre et en Suisse. L'Angleterre ne la conteste ni aux Celtes des trois royaumes [1], ni aux Français des Iles

1902, a publié les protestations motivées de plusieurs écrivains et professeurs bretons contre la récente mesure du Ministre de l'Intérieur ; mais ils ont plaidé *pro domo sua*, sans traiter la question générale des langues provinciales en France ; et les Flamands, déjà frappés, méritent autant la sympathie des amis de la liberté, quoiqu'ils soient beaucoup moins nombreux.

1. Lors d'une récente visite (en 1902) à la petite île de Man,

Anglo-Normandes ; elle ne la conteste pas même aux Boers hollandais, conquis pourtant — tandis que chez nous la Bretagne n'a pas été conquise mais s'est donnée librement, par contrat, avec sa duchesse Anne. La Suisse offre un spectacle encore plus admirable avec ses quatre langues nationales (allemand, français, italien et romanche), et la distinction entre langues de la confédération, langues des cantons et même des demi-cantons, empêche qu'aucune langue ne soit lésée dans ses droits ; et ces droits sont au-dessus de l'atteinte du pouvoir exécutif de la Confédération.

Mais je ne veux en ce moment ni traiter la question de l'emploi des langues dans les États de l'Europe ni discuter les questions de l'heure présente chez nous. Je dirai pourtant qu'il me paraît à la fois inexact et injuste de mêler la question de langue aux questions politiques ou religieuses; j'estime qu'on devrait au contraire les distinguer, et respecter les langues que des groupes nationaux parlent non par caprice ou par esprit d'opposition, mais par tradition, par habitude du foyer, par nécessité historique et

le roi Édouard VII a exprimé le désir d'entendre parler devant lui le mannois (ou manx). Pourtant ce dialecte gaélique a tellement été supplanté par l'anglais qu'au recensement de 1900, 8 % seulement de la population déclarait le mannois comme langue maternelle et d'usage. Cet acte de courtoisie du souverain a été cordialement apprécié par la population celtique de l'île.

géographique ; j'estime qu'on devrait les respecter comme nous voudrions qu'on respectât notre langue si nous étions annexés à un autre État ainsi que le sont aujourd'hui nos anciens compatriotes de Metz ! « Ne songer qu'à soi et au présent, disait Labruyère, est une source d'erreur dans la politique. » C'est aussi et surtout une injustice ; car tous les actes semblables doivent être ramenés à une même règle ; et même quand on traite une question qui paraît d'ordre intérieur, il faut en même temps regarder au delà de nos frontières, au delà des Vosges surtout !

Le plaidoyer pour les langues provinciales qu'on va lire ne peut être accusé d'être une œuvre de circonstance, inspirée par un esprit quelconque de parti, car nous le réimprimons sans y changer un mot ni par correction ni par addition, et tel qu'il a circulé en épreuves en 1870, lors même que le cours des événements y a introduit des anachronismes et nous a tristement enlevé l'argument que nous tirions de l'autonomie nationale de la Finlande, détruite aujourd'hui par un coup d'État de Nicolas II. Nous laissons même ici le post-scriptum où nous demandions la création de certaines chaires provinciales dans nos Facultés des Lettres. Plusieurs de ces chaires ont été depuis lors, créées dans le travail de renaissance de notre enseignement supérieur du dernier quart de siècle ; nous regrettons de n'avoir pas été également prophètes en ce qui concerne l'enseignement secon-

daire et surtout l'enseignement primaire. J'ai fait suivre cette réimpression de quelques-unes des lettres que j'avais reçues après l'envoi de notre pétition en épreuve. — Je regrette que mes collaborateurs, MM. de Charencey et Charles de Gaulle, n'aient pas, de leur côté, gardé les lettres qu'ils avaient reçues à cette occasion. Pour moi, j'ai conservé cette correspondance et cela avec les enveloppes où les timbres de la poste en certifieraient l'authenticité si elle était contestée.

Et puisque la guerre déclarée à la langue bretonne est l'occasion de cette brochure, je complète cette pétition par un article sur la poésie bretonne pendant la guerre franco-allemande que j'ai publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1871. Je le reproduis également sans y ajouter la moindre note explicative ou corrective. Ce sont en effet des documents *rétrospectifs* que l'on présente ici au public ; puissent ceux qui les liront s'élever au-dessus des discordes de l'heure présente et juger la cause des langues provinciales non d'après les passions d'une heure ou d'après les intérêts (vrais ou supposés) d'un parti, mais d'après l'intérêt général et permanent de notre patrie !

H. GAIDOZ.

Paris, Janvier 1903.

MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Il n'y a pas longtemps, M. le Ministre de l'Intérieur, ouvrant la première séance de la Commission de Décentralisation, déclarait que le Gouvernement « voulait être éclairé sur tous les problèmes soulevés par cette grande question de décentralisation, dont l'urgence est depuis si longtemps proclamée » [1]. Nous venons essayer, dans la mesure de nos forces, de répondre à cet appel, adressé indirectement à tous les hommes de bonne volonté, en signalant à l'attention du Corps Législatif un ensemble de mesures qui nous paraît devoir être l'un des éléments les plus imposants, nous dirons même un élément indispensable de tout système de décentralisation.

Avant d'exposer les idées que notre mission est de défendre, nous avons besoin de rappeler avec quel dédain étaient accueillies, il n'y a pas bien longtemps encore, ces théories de décentralisation auxquelles tant d'esprits sont gagnés maintenant. C'est une cause, naguère si impopulaire, qui réunit aujourd'hui, dans une même pensée, et pour un commun effort des hommes éminents de tous les partis politiques ; aussi est-ce avec une grande confiance que nous nous adressons à vous pour vous soumettre les considérations

1. Paroles prononcées par M. le Ministre de l'Intérieur à la première séance de la Commission de Décentralisation, le 3 mars 1870.

qui suivent et les mesures dont nous proposons plus loin l'adoption.

Sans un esprit public vigoureux, vivant et agissant aux extrémités les plus lointaines aussi bien qu'au centre politique du pays, les lois les plus sages, tout le monde l'avoue, resteront inefficaces. Pour que la décentralisation administrative ne soit pas un vain mot, on reconnaît la nécessité d'émanciper les provinces de l'exclusive domination intellectuelle de Paris, qui absorbe, à son profit, toute la vitalité nationale. Mais la vie provinciale ne s'improvise point ; elle est l'expression de ces sentiments de patriotisme local qui se concilient si bien avec le dévouement le plus absolu aux intérêts de la grande patrie ; elle a sa source dans les traditions, dans tout ce qui constitue pour le passé, dans tout ce qui assure encore pour le présent et pour l'avenir une originalité propre au sein de l'unité nationale. A ce titre, quel plus puissant instrument de décentralisation intellectuelle *que la conservation et la culture des langues provinciales ?*

La conservation, la culture de ces langues sont encore nécessaires à un autre point de vue, qui se rattache, d'ailleurs, étroitement au précédent.

Ce qu'il y a de plus noble et de plus légitime dans les aspirations de la démocratie, la nécessité de rendre le suffrage universel libre et éclairé, l'intérêt de la sécurité sociale, aussi bien que celui de la grandeur du pays, tout se réunit pour inviter les bons

citoyens aux plus énergiques efforts pour instruire, ou, mieux encore, pour élever le peuple. Or, il sera toujours très difficile, et il sera souvent impossible, de donner à celles de nos populations rurales qui parlent une autre langue que le français, une instruction primaire sérieuse et de les intéresser à une culture plus avancée si l'on ne prend pour intermédiaire l'idiome qui sert d'expression habituelle à leurs pensées.

Il semble qu'une loi providentielle astreigne l'esprit comme le cœur à passer par des transitions graduées pour embrasser un horizon sans cesse agrandi, s'étendant de la famille à la commune, de la commune à la province, de celle-ci à la patrie et de la patrie enfin à l'humanité entière. C'est en effet en s'intéressant d'abord aux affaires de la commune et du département que le peuple arrivera à attacher un prix véritable à ses droits de citoyen et à les exercer avec intelligence. En vertu de la même loi, c'est par la langue de sa province, par la langue du foyer et des traditions domestiques, qu'il prendra goût aux choses de l'esprit, qu'il pourra recevoir efficacement cette première culture intellectuelle, base de tout perfectionnement ultérieur et condition indispensable de toute éducation politique.

Enfin, développer par une culture intelligente l'attrait qu'exerce sur les populations agricoles leur vieux langage, en fortifier le goût et surtout en favoriser

l'épanouissement littéraire, c'est combattre efficacement et sainement l'attraction qui fait graviter les habitants des campagnes vers les villes, c'est travailler à empêcher la solitude de se faire autour de la charrue.

Permettez-nous, Messieurs les Députés, d'entrer sur ce sujet dans quelques détails.

Dans une grande partie de la France, en Picardie, en Bourgogne, en Normandie, le langage des habitants des campagnes offre avec notre langue littéraire des différences plus ou moins considérables. Ces variétés dialectales, qui ont reçu le nom de « patois », sont considérées vulgairement, mais à tort, comme des formes corrompues du français.

Voici en quels termes s'exprimait à ce sujet un savant d'une réputation européenne, M. Max Müller, professeur de philologie comparée à l'Université d'Oxford :

« C'est une erreur de s'imaginer que les dialectes sont partout des corruptions de langue littéraire. Même en Angleterre, les patois ont des formes qui sont plus primitives que la langue de Shakespeare, et la richesse de leur vocabulaire surpasse, dans beaucoup de cas, celle du vocabulaire des auteurs classiques de n'importe quelle période. Les dialectes ont toujours été les sources jaillissantes où a puisé la langue littéraire plutôt que des canaux dérivés qui s'alimentaient chez elle; on peut dire tout au moins qu'ils

ont été comme des courants parallèles qui coulaient l'un à côté de l'autre, bien avant le moment où l'un d'eux prit sur les autres cette primauté qui est le résultat de la culture littéraire [1]. »

Formes locales de la langue française du Nord, de la *langue d'oïl*, pour employer l'expression technique, nées en même temps que le dialecte de l'Ile-de-France de l'altération phonétique du latin, et cultivées au moins autant que lui pendant le moyen âge, les variétés dialectales des provinces n'ont dû qu'aux circonstances politiques la situation d'infériorité où elles sont peu à peu descendues. Véritablement tombées aujourd'hui au rang de patois, leur étude peut offrir encore de l'intérêt au philologue ou même au littérateur ; mais à peine différentes du français que nous parlons, elles ne sont point des langues proprement dites et ne sauraient offrir un aliment véritable à la vie provinciale : aussi ne venons-nous point prendre ici leur défense.

Mais le latin a donné naissance, dans la partie méridionale de la Gaule, à une langue, la *langue d'oc*, qui a eu au moyen âge une brillante période de vie littéraire. Parlée encore aujourd'hui, dans ses différents dialectes, provençal, languedocien, gascon, béarnais,

1. Max Müller, *La Science du Langage*. Trad. française, t. I, p. 54. — Voir aussi Littré, *Histoire de la langue française*, II, 91-169.

etc., par un quart de nos compatriotes, elle voit s'opérer dans son sein un mouvement de renaissance des plus remarquables, suscité par les œuvres d'écrivains distingués que le Midi connaît sous le nom de *félibres*. D'un côté, les dialectes piémontais et génois forment la transition entre le provençal et la langue de Dante et de l'Arioste; de l'autre, la langue d'oc elle-même étend son domaine sur une grande partie de l'Espagne. Les idiomes locaux de la Catalogne, des Baléares, du royaume de Valence et d'une partie de l'Aragon, qui sont de véritables langues possédant une littérature, diffèrent notablement du castillan et sont considérés, par les habitants eux-mêmes, comme des dialectes de notre langue méridionale.

Fille du latin, comme le français du Nord, la langue d'oc se rapproche beaucoup de ce dernier par sa grammaire et son vocabulaire; les autres idiomes, dont nous avons à faire valoir les droits, présentent un intérêt plus grand encore au point de vue de la philologie et de l'histoire.

C'est d'abord la langue basque ou eskuara, débris de la langue des plus anciens habitants de l'Europe occidentale. Parlée à la fois dans les Basses-Pyrénées et dans plusieurs provinces de l'Espagne, elle offre la plus grande importance au point de vue de l'ethnographie et de la science du langage.

A l'ouest de notre pays, dans trois départements

de l'ancienne Bretagne, une langue celtique parlée par treize à quatorze cent mille âmes, qui a eu au moyen âge, qui a encore aujourd'hui, une littérature d'une sérieuse valeur. Langue plus nationale en France en quelque sorte que le français lui-même, puisqu'elle est un dialecte de la langue de nos aïeux gaulois avant la conquête romaine, elle est en même temps plus ou moins étroitement apparentée aux dialectes parlés par au moins trois millions de Celtes des Iles Britanniques (Gallois, Irlandais, Écossais), dialectes qui offrent un grand intérêt pour l'étude de nos origines nationales.

Si le basque représente parmi nous la langue des anciens Ibères, et le breton celle des Gaulois proprement dits, nous trouvons, dans une partie considérable du département du Nord et dans quelques cantons du Pas-de-Calais, une autre langue, le flamand, qui se rattache à celle de nos ancêtres francs. Depuis longtemps cultivée, on la parle dans une moitié de la Belgique et elle n'est guère séparée du hollandais que par des différences orthographiques.

Viennent ensuite le dialecte haut-allemand de l'Alsace et le dialecte italien de la Corse.

Pendant longtemps on n'a voulu voir dans ces diverses langues que des patois informes, indignes d'être cultivés et d'attirer l'attention du savant. S'efforcer de les détruire, de les supprimer, telle était la préoccupation exclusive du législateur, trop ami

de l'uniformité. Le développement littéraire, auquel plusieurs d'entre elles avaient servi d'organe, ne pouvait parvenir à modifier, à tempérer les préventions dont elles étaient l'objet. Il semblait que l'esprit centralisateur de notre administration fît sentir son influence absorbante jusque dans la manière de traiter les questions de philologie.

Un pareil état de choses est heureusement aujourd'hui sur le point de changer, et les idées de vraie et solide liberté ont fait leur chemin depuis le jour où Tocqueville, par la publication de son livre sur la démocratie aux États-Unis, démontrait que la force des institutions qu'ils possèdent, et la prospérité sans exemple dont ils jouissent, tient précisément au respect qu'ils témoignent pour l'indépendance locale, aussi bien que pour celle du citoyen. Il est impossible que le verdict, jadis rendu contre les langues provinciales, reste aujourd'hui sans appel. On ne saurait prétendre supprimer subrepticement, et par voie administrative, des dialectes parlés concurremment avec l'idiome national par plus d'un tiers de nos compatriotes, et, si l'on veut faire œuvre de véritable décentralisation, nul doute qu'il ne faille commencer par accorder leur part légitime aux besoins d'au moins treize millions de Français.

En demandant pour ces langues le droit de garder leur place, si modeste qu'elle soit, au soleil de la grande patrie, nous ne prétendons, du reste, porter

en rien atteinte à la suprématie acquise par la langue française. Plus jeune d'âge que ses sœurs, auxquelles elle a si longtemps fait une guerre impitoyable, elle restera toujours l'emblème vivant et véritable de notre unité nationale. Le projet que nous avons l'honneur de vous proposer aura pour effet de faciliter au contraire son extension, sa diffusion dans les parties même du territoire où elle n'est qu'imparfaitement comprise. Dans un grand nombre de provinces, l'enfant arrive à l'école sachant à peine quelques mots de français. Le maître d'école n'a pas le droit, pour l'instruire, de se servir de la langue locale. Il en résulte que l'élève perd un temps infini à se rendre compte de ce que lui dit son professeur et quitte l'école sans avoir fait de réels progrès. Fait remarquable, qui se rencontre même dans le Midi de la France, où cependant la langue du pays se rapproche le plus du français. Aussi, plus d'un instituteur pense qu'il ne serait possible d'apprendre le français d'une manière efficace aux enfants des campagnes qu'au moyen des grammaires rédigées dans la langue de la province. C'est au point que, dans le Finistère, on a été obligé d'autoriser les instituteurs à recourir au breton pour apprendre le français à leurs élèves. Pourquoi cette mesure si équitable, si féconde en résultats heureux, si conforme aux principes de la saine raison, n'a-t-elle pas été adoptée partout ? Il y a là, on ne saurait en disconvenir, non seulement un regrettable oubli

des intérêts des populations, mais encore un vrai déni de justice, une atteinte des plus graves portée aux principes de 89 et aux notions les plus simples d'égalité devant la loi, atteinte contre laquelle il est du devoir de tout bon citoyen de protester.

Mais en refusant ainsi satisfaction aux désirs, aux besoins des populations, atteint-on du moins le but qu'on se proposait? Répand-on parmi elles l'usage du français ? Nous ne craignons pas d'affirmer que non, et que l'effet produit est tout opposé à celui qu'on espérait obtenir. Choqué du dédain si peu justifié que l'on témoigne pour son parler populaire, l'homme de la campagne conçoit, à son tour, une sorte de répulsion pour ce qu'on veut lui enseigner de force. Il se révolte instinctivement contre un esprit si exclusif. Il y voit une oppression systématiquement exercée par Paris sur la province, et, de même que l'on veut mettre en suspicion la langue de son pays, il met, lui aussi, si nous osons nous servir de ce terme, la langue nationale en quarantaine. Ainsi l'on voit, dans le Morbihan ou dans le Finistère, le paysan, même comprenant le français, refuser souvent de répondre si on ne lui pose point la question en breton. Par là s'explique l'esprit d'hostilité manifesté par quelques-uns des rénovateurs de la vieille littérature provençale contre tout ce qui est français du Nord. Et ce sentiment paraît tellement naturel, que, si nous devons le déplorer, à peine aurons-nous le courage de le

blâmer. Ils voient dans l'intrusion du français le dernier mot de cette centralisation tracassière, peu soucieuse du droit des minorités, qui, après leur avoir ravi toutes leurs libertés locales, tué toute vie provinciale, les avoir contraints à subir les caprices et la domination d'une seule ville, prétend encore leur ravir ce précieux et dernier héritage, l'idiome de leurs pères. Que diraient les habitants de l'Ile-de-France si on prétendait les contraindre à ne parler qu'un dialecte étranger? n'y verraient-ils pas une servitude intolérable? Est-il juste, est-il généreux de dépouiller avec si peu de scrupule tant de nos compatriotes?

Nous reconnaissons du reste que parfois les efforts de la centralisation ont réussi à faire rougir le paysan de ce qui aurait dû être pour lui un titre de gloire et d'honneur : sa fidélité à cultiver la langue des aïeux. Et dans son empressement maladroit, il s'efforce de l'oublier, sans même avoir pris la peine de bien apprendre le français. On connaît ces vers de Brizeux :

> Voici monsieur Flammik, avec son air matois,
> Il n'est plus paysan et n'est pas un bourgeois.
>
> Sous ses habits nouveaux, méprisant ses aïeux,
> Au tondeur de moutons il vendit ses cheveux.
>
> Il revient de l'école, écoutez son jargon :
> Ce n'est pas du français, ce n'est plus du breton [1].

1. *Primel et Nola.*

Le même effet se produit dans les départements de langue d'oc, dans tous les pays basques. La langue provinciale, sans disparaître, se charge de tournures étrangères et devient barbare, le lexique se remplit de termes français mal rendus, mal traduits. Le provençal, supérieur à la plupart des idiomes de l'Europe sous le rapport poétique, ne devient plus qu'un jargon informe. Au lieu de faire usage soit du français, soit d'un idiome local, ayant sa vie propre et susceptible de servir d'organe à une certaine culture intellectuelle, on n'a plus qu'un véritable patois sans fixité, variant presque d'individu à individu.

Remarquez, Messieurs, que notre projet, loin de combattre la suprématie du français, tend au contraire à lui assigner de plus en plus son rôle naturel de moyen de communication entre toutes les populations du territoire. Sa domination sera d'autant plus solide, ses progrès d'autant plus prompts, qu'il ne prétendra qu'à sa part de supériorité légitime, qu'il ne pourra plus aspirer à la tyrannie, ni être imposé aux populations comme le sceau de leur sujétion.

Dira-t-on que nous ne nous occupons que des intérêts du paysan et prétendons lui sacrifier ceux des autres classes de la société? En vérité, le reproche serait étrange au sein d'une nation démocratique qui entend ne pas rester indifférente aux besoins du plus humble de ses enfants. Mais les intérêts de toutes les classes, ceux du commerce, ceux des études littéraires,

ne trouvent-ils pas aussi leur satisfaction dans le projet que nous avons l'honneur de vous présenter? N'est-ce rien pour un Flamand de France que de pouvoir être compris en Belgique, en Hollande et dans les vastes et riches colonies néerlandaises des deux hémisphères, de Paramaribo à Batavia ; et de n'avoir besoin que de peu d'étude pour acquérir la connaissance de la langue allemande? N'est-ce rien pour un Basque du Labourd ou de la Soule que d'être compris en Guipuzcoa, dans la Navarre espagnole, et jusque dans les contrées de l'Amérique du Sud, où les Basques des deux côtés des Pyrénées versent un flot régulier d'émigrants? N'est-ce rien pour un Alsacien que de pouvoir se faire l'intermédiaire, pour les sciences comme pour l'industrie, entre deux grands pays où la production est si active? N'est-ce rien, enfin, pour un homme de nos provinces du Midi, de n'être étranger ni en Catalogne, ni en Aragon, et de pouvoir, grâce à la ressemblance de sa langue maternelle avec l'espagnol et l'italien, se rendre sans peine maître de ces deux idiomes? Le projet que nous vous présentons n'eût-il d'autre but que de resserrer les liens de fraternité entre tous ces peuples, certes, il mériterait encore d'être pris en considération. Si au lieu de parquer despotiquement chaque peuple dans une langue unique qui le laisse isolé au milieu de la grande famille humaine, on prenait soin de respecter ces liens qui rattachent entre elles les diverses nations et

leur sont un exemple vivant de leur unité originelle, croit-on que l'on n'aurait pas rendu un service véritable à l'unité, défendu effectivement la grande cause de la fraternité humaine, et travaillé efficacement à inspirer de plus en plus l'amour de la paix entre les peuples ?

Que ne prenons-nous exemple ici sur certains peuples voisins ? Ils pourraient, à cet égard, nous donner d'utiles et profitables leçons. En Belgique, le flamand et le français se partagent fraternellement la suprématie, et cette tolérance, dans laquelle nos docteurs en centralisation prétendaient voir un danger pour l'unité nationale, a eu pour résultat de faire du petit peuple belge une vraie nation de frères. Elle nous donne, malgré ses divisions politiques, un exemple de patriotisme aussi vivace, aussi ferme qu'il est nouveau.

Parlerons-nous de l'Angleterre ? Mais, là aussi, le même spectacle va frapper nos yeux. Le gallois, le gaélique d'Écosse y sont cultivés et jouissent d'une tolérance aussi large qu'on peut le souhaiter, si bien que l'Écosse et le pays de Galles sont des contrées fidèles et unies sans arrière-pensée à l'empire britannique, tandis que l'Irlande, devenue presque anglaise par la langue et par les mœurs, nourrit dans son cœur un éternel désir de révolte.

Dans la florissante république des États-Unis ne voyons-nous pas les émigrants de toute nationalité,

Français, Allemands, Tchèques, Gallois, etc., garder leur langue et la transmettre à leurs enfants sans que leur patrimoine en soit amoindri ?

Chercherions-nous un autre exemple ? Nous le trouverions dans le grand empire du Nord : la Finlande, d'un côté, forme avec son idiome national et ses libertés locales, une province, peut-être satisfaite, au moins résignée et fidèle de l'empire russe; de l'autre côté nous verrions, toujours frémissante sous le joug, la Pologne à qui l'on essaie d'enlever la langue de ses pères après avoir voulu détruire sa nationalité et sa religion. Plus près de nous, voyons l'Espagne : elle a autorisé ce que nous n'aurions garde de demander, l'emploi du basque comme langue politique, et aux *fueros* tenus sous le chêne de Guernica, c'est en eskuara que se traitent les affaires du pays. Et cependant le basque cède chaque année devant les progrès de l'espagnol, et c'est justice, car on ne peut prétendre forcer à vivre un idiome que ses nationaux abandonnent de leur plein gré. Au contraire, attaquée de vive force en France, la langue des anciens Vascons s'est défendue, a résisté, et malgré tous les efforts de l'administration les progrès du français ont été à peu près nuls de ce côté.

Du reste, nous ne voulons point exagérer notre thèse, et bien que le gouvernement, lorsqu'il s'adresse aux populations rurales, ne néglige pas de faire tra-

duire ses proclamations dans les idiomes provinciaux[1] nous ne demandons pas pour eux de devenir langues administratives ou politiques : le français n'aura à partager avec nul autre cet honneur. Mais ne pouvons-nous pas demander pour ses humbles concurrents qu'ils restent les idiomes de la poésie et de la conversation, qu'ils soient, conjointement avec lui, la langue de l'école primaire ? N'est-ce pas un immense avantage pour un peuple que de parler deux langues ? « L'homme qui possède deux idiomes vaut deux hommes », disait Charles-Quint, et cette parole n'est pas moins vraie d'un peuple que d'un individu. Eh quoi ! avec nos utopies de langue unique, ferons-nous nos compatriotes inférieurs aux Juifs de Turquie ? Pas un petit Israélite, un petit *raya* à Constantinople qui dès l'âge de douze ans ne parle couramment trois, quatre idiomes. De là, chez certaines races de l'Orient, cette précocité admirable de l'intelligence. Sans doute si tout germe de civilisation n'a pas disparu dans l'empire ottoman, ni tout espoir d'un meilleur avenir, c'est en partie à cette aptitude pour les langues qu'il le devra. Que l'on compare l'intelligence prompte, ouverte du Grec, à l'esprit engourdi du Turc. Cela, du reste, est si bien senti que partout en

1. Lors du plébiscite du 8 mai, on a affiché dans les villages bretons une traduction bretonne et la proclamation impériale, en Alsace une traduction allemande, et dans le pays basque une traduction eskuara.

France on travaille à développer l'étude des langues vivantes. Dans nos lycées, on enseigne l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Ne serait-il pas absurde de se refuser à compter comme langues vivantes celles qui *vivent* encore sur notre sol et sont parlées par des enfants de notre patrie ? Ne leur ferons-nous point au moins l'honneur de les mettre sur le même pied que les idiomes des peuples voisins ? Ne voit-on pas que ce serait le meilleur moyen de développer chez nous un ordre d'études par lequel nous sommes nférieurs à d'autres peuples ? Car notre patriotisme nous oblige à constater avec regret combien les Allemands des bords du Rhin sont en avance sur nous. Le français y est enseigné dans toutes les écoles primaires. Ce serait trop demander que de proposer chez nous cet exemple à suivre. Il y aurait trop de difficultés à vaincre ; mais serions-nous assez fous pour nous refuser à l'appliquer là où la chose sera possible et même facile ? Et qu'on ne nous reproche pas notre sollicitude pour les patois. Les patois, nous les abandonnons, bien qu'un auteur célèbre, Mme George Sand, ait démontré quelles ressources on y pourrait trouver pour rajeunir une langue déjà surmenée comme le français et lui rendre un peu de sa naïveté première. Nous ne nous occupons que des langues proprement dites, ayant leur grammaire propre.

La question, du reste, est grave. Il s'agit ici des intérêts de plus d'un tiers de la France, et par ce temps

de suffrage universel où la voix de chaque citoyen est comptée, il ne serait ni juste, ni peut-être prudent, de les méconnaître Nous ne rappelerons pas qu'une des causes de la séparation de la Belgique et de la Hollande fut l'obstination du roi Guillaume à imposer le néerlandais à une partie de ses sujets. Dans notre pays, on le sait bien, ce danger n'est pas à craindre, et l'unité nationale est à l'abri de toute atteinte. Précisément à cause de cela, notre projet et sans inconvénient. Mais la sagesse en politique ne consiste-t-elle pas à résoudre les questions avant qu'elles aient passionné l'opinion publique ? Celle des langues locales se posera tôt ou tard. Évitons les tiraillements, les haines de clocher à clocher. Que l'administration, en renonçant franchement, radicalement aux abus du système centralisateur, achève de dissiper les derniers soupçons et d'enlever tout prétexte aux récriminations.

En conséquence, les soussignés ont l'honneur de demander :

I° En ce qui concerne l'enseignement primaire, l'autorisation pour les maîtres et maîtresses d'écoles communales exerçant leur profession dans des communes où l'on parle une langue autre que le français, de se servir de l'idiome provincial afin d'enseigner le français aux élèves, et d'employer dans leur enseignement des livres rédigés dans l'idiome provincial;

L'autorisation pour les mêmes maîtres et maîtresses

d'école d'enseigner, aux élèves qui le désireraient, à écrire et parler correctement l'idiome provincial;

Enfin, l'obligation pour les maîtres et maîtresses d'école qui seront nommés à partir de l'année 1875, de justifier, par un examen spécial, de leur connaissance de la langue de la province;

II° En ce qui concerne l'enseignement secondaire, la création dans chaque lycée et collège de l'État d'une chaire où sera enseignée la langue provinciale parlée dans le ressort de l'Académie. L'étude de ces idiomes pourra compter pour les élèves, lors de l'épreuve du baccalauréat, autant que celle des langues vivantes;

III° Si l'on ne doit pas changer l'organisation de notre enseignement supérieur, ni diminuer le nombre des Facultés pour augmenter l'importance de celles que l'on conserverait; en un mot, si l'enseignement supérieur doit rester ce qu'il est aujourd'hui, nous demandons la création, dans chaque chef-lieu de Faculté, d'une ou plusieurs chaires destinées à l'étude des langues et littératures provinciales parlées dans le ressort desdites Facultés, de l'histoire et de l'archéologie des provinces comprises dans le même ressort. Une leçon par semaine, au moins, devra être consacrée à l'étude des langues;

Le droit coutumier de la province, considéré surtout au point de vue historique et au point de vue de ses relations avec les législations romaine, celtique,

germanique et féodale, pourra être enseigné par l'un des professeurs déjà pourvu d'une chaire de droit.

MM. Le comte H. DE CHARENCEY, membre du Conseil général de l'Orne, 11, rue Saint-Dominique-Saint-Germain.
H. GAIDOZ, directeur de la *Revue Celtique*, 67, rue de Richelieu.
CHARLES DE GAULLE, 286, rue de Vaugirard.

Toutes les communications devront être adressées, franc de port, à M. CHARLES DE GAULLE.

Nous proposerions par exemple l'établissement :

Dans les Facultés de :	De Chaires de :
AIX	Langue et littérature méridionales ; droit municipal de la province ;
BORDEAUX	Langue et littérature basques ; histoire de la province.
CAEN	Droit coutumier de la province ; histoire de la littérature normande pendant le moyen âge.
DIJON	Histoire de la province et droit coutumier.
DOUAI	Langue et littérature flamandes.
GRENOBLE	Histoire de la province ; droit municipal de la province.
MONTPELLIER	Langue et littérature méridionales ; histoire du Languedoc.

NANCY.........	Histoire de la province.
RENNES........	Langue et littérature bretonnes; histoire de la province.
STRASBOURG.....	Langue et littérature allemandes; histoire de la province.
TOULOUSE......	Langue et littérature méridionales; droit municipal de la province.

CORRESPONDANCE

FRÉDÉRIC BAUDRY.

[Mort à Paris le 2 janvier 1885, conservateur de la Bibliothèque Mazarine et membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. C'était un homme d'une culture très variée mais qui avait trop de goûts différents pour se spécialiser dans une étude unique. C'était en même temps un *vir bonus et prudens*.]

Saint-Cloud, le 16 juin 1870.

Mon cher ami,

J'ai lu avec plaisir votre pétition et les conclusions m'en paraissent raisonnables et souhaitables. Vous aurez ma signature ; mais je suis trop en dehors des choses politiques pour souhaiter de voir mon nom dans la brochure. Je n'y apporterais aucun élément de succès et je pense pour ces choses que *qui bene latuit bene vixit*. Je vous applaudis de vous mettre en avant, et je reste en arrière.

Une seule observation sur un alinéa que j'ai marqué d'un coup de crayon à la marge.

Il est vrai qu'on a méprisé à tort les langues secondaires de la France. Au point de vue philologique, cela ne fait pas question. Au point de vue politique, c'était autre chose, quand il s'agissait de souder ensemble des parties qui ne s'en souciaient pas toujours. La fondation de l'unité française était à ce prix, et je crois qu'il en arriverait mal à votre affaire si vous vous heurtiez à la question de savoir si cette unité était un bien.

Mais ce que vous pouvez dire, c'est que cette unité est obtenue définitivement et irrévocablement, que personne ne songe à en sortir, et que dès lors il est inutile et abusif de prolonger les contraintes qui ont pu être nécessaires pour l'établir.

Présentée ainsi, il me semble que votre affaire passerait mieux, car, quand on veut réussir une question, il faut en soulever le moins possible d'autres à côté...

Votre bien dévoué,

F. BAUDRY.

ANATOLE BOUCHERIE.

[Mort en 1883, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, a été un des fondateurs de la Société des Langues romanes et de la Revue publiée par cette Société à Montpellier.]

Montpellier, la veille du plébiscite.

Cher Monsieur,

J'ai un peu dépassé le délai de dix jours que vous m'aviez accordé pour faire circuler la pétition dont vous

avez pris l'initiative. Il ne faut pas trop vous en plaindre. J'ai pu ainsi la communiquer à mes amis les plus sérieux et les plus intelligents.

M. de Tourtoulon, à côté de ses propres observations, a reproduit celles de Mistral et d'un de nos sociétaires, M. Glaize ; j'y joins les miennes.

Vous verrez que nous avons étudié de près votre beau et bon projet. Il me paraît difficile que votre entreprise ne réussisse pas. Selon votre recommandation, j'ai fait le silence autour ; les journaux ne savent rien...

A. BOUCHERIE.

De COUSSEMAKER.

[Mort en 1867, n'était pas seulement au premier rang parmi les historiens de la musique ; c'était un Flamand de France, très attaché à l'histoire et aux traditions de son pays natal.]

Lille, le 19 juin 1870.

Monsieur,

J'ai lu avec un très vif intérêt l'épreuve que vous m'avez adressée et je vous autorise à apposer mon nom sur la pétition. Une partie des idées qui y sont émises ont été produites dans diverses publications du Comité Flamand de France dont j'ai l'honneur d'être le président.

Je m'empresserai de mettre sous les yeux du Comité l'épreuve que je conserve, et je suis persuadé qu'il y donnera son adhésion.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

DE COUSSEMAKER.

R. F. LE MEN.

[Archiviste du Finistère, historien et archéologue dont la mort, en 1880, a laissé un vide en Bretagne.]

Quimper, le 7 juillet 1870.

Cher Monsieur,

L'absence de M. de Blois m'a empêché de vous écrire plus tôt. Dès son arrivée, je lui ai communiqué votre pétition qu'il trouve fort bien faite, et il vous accorde son adhésion entière... Quant à mon adhésion vous n'avez pas besoin de la demander, elle vous était parfaitement acquise.

Tout à vous,
R. F. LE MEN.

EUG. MORIN.

[Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, Eugène Morin, né à Antibes en 1814, mort à Rennes en juillet 1876, a étudié avec critique les origines historiques de la péninsule armoricaine. Voir sa nécrologie, dans la *Revue Celtique*, t. III, p. 507.]

Je signerais très volontiers cette remarquable pétition, si j'étais mis en demeure de le faire. Tout ce qu'elle avance, faits et doctrine, est d'une rigoureuse exactitude.

Dans la commune où je passe mes vacances, nous avons une institutrice française, étrangère à la langue bretonne : quelle influence peut-elle avoir sur des jeunes filles qui ne savent pas un mot de français ?

Le chef-lieu de notre canton a eu longtemps pour juge de paix un honnête homme, mais qui ne connaissait pas la langue de ses justiciables, de sorte qu'il était livré à la discrétion de son greffier qui lui faisait rendre des décisions à sa guise.

Combien l'autorité civile est loin d'imiter l'exemple de l'évêque de Vannes qui n'envoie dans les paroisses que des prêtres bretons connaissant le dialecte même du pays !

Il est inutile d'insister sur le reste de la pétition que j'approuve entièrement.

15 juin 70.

E. MORIN.

LA CAUSE DES NATIONALITÉS ASSUJETTIES

Lettre à une des sommités du mouvement pacifique.

Monsieur,

Vous direz peut-être, en devinant la signification du titre ci-dessus, qu'il ne faut pas brusquer le développement des idées humanitaires.

Mais vous conviendrez aussi que toute idée viable a besoin de l'air vivifiant de la publicité, pour ne pas être étouffée dans ses langes. Votre grande campagne pour l'abolition des guerres qui commence à conquérir l'opinion de tous les gens de bien, a procédé elle-même de cette façon. Le temps n'est pas trop éloigné où une guerre d'agression, en vue de conquêtes territoriales, sera tout à fait impossible, à cause de la réprobation universelle dont serait frappée toute nation qui en attaquerait une autre. Voilà ce que doit produire tôt ou tard ce mouvement pacifique. Or, ce résultat à peu près atteint, il y a d'autres questions à résoudre, qui, bien que n'appartenant pas à la politique inter-

nationale, touchent de fort près au bonheur des nations et à l'intérêt de l'humanité. Je veux parler de la situation où peuvent se trouver différentes nationalités placées sous le sceptre d'un même empire.

En vérité, il est évident que la question de la paix internationale ne pourra pas être entièrement dégagée des questions intérieures des États. On ne peut pas oublier qu'une assez grande partie des guerres du dernier siècle ont eu pour cause ou pour prétexte le besoin de certaines nationalités de se fortifier ou de se libérer d'une domination étrangère. Cependant, malgré les dislocations des frontières politiques, opérées par ces moyens, la plupart des États contiennent encore plus ou moins d'éléments hétérogènes qui quelquefois constituent une source de conflits pour les gouvernements respectifs. « L'Italia irredenta » est un exemple éclatant des inconvénients d'une pareille discordance entre les frontières politiques et nationales. La nationalité polonaise, partagée entre trois grandes puissances, ne pourra pas non plus être regardée comme une garantie de la paix durable dans le monde. Inutile de multiplier les exemples. Presque partout on trouve des particules de vie nationale, enchaînées ou enclavées au corps d'une nation dominante, qui les opprime parfois, comme dans l'empire ottoman, et qui entrave toujours leur

développement intellectuel et moral. On ne pourra pas nier que cet état de choses ne constitue un vrai danger pour le bien-être et même pour la paix du monde.

Je ne discuterai point les raisons de haute politique qui ont amené les grandes puissances à étendre leur empire au delà de leurs propres frontières nationales. Ce sont là des faits accomplis par une époque passée et que l'époque suivante se met parfois à refaire, non sans susciter des bouleversements sanglants qu'il vaudrait mieux pouvoir éviter. Jusqu'ici, cette extension territoriale a eu bien souvent une raison, en quelque sorte, plausible. L'équilibre européen y a joué jusqu'à nos jours un rôle considérable. Chaque État, selon ses forces, a voulu augmenter son poids dans la balance politique; or, pour parvenir à cette fin, le plus fort n'a guère regardé les droits et les intérêts des populations d'un territoire envahi. D'un autre côté, le désir de trouver des frontières géographiquement naturelles ou commodes à la défense contre les voisins a beaucoup contribué à l'accaparement de domaines étrangers. Ainsi, pour prendre des exemples récents, c'est un fait bien connu que la France, surtout lors du second Empire, convoitait la frontière du Rhin, au grand détriment de la nationalité allemande. De même, le comte de Bismarck crut nécessaire à la sûreté de sa patrie de

s'emparer d'une partie de la Lorraine française avec la forteresse de Metz, pour s'en servir comme d'un avant-poste contre les velléités de revanche de la part de la France. Je ne pense pas que de telles fins, si souvent invoquées, justifient les moyens employés, ni qu'elles rachètent en aucune manière le tort continu que subissent les habitants d'une terre conquise et incorporée. Mais le remède héroïque qu'on a trop souvent voulu employer pour guérir cette sorte de maux, c'est-à-dire la révolte, la révolution, la résistance armée, est toujours un moyen très précaire qui en tout cas équivaut presque au mal qu'il a la prétention de soulager. N'y a-t-il donc pas d'autres expédients, plus humanitaires, plus conformes aux principes de la justice, aux droits de l'homme et au bien-être des États eux-mêmes ? C'est sur cette question que je voudrais faire quelques modestes réflexions.

Les gouvernements de nos jours, en s'apercevant de l'incommodité relative d'avoir parmi leurs sujets des nationalités différentes, se sont ingéniés à faire disparaître, par tous les moyens à leur disposition, les éléments hétérogènes, c'est-à-dire à dénationaliser les races diverses soumises à la nation soi-disant « impériale ». Un de ces instruments est le service militaire, peu effectif, il est vrai, à cet égard, parce qu'il n'atteint pas les femmes qui sont les vraies conservatrices de la vie nationale. Une

arme autrement énergique pour l'extermination des nationalités numériquement ou intellectuellement inférieures a été créée par la civilisation moderne : c'est l'instruction primaire imposée aux classes populaires de la société. En employant pour cette instruction obligatoire la langue dominante de l'État, on veut évidemment atteindre les racines mêmes des nationalités diverses, leur ôter la vie et l'individualité. Car en général l'existence individuelle d'une nationalité est liée à l'usage et à la culture de la langue maternelle, qui renferme tous les sentiments traditionnels d'un peuple.

Cette nouvelle espèce d'homicide, on la pallie sous des prétextes spécieux : c'est, dit-on, pour le bien même d'une petite nationalité qu'on la force à dépouiller le vieil homme, en se fondant dans une civilisation supérieure. Il faut observer ici que cette action des grandes nations ne se manifeste pas uniquement dans leurs rapports avec les indigènes de pays barbares, les Cafres, les Annamites, les Peaux-Rouges, etc., etc., qui ne semblent pas entrer dans le cadre du droit des gens. Même entre elles les grandes nations ne montrent guère plus d'égards que n'en exigent les convenances nécessaires les plus strictes. Chacune prétend être le peuple de sélection de la Providence, autorisé par le droit divin à dépasser les bornes étroites de la justice. Qu'elles n'usent pas plus souvent de ce droit pré-

sumé, cela dépend exclusivement du bon armement des autres, ce qui démontre que la paix armée, qu'on paie si cher, est encore un pis aller pour assurer le repos du monde. Mais quand il s'agit des populations assujetties, ces considérations n'existent point. C'est pourquoi la conscience du monde civilisé est quelquefois soulevée par des énormités, telles que les actes de violence scolaire accomplis dans le pays de Posen en 1902.

Il faut espérer que de pareilles choses ne se reproduiront pas sous tous les régimes ; toutefois le système est à peu près le même partout où un peuple quelconque se croit assez fort pour imposer sa langue à une population dépendante. Le peuple allemand est, comme on sait, le plus grand dénationalisateur du monde ; la plupart des provinces de la monarchie prussienne sont des envahissements sur d'anciennes tribus slaves qui ont été dépossédées et absorbées. Ce n'est donc qu'un appétit héréditaire, à l'instigation duquel les Allemands de nos jours tâchent de dévorer les Polonais à l'est et les Danois au nord.

Je passe sous silence la Hongrie où le peuple dominant se trouve, sans doute, souvent embarrassé avec cette quantité de nationalités diverses, soumises à la couronne de Saint-Étienne. Toutefois, j'ai le ferme espoir que les Magyars, avec l'esprit pratique qu'on leur connaît, trouveront des moyens

pour consolider leur puissance, sans s'égarer dans la tâche, aussi injuste qu'impolitique et même impossible, de dénationaliser les éléments hétérogènes de leur empire.

Mais que dira-t-on des pays scandinaves où deux petits peuples, les Suédois et les Norvégiens, se mettent en frais pour priver de leur langue maternelle une population de quelques milliers de Finnois industrieux et inoffensifs qui habitent les parties septentrionales des deux royaumes? On dira seulement que les petits ont quelquefois un besoin saugrenu de faire grand, en imitant les vices de ceux qu'ils ne peuvent égaler en force.

Vous autres, Français, vous avez une bonne renommée à cause de la manière équitable dont vous avez ordinairement traité les éléments étrangers soumis à votre domination; l'Alsace-Lorraine, avec sa population en partie allemande, qui fut contre son gré arrachée à la France, en est, dit-on, une preuve évidente. Il y a, cependant, une tache déplorable à cette réputation immaculée : c'est la nationalité bretonne : plus d'un million d'êtres humains, qui, au point de vue de leur langue, paraissent avoir été jusqu'à ce jour totalement négligés par les gouvernants et l'opinion publique en France. Vous connaissez, sans aucun doute, ces choses-là mieux que moi. Pour moi, il suffit de remarquer que, l'instruction primaire étant obligatoire en France, tout

enfant breton doit pendant des années recevoir l'instruction dans une langue étrangère qui est le français, puisque l'existence même de la langue bretonne est ignorée par la loi. Pour les enfants de langue basque ou de langue provençale cela doit être presque la même chose, c'est-à-dire la même disposition vicieuse. Comment l'enseignement religieux est-il donné par l'église catholique ? je l'ignore. Restons aux faits avérés et indéniables.

A mon avis, le but unique de l'instruction populaire doit être le relèvement intellectuel et moral des classes ouvrières, puisque l'occasion de recevoir une culture plus élevée leur fait défaut. Cette instruction élémentaire doit être donnée, comme de raison, dans la langue maternelle, qui a fait germer chez l'enfant les premières notions de la pensée humaine. Ainsi le premier objet d'étude dans l'école primaire doit être la connaissance un peu plus approfondie et, pour ainsi dire, corrigée de cette même langue, afin de développer la pensée de l'intelligence des élèves. Viennent ensuite l'enseignement de quelques connaissances élémentaires, la lecture et l'écriture, toujours dans la langue maternelle, le calcul, la géographie, l'histoire, etc. En employant pour l'enseignement une langue qui n'est pas celle du foyer domestique, on blesse les organes les plus délicats de l'esprit, car chaque langue, par sa structure et par l'association des dé-

rivés, possède en quelque sorte une différente manière de penser et de sentir. Même à un degré supérieur d'enseignement la substitution d'une autre langue à la langue maternelle est assez précaire et déplorable. Mais à l'école primaire il n'en résulte qu'une torture inutile. Ainsi, par exemple, l'enfant breton dans vos écoles françaises ne pourra jamais parvenir à autre chose qu'à baragouiner quelques phrases de votre belle langue, — ce qu'il oublie bien vite après la rentrée à la maison paternelle. En attendant, les autres connaissances qu'il aurait pu apprendre sont plus ou moins négligées et, ce qui est l'essentiel, le développement intellectuel de l'élève est piteusement manqué. Dans ces conditions l'école primaire devient en vérité la caricature de l'enseignement populaire.

L'école primaire est le plus moderne, comme aussi le plus efficace des moyens dont se sert la politique actuelle pour absorber les populations hétérogènes. Elle n'en est, pourtant, pas le seul. Il y a des cas où toute littérature dans une langue qu'on veut faire disparaître a été défendue et supprimée. Il y a aussi la défense d'employer la langue maternelle dans les rapports, même oraux avec les tribunaux et les autorités. C'est toujours la même fin qui justifie les différents moyens. Ne serait-il donc pas possible de faire cesser ces abus

de pouvoir, d'inaugurer une ère d'équité et de justice ?

Le problème que j'ai osé vous soumettre n'exige pas le déplacement des frontières actuelles des puissances, ni même le renversement des lois constitutives d'un empire quelconque. Avec un peu de droiture et de modération les gouvernements se tireraient d'affaire sans bouleversement aucun. Au contraire, l'oppression, plus ou moins déguisée, a déjà et aura dorénavant de grands inconvénients pour les oppresseurs eux-mêmes. Ce n'est pas l'intérêt d'un État d'avoir des sujets mécontents, malmenés, abrutis peut-être par l'ignorance imposée et le déni de la justice élémentaire. Or, c'est cela qui sera toujours la conséquence d'un attentat contre le caractère propre d'une nationalité politiquement soumise. Mieux vaudrait s'attacher les éléments hétérogènes par le respect de leurs droits naturels.

L'idée à poursuivre est bien simple : ne pas attenter à la vie d'une nationalité qui veut vivre; respecter dans la plus large mesure sa langue dans l'instruction et devant les tribunaux; lui accorder, sans trop marchander, l'autonomie locale pour les affaires qui ne regardent qu'elle seule.

Pour ma part je suis assuré que l'adoption d'un pareil programme, même en principe — car les détails pourront être discutés selon les circonstances

— contribuerait à dissiper beaucoup de malentendus et conduirait à la solution de plusieurs questions délicates.

Je sais bien que c'est une tâche ingrate que de prêcher aux peuples de nos jours la justice envers les faibles qui sont confiés par la Providence à leurs soins. Il est, cependant, un devoir impérieux pour tout homme de bien d'en appeler à la conscience de l'humanité, afin de faire cesser les criants abus de ce genre. Une bonne fois, l'opinion publique, si faible à présent pour contenir le dévergondage des puissants, acquerra la force nécessaire à cet effet. Aussi la question du triomphe de la paix internationale repose-t-elle sur cette même supposition préalable.

B[on] YRJÖ-KOSKINEN.

DEUX FABLES A TRAVERS LES AGES

LA BICHE ET LE LION

Très souvent les amateurs de folk-lore joignent, au récit d'un conte, des indications comparatives; autrement dit, ils mentionnent, à la suite de la rédaction qu'ils publient, les autres rédactions du même conte. Les travaux analogues, relatifs aux fables, sont sensiblement plus rares. Il y a là tout un champ à exploiter. De plus, si on mentionne volontiers, en matière de contes, les rédactions parallèles, on laisse toujours au lecteur le soin de les rechercher dans les volumes cités. Or, à notre avis, le rapprochement direct ne manque point, d'ordinaire, d'un certain intérêt.

En vue de donner une idée des résultats à obtenir dans ce sens, nous allons prendre, à titre d'échantillon, la fable de La Fontaine bien connue: *Le cerf se voyant dans l'eau*, en faisant précéder son texte des rédactions antérieures de la même fable.

ESOPE, édition de Coraï, fable 184.

La biche et le lion.

Une biche, brûlant de soif, vint à une fontaine.

Pendant qu'elle y buvait elle y aperçut son image. La beauté de son bois la réjouit, mais ses jambes, grêles et minces, offensèrent son amour-propre. Occupée de ces pensées, survint un lion qui la poursuivit; elle de fuir avec vitesse et de laisser bien loin son ennemi. On sait que la force du cerf est dans la légèreté de ses jambes, comme le courage du lion est dans son cœur. Tant qu'ils furent en rase campagne, la biche n'eut rien à craindre; mais, entrée dans une forêt, son bois s'embarrassa dans les branches; elle ne put s'échapper. Prête à mourir elle se dit: « Malheureuse que je suis! Ce que je croyais devoir me nuire m'eût sauvé et l'objet de mon amour fait ma perte. »

Ainsi, dans les affaires difficiles, ceux de nos amis qui nous paraissaient suspects nous sauvent et ceux qui avaient notre confiance nous perdent.

PHÈDRE, I, 12. *Le Cerf près d'une fontaine.*

Ce qu'on méprise se trouve souvent plus utile que ce qu'on vante ; cette fable en fournit un exemple.

Un cerf, après avoir bu à une fontaine, s'y arrêta et aperçut, dans l'eau, son image. Là, en extase, il contemple sa haute ramure et se plaint de l'excessive délicatesse de ses jambes ; effrayé soudain pas les cris des chasseurs, il fuit à travers champs et sa course légère met les chiens en défaut. Il cherche asile dans la forêt, mais, arrêté par les branches où son bois

s'embarrasse, il est déchiré par les dents cruelles des chiens. On dit qu'en expirant il prononça ces mots : « Malheureux que je suis ! Je comprends maintenant l'utilité du bien que j'avais méprisé et combien devaient m'être funestes les avantages dont j'étais si fier ! »

BABRIUS, 43. *Le cerf et les chasseurs.*

Un cerf de haute ramure, pressé par la soif, se désaltérait, pendant le chaud du jour, dans l'eau d'un étang tranquille. Il y vit son image, eut honte de ses jambes et de ses pieds, mais il louait fort la beauté de son bois. Tout à coup il entend des chasseurs, qui arrivaient avec leurs toiles et leurs fins limiers. A leur vue il s'enfuit, avant même d'avoir étanché sa soif et, d'un pied léger, s'élance dans une vaste plaine. Au bout de sa course, il entre dans un bois épais, mais ses andouillers s'embarrassent dans le taillis. Alors il s'écrie : « Hélas! Comme je me suis trompé! Mes pieds, que je méprisais, me sauvaient et cette ramure, dont j'étais si fier, m'a perdu! »

Dans vos jugements sur vous-même et dans vos prévisions, ne comptez trop sur rien, mais ne désespérez de rien non plus et ne vous découragez point tant, quelquefois, ce qui fait notre confiance peut nous trahir.

GABRIAS, Quatrain XVII. *La gazelle qui se plaint de la finesse de ses jambes.*

Une gazelle, en voyant son image dans l'eau d'une fontaine, blâmait la finesse de ses jambes et se complaisait dans la beauté de son bois. Mais un lion, s'étant mis à sa poursuite, elle se réconcilia avec ses jambes et accabla d'injures son bois qui n'était bon qu'à la faire prendre. Moralité : Il n'est pas rare de trouver du secours dans ce qu'on croyait nuisible.

APHTONE, XVIII. *Le cerf.*

Pendant la chaleur un cerf se dirigeait vers l'eau. Tandis qu'il se tenait au bord, là où il était arrivé, il se vit dans l'eau, fut ravi de ses cornes entrelacées et blâma la débilité de ses jambes. Pendant qu'il se louait d'un côté de la nature et s'en plaignait de l'autre, des chasseurs survinrent. Il les évita d'abord, grâce aux jambes qu'il avait critiquées, mais il fut pris ensuite par les cornes dont il s'était vanté.

Il faut différer de juger de quelque chose que ce soit, jusqu'à ce qu'on en ait vu l'effet dans le péril.

SYNTYPAS, XV. *Le cerf et les chasseurs.*

Un cerf altéré se trouvait près d'une fontaine où il allait boire. Voyant son image dans l'eau il blâmait

la minceur de ses jambes, mais louait hautement la forme de son bois. Tout à coup des chasseurs surviennent et le pressent. Tant qu'il courut à travers champs, la légèreté de ses pieds les lui fit éviter, mais, quand l'imprudent atteignit la forêt, son bois s'embarrassa dans les branches. Il fut pris et s'écria alors douloureusement : « Malheureux que je suis ! Il arrive que je suis aidé par ce que j'ai méprisé et perdu par ce dont je me faisais gloire. »

Nul ne doit se louer de rien de ce qu'il possède, si ce n'est en raison de l'utilité qu'il en retire.

SOPHOS, XVII. *Le cerf et les chasseurs.*

Pour se désaltérer, un cerf descendit à une source voisine. Là, en se regardant dans l'eau, il s'affligea, en considérant la minceur de ses pieds, mais grande fut sa joie en remarquant la splendeur de ses bois. Soudain des chasseurs sortent du bois et se précipitent à sa poursuite. Tant qu'ils furent en plaine, ils ne l'atteignirent pas, mais arrivé dans le taillis, les bois du malheureux animal s'entortillèrent dans les arbres, et il fut tué : « Malheur à moi ! s'écria-t-il en mourant, ce qui m'affligeait m'a rendu service, tandis que ce qui me comblait de joie cause ma perte. »

Ceci montre aux hommes que c'est à l'œuvre qu'on reconnaît les vrais amis.

LOKMAN, 2. *La gazelle.*

Un antilope, c'est-à-dire une gazelle, ayant soif, alla vers l'eau et but : elle y vit son image, s'attrista à cause de la minceur de ses jambes, se réjouit et fut contente de la grandeur et de la magnificence de son bois. Des chasseurs, s'élançant contre elle en cet instant, elle s'enfuit. Ils ne purent l'atteindre tant qu'elle fut dans la plaine mais, quand elle fut entrée dans la montagne et qu'elle passa entre les arbres, ils l'atteignirent et la tuèrent.

Près de mourir, elle s'écria : « Que je suis malheureuse! J'ai méprisé ce qui m'aurait sauvée et estimé ce qui a causé ma ruine. »

Turc anonyme, 105 de mon édition.

Le cerf et le lion.

Un cerf altéré avait trouvé de l'eau. Pendant qu'il étanchait sa soif, il y voit son ombre. Il se glorifie, en lui-même, de la grandeur et des nombreux rameaux de son bois, puis son attention se porte sur ses jambes et il se sent honteux et chagrin. Il était encore tout ému de tristesse, quand un lion gigantesque débouche subitement et se lance à sa poursuite. Le cerf détale de toute la vitesse de ses jambes;

en rase campagne il laissait le lion en arrière, mais celui-ci le relançait cependant de plaine en plaine. Attentif à s'échapper, le cerf atteint heureusement un grand bois et s'y enfonce, mais ses rameaux s'embarrassent alors dans les branchages et rendent sa fuite impossible. Le lion l'atteint et en fait sa proie. « Hélas! s'écrie l'infortuné au moment de périr, ce bois dont je m'enorgueillissais est maintenant la cause funeste de ma perte. » MORALITÉ. Que chacun apprécie toute chose d'après son utilité ; on estime d'ordinaire ce qui est cause et motif évident de perte.

ANTOINE DU MOULIN, XXXVIe. *Du cerf qui se void dans la fontaine.*

Les choses qui sont à fuir,
Volontiers nous les appétons
Et, bien souvent, nous rejetons
Ce qui est bon pour en jouir.

En la claire fontaine
Un cherf se regardoit
Et, de grandeur hautaine,
Ses cornes estendoit

Ses cornes donc prisa
Pour leur force et hautesse,
Ses jambes desprisa
Pour leur seiche maigresse.

En ce fol jugement
Le veneur vint bien viste
Et, plus que véhément,
Le cerf se met en fuite.

Les chiens le vont suivant
Mais comme, d'aventure,
Le cerf se mit avant
En la foret obscure,

Ses cornes se meslèrent
Es branches de ce bois,
En ce lieu s'arrestèrent
Suivi de tant d'abois.

Ses iambes louë alors
Et ses cornes desprise
Qui ont fait que son corps
Soit, de ces chiens, la prise.

Ainsi, où nous pensons
Avoir félicité,
Par contraires façons
Trouvons adversité.

LA FONTAINE, Livre VI, Fable 8. *Le cerf se voyant dans l'eau.*

Dans le cristal d'une fontaine,
Un cerf se mirant autrefois,
Louait la beauté de son bois
Et ne pouvait, qu'avec peine,
Souffrir ses jambes de fuseaux

Dont il voyait l'objet se perdre dans les eaux.
Quelle proportion de mes pieds à ma tête !
Disait-il, en voyant leur ombre avec douleur :
Des taillis les plus hauts, mon front atteint le faîte.
Mes pieds ne me font point d'honneur.

Tout en parlant de la sorte,
Un limier le fait partir.
Il tâche à se garantir,
Dans les forêts il s'emporte.

Son bois, dommageable ornement,
L'arrêtant à chaque moment,
Nuit à l'office que lui rendent
Ses pieds, de qui ses jours dépendent.
Il se dédit alors et maudit les présents
Que le ciel lui fait tous les ans.

Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile
Et le beau, souvent, nous détruit.
Le cerf blâme ses pieds qui le rendent agile,
Il estime un bois qui lui nuit.

Remarques.

Une première observation est à faire. Les versions reproduites plus haut se divisent tout d'abord en deux groupes. Dans l'un, le plus ancien, le cerf ou la gazelle sont poursuivis par un lion ; dans l'autre, des chasseurs se trouvent remplacer le lion. Il y a là un exemplaire frappant des substitutions de personnages. Ésope, Gabrias et la rédaction turque sont les

seuls textes où le lion est conservé. Le Turc a puisé dans le recueil ésopique compilé par Rinuccio d'Arezzo. Toutes les autres recensions citées plus haut ont mis des chasseurs en scène. Il semble que les chasseurs proviennent, non pas de Phèdre ou d'une rédaction latine, car la recension arabe attribuée à Locmann (dont le plus ancien manuscrit est daté de 648 a. h., 1250 de J. C.) n'a pu s'inspirer de sources latines. Il a donc dû exister une rédaction grecque où les chasseurs ont été mis en scène.

Dans Aphtone, Syntypas et Sophos, nous trouvons des rédactions abrégées, qui semblent plus ou moins directement inspirées d'une leçon grecque où les chasseurs figuraient. Dans Phèdre et Babrius, nous nous trouvons en présence de développements littéraires de cette même leçon.

Antoine Dumoulin paraît s'être inspiré de Babrius. Quant à La Fontaine, s'il connaissait, sans contredit, la fable de Phèdre, il paraît avoir surtout pris pour thème la 42e fable de Rinuccio d'Arezzo, laquelle figurait dans le recueil de fables ésopiques publié à Lyon, par Jean Frellon, en 1548. Or La Fontaine s'est certainement servi, à d'autres reprises, de ce recueil, le seul à fournir les fables de Gilbert Cousin et le second Hécatomythium d'Abstémius, qui constituent l'une des sources incontestables où notre grand fabuliste a puisé.

LE LION ET LES TAUREAUX

Un des buts principaux poursuivis, en matière de folk-lore, est d'établir la généalogie de récits à travers les âges. Les fables se prêtent, tout spécialement, à ce genre de recherches. En effet, les recueils de fables ont nombre de sujets communs; de plus, la date de chacun de ces recueils est, d'ordinaire, connue, sinon avec une entière précision, du moins avec une approximation suffisante pour permettre de les classer par ordre chronologique. Ainsi il est possible de constater les transformations subies, de siècle en siècle, par une même fable, à partir de la plus ancienne rédaction rencontrée. Il n'en est pas toujours ainsi pour les autres genres de récits traditionnels, car, souvent, ils sont recueillis à l'état de traditions orales; or la leçon la plus récemment obtenue ainsi peut fort bien se rapprocher beaucoup plus de la forme la plus ancienne qu'une autre leçon antérieurement constatée ailleurs, ce qui donne lieu parfois à des méprises.

Cela dit, donnons diverses versions de la fable du lion et des taureaux.

Sophos, Fable XVI : *Les deux taureaux et le lion.*

(Nota : le nom syriaque Sophos n'est pas autre

chose qu'une déformation de celui de : Esopos, Esope.)

Un lion se mit en devoir d'attaquer deux taureaux, mais ils s'unirent contre lui. Ils le tinrent d'abord en respect avec leurs cornes. Mais le lion était rusé, il aborda le plus proche et lui dit : — Abandonne ton compagnon et tu auras la vie sauve. Le taureau ajoute foi à ces paroles et quitte son ami, que le lion dévora. Mais il ne fut pas sauvé pour cela car, profitant de ce qu'il était seul, le lion le mit en pièces.

Ces deux taureaux sont l'exemple de deux provinces. Elles sont redoutables quand elles sont unies, mais, sitôt que la discorde a soufflé, elles sont englouties.

SYNTYPAS (Rédaction grecque du Bas Empire). Fable 13. *Le lion et les deux taureaux.*

Un lion, en quête d'une riche proie, attaqua deux taureaux. Ceux-ci, joignant leurs forces, présentèrent leurs cornes au lion, qui ne put pénétrer entre eux. Impuissant contre leurs efforts réunis, il commença à mettre la ruse en œuvre et, s'adressant à l'un d'eux : « Ton ami s'est confié à moi, dit-il ; maintenant je te laisse aller sain et sauf. » Au moyen de ce mensonge, il réussit facilement à les faire périr l'un et l'autre.

Il en est ainsi des villes et des hommes. Ils repous-

sent sans peine leurs ennemis tant que subsiste leur union ; se rompt-elle, ils se trouvent aussitôt exposés à des désastres.

Locman (Arabe, rédaction du VIIIe siècle de notre ère). Fable I. *Le lion et les deux taureaux.*

Le lion sortit un jour contre deux taureaux. Ils se réunirent, le frappèrent de leurs cornes et l'empêchèrent de passer entre eux. Prenant alors à part un des taureaux, il le séduisit, lui promettant de l'épargner s'il s'écartait de son compagnon. Dès qu'ils se furent séparés, il les dévora l'un après l'autre.

Cela signifie que, quand deux villes s'accordent, elles ôtent à l'ennemi tout moyen de leur nuire; cessent-elles de s'entendre, elles périssent ensemble.

Ésope. Fable 325 de la 2e édition d'Ésope et Lockmann. *Le lion et les trois bœufs.*

Trois bœufs paissaient ensemble, un lion aurait bien voulu les manger, mais, à cause de leur union, il n'osait les attaquer. Cependant, avec des paroles trompeuses, il parvint à les diviser; les ayant surpris ensuite chacun séparément, il profita de leur faiblesse et les dévora sans crainte l'un après l'autre.

Babrius (Grec vers le Ier siècle). Trois taureaux paissaient toujours de compagnie. Un lion, qui guet-

tait l'occasion de les prendre, vit bien qu'il n'en viendrait jamais à bout s'ils restaient ensemble. Il chercha donc à les animer les uns contre les autres par des calomnies et des propos perfides. Ils furent bientôt ennemis et, les ayant divisés, le lion ne trouva plus, en chacun d'eux, qu'une proie facile.

Savez-vous le meilleur moyen de vivre à l'abri des dangers ? Méfiez-vous de vos ennemis et conservez toujours vos amis.

GABRIAS (Mise en vers de Babrius). *Les trois bœufs d'accord puis en mésintelligence avec le lion.*

Trois bœufs paissaient ensemble dans un accord parfait, le terrible lion lui-même avait vu plus d'une fois échouer ses attaques contre eux ; mais, étant parvenu à les diviser en excitant parmi eux la discorde et la guerre, il les dévora l'un après l'autre aussi aisément que s'il n'eût eu affaire qu'à un seul.

Aux amis qui trouvent leur perte dans leur désunion.

APHTONE (Fin du IIe siècle). *Les taureaux et le lion.*

Quatre magnifiques taureaux, en paissant dans le pré, se lièrent jadis d'une amitié si étroite qu'ils ne s'écartaient jamais les uns des autres, sortant en

même temps de l'étable et revenant tous ensemble du pâturage. Ainsi un fort lion, redoutable habitant de la forêt, n'osait-il affronter les cornes réunies des quatre compagnons. La crainte l'empêche, malgré son audace et ses cruels exploits, de prétendre à une aussi riche proie; il tremble d'aborder les taureaux prêts à se porter un mutuel secours; il ne se dissimule pas que, seul, il est trop faible contre tant d'adversaires. Impatient de dissoudre cette redoutable alliance, il essaye d'y parvenir en leur tenant de méchants propos et, quand ses perfides discours ont désuni les quatre amis, il se jette sur les malheureux et les met en pièces. Un des taureaux dit alors: « Que notre mort serve de leçon à ceux qui désirent mener une vie heureuse et tranquille ».

On doit se garder de prêter légèrement l'oreille aux discours trompeurs et de rompre avec un ami qui vous a toujours été fidèle.

YSOPET-AVIONNET (Vers 1333). Fable X. *Des IV tauriaux que le lion deceut pour ce que les fit dissembler.*

Quatre biaux tauriaux estoient
Qui, si grand foi s'entre-portoient
Que l'un ne voulait sans l'autre estre,
Ne aller, ne venir, ne pestre.
Quant, par foy furent adjoustés
En furent assez plus doubtés.

Li lions mesmes les doubtoit,
Qui plus de un d'eus fors estoit.
Si commence à estudier
Comment les pourra conchier,
Que trop volontiers s'en péust
Don quelque soit, se il peust.
Un jour les trouva, ce me semble,
Qui, pour péeur d'eus trestout tremble.
Si leur dit : « Seigneur, Dié vous gart.
Avez-vous péeur de regart
Que si vous estes assemblés ?
Peureuse gent vous me semblés
Et si vous estes et grant et fort.
Ne sai beste de votre effort :
Ours, lion, cheval ni liépart,
Loup ou bien gourpil d'une part.
Et l'un de vous, de l'autre, sous,
Qu'il ne se défendit de tous.
Mais vous estes de cuer faillis,
Cuidiés-vous dont estre assaillis,
Par moi tout seul, qui estes quatre ?
Je ne me oseroie embattre
A l'un de vous pour estre mors,
Quar je redoubte trop vos corps.
Si n'ai, se Dieu me doint santé,
De vous mal faire, volenté.
Je vous assegur bonnement :
Allés partout hardiement.
Mais tant com vous irés ensemble,
Serés vous couart, ce me semble.
Enseur que qui tout souls serait
Meillieur pasture trouveroit.
Qui n'est seulz, ce vous dis-je bien,
Ce qui treuve n'est mie sien,

Car li autre y doivent partir.
Tant leur a dit que départir
A fait les enfans de génices.
Dont par tans se tendront pour nices.
Quant se furent entre-lessié
Le lion court, tout esliessé.
Comme familieus et jeun,
Si les occis tous un et un.
Ainsi se trouvent de cèu
Pour ce que trop tost ont créu
Celi qui honnir les vouloit
Et, par paroles, les trompoit.
Si dit l'un : « Qui en pais veut vivre
Notre mors exemple li livre.
Trop de légier ne créie mie
Et ne laisse sa compaignie.
L'en ne doit mie toujours croire
Belle parole qui n'est voire.

BOURGUIN, Livre III, Fable 8 (XIVe siècle). *Le lion et les trois taureaux.*

Contre les assauts d'un lion
Trois vigoureux taureaux avaient fait alliance.
Ensemble on les voyait, forts de cette union,
Dans les prés, dans les bois, paître avec confiance.
L'ennemi venait-il à paraître : à l'instant
Tous trois, dos à dos, se postant
A ses attaques pressantes
Opposaient de toute part
De leurs cornes menaçantes
Le redoutable rempart.

Que fait leur adversaire ? Il change de tactique,
Il renonce à la force et, rusé politique,
Il dit, en s'adressant au plus vaillant des trois :
« Je suis brave et j'aime les braves.
Si parfois je me baigne au sang de mes esclaves,
C'est le privilège des rois ;
Mais, à ma bienveillance, un grand cœur a des droits:
Tu peux, seul et sans crainte, errer dans mon domaine.
Sois mon ami ; dans les périls
Tes faibles compagnons, pour toi, que feraient-ils ?
Romps donc une alliance vaine. »
Le crédule taureau, trompé par ce discours,
— La langue d'un flatteur séduira toujours —
Quitte ses compagnons d'un·air fier et superbe
Et va paître à l'écart les joncs fleuris et l'herbe.
Bientôt le perfide lion
Sut, par des moyens que j'ignore,
Entre les deux autres encore,
Amener la désunion.
Puis, comme aisément on peut croire,
Dès qu'il les voit tous trois divisés sans retour
Il les attaque tour à tour
Et remporte sans peine une triple victoire.
Que d'exemples pareils nous présente l'histoire !
Contre vos ennemis, du dedans, du dehors,
Peuples, soyez unis, vous serez les plus forts ;
Ils voudraient, entre vous, amener le divorce,
Mais serrez bien vos rangs : l'union fait la force.

Il suffit de la lecture des versions qui précèdent pour constater qu'elles constituent trois groupes distincts.

De la rédaction de Sophos, la plus simple, avec

deux taureaux seulement, dérivent celle donnée, en arabe, sous le nom de Locman, et celle, grecque, de Syntypas.

Une seconde leçon apparaît avec trois taureaux. A cette branche appartiennent : en grec, la rédaction ésopique, Babrius, Gabrias et Aphtone : en français Bourguin.

Le latin Avianus et l'Ysopet-Avionnet français constituent une nouvelle et dernière transformation.

DECOURDEMANCHE.

NOTE POUR L' « HISTORIQUE DE LA QUESTION ÉTRUSQUE »

Cet article a été rédigé il y a assez longtemps ; nous en avons publié depuis plusieurs autres, notamment dans le *Muséon* en 1908, *État de mes travaux en Étrusques* ; dans le *Levant Herald*, mai 1908, *Aux Origines grecques et latines*.

Il a paru dans l'*Annuario letterario e artistico del mondo latino*, 1908, une étude sur le même sujet, due au Prof. Giulio Buonamici, *Nuovo saggio sulla lingua etrusca*. Cet auteur admet comme nous que le vocabulaire étrusque peut être rattaché avec certitude et d'une manière définitive aux langues tartares ; mais, pour l'étude des formes grammaticales, il croit utile de faire intervenir les langues caucasiques. Nous comprenons mal cette solution hybride. La grammaire étrusco-pélasgique doit simplement être l'une des formes primitives de la grammaire tartare ; elle était, croyons-nous, dans un état de développement comparable à celui où se trouve la grammaire mongole.

B. de Vaux.

COMPTES-RENDUS

LE SÉMITIQUE INDO-GERMANIQUE

d'après les travaux récents.

I

I. En Allemagne, Gesenius, Ewald et Rœdiger, Oeshousen, Dilman et Noeldeke ; en France, Renan et l'abbé Cazet ; en Angleterre, Wright ; aux États-Unis, Macmillan, ont, par l'étude comparée des langues sémitiques, particulièrement de la grammaire de celles-ci, établi d'une façon péremptoire que ces langues ont un fond commun, qu'il existe une langue sémitique commune et qu'il y a eu une langue sémitique primitive.

Certains indices conduiraient à la vallée du bas-Tigre et du bas-Euphrate, comme à la région occupée par les Sémites primitifs. Ce point est secondaire ici. Les langues qui sortirent de cette tige et sont connues de nous se répartissent en plusieurs groupes. Le groupe du sud nous présente d'abord le koréis-

chite ou arabe proprement dit et l'himyarite. Pour les sons en général, l'arabe est, de toutes les langues sémitiques, la plus ancienne [1]. L'himyarite se rapproche, en outre de l'araméen, du ge'ez, lequel, avec l'ampariña et le tigreña, les dialectes gouraghès et l'harari, constitue le rameau des langues sémitiques-éthiopiennes, dites sous-sémitiques.

Si l'on ne les joint au groupe de l'ouest, les langues araméennes forment le groupe septentrional des langues sémitiques. Le judéo-araméen, langue biblique, division de second ordre de ce groupe, le talmudique du Talmud de Babylone, le syriaque sont des idiomes araméens.

Le groupe hébréo-phénicien est celui de l'ouest. Il renferme, en outre de l'hébreu, le moabite et le punique.

Le babylonien et l'assyrien sont les représentants du groupe de l'est.

On reconnaît d'autre part une langue chamitique commune. Son plus ancien représentant est l'égyptien. Une opinion est chère à M. E. Amelineau, « à savoir que les Égyptiens sont venus de l'intérieur de l'Afrique [2]. » Mais, en Allemagne, G. Ebers [3], Erman [4]

1. Voy. Hermann Möller, *Semitisch und Indo-germanisch Ersterheil, Kousonantén*, Kopenhagen, 1907, p. XIII.

2. *Journal Asiatique*, mars-avril 1906, p. 263.

3. Voy. *Äg. und die Bücher Moses*, p. 40.

4. Voy. *Äg. Gramm*, p. 1.

et, en Danemark, Hermann Möller regardent comme certaine la migration d'Asie en Afrique des Chemites, fait dont l'invasion des Arabes, dans les temps historiques, aurait été une reproduction [1]. Sous le titre d'*Anqlisi delle lingue Camito-semitiche*, Alfredo Trombetti a consacré une partie entière de son important ouvrage *L'unità d'origine del linguaggio* [2] à l'étude de la langue chamito-sémitique commune.

Parmi les langues chamitiques, c'est particulièrement l'égyptien qui présente des rapprochements avec les sémitiques. Cependant les correspondances des mots entre ces langues-ci et celles-là sont, de l'aveu de Hermann Möller, beaucoup moins nombreuses que celles existant entre les mêmes langues sémitiques et les indo-germaniques [3].

Les travaux de Fr. Bopp et de Pott, d'Aug. Schleicher et de Curtius, de Grimm et de Diez, de Fick et de P. Persson, de K. Brugmann et de H. Osthoff, qui sont les deux chefs les plus en vue des *Younggrammatiker* ; hors de l'Allemagne les publications de Michel Bréal et de Graziadio Ascoli ont mis hors de tout conteste l'existence historique et actuelle d'une langue indo-germanique commune et celle correlative, l'existence autrefois d'une langue indo-germa-

1. Voy. *loc. cit.*, p. XII.
2. Bologna, 1905.
3. *Loc. cit.*, p. XII.

nique primitive, d'une langue mère des idiomes indo-germaniques connus de nous. La reconstruction de cette dernière a constitué l'innovation la plus remarquable dans le *Compendium* de Schleicher.

Adolphe Pictet plaça le berceau des Aryas ou Indo-germains vers les hauts plateaux de la Bactriane [1]. E. de Michelis laisse ce berceau en Asie [2]. Au contraire, suivant la doctrine de Lathan ou hypothèse sarmate, on doit le chercher dans la Russie occidentale. Longtemps dédaignée comme une excentricité, cette doctrine fut reprise par plusieurs philologues. L'ont acceptée, en Allemagne, Schrader et, en Angleterre, Huxley et J. Taylor. Sans s'accorder avec ce dernier sur la valeur de certaines preuves à employer, dans ce même pays, Sayce tient pour l'origine européenne des Aryas. Penk a poussé leur point de départ jusqu'à la Scandinavie.

Au sujet de l'ouvrage de Salomon Reinach, *L'origine des Aryens*, Darmesteter prémunit d'ailleurs les lecteurs du *Journal asiatique* [3] contre « l'identification gratuite et généralement fausse de la conception de langue et de la conception de race. » Notre regretté collègue ajoute, peut-être non sans quelque exagé-

1. *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs.* Paris, 1859.

2. *L'origine degli Indo-Europei.* Tornip, 1903.

3. Juillet-août 1893, pp. 98-99.

ration : « Les langues dites aryennes forment bien une famille linguistique..., mais elles sont parlées par une variété de races qui n'appartiennent pas à une seule et même famille.

Le même Salomon Reinach, dans une annexe à l'ouvrage d'A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, reconnaît d'abord « deux centres aryens primitifs : d'une part en Europe, la région comprise entre le Danube, les Carpathes et le Dniéper ; de l'autre, en Asie, le pays entre l'Oxus et l'Iaxarte[1].

Quant au centre primitif dont le rameau européen et le rameau asiatique ont pu diverger, le même écrivain, guidé par Schrader, émet une hypothèse suivant laquelle il faudrait chercher ce centre sur le cours moyen de la Volga.

Dans un travail encore plus récent, Kosinnas étend le territoire primitif des Indo-germains de la mer Baltique à la Russie méridionale et observe que l'indo-germain n'a été que l'une des nombreuses langues européennes de l'époque primitive[2]. H. Hirt est du même sentiment dans son ouvrage : *Die Indogermanen*[3]. En le partageant aussi, Hermann Möller condamne à ce sujet, comme étant tout à fait impropre, la désignation « indo-européen[4] ».

1. *Annexe E. L'origine de la civilisation aryenne*, 1891, p. 321.
2. *Zs. f. Ethnologie*, 1902, p. 185.
3. Strassburg, 1907. Voy. p. 43-58.
4. Voy. *loc. cit.*, p. X, note 1.

Notre très regretté collègue, M. Victor Henry, usait encore de celle-ci en 1900 et écrivait alors : « La souche indo-européenne s'est scindée en un grand nombre de rameaux, dont huit seulement ont subsisté jusqu'à nous, soit par tradition littéraire, soit sous forme d'idiomes encore actuellement vivants : *indo-éranien, arménien, hellénique, illyrique, italique, celtique, germanique et letto-slave* [1]. » Le rameau arménien n'est pas représenté que par une seule langue sous ses trois formes successives : l'arménien « des traducteurs », celui du moyen âge et le moderne. Le groupe celtique contient un fonds partiel de mots regardés comme étrangers à la famille indo-germanique. La sous-unité letto-slave est, en Allemagne, scindée en deux.

Darmesteter écrivait dans le *Journal asiatique* en 1893 [2] : « Les langues sémitiques et les langues aryennes ont-elles une même origine et peut-on les ramener à une seule et même famille? Bien des tentatives ont été faites dans ce sens, sans grand succès, mais aussi sans que l'échec prouve d'une façon définitive contre l'unité, car la séparation des deux branches a pu être trop ancienne pour que la parenté première ait laissé des traces visibles. Pour M. Renan, la question ne se pose pas... » L'unité originaire du

1. *Lexique étymologique du breton moderne.* 1900, p. XIV.
2. Juillet-août, p. 55.

sémite et de l'indo-germanique a été solidement établie par Alfredo Trombetti, dans les *Nessi genealogici fra le lingue del mondo antico*, ouvrage couronné en 1904 par l'*Academia déi Lincei*. Pourtant le professeur de Bologne me cause un vif étonnement en affirmant qu'il existe plus d'affinité, d'une part, soit entre les langues indo-germaniques et les langues *bân-tu*, soit entre la famille chamito-sémitique et la famille ouralienne, qu'entre les langues chamito-sémitiques et les langues indo-germaines, d'autre part.

Que l'Allemagne tînt pour la réalité d'une langue sémitique indo-germaine commune, corrélativement pour l'existence autrefois d'une langue primitive, mère de celles parlées par les Sémites et les Indo-germains, cela ressortait des nombreux rapprochements de racines tentés par Gesenius, puis de l'ouvrage publié par Friedrich Delitzsch : *Studienüber indogennanisch — semitische Wurzelverwandtschaft*[1], enfin du programme rédigé par A. Uppenkamp : *Beiträge zur semitisch — indogermanischen Sprachvergleichung*[2]. L'unité originelle de la famille linguistique sémitique et de la famille indo-germanique ne laisse plus l'ombre d'un doute à Hermann Möller, professeur à l'Université de Copenhague[3]. Le premier

1. Leipzig, 1873.
2. Düsseldorf, 1895.
3. Voy. *loc. cit.*, p. VI.

volume, paru cette année-ci, de son ouvrage : *Semitisch und Indogermanisch.* est composé d'après la méthode la plus rigoureuse. Selon ce linguiste, peut-être de grandes perturbations ont-elles différencié l'égyptien de la langue sémitique-chamitique commune; il n'en est certainement pas intervenu de telles entre le pré-indo-germanique-sémitique et les langues particulières indo-germaniques et sémitiques[1].

Étroitement apparenté ainsi avec la langue sémitique-chamitique, l'indo-germanique l'est aussi, mais de plus loin, avec d'autres groupes linguistiques :

1° Le groupe anatolien. Son principal représentant est le lycien[2].

Hermann Möller voit dans l'anatolien un chaînon géographiquement intermédiaire entre le sémitique et l'indo-germanique, chaînon dont l'emploi s'impose pour la comparaison entre les deux groupes linguistiques, autant que le permettent les matériaux recueillis[3].

2° Les langues parlées par les habitants primitifs de la péninsule hellénique ou des Balkans et de la péninsule italique[4].

1. *Loc. cit.*, p. XIII.
2. Voy. *ibid.*, p. IX.
3 *Ibid.*, p. XI.
4. Voy. *ibid.*, p. IX.

3° La langue des Ligures[1].

4° Un groupe de familles de langues que Holger Pedersen désigne par l'expression : « les langues de notre pays, *linguae nostrates*[2] ». Ce groupe constituerait, par rapport à l'indo-germanique, un chaînon latéral. On se demande si le finnois lui est rattaché. Au sentiment du linguiste précité, appartiendraient à ces « langues de notre pays », et seraient apparentées avec l'indo-germanique, toutes les langues qu'embrasse la désignation ouralo-altaïque[3]. Ne sont-ce pas là les langues ongro-finnoises classées par M. J. Vinson[4] ?

Je m'en tiens ici seulement au sémitique et à l'indo-germanique.

II. — Le système des voyelles, tel que l'établit Hermann Möller, est, dans le sémitique indo-germanique, considéré originairement, d'une simplicité extrême. A des racines exclusivement en *a* dans le sémitique correspondent dans l'indo-germanique des racines, de même exclusivement en *a*, ou, si on le préfère, en *e*. Ainsi s'efface la ligne de séparation qui existait entre les racines sémitiques d'une part, et indo-germaniques de l'autre, et rendait toute comparaison impossible. Cette assertion a été combattue

1. Voy. *ibid.*, p. IX.
2. Zs. d. D. M. Ges., 57, p. 560.
3. Voy. *ibid.*
4. Voy. *L'année linguistique*, t. I, 1902, p. 161.

par Osthoff[1]. Mais voilà trente ans que le professeur de Copenhague l'a émise, et amener sur ce point la conviction dans les esprits est le principal résultat qu'il attend du volume publié par lui cette année-ci[2].

III. — Du système des consonnés, tel qu'il exista dans le sémitique indo-germanique primitif, voici un tableau dressé d'après des données fournies encore par Hermann Möller[3].

Dans ce tableau, les consonnes ne sont pas disposées suivant l'ordre de l'alphabet phénicien, ordre en majeure partie conventionnel, mais d'après une classification naturelle. J'ai publié dans les *Actes de la Société philologique* un tableau dressé lui aussi selon la classification naturelle, mais indépendant de toute langue particulière à un peuple ou à une race. La série commence par les gutturales au lieu de finir par elles comme ici. Elle ne distingue pas autant de nuances dans certains groupes d'articulations. D'autre part, elle ne présente pas des lacunes qui se remarquent dans le tableau ci-dessus, lacunes imputables aux Sémites indo-germains primitifs et non au linguiste, fidèle peintre de leur langage. Manque ici le *v*, qui y serait la *spirante*

1. Voy. *Morphol. Unters.* 4, p. 331, 342.
2. Voy. Hermann Möller, *loc. cit.*, p. V, VI, XIV.
3. Voy. *ibid.*, p. 1-2 ; 369-372 ; 393-394, et *passim.*

Sons de diapason	I	Liquides		r l
		Nasales		m n
	II	Voyelles consonnantes		w i̯
Sons de fermeture	Fortes	Sourdes	Labiale	p
			Dentale	t
			Palatales	k_1 k_2 k^u_2 k_3
		Sonnantes	Labiale	P̣
			Dentale	Ṭ
			Palatales	$\underset{\cdot}{K}_1$ $\underset{\cdot}{K}_2$ $\underset{\cdot}{K}^u_2$ $\underset{\cdot}{K}_3$
	Moyennes	Sourdes	Labiale	b
			Dentale	d
			Palatales	g_1 g_2 g^u_2 g_3

	ou douces	Sonnantes	Labiale	Ḅ
			Dentale	Ḍ
			Palatales	G_1 $\dot{G}_2$ $\dot{G}^{u}_{2}$ $\dot{\underset{\cdot}{G}}_3$
Sons de frottement ou spirantes	I des mêmes organes que les sons de fermeture	Sourdes	Labiale	f
			Dentale	þ̣
			Palatales	s′ χ_1 χ_2 χ^u
		Sonnantes	Labiale	—
			Dentale	đ
			Palatales	z′ g_1 g_2 g^u
	II	Sourde		s'
		Sonnante		z
Sons gutturaux	I	Sourdes		$א_1$ $א_2$ ח
		Sonnante		ע
	II	Sourde		ה

sonnante labiale. N'y figurent pas non plus les deux *chuintantes*, *j* et *ch*.

Malgré le premier élément du nom que Hermann Möller donne aux deux sons transcrits ici par *w* et par *i̯*, ces deux sons constituent de vraies consonnes et non des voyelles. Le premier signe est le *deubliou* de l'alphabet anglais, répondant au *waw* hébreu et arabe, au *digamma* grec [1], la seconde lettre a la valeur du *iott* allemand, de l'*ouaï* anglais dans *yes*, et du *yod* hébreu [2].

Les *spirantes* forment ici une classe distincte de celle des sons fermés. Elles, les *moyennes* et les *fortes*, sont dédoublées en *sourdes* et *sonnantes* [3]. J'adopte pour la *différenciation* de ces sons dans la transcription l'emploi fait par Hermann Möller de la minuscule et de la majuscule *sous-ponctuée*. J'agis de même pour les deux spirantes dentales, figurées par les signes *þ* et *đ*. Ce dernier, si j'entends bien l'auteur, peint le son du *ti êtche* anglais dans *the*, *this*, *that* [4]. Le signe *ṣ* a la valeur à lui attribuée en polonais; il se différencie ainsi du *samech* hébreux qui pourtant lui correspond étymologiquement [5], c'est-à-dire de l'*es* indogermanique représenté par *s* sans accent dans le

1. Voy. *Semitish und Indogermanish*, Ier t., p. 20.
2. Voy. *ibid.*, p. 25.
3. Voy. *ibid.*, p. 1, n. 1.
4. Voy. *ibid.*, p. 215.
5. Voy. *ibid.*, p. 218.

tableau[1]. Les palatales présentent, dans celui-ci, six séries. Les deux dernières n'y répondent pas pleinement aux quatre autres. La richesse sur ce point de l'alphabet ge'ez permettrait, il est vrai, de compléter *a priori* ces deux séries de *spirantes*[2].

J'emprunte les signes de l'alphabet carré hébreu, pour la représentation des gutturales. L'*aleph*, correspondant au *pneuma psilon* grec[3], est dédoublé. Le premier est l'ỉ égyptien[4], le second l'*A̱* de la même langue[5]. Le signe *keth* garde la valeur de cette lettre hébraïque et du *ḥā* de l'alphabet arabe[6]. Le signe '*aïn* représente le son figuré par la lettre de ce nom en hébreu et en arabe[7]. De même le signe *hé* peint la consonne dont l'hébreu lui attribue la valeur, laquelle valeur est celle de l'*ḥā* arabe[8].

IV. En passant du sémitique-indo-germanique primitif, dans le sémite primitif et le sémite commun, le système des consonnes subit les modifications présentées dans le tableau ci-dessous.

1. Voy. *Semitish und Indogermanish*, Ier t., p. 203.
2. Voy. *ibid.*, p. 229.
3. Voy. *ibid.*, p. 256.
4. Voy. *ibid.*, p. 257.
5. Voy. *ibid.*, p. 270.
6. Voy. *ibid.*, p. 2.
7. Voy. *ibid.*, p. 2.
8. Voy. *ibid.*, p. 342.

SÉM.-INDO-G.	SÉM.	SÉM.-INDO-G.	SÉM.
r	r	Ḅ	—(3)
l	l	Ḍ	Ḍ
m	m	G̣$_1$	ḍẓ
n	n, l	G̣$_2$	G̣
w	w	G̣$^u_2$	G̣^{u}
i̯	i̯	G̣$_3$	G̣$_3$
p	p	f	χ
t	t	þ	þ
k$_1$	t′ ś>ś	s′	s′
k$_2$	k	χ$_1$	>ה
k$^u_2$	k^u	χ$_2$	χ
k$_3$	k$_3$	χ^u	χ^u
P̣	*Primitif* P̣ *Commun* b	đ	đ
Ṭ	ṭ		
Ḳ$_1$	*tṣ*>ṣ	z′	*z′
Ḳ$_2$	ḳ	g$_1$	>*i̯
Ḳ$^u_2$	ḳ^u	g$_2$	g
Ḳ$_3$	ḳ$_3$	g$_u$	*g$_u$
b	b	s	s
d	d	z	z
g$_1$	d′ž$_1$ d′ *Commun* { z′ (1) / d′ (2) }	א$_1$ / א$_2$	א / א
g$_2$	g	ח	ה

1. Son initial.
2. Son du milieu de la racine.
3. Il est douteux que le son Ḅ ait existé. Voyez *ibid.*, p. 114.

g^u_2	g^u	ע	ע
g_3	g_2	ה	ה(1)

Le signe *ś* correspond, en tant que tel, au *schin* hébreu ponctué à gauche [2] tandis que, dans l'alphabet de la même langue, M. Hermann Möller rend par le signe *š* le *schin* ponctué à droite et par un *s* simple le *samek* [3], L'*š* du sémitique primitif est devenu un *s* dans tous les groupes de langue de cette famille [4].

Dans les langues sémitiques, il y a le même rapport entre les sons de la série palatale (ś = שׂ), *d* (z), *ṣ* (arabe) *ḍ*, qu'entre ceux de la série *t*, *d*, Ṭ, Ḍ (> *ẓ*) et ceux de la série *k*, *g*, Ḳ, Ģ (> *ḳ*) [5].

Les consonnes *fermées sonnantes*, tant *fortes* que *moyennes*, du sémitique-égyptien-indo-germain primitif, c'est-à-dire P, Ṭ, $Ḳ_1$, $Ḳ^u$, $Ḳ^u_2$, $Ḳ_3$, d'une part, et, de l'autre, Ḅ, D, $Ģ_1$, $Ģ^u$, $Ģ^u_2$, $Ģ_3$, se sont, en général, à l'exception de déviations déterminées, fait une sorte d'entorse à travers des sons *emphatiques* [6].

Le sémitique à l'origine présente de la régularité dans les rapports de *k*, *t*, *š* à *ḳ*, *ṭ*, *ṣ*; dans celui de *p*

1. Pour le tableau entier, voy. *ibid.*, p. 370-372, 374.
2. Voy. *ibid.*, p. 218.
3. Voy. *ibid.*, p. 218, 372.
4. Voy. *ibid.*, p. 218.
5. Voy. *ibid.*, p. XIV.
6. *Sind sie..... duch emphatische Laute vertresen.* Hermann Möller, *loc. cit.*, p. 90.

à *b*, et dans ceux de *g*, *d*, *d*, à Ģ (> *ḳ*), (arabe) *ẓ*, *ḍ*[1].

Ces trois assertions sont données par Hermann Möller comme constituant, au point de vue du sémitique, les principaux résultats de l'étude sur les consonnes qui remplit le volume publié par lui cette année-ci.

Là où le tableau ci-dessus présente une accolade, la première des deux lignes porte le son initial, la seconde les sons du milieu de la racine.

Dans le même tableau, en outre du *khi*, trois nouveaux emprunts ont été faits par moi à l'écriture grecque, ceux du *phi*, du *thêta*, et du *pneuma psilon*.

$א_1$ allonge la voyelle précédente ; ainsi *e* en *ā*.

$א_2$ et ה colorent en *a* l'*e* précédent ou suivant. Ils s'unissent avec la voyelle précédente en une syllabe longue, avec *ė* en *ā*.

ע colore en *o* l'*e* précédent ou suivant. Il s'unit avec la voyelle précédente en une voyelle longue, avec *e* en *ō* [2].

M. Hermann Möller compte encore parmi les principaux résultats de l'étude sur les consonnes.

V. Voici un troisième tableau donnant les modifications subies par le système des consonnes, en passant du sémite-indo-germanique primitif, dans l'indo-germanique.

1. Voy. *ibid.*, p. XV-XVI.
2. Voy. Hermann Möller, *loc. cit.*, p. 372, notes 1, 2, 3.

SÉM.-INDO-G.	INDO-G.	SÉM.-INDO-G.	INDO-G.
r	r, l	Ḅ	b
l	l, r	Ḍ	d
m	m	$\underset{\cdot}{G}_1$	g_1
n	n	$\underset{\cdot}{G}_2$	g_2
w	w	$\underset{\cdot}{G}^u{}_2$	g^u
i	*i*	$\underset{\cdot}{G}_3$	g_2
p	p φ [1] b, w	f	p
t	t' θ, d	ꝥ	t
k_1	k_1 χ_1, g	s'	k_1
k_2	k_2 χ_2, g_2	χ_1	k
$k^u{}_2$	k^u g^u	χ_2	k_2
k_3	k_2 χ_2, g_2	χ^u	k^u
Ṗ	bh	—	—
Ṭ	dh	đ	t
$\underset{\cdot}{K}_1$	gh_1	z'	k_1
$\underset{\cdot}{K}_2$	gh_2	g_1	k
$\underset{\cdot}{K}^u{}_2$	gh^u	g_2	k_2
$\underset{\cdot}{K}_3$	gh_2	g^u	k^u
b	p	s	s
d	t	z	s

1. Après un *s* sourd, et, infixe, après un א ou un ה sourds.

g_1	k_1	$א_1$	*atrophié*
g_2	k_2	$א_2$	*atrophié*
g^u_2	k^u	ח	*atrophié*
g_3	k_2	ע	*atrophié*
		ה }	’ *i* (1)

remplissant le volume publié par lui cette année-ci, quatre assertions qui concernent à son tour le système des consonnes en indo-germanique et sont formulées par le linguiste en ces termes, mais non dans cet ordre :

« Les tenuiaspirées indo-germaniques φ, θ, χ sont, sur un terrain indo-germanique spécial, sorties de *tenues* primitives correspondant aux *tenues* sémitiques ».

— « Les *médiales-aspirées* indo-germaniques *bh*, *dh*, gh_1, gh_2, correspondent aux fortes *emphatiques* (* *P̣*,) *ṭ*, *ṣ*, *ḳ*, et sont, pour des rapports d'accents déterminés, sorties avec celles-ci des *tenues* primitives *p*, *t*, *ṣ*, k_1, k_2 dans une période d'une antiquité plus reculée. »

— « Les séries en *k*, *la palatale, la velaire et la labio-vélaire* ne se sont pas développées sur un terrain indo-germanique spécial ; elles sont au contraire un héritage venu d'une période préindo-germanique et présémitique d'une antiquité plus reculée ».

1. Pour le tableau entier, voy. Hermann Möller, *loc. cit.*, p. 730-372.

— « Les voyelles radicales longues indo-germaniques *ē*, *ā*, *ō*, proviennent d'une voyelle radicale brève et d'une gutturale suivante primitive, correspondant à une gutturale sémitique [1] ».

Par cette disparition en lui de presque toutes les gutturales, l'indo-germanique se rapproche de l'assyrien dans l'écriture duquel les gutturales א, ה, ע, et aussi י ו n'ont pas de représentant direct, mais où le caractère spécial annonce souvent l'existence au moins primitive d'une de ces consonnes. En assyrien aussi parfois, la trace de la lettre disparue subsiste dans la coloration de la voyelle sur laquelle s'appuyait cette consonne [2]. En hébreu la voyelle *ou* est liée de très près au *waw*, et la voyelle *i* au *yod*. La voyelle *a* est en rapport très étroit avec l'*aleph* et le *hé*. Or, en tant que consonnes, ces quatre *quiescentes* tombent en certain cas dans la prononciation, comme il arrive en indo-germanique.

La découverte sur les phonèmes *A* et *ǫ̌* est due à Ferdinand de Saussure et elle fut publiée par lui en 1879 [3]. A ces deux éléments Hermann Möller en ajouta un autre, et en eux trois reconnut la trace de

1. Voy. *loc. cit.*, p. XIV-XV.

2. Voy. *ibid.*, p. 255.

3. *Mémoires sur le système primitif des voyelles dans les langue indo-européennes*. Leipsig, Teubner.

consonnes primitives. Cette conjecture, émise aussi par lui dès 1879 et 1880, fut, en Angleterre, appelée par Henry Sweet : « A *god hint.* — Une bonne idée[1] ».

Le premier point à envisager dans l'étude de chaque langue particulière, soit indo-germanique, soit sémitique, est le rapport de son système propre de consonnes avec le système primitif ou général de ces mêmes sons respectivement en indo-germanique et en sémitique. Cet examen multiple sort du cadre du présent sujet.

VI. — Le sens figuré des mots dérive toujours d'un sens physique conservé ou perdu. Celui-ci à son tour repose originairement sur la valeur expressive de la combinaison des éléments simples constituant le mot. Mais des déviations conventionnelles ont pu substituer soit un son à un autre, soit un sens aussi à un autre sens plus ou moins différent. Ce fut pourtant la valeur expressive naturelle propre à chaque son particulier, à chaque consonne surtout, qui permit à l'homme primitif de créer dans les mots de son langage des signes de ses pensées. Il est resté quelque chose, beaucoup parfois, de cette valeur naturelle, dans le sens de nos racines vieilles généralement de nombreux millénaires. Il y a lieu de reprendre, avec la précision des méthodes actuelles,

1. *Philolol. Society's Transactions.* 1881, I, p. 161.

particulièrement pour le sémitique-indo-germanique, les recherches d'autrefois sur la valeur significative propre à chaque élément simple. Dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, Court de Gebelin[1], dans la première du siècle dernier, Fabre d'Olivet[2] et l'abbé A. Latouche[3] ont ouvert de ce côté des voies avec un mérite au moins égal à celui que Berthelot a fait reconnaître aux alchimistes par rapport à la chimie.

Les linguistes parlent aujourd'hui de « sons de fermeture » et de « sons de frottement », de « spirantes » et de « liquides ». Chaque consonne articulée apparaît comme un mouvement d'un caractère distinct propre à la représentation des actions d'abord, des objets ensuite. La comparaison entre elles des racines primitives du sémitique indo-germanique permettait de dégager, au moins en un certain nombre de cas, la valeur naturelle et acceptée en fait de chaque consonne au point de vue de la signification. Les racines les plus simples, qui d'ailleurs sont les plus anciennes, seraient à choisir de préférence pour cette étude peut-être trop négligée de nos jours.

Dans une racine telle que Ṭ- « poser[4] » il n'entre

1. *Le Monde primitif.* Paris, Boudet, 1775, t. III, p. 123.

2. *La langue hébraïque restituée, etc.* Paris, Barrois-Berhart, 1815.

3. *Philosophie des langues.* Rennes, 1845.

4. Voy. Hermann Möller, *loc. cit.*, p. 91.

qu'une consonne. Il est facile de reconnaître dans le mouvement constitué par celle-ci et portant une signification, une sorte d'arrêt sur place tout différent de l'écoulement, du prolongement représenté par l'*l*, de l'effort indiqué par l'*r* et des origines des chutes profondes auxquelles les sons gutturaux font penser.

C'est une affirmation parfaitement exacte que W. Genesius a formulée en ces termes dans ses *Institutions hébraïques*, au sujet des racines sémitiques : « La plupart de ces racines sont *imitatives* ou *onomatopoétiques* et concordent fréquemment avec les racines des langues indo-germaniques[1] ».

VII. — Les linguistes allemands ont depuis longtemps reconnu, en sémitique, au delà ou en dessous des racines *trilittères*, une forme plus simple.

B. Michaëlis applique à ces éléments intermédiaires entre les consonnes et les racines *trilittères*, la désignation de « semences *bilittères* », réservant le nom de « racines » aux *trilittères*. W. Gesenius a été plus strictement exact en appelant cette forme plus simple une *« racine première*, une racine *bilittère*, primitive[2] ». Il émet aussi cette observation : « La plupart des *racines* qui sont maintenant de trois lettres n'en présentent que deux auxquelles la signifi-

1. Partie II, Chapitre préliminaire.
2. *Ibid.*

cation soit attachée. Quant à la troisième, elle vient ou du redoublement de l'une des deux autres, ou de l'adjonction soit d'une lettre servile, soit d'une demi-voyelle... Bien plus, placée en tête ou à la fin de la *racine*, cette troisième lettre peut être une consonne forte [1]. »

Entre les *racines* sémitiques, celles formées de consonnes dures et rudes sont regardées comme très anciennes par W. Gesenius ; les *racines* dont les éléments sont des consonnes plus faibles et plus molles lui paraissent accuser un âge moins ancien de la langue ; leur sens est principalement figuré.

La question d'antériorité se pose principalement au sujet des deux sortes de *racines* existant en indo-germanique. Les racines bilittères *bh-r-* -*bhara* « portant » gr. ἐρω, got. *baira* ; g_1-*n* [2], gr. γένος, sont des exemples des premières. M. Hirt voit dans cette catégorie celle des plus jeunes racines indo-germaniques [3]. Tout au contraire Hermann Möller présente comme l'une des principales conséquences résultant de son étude approfondie sur les consonnes, que les racines indo-germaniques bilittères sont les plus anciennes. Elles correspondent aux racines *bilittères* constituant, de l'aveu de tout le monde, le fond des langues sémitiques.

1. Partie II. Chapitre préliminaire.
2. Voy. *ibid.*, p. V, XIV, 264.
3. *Die indogermanen*. Strassburg, 1905.

L'*esprit doux* est, en indo-germanique, compté comme une consonne. Les *racines* à syllabes longues, lesquelles forment le grand nombre en indo-germanique, sont des *trilittères*, comme la grande partie des racines sémitiques. Ces racines à syllabes longues comprennent un *i* ou un *w*, un *r*, un *n* ou un *m* [1]. D'autre part, comme il a été dit ci-dessus, les voyelles radicales longues indo-germaniques représentent, en outre de la voyelle radicale brève, une gutturale primitive, correspondant à une consonne sémitique du même organe.

En indo-germanique, une gutturale employée comme troisième radicale n'est jamais primitive. C'est une autre affirmation de Hermann Möller [2]. S'appuyant sur ce principe, le professeur de l'Université de Copenhague s'écarte encore du sentiment de M. Hirt, au sujet d'un groupe de racines : « Les « bases graves » de Hirt, dit-il, comme g_1-*nē*, proviennent de plus légères consonnes g_1-*n* par l'adjonction d'un déterminatif guttural. Ce ne sont pas, comme le veut Hirt, les bases légères qui proviennent des graves [3]. »

Due à Curtius, la théorie des *déterminatifs* des *racines* a pour ainsi dire ruiné le monosyllabisme de

1. Voy. *loc. cit.*, p. V, XIV.
2. Voy. *ibid.*, p. XV.
3. *Ibid.*, p. XV.

toutes les *racines* indo-germaniques, déjà battu en brèche par Pott. Elle a été successivement modifiée par Graziadio Ascoli, Fick, P. Persson et autres linguistes. Une *racine* ordinaire est un agrégat consistant en un noyau primitif et en certains éléments secondaires adjoints postérieurement.

En sémitique indo-germanique, *n* s'adjoint comme *préformatif* à un certain nombre de racines primitives. La racine *s*-Ç [1] a le sens de « s'emboîter, adhérer ». Avec un *n* préformatif on rencontre en hébreu *našak*, « mettre en ordre, embrasser ».

Ce verbe se retrouve en outre avec le premier de ces deux sens, et en assyrien et en araméen avec le second [2]. La racine Ṗ-א [3] « frapper l'oreille, dire, annoncer », se présente, comme *bhâ*-unique dans *fā-rí*, *fā-ma*, φή-μη, φη-μί, προφο-φή-της; comme *bhō* dans φωνή, de l'indo-germanique *bhōnā* ; comme *bhâ* dans *fa-teor*, φα-μέν, φάσκω. L'adjonction d'un *n* *préformatif* transforme en *trilittère* cette racine bilittère. L'assyrien possède *nabâ* « annoncer ». En hébreu le *niphael* : *nibâ* signifie « prophétiser ». De ce verbe est dérivé le substantif *nâbi*, « prophète », dont

1. L'hébreu fait usage du א *prosthétique* par exemple dans *àrbà*, quatre, *èzeróà*, « bras ».

2. Voy. Delisch, *Studien über indog.-semitische Wurzelverwandtschaft*. Leipzig, 1873, p. 54 ; Hermann Möller, *loc. cit.*, p. 130.

3. *Quis rerum divinarum hæres sit ?*

Philon a parfaitement déterminé le sens primitif[1]. Avec l'adjonction d'un *n* préformatif, la racine primitive g_2-*h*-, « luire », donne, en sémitique : hébreu, *nâgah*, « briller » (se dit de la flamme, de la lumière); syriaque *ne'γah*, « faire jour », *nå γah*, « matin » ; ge'ez, *nagha*, « jour », *nagh*, « matin » ; *amariña*, « matin[2] » ; judéo-araméen *nôgah*, « aurore », etc. Le *n* préfixe est d'un emploi très fréquent en assyrien ; on le rencontre par exemple dans les mots *na-bniit*, « créature », *na-raam*, « celui qui élève », *na-rkabat*, « char ».

Le *m* préfixe offre, dans cette langue, des formes identiques à celles qui dérivent du *niphal*. Il est aussi employé souvent en hébreu.

Hermann Möller signale en indo-germain un *w préformatif*[3].

L'*s préformatif* est d'un usage plus étendu. Adjoint à la racine n primitive *p*-אne : -, il donne, slave *spē-ti*, « trouver une bonne voie » ; en latin, *spē-s*, *spērāre*. L'adjectif indo-germanique *sphēro*, sphăré — est, en sanscrit, *sphărà*, « étendu », *sphirà*, « riche » ; en slave *sporo*, « riche » ; en latin *pro-sper*, de *pro-spăro-s* ; en anglo-saxon, spēd, en anglais moderne, *spead* ; dans : *good speed*, « bonne chance[4] ». Il entre encore

1. Voy. Hermann Möller, *loc. cit.*, p. 279.
2. Voy. *ibid.*, p. 351.
3. *ibid.*, p. 363.
4. Voy. *Ibid.*, p. 266.

un *s préformatif* dans la racine *suem, sum* qui donne en anglo-saxon *swimman*, en anglais moderne *swim*, en allemand *schwimmen*, « nager », et aussi le mot *sund* en anglo-saxon. Les deux formes avec et sans l'*s préformatif* subsistent dans un certain nombre de cas en gréco-latin ; γλύφω *s-culpo* ; τρίζω, *s-trideo*; γραφω, *s-cribo*; *tego*, σ-τέγω ; *fallo*, σ-φάλλω ; κεδάζω ; σ-κεδάζω de même en germanique ; anglo-saxon *meltan*; anglais moderne *melt*, « foudre » (= gr. μέλδω), danois, *s-melter*, suédois *s-malta*, allemand *sch-melzen*, anglais moderne *wing*, « voler », allemand *sch-wingen*, « vibrer » (*sich in der Luft schwingen*, « prendre au vol »). Le verbe allemand *sch-nüren*, « serrer, lier », est aussi à rapprocher du mot *nurus*. En hébreu, de *nur*, « luire », dérivent *sa-newêr*, « aveugler », et *sa-newêrius*, « cécité ». En ge'ez et en arabe *lahoba* signifie « enflammer » et en hébreu, *lahab, labeθ*, « flamme ». Cette deuxième langue possède aussi la forme *š-lehébeth*, avec le même sens.

Elle possède encore des *doublets* où l'on rencontre le ה comme préformatif : *šamên* et *χa-šemân*, « gras », *nemâlâ* et *χa-nâmāl*, « fourmi ».

Le syriaque et l'hébreu intercalent un *r* entre la première et la seconde consonne de certaines racines. L'hébreu présente les deux formes : *kâsam* et *ka-r-sêm*, « user ». En araméen, cette interposition d'un *r* se rencontre avec le *piël* conjugaison à laquelle une telle formation convient. Exemple : *àgêl*, *à-r-gêl*.

En hébreu encore et en syriaque, fréquemment l'*l* se place également entre la première et la seconde radicale. On trouve en hébreu les deux formes : *ẓâ'af* et *ẓa-lè'f*, « être chaud »[1].

Un *n* se dégage immédiatement de la racine primitive, quand on compare entre elles les flexions d'un même mot dans un certain nombre de verbes latins : *findo*, *fidi*, *fissum* ; *fingo*, *finxi*, *fictum* ; *fundo*, *fudi*, *fusum* ; *pango*, *panxi* et *pepigi*, *pactum* ; *pingo*, *pinxi*, *pictum* ; *scindo*, *scidi*, *scissum* (= σκεδάω, σκίζω) ; *ango*, *tetigi*, *tactum* ; *tundo*, *tunsi*, et *tutudi*, *tunsum* et *tusum*. C'est de même seulement par un *n infixe* que la racine bilittère sémitique *i ad*. « main » > arabe *iadu*, assyrien *idu*, se différencie de la racine indo-germanique **kòtu-s* : > gothique *handus*.

A moins de constituer une désinence donnant un diminutif, *l* est, en hébreu, une addition à la fin d'une racine antérieure dans des mots tels que *Karme-l*, « lieu planté d'arbres ou d'arbustes », de *kèreem* ; *gibèo-l*, « calice de fleur », *χarga-l*, « danser », de *χârag*. Dans la même langue *n* s'ajoute aussi à la fin de la racine.

Nous avons déjà dit qu'en indo-germanique, une gutturale faisant fonction de troisième radicale n'est jamais primitive.

La caractéristique donnée par W. Gesenius demeure

1. Voy. *ibid.*, p. 368.

encore aujourd'hui d'un grand secours pour reconnaître si une consonne appartient ou non à la racine primitive : « Souvent, dit ce linguiste, les trois consonnes de la souche (*stamm*) doivent être regardées comme primitives ; il en est ainsi quand la chose n'aurait pu être exprimée sans le concours de ces trois lettres [1] ».

Dégagées de la sorte des consonnes ajoutées postérieurement, ramenées à leur forme primitive dans la mesure où il est possible de reconnaître actuellement celle-ci, les racines demandent d'être disposées selon un ordre méthodique. La consonne initiale de chacune d'elle déterminera la place de celle-ci dans le classement. Quant à la série même des initiales, à l'ordre conventionnel formé par l'alphabet phénicien et gardé jusqu'ici, il convient de substituer celui que donne la classification naturelle des consonnes en sémitique-indo-germanique. Ainsi vient de procéder Hermann Möller, avec pleine raison.

VIII. — C'est, en sémitique, une propriété des *racines* ou *souches* de mots, d'appartenir presque sans exception à la principale des parties du discours. Elles sont des verbes, et la forme *souche* [2] des flexions, chez ceux-ci, est la troisième personne du parfait [3]. Les suffixes ver-

1. Voy. Hermann Möller, *loc. cit.*, p. 229.
2. *Loc. cit.*, Part. II, chap. préliminaire.
3. Voy. Gesenius, *loc. cit.*

baux de ce temps ne diffèrent pas essentiellement des pronoms personnels indépendants [1]. Eux enlevés, la *racine* se présente dans la forme pure.

Quand on a de même, en indo-germanique, dégagé le parfait et le présent d'un verbe, du pronom personnel suffixe, ainsi que du redoublement, là où celui-ci existe, on se trouve en face d'une forme indivise qui est strictement celle même du parfait sémitique pris dans sa nudité. Tels sont: *arag͏̦a*, « ayant la blancheur de l'argent », * *dajava*, « brillant ». Ce point a été mis en lumière par Hermann Möller voilà déjà de longues années [2].

P. Bourdais.

II

M. R. de la Grasserie, **Études de linguistique et de psychologie**, *de la catégorie du genre*. 1 vol. de 256 p., chez E. Leroux, Paris, 1906.

M. de la Grasserie continue avec un succès toujours égal ses recherches sur la philosophie du langage. Le présent livre sur *la catégorie* du genre nous en fournit une preuve nouvelle. Il n'est pas, à coup sûr, moins intéressant que ceux du même auteur précédemment parus.

1. Hermann Möller, *loc. cit.*, p. 51-52.
2. Voy. *ibid.*, p. V, 137.

M. de la Grasserie considère le genre pris dans son sens le plus général, comme le résultat d'un effort pour classer les éléments du langage, non d'après la distinction des catégories grammaticales, mais d'après leurs caractères plus ou moins intrinsèques. De là le rôle important à lui dévolu dans un grand nombre d'idiomes et la diversité des façons dont il a été compris.

Du reste, notre auteur n'a pas voulu se borner à l'étude des langues de peuples policés ou ayant une littérature développée. Celle des dialectes de nations restées à un stage plus humble de la vie civilisée n'est pas souvent suggestive sur le point qui nous occupe. L'on est vraiment stupéfait de la quantité de recherches qu'a exigées l'ouvrage ici étudié.

Il se divise d'ailleurs en deux parties principales, la première surtout théorique, la seconde consacrée spécialement à l'observation et à l'induction. A celle-ci vient se joindre un appendice, complément nécessaire du livre tout entier.

L'auteur débute par l'exposé des principes généraux. Le genre, fondé exclusivement, à l'origine, sur la nature même des choses, peut être soit subjectif, soit objectif. Cette distinction semble des plus importantes. Du genre subjectif découle la répartition sexuelle, c'est-à-dire la distinction entre le masculin, le féminin et, parfois, le neutre. Au contraire, le genre objectif dont la notion est inspirée par l'observation

du monde extérieur a amené la distribution en classes vitaliste ou dépourvue de vie, rationnelle ou non douée de raison.

Parfois même, la classification est poussée beaucoup plus loin. Certains dialectes du sud de l'Afrique (Le Cafre, le Zoulou) possèdent une douzaine de préfixes différents qui servent à répartir les objets d'après leur forme, leur apparence, leur nature intrinsèque. Nous voici bien loin des genres reconnus dans nos langues indo-européennes.

Passons maintenant à l'étude du genre artificiel. C'est celui que nous trouvons usité en français dans une foule de termes qui ne sont masculins ou féminins que par attribution, tels que *chaise* et *fauteuil*, *fusil* et *Espingole*. Le même phénomène se manifeste d'ailleurs dans d'autres langues et pour des catégories génériques différentes. Ainsi, en Algonkin, la flèche, l'arc, le calumet, la croix, la médaille sont rangés dans le genre animé, tout comme l'homme et le caribou.

Notre auteur attribue, en partie du moins, cette intervention générique au développement des idées religieuses. Dans la période animique ou fétichiste, on pouvait considérer les corps célestes comme des êtres doués de vie, mais ce n'est que par suite des progrès de l'anthropomorphisme qu'on en arrive à voir en eux des personnages plus ou moins semblables à l'homme. Dès lors, leur attribuer un sexe

devenait indispensable. Ce dernier pouvait varier d'ailleurs suivant la fantaisie de chaque peuple ou les données de sa mythologie. C'est pourquoi, sans doute, le nom du soleil est masculin, en grec, en latin, en français, mais féminin en allemand.

Ajoutons que dans beaucoup de langues, ces procédés de classification sont sujets à se combiner entre eux, de manière à multiplier le nombre des genres.

Ainsi le Kazikoumuk (dialecte caucasien) en possède cinq à lui tout seul, à savoir l'*inanimé* pour les choses, l'*Animalique* pour les êtres doués de vie, mais non de raison, l'*hominin* attribué à l'homme en général, mais qui donne naissance à deux sous-genres, l'hominin masculin et le féminin.

Nous passons rapidement sur la seconde partie du livre. On y trouve, cependant, d'appréciables détails sur la distinction entre le langage des hommes et celui des femmes, telle que nous la rencontrons spécialement chez certains peuples du Nouveau Monde; les féminins et masculins, familiers du verbe basque; les transformations de la vieille déclinaison indo-européenne en latin, etc.

Signalons dans l'appendice les listes de mots identiques à l'origine, mais qui ont fini par prendre un genre différent suivant la nuance par eux exprimée. On en trouve des exemples dans différentes langues, spécialement en français où *voile* est tantôt mascu-

lin, tantôt féminin. L'auteur nous donne ensuite de curieux détails sur le mode d'expression générique dans les idiomes factices, tels que le Bolak, le Volapuck, l'Espéranto, etc.

Nous ne terminerons pas le compte rendu sans nous permettre quelques observations qui, d'ailleurs, n'enlèvent rien au mérite du livre.

L'auteur considère (p. 14) l'emploi du genre subjectif comme ayant dû précéder celui du genre objectif ; cela résulte, nous dit-il, des tendances naturellement égoïstes de l'homme en général et du sauvage en particulier. S'il en était ainsi, nous devrions rencontrer la distinction sexuelle en vigueur chez la plupart des peuples peu avancés en civilisation, mais c'est précisément le fait inverse qui se produit. Au sein d'un grand nombre de races peu avancées en civilisation, l'on distingue les êtres et objets doués ou non de vie ou de raison. On y rencontre plus rarement de distinction entre le masculin et le féminin, c'est, qu'en définitive, l'homme dit primitif a beau se montrer enclin à l'égoïsme, il n'en reste pas moins scrupuleux observateur des phénomènes du monde extérieur, plus même que ne le seraient des gens parvenus à un degré supérieur de civilisation.

D'ailleurs, l'exemple de plusieurs idiomes des deux continents nous engagerait à reconnaître la priorité de l'objectif. C'est souvent, sinon toujours, de l'idée

de petitesse qu'est issue celle du genre féminin. Citons par exemple le Maya du Yucatan qui dit *Ixmun* ou *Xmun*, femme esclave, litt. « Parvus servus » de *Mun*, « Esclave », et de *Ix* diminutif. Il n'en va pas autrement en *Nama* (dialecte Hottentot) et peut-être même dans les langues sémitiques.

L'expression du genre par voie de changement vocalique que M. de la Grasserie signale en Mandchou où l'on dit (p. 240) *Ama* pour « Père » et *Émé* pour » Mère »; *haha* « homme » et *hébé* « femme », n'est pas inconnu au Basque. L'on trouve dans cet idiome *Ahardi* « Truie » par opposition à *Urde* « Porc » — *Aretche* « veau ou génisse » et *Orox* « Taurillon, veau mâle ». Enfin, s'il existe en Caraïbe de la Guyane un langage spécial aux hommes, l'autre aux femmes, cela paraît tenir, ce que ne dit pas formellement notre auteur, à une cause plutôt historique que philologique. C'est que les Caraïbes, ayant expulsé les Arrawaques d'une partie de leur territoire, s'approprièrent leurs compagnes. Celles-ci continuèrent à faire usage entre elles, mais entre elles seulement, de leur ancien parler.

Ce trop court compte rendu aura du moins pour résultat de faire, espérons-le, ressortir l'intérêt que présente la lecture du nouveau livre de M. de la Grasserie. Il a sa place marquée dans la bibliothèque de tout homme s'occupant de linguistique.

C[te] de CHARENCEY.

III

Études de linguistique et de psychologie, *Particularités des noms subjectifs*, par M. Raoul de la Grasserie. 1 vol. in-12 de 221 p., Paris, 1906.

Les questions traitées dans le présent ouvrage offrent un caractère plutôt lexicographique que grammatical. L'auteur étudie spécialement le mécanisme des noms subjectifs, c'est-à-dire de ceux qui se rapportent soit aux parties du corps humain, soit à des objets que l'on peut considérer comme en constituant, pour ainsi dire, le prolongement ou le complément tels que armes et outils, soit même enfin aux termes de parenté. Les phénomènes linguistiques résultant de l'union de ces mots soit avec le pronom aussi bien qu'avec le verbe, se trouvent analysés ici fort en détail. On en peut tirer une confirmation de ce fait généralement constaté aujourd'hui par tous les liuguistes que ce sont les idiomes de peuples peu avancés en civilisation qui se signalent surtout par leur complexion morphologique.

Signalons à l'attention du lecteur les passages concernant l'affectation exclusive du duel aux noms des parties du corps chez certains peuples, ainsi que celui où l'auteur traite des termes désignant les degrés de parenté. Plusieurs dialectes de tribus fort peu avancées,

d'ailleurs, en civilisation, nous surprendront à cet égard par leur richesse et leur précision.

N'oublions pas ce que l'auteur nous dit au sujet des termes révérenciels. Leur emploi, somme toute, fort restreint chez les nations européennes, est au contraire singulièrement étendu en Tibétain, en Javanais, dans la langue du Nippon, etc.

M. de la Grasserie fait ressortir une particularité de bon nombre de lexiques des populations australiennes.

Ils se ressemblent beaucoup par les noms désignant les parties du corps ou les degrés de parenté, mais n'offrent presqu'aucune ressemblance entre eux lorsqu'il s'agit de termes d'un usage moins fréquent.

Un peu plus loin, l'auteur s'occupe de l'origine des systèmes primitifs de numération établissant qu'ils découlent du comput des doigts des mains et des pieds. Il passe également en revue bon nombre de locutions et de proverbes de différents peuples ayant une connexion avec le sujet traité dans son livre.

Les renseignements fournis sur l'onomastique romaine aussi bien que celle de l'époque féodale intéresseront tout à la fois le sociologue et l'ethnographe.

Rien de plus bizarre d'ailleurs que les idées superstitieuses attachées aux noms. On dirait que sur ce point en particulier, la fantaisie humaine à pris plaisir à se donner carrière. Parlerons-nous de la crainte

que l'on éprouve chez bien des peuples à désigner quelqu'un par son prénom ? Rappelerons-nous l'usage du nom d'hiver et du nom d'été en vigueur chez les Kwaikiutles, tribu de l'Amérique du Nord ? S'en servir à contre-temps serait considéré comme très imprudent, de graves malheurs devant en résulter nécessairement.

Nous ne chercherons pas chicane à M. de la Grasserie, au sujet du dicton par lui rapporté « parler le français comme une vache Espagnole ». La forme primitive et normale, c'était « Parler français comme un Basque espagnol. » Le Basque du Labourd ou de la Soule était, en effet, censé savoir quelque peu notre idiome national.

La troisième et dernière partie du livre intitulée *Du lieu subjectif dans l'espace et dans le temps, aboutissant au pronom*, nous semble celle qui mérite le plus d'attirer l'attention du philosophe et du linguiste de profession. C'est elle aussi qui se prête le moins aisément à un compte-rendu. L'auteur nous y fait, pour ainsi dire, toucher du doigt la façon dont se sont formés les adverbes de lieu, pronoms démonstratifs et personnels. Il explique notamment de quelle façon le pronom indéfini joue son rôle dans la conjugaison de plusieurs dialectes de l'Amérique du Nord.

En tout cas, ce que nous venons de dire suffira pour faire juger de l'importance du dernier travail de M. de la Grasserie. On en doit recommander la lec-

ture à quiconque s'occupe de linguistique, d'histoire ou même simplement de philologie.

C[te] de CHARENCEY.

M. F. BELMAR, **Lenguas indigenas de Mexico**; *Familia Mixteco-Zapoteca.* 1-vol. in-8 de 174 p. Mexico, 1905. *Imprenta* particular.

De nombreux et importants travaux ont déjà fait connaître le nom de M. F. Belmar au public savant. Le présent ouvrage est plus intéressant encore que la majeure partie de ceux qui l'ont précédé. Il a, en effet, une portée générale et ne tend à rien moins qu'à remanier considérablement la carte ethnographique de la Nouvelle-Espagne. L'auteur démontre, par exemple, que le nombre des souches linguistiques de ce pays doit être considérablement réduit, qu'un lien de parenté incontestable, bien qu'assez éloigné, relie ensemble les différents membres de ce qu'il appelle la Famille Mixteco-Zapotèque et comprenant : 1° Le *Zapotèque* de la partie moyenne de l'état d'Oaxaca et des environs de l'Isthme de Téhuantépec. — 2° Le *Mixtèque* partagé en deux dialectes, haut et bas, dans l'Ouest d'Oaxaca. — 3° Le *Chatino* du district de Juquila, au Nord-Est du pays Zapotèque. — 4° Le *Chinantèque* des districts de Choapan, d'Ixtlan, de Tututepec et qui confine au

domaine occupé par le Mixe. — 5° L'*Amuzgo* du Sud d'Oaxaca et d'une partie du district de Jumiltepec. — 6° Le *Mazatèque* répandu dans les districts de Teotitlan et de Tuxtépec. — 7° Le *Cuicatèque* en vigueur à Cuicatlan, chef-lieu du district de même nom et dans les environs. — 8° Le *Chocho* ou *Popoloco* parlé à Cuixtlahuaca, ville où se conservent, dit-on, de nombreux registres terriers en peintures et rédigés peu après la conquête. — 9° Le *Triké* ou *Triqué* des villages de Tlaxiaco et de Juxtiahuaca parlé par deux mille âmes environ et entouré de tous les côtés par le Mixtèque — 10° Enfin l'Othomie dont le domaine s'étend sur une portion notable des États d'Hidalgo, Mexico et Queretaro. Quelques savants avaient cru lui reconnaître, en raison de ses tendances au monosyllabisme, une parenté avec les dialectes juxtaposants de l'Extrême-Orient. Mais l'Anglais n'accuse-t-il pas, plus que tous les autres parlers européens, une tendance monosyllabique, en raison de l'influence exercée par les syllabes accentuées sur les atones ? En conclura-t-on qu'il ait rien à faire avec le Tibétain ou le Chinois ? D'ailleurs, l'Othomie ne serait pas, paraît-il, celui des idiomes de la même famille qui manifeste davantage ce que nous pourrions appeler une physionomie monosyllabique. Par contre, il revêt un caractère bien américain en raison de l'incorporation, p. ex. lorsqu'il dit *Matehe* « Notre Père », de *Te* « Pater » et *Mahe* « Noster ».

C'est, qu'en effet, les dialectes dits Mixteco-Zapotèques procèdent surtout au moyen de syllabes, composées chacune d'une consonne et d'une voyelle parfois redoublée. Le concours de plusieurs consonnes se présente rarement et surtout ne semble point primitif. La racine principale ne présente pas toujours un sens précis par elle-même ou, du moins, ne le reçoit que par l'adjonction de préfixes ou de suffixes. Nous assistons donc, en quelque sorte, ici, au passage du monosyllabisme à l'agglomération et les idiomes en question occuperaient un état de développement quelque peu comparable à celui du *Fo-gbe* et autres dialectes de la Haute-Guinée. Nous n'en conclurons pas, cela va sans dire, qu'au point de vue de l'origine il n'y ait rien de commun entre les parlers de l'Afrique et ceux du Nouveau-Monde. En tout cas, les recherches de M. Belmar nous paraissent établir d'une façon irréfutable la parenté de l'Othomie avec le Zapotèque, l'Amuzgo, le Mazatèque, etc.. Cela n'empêche pas qu'elles ne diffèrent considérablement entre elles, plus, sans doute, que le Gothique du Sanskrit, lesquels appartiennent cependant, l'un et l'autre, à la souche indo-européenne.

L'auteur ne se borne pas, d'ailleurs, à l'étude des langues dont nous venons de parler. Presqu'un tiers de son livre se trouve consacré à d'autres idiomes de la Nouvelle-Espagne, p. ex. : le Huave de l'isthme

de Téhuantepec, le Chontal en vigueur dans une partie de l'état d'Oaxaca et qui offrirait certaines affinités avec le Mexicain, spécialement sous le rapport phonétique. Il signale également cette dernière langue comme manifestant une tendance assez marquée vers la flexion. M. Belmar dit quelques mots également du Zoqui et du Mixe que l'on pourrait presque considérer comme deux dialectes d'une même langue. Enfin l'ouvrage se termine par une collection de textes dans les parlers indigènes du Mexique.

Le présent compte-rendu permettra au lecteur, nous osons l'espérer, de se rendre un compte suffisant de l'éminent service rendu par M. Belmar à l'américanisme. Finissons toutefois par quelques observations qui n'enlèvent, du reste, rien de sa valeur au livre du savant linguiste. Le terme Mixteco-Zapotèque est-il le meilleur qui puisse être choisi pour désigner un ensemble de dialectes comprenant l'Othomie des environs de Mexico, aussi bien que le *Mazahua* parlé plus à l'ouest, le *Matlatzinca* ou *Pirinda*, jadis en honneur dans la vallée de Tabuco, aujourd'hui confiné dans le pueblo de Charo (État de Michoucan); enfin, certains parlers de populations plus septentrionales tels que le *Jémez*, le *Pame* ou *Serraro*, etc. ? L'expression de *Chichimèque*, par nous employée, ne semblera-t-elle pas préférable ? Sans doute, elle est, nous en convenons,

comme la plupart des appellations de ce genre, sujette à soulever quelques objections. En définitive elle offre le mérite d'être courte et d'ailleurs, les fondateurs de l'Empire de Tezcuco, lesquels parlaient à l'origine un dialecte peu différent de l'Othomie, se qualifiaient eux-mêmes de Chichimèques. La légitimité de quelques-uns au moins des rapprochements proposés par M. Belmar nous paraît, à certains égards, contestable ; le *Iato* « Sept » de l'Othomie ressemble beaucoup et pour le sens et pour le son au Zapotèque *Yatu*. La ressemblance n'est-elle pas probablement fortuite ? En définitive, l'Othomie, sans doute sous l'influence du Mexicain, avait adopté la numération par cinq, et il forme les noms de nombre supérieurs à ce dernier en ajoutant la finale *To* aux précédents ; Cf. p. ex. : *Na* ou *ra*, 1 et *Rato*, 6 — *Zo-ho* ; « deux » et *Zoto*, 7 — *Hiu*, 3 et *Hioto*, 8 — *Goho* 4 et *Gueto*, 9. Nous ne voyons pas que le même phénomène se soit produit chez les membres plus méridionaux de même souche.

Enfin, M. Belmar rangerait assez volontiers le Huevé au sein de la famille Maya-Quichée. Il signale quelques points de ressemblance entre ce parler et ceux du Yucatan ou du Guatémala, p. ex. : la formation du pluriel au moyen d'une consonne labiale finale, l'emploi de la préposition *Ti* comme synonyme de « A, vers ». Mais ne faudrait-il pas voir là un emprunt d'époque plus ou moins récente ? On sait

que les cas de métamorphisme linguistique sont en quelque sorte caractéristiques des idiomes de la Nouvelle-Espagne. Citons p. ex. le mam du Soconusco qui a pris des formes de conjugaison au Mexicain. Suivant toute apparence, c'est encore à la même source que le Maya et le Quichée ont, suivant toute probabilité, emprunté leur système vigésimal de numération.

M. Belmar manifeste en terminant l'espérance qu'un jour ou l'autre, on parviendra à rattacher les uns aux autres la plupart, sinon la totalité des anciens parlers de la Nouvelle-Espagne. Tout notre désir, c'est de lui voir entreprendre cette étude comparative. Nul plus que lui ne nous semble en mesure de le faire.

C[te] DE CHARENCEY.

IV

Cantares en idiome Mexicano, reproduccion fac similaria del **Manuscrito existente on la biblioteca nacional**, que se imprime por acuerdo del **SR. Gral Don Manuel Gonzales Cosio**, secretario del fomento en et taller de Fototipia del mismo ministerio Bajo la direccion del D[r] ANTONIO PEÑAFIEL, 1 vol. in-fol. de 112 pages Mexico, 1904.

On sait les éminents services rendus à l'américa-

nisme par M. le Dr Antonio Peñafiel. Nous n'entreprendrons pas de donner une liste de ses publications, à commencer par la splendide description des objets faisant partie du musée de Mexico. Certes, le présent ouvrage n'est pas inférieur en intérêt aux précédents ni moins digne de la réputation de l'auteur.

Quelques mots nous suffiront à exposer le sujet. Sahagun nous apprend à quel point les anciens Mexicains avaient le goût de l'art oratoire. Il nous a même conservé quelques-unes des harangues que, sans doute, l'on apprenait par cœur pour les réciter dans toutes les circonstances de la vie soit privée, soit publique. Ils n'étaient pas moins poètes. A vrai dire, le Chantre, chez eux comme chez les Grecs de l'époque homérique, se doublait d'un historien. C'était, en définitive, par les pièces de vers qu'elle entendait réciter dans les ballets sacrés ou dans ses collèges à la fois religieux et militaires, que la jeunesse s'initiait à la connaissance des traditions antiques, aux souvenirs des exploits des héros d'autrefois, à la connaissance de la mythologie.

Cet état de choses se continua même après la conquête espagnole. Dès lors toutefois, l'élément chrétien commence à se faire jour dans la poésie indigène. Notre-Dame de Guadeloupe va s'y trouver célébrée à la place de la vieille divinité *Tonantzin*. Bientôt, du reste, le clergé catholique crut devoir prendre ses précautions pour empêcher que de telles pratiques ne

pussent contribuer au maintien de l'idolâtrie. Le concile provincial de 1555 défend aux Indiens de répéter ces vieilles chansons ayant un caractère historique ou rituel avant de les avoir soumises à l'approbation de missionnaires ou de religieux au courant de la langue du pays. Celui de 1585 se montrera, si nous osons nous servir de cette expression, plus radical encore. Défense absolue sera faite de redire les chants de la gentilité. La récitation ne sera permise que de ceux-là qu'auront autorisés les curés et les vicaires. La défiance du clergé vis-à-vis des poètes indiens nous serait un motif de croire qu'il veillait attentivement à ce que ces prohibitions ne restassent pas sans effet.

Toutefois un hasard heureux voulut qu'au milieu du naufrage où s'engloutit presque toute l'ancienne littérature indigène, de précieux fragments nous fussent conservés. Un manuscrit déposé à la Bibliothèque Nationale de Mexico et que longtemps l'on avait cru perdu, nous permet aujourd'hui encore de juger des inspirations de la muse Aztèque. C'est un manuscrit sur peau, avec frontispice en couleur, et le titre suivant que nous traduisons de l'espagnol : Ce livre contient — 1° Chants mexicains. — 2° Calendrier mexicain. — 3° Art divinatoire des Mexicains. — 4° Modèles de la très sainte eucharistie ; en mexicain. — 5° Un sermon sur celui de — *Estote sancti*. — 6° Mémoire de la mort. — 7° Vie de Saint Barthé-

lemy. — 8° Fables d'Ésope. — 9° Histoire de la passion. Une copie d'ailleurs imparfaite de ce précieux ouvrage avait déjà permis au savant Dr Brinton de publier une partie des chants en question avec traduction en anglais. Une autre ayant fait partie de la riche bibliothèque de Don Fernando Ramirez a été vendue à Londres, on ne nous dit pas en quelle année. Enfin, une reproduction dudit Manuscrit au moyen de la phototypie par MM. A. Peñafiel et Castellanos a été insérée dans la *Colleccion de documentos para la historia Mexicana*. Bien que la chose ne nous soit pas formellement indiquée, les *Cantares* dont nous rendons compte ici en constituent vraisemblablement un tirage à part. La traduction en espagnol qui nous est donnée ici de la pièce de vers intitulée *Cuica peuhcayott* ou « Commencement des chants » nous donne une idée fort avantageuse du talent poétique des anciens Aëdes de la Nouvelle-Espagne. On ne peut qu'être frappé de l'élévation de la pensée et de la façon élégante dont elle se trouve rendue. Nous y trouvons un argument sans réplique contre l'opinion de ceux qui nous représentent la race indienne comme dépourvue d'imagination et bien douée seulement au point de vue de l'intelligence pratique.

Ajoutons, pour être complet, qu'une reproduction des fables d'Esope, contenue dans notre manuscrit, avait déjà été donnée, il y a quelque temps, par un docte mexicainiste, M. Paso y Troncoso.

M. le Dr Peñafiel combat d'ailleurs, et à juste titre évidemment, la façon de voir de quelques érudits, lesquels soutiennent l'origine chrétienne de ces chants qu'aujourd'hui les Indiens récitent à la suite de vœux et dans un but religieux. Sans doute, en conséquence des interdictions prononcées par les conciles et de la conversion des indigènes, les poésies du temps de la gentilité finirent par tomber plus ou moins en oubli pour être remplacées par d'autres toutes imprégnées d'esprit chrétien. Mais à coup sûr, l'usage de transmettre ainsi oralement les souvenirs du passé n'a pas été introduit par les missionnaires, car rien d'analogue ne se rencontre en Espagne. Au contraire, une pratique de ce genre était toute naturelle chez un peuple dont le système graphique était resté très rudimentaire, comme les Mexicains. C'est ce qu'on retrouve par analogie chez la plupart des populations primitives aussi bien du Nouveau Monde que de l'ancien, parmi les insulaires des Iles Hawaï aussi bien que parmi les noirs Africains ou les habitants du Centre Amérique.

En tout cas nous ne pouvons que le répéter une fois encore, les Américanistes ne sauraient savoir assez gré à M. le Dr Peñafiel, de sa nouvelle publication. Elle fournit aux érudits une importante collection de textes dont l'authenticité est incontestable. Ils nous renseignent à la fois et sur l'état de la langue avant la conquête et sur les mœurs, les

croyances des habitants du pays. Ajoutons que la beauté de l'impression fait encore ressortir la valeur de l'ouvrage en question.

Un mot maintenant avant de terminer. La lecture des *Cantares* tendait, ce semble, à démontrer la fidélité avec laquelle peut se transmettre et pendant des siècles, la tradition orale chez les populations dépourvues de l'écriture. On a voulu, sans doute, rajeunir plus que de raison les plus anciens documents de la littérature Indoue et cela par la raison qu'on ne rencontre sur les rives de l'Indus et du Gange, aucune preuve de l'existence d'un alphabet avant l'époque d'Alexandre. A coup sûr, nous le reconnaissons, les documents écrits offrent un caractère de fixité plus grand que celui auquel peuvent prétendre ceux qui sont uniquement confiés à la mémoire. Mais en définitive, les quelques altérations, légères d'ailleurs, que peuvent amener par exemple les altérations du langage rendent-elles impossible la conservation d'un recueil d'hymnes sacrés ? Tout au plus en résulterait-il par-ci par-là l'apparition de quelques variantes. Nous ne verrions pour notre part, rien d'impossible à ce que les chants des Védas aient été récités par de longues suites de générations, avant l'époque où l'on put songer à les fixer par écrit.

C[te] de CHARENCEY.

V

Obras vascongadas del doctor Labortano JOANNES D'ETCHEBERRI (1712) conuna introduccion y notas por el S[r] JULIO DE URQUIJO E IBARRA (œuvres Basques du docteur Labourdin Jean d'Etcheberri, (1702)avec introduction et notes par M. Jules de Urquijo et Ibarra), 1 vol. in-4 de 323 p. (Paris, 1907).

M. de Urquijo rend, par la publication du présent ouvrage, un service signalé aux études Basques. Il nous raconte comment a été retrouvé, dans la bibliothèque des R.P. Franciscains de Zarauz, ce précieux travail que l'on croyait perdu à tout jamais, et débute par nous donner des renseignements sur la vie de l'auteur, le médecin Jean d'Etcheberri, qui avait de son temps une grande réputation et d'ailleurs, fort méritée comme Basquisant.

M. de Urquijo a dû se donner beaucoup de peine pour les réunir.

En effet, la partie des registres paroissiaux de Sara, lieu de naissance de Etcheberri, qui allait de 1627 à 1708,a été égarée. Quant aux archives de Vera, l'invasion française en 1794 amena leur dispersion. Pour comble de disgrâce, presque tout ce qui en avait pu être reuni à nouveau périt dans l'incendie de l'église

*

de cette localité. Ajoutons qu'il avait été allumé par ordre d'Odonell. Le général Cristino ne trouvait pas de meilleur moyen de se venger de quelques carlistes, lesquels s'y étaient retranchés. A peine deux ou trois livres paroissiaux purent-ils être sauvés des flammes. Dans l'un d'eux, M. de Urquijo rencontra certains détails concernant l'épouse de Jean de Etcheberri. Un complément d'informations lui a été fourni par les archives municipales d'Azcoitia aussi bien que par les actes du conseil municipal de Fontarabie.

Pour nous résumer, Jean de Etcheberri naquit très vraisemblablement vers 1688 à Sara. Il fit ses études de médecine en France. C'est à Sara même qu'il aurait épousé Doña Maria de Issasgarade dont il eut plusieurs enfants.

On ne nous dit pas en quelle année au juste, notre docteur s'établit en Espagne. Nous le voyons passer le 11 décembre 1718, avec la ville de Vera, un contrat en vertu duquel il s'engage à soigner les malades. Il demande, en 1722, à se mettre comme docteur à la disposition des habitants de Fontarabie, mais le 2 septembre de la même année, Don Pedro le regidor fait rejeter la demande par la raison que Jean d'Etcheberri n'avait pas encore reçu l'approbation du Conseil médical de Castille.

Cinq ans plus tard, notre docteur sollicite le Bilçar d'Ustaritz, pour que cette assemblée veuille bien

prendre à sa charge l'impression de l'ouvrage dont nous rendons ici compte. On répond, le 21 novembre, au solliciteur, par un refus. Voilà donc son livre condamné à rester à l'état de manuscrit pour environ cent quatre-vingts années encore. Renvoyons à l'introduction de M. de Urquijo pour des détails plus circonstanciés, relativement à la vie d'Etcheberri. L'on se bornera à dire qu'elle fut aussi longue que bien remplie, puisque le docteur dépassa l'âge de quatre-vingts ans. Passons maintenant à l'œuvre linguistique faisant le sujet de la présente étude.

Le manuscrit de Zarauz, composé aujourd'hui de 423 feuillets, devait primitivement en contenir 25 de plus. Un indice nous apprend de quels sujets ils traitaient. Il comprend deux ouvrages différents, à savoir : les *Rudimentos para aprender el latin* qui vont des pages 405 à 446, et différentes dissertations sur les mérites de la langue basque, lesquelles remplissent la portion précédente du dit manuscrit. Enfin, les pages 449 et 450 renferment le commencement de l'index ou *Liburu hunetan daudecin Gaucen Araldea edo herronca*.

Dans l'ouvrage consacré à faciliter l'étude du latin aux Basques, J. d'Etcheberri ne nous paraît pas très complet ni même absolument exact. Il nous donne les formes *Ni* et *Nic* comme correspondant au latin *Ego*, mais sans nous prévenir que la première cons-

titue le nominatif passif et l'accusatif, et la seconde, le nominatif actif, c'est-à-dire sujet d'un verbe transitif. Le génitif du pronom singulier ou possessif de la première personne, serait, d'après lui, simplement *Enea, Eneac*. Notre auteur ne nous parle pas de la forme génitive, *Nere, Nerea* qui en est pourtant synonyme. Enfin, dans la conjugaison du verbe, il emploie la locution *Ni naiz*, comme rendant le latin *Ego sum* Sans doute, on ne niera pas que sa traduction ne soit fidèle, mais dès qu'il s'agissait de donner le paradigme du verbe substantif, n'eût-il pas été plus logique de donner simplement la forme *Naiz* qui répond purement et simplement au latin *Sum* ? Enfin, si l'on veut voir à quel point sa liste des formes de la conjugaison est peu complète, il n'y aura qu'à la rapprocher de celle que donne Mgr Inchampe dans son œuvre magistrale « Le verbe basque ».

Ajoutons que J. de Etcheberri, écrivant à une époque où la science de la philologie comparée avait encore fait peu de progrès, se montre imbu d'idées préconçues et mal fondées. En tout cas, il est, ce semble, bien plus excusable qu'une foule de ses successeurs qui ont répété les mêmes erreurs, alors qu'ils possédaient des moyens nombreux de s'éclairer. Sans doute, on ne pourra s'empêcher de sourire, en le voyant donner comme titre à l'un de ses chapitres, *Escuara garbia da*, « Le Basque est pur », et en con-

sacrer un autre à prouver que ceux-là qui méprisent la langue Euskarienne sont eux-mêmes méprisables. Mais où sont les contempteurs de cette dernière ? Sans doute, leur nombre est aussi restreint que celui des pécheurs dont la paresse consistait, d'après le religieux des Provinciales, dans une certaine tristesse que les choses spirituelles soient telles et n'appartiennent pas à l'ordre temporel. Si l'on entend par pureté dans un idiome, le fait de n'avoir pas emprunté aux parlers étrangers, cherchez une langue réellement pure ? Les habitants, même des îles les plus isolées, constituent, eux aussi des colonies de peuples jadis continentaux, et dont le parler n'a pu rester sans quelque altération. En tout cas, je ne sais trop si l'on citerait un idiome dont le lexique soit plus chargé de mots étrangers que le Basque. Il a pris une foule de termes même des plus usuels, non seulement au latin et aux dialectes néo-latins, mais même au gaulois. Sera-t-il téméraire, par exemple, de rapprocher le basque *Idi*, « Bœuf », du gallois *Eidion* qui suppose un vieux gaulois *Idio-n*, *ado-n*, lequel est certainement d'origine indo-européenne ? » *Zango* ou *Chango*, « Jambe » n'est-il pas visiblement le même que le gascon *Chanque* ; « Échasse », que l'espagnol *Zanca* ; « Patte d'oiseau » ? Enfin, l'on ne doit pas hésiter, croyons-nous, à voir dans le substantif *Ao*, « Bouche », simplement, le Béarnais *Gaute* ; « Bouche bée » du bas latin *Gabata*, « Jatte », mais avec chute du *g* ini-

tial qui se produit quelquefois. Bref, il ne semble pas qu'il y ait dans le vocabulaire Euskarion plus d'un mot sur huit ayant une origine indigène. Cela n'a rien que de très naturel, les Basques, peuple de pasteurs et de laboureurs n'écrivant pas leur langue, se trouvaient au point de vue de la culture intellectuelle, sensiblement inférieurs aux populations environnantes. Rien d'étonnant, par suite, à ce qu'ils aient emprunté à ces dernières au point de vue lexicographique, infiniment plus qu'ils ne leur ont donné. Ne craignons pas de l'affirmer, l'influence étrangère a dû se faire sentir même dans le domaine grammatical. On ne saurait guère nier par exemple, que la conjugaison périphrastique ou auxiliaire, en basque, n'ait été imaginée à l'exemple de ce qui se passe dans les dialectes néo-latins. Voilà pourquoi le savant philologue Steinthal, dans son mémoire *Die classification der sprachen dargestellt als die entwickelung der Sprachidee*, p. 82 (Berlin, 1850), place le Basque si haut dans la série linguistique, puisqu'il ne lui reconnaît de supérieurs que les dialectes indo-européens et sémitiques. La vérité, c'est que le basque, longtemps soumis à l'action d'idiomes à organisme plus perfectionné, a fini par prendre quelques-uns de leurs procédés grammaticaux, tout en conservant beaucoup de sa physionomie primitive. On dirait un enfant ayant, en partie, les traits d'un homme fait. Il nous semble d'autant plus étrange que le docte

allemand ne s'en soit pas aperçu, qu'en définitive, malgré ce que ses théories offrent d'un peu absolu, il avait bien constaté des traces d'influence indo-européenne dans le système grammatical des dialectes ougro-finnois.

En tout cas, nous ne déposerons pas la plume sans remercier, une fois encore, au nom de tous les philologues, M. de Urquijo, de son intéressante publication. Il nous donne en effet une abondante contribution de textes basques remontant aux débuts du XVIIIe siècle, sinon même un peu plus haut. C'est un âge assez respectable pour une langue fixée par l'écriture à une époque bien récente. Enfin, J. d'Etcheberri avait composé également un dictionnaire quadrilingue, basque-français-espagnol-latin, dont, nous assure-t-on, une Société française consacrée aux Études Euskariennes va entreprendre la publication. Ce sera pour le dialecte Labourdin, ce qu'est le *Diccionario trilingue* de Larramendi pour le dialecte guipuscoan. Mettre ce précieux document à la portée du public constituera une œuvre d'autant plus méritoire qu'elle est de longue haleine, qu'elle exige, pour être menée à bonne fin, beaucoup d'attention et de soins.

Cte DE CHARENCEY.

TABLE DES MATIÈRES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'Année linguistique

PUBLIÉE

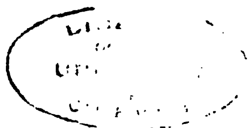
SOUS

les auspices de la Société de Philologie

(*Organe de l'œuvre de Saint-Jérôme*)

TOME IV. — 1908-1910





PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1912

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

L'Année linguistique

PUBLIÉE

SOUS

les auspices de la Société de Philologie

(*Organe de l'œuvre de Saint-Jérôme*)

TOME IV. — 1908-1910



PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1911

INTRODUCTION

Nous estimons satisfaire à un désir exprimé par bon nombre de philologues en donnant aujourd'hui le quatrième volume de *l'Année linguistique*. Sans doute, sa publication a subi un long retard, fort indépendant, d'ailleurs, de notre volonté. Nous n'en prions pas moins le lecteur de nous excuser.

Notre programme comporte, on le sait, l'étude de tous les groupes d'idiomes sans exception. Afin d'y rester fidèles, nous offrons, dans ce tome IV, des mémoires concernant des dialectes dont les trois précédents volumes n'avaient pas eu occasion de s'occuper. Un article s'y trouve spécialement consacré à ces parlers de l'Amérique du Sud si peu connus jusqu'à ce jour. D'autres mémoires traiteront de l'arménien, du groupe mundari ou kolarien, ainsi

que de celui des langues de souche éthiopienne et de l'ancien égyptien. Il y sera enfin question des langages artificiels et fabriqués de toutes pièces par des érudits plus ou moins fantaisistes. Ainsi, nous nous efforçons d'apporter quelque variété dans les sujets traités et d'intéresser une plus grande quantité de lecteurs.

Rappelons en terminant qu'un compte rendu sera fait dans *l'Année linguistique*, et conformément à ce qui a déjà été annoncé, de tout ouvrage envoyé en double à la Rédaction.

C[te] DE CHARENCEY.

LA LINGUISTIQUE ARMÉNIENNE

I

L'innovateur de la linguistique arménienne est Johann Joachim Schröder de Neukirchen qui, par son ouvrage intitulé *Thesaurus linguae armenicae,* imprimé à Amsterdam en 1711, a posé la première pierre de fondation de la linguistique arménienne.

Avec Julius Heinrich Petermann, un siècle plus tard, commence une série de savants qui, par leurs études et leurs recherches, ont contribué au perfectionnement de la science linguistique inaugurée par Schröder. Voici les noms des principaux de ces philologues avec leurs œuvres :

Julius Heinrich Petermann : *Grammatica linguae armeniacae,* 1837.

Friedrich Windischmann : *Die Grundlagen des Armenischen im arischen Sprachstamme,* publié dans la revue « Abhandlungen der bayerischen Akademie », 1846.

Gosche : *De Ariana linguae gentisque Armeniacae indole prolegomena,* 1847.

P. de Lagarde, sous le nom de P. Boetticher, a laissé dans sa jeunesse différents ouvrages, tels que : *Vergleichung der armenischen Consonnanten mit denen des Sanscrit*, paru dans *ZDMG*, 1850 ; *Arica*, 1851, etc.

Friedrich Müller ; parmi les nombreuses contributions sur la grammaire, la phonétique et l'étymologie arméniennes de ce savant, nous devons citer son *Armeniaca* (I-VI), 1865-1890.

Bopp, qui classa l'arménien dans la deuxième édition de sa *Grammaire comparée.*

Paul de Lagarde, qui réunit le résultat des travaux antérieurs sur le domaine de la linguistique arménienne dans ses *Armenische Studien* qu'il publia en 1877 à Göttingen.

Nous devons aussi mentionner les travaux de K. Patkanian, *Recherches sur la formation de la langue arménienne* (trad. du russe par E. Prud'homme, Paris, 1871) ; et *la Protolangue indo-européenne* (Constantinople, 1885) de P. Ser. Dervischian ainsi que sa revue, *La langue* (Constantinople) ; ces deux derniers en langue arménienne.

Mais la linguistique arménienne entra dans une voie toute nouvelle après les savantes recherches de H. Hübschmann qui, le premier, établit que la langue arménienne est une langue indo-européenne autonome, indépendante de l'iranien, et qui lui assigna sa place entre les langues iraniennes et celles des

letto-slaves (*KZ*, XXIII, p. 39), pendant que Lagarde et Friedrich Müller, constatant la présence d'un nombre considérable de mots iraniens empruntés à l'époque des relations avec les Arsacides et avec les Sassanides, continuaient à soutenir que l'arménien était une langue iranienne. Aujourd'hui les philologues ont presque unanimement [1] adopté la thèse de Hübschmann ; non seulement, disent-ils, l'arménien est une langue indo-européenne, mais encore il forme une branche indépendante dans la grande famille des langues indo-européennes. Une fois cette voie tracée, des savants comme Bartholomae, Sophus Bugge, A. Meillet, Brockelmann et d'autres ont approfondi minutieusement l'étude de la phonétique et l'étymologie arméniennes. Hübschmann, à son tour, a glané abondamment dans les travaux de ces hommes érudits pour donner une forme plus étendue à son livre, *Armenische Studien*, qui avait vu le jour à Leipzig en 1883. Une œuvre plus complète en sortit sous le nom de *Armenische Grammatik*, dont la première partie seule (I et II divisions), *Armenische Etymologie*, a paru jusqu'à présent en 1895-1897 à Strasbourg, où le savant occupait la chaire de grammaire comparée à

1. Je dis « presque unanimement », car de temps à autre des voix discordantes s'élèvent ; ainsi M. Marr de l'Université de Saint-Pétersbourg voit une grande affinité entre l'arménien et le géorgien et les fait entrer tous deux dans la famille des langues qu'il dénomme « japhétiques ».

l'Université. La mort vint malheureusement interrompre l'activité infatigable de cet homme savant, il y a trois ans. Nombreux sont les travaux linguistiques en général que Hübschmann nous a légués ; c'est à lui que nous devons encore *Die Altarmenischen Ortsnamen*, Strasbourg, 1904. Son dernier *Armeniaca* qui a paru dans « Indogermanische Forschungen », XIX (1906), termine la série de ses travaux estimés. Le Dr Karst de l'Université de Strasbourg a entrepris la continuation de la tâche, et la seconde partie de *Armenische Grammatik* est en cours de préparation. Nous possédons déjà du Dr Karst, *Historiche Grammatik des Kilikisch-Armenischen*, Strasbourg, Karl J. Trübner, 1901. Ce travail est divisé en deux parties : I. la Phonétique (p. 1-112) et II. Formation des mots (p. 115-390) ; il comprend en outre un Appendice (p. 391-407) sur la Syntaxe et des additions (p. 408-415) ; c'est avec un Exkurs sur la littérature de la fable et de la morale en langue vulgaire du moyen-âge (p. 416-444) que cet excellent travail, écrit avec tant d'érudition, prend fin.

Une grammaire comparée de l'arménien faisait totalement défaut aux étudiants et même aux linguistes qui n'avaient entre les mains que l'ancienne Grammaire comparée de Bopp, déjà vieillie. Le savant professeur A. Meillet combla leur vœu par la publication de l'*Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*, qui parut à Vienne en 1903

(in-8° xx + 116). Enfin l'article de M. Holger Pedersen, *Zur armenischen Sprachgeschichte* dans la *Zeitschrift* de Kuhn (XXXVIII) et surtout sa longue et docte étude sur l'*Armenisch und die Nachbarsprachen*, publiée dans la même revue de Kuhn (XXXIX, pp. 334-484), indiquèrent une direction nouvelle à suivre. A part ces travaux, le même savant a publié une étude sur *Les pronoms démonstratifs de l'ancien arménien* (en français) dans les « Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark », Copenhague, 1905.

A la liste de ces ouvrages importants M. Evald Lidén a ajouté en 1906 : *Armenische Studien*, Göteborg, gr. in-8°, pp. 150 ; cette étude et l'*Armeniaca* de Hübschmann (Strasbourg, 1901), complètent l'*Armenische Etymologie* de ce dernier savant.

En 1908, parut la deuxième édition de l'intéressante *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* de M. A. Meillet, dans laquelle l'arménien tient une bonne place. Il faut signaler aussi *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* de K. Brugmann-B. Delbrück.

M. H. Adjarian a publié une étude détaillée sur la *Classification des dialectes arméniens* dans le 173e fascicule de la « Bibliothèque de l'école des Hautes Études » à Paris, in-8°, pp. 88.

II

Le nombre restreint des savants qui s'intéressent actuellement à la linguistique arménienne s'arrête avec les noms que je viens d'énumérer. Leurs travaux ont paru sous la forme d'articles dans *Zeitschrift* de Kuhn ; dans *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft* ; dans *Sitzungsberichte der Wiener Akademie der Wissenschaften* ; dans *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* ; dans *Indogermanische Forschungen* ; dans la revue *Ararat* d'Etchmiadzine et dans celle de *Handès* des Mekhitharistes de Vienne ; dans le *Bazmavep* des Mekhitharistes de Venise ; dans ma propre revue *Banasêr* (Paris) ; dans la *Zeitschrift für armenische Philologie* du regretté Finck ; dans la revue de M. L. Patrubany, *Sprachwissenschaftliche Abhandlungen* (Budapest) ; et principalement dans les « Mémoires de la Société de Linguistique de Paris », qui édite depuis des années la série si intéressante des études de M. A. Meillet.

K. J. BASMADJIAN.

LANGUE ET LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNES

Les publications relatives à la langue et à la littérature éthiopiennes depuis 1900, sont très nombreuses, mais nous nous bornerons à mentionner celles qui ont un caractère scientifique. Les deux collections françaises, la *Patrologia Orientalis* de Mgr Graffin et M. Nau, et le *Corpus Script. Christ. Orient.* de M. Chabot y sont pour une grande partie.

Bibliographie.—Des bulletins périodiques des publications éthiopiennes, plus ou moins complets, et avec l'indication, plus ou moins sommaire, de leur contenu, sont rédigés par MM. Praetorius [1], Guérinot [2], Touraïev [3] et Guidi [4]. La *Orientalische Bibliographie*

1. F. Praetorius, *Die abessinischen Dialekte* (*und das Sabäo-Minäische*), ZMDG, LVIII, 260-262 ; LIX, 196-198; LX, 261-263; LXI, 255-256 ; LXII, 166-167 ; LXIII, 219-220.
2. A. Guérinot, *Les principales publications relatives à l'Éthiopie en 1908*, J. A, 1909 [1], 331-335,... *en 1909*, 1910 [1], 171-178.
3. VVr, XI, 365-379, 823-829; XII, 466-480; XIII, 720-731; XIV, 671-681 (très développé et très instructif).
4. RSO, I, 157-163; II, 120-126; III, 154-165.

de M. Kuhn est complète, ou presque, mais elle se borne à donner les titres des ouvrages et des articles. Les grandes collections des mss. éthiopiens ont été décrites depuis longtemps, quoique certains catalogues seraient à corriger et à compléter, comme celui des mss. D'Abbadie, ou tout à fait à refaire, comme ceux du médiocre fonds éth. de la Vaticane. Plusieurs collections de moins d'importance ont été décrites récemment; M. Rhodokanakis a donné un catalogue très détaillé des mss. de la Bibl. Imp. de Vienne, qui permet de se former une idée exacte du contenu de chaque ms., mais en général le fonds n'a rien de bien remarquable L'hymnographie est assez représentée (le « Egzi'abehêr nagsa » de Zar'a Yâ'qob, n° XIX, etc.); le « maṣḥafa genzat » (n° IX) est de la recension récente de cet ouvrage; le n° XXIV, 3 contient, paraît-il, le « Fekkârê Iyasus »; ce ms. n'a pas été utilisé dans l'édition de M. Weinberg (v. plus bas)[1]. Plus riches sont les collections de Saint-Pétersbourg, que M. Touraïev a soigneusement décrites dans toutes leurs parties; on y remarque quelques textes historiques, des ouvrages tels que le « Hâymânota Abaw », le « Qêrillos » et une riche série de textes bibliques et liturgiques; quelques-uns de ces mss. sont anciens[2].

1. N. Rhodokanakis, *Die äthiopischen Handschriften der k.k. Bibliothek zu Wien*, SBAW, CLI, p. 93; Cr.; Stumme, DLZ; 1906, 20; BZ, XV, 701.

2. B. Touraïev, Эѳіопскія рукописи въ С.-Петер-

Des planches accompagnent ce catalogue comme celui de Vienne. M. Flemming qui, en 1905, a fait partie de la Mission allemande auprès de Menilek, a recueilli dans le pays 70 mss. et 10 rouleaux, qui sont allés enrichir la Bibliothèque royale de Berlin. M. Flemming donne une liste sommaire de ces mss.[1] qui, presque tous, ne remontent pas plus haut que le XVII[e] siècle; un « Senkessâr » (1[re] partie) et d'autres ouvrages assez importants en font partie. M. Conti Rossini a donné une description détaillée des mss. de la Mission catholique de Keren et en a publié des extraits relatifs à l'histoire d'Abyssinie, une homélie d'Abbâ Salâmâ, etc. La collection qui se compose de 35 mss., parmi lesquels sont un « Senkessâr », l' « Hâymânota Abaw », etc., ne paraît pas avoir une grande valeur[2]. M. Littmann a donné la liste des mss. du Couvent grec de Jérusalem; ils sont peu nombreux et, en général, peu importants[3]. Le même savant a

бургѣ (manuscrits éthiop. à Saint-Pétersbourg); ZVO, 1906, 115-248. Cf. aussi — Эѳiоп. Рукои. Гатчинскаго Дворца (Mss. éthiop., du Château Impér., de Gatchina), ZVO, XIII, 01-07.

1. J. Flemming, *Die neue Sammlung abessinischer Handschriften auf d. k. Bibliothek zu Berlin; Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 1906, 7-21.

2. C. Conti Rossini, *I manoscritti etiopici della missione cattolica di Cheren*, RRAL, 1904, 233-286.

3. E. Littmann, *Die äthiopischen Handschriften im griechischen Kloster zu Jerusalem*, ZA, XV, 133-161.

donné aussi la liste des mss. du Couvent des Abyssins à Jérusalem, et en a décrit une partie, y joignant des extraits ; il a donné encore une troisième liste, celle des mss. de Dabra Sinâ, peu nombreux mais assez choisis [1]. De très peu de valeur sont deux autres collections, dont les catalogues ont paru récemment, celle de Leipzig, par Praetorius (3 mss. [2]) et celle de Hambourg, par Brockelmann (8 mss., en partie, copies européennes) [3]. M Goodspeed a décrit 5 mss. peu importants, possédés par M. Wilberforce Eames [4]. La mission Duchesne-Fournet a rapporté 8 mss. contenant des ouvrages connus ; un seul, historique, pourrait avoir un texte plus intéressant [5]. Dans les collections que nous venons d'énumérer, quelques mss. ou des parties de mss. sont en amharique.

Le ms. des Livres des Rois, bien connu, qui, de la Propagande est passé à la Vaticane, a été très soi-

1. E. Littmann, *Aus den abessinischen Klöstern in Jerusalem*, ZA, XVI 102-124, 363-388. *Preliminary report of the Princeton University Expedition to Abyssinia*, ZA, XX, 151-182.

2. (K. Vollers), *Katalog der Handschr. der Universitäts-Bibliothek zu Leipzig*, p. 430-431. Leipzig, 1906.

3. C. Brockelmann, *Katalog der orient. Handschr. der Stadtbibliothek zu Hamburg*, p. 178-185. Hamburg, 1908.

4. E. I. Goodspeed, *Ethiopic manuscripts from the Collection of Wilberforce Eames*, AJSL, XX, 235-244.

5. J. Duchesne-Fournet, *Mission en Éthiopie* (1901-1903). Paris, Masson, 1909 (M. Blanchard a décrit les mss. éthiop.). Cf. Conti Rossini, *Bull. Soc. Geogr. Ital.*, 1910, 1060-1071.

gneusement décrit par M. Roupp, qui en a étudié aussi le texte, et a conclu que ce ms. est le plus ancien connu de la « versio antiqua » de ces Livres; le ms. de Paris n° 1 ne serait probablement que la copie du ms. vatican [1]. M. Goodspeed donne la description d'un ms. de l'Évangile de saint Jean, qui est à New-York; il y ajoute la collation du premier chapitre avec l'édition de Platt [2].

Lexicographie. Grammaire. Rhétorique. — M. Praetorius a proposé de nouvelles étymologies pour plusieurs mots, tirant aussi profit des études récentes sur les dialectes de l'Arabie méridionale; une partie de ces étymologies éclaircit des mots sabéens [3]. M. Conti Rossini reconnaît dans le mot « anbasâ », en correspondance du sabéen « asad », la signification de « homme d'armes » [4]. Quelques-unes des gloses publiées par M. Littmann se rapportent au ge'ez; les autres regardent les langues vivantes d'Abys-

1. N. Roupp, *Die älteste äthiopische Handschrift der vier Bücher der Könige. Mit 4 Tafeln.* ZA, XVI, 296-343; Cr. par Hackspill, RB, 1903, 456-457.

2. J. Goodspeed, *An ethiopic manuscript of John's Gospel.* ASJL XX, 182-185.

3. J. Praetorius, *Äthiopische Etymologieen*, ZDMG, LXI, 615-624, 951; XLII, 748-753.

4. C. Conti Rossini, *Sud-ar. « asad » = « anbasd « uomo d'arme »*. ZA, XXIV, 337-344.

sinie[1]. M. Kolmodin fait des remarques sur ces gloses[2].

La grammaire de Dillmann a été traduite en anglais par le R. J. A. Crichton, sur la seconde édition allemande, éditée par M. Bezold. Dans cette excellente traduction, M. Chr. a développé la courte table des matières de l'original, et en a répété les indications en tête des paragraphes; il rend par là moins sensible le manque d'index alphabétique dans cette grammaire[3]. Une utile grammaire, plus élémentaire et beaucoup plus restreinte, a été publiée par le P. M. Chaine; elle est suivie d'une chrestomathie et d'un lexique[4]. Au point de vue de la grammaire comparée, il faut mentionner les livres de M. Brockelmann. De ses trois ouvrages indiqués dans la note, le dernier a été aussi traduit en français[5]. Une large

1. E. Littmann, *Abessinische Glossen*, ZA, XXI, 50-109.

2. J. Kolmodin, *Abessinische Glossen*, ZA, XXIV, 301-306.

3. J.A. Crichton, *Ethiopic Grammar by August Dillmann... translated by..* London, 1907, 8°, xxx-579 p. Cf. Ch[aine] Machriq, 1908, 50.

4. M. Chaine S. J., *Grammaire éthiopienne*. Beyrouth, Impr. cath., 1907, 8°, IX, 308 p. Cr. par Mondon-Vidailhet RC, 1907 [2], 384, par Cheïkho, Machriq 1907, 93 (JA, 1907 [2], 377), par Basset, RHR. LVII, 132.

5. C. Brockelmann, *Grundriss der vergleich. Grammatik der semitischen Sprachen*, I, Berlin, Reuther u. Reichard, 1907-1908, XV, 665 p. — *Kurzgefasste vergl. Gramm. der semitischen Sprachen*, *ibid.*, 1908, X, 314. — *Semitische Sprachwissenschaft* (Samml.

part est faite à la langue éthiopienne dans le livre récent de M. Nöldeke sur des questions de philologie sémitique [1]. Pour ce qui concerne la lexicographie et la grammaire nationales des Abyssins, le « Sawâsew », mentionnons le livre de ce titre du R. Takla Mâryâm, qui pourtant ne comprend pas la partie lexicographique [2]. Un article de M. Guidi donne des renseignements sur le « Sawâsew » et sur les parties dont il se compose [3]. Une partie difficile du même livre, et qui se rapporte spécialement à la rhétorique, le « samnâ warq », a été éclaircie par le regretté Mondon-Vidailhet [4].

Bible. Apocryphes. Liturgies. Rituels. — M. Baumstark étudie le Canon éthiopien tel qu'il résulte d'un ms. de Londres, comparé à celui des Actes de saint

Göschen, n° 291). — *Précis de linguistique sémitique traduit de l'allemand avec remaniements de l'auteur*, par W. Marçais et M. Cohen. Paris, Geuthner, 16°, 224 p.

1. Th. Nöldeke, *Neue Beiträge z. semitischen Sprachwissenschaft*. Strassburg, Trübner, 1910, 8° gr., 240 p.

2. Abbâ Takla Mâryâm የግዕዝ ፡ ቋንቋ ፡ ሰዋስው· Keren, 1899 (= 1907), Tipografia cattol. in-8°, 8, 311 p. ክፍል ፡ ሰዋስው ፡ ሣልስ (3e partie du Sawâsew). Rome, 1910, 54 p.

3. I. Guidi, *Il Sawâsew*, *Nöldeke-Festschrift*, 913-923, Gieszen Töpelmann, 1906.

4. M. C. Mondon-Vidailhet, *La rhétorique éthiopienne*, JA, 1907², 305-330.

Marqorêwos; v. plus bas [1]. A titre de prolégomène d'une édition critique de la Bible, M. Heider a fait paraître une dissertation, où il défend des thèses, plus ou moins probables, sur l'histoire de la version éthiopienne; il y publie Jérém., I-XIII et un texte apocryphe [2]. La publication biblique plus importante est celle de M. Boyd. Après avoir donné une étude sur l'Octateuque éthiopien et avoir décrit un nouveau ms., celui de Haverford (non antérieur au règne de Nâ'od, 1494-1508), il a commencé une édition de l'Octateuque, basée sur l'ancien ms. de Paris (n° 3 qui pourtant, ainsi que M. B. a reconnu, ne remonte pas au XIII[e] siècle, comme prétend le Catalogue), et accompagnée des variantes de cinq autres mss. choisis parmi les plus importants; le premier fascicule comprend la Genèse [3]. Le texte éthiopien du livre de Job

1. A. Baumstark, *Der äthiopische Bibelcanon*, OC, V, 162-173.

2. A. Heider, *Die äthiopische Bibelübersetzung, ihre Herkunft, Art, Geschichte u. ihr Werth. f. d. alt-u. neutest Wissenschaft. Mit Jeremia 1-13 als Textprobe, dem aeth. Pseudo epigr. : die Prophetie des Jeremia an Paschur*, etc. Halle, 1902, 34 p. Cr. : Hackspill RB, 1903, 455 ; Nestle, B ph W 1904, c. 773.

3. J. Oscar Boyd, *The text of the ethiopic version of the Octateuch*, with special reference to the age and value of the Haverford manuscript 8°, 30, 2 p. Leyden, Brill., 1905 (Biblioth. abessin. II).

— *The Octateuch in Ethiopic according of the text of the Paris codex, with the variants of five other manuscripts* edited by... [Bibliotheca Abessinica, III, Studies concerning the languages, lite-

a été édité, pour la première fois, sur trois mss. par M. Pereira, qui en donne en même temps une traduction française [1]. Le Psautier a été réimprimé par M. Afevork, mais dans un but pratique, et pour répandre ce livre, qui est le livre de prière par excellence des Abyssins. Les cantiques usuels et aussi le « Weddâsê Mâryâm » et le « Anqaṣa berhân » autrement appelé « Weddâsê wagenây » y sont ajoutés : l'édition porte aussi le ps. apocr. 151 et une préface amharique [2]. M. Rahlfs qui avait appelé l'attention des savants sur la relation qui passe entre certaines parties de la Bible éthiopienne et le cod. B (Vatic.), fait remarquer que les Livres des Machabés manquent dans cette Bible, comme ils manquent dans B. et dans le Cânon de la 39[me] lettre paschale de saint Athanase [3]. De longs

rature and history of Abyssinia, ed. by Dr. E. Littmann]. Leyden, F. J. Brill, Princeton, N. J. The Univers. Library, 1909, in-8°, XXII+157 pp. Cr. par Reckendorf LZBl, 1906, 11 ; par Wellhausen GGA, 1907, 171.

1. F. M. Esteves Pereira, *Le livre de Job* (*Patrologia orientalis*, II, fasc. 5°). Paris, Libr. de Paris, 1907, p. 128.

2. **ዳዊት ፡ ዘተኀትመ ፡ በብሔረ ፡ ሮሜ ፡ በ፲ወ፰፻፪** [*sic*] **ዓመተ ፡ ምሕረት ፡ ዘአኅተሞ ፡ አፈ ፡ ወርቅ ፡ ገብረ ፡ ኢየሱስ ፡ ዘብሔረ ፡ ዘጌ** (Psautier imprimé à Rome en l'an de grâce 1802 : fait imprimer par Afe Work de Zagé). Roma, Tipogr. della R. Accademia dei Lincei, 1909, 8°, 248 p.

3. A. Rahlfs, *Ueber das Fehlen der Makkabäerbücher in der äthiopischen Bibelübersetzung*. ZATW, XXVIII, 63-64.

extraits du prétendu livre des Macchabés, qui n'a rien de commun avec les nôtres, sont publiés et traduits par M. Horovitz [1]. Le P. Angelo da Ronciglione a imprimé les Évangiles (et les Actes des Apôtres,) d'après un ms. récent, qui paraît avoir été corrigé sur la Vulgate ; le texte répété dans deux volumes, porte dans l'un, des notes amhariques, et dans l'autre, des notes tigriñña [2]. Parmi les apocryphes, le plus étudié a été le livre d'Hénoch. Il a eu deux éditions, la première [3] basée sur 15 mss. et due à M. Flemming, a marqué un grand progrès sur celle de Dillmann; la seconde par M. Charles est définitive pour la constitution du texte, et a une grande valeur pour tout ce qui s'y rattache [4]; M. Burkitt parle des différentes

1. J. Horovitz, *Das Äthiopische Maccabäerbuch*, ZA, XIX, 194-233.

2. Rev. P. Ang. a Ronciglione O.F.M.C. ወንጌል ፡ ቅዱስ, *Sanctum Jesu Christi evangelium e codice manuscripto et Actus Apostolorum ex editione romana anno 1549 vulgata in linguam ghe'ez sive aethiopicam versi. Accedunt annotationes lingua tigrai conscriptae; critice edidit....* (Le même titre porte l'édition avec notes amhariques, sauf les mots *lingua tigrai* remplacés par *lingua amarice*). In-8°, 735 p.

3. J. Flemming, *Das Buch Henoch : Aethiopischer Text herausgegeben von...* (Texte u. Untersuchungen N.F. VII, I), XV, 172 p., Leipzig, 1802. Cr. : Praetorius DLZ, 1691, C.B. LZ Bl, *1905*, c. 913.

4. R.H. Charles, *The ethiopic version of the book of Enoch edited from twenty-three ms. together with the fragmentary greek and latin*

manières dont l'expression « Fils de l'Homme » est rendue dans ce livre[1]. M. F. Martin a donné une traduction du livre, enrichie de notes et d'éclaircissements et d'une savante introduction[2]. L'étude de M. Appel sur la composition du Livre d'Hénoch et les articles de M. Schmidt sur la langue originaire, comme le savant livre de M. Gry, ont en vue l'ouvrage originaire, et ne se rapportent qu'indirectement à la littérature éthiopienne[3]. M. Charles a donné une nouvelle traduction du Livre des Jubilées sur le texte publié par lui-même[4]. M. F. Martin éclaircit un pas-

versions by... Oxford, Clarendon Press, 1906 (Anecd. Oxon.), XXXIII, 237 p.

1. F. C. Burkitt, *Four Notes on the Book of Enoch.* JTSt, VIII, 444-447.

2. Fr. Martin, *Le Livre d'Hénoch traduit sur le texte éthiopien par*... Paris, Letouzey et Ané, 1906. 8° CLII, 319 p. Cr. : Nau, ROC, 1906, 331. Duval, JA 1906[2], 382. Lagrange, RB, 1906, 621, Halévy, RS XIV, 382.

3. H. Appel, *Die Composition des äthiopischen Henochbuches.* Gütersloh, C. Bertelsmann, 1906. Important Cr. par Schürer, ThLZ, 1907, 263.

Nathaniel Schmidt, *The original language of the Parables of Enoch* (Old Testament and Semitic Studies in Memory of W. R. Harper). Chicago, 1908, 327-350.

L. Gry, *Les paraboles d'Hénoch et leur messianisme.* Paris, Picard, 1910, 8°, XVI, 189 p.

4. R. H. Charles. *The Book of Jubilees or the little Genesis transl. from the Editor's ethiopic Text and ed. with introd. notes a. indices.* London. Black, 1902, LXXXIX, 275 p.

sage obscur de l' « Ergata Isâyyâs » ou l'Ascension d'Isaïe, où il lit Balkirâ au lieu de Malkirâ [1] qui ne serait pas un surnom de Sammâ'êl. La traduction de ce livre qu'a donnée M. Tisserant, est enrichie d'une savante introduction et de notes [2]. Pour ce qui concerne la littérature apocryphe et apocalyptique en dehors du Canon, même pour les Abyssins, mentionnons le Testament d'Adam, publié, en arabe et en éthiopien, par M. Bezold; c'est le livre gnostique, autrement appelé : Apocalypse d'Adam, inséré dans la « Caverne des Trésors » ou « Me'ârath gazzê » [3]. Dans le mémoire sur la Sybille (la légende des 9 soleils vus en songe, dans la même nuit, à Rome, par 100 sénateurs), M. Schleifer a examiné aussi la traduction éthiopienne, qu'il édite d'après 6 ms., en précisant le texte arabe duquel cette traduction dérive [4]. Un texte apocalyptique qui ressemble à

1. F. Martin, *Ascension d'Isaïe*, chap. 1, V, 8. OLZ, 1908, col. 220-222.

2. E. Tisserant, *Ascension d'Isaïe. Traduction de la version éthiopienne avec les principales variantes des versions grecque, latines et slave*... Paris, Letouzey et Ané, 1909, 8°, 256 p.

3. C. Bezold, *Das arabisch-äthiopische Testamentum Adami*. Nöldeke-Festchrift, 893-912. Giezsen, Töpelmann, 1906.

4. Dr. J. Schleifer, *Die Erzählung der Sybille ein Apocryph nach den karschunischen, arabischen und äthiopischen Handschriften zu London, Oxford, Paris und Rom veröffentlicht von*... [Denkschr. d. kais. Akad. d. Wissensch. zu Wien, phil.-hist. Klasse, B. LIII]. 80 p. Cr. : Halévy, RS, 1909, 351 ; Conti Rossini, RC, LXVIII, 482.

celui qui le précède dans le ms. D'Abb. (le Testamentum Domini N.) a été examiné par M. Guerrier [1]. Le P. Chaine qui avait parlé du cycle des légendes de la Vierge [2] publie et traduit des légendes relatives à la Sainte Vierge et précisément : 1) Le Liber Nativitatis Mariæ ou Protévangile de saint Jacques; 2) Le Liber de transitu ; 3) La Vision de la Sainte Vierge ou Apocalypse sur les différentes peines des damnés et sur les joies des bienheureux [3]. Des traces de l'Apocalypse de saint Pierre sont signalées par M. Baumstark, dans le « Livre des Mystères du ciel et de la terre [4] ». La traduction anglaise des Actes apocryphes des Apôtres par M. Budge a paru en 1901 ; le texte avait paru précédemment [5]. M. Littmann a publié et traduit le traité demi-magique et demi-apocalyptique

1. L. Guerrier, *Un testament (éthiopien) de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ en Galilée*, ROC, II (XII) 1-8.

2. M. Chaine, Le cycle de la Vierge dans les Apocryphes éthiopiens. *Mél. Beyr.*, I, 189-196.

3. M. Chaine, S. I., *Apocrypha de B. Maria Virgine, edidit... I, Liber Nativitatis.* II, *Liber de transitu.* III, *Visio seu Apocalypsis.* In-8º gr., 80 p. — *Apocrypha* etc. *interpretatus est* etc. In-8º, 68 pp. CSCO, Scr. Aeth. I, t. VII. Paris, Poussielgue, 1909.

4. A. Baumstark, *Zitate und Spuren der Petrusapokalypse in einem äthiopischen Texte*, OC, IV, 1904, 398-405. (Pour le « Livre des Mystères » cf. plus bas, p. 41, n. 3).

5. E. A. Wallis Budge, *The contendings of the Apostles...* II. *The english Translation.* London, Frowde, 1901, XVI, 736 p. gr. 8º.

intitulé « arde' et » ou les « Disciples » (révélé par J.-Ch. aux Apôtres sur son propre nom thaumaturge) qu'il ne croit pas antérieur au XIVe siècle [1]. Sous le titre de *Littérature éthiopienne pseudo-clémentine*, M. Grébaut examine des textes qui, dans le ms. D'Abbadie 51, font suite à l'Apocalypse examinée par M. Guerrier. Ce sont un apocryphe sur la seconde venue du Christ et la résurrection des morts, et un autre sur le mystère du jugement des pécheurs [2]. La légende du coq, relative à Judas Iscariote, qui est bien d'origine copte et non éthiopienne, a été éditée et traduite par le P. Chaine [3]. Dans le grand recueil dû à M. Bittner, des versions orientales de la lettre tombée du ciel, relative au repos du dimanche, le texte éthiopien a aussi sa place [4]. Un ouvrage original, quoique attribué parfois à Ezra, paraît être le

1. E. Littmann, *Arde'et : The magic Book of Disciples*. JAOS, XXV, 1904, 1-48.

2. S. Grébaut, *Littérature éthiopienne pseudo-Clémentine*. I. *La seconde venue du Christ et la résurrection des morts*. II. *Le mystère du jugement des pécheurs* (Texte éthiopien, et traduction du mystère du jugement des pécheurs). ROC, XII (1907), 139-151, 285-297, 380-392; XIII (1908), 166-180, 314-320; XV (1910), 198-214, 307-323, 425-439.

3. M. Chaine, *Le livre du Coq* (Matzhafa Dorho). RS, 1905, 276-281.

4. M. Bittner, *Der vom Himmel gefallene Brief Christi in seinen morgenländischen Versionen und Recensionen*. Denkschr. Akad. Wien, Ph. hist. Kl., LI, B. 245 p.

« Fekkârê Iyasus » dont le texte accompagné d'une double traduction, russe et latine, a été publié par M. Weinberg[1]. M. Basset en a donné une traduction française, précédée d'une introduction sur la légende du roi d'Abyssinie, Théodore Ier[2]. Deux apocalypses abyssines (peut-être de composition très récente) sont aussi publiées et traduites par M. Littmann[3].

On doit à M. Halévy l'édition et la traduction d'un ouvrage important de la littérature des Falachas, le « Te'zâza Sanbat », où sont résumées les ordonnances rituelles du samedi ; la « sanbat » (samedi) y est personnifiée, elle est la fille chérie du Très-Haut ; tout est reporté au temps de la création du monde. Six autres écrits pseudo-épigraphiques suivent ce texte, à savoir : 1) Abbâ Êlyâs de « Rome » ; 2) sur les deux anges qui sont censés accompagner l'homme dans toute sa vie ; 3) apocalypse attribuée à Ezra ; 4) apocalypse de Baruch ; 5) apocalypse de Gorgo-

1. I. Weinberg « Fekkârê Iyasus » Сказаніе Іисуса, Апокруфъ о послѣднихъ временахъ мира (Exposition de Jésus. Apocryphe sur les derniers temps du monde). Saint-Pétersbourg, 1907, 44 p. gr. 8°.

2. R. Basset, *Les Apocryphes éthiopiens traduits en français par*... IX, *Fekkaré Iyasous*. Paris, Librairie de l'Art Indép., petit in-8°., 28 p. Cr. : F. Nau, ROC, 1909, 443 ; Halévy, RS, 1909, 484.

3. E. Littmann, *Abyssinian Apocalypses*. AJSL XIX, 83-95.

rios (Grégoire); 6) Louanges à Dieu, etc. [1]. Le même savant dit quelques mots sur un passage d'une autre apocalypse falacha, et donne la traduction d'une légende des « Miracles de la Vierge » (Ta'amera Mâryâm) sur un Juif bienheureux » [2]. La légende de la mort de Moïse est éditée et traduite par M. Faïtlovitch [3].

Une partie du Sênodos, les 72 Canones ecclesiastici, est publiée et traduite par M. Horner, dans un livre remarquable qui réunit de textes analogues coptes et arabes [4]. Le P. Chaine donne le texte et la traduction de la Consécration et de l'épiclèse dans les 14 anaphores en usage chez les Abyssins [5]. L'ana-

1. J. Halévy, *Te' ẓâẓa Sanbat* (*Commandements du Sabbat*) *accompagné de six autres écrits pseudo-épigraphiques admis par les Falachas ou Juifs d'Abyssinie. Texte éthiopien publié et traduit par*... Paris, 1902 (Biblioth. de l'École des H. Étud., fasc. 137), 8° XXXV, 239 p.

2. J. Halévy, *Qoleyon, l'aigle et les Nafdt*. JA, 1903, 557-558. *Uu juif bienheureux*, RS. XI, 70.

3. J. Faïtlovitch, Mota Musê (*La mort de Moïse*). *Texte éthiopien traduit en hébreu et en français annoté et accompagné d'extraits arabes*. Paris, Geuthner, 1906, pet. 8°, p. 39. Cf. (OL IX, c. 601), RB, 1907, 316, Halévy, RS, XIV, 383.

4. G. Horner, *The statutes of the Apostles or Canones Ecclesiatici*, edited with Translation, etc. London, 1904, 8°. Partie éth., p. 1-87 (texte), trad. 127-232 (var. 365-420).

5. M. Chaine, *La Consécration et l'Epiclèse dans le Missel éthiopien*, Be, XIV (1909-1910), 181-209.

phore de saint Cyriaque de Benhesâ ou « Qeddâsê Mâryâm » a été traduite en flamand par M. De Vis[1]. Le rituel de l'Extrême-Onction « maṣḥafa qandil » et celui des morts « masḥafa genzat » ont été imprimés, mais dans un but purement pratique; une édition critique de ces livres est encore à faire[2]. Le texte du rituel des morts présente la rédaction plus récente et plus répandue; sur ces deux recensions et sur leur âge on peut voir l'article de M. Guidi[3]. Les prières du service de minuit sont traduites par M. Touraïev sur un ms. de l'Académie de Kiev. C'est le service plus ancien et peu usité dans la suite, et dont, par conséquent, les mss. sont rares[4]. M. Touraïev donne des renseignements sur des mss. liturgiques ou de prière de la Vaticane, et traduit le « lefâfa ṣedeq »

1. Hendrik De Vis, *Qedasé Marjam*, 17 p. (dans Dietsche Warande en Belfort, 1909, déc. n. 11).

2. መጽሐፈ ፡ ቀንዲል ። — መጽሐፈ ፡ ግንዘት. Rome, De Luigi, 1908 ; in-16º. 41 et 214 p.

3. I. Guidi, *Il Masḥapha genzat*. Miscellanea Ceriani, p. 635-639. Milano, Hoepli, 1910.

4. B. Touraïev, Ночное богослуженіе Эѳіопской церкви по рукописи, nº 143 Археологическаго Музея при Кіевской Духовной Академіи (Service de nuit de l'église éthiopienne d'après le ms. 143 du Musée archéologique de l'Acad. de Kiev), 1901 (tir. du journal de l'Académie de Kiev), p. 36.

espèce de « Livre des morts » des Abyssins, sur 5 mss. dont le meilleur fait partie d'une collection privée [1].

Hagiographie. Saints Pères. Littérature. — Les Publications hagiographiques ont été très nombreuses, surtout pour les saints abyssins. On sait qu'à côté des récits naïfs, et souvent fabuleux, des vertus et des miracles de ces saints, leurs vies contiennent des renseignements précieux pour la connaissance approfondie des croyances, des mœurs et de l'histoire politique du pays, où les moines ont toujours exercé une grande influence. M. Touraïev, dans ses Recherches sur l'hagiographie éthiop. [2], a groupé les saints natifs d'Abyssinie sous 5 chapitres, en ordre chronologique, à savoir : 1) Période aksoumite; 2) moyen âge jusqu'au XIIIe siècle; 3) activité des moines et leur luttes avec le pouvoir laïque; 4) époque

1. B. Turaiev, замѣтки изъ эѳіопскихъ рукописей ватикана [Notes (tirées) des manuscrits de la Vaticane]. Памятники эѳіопской письменности [Monuments de littérature éth.]. VII, 2 p. 11-19 (VVr. XV 180-188). *Lefafa-Sedeq*, Свитокъ оправданія переводъ и замѣчанія [Rouleau de justification, traduction et notes par... St-Pétersb. 1908, 22 p. (Monuments, etc. VII).

2. B. Touraïev. изслѣдованія въ области агіологическихъ источниковъ исторіи эѳіопіи (*Recherches dans le domaine des sources hagiographiques de l'histoire d'Éthiopie*). Saint-Pétersbourg, 1902, XIV, 433, 8°, Cr. Guidi, OC, II, 223; Kokovzov, ZVO, XV, 051.

de Zar'a Yâ'qob; 5) lutte contre l'Islam et les Francs, jusqu'aux derniers saints. Quant aux saints de la première période, M. Conti Rossini a publié, d'après des mss. uniques de la coll. D'Abbadie, la vie de Pantâlêwon, l'un des « neuf saints » et celle de Yârêd; il a donné aussi de longs extraits de la vie de Libânos ou Matâ, l'un des « neuf saints » [1]. Mentionnons aussi la légende des Justes, le « Gadla Ṣâdeqân » qui fait le pendant de celle des « neuf saints » et qui a été retrouvée et publiée par le même savant [2]. Le récit d'un miracle de Yârêd est traduit en russe et commenté par M. Touraïev [3]. La vie du dernier saint de la 2me période, Takla Hâymânot, qui est en même temps, le plus grand saint d'Abyssinie, a été publiée par M. Budge, qui a édité et traduit le texte ge'ez de la recension de Dabra Libânos, avec le récit de la translation du corps et des miracles du saint, y ajoutant la traduction de celle de Waldebba, déjà publiée par M. Conti Rossini [4]. Le « be'la nagastât », une

1. C. Conti Rossini, *Acta Yârêd et Pantalêwon* (text. 60 p., trad. 56 p.). Romae 1904 (CSCO, Scr. Aeth. Ser. Alt. XVII. Cr.: Nöldeke LZBl. 1905, 625. — *Ricordi di un soggiorno in Eritrea*, III. Il Gadla Libânos (p. 25-41).

2. C. Conti Rossini, *Ricordi di un soggiorno in Eritrea*, II. Il Gadla Ṣâdeqân (p. 9-22.)

3. B. Touraiev. Агіологическое повѣствованіе о паденіи Аксумскаго царства (Récit hagiologique sur la chute du royaume d'Aksoum.) St-Pétersbourg. 1905; 8 p.

4. E. A. Wallis Budge, *The life of Takla Hâymânot in the ver-*

légende qui se rapporte aussi à T. Hâym. y est imprimée. Dans ce livre d'un grand luxe, les peintures du ms. sont reproduites, et lui donnent un intérêt spécial pour l'étude de l'art abyssin. Le « be'la nagastât » avait été publié sur les deux mss. du Brit. Museum et traduit par M. Touraïev[1]. Ce savant parle aussi du culte de Takla Hâym. chez les Coptes[2]; et il donne encore le texte et la traduction de la vie d'Êwostaṭêwos, le plus grand saint d'Abyssinie, après Takla Hâym.[3]. C'est l'une des trois recensions qu'il distingue dans la vie de ce saint. Il a aussi publié la vie de Filpos de Dabra Libânos (une première fois dans le « Monum. » traduite en russe dans les « Recherches », cf. plus haut, 30, n. 2) et une seconde conjointement avec celle d'Ahron « mankerâwî » ou « le thaumaturge », fondateur du couvent de Dabra Darêt ou

sion of Dàbra Libânos and the Miracles of Takla Hâymânot, in the version of Dabra Libânos and the Book of the Riches of Kings., the ethiopic Texts, etc. London, 1906, I, 243 p.; II, 396, 141; avec 165 planch. en couleurs (privately printed for Lady Meux).

1. B. Touraïev. вогатсво царей (La richesse des Rois) ZVO, XIII, 157-171.

2. B. Turaiev, Такла-Хайманотъ у Коптовъ [Takla Hâymânot chez les Coptes]. ZVO, XVIII, 033-041.

3. B. Touraïev, *Vita et miracula Eustathii* (Monumenta Aethiopiae hagiologica. III, Saint-Pétersbourg, 1905), 178 p. — *Vita S. Eustathii. Interpretatus est...* (CSCO, Scr. Aeth. Ser. II, t. XXI). Paris, Poussielgue, 1906; 97 p.

Dabra Fârân et disciple de Baṣalota Mikâ'êl, avec traduction latine; il avait donné aussi dans les « Monumenta » le texte de la vie d'Ahron [1]. La vie de Filpos de Dabra Bizan et de longs fragments de celle de son disciple, Jean, sont publiés par M. Conti Rossini; la première était presque inconnue, et de la seconde on ignorait jusqu'à l'existence [2]. Le même savant a édité et traduit la vie de Baṣalota Mikâ'êl et celle d'Anorêwos ou Honorius de Warab, très intéressantes pour l'histoire d'Abyssinie au XIVe siècle [3]. Dans la plupart des vies de la seconde période il est surtout question des persécutions des rois (Amda, Ṣeyon, 1314-1344, et Sayfa-Ar'ad, 1344-1472) contre les moines; les récits se ressemblent souvent trop pour donner une pleine confiance dans leurs détails. Sur des mss. D'Abbadie, M. Touraïev étudie et traduit des vies de saints appartenant en partie à cette période : Yâfqerana Egzi', Taddée de Bârtarwâ ou

1. B. Touraïev. *Vita Philippi Dabralibanensis* (Mon. Aeth. Hagiol., I), 83 p. *Recherches dans le domaine*, etc. (cf. plus haut, 30, n. 2), p. 374-431. *Vita Aaronis mirabilis* (*Thaumaturgi*). Monum. Aeth. Hagiol., II, 37-72. *Acta S. Aaronis et Philippi* (CSCO, Scr. Aeth. Ser. II, XX), texte 259 p., trad. 223 p.

2. C. Conti Rossini, *Il Gadla Filpos ed il Gadla Yohannes di Dabra Bizan* (MRAL, 1901, Roma, 61-169). Cr. AB., XXV, 391.

3. C. Conti Rossini, *Acta S. Basalota Mika'êl et S. Anorêwos* (CSCO, Scr. Aeth. Ser. II, XX). Paris, Poussielgue, 1905; texte 109 p., trad. 98 p.

Bārtaqarwā ? Samuel de Waldebbâ (dans nne seconde rédaction) et Takla Hawâryât [1]. L'autre rédaction de la vie de Samuel de V. a été publiée par le même savant, dans les Monumenta Hagiol. où il édite aussi la vie d'Abbâ Iyâsu (deux pages, sans données historiques), un très court récit relatif aux moines du couvent de Dabra Darêt et à la vie de Gabra Endreyâs [2]. On doit à M. Conti-Rossini des fragments de la vie de Marqorêwos, disciple d'Êwosṭâtêwos et fondateur du couvent de Dabra Damâḥ; c'est ce qui a échappé à un incendie qui a détruit le ms. original et unique de ces Actes [3]. De la période postérieure et contemporaine de Zar'a Yâʿqob, sont les deux saints : Ferê Mikâ'êl et Zar'a Abrehâm et aussi Abbâ Abakerazun et Takla Ḥawâryât; les vies des deux premiers ont été publiées par M. Touraïev [4] et celles des deux der-

1. B. Touraïev, Нѣкаторые житія абиссинскихъ святыхъ бывш. колл, D'Abb. (Quelques vies de Saints abyssins de la collection d'Abbadie). VVr, 1906 (XIII), 257-333.

2. B. Touraïev, *Monumenta Hagiologica Aethiopiae*. II. *Vita Samuelis Valdebbani*, p. 1-33. *Vita abbatis Iyâsu*, 75-76. *De ossibus Sanctorum Daretensium narratio*, 77-78. *Vita et miracula Gabra Endrējās*, 80-91.

3. C. Conti Rossini, *Acta Marqorêwos* (S. Mercuri), CSCO, Scr. Aeth. Ser. II, XXII; texte 51 p., trad. 64 p.

4. B. Touraïev, *Acta S. Ferê Mikâ'ēl et S. Zar'a Abrehâm* (CSCO, Scr. Aeth. Ser. II, t. XXIII). Paris, Poussielgue, 1905; texte 36 p., trad. 32 p.

niers par M. Conti Rossini [1]. Abakerazun appartenait à la secte des « Daqiqa Esṭifâ » ou « Esṭifânos » (Étienne) ou des Stéphanites, ainsi appelée de son fondateur Esṭifânos. Ils passaient pour hérétiques et furent persécutés par Zar'a Yâ'qob; les Actes d'Abakerazun, disciple d'Esṭifânos sont, paraît-il, le seul document, provenant de cette secte, qui ait échappé à la destruction. M. Conti Rossini a publié aussi la partie la plus importante de la vie d'un autre saint du XVe siècle, Abbâ Yonâs; l'introduction donne d'importants renseignements historiques [2]. Dans la seconde moitié du XVe siècle et dans les premières années du XVIe, vivait dans l'Erythrée Beṣu'a Amlâk, le fondateur de Dabra Sellâsê; de longs extraits de son « gadl », écrit par le moine Isaac, peu après la mort du saint, et inconnu en Europe, ont été publiés par M. Conti Rossini [3]. M. Touraïev nous parle du plus récent des saints abyssins, Zar'a Buruk, mort au commencement du XVIIIe siècle [4]. Ces vies de saints

1. C. Conti Rossini, I, *Acta Sancti Abakerazun*. II, *Acta Sancti Takla Hawâryât* (CSCO, Scr. Aeth. Ser. II, t. XXIV). Paris, Poussielgue, 1910; texte 133 p., trad. 120 p.

2. C. Conti Rossini, *Gli Atti di Abbâ Yonâs*. Roma, 1903 RRAL 1903, 177-202, 239-262, Cr. AB, XXV, 568.

3. C. Conti Rossini, *Beṣu'a Amlâk e il Convento della Trinità*. Roma (RRAL, 1902, 389-429).

4. B. Turaïev, Зар'а Бурукъ абиссинскій святой, XVII-XVIII в. [Zar'a Buruk, saint abyssin du XVII-XVIIIe s.].

sont suivies, pour la plupart, des « Malke' » ou hymnes relatives.

En même temps que tous ces ouvrages d'hagiographie nationale, on a édité plusieurs vies de saints traduites de l'arabe. Des vies de ce genre ont été publiées par M. E. Pereira, telles que les vies de S. Emerais (Ama Heraei, morte sous Dioclétien, en Égypte), saint Grégoire patriarche d'Arménie (l'Illuminateur), saint Paul de Thèbes, le premier ermite, sainte Marie l'Égyptienne, saint Abunafr (Onuphre), le martyre de saint Isaac de Tiphre[1]. Le même savant a publié un volume du « Gadla Samâ'tât » ou Actes des martyrs coptes, du cycle de Dioclétien, traduits par le fameux métropolite Abbâ Salâmâ[2]. Un

Памятники эөіопской письменности [« Monuments de la littérature éthiop. »]. VIII, 1, p. 1-11. Saint-Pétersbourg, 1909 (VVř, t. XV, p. 170-180).

1. F. M. Esteves Pereira, *Martyrio de santa Emerayes*. Lisboa, 1902 (22 p. autogr.). *Vida de S. Paulo de Thebas primeiro eremita* (texte). Lisboa, 1903, 16 p. (trad.). Coimbra, 1904, 70 p. *Vida de Santa Maria Egypcia*, Lisboa, 1903, 43 p. *Martyrio de Abba Isaac de Tiphre* (texte). Lisboa, 1903, 16 p. (trad.). Coimbra 1903, 32 p. *Vida de Santo Abunafre* (S. Onuphrio). Lisboa 1905, 26 p. (texte). *Vida de S. Gregorio Patriarcha da Armenia Conversão dos Armenios ao Christianismo*, 42 p. (Lisbonne, 1903). Cf. Marr, dans ZVO, XV, 0185.

2. Fr. M. Esteves Pereira, *Acta Martyrum* (CSCO, Scr. aeth. Ser. II, t. XXVIII); Paris, Poussielgue, 1907, text. 275, trad. 249 p.

compte rendu par M. Guérin, fait remarquer leur étroite relation avec les textes coptes [1]. La légende de saint Cyr, le frère de Théodor le Grand (du cycle des légendes de Scété), est publiée et traduite en partie par M. Touraïev [2] et, celle du martyre de Cyriaque, un prétendu évêque de Jérusalem, par M. Guidi [3]. Mentionnons aussi trois publications de ce genre, dues à M. Goodspeed, à savoir : 1) Le martyre de Cyriaque et Juste ; 2) la lettre de Pélagie, curieuse légende d'une Pélagie contemporaine de saint Paul et tout à fait distincte de la sainte d'Antioche ; 3) martyre d'Eugénie et de son père Philippe [4]. M. Budge a publié des textes relatifs à saint Mena, avec leur traduction [5]. Le P. Chaine aussi traduit ces textes sur

1. JA, 1908 [1], 300-302 (compte rendu).

2. B. Touraïev, Копто-эѳіопское сказаніе о преподобномъ Кирѣ (Récit copto-éthiopien sur le martyr Cyr). ZVO, XV, 01-020. Cr. AB., XXVI, 125.

3. I. Guidi, *Le martyre de Judas Cyriaque évêque de Jérusalem*, texte éthiop. ROC, 1906, 337-351.

4. J.-E. Goodspeed. *The martyrdom of Cyriac and Justa* JAOS XIX, 65-82. *The Epistle of Pelagia*, ib., XX, 95-108, Cr. AB. XXIV, 282. *The Story of Eugenia and Philip.*, ib., XXI, 37-56. Cr. AB. XXV, 200.

5. E. A. Wallis Budge, *Texts relating to Saint Mêna of Egypt and Canons of Nicaea in a Nubian dialect with facsimile* edited by.. (p. 39-75) (Printed by order of the Trustees of the Brit. Museum), London 1909. Cfr. CR, 1908, 803 ; 1909, 162.

des mss. de Paris [1]. Le texte et la traduction d'une vie de Barṣomâ (le monophysite, m. 458) ont été données par M. Grébaut [2], et celle de Sévère, le patriarche d'Antioche, [3] par M. Goodspeed dans un beau volume de la *Patrologia Orientalis*. Ce texte est intéressant pour l'histoire du Monophysisme comme le récit de Langinos ou Longinos du monastère Zagâg ou Mâhew (« le verre ») et de sa résistance au « Tomos » de Léon Ier [4]. Dans la *Patrologia Orientalis* on a commencé l'édition et la traduction d'un des ouvrages les plus volumineux de la littérature éthiopiennes, le Synaxaire. Les deux mois de « sanê » et « hamlê » (à peu près, juin et juillet) ont paru, le premier d'après 3 mss., le second d'après 4; l'édition comprend le texte primitif et le remaniement postérieur [5]. Les *Subsidia hagiographica* des Bollandistes se

1. Dans : Kaufmann, *Ikonogr. der Menas-Ampullen*. Cairo, 1910, p. 30-49.

2. S. Grébaut, *Vie de Barsoma le Syrien, texte éthiopien, traduction française*. ROC, 1908, 337-345; 1909, 135-141, 267-275.

3. J.-E. Goodspeed, *The conflict of Severus Patriarch of Antiochia by Athanasius (of Antioch. ?) ethiopic text edited a. translated by.. with the remains of the coptic versions*. W. E. Crum (*Patr. Orient.*, IV, 6 Paris, Librairie de Paris (1908), 575-726.

4. S. Grébaut, *La prière de Langinos* (texte éthiopien, traduction française). ROC, 1910, 42-52.

5. *Le Synaxaire éthiopien*. I, *Le mois de Sanê*. II, *Le mois de Hamlê, texte éthiopien publié et traduit par* I. Guidi, avec le concours de MM. L. Desnoyers et L. Singlas (*Patr. Orient.*), I, 5

sont enrichis d'un volume sur l'hagiographie orientale où sont mentionnées toutes les vies des saints publiées jusqu'ici en éthiopien [1].

M. E. Pereira a publié la version éthiopienne de l'Homélie de Procle, l'évêque de Cyzique, prononcée à Constantinople, contre Nestorius. Elle fait partie du recueil « Qêrillos », traduit du grec et appartenant à la période classique de la littérature [2]. Le même savant a donné aussi la version éthiopienne de l'homélie sur les Perses, que les Abyssins, comme d'autres, attribuent à Jacques de Nisibe, mais qui a pour auteur Aphraate; c'est le seul écrit d'Aphraate qui soit passé dans leur littérature [3]. Trois textes qui font partie de la *Chrestomathie* de Dillmann, la lettre de Jean d'Antioche à saint Cyrille, une très courte homélie de Firmus, évêque de Césarée, et une homélie de Juvénal, évêque de Jérusalem, ont été traduits

(1906), 521-705 et VII, 3°, (1900), 205-456. Paris Librairie de Paris. Cr. : Macler, RC, 1908 ² 462 : Duensing, ThLZ, 1908 491.

1. P. Peeters, *Bibliotheca hagiographica orientalis*. Ediderunt Socii Bollandiani. Bruxelles, 1910, 8°, XXIII, 288 p. Cr. Guidi RSO, III, 613.

2. F. M. Esteves Pereira. *Homilia de Proclo Bispo de Cyzico, acerca da incarnação de N. S. Jesus Christo*. Congrès Alger, II part., 199-218. Paris, Leroux, 1907.

3. F. F. M. Esteves Pereira. *Jacobi episcopi nisibeni homilia de adventu regis Persarum adversus urbem Nisibis*. Nöldeke-Festschr., 877-892. Giessen, Töpelmann, 1906.

par M. Grébaut [1]. Notons encore les recherches de deux libres penseurs éthiopiens, Zar'a Yâ'qob et Walda Heywat. Cet ouvrage — deux autobiographies où l'on professe un pur déisme — n'a pas de semblable dans toute la littérature éthiopienne sur laquelle, du reste, il n'a pas exercé d'influence. M. Touraïev, qui avait écrit un article à ce sujet [2], a publié le texte de la première et l'a traduit en russe [3]; une seconde édition de deux autobiographies, avec traduction latine, est due à M. Littmann [4].

M. Grébaut fait des observations sur la poésie éthiopienne qui aurait fleuri surtout au VIIe siècle; toutefois si l'on a en vue le Degguâ, son âge est incertain [5]. A un genre poétique très apprécié

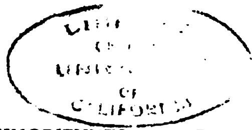
1. S. Grébaut. *Traduction de la version éthiopienne d'une lettre de Jean d'Antioche à Cyrille d'Alexandrie*. ROC, 1910, 215-217. — *Traduction de la vers. éth. d'une homélie de Firmus, évêque de Césarée*, ib., 324-325. — *Traduction de la vers. éth. d'une homélie de Juvenal, évêque de Jérusalem*, ib., 440-441.

2. B. Touraïev, Абиссинскіе свободные мыслители, XVII вѣка (Libres penseurs abyssins du XVIIe s.). Journ. Minist. Instr. Publ., 1903, décembre, p. 443-477.

3. B. Touraïev. ሐተታ ፡ ዘርአ ፡ ያዕቆብ Излѣдование Зара-Якоба, (la recherche de Z. Y.) (Pamiatniki, etc. I, petit 4°, 62 p.).

4. E. Littmann, *Philosophi Abessini*. CSCO, Scr. Aeth., Ser. I, t. XXXI, p. 65 (texte) 67 (trad.).

5. S. Grébaut, *Note sur la poésie éthiopienne*. ROC, 1909, 90-98.



des Abyssins appartiennent deux publications de M. Guidi [1]. Les « qenê » du genre appelé « sellâsê » dus au roi Nâ'od, ont été publiés et traduits par M. Touraïev [2]. La première moitié du curieux Livre des « Mystères du ciel et de la terre » a été éditée par M. Perruchon [3]. Notons aussi un petit livre où deux moines de Dabra Bizan ont réuni des passages de la Bible en faveur de la croyance alexandrine [4].

Histoire. Histoire littéraire. Varia. — M. Sayce a publié les fragments d'une inscription grecque trouvée récemment à Méroe, et qui paraît se rapporter à une expédition victorieuse d'un roi d'Aksoum [5]. M. Conti Rossini suppose les Habashat être origi-

1. I. Guidi, *Qenê o Inni abissini*, RRAL, 1901, 463-510. Cr. Touraïev ZVO, XIII 0139. *La raccolta di Qenê nel ms. D'Abbadie*, 145. RRAL, 1908, 529-569.

2. ሥላሴ ፡ ዘንጉሥ ፡ ናዖድ Вирши царя Нâода (vers du roi Nâ'od), ZVO, XVI, 0169-0189.

3. J. Perruchon et I. Guidi. *Le Livre des mystères du ciel et de la terre* (*Patr. Orient.*), I, 1° Paris, Librairie de Paris, XII, 97 p. Important Cr. par Praetorius ZDMG, LVIII, 485-92.

4. መጽሐፈ ፡ ብርሃን ፡ ዘአስተጋብእዎ ፡ አኀው ፡ መነኮሳት ፡ አባ ፡ ገብረ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወአባ ፡ ወልደ ፡ አብርሃም ፡ ዘቢዘን ፡ (Le livre de la lumière recueilli par les fr. moines Abbâ Gabra Egzi'abehêr et Abbâ Walda Abrehâm) Rome. De Luigi, 1909, 61 p.

5. A. H. Sayce. *A greek Inscription of a King (?) of Aksum found at Meroë* (avec 4 pl.). PSBA, XXXI, 189-203.

naires du sud du Yemen plutôt que du Mahrâ [1], et M. Glaser croit reconnaître, dans une inscription sabéenne, le nom d'un roi d'Aksoum, Rumâhis, dont Abreha aurait été le vice-roi [2]. Deux monnaies aksoumites en or sont décrites par M. Touraïev [3]. M. Conti Rossini a étudié les listes des rois d'Abyssinie dans leurs différentes rédactions, leur origine et leurs sources [4]. La publication des *Annales éthiopiennes* inaugurée par MM. Basset, Pereira, etc., a été activement poursuivie dans le *Corpus* de M. Chabot. Les volumes publiés contiennent : les Annales étendues de Sarsa Dengel, par Conti Rossini [5], celles de Jean Ier (1667-1682), de Iyâsu I (1682-1706) et de Bakâffâ (1721-1730) par Guidi, et celles de Iyâsu II (1730-1755) et Iyo'as (1755-1769) par le même [6].

1. C. Conti Rossini, *Sugli Habashat*. RRAL, 1906, 39-59.

2. E. Glaser, *Ein axumitischer König im 6 Jahrh. nach Chr.* OLZ, 1905, 442-450.

3. B. Touraïev, Двѣ аксумскія монеты императорскаго Ермитажа (Deux monnaies aksumites de l'Ermitage Impériale). Saint-Pétersbourg, 1901.

4. Ch. Conti Rossini, *Les listes des rois d'Aksoum*. JA, 1909 [2], 263-320.

5. C. Conti Rossini, *Historia regis Sarṣa Dengel (Malak Sagad). Accedit Historia gentis Galla curante* I. Guidi CSCO, Scr. aeth., Series II, t. III (text. 232 p., trad. 208 p.). Paris, Poussielgue, 1907. Cr. par Guidi, RSO, I, 221 ; par Praetorius ZDMG, 1910, 603.

6. I. Guidi. *Annales Johannis I, Iyâsu I et Bakâffâ*, CSCO, Scr. Aeth. Ser. II, t. V, Paris, Poussielgue, 1905 (texte, 346 p. ;

L'importance de ces chroniques pour l'histoire et la géographie d'Abyssinie est très grande. Le volume de Sarṣa Dengel a aussi la petite histoire des Galla, rééditée par Guidi. Une partie des Annales de Sarṣā Dengel, relative à la guerre contre les Falachas, a été publiée par M. Halévy, avec double traduction française et hébraïque [1]. Un article de M. Guidi pose la question si les annales du roi Claude ont été écrites en arabe, mais pour être traduites et publiées en ge'ez [2]. La chronique éditée par M. Basset, et qu'on appelle ordinairement la Chronique abrégée, a eu une traduction italienne par les soins de M. Beguinot qui y a ajouté de nombreuses et utiles annotations [3]. Les dernières notes sur cette même chronique (ms. de Paris, 141) par Perruchon, se rapportent au roi Iyâsu I (1682-1906), et ont paru en 1901 [4].

trad. 350). — Annales regum Iyâsu II et Iyo'as, ib., t. VI (texte, 257 p.).

1. J. Halévy, *La guerre de Sarṣa Dengel contre les Falachas*, RS, XIV, 393, XIV, 119-163, 263-287 (trad. hébr.).

2. I. Guidi, *La Cronaca di Galdwdêwos o Claudio re di Abissinia* (1540-1559). Actes du XIIe Congr. des Orientalistes à Rome, III, 111-116.

3. F. Beguinot, *La Cronaca abbreviata d'Abissinia. Nuova versione e commento*. Roma, 1901, 8o XIII, 142 p.

4. J. Perruchon, *Notes sur l'histoire d'Abyssinie*. RS, 1901, 71-78, 161-167, 258-262.

Parmi les histoires particulières, mentionnons celle du couvent de Dabra Libânos, par M. Touraïev; cette histoire écrite vers la fin du XVIe siècle, donne beaucoup de renseignements historiques sur le pays, sur la règle suivie dans le couvent, etc.[1]. M. Touraïev éclaircit un passage des annales du roi Susneyos (1607-1632) relatif à un moine du Sinaï qui se donna pour métropolite d'Abyssinie[2]. Il réunit aussi des renseignements sur l'ancien couvent abyssin de Jérusalem[3]. Une histoire de Dabra Sinâ, sans valeur pour la période ancienne, a été écrite par Abbâ Asrâta Mâryâm[4]. M. Guidi a édité l'histoire de Nârgâ, petite île du lac Tsânâ, et du couvent bâti par la reine Mentewwâb (XVIIe siècle)[5] et aussi l'histoire d'un râs distingué du XVIIIe siècle, Haylu ou

1. B. Touraïev, ዜና ፡ ደብረ ፡ ሊባኖስ ፡ Повѣствованіе о Дабра Либаносскомъ монастырѣ, ZVO, 1906, 3-45.

2. B. Touraïev, Синайскій монахъ въ Абиссиніи въ началѣ XVII вѣка (Un moine du Sinaï en Abyssinie au commencement du XVIIe s.). Société orthod. de Palestine. 1901, 758-765.

3. B. Touraïev, Абиссинскій монастырь въ Іерусалимѣ (le couvent abyssin à Jérusalem). Ibid., 1903, 18 p.

4. ዜና ፡ ደብረ ፡ ሲና *Storia del Convento di Dabra Sinâ*. Roma, 1910, gr. 8°, 27,7.

5. I. Guldi, Il ዜና ፡ ናርጋ (*Il racconto di Nārgā*), RRAL, 1906, 223-267.

Hayla Mikâ'êl [1]. Des documents, très importants pour l'histoire d'Abyssinie (XIIIe-XVe siècles) et transcrits dans un précieux évangéliaire de Dabra Libânos (Érythrée), sont publiés par M. Conti Rossini [2]. M. Guidi fait remarquer combien de documents, qu'on pourrait comparer à ceux de nos archives, sont écrits dans les pages vides des mss. des Évangiles, etc., et en publie une série relative à l'église de Hamara Noh, à Gondar [3]. M. Conti Rossini publie et traduit des documents relatifs à la ville d'Aksoum et à sa cathédrale, des donations de fiefs à la dite cathédrale, des documents historiques et des Actes juridiques. C'est une partie de ce qu'on a appelé, depuis Bruce, le « Liber Axumae [4] ». M. Bezold a donné une édition et une traduction excellentes du Kebra Nagast, où l'on raconte l'origine salomonienne des rois d'Abyssinie, ouvrage très remarquable en lui-même, et pour l'influence qu'il a exercée sur toute la littérature postérieure et même sur les esprits des Abyssins [5]. Des observations de M. Praetorius sur ce

1. I. Guidi, *La storia di Hayla Mikâ'êl*. RRAL, 1902, 2-79.

2. C. Conti Rossini, *L'evangelo d'oro di Dabra Libanos*. RRAL, 1901, 177-219. Cr. par Touraïev, ZVO, XIV, 062.

3. I. Guidi, *Gli archivi in Abissinia*. Atti del Congr. intern. di Scienze Storiche, III, 651-698. Roma, 1906.

4. K. Conti Rossini, *Documenta ad illustrandam historiam. I. Liber Axumae* [CSCO, Scr. Aeth. Ser. II, t. VIII], text. 86 p. trad. 103 p., Paris, Poussielgue, 1909.

5. C. Bezold, *Kebra Nagast Die Herrlichkeit der Könige nach*

livre portent sur l'intelligence de certains passages ou de certains mots etc. [1]. De la légende qui forme le fond de ce livre, M. Littmann a donné un texte tigré qui représente la tradition d'Aksoum, avec un long commentaite [2]. M. Mondon-Vidailhet fait connaître une tradition relative à Ibn Hakim Menilek et à l'origine du feudalisme en Abyssinie [3]. Deux notes de M. Conti Rossini se rapportent aux Zâguê [4]. Une collection de la plus haute valeur pour la connaissance de l'Abyssinie, surtout aux XVIe et XVIIe siècles, de sa géographie, de ses mœurs et de sa religion, est le « Rerum aethiopicarum Scriptores » du Père C. Beccari [5]. Les volumes publiés comprennent l'His-

den Handschr. in Berlin, London, Oxford und Paris hgg. und mit deutscher Ubersetzung versehen AAWM, I K XXIII, Bd. 1. (LXII, 176, 160 p.), Cr. par Gressmann, ZDMG, LX, 666.

1. Fr. Praetorius, *Bemerkungen zu Bezold's Ausgabe des Kebra Nagast*, ZA, XXI, 185-193.

2. E. Littmann, *The legend of the Queen of Sheba in the Tradition of Axum* (Biblioth. Abessin. I), 40 p. Cr. Guérinot, JA 1905 [2], 378 ; Reckendorf LZBl ; 1906, 11 ; Basset, DLZ, 1906, 473 ; Chabot RC, 1906 [2], 345 ; Wellhausen, GGA, 1907, 173.

3. C. Mondon-Vidailhet, *Une tradition éthiopienne*. RS, 1904, 259-268.

4. RS, 1903, 373-377 ; 1903, 325-331.

5. C. Beccari S. I., *Rerum aethiopicarum Scriptores Occidentales inediti a saec. XVI ad XIX*, vol. I, *Introductio generalis*, vol. II, III, P. P. Paez, *Historia Aeth.*, libri IV, P. E. Barradas, *Tractatus tres*, vol. V-VII ; P. Emmanuelis D'Almeida, *Historia Aethio-*

toire du P. Paez, ouvrage précieux et qu'on croyait perdu, celle de d'Almeida dont une partie indépendante de Paez, forme une source historique importante, les remarquables traités de Barradas, la relation du patriarche Mendez, etc.; les volumes sont accompagnés de sommaires très utiles et de tables alphabétiques. Les traités de Barradas sont résumés par le P. Beccari[1]. M. Littmann a donné, dans une jolie édition, la traduction allemande avec annotations, du livre de Miguel de Castanhoso[2] et, dans un long article, a parlé des relations entre la Hollande et l'Abyssinie au XVIIe siècle[3]. Une lettre du roi Galâdêwos ou Claude (1540-1559) au pape Paul III a été

pica, vol. VIII, IX, *Patriarchae* Alphonsi Mendez, *Expeditionis aethiopicae*, lib. I-IV, vol. X. *Relationes et Epistulae Variorum*, Romae, 1903-1910. C. De Luigi. Cr. : Nachod, LZBl, 1903, 35, 1176 1909, 1631 ; Conti Rossini, *Boll. Soc. Geogr. Ital* , 1905, 561-568; Bouvat JA, 1904², 359; AB., XXII, 507, XXV, 105, 520; Praetorius, DLZ, 1905, c. 2858; 1906, c. 23; Venturi Civiltà Cattol., 1905, 560-581 ; Pereira, *Revista Portogueza*, VII, 193 ; Margoliouth JRAS, 1907, 657; Chabot, RC, 1906, n° 22 ; Guérinot, JA, 1905², 382 ; 1909², 365.

1. P. C. Beccari, *Il Tigrè descritto da un missionario gesuita del XVII sec*. Roma (Istituto coloniale ital.), 144 p.

2. E. Littmann, *Die Heldentaten des Dom Christoph da Gama in Abessinien*. Berlin, Curtius, 1907, 132 p. (le livre de Cast. a été traduit aussi en anglais par Th. Whiteway).

3. E. Littmann, *Jets over de betrekkingen tusschen Nederland en Abessinië in de seventiende eew*. Bijdr. tot de Taal-Land-in Volkenkunde von Ned.-Indië, LIV, 447-500.

publiée par M. Duensing [1]. A noter pour la connaissance du droit coutumier, le seul vraiment originaire d'Abyssinie, les lois des Loggo, par M. Conti Rossini [2].

On doit à M. Nöldeke une esquisse de la littérature éthiopienne et à M. Littmann une histoire plus développée où sont résumées les parties les plus importantes de cette littérature [3]. Une notice préliminaire nous renseigne sur les résultats de l'expédition allemande à Aksoum ; ces résultats sont très remarquables surtout pour l'épigraphie [4]. Mentionnons aussi les fouilles de M. Paribeni à Adulis [5], et le livre de M.

1. H. Duensing, *Ein Brief des abessinischen Königs Aṣnāf Sagad (Claudius) an Pabst Paul III, aus dem Jahre 1541*. NGWG, 1904, 70-93.

2. C. Conti Rossini, *I Loggo e la legge dei Loggo Sarda*. GSAI, 1904, 1-63.

3. Th. Nöldeke, *Die äthiopische Litteratur* (Die Kultur der Gegenwart, VII, Die Orient. Literat.). Leipzig, Teubner, 1906 (124-130).

E. Littmann, *Geschichte der äthiopischen Litteratur* (Die Litteraturen des Ostens, VII, 2). Leipzig, Amelang, 1907, 187-270. Cr. Halévy, RS, 1907, 532.

4. E. Littmann, D. Krencker, *Vorbericht der deutsch. Aksumexpedition*, AAWB, 1906, 37 p. et 4 planches.

5. Roberto Paribeni, *Ricerche nel luogo dell'antica Adulis* (Esplorazione archeologica della Colonia Eritrea). Roma, 1908 (t. à p. des « Monumenti antichi », XVIII), in-4°, 143 p. et XI pl.

Rêdin sur Adulis[1] d'après les figures des mss. de Cosmas. Notons aussi : Un manuel de style épistolaire par Abbâ Takla Mâryâm[2]; une espèce de traité de savoir-vivre par Abbâ Yosêf[3] et des notes de M. Conti Rossini relatives à l'archéologie de l'Érythrée (un graffite fait mention d'un roi de Kasu, probablement[4]). Les inscriptions de S. Stefano dei Mori à Rome ont été publiées à nouveau par le P. Chaine, qui y a ajouté de curieux documents relatifs aux moines qui habitaient ce couvent[5].

On connaît l'esprit superstitieux des Abyssins ; MM. Littmann et Rhodokanakis ont donné des con-

1. E. K. Rêdin, Историческые памятники города Адули (въ Африкѣ) въ лицовыхъ рукописахъ Козьмы Индикоплова, Monuments historiques de la ville d'Adulis (Afrique) dans les mss. figurés de Cosmas Indicopleustes, Kharcov, 1905.

2. አባ፡ዮሴፍ፡ናሽሕ፡በዓለ፡ጉሽ። ስነ፡ሥርዓት. Roma, 1902 (1910). 16°, 24 p.

3. አባ፡ወልደ፡ማርያም፡ወልደ፡ሰምሃራይ፡ዘብሔረ፡ሰለባ። ዘደብረ፡ሲሐት። መርሐ፡ጽሒፈ፡መልእክት። ተኀትመ፡በሀገረ፡ሮሜ፡በ፲ወ፱፻፩፡ዓመተ፡፡ምሕረት (Roma, De Luigi, 1909). In-16°, 56 p.

4. C. Conti Rossini, *Documenti per l'archeologia eritrea nella bassa valle del Barca*, RRAL, 1903, 139-150.

5. P. M. Chaine, *Un monastère éthiopien à Rome aux XVe et XVIe siècles : San Stefano dei Mori*. Beyrouth, 1910, 8° gr., 36 p. et une pl. (tiré des *Mél. Beyr.*, V, 1, 1-36).

tributions sur ce sujet [1]. M. Worrell a fait une étude approfondie des rouleaux magiques, tels que ceux de la légende de Sisinnius et Werzelvâ, etc., qui pourraient se rattacher à des écrits similaires des Byzantins [2].

Plusieurs encyclopédies ont des articles plus ou moins longs sur l'Abyssinie; notons ceux de M. Touraïev, de M. Littmann sur la religion, du P. Chaine sur l'Éthiopie en général, et de M. Guidi sur les musulmans et sur l'église d'Abyssinie [3].

Un article de M. Conti Rossini nous parle de l'Abyssinie avant l'immigration des Sémites et de l'état de la civilisation de ses populations primitives [4].

1. E. Littmann, *The Princeton ethiopic magic scroll* (Princ. Univers. Bullet., XV, 31-42). N. Rhodokanakis, *Eine äthiopische Zaubergebetrolle im Museum der Stadt Wells*. WZKM, 1904, 30-38.

2. W. H. Worrel, *Studien zum abessinischen Zauberwesen. Mit zwei Tafeln*. ZA, XXIII, 149-183.

3. Touraïev, Абиссинія (Abyssinie) Правосл. Богосл. Энцикл. I, 34 (Encyclop. théologique orthodoxe). E. Littmann, *Abyssinia* (Diction. of Religions, Hastings), I, 1650-1658.

M. Chaine, *Ethiopia* (In « The Catholic Encyclopedia of Ethics and Religion »). New-York, V, col. 566-571.

I. Guidi, Abessinien (*Encycl. de l'Islam*). — *Abyssinie* (*Église d'*) [Dictionnaire d'Histoire et de Géogr. Ecclésiast.]. Paris, Letouzey et Ané, 1809, I, col. 210-227 (cf. aussi Praetorius, dans les « Marksteine » de Baensch-Drugulin, 1-7).

4. C. Conti Rossini, *Notes sur l'Abyssinie avant les Sémites*. Florileg. De Vogüé, 137-149. Paris, 1909.

M. Keller fait des observations sur l'art africain et notamment sur celui d'Abyssinie, sur sa dépendance de l'art byzantin, sur son développement, etc. Le ms. Meux de la vie de Takla Hâymânot et d'autres sources ont été publiés postérieurement [1].

Amharique, Tigriñña, Tigré. — Les publications relatives aux langues vivantes (sémitiques) d'Abyssinie sont devenues de plus en plus nombreuses ; plusieurs sont d'une étendue remarquable et d'une grande valeur. M. Beguinot a donné une étude de linguistique amharique sur les variations phonétiques des lettres, etc. [2]. On doit signaler la grammaire de M. Afevork et son « Guide [3] » et les remarquables *Initia amharica* de M. Armbruster, dont les deux volumes publiés contiennent la grammaire et le vocabulaire anglais-amhar. [4]. Une autre grammaire a été publiée par M. Mahler [5]. M. Afevork est l'auteur

1. C. Keller, *Uber Maler und Malerei in Abessinien.* Jahresb. d. geogr. ethn. Gesellsch. in Zürich. Zürich, 1904, 21-38.

2. F. Beguinot, *Di alcuni fenomeni di variazione fonetica combinatoria e dissimilatoria in amarico.* RSO, II, 509-534.

3. G. J. Afevork. ኢትዮጵያ *Grammatica della lingua amarica, Metodo pratico per l'insegnamento.* Roma, 1905, 8°, 317 p. — *Guide du voyageur en Abyssinie.* Rome, 1908, 8°, 272 p.

4. C. H. Armbruster, M. A., *Initia Amharica. An introduction to spoken Amharic.* Cambridge, University Press, 1908, 8°, I. Grammar, XXIV-398 p. Cf. Guidi, GGA, 1909, p. 933, II, English-Amharic Vocabulary with phrases, 1910, XXVIII-504.

5. L. Mahler, *Praktische Grammatik der amharischen (abessini-*

d'une intéressante histoire de Menilek II, et d'un roman, genre tout à fait nouveau dans la littérature d'Abyssinie; l'intérêt de ces livres est relevé par l'élégance de la langue [1]. Une chronique du roi Théodor II a été publiée par M. Littmann, d'après le ms. de Berlin [2]; elle est due au dabtarà Saneb. M. Mittwoch fait des remarques sur ce texte [3]. Une seconde chronique qui a pour auteur l'alaqâ Walda Mâryâm du Choa, a été publiée et traduite par M. Mondon-Vidailhet [4]. Un document à peu près de la même

schen) Sprache, Wien, Szelinski, 1906. Cfr. Bittner, Allgemein. Literaturbl. (Leo-Gesellschaft), XIV, n. 21, et Mittwoch, OL, IX, 251.

1. **አፈ ፡ ወርቅ ፡ ገብረ ፡ ኢየሱስ ፡ ዘብሔረ ፡ ዘጌ ። ዳግማይ ፡ ምኒልክ ፡ ንጉሠ ፡ ነገሥት ፡ ዘኢትዮጵያ ።** — **በሺህ ፡ ፲፱፻፩ ፡ ዓመተ ፡ ምሕረት ፡ ሮማ ፡ ከተማ ፡ ታተመ ።** In-16°, 3-123 p. (Afa W. G. Iy. Menilek II, Roi des rois d'Ethiopie.)

አፈ ፡ ወርቅ ፡ ገብረ ፡ ኢየሱስ ፡ ዘብሔረ ፡ ዘጌ ። ልብ ፡ ወለድ ፡ ታሪክ ፡ (Afa W. G. Iy. Roman) Roma, De Luigi, 1900 (= 1908), 8°, 90 p.

2. E. Littmann, *The Chronicle of king Theodore of Abyssinia edited from the Berlin manuscript with translation and notes*. Part I. Amharic Text. The Univ. Library Princeton, 1902, VII, 47 p. CR. Praetorius DLZ, 1902, 2392, Mondon-Vidailhet, JA, 1902 [2], 334-36.

3. E. Mittwoch, *Bemerkungen zur amhar. Chronik König Theodors von Abessinien*. OL, X, 36.

4. C. Mondon-Vidailhet, *Chronique de Théodoros II Roi des rois*

époque est le récit de l'ambassade française à Negusê, édité par M. Conti Rossini [1]. La littérature populaire est représentée par les Proverbes et autres textes publiés et traduits par MM. Faïtlovitch [2], Mondon-Vidailhet [3] Mittwoch [4] et Guidi [5]; une communication de M. Littmann se rapporte à la littérature populaire et une autre particulière à la poésie populaire des Abyssins [6]. M. Pereira [7] a réimprimé avec traduction et commentaire, la Chanson ge'ez-amharique en

d'Éthiopie (1853-1868) *d'après un manuscrit original.* Paris, Guilmoto (text. VII, 64 ; tr. VII, 96 p.).

1. C. Conti Rossini (*L'ambasciata francese a Negusê*), *Ricordi di un soggiorno in Eritrea.* Asmara, 1903, 45-57.

2. J. Faïtlovitch, *Proverbes abyssins traduits, annotés et expliqués.* Paris, Geuthner, in-8°, 86 p. Important compte r. par Basset, REES, 171. *Nouveaux proverbes abyssins traduits et expliqués.* RSO, II, 757-766.

3. Mondon-Vidailhet, *Proverbes abyssins* (25 proverbes tirés d'un ms. D'Abbadie). JA, 1904 [1], 487-495.

4. F. Mittwoch, *Proben aus amharischem Volksmunde*, MSOS, X, II (1907), 185-241. — *Abessinische Kinderspiele.* Amharische Texte, MSOS, XIII, II 107-140.

5. I. Guidi, *Strofe e brevi testi amarici.* MSOS, X, II (1907), 167-184.

6. E. Littmann, *Specimens of Popular Litterature of Modern Abyssinia.* JAOS, 1902, 51-55. *Semitische Volkspoesie in Abessinien* (Verhandl. d. XIII Oriental, Congr. 271-274). Leide, 1904.

7. F. M. Esteves Pereira, *Cançâo de Galavdevos rei de Ethiopia*, 8°, 14 p.

l'honneur du roi Claude (1544-1559). M. Mittwoch fait connaître une traduction amhar. du Coran [1].

Un vocabulaire tigriñña-italien a été publié par M. Cimino [2] et de nombreux chants populaires par M. Conti-Rossini qui les traduit et les éclaircit; ils sont remarquables à plusieurs points de vue, et quelques-uns se rapportent à des personnages historiques, tels que le râs Sehul Mikâ'êl etc. [3]. Du même genre est un petit poème publié par ce même savant, sur une bataille qui eut lieu en 1852, entre les Serae et les Akkele Guzay [4], et les poésies dont M. Faïtlovitch donne le texte et promet la traduction [5]. On doit à M. Gallina la publication d'Apologues traduits en tigriñña par Ghebre-Medhin [6]. et au P. Da Offeio celle de proverbes [7]. M. Littmann a donné des textes dans le dialecte de Tam-

1. E. Mittwoch, *Excerpte aus dem Koran in amharischer Sprache*. MSOS, IX, 111-147.

2. A. Cimino, *Vocabolario italiano-tigrai e tigrai-italiano*. Asmara, 1904, 8°, XIV-338.

3. C. Conti Rossini, *Canti popolari tigrai*. ZA, XVII, 23-52; XVIII, 320-386; XIX, 288-341.

4. C. Conti Rossini, *Poemetto lirico tigrai per la battaglia di Addi Cheleto*. Nöldeke Festschr., 925-939.

5. J. Faïtlovitch. *Versi abissini*. GSAI, XXIII, 1910, 1-88.

6. Ghebre-Medhin Dighnei, *Apologhi ed aneddoti volti in lingua tigriñña*. Roma (De Luigi), 1902, 8°, 19 p.

7. P. J. da Offeio. *Proverbi abissini in lingua tigrai*. Anthropos I, 296-301.

bên [1]; ce sont cinq récits écrits pour l'A. par le moine Walda Tensâê.

M. Littmann a publié des textes tels que la légende, mentionnée plus haut, de la reine de Saba, et un chant en l'honneur du Gouverneur de l'Érythrée [2]. Mais sa contribution plus remarquable est le volume de textes tigré, importants pour la connaissance de la véritable langue, comme pour celle des mœurs et des croyances [3]. Des observations sur ces textes sont publiées par Nöldeke [4]; notons aussi un autre article du même savant [5] sur le texte tigré, d'une grande valeur philologique et ethnographique, publié par M. Conti Rossini [6], auquel on doit également la publication de proverbes, etc. et les textes tigré (Lois, traditions, etc.) insérés dans ses Ricordi [7]. Une chanson tigré, avec traduction et glossaire, en suédois, par M. Sundström est accompagnée d'une

1. E. Littmann, *Tigrina Texte im Dialekt von Tambên*. WZKM, XVI, 363-388.

2. E. Littmann, *Canzone tigrē in onore del Governatore italiano*. RSO, I, 211-215.

3. E. Littmann, *Publications of the Princeton Expedition to Abyssinia, Vol. I. Tales customs names and dirges of the Tigrè tribes : Tigrè text*, pag. XVIII+287; *Vol. II, English translation*, pag. XXII + 344.

4. Th. Nöldeke, *Tigre-Texte*, ZA, XXIV, 286-300.

5. Th. Nöldeke, *Ein neuer Tigre-Text*, ZA, XVI, 65-78.

6. C. Conti Rossini, *Tradizioni storiche dei Mensa*, GSAI, XIV, 1901, 41-99 — *Documenti per lo studio della lingua tigre*, GSAI, 1903, 1-32.

7. C. Conti Rossini, *Ricordi*, etc., 69-78.

traduction allemande due à M. Littmann[1]. Le *Dizionario eritreo* de M. Bianchi ne poursuit que de buts pratiques[2].

Les publications des missionnaires catholiques et protestants ont été nombreuses; il suffira de mentionner les Évangiles de saint Matthieu et de saint Jean, traduits en amharique par le P. Joachim et accompagnés de notes, et un catéchisme par le même[3]. La mission suédoise a publié une histoire sainte en tigriñña[4], des syllabaires en tigré, et notamment une traduction du N. Testament en cette langue[5] et une autre en tigriñña[6]. Mentionnons enfin le livre de Mondon-Vidailhet sur le Harari[7].

1. R. Sunsdström. *En Sång på Tigre-Språket upptecknad, öfversatt och förklarad af.. utgifen och öfversatt till tyska af* E. Littmann (Human. Vetenskaps-Samfundet. Uppsala, VIII, 6.)

2. M. Bianchi, *Dizionario e frasario eritreo*. Milano, Treves. 1903, 275 p.

3. P. Joachim Maria, *Sanctum Jesu Christi Evangelium sec. Matthaeum et Yohannem*. Romae (Propag. Fid.), 8° 147 p. — ምሉ ፡ ትምሕርት ፡ ክርስቲያን ። ib., 1906, petit-8°, 305 p.

4. *Storia sacra in lingua tigrina*. Asmara, 1901, 162 p.

5. C. C. Rodên, etc. *Il Nuovo Testamento in Tigrè*. Asmara, 1902, 8°, 528 p.

6. *Il Nuovo Testamento nella lingua tigrina*. Asmara, Tipogr. della Missione Svedese, 1909, in-8°, 514 p.

7. C. Mondon-Vidailhet, *La langue Harari et les dialectes éthiopiens du Gouraghé* (extr. du Journ. Asiat., 1902[1], 401-429, et de la Revue Sémitique, IX, 64-70. Paris, Leroux, 1902, 119 p.).

IGNAZIO GUIDI.

TABLE DES ABBRÉVIATIONS

AJSL = American Journal of Semitic Languages.
BASP = Bulletin de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg.
BE = Bessarione.
BphW = Berliner philologische Wochenschrift.
Congrès Alger = Actes du XIVe Congr. internat. d. Oriental.
CR = Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions.
CSCO = Corpus Scriptorum Christianor. Orientalium. Paris, Poussielgue.
DLZ = Deutsche Literaturzeitung.
GGA = Göttingische gelehrte Anzeigen.
GSAI = Giornale della Società Asiatica Italiana.
JA = Journal Asiatique (JA, 1907 ¹, 1907 ², ecc. = JA, 1907 1° sem., 2° sem.).
JAOS = Journal of the American Oriental Soc.
JRAS = Journal of the Royal Asiatic Society.
JTSt. = Journal of Theological Studies.
LZBl. = Literarisches Zentralblatt.
Mél. Beyr = Mélanges de la Faculté Orient. de l'Univ. de St-Joseph. Beyrouth.
MSOS = Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen...zu Berlin.
NGWG = Nachrichten der kgl. Gesellschaft der Wiss. zu Göttingen.
OC = Oriens Christianus.
OLZ = Orientalistische Literaturzeitung.
PSBA = Proceedings of the Society of Biblical Archaeology.
RB = Revue Biblique.
RCr. = Revue Critique.
RHR = Revue de l'Histoire des Religions.
ROC = Revue de l'Orient Chrétien.

RRAL = Rendiconti della R. Accademia de' Lincei.
RS = Revue sémitique.
RSO = Rivista degli Studi Orientali.
ThLZ = Theologische Literaturzeitung.
VVr. = Византійскій Временникъ (Vizantiiskii Vremennik [« Chronique byzantine »]).
WZKM = Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes.
ZA = Zeitschrift für Assyriologie u. verwandte Gebiete.
ZATW = Zeitschr. für die alttestam. Wissenschaft.
ZDMG = Zeitschr. d. deutschen morgenländischen Gesellschaft.
ZVO = Записки Восточнаго Отдѣленія Императорскаго Русскаго Археологическаго Общества [« Mém. de la Sect. Orient. de la Société arch. impér. russe »].

L'ÉTUDE DES LANGUES ÉGYPTIENNES ET COPTE

PARTICULIÈREMENT DE 1890 A 1910

I

Il y a maintenant près d'un siècle que le Sphinx égyptien a livré à Champollion le Jeune son énigme, indéchiffrée depuis la victoire définitive du Christianisme dans la vallée du Nil, c'est-à-dire depuis environ douze cents ans.

A. — Le copte, dernière transformation, — après le démotique — de la langue parlée déjà bien avant les Pyramides, n'avait cependant jamais disparu sous les dominations hellénique, arabe et turque, puisqu'il subsiste encore aujourd'hui dans le rituel de l'Église d'Égypte. Au XVII[e] siècle, le célèbre Jésuite Kircher l'avait appris et l'on sait que sa connaissance approfondie aida beaucoup Champollion à retrouver la clef des écritures et de la langue antérieures.

B. — Mais il ne pouvait conduire à leur déchiffre-

ment, tant qu'on regardait les hiéroglyphes comme des symboles. Or ce n'est guère qu'à la fin du XVIII[e] siècle qu'on commença à soupçonner leur phonétisme. Le Danois Zoëga, auteur du *Catalogus codicum copticorum Musei Borgiani*, en eut, un des premiers, l'intuition, dans son traité *De Usu et origine obeliscorum* (1797), au moment même où l'expédition française d'Égypte allait permettre une exploration scientifique détaillée de la vieille terre des Pharaons.

C. — En 1799, eut lieu la découverte de la fameuse pierre de Rosette, dans les ruines du fort Saint Julien, près de la branche du Nil dite de Rosette, par un officier d'artillerie français nommé Boussard. Son inscription trilingue (hiéroglyphique, démotique et grecque) fut le point de départ des travaux du Suédois Akerblad (*Lettre à Sylvestre de Sacy*, 1802), de l'Anglais Thomas Young (*Supposed Enchorial Alphabet*, 1818) et de Champollion lui-même (*Lettre à M. Dacier*, 1822). En 1815, du reste, la trouvaille faite à Philae, par J. W. Bankes, d'un obélisque de granit rouge avec piédestal, portant une nouvelle et importante inscription en grec et en hiéroglyphes, vint étendre le champ d'action de ce dernier.

D. — Nous n'entrerons pas dans le détail de l'œuvre géniale accomplie par lui et préparée par ses deux devanciers. L'histoire en a été bien résumée, dès 1857, par Samuel Birch, dans son *Introduction à l'étude des hiéroglyphes* traduite par F. Chabas et publiée

dans la *Revue Archéologique* (Ire série, t. XIV)[1] et en dernier lieu, par G. Maspéro, à la fin de son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (8e édition en 1909). En 1899, M. Budge, le savant conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes du British Museum, l'avait fait au début de ses *Easy Lessons in Egyptian Hieroglyphics* (t. IV des *Books on Egyptias and Chaldæa.*) En 1904, il a longuement traité la question dans son étude sur les Décrets de Memphis et de Canope (t. XVII à XIX de la même Collection) dont les deux premiers volumes sont consacrés à la pierre de Rosette et à l'obélisque de Philæ. L'histoire de la découverte et des premiers essais de déchiffrement remplit le tome Ier ; les traductions en diverses langues (latine, allemande, française, anglaise, italienne) des égyptologues postérieurs à Champollion forment le tome II. Nous rappellerons seulement que c'est en associant le travail d'analyse des deux monuments ci-dessus mentionnés au travail de déchiffrement des cartouches ptolémaïques et romains et en appelant le copte à son secours, que le véritable père de l'égyptologie a pu arriver à l'intelligence de textes étendus et à la certitude absolue du phonétisme hiéroglyphique.

1. Publiée de nouveau par G. Maspéro au t. I des *Œuvres diverses* de F. Chabas, pp. 141-181 (Bibliothèque Égyptologique, t. IX, Paris, 1899. In-8°).

E. — Ces résultats définitifs, fixés brièvement, dès 1822, dans la *Lettre à M. Dacier* et, d'une manière beaucoup plus développée dans le *Précis du système hiéroglyphique* (Paris, 1824; 2e édition en 1828), dans la *Grammaire égyptienne* parue seulement en 1836-41 et dans le *Dictionnaire égyptien* publié en 1841, c'est-à-dire bien après la mort de l'auteur, 1832, ne rallièrent pas, du reste, immédiatement les suffrages unanimes des savants. La vieille doctrine idéographique et allégorique de Kircher et de Court de Gébelin ne voulait pas mourir. Le Français Quatremère (1782-1857), les Allemands Klaproth (1783-1835), Seyffarth (1796-1860) et Uhleman, entre autres, la défendirent opiniâtrement, ce dernier jusque vers 1860, dans le premier volume de son *Handbuch des gesammten ägyptischen Alterthumskunde* (Leipzig, 1857-1858, 4 vol.). Mais, après la réplique de Le Page Renouf (*Seyffarth and Uhleman on Egyptian hieroglyphics*), elle fut complètement vaincue [1]. Depuis de longues années même, il n'y a plus de combat, le nombre des disciples et continuateurs du maître étant allé toujours en croissant et chacun ayant apporté, — quelques-uns en masse considérable, — des preuves irréfutables de la fécondité de sa méthode.

1. Voir *The Life-Work of Sir Peter Lepage Renouf*, 1re série... T. I... — Paris, Leroux, 1902-1905, 3 vol. in-4o.

II

Grâce à eux, la conception qu'on a eue pendant si longtemps de l'histoire, des mœurs, de la religion, de la langue et de la littérature de l'Égypte, par les seuls renseignements que nous en avait fournis l'antiquité classique, a été complètement renouvelée. Malgré tout l'intérêt que la tâche présenterait, nous ne remonterons pas, dans l'analyse de leur œuvre, au delà de 1890, ces derniers vingt ans nous offrant déjà un champ assez vaste à parcourir

A. — Le grand travail bibliographique du prince Ibrahim Hilmy (*The Literature of Egypt and the Soudan, from the earliest time to the year* 1885 *inclusive*... — London, Trübner, 1886-1887, 2 vol. in-4°) qui comprend, classés par ordre alphabétique d'auteurs, d'éditeurs et de matières, papyrus, manuscrits, livres, périodiques, travaux de Congrès et d'Instituts archéologiques, jusqu'en 1885, nous dispense, d'ailleurs, d'un long retour en arrière.

B. — De même, la *Bibliothèque Égyptologique* publiée depuis 1893, sous la direction de M. G. Maspéro (Paris, Leroux, 1893-1910, 21 vol. in-8°) et qui nous a donné jusqu'ici, précédées d'études biographiques souvent importantes, beaucoup d'œuvres du principal éditeur lui-même (*Études de mythologie et d'ar-*

chéologie égyptiennes), de Champollion (*Lettres et journaux*), d'Emmanuel de Rougé (1811-1872), d'Auguste Mariette (1821-1881), de François Chabas (1817-1882), de Théodule Devéria (1831-1871), du marquis de Rochemonteix (1849-1891), de P. Jacques de Horrak (1820-1902) et d'Auguste Baillet d'Orléans nous permet d'abréger notre œuvre.

C. — Nous devons cependant rappeler encore les noms de Salvolini (1809-1838), un des premiers adhérents actifs de la doctrine orthodoxe, — de Rosellini (1800-1843), éditeur en Italie des monuments de l'Égypte et de la Nubie, comme Champollion l'avait été en France (1832-1844), — du chevalier Bunsen (1791-1860), dont le principal ouvrage (*Ægypten's Stelle in der Weltgeschichte*) fut publié à Hambourg et à Gotha, de 1845 à 1857, en 6 vol. in-8°, — de Lepsius (1813-1884), auteur des célèbres *Denkmäler*, — de H. Brugsch (1827-1894), père d'une grammaire hiéroglyphique (Leipzig, 1872, in-4°), d'une *Grammaire démotique* (Berlin, 1855, in-fol.), d'un *Dictionnaire hiéroglyphique et démotique* avec les mots correspondants des idiomes coptes et sémitiques (Leipzig, 1867-1882. 7 vol. in-4°) et d'un *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum* (Leipzig, 1883-1891. 6 parties en 2 vol. in-4°), — de Dümichen (1833-1893), élève des deux précédents et lui-même professeur d'égyptologie à Strasbourg, — d'Auguste Eisenlohr (1832-1902) qui a étudié la partie démo-

tique de l'Inscription de Rosette (1869), le grand Papyrus Harris (1872), le Papyrus mathématique de Rhind (1877) et a collaboré avec M. E. Révillout au *Corpus papyrorum Ægypti*, de Ch. Goodwin (1817-1878), qui publia, en 1866, les Voyages de Sinouhit, après avoir travaillé avec Chabas à l'édition du même document sous le titre de *Voyage d'un Égyptien* (1864), de Samuel Birch (1813-1885), auteur de nombreux travaux sur divers papyrus, dont celui de Nas-Khem, prêtre d'Amon-Rà (1863), de Le Page Renouf, auquel nous devons un *Mémoire sur les Particules négatives en égyptien* (1862), un *Manuel de la langue égyptienne* (1875), et une traduction du *Livre des Morts* (1895) entre beaucoup d'autres œuvres, de U. Bouriant (1849-1903), directeur de l'Institut du Caire, dont nous reparlerons plus loin, de F. Rossi qui composa une *Grammatica copto-geroglifica* (Turin, 1877. In-4°) et étudia une stèle funéraire de la XI[e] dynastie au Musée de Turin (1878), etc.

III

Tous ces Egyptologues sont morts ou ont cessé leurs travaux avant le début du XX[e] siècle. D'autres continuent une carrière déjà ancienne et suffisam-

ment glorieuse. Avant de parler d'eux et de leurs rivaux plus jeunes, nous voulons encore rappeler brièvement quelles ressources ont été mises à leur disposition par leurs devanciers.

A. — Vers 1900, le nombre des monuments et documents écrits arrachés au sol de l'Égypte par Champollion, Mariette, G. Maspéro, M. de Morgan, Amélineau, Flinders Petrie, H. Brugsch, Ebers et bien d'autres, est déjà considérable. Une partie est restée en Égypte même, dans les musées de Gizeh et du Caire; mais beaucoup ont été recueillis dans les Musées et Bibliothèques d'Europe, au Louvre et à la Bibliothèque Nationale, au British Museum, à Turin, à Florence, à Berlin, à Vienne, et dans d'autres villes importantes de France et d'Allemagne.

B. — Pour un grand nombre, un catalogue a été dressé. Champollion et Rosellini avaient ouvert la voie avec leurs *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, comme Lepsius avec ses *Denkmäler*. En 1896, M. Amélineau achève de rédiger son *Catalogue autographié des Manuscrits coptes de la Bibliothèque Nationale*. En 1896, aussi, Ernst von Bergmann donne (Wien, Holzhausen, In-fol.) les *Hieratische und hieratisch demotische Texte der Sammlung ägyptischer Alterthümer der... Kaiserhauses*. — En 1894-95, Urbain Bouriant, avec MM. de Morgan, Legrain, Jéquier et Barsanti, publie, également à Vienne, en 2 vol. in-fol., un *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique* (1ère

Série, Haute-Égypte, t. I : de la frontière de Nubie à Kom-Ombos. — T. II : Kom-Ombos). En 1886, il avait déjà donné, avec MM. Loret et Naville, le tombeau de Séti Ier dans les *Annales du Musée Guimet* En 1893, William Crum édite et commente les manuscrirs coptes apportés du Fayoum par Flinders Petrie à la Bodléienne d'Oxford (London. In-fol.). — En 1889, M. Maspéro donne le *Catalogue du Musée égyptien de Marseille* (Paris, Impr. nationale, In-8°).

En 1872, c'est-à-dire après la mort de l'auteur, P. Pierret éditait le *Catalogue* dressé par T. Dévéria *des manuscrits ègyptiens du Musée du Louvre*. Dès 1857, le même Dévéria avait esquissé un *Catalogue des Antiquités égyptiennes du Musée de Lyon*. — En 1897, nous avons, de W. Pleyte, celui des *manuscrits coptes du Musée de Leide* (Leide, Brill. In-fol), auquel succède, en 1900, le catalogue des antiquités coptes. — En 1887, Ernesto Schiaparelli avait accompli la même besogne pour les *antiquités égyptiennes du Musée archéologique de Florence* (Roma. In-fol.). De W. Spiegelberg, on a, en 1896 : *Die ægyptische Sammlung des Museum-Meermanno-Westreenianeum in Haag*... publié à Strasbourg (Trübner. In-4°). Les collections du musée de Turin apportées par Drovetti ont été cataloguées par Gazzera dès 1824 et 1834. Mais les papyrus ne l'ont été qu'en 1869-1876 par Rossi (Leide, 2 vol. in-4°). Les fonds égyptiens du British Museum et du

Louvre sont depuis longtemps pourvus de Catalogues et de Guides. Quant au *Catalogue général du Musée du Caire*, il en était, en 1909, au tome XLV, avec les stèles du Nouvel Empire de P. Lacau.

C. — Ces travaux d'enregistrement et de classement des richesses égyptologiques ont été, du reste, complétés par des éditions et des traductions d'importants textes hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques et coptes. Nous ne faisons que citer le Livre des morts (*Todtenbuch* de Lepsius), d'abord nommé *Rituel funéraire* par Champollion et de Rougé et qui est, comme on sait, un ensemble de prières magiques permettant aux défunts de se défendre contre les multiples périls de leur vie d'outre-tombe [1] ; les papyrus Anastasi et Sallier contenant, le premier, ces curieuses lettres de scribes dont M. Maspéro s'est servi pour écrire sa thèse sur le *Style épistolaire dans l'Ancienne Égypte* (1873), le second, le poème de Pentaour sur la grande victoire de Ramsès II dans sa campagne contre les Khétas ; le papyrus de Boulaq où se trouve le célèbre Hymne à Amon-Râ traduit et commenté par M. Eugène Grébaut (1875) ; le papyrus judiciaire de Turin étudié par Dévéria, Pleyte et Révillout ; le papyrus royal dit aussi de Turin ; le papyrus magique de Leyde ; le papyrus

1. Voir plus loin les éditions et traductions qui en ont été données, depuis 1895 environ.

funéraire de Soutimès édité et traduit par M M. Lefébure et Guieysse (1877) qui a donné seul, successivement, de 1888 à 1890, soit dans le *Recueil de travaux* (Tomes VIII, IX XI et XIII), soit dans la *Revue égyptologique* (Tome VI, 1), d'importantes contributions sur l'Inscription historiques du grand temple d'Ipsamboul, sur celle de Séti I[er], sur l'hymne au Nil du Papyrus du British Museum et sur des textes agricoles du Papyrus Sallier I[er]; le papyrus médical Ebers; le papyrus Prisse étudié par Ph. Virey (1887) et renfermant les plus anciens textes moraux de l'Égypte et, sans doute, du monde (Préceptes de Ptah-Hotep); le grand papyrus Harris du British Museum, si précieux pour la connaissance du règne de Ramsès III; le papyrus d'Orbiney, où se trouve le Conte des Deux Frères publié entre autres par W. Groff (1888); le papyrus Rollin de la Bibliothèque nationale de Paris, édité par Pleyte (1868) ; les papyrus de l'archiduc Renier étudiés par J. Krall en 1892 ; le papyrus gnostique de Londres, en démotique, édité par J.J. Hess (1892) ; les textes également démotiques du roman de Sétna ou Satni (édité, traduit et étudié par H. Brugsch, Lepage-Renouf, Hess, Griffith et Révillout) et du Rituel de Pamonth (Révillout) ; les Apocryphes coptes, les vies de saints, les sermons publiés par Révillout et Amélineau ; les papyrus coptes du musée Borgia édités par le P. Ciasca (Rome, 1881 et 1885, 1889), etc.

D. — Depuis bientôt un demi-siècle, en outre, des publications périodiques ont concentré les travaux philologiques ou archéologiques des égyptologues.

Dès 1863, la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde* était fondée par H. Brugsch et éditée jusqu'en 1880 par lui et Lepsius. De 1881 à 1884, ils s'associaient Erman et L. Stern qui restait seul avec Brugsch, de 1885 à 1888. Entre 1889 et 1893, nous trouvons Brugsch ave Erman. En 1894, Brugsch prend G. Steindorff pour principal collaborateur et meurt cette année même. De 1895 à 1906, les deux directeurs sont Steindorff et Erman. Enfin, depuis 1907, Steindorff reste seul.

Vient ensuite le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne* qui débute, en 1870, par une étude de M. de Rougé sur le poème de Pentaour et d'autres articles de Dévéria, Maspéro et Pierret. En 1883, au tome V, M. Maspéro en prend la direction pour la garder jusqu'à présent. — De 1872 à 1893, paraissent les *Transactions of the Society of Biblical Archæology* (London, 9 vol. in-8°). Les *Records of the Past*, traductions anglaises de textes assyriens et égyptiens, durent de 1874 à 1892 (Londres, 18 vol. in-8°). Ils comprennent deux séries dont la première, éditée par S. Birch (1874-1881) compte 12 volumes (t. II, IV, VI, VIII, X et XII consacrés à l'Égypte) et dont la seconde, éditée par Sayce (1888-1892) comprend

6 volumes contenant tous des textes égyptiens, sauf le premier.

Plus longue a été l'existence des *Proceedings of the Society of biblical archæologie*, puisqu'ils remontent sans interruption jusqu'en 1879 (31 vol. en 1909. Londres. In-8°). Une table a été dressée par W.- L. Nash, en 1903 (Londres. In-8°).

La *Revue Egyptologique* (Paris, Leroux. In-4°) a été fondée en 1880 par Brugsch, Chabas et E. Révillout. Depuis 1888 (t. V), elle est dirigée exclusivement par M. Révillout qui en est même le principal rédacteur. — En 1881, paraissent les premiers *Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologique du Caire* et dirigés successivement par Maspéro, Bouriant et Chassinat (Le Caire, 29 vol. in-fol. en 1910). De 1887 à 1904, a vécu le *Sphinx*, revue critique embrassant le domaine entier de l'égyptologie, fondée et publiée par Karl Piehl, à Upsal. Elle est morte avec son fondateur (8 vol. in-8°), rappelant ainsi un peu la courte histoire de l'*Égyptologie* (1874-1877), journal mensuel publié à Chalon-sur-Saône par Chabas qui y donna, notamment les *Maximes du scribe Ani*. — Depuis 1901, paraît le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* dirigé par E. Chassinat (Le Caire. In-fol.). Les résultats si importants des fouilles exécutées par les Anglais depuis une vingtaine d'années sont exposés dans les deux grandes collections : *British School of archæology*

in Egypt and Egyptian Research Account, depuis 1896, et *Archæological Survey of Egypt* ou *Egyptian Exploration Fund*, depuis 1893.

IV

A. — On ne s'étonnera pas qu'après tant d'efforts particuliers et collectifs, il y ait eu d'assez bonne heure de bons travaux sur la philologie égyptienne. Sans revenir sur les œuvres grammaticales et lexicographiques de Champollion, Le Page Renouf et de H. Brugsch, nous mentionnerons encore les *Chrestomathies démotiques* de E. Révillont (1878 et 1880), le *Dictionnaire des noms hiéroglyphiques* de Lieblein (Christiania, 1871, In-8°; Supplément à Leipzig, en 1892) ; la *Chrestomatie égyptienne* de E. de Rougé (Paris, 1867-1876, 4 vol. in-4°) ; le *Vocabulaire hiéroglyphique* de P. Pierret (Paris, 1875, In-4°) ; le *Vocabulario geroglifico-copto-ebraico* de S. Levi (Turin, 1887. 10 vol. in-fol.).

B. – Longtemps, les Égyptologues ont traité la grammaire de l'égyptien, comme si la langue était restée immobile entre l'Ancien Empire et l'époque gréco-romaine. Il était certainement invraisemblable qu'en un si long intervalle, elle ne soit pas modifiée. Mais les modifications ne pouvaient être découvertes sous l'immutabilité des formes scripturales, qu'après

maintes comparaisons entre les textes. En 1889, V. Loret donnait son *Manuel de la langue égyptienne* (Paris. In-4°), qui n'est guère encore qu'un très bon résumé des grammaires antérieures. Adolf Erman qui, dès 1878, publiait son mémoire sur la formation du pluriel en égyptien (*Die Pluralbildung des ägyptischen, ein grammatischer Versuch...* — Leipzig. In-4°), commençait, en 1880, avec sa *Neuägyptische Grammatik* (Leipzig. In-4°) ou Grammaire de la langue du nouvel Empire, à différencier nettement les époques. Il continuait en 1890, dans son étude sur la langue du Papyrus Westcar (*Die Sprache des Papyrus Westcar, eine Vorarbeit zur Grammatik der älteren ägyptischen Sprache...* — Göttingen. In-4°) où il montre les formes du moyen égyptien et, en 1894, dans son *Ægyptische Grammatik* (Berlin, In-8°)[1] qui traite aussi de la langue moyenne, mais surtout de l'ancienne conservée, dit l'auteur, comme langue savante jusqu'aux temps romains.

En 1895, un bon manuel était mis à la disposition des égyptologues anglais, les *First steps in Egyptian* de M. Budge (London. In-8°) suivis en 1896, d'un recueil de textes des VI[e], XII[e], XVIII[e], XIX[e], XX[e] et XXIV[e] dynasties ainsi que de l'époque des Ptolémées (*An Egyptian reading Book,..* — London. In-8°).

1. Publiée dans la Collection : *Porta linguarum orientalium*, t. XV.

Ils appartenaient donc à toutes les phases de l'égyptien proprement dit et, sur les vingt, six étaient tirés directement des hiéroglyphes, quatorze transcrits du hiératique.

C. — A côté de ces œuvres de synthèse, il faut signaler des études particulières. Dès 1871, M. Maspéro traitait des *Formes de la conjugaison en égyptien antique, démotique et copte* (Paris. In-8°). En 1899, K. Sethe reprenait le sujet, en s'inspirant des vues nouvelles, dans ses 2 vol. in-fol. (Leipzig) sur le « Verbe en ancien et néo-égyptien et en copte » (*Das aegyptische Verbum*...) Il préludait, du reste, en 1892, à ses travaux égyptologiques par sa thèse de l'Université de Berlin sur « le rôle de l'aleph prostétique dans le verbe égyptien » (*De Aleph prostetico in lingua aegyptiaca verbi formis præposito*). En 1887, W. Groff étudiait le pronom de la 1re personne du singulier, dans la *Revue Egyptologique* (t. V). La vocalisation souvent incertaine de la vieille langue faisait l'objet des recherches de M. Maspéro, dans le *Recueil de Travaux*, en 1897 (t. XV) et F. L. Griffith apportait sa contribution à l'histoire de l'écriture dans le mémoire intitulé : *A Collection of hieroglyphs*... publié en 1898 par *The Egypt Exploration Fund* (in-fol.).

V

A. — Une des questions qui préoccupent encore le plus, aujourd'hui, les égyptologues est celle du classement de l'égyptien dans la masse des langues. On voit, par les travaux de Léo Reinisch (*Das Zalwort vier und neun in der chamitisch-semitischen Sprachen... — Wien*, 1890. In-8°) ; du marquis de Rochemonteix (*Essai sur les rapports grammaticaux qui existent entre l'égyptien et le berbère... — Paris*, 1876. In-8°) ; du P. A. Durand (*Le Pronom en égyptien et dans les langues sémitiques... — Paris*, 1895. In-8°), etc. que la solution du problème a été cherchée bien avant 1900, les uns rattachant l'égyptien aux idiomes sémitiques, les autres aux idiomes africains et un troisième groupe, dont Erman (*Ægyptische Grammatik*), conciliant les deux théories, en l'apparentant à la fois à l'hébreu, à l'arabe et à l'araméen, aux langues de l'Est africain (Bischari, Galla, Somali) et au berbère.

B. — La question ne peut être évidemment élucidée, tant que reste obscure celle de l'origine même des Égyptiens. Or, par des considérations tant linguistiques qu'ethnographiques, plusieurs hypothèses ont été également soutenues sur ce point. La plus ancienne et, longtemps, la plus généralement admise

faisait envahir l'Égypte par l'isthme de Suez (voir E. de Rougé : *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manèthon...* — Paris, 1866. In-4°). En 1873, Leo Reinisch. dont les études sur les langues chamitiques n'ont point cessé depuis lors, attribuait aux Égyptiens, comme à toutes les races de l'ancien monde, pour siège originel, la région des grands lacs de l'Afrique équatoriale (*Der einheitliche Ursprung der Sprachen der alten Welt...* — Wien. In-8°). — En 1894-95, M. G. Maspéro, dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (p. 45), se prononce, avec beaucoup de naturalistes et d'ethnologues, pour la communauté d'origine des Égyptiens et des populations blanches de l'Afrique septentrionale.

C. — Après les découvertes célèbres qui ont été le résultat des fouilles de MM. de Morgan, Flinders Petrie et Amélineau, entre 1895 et 1900, à Daschour, Coptos, Negadah, Ballas, Abydos, c'est-à-dire sur les lieux habités dès l'époque des plus vieilles dynasties, s'est établie une nouvelle doctrine, de plus en plus en faveur parmi les égyptologues et encore davantage parmi les assyriologues. Exposée notamment par J. de Morgan dans ses *Recherches sur les origines de l'Égypte, l'âge de la pierre et des métaux* (Paris, 1896) et dans son *Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah* rédigée avec la collaboration de MM. Wiedemann, G. Jéquier et Dr. Fouquet (Paris, 1897),

discutée par W. Budge au t. I (*Egypt in the neolithic and archaic periods*) de son « Histoire d'Égypte depuis les temps néolithiques jusqu'à la conquête romaine » (London, 1902, 8 vol. in-8°), très bien résumée par A. Moret au ch. III (« L'Égypte avant les Pyramides ») de son ouvrage intitulé : *Au temps des Pharaons* (Paris, A. Colin, 1908. In-16), et, auparavant (1895), par J. de Rougé, dans son *Mémoire sur l'origine de la race égyptienne*, elle soutient que les Égyptiens de l'époque classique sont le produit de la fusion d'une race autochtone, à civilisation néolithique, avec un peuple proche parent des Chaldéens primitifs venus dans la vallée du Nil par l'Arabie et le sud de la Mer Rouge.

La langue de cette population mixte serait donc proto-sémitique, mais mêlée de très bonne heure d'éléments étrangers et les écritures hiéroglyphique et cunéiforme auraient semblable origine.

VI

A cette conclusion encore conjecturale, on peut ajouter qu'à deux longs moments, tout au moins, de l'histoire égyptienne, c'est-à-dire pendant l'occupation des Hyksôs, entre le premier et le second empire thébain, et à l'époque glorieuse des Thoutmès et des

Ramsès où l'Égypte domina sur toute la Syrie, la pénétration sémitique fut très forte. La vallée du Nil n'a-t-elle pas connu, du reste, aussi, la domination assyrienne, la domination persane et la domination grecque avant de passer sous celle des Césars ?

Si la langue s'est modifiée à travers les siècles, ce n'est cependant pas autant sous l'effet de ces influences diverses que par son évolution propre. La civilisation égyptienne a su rester elle-même pendant un nombre énorme d'années, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. La preuve en est que, sous les Ptolémées et les Romains, on couvrait toujours les murs des temples d'hiéroglyphes et que le démotique, la vieille écriture cursive dérivée du hiératique, s'employait toujours dans les contrats et la littérature populaire (romans fantastiques, contes moralisants, etc.), à côté de l'écriture étrangère imposée par un décret.

Le copte, dernière phase de la langue, est rempli de mots grecs, mais traités selon la grammaire égyptienne et, si la plus grande partie de sa littérature est éminemment chrétienne (traductions de l'Ancien et Nouveau Testament sur le texte grec, vies de saints nationaux, actes de martyrs, hymnes religieux, contes édifiants), quelques œuvres, comme les récits gnostiques, sont à demi païennes. Que de souvenirs de l'Amenti dans les descriptions de l'Enfer que nous donnent les auteurs même les plus pieux !

VII

Sur l'étude du démotique et du copte avant 1900, nous serons forcément assez brefs.

Pour le premier, le nombre des égyptologues qui en ont abordé spécialement le déchiffrement est restreint. Il est vrai qu'on trouve parmi eux deux des plus grands : H. Brugsch et E. Révillout dont nous avons déjà indiqué sur ce point quelques grands travaux. Rappelons encore du maître des études démotiques et coptes en France, qu'une mise à la retraite prématurée a éloigné de sa chaire du Louvre, la *Notice des papyrus démotiques archaïques et autres textes juridiques ou historiques, traduits et commentés à ce double point de vue, à partir du règne de Bocchoris jusqu'au règne de Ptolémée Soter* (Paris, Maisonneuve, 1896. In-fol.) et *Quelques textes traduits à mes cours...* Paris, 1893. In-fol.). Mentionnons aussi les thèses soutenues à l'École du Louvre par deux de ses élèves : W. Groff (*Les deux versions démotiques du décret de Canope, textes, étude comparative, traduction, commentaires....* thèse soutenue le 14 novembre 1887... = *Paris*, 1888. In-4°) et Emile Boudier (*Un contrat inédit du temps de Philopator,* thèse soutenue, le 28 janvier 1897... — Paris, 1897. In-4°). Ce dernier a donné en outre une étude sur la métrique démotique

(*Vers égyptiens, métrique démotique, étude prosodique et phonétique du Poème satirique, du poème de Moschion et des papyrus à transcriptions grecques de Leyde et de Londres*... Avec une lettre à l'auteur par M. E. Révillout... — *Paris*, 1897. In-4°).

VIII

A. — Nous en aurions beaucoup plus long à dire sur le copte, si nous en n'étions un peu dispensé par deux ouvrages récents : la *Grammaire copte* du P. Alexis Mallon, dont la 1re édition a paru en 1904 et la 2e en 1907, toutes les deux à Beyrouth, et le long article de H. Hyvernat paru à New-York, en 1909, au t. V de *The Catholic Encyclopedie*, sur l'Égypte et l'Église copte. Le P. Mallon consacre 57 pages à la bibliographie de la littérature copte et toute la sixième partie de l'étude de M. Hyvernat est remplie par l'exposé de cette littérature elle-même qui est suivie, dans une septième et dernière partie, jusque sous la domination arabe.

B. — Mentionnons toutefois que la dernière forme de l'égyptien, dans laquelle on reconnaît aujourd'hui cinq dialectes (sahidique ou thébain qui fut la langue littéraire du sud, achmimique, fayoumique qu'on appelait jadis baschmourique, memphitique, spécial

au nome de Memphis, et bohaïrique ou alexandrin, confondu longtemps avec le précédent et devenu langue ecclésiastique de toute l'Égypte), a eu ses principes exposés, surtout depuis cent ans, dans un assez grand nombre de grammaires : en latin, par A. Peyron (Turin, 1841. In-8°), en anglais, par H. Tattam (London, 1830. In-8°), en allemand, par M. G. Schwartze (Berlin, 1850. In-8°. Édité après la mort de l'auteur par H. Steinthal), L. Stern (Leipzig, 1880. In-8°) et G. Steindorff (Berlin, 1894. In-8°); en arabe même, par G. Labib (Le Caire, 1894. In-8°). Celle du P. Mallon, relative au bohaïrique et pourvue d'une ample chrestomatie, est la première qui ait été écrite en français.

C. — Les dictionnaires sont moins nombreux. Outre les études partielles de lexicographie, nous signalerons le *Lexicon linguæ copticæ* de A. Peyron dont une première édition a été publiée à Turin, en 1835, et une seconde à Berlin, en 1896, avec un supplément; le *Lexicon ægyptiaco-latinum* de Tattam (Oxford, 1835. In-8°), le *Vocabularium coptico-latinum et latino-copticum* de G. Parthey (Berlin, 1844. In-8°), le *Dictionnaire copte-arabe* de G. Labib (Le Caire, 1895-1905. 3 vol. parus à cette date).

D. — La France a de grands noms à présenter dans les études coptes, comme dans les autres branches de l'égyptologie. Nous retrouvons parmi eux celui d'E. Révillout qui s'est signalé par des publications

de textes comme les *Apocryphes du Nouveau Testament* (Paris, 1876. In-4°), les « *Evangiles des douze Apôtres et de saint Barthélemy* » (au t. II de la *Patrologia orientalis* de Graffin et Nau), les *Actes du Concile de Nicée* (Paris, 1881. In-8°), les *Papyrus coptes*, actes et contrats du Musée de Boulaq et du Louvre (Paris, 1876. In-4°), etc. L'œuvre de M. Amélineau est également considérable, comme le prouvent ses *Contes et romans de l'Égypte chrétienne* (Paris, 1888. 2 vol. in-18), ses *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne* aux IVe et Ve, VIe et VIIe siècles (Paris, 1888, 1889, 1895. In-fol. et in-4°), ses publications de textes pour l'histoire des monastères de la Basse-Égypte (Paris, 1894, t. XXV), ses études sur le Papyrus gnostique Bruce (Paris, 1891, in-4°) et sur le nouveau Traité gnostique de Turin (Paris, 1895. In-8°), ses traductions de l'histoire du patriarche Isaac par Minâ, évêque de Prosôpis (Paris, 1890. In-8°), de la *Pistis Sophia* de Valentin (Paris 1895. In-8°) et des Œuvres de Senouti. Urbain Bouriant a publié aussi de bons travaux, comme les Actes du Concile d'Éphèse (Paris, 1892. In-fol.), au t. VIII, 1, des *Mémoires de la Mission du Caire*, l'*Éloge de l'Apa Victor*, fils de Romanos (Paris, 1893. In-fol.), au t. VIII, 2 des mêmes Mémoires, un fragment d'un livre de médecine en copte thébain (Paris, 1887. In-8°) et des fragments du Roman d'Alexandre (Paris, 1887. In-8°). Il serait enfin injuste de ne pas citer

l'*Album de paléographie copte* de M. Hyvernat (Paris et Rome, 1888. In-fol.), si précieux pour la fixation de la date, au moins approximative, des manuscrits.

IX

Entre 1900 et 1910, l'activité des Egyptologues ne s'est pas ralentie, comme le montrent tout d'abord de nombreuses œuvres de classement de collections, en divers pays.

A. — Pour la France, nous n'avons guère à enregistrer que le *Catalogue du Musée égyptien* de Toulouse (Paris, 1903. In-4°) par Charles Palanque, auteur, précédemment, d'un mémoire sur le *Nil à l'époque pharaonique*, — l'*Étude sur quelques monuments égyptiens du musée archéologique de Cannes* (Musée Lycklama), par Alfred Duringe (Lyon, 1907. In-fol., 14 p. et planches), — et le *Catalogue de la collection égyptienne du Musée de Châteaudun*, par M. Amélineau (Châteaudun, 1908. In-8°, 32 p.).

B. — L'Angleterre nous donne le *Catalogue of the coptic Manuscripts in the British Museum* de W. Crum (Londres, 1905. In-4°). Sous la direction de l'éminent W. Budge, ont été publiés, en outre, pour le British Museum, en 1909, *A Guide to the Egyptian*

collection et *A Guide to the Egyptian galleries (sculpture)* (Londres, 2 vol. in-8°).

C. — En Belgique, nous avons de Jean Capart : *Antiquités égyptiennes* (Bruxelles, 1902. In-16), — *Monuments égyptiens du musée de Bruxelles*, publiés avec la collaboration de Spiegelberg (Bruxelles, 1901-1903. In-8°) et *Recueil de monuments égyptiens* (Bruxelles, 1902-1905. 2 vol. in-4°).

D. — En Hollande, P. A. Boeser décrit les monuments de l'époque intermédiaire entre l'ancien et le Nouvel Empire (c'est-à-dire celle qui a suivi l'invasion des Hyksos) et du Moyen Empire lui-même, qui se trouvent au Musée royal de Leide (*Beschreibung der Aegyptische Sammlung des niederlaendischen Reichsmuseums der Alterthumer in Leiden*... I. Stelen. 1909).

E. — C'est l'Allemagne qui nous présente, en somme, le plus de travaux de ce genre. Pour le musée de Berlin, Adolf Erman donne, en 1899, *Aus den Papyrus der königlichen Museum* (Berlin, In-8°). Spiegelberg qui, en 1902, cataloguait avec B. Pörtner les stèles des musées de Karlsruhe, Mulhouse, Strasbourg et Stuttgart dans la collection *Aegyptische Grabsteine und Denksteine aus Süd-Deutschen Sammlungen* (t. I. Strasbourg. In-4°), publie en 1909, ses *Ausgewählte Kunst-Denkmäler der ægyptischen Sammlung der Kaiser Wilhelm, Universität Strassburg* (In-4°). Alfred Wiedemann accomplit même besogne pour les bas-reliefs funéraires de la Collection Grand-ducale

de Karlsruhe, avec Pörtner (*Aegyptische Grabreliefs aus der grossherzoglichen Altertümer Sammlung zu Karlsruhe* (Strasbourg, 1906. In-fol.) et pour les stèles des Musées de Bonn, Darmstadt, Francfort-sur-le-Main, Genève et Neufchâtel, avec Pörtner encore (*Aegyptische Grabsteine und Denksteine aus verschieden Sammlungen*..., t. III, Strasbourg, 1906. In-fol.) qui dresse seul le *Catalogue des stèles d'Athènes et de Constantinople* (Strasbourg, 1908. In-fol.), après avoir publié, en 1904 (Strasbourg), le catalogue des stèles de Munich (t. II des *Aegyptische Grabsteine*...) avec C. Dyroffe. — En 1910, nous avons de L. Borchardt : *Das Grabdenkmal des König, Sahure*, t. I... — *Leipzig*. In-fol. (*Ausgrabungen der deutschen Orient-Gesellschaft in Abusir*, 1902-1908, VI).

F. — Pour l'Égypte elle-même, Daressy a travaillé sur les inscriptions hiéroglyphiques du musée d'Alexandrie. Mais c'est le musée du Caire qui a particulièrement concentré les efforts des Egyptologues. En 1902, le Catalogue général de ses antiquités s'est enrichi de celui des monuments coptes par W. Crum (nos 8001-8741.) En 1904, W. Spiegelberg a classé les monuments démotiques (nos 30601-31166). En 1908, A. Weigall décrit les poids et balances et J. Quibell, la tombe de Yuaa et Thuiu. En 1909, avec les stèles du Nouvel Empire de P. Lacau déjà cité, vient la description de la Seconde trouvaille de Deir-el Bahari, par E. Chassinat. — En

1902, M. Maspéro qui, dès 1883, donnait son *Guide du visiteur au musée de Boulaq*, publiait un *Guide du visiteur au Musée du Caire* (Le Caire. In-8°, VIII-439 p.).

G. — Nous mentionnerons à part le *Museum Münterianum* de Valdemar Schmidt (Bruxelles, 1910. In-fol.). C'est la description de la collection de stèles égyptiennes léguées à l'évêché de Copenhague par Frédéric Münter et conservées actuellement à la Glyptothèque Ny Carlsberg, à Copenhague.

X

Les publications de textes nous fournissent une moisson très abondante.

A. — Les inscriptions hiéroglyphiques qui recouvrent, en masse innombrable, les monuments religieux ou funéraires ont été relevées en grand nombre par les membres de la Mission ou de l'Institut français du Caire et ceux de la *British School of Archæology in Egypt*.

De 1893 à 1895, G. Bénédite a donné ainsi le résultat de ses travaux sur le temple de Philae. En 1897, E. Chassinat a publié ceux du marquis de Rochemonteix sur le temple d'Edfou (*Mémoires de la Mission du Caire*, t. X-XII, et, en 1910, les textes qu'il a lui-même

recueillis sur le Mammisi d'Edfou (mêmes *Mémoires*, t. XVI). De Urbain Bouriant, aidé de Legrain et Jéquier, a paru, en 1903, le t. I (Tombes de Khouitatonou) *des Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou* (ou du disque solaire) en Égypte (Le Caire. In-fol., t. VIII des *Mémoires des membres de l'Institut français*). De G. Daressy qui, en 1890, publiait, avec E. Grébault et E. Brugsch, le *Musée égyptien* ou Recueil des monuments choisis et de notices sur les fouilles en Égypte (Le Caire. In-fol.), nous avons, en 1901, les *Inscriptions de la chapelle d'Améniritis à Medinet Habou* (Paris. In-4°. Recueil de travaux) et, en 1908, *la Stèle de la fille de Chéops* et la *Stèle funéraire d'un tombeau d'Hermonthis* (Paris. In-4°. *Recueil de travaux*, XXX.) En 1910, V. Loret donne au t. III de la Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'Archéologie orientale (Le Caire. In-4°), l'*Inscription d'Ahmès, fils d'Abana*. avec introduction et vocabulaire. Enfin, Ph. Virey a étudié sept tombeaux thébains de la 18e dynastie au t. V, 2, des *Mémoires de la Mission du Caire* (Paris, 1891. In-fol.) et la *Tombe des vignes à Thèbes* ou tombe de Sennofri, directeur des greniers, des troupeaux et des jardins d'Ammon au t. XX du *Recueil de Travaux* (Paris, 1898. In-4°).

D'autre part, le *British School of Archæology in Egypt and Egyptian Research Account,* édité à Londres par Quaritch et qui en était à sa quinzième année en

1909, nous apporte les textes copiés par Quibell au Ramesseum (1896), à El Kab (1897), à Hiérakonpolis, avec Green (1900-1902), par Garstang à El Arabah (1900), par Gaulfield à Abydos, dans le temple de Séti Ier (1902), par M. Murray à l'Osiréion d'Abydos (1903) et sur les Mastabas de Saqqarah (1905), par Flinders Petrie à Memphis, dans le palais d'Apriès (1909).

De leur côté E. Naville, K. Piehl et K. H. Sethe ont enrichi le trésor des inscriptions hiéroglyphiques, le premier au t. IV des *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien* (Haute-Égypte. Leipzig, 1901. In-fol.) et aux t. XXI, XXIV et XXV du *Recueil de Travaux* (*Les plus anciens monuments égyptiens*. Paris, 1899-1903), — le second [1] par la publication des *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Égypte* (Leipzig, 1903. In-4°) et, auparavant, par celle d'une *Inscription de l'époque saïte* (Paris, 1881. In-8°) et de *quelques petites inscriptions provenant du temple d'Horus à Edfou* (Upsala, 1897. In-8°. Cf: *Skrifter*... V, 10) — le troisième en donnant successivement, dans les *Urkunden des ægyptischen Altertums* (Leipzig. In-4°), ses *Urkunden des alten Reiches* (1903), *Hieroglyphische Urkunden der griechisch-römischen Zeit* (1904), et *Urkunden der 18. Dynasties* (1906). — Spiegelberg,

1. Mort le 9 août 1904, à Sigtuna, près d'Upsal. Voir l'article nécrologique de E. Naville dans le *Recueil de Travaux*. XXVII.

dont nous aurons à parler encore, a publié, en 1897, une inscription d'Aménophis III (*Bauinschrift*) prise sur une stèle de F. Petrie et, en 1900, la Stèle de Northampton, dans le *Recueil de Travaux*.

B. — Nous en aurons moins à dire sur les textes hiératiques. Signalons, en 1899, de W. Golénischev, un travail sur un papyrus de sa propre collection contenant la description du voyage de l'Égyptien Ounou-Amon en Phénicie (*Recueil de Travaux*, vol. XXI) et, en 1906, un autre travail sur le Papyrus n° 1115 de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg (Paris, Champion, 1906. In-4°) ; en 1898, de F. L. Griffith, les *Hieratic Papyri from Kahun und Gurob* (London, 1898. 2 vol. in-fol) ; en 1896, de W. Spiegelberg, la publication de comptes de l'époque de Séti Ier (*Rechnungen aus der Zeit Setis I*) avec d'autres comptes datant du Nouvel Empire, copiés sur des papyrus de la Bibliothèque Nationale de Paris (Strasbourg, 2 vol. in-fol.) et, en 1898, du même, les *Hieratic Ostraka and Papyri found by J. E. Quibell in the Ramesseum*, 1895-1896 (Londres. In-fol.) Le Papyrus nr. 173 de la Bibliothèque nationale a fourni les éléments d'un article de A. Wiedemann (A mythological-geographical Text) dans les *Proceedings of the Society of biblical Archæologie*, en mai, 1900. Le papyrus n° 3038 du Musée de Berlin est édité en 1909 par W. Wrezinski (Der grosse medizinische Papyrus des Berliner Museums). En 1908-1909,

A. Erman publie des textes littéraires du Moyen-Empire d'après un autre papyrus du même Musée (Leipzig, 2 vol. in-fol.). En 1901, il avait donné des Formules magiques pour la mère et l'enfant dans les *Abhandlungen der k. p. a. der Wiss.* En 1908, M. Maspéro a donné une transcription, avec introduction et vocabulaire, des Mémoires de Sinouhit (Bibliothèque d'étude de l'Institut du Caire, tome I) dont il avait publié déjà une traduction dans ses *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, en 1882, au t. IV des Littératures populaires (3e édition en 1907.)

C. — Nous devons mentionner tout spécialement les travaux dont a été l'objet le *Livre des Morts*. Sur la façon dont il s'est constitué, sur les recensions qui en ont été faites sous l'ancien Empire, de la 18e à la 20e dynastie, enfin sous les Psammétiques (26e dynasties), nous renvoyons au Mémoire d'Édouard Naville (*Le Livre des morts égyptien, de la 18e à la 20e dynastie...* — Tulle, 1909. In-8°, 56 p.) chargé par le Congrès des Orientalistes tenu à Londres, en 1874, d'en donner l'Édition thébaine critique et qui a rempli ses promesses en 1886 (*Das aegyptische Todtenbuch der XVIII bis XX Dynasties, aus verschiedenen Urkunden...* — Berlin. 2 vol. in-fol.) En 1904, il a continué et complété la traduction et le commentaire commencé par Le Page Renouf (Londres. In-4°). On sait, que, dès 1842, Lepsius en avait publié l'édition saïte d'après le Papyrus de Turin et que P. Pierret

en a donné la traduction en 1882 (Bibliothèque orientale elzévirienne, XXXIII, 2e edition en 1907. Paris, Leroux. In-8°). E. de Rougé avait commencé l'édition du Papyrus du Louvre postérieur à la 26e dynastie. Pleyte, vers 1885, donne à Leide, les chapitres 162-174. E. Schiaparelli édite, avec traduction et commentaires (Torino, 1882-1890. 2 vol. in-fol.) *Il Libro dei funerali degli antichi Egiziani.* Deux morceaux en ont été étudiés à part : le *Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès,* version abrégée, d'après les Papyrus de Berlin et de Leyde par G. Jéquier (Paris, 1894. In-8°. 97e fascicule de la Bibliothèque des Hautes-Études), et le *Livre intitulé que mon nom fleurisse* ou, plus exactement (comme le veut Chassinat) le *Livre des respirations,* par J. Lieblein, d'après vingt-et-une copies prises un peu partout (Leipzig, 1895. In-8°.).

C'est Wallis Budge qui, depuis 1895, y a consacré le plus d'efforts. Cette année-là, il publie le *Papyrus d'Ani du British Museum* (Londres. In-fol.). En 1898, il donne en 3 vol. in-8° (texte, vocabulaire et traduction), *The Book of the Dead. The Chapters of coming forth by day* (Londres.) En 1901, il publie la traduction seule aux t. V-VII des *Books on Egypt and Chaldæa.* En 1910, il fait paraître une 2e édition du texte sous le titre : *The Chapters of coming forth by day, or the Theban Recension of the Book of the Dead,* d'après neuf Papyrus du British Museum et toutes les éditions précédentes aux t. XXVIII-XXX de la même collec-

tion. De 1905 à 1906, sous le titre *The Egyptian heaven and hell*, il a, d'ailleurs, donné une édition complète du Livre de l'Am-Touât, c'est-à-dire du Traité de l'Enfer égyptien étudié par Jéquier en 1894. Enfin, en 1909, est venu *The Book of opening the mouth*, c'est-à dire le Livre qui traite des cérémonies magiques relatives à l'ouverture mystique de la bouche du mort, aux t. XXV-XXVI des *Books on Egypt and Chaldæa* (Texte et traduction).

D. — L'Angleterre peut donc revendiquer, en ces dernières années, une belle part dans l'œuvre de divulgation du rituel funéraire égyptien. Elle a moins fait pour les études démotiques. Cependant F. L. Griffith a publié avec Sir H. Thompson les *Papyrus démotiques magiques de Londres et de Leyde* (Londres, 1904-1909, 3 vol. dont les deux derniers in-fol.) et a dressé seul, avec fac-simile, et traductions, le *Catalogue des papyrus démotiques de la Bibliothèque de John Ryland* (Manchester, 1909. 3 vol. In-fol.)

J. J. Hess a étudié, pour sa dissertation inaugurale à l'Université de Strasbourg, *la partie démotique de l'inscription trilingue de Rosette* (Freiburg, 1902. In-fol.). Jakob Krall, mort le 27 avril 1905, a laissé une œuvre fort importante sur les littératures hiéroglyphique, démotique et copte. On en verra le détail complet dans la notice que lui a consacrée A. Wiedemann en 1906 (Paris. In-4°; *Recueil de Travaux*, XXVIII). Nous y renvoyons donc pour toute la partie comprise

entre 1878 et 1900, nous bornant à mentionner, pour 1903, dans la *Wiener Zeitschrift für Kunde des Morgenlandes* (XVII), le travail intitulé : *Der demotische Roman aus der Zeit des Königs Petubastis*, et pour 1904, les *Neue Ergebnisse aus den demotischen und koptischen Papyrus der Sammlung Erzherzog Rainer*, dans les séances du Congrès des Orientalistes tenu à Hambourg.

La France est dignement représentée par M. E. Révillout, toujonrs infatigable, qui a donné en 1907 (Paris, 2 vol. In-8°) le *Papyrus moral de Leyde*, texte démotique transcrit en hiéroglyphes, avec traduction et commentaire et longuement expliqué à ses cours du Louvre.

Nous revenons à l'Allemagne avec W. Spiegelberg dont les *Demotische Studien* comprennent, au t. I, les *Aegyptische und griechische Eigennamen aus Mumienetiketten der römischen Kaiserzeit* (Leipzig, 1901. In-fol.), au t. II, une édition du Papyrus démotique de l'île d'Éléphantine (Leipzig, 1908. In-fol.), au tome III, le *Cycle légendaire du roi Petubastis*, d'après le papyrus démotique de Strasbourg (Leipzig, 1910. In-fol.). Dans le vol. XXV du *Recueil de Travaux* (1903), nous trouvons de lui, après une courte étude sur une version sahidique de la *Dormitio Mariæ*, une autre sur un papyrus démotique d'Innsbruck et des Mélanges démotiques. Enfin, au t. I des *Schriften der wissenschaftliche Gesellschaft in Strassburg*, il a publié

le *Papyrus Libbey*, contrat de mariage démotique (ein ägyptischer Heirats-vertrag), en 1907 (Strasbourg. In-4°). Au tome IV des *Demotische Studien*, nous trouvons une édition, par Frantz Lexa, du Livre des morts démotique de la Bibliothèque Nationale de Paris (Papyrus de Pamouth). (Leipzig, 1910. In-fol.).

E. — En passant aux textes coptes édités de 1900 à 1910, nous commençons par renvoyer aux ouvrages du P. Mallon et de H. Hyvernat, cités plus haut, pour les noms qu'on ne trouvera pas ici. Nous ne pouvons songer à épuiser la matière.

Un des coptisants les plus actifs de l'époque actuelle est M. Oskar von Lemm, conservateur au Musée asiatique de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. De 1900 à 1908, il a publié ses *Kleine koptische Studien* dans le Bulletin (Zapiski) de cette académie, et de 1907 à 1910, ses *Koptische Miscellen* dans les *Izvèstia*. En 1907, il apporte sa contribution à la publication des Textes de l'Ancien Testament avec ses *Sahidische Bibel-Fragmente* (Saint-Pérersbourg. In-4°, Zapiski, 25). Nous retrouverons son nom plus loin.

En 1898, W. Budge édite le plus ancien Psautier copte connu (Londres. In-8°). Auparavant, en 1895, J. Lieblein avait donné la traduction thébaine des Psaumes 89 et 90 (Christiania. In-4°). En 1901, P. Lacau publie des Textes de l'Ancien Testament en sahidique, dans le *Recueil de Travaux* (t. XXIII).

Pour le Nouveau Testament, nous avons, de M. L. J. Delaporte, deux séries de fragments sahidiques pris surtout dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale. La première comprend l'*Apocalypse* (Paris, 1906. In-8°) ; la seconde, publiée avec le concours de H. Guérin, l'*Évangile de Saint Jean* (Paris, 1908. In-8°.) En 1908, aussi, Carl Schmidt donne, dans les *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristllichen Literatur* édités par O. von Gebhardt et A. Harnack (t. XXXII), la version copte de la 1re Lettre de Clément. En 1911, ont paru du Rev. Horner les trois volumes de la superbe édition critique, avec traduction anglaise littérale, des quatre Évangiles (*The Coptic Version of the New Testament in the Southern dialect*. . . — *Oxford*. In-8°). C'est le digne couronnement de tous les travaux précédents sur la matière. — travaux rappelés dans la préface.

On sait que la littérature copte est particulièrement riche en apocryphes. E. Révillout, qui en a fait un de ses champs d'étude préférés, a publié, en 1904, dans la *Patrologia Orientalis* (t. II, fasc. 2), les Évangiles des Douze Apôtres et de Saint-Barthèlemy. La même année, P. Lacau a donné ses *Fragments d'Apocryphes coptes* dans les *Mémoires* publiés par les membres de l'Institut du Caire (t. IX). En 1906, nous retrouvons le nom de L.-J. Delaporte avec le *Livre d'Enoch*.

Les œuvres gnostiques sont représentées par la *Pistis Sophia*, les *deux Livres de Jehu* et un écrit sans

nom précis que Carl Schmitt a traduits en allemand et qui forment le t. I[er] de ses *Koptische-gnostische Schriften* (Leipzig, 1905. In-8°). En 1892, il avait déjà donné une édition et une traduction des deux derniers ouvrages, sous le titre de *Gnostiche Schriften in koptischer Sprache aus dem Codex Brucianus herausgegeben, übersetzt und bearbeitet*, au t. VIII des *Texte und Untersuchungen* (Leipzig. In-8°). Nous rappellerons, du reste, brièvement que la *Pistis Sophia,* dont le manuscrit fut apporté à Londres par le Dr. Askew, en 1770, fut éditée complètement, pour la première fois, en 1851, à Berlin, et traduite en latin par M. G. Schwartze. En 1895, Amélineau l'a traduite en français dans les *Classiques de l'occulte*. Elle a été étudiée tout spécialement par Köstlin (*Das gnostiche System des Buches Pistis Sophia*), en 1854, dans les *Theologische Jahrbücher* (tome XIII), et par A. Harnak (*Ueber das gnostische Buch Pistis Sophia*), dans les *Texte und Untersuchungen*, en 1892 (t. VII). J. Lieblein semble avoir établi, à son propos, que l'*Antimimon* gnostique n'est autre que le *ka* ou double égyptien (Christiania, 1908. In-8°).

Dans la Patrologie, L.-J. Delaporte a fourni, en 1905 et en 1906, deux séries de fragments de la version sahidique du Pasteur d'Hermas à la *Revue de l'Orient Chrétien*. W. Crum a publié, en 1904, à Londres, avec W. Riedel, les traductions arabes et coptes des Canons d'Athanase d'Alexandrie et J. Lei-

poldt, en 1902, à Leipzig, la version sahidique d'Epiphane de Salamine. En 1900, O. von Lemm insérait au t. XII des *Zapiski* un écrit copte attribué à Denys l'Aréopagite.

Parmi les Pères de l'Église copte, un des plus célèbres est certainement l'archimandrite Senouti, le chef du grand monastère d'Athribis, dont Zoëga a déjà recueilli beaucoup de sermons dans son *Catalogue du Musée Borgia*. En 1907, M. Amélineau, qui s'en est très occupé et a écrit sa vie, a commencé la publication de ses œuvres, en la faisant précéder d'une longue introduction (Paris, Leroux. In-4°). De 1906 à 1908, J. Leipoldt et W. Crum en ont donné, de leur côté, une édition (Paris. 2 vol. in-8°). En 1903, H. Guérin, dans une thèse présentée à l'École du Louvre, a édité et traduit un long fragment contenant plusieurs sermons importants du grand moine et appartenant au Musée du Louvre. En 1903, également, Leipoldt a fait paraître dans les *Texte und Untersuchungen* (tome 25), une étude sur lui et l'Église nationale égyptienne (Leipzig. In-8°). Il y aurait, sans doute, quelques réserves à faire sur l'authenticité de toutes les œuvres qu'on lui attribue. Sur les autres sermonnaires, il nous faut signaler l'important travail de W. Budge : *Coptic homilies in the Dialect of Upper Egypt edited from the Papyrus Codex Oriental* 5001 *in the B. M*... — London, 1910. In-8°, LVI-424 p. (Suivi de la traduction anglaise).

La martyrologie n'est guère représentée que par les *Acta martyrum copticorum* de H. Hyvernat et J. Balestri (Paris, 1907-1908, 2 vol. In-8°), parus dans le *Corpus scriptorum Christianorum orientalium* dont le premier est l'un des directeurs. En 1910, E. Q. Winstedt nous donne ses *Coptic Texts on St. Theodore the general, St. Theodore the Eastern, Chamoul and Justus, edited and translated...* (London. In-8°).

Dans la littérature profane ou semi-profane, nous trouvons la thèse de N. Giron pour l'École du Louvre : *Légendes coptes*, fragments inédits... Avec une Lettre à l'auteur par M. E. Révillout (Paris. 1907. In-8°). O. von Lemm a donné ici trois œuvres importantes : des Fragments sahidiques (*Sahidische Bruchstücke...*) de la Légende de Cyprien d'Antioche (Saint-Pétersbourg, 1899. In-4°), — le Roman d'Alexandre chez les Coptes (*Der Alexander-roman bei den Kopten...* — Saint-Pétersbourg, 1903. In-4°), — et *Das Triadon, ein sahidisches Gedicht mit arabischer Ubersetzung* (Saint-Pétersbourg, 1903. In-8°).

XI

Après cette longue énumération d'éditions de textes, il nous reste à passer brièvement en revue les principaux travaux sur la langue et la littérature.

A. — Parmi les ouvrages généraux sur l'égyptien proprement dit, nous trouvons les deux manuels avec lesquels A. Erman a complété son œuvre grammaticale: une *Äegyptische Chrestomathie* et une *Äegyptische Chrestomatie* et *Aegyptische Glossar* (Berlin, 1904. 2 vol. In-16), dans la *Porta linguarum orientalium* (t. XIX et XX). En 1910, G. Farina donne dans les Manuels Hoepli, sa *Grammàtica della lingua egiziana antica in carattere geroglifici* (Milano. In-18), petit livre très clairement composé d'après les principes d'Erman. Avec A. Dedekind, conservateur des Antiquités égyptiennes du Palais impérial de Vienne, nous rencontrons un partisan de l'origine chamitique de l'Égyptien. Dans ses *Aegyptologische Untersuchungen* (Wien, 1902. In-8°, VIII-232 p. et pl.) il consacre à cette question la première et plus importante étude: *Formenlehre des alt-ägyptischen mit einer sprachwissenschaftlichen Einleitung*.

B. — L'écriture a été étudiée sommairement par W. Spiegelberg (*Die Schrift und Sprache der alten Äegypter*), en 1907, pour la collection *Der alte Orient* (Leipzig. In-8°, 32 p.), et plus longuement par le P. A. F. Deiber, explorateur de l'Égypte nubienne, dans son Mémoire sur *Clément d'Alexandrie et l'Égypte* (Le Caire, 1904. In-fol., IV-139 p. Mémoires publiés par les Membres de l'Institut du Caire, X). L'auteur conclut que les renseignements, si maigres qu'ils fussent, fournis par Clément d'Alexandrie, Horus

Apollon et Plutarque (De Iside et Osiride) sur les hiéroglyphes, auraient dû détourner les érudits antérieurs au XIXe siècle de la vaine doctrine symbolique. — En 1909, paraissent les deux premiers volumes de l'important ouvrage de G. Möller (*Hieratische Palaeographie*) sur le développement de l'écriture égyptienne de la Ve dynastie à l'époque impériale romaine. Le tome I va des Origines à la 18e dynastie ; le tome II de Thoutmès III à la 21e dynastie. — Mentionnons enfin pour 1909 encore, le travail de Trevino y Villa : *Miscellaneas egyptológicas. La Escritura egipcia y su transcripcion castellaña en caracteres latinos* (In-fol.).

C. — Les études sur le vocabulaire nous amènent à parler d'un vétéran de l'égyptologie, Georg Moritz Ebers, né à Berlin, le 1er mars 1837, mort à Tutzing, sur le lac de Starnberg, le 7 août 1898, et dont le nom restera toujours attaché au papyrus célèbre qu'il a découvert en 1869, dans un tombeau thébain. En 1897, les Égyptologues d'Outre-Rhin lui avaient offert les *Aegyptiaca*. En 1900, ont encore paru de lui *Aegyptischen Studien und Verwandtes* (Stuttgart. In-8°) dont le troisième morceau traite de la littérature égyptienne et qui contiennent, à la fin, la bibliographie complète des œuvres de l'auteur, de 1857 à 1899. — En 1901, dernier ouvrage posthume sur le nom et la signification des parties du corps en égyptien (*Die Körpertheile, ihre Bedeutung und Namen*

im altägyptischen (Münich. In-4°. — Abhandlungen der philos-philol. Classe der K. B. Akademie der Wissens. XXI.)

W. Spiegelberg a traité des noms égyptiens du mouton (*Die ägyptischen Worte für Schaf*) au tome XXII du *Recueil de Travaux* (Paris, 1900. In-4°). Dans le t. XXIV du même Recueil, on trouve de P. Lacau, des *Notes de phonétique et d'étymologie égyptiennes* (Paris, 1902. In-4°). Dans le t. XXV, une étude du même sur les *Métathèses apparentes en égyptien* (Paris, 1903. In-4°). Nous sommes obligés de remonter jusqu'en 1883, pour signaler de A. Wiedemann un Recueil de mots égyptiens transcrits ou traduit par les auteurs classiques (*Sammlung altägyptischer Wörter welche von klassischen Autoren umschrieben oder übersetzt worden sind*... Leipzig. In-8°.)

D. — Pour l'histoire de la littérature, nous rappellerons que M. G. Maspéro y a consacré de longs passages dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (Paris, Hachette, 1895-1899. 3 vol. gr. in-4°), particulièrement au tome II qui contient le tableau de l'Égypte, au temps de la plus grande expansion du Second Empire thébain. Nous mentionnerons encore la courte étude de A. Wiedemann sur la littérature légère (Die Unterhaltunglitteratur) des anciens Égyptiens (Leipzig, 1902. In-8°) et les *Glanures égyptiennes* de M. P. Guieysse (Paris, 1909. In-8°), suite d'esquisses sur le style descriptif dans les lettres de

scribes, sur l'expression *kaï*, sur les gallicismes égyptiens, etc.

E. — Le copte ne nous arrêtera pas longtemps. Nous nous contenterons d'indiquer une 2e édition de la *Kōptische Grammatik* de G. Steindorff (Berlin, 1904. In-8°), une étude de A. Lévy sur la Syntaxe de la langue des *Apophthegmata Patrum Aegyptiorum* (1909. In-4°) et des Considérations préliminaires sur une grammaire du dialecte d'Akhmîm, par F. Roesch (1909.) In-fol.

XII

On peut voir, par cet exposé évidemment incomplet des travaux relatifs à l'égyptien et au copte, depuis surtout une vingtaine d'années, que l'œuvre des grands Egyptologues de l'époque héroïque ne périclite pas et que la France, l'Angleterre et l'Allemagne, avec Amélineau, Maspéro, Révillout, Budge, Petrie, Erman, Naville, Spiegelberg etc., s'efforcent toujours de diminuer le nombre des points laissés obscurs par Champollion, Mariette, E. de Rougé, T. Dévéria, F. Chabas, Lepsius, H. Brugsch, Lepage-Renouf, etc.

Malgré les fouilles continuées depuis 1900 par Petrie et autres, pour *l'Egyptian Exploration Fund*,

le problème de l'origine de la race et de la langue égyptiennes n'est pas encore pleinement résolu, les *Suivants d'Horus* ou gens de la seconde race n'étant pas définitivement apparentés aux Proto-Chaldéens qui ne sont peut-être pas, d'ailleurs, de purs Sémites. L'étude des nombreux documents déjà découverts a, du moins, permis d'établir la grammaire de la XIIe et des XVIII-XXe dynasties. Restent celles de l'âge des Pyramides et des temps saïtes et ptolémaïques. Nul doute que le relevé des inscriptions qui couvrent les murs des temples, des palais et des tombeaux, si loin d'être achevé, et que l'exploration du sol n'apportent à cette œuvre les matériaux nécessaires.

Il n'y a plus vraisemblablement beaucoup de signes hiéroglyphiques à ajouter à la masse de ceux qu'on connaît aujourd'hui. La grammaire de Loret (1889) en donne 853. Dans les *Easy Lessons* de Budge (1899), il y en a environ 900. Ces chiffres sont bien inférieurs à celui des caractères employés par l'imprimerie du Caire. On sait qu'ils se sont surtout multipliés aux basses époques et que leur exactitude picturale est d'autant plus grande qu'ils appartiennent aux âges les plus reculés.

Leurs valeurs phonétiques et idéographiques sont presque totalement connues. Le déchiffrement des diverses écritures hiératiques et démotiques, formes de plus en plus abrégées de l'écriture monumentale, ne présente plus de difficultés insurmontables. Il n'en

répandus, le *Bhûmij*, le *Ho*, le *Birhâṛ*, le *Kôḍâ*, le *Tûrî*, le *Asurî*, le *Korwâ*, le *Kûṛkû*, le *Khaṛiâ*, le *Juâng*, le *Savarâ* et le *Gadabâ*, ainsi appelés du nom de diverses tribus ; la plus faible est celle des *Birhaṛ* qui, au recensement de 1901, ne comprenait que 526 individus. Le *ho* et le *savarâ* en comprenaient, le premier 371.000 et le second 158.000.

Sont-ce là autant de langues différentes ou faut-il n'y voir qu'un des dialectes d'un seul et même idiome ? Il est bien difficile de le dire, car beaucoup de ces langues sont à peine connues. Mais on peut affirmer au moins que le *santâlî* et le *muṇḍârî*, qui ont été bien étudiées, sont, quoique proches parentes, distinctes l'une de l'autre.

Le nom de *muṇḍâ* a été adopté pour cette famille par M. G. A. Grierson dans son *Linguistic survey of India*, d'après le recensement de 1901. Le quatrième volume de cette belle publication est consacré au Mundâ et au Dravidien (Calcutta, gov. pr., 1906, gr. in-4°, de 645 p., 2 cartes, listes de mots et de phrases). On a appelé aussi cette famille *kol* d'un mot local qui paraît avoir le sens général de « homme » (*hoṛ*; *hoṛo*, *haroṛ*, *hâr*, suivant les dialectes). D'autres ont inventé l'appellation *kolarien*, d'un hypothétique *kolar*, analogue d'une part à un mot aryen signifiant « porc » et à un mot canara ayant le sens de « voleur ». Les Missionnaires danois proposent *kherwarien*, de *kerwar* qui serait, suivant une traduction santalie, le nom

de la tribu primitive d'où ils descendent ainsi que leurs congénères.

Qu'on les appelle *kole, kolh, khole, kolarien* ou *muṇḍâ*, ces langues forment un groupe autonome et indépendant, qui n'est et ne peut être apparenté aux idiomes aryens et dravidiens. Ils sont sans littérature et n'ont été écrits que depuis peu de temps, à l'aide d'alphabets hindous. Les voyelles *a, e, i, o, u* sont longues, brèves et neutres ; elles peuvent être nasalisées. Les consonnes forment un système aussi simple, quoique les cérébrales (*ṭ, ḍ, ṇ, l, r* [2]) soient fréquemment employées. Il ne paraît pas y avoir de diphtongues. *Y* et *w* apparaissent surtout comme neutres de *e* et *o*. Les hiatus sont fréquents.

Il n'y a pas de genres proprement dits, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de suffixes pour distinguer le masculin, le féminin et le neutre ; mais on se sert de mots différents. Il faut distinguer avec soin les êtres vivants des êtres inanimés ; ces derniers n'ont ni genre, ni nombre, tandis que les êtres vivants forment un *duel* en ajoutant le pronom de troisième personne *king* avant ceux-ci ; le pluriel, en ajoutant *ko* à ceux-là.

Les pronoms personnels ont cinq formes : *singulier*, moi ; *duel inclusif*, moi et toi ; *duel exclusif*, moi et lui ; *pluriel inclusif*, moi et vous ; pluriel exclusif, *moi et eux*. Il n'y a pas de pronoms relatifs.

La numération est vigésimale ; on dit deux vingts pour quarante, et ainsi de suite. *Trente*, c'est vingt

et dix ; *cent*, cinq vingts, mais on a aussi emprunté à l'indien cent *sai* et mille *hajar*. Vingt se dit *hisi* ou *isi*, serait-ce une adaptation de l'indien *bīs* ?

Les pronoms suffixes remplacent les adjectifs possessifs et expriment une grande variété de nuances : mon père, notre père à nous deux (toi et moi ou lui et moi), notre père (à moi et à vous, ou à moi et à eux), etc.

Le verbe compte cinq *voix* : actif transitif, actif intransitif, passif, réfléchi et réciproque ; cinq *modes* : indicatif, impératif, conjonctif, conditionnel, optatif ; treize *temps* : aoriste, futur simple, futur relatif, futur antérieur, présent, présent déterminé, présent continu, passé simple, passé incomplet, passé relatif, passé antérieur, passé indéfini et passé parfait ; douze *personnes* ou formes personnelles : je, tu, il ou elle, cela, moi et toi, moi et lui, vous deux (lui et toi), deux d'entre eux, vous et moi, eux et moi, vous (sans moi), ce, celle. La conjugaison peut être déterminée ou indéterminée ; dans le premier cas, on peut incorporer au verbe le pronom régime direct ; dans les deux cas, le pronom régime indirect peut être suffixe. Tous les verbes n'ont naturellement pas toutes ces formes, mais voici deux exemples caractéristiques ; *ombkoaing* « je le leur donnerai » ; *dalled'-ko-târe-king-lelkia* « les deux l'ont vu là où il les a frappés d'abord » ; on voit par cette dernière phrase que les circonstances de lieu, de manière et de temps s'indiquent aussi par des suffixes variés.

Une des caractéristiques essentielles de ces langues, c'est l'indifférence pour ne pas dire plus, des mots. Il n'y a proprement aucune distinction entre le nom et le verbe ; ainsi *oṛà* signifie à la fois « maison » et « couvrir une maison, s'établir quelque part » ; *gopa* « demain » et « ajourner », etc. C'est évidemment l'indice d'un état peu avancé du langage correspondant à une civilisation rudimentaire.

Ces langues n'ont pas d'écriture propre, car elles n'ont pas de littérature. Les textes publiés par les Grammairiens ou par les Missionnaires sont en lettres latines, en davasnagari-hindi, en bengali ou en uriya. Les parties de la Bible ainsi publiées sont : en santali, le Nouveau Testament, les Psaumes et les livres de Daniel à Esther ; en muṇḍari, le Nouveau Testament, la Genèse et l'Exode ; et en kurkû, l'évangile de saint Marc. Les Grammairiens ont donné des spécimens de *folk-lore* et des phrases de la conversation courante.

Il n'a pas été fait encore de grammaire comparée sur les langues muṇḍas ; le seul ouvrage où se trouve un exposé sommaire de chacune d'elles, suivi de listes de mots, de phrases et de textes empruntés pour la plupart au *folk-lore*, précédé d'un aperçu général et suivi d'un vocabulaire comparatif, est le quatrième volume de la *Linguistic survey of India*, de M. George A. Grierson (p. 7-275). Il y a eu un essai d'étude d'ensemble par M. Friedrich Müller ; nous en reparlerons plus loin.

Deux langues seulement de la famille, les plus importantes, il est vrai, ont été l'objet de travaux sérieux : le *santali* et le *muṇḍari*. Le meilleur et le plus complet de tous ces ouvrages est le suivant : *Mundari Grammar*, by the Rev. G. HOFFMANN, S. J., Catholic Mission, Chota Nagpur. *Calcutta*, Bengal Secretariat Press, 1903, gr. in-8° (IV)-LIX-222-XIV-XJ p. Après une introduction fort intéressante qui expose le système général de la langue et donne un aperçu de l'état de civilisation des Mundas, vient la grammaire suivie d'un appendice contenant le texte et la traduction d'une légende religieuse, d'une rédaction sur le travail des champs écrite par un enfant du pays, et d'un conte populaire.

L'alphabet latin est seul employé. La grammaire est fort bien faite, très méthodique, trop même peut-être car la lecture en est pénible et les tableaux schématiques assez compliqués. Mais, pour le linguiste, c'est un véritable plaisir que de parcourir un livre dégagé du vieil empirisme classique, où la langue est étudiée en elle-même sans préoccupation de parentés possibles ou d'étymologies aventureuses. La grammaire est divisée en quatre parties : la première traite des éléments du langage, des radicaux ; la seconde, de ce qui équivaut à la déclinaison, c'est-à-dire des formes nominales ; la troisième de ce qui correspond aux formes verbales ; et la quatrième est la syntaxe, c'est-à-dire la construction des sentences, les idiotismes,

les fonctions objectives ou subjectives, les attributs ou les prédicats, etc. Le caractère nettement agglutinant de l'idiome en ressort avec la plus parfaite évidence.

Avant le P. Hoffmann, des Missionnaires protestants s'étaient occupés du Mundari, M. T. C. Whirtley en 1873 et M. Nottrott en 1882. On doit au premier un *Mundari primar* (*Calcutta*, Bengal Secrétariat Press, 1873, in-8° carré (IV)-35 p.), qui contient 20 pages de notes grammaticales, 10 p. de texte : dialogues, contes, chansons et un petit vocabulaire muṇḍari-anglais en 5 pages. Le livre de M. A. Nottrott est plus important : *Grammatik des Kolh-Sprache*; Gutersloh, C. Bertelsmann, 1882, pet. in-8°, 104 p. C'est un ouvrage scientifique, simple, précis et bien fait, une grammaire en 315 paragraphes, suivie d'une liste des mots usuels (vêtements, boissons, poids et mesures, noms des doigts, injures et plaisanteries, noms de quelques villages). Les mots secondaires sont, dans ces deux ouvrages, écrits en caractères latins. M. Whirtley n'a pas traduit les contes et les chansons qu'il publie. La grammaire de M. Nottrott a été traduite en anglais par M. Wagner (Ramchi, 1905, in-8°, 208 p.). Je n'ai pas vu ce volume qui n'est probablement pas une simple traduction, puisqu'il est deux fois plus étendu. Il contient sans doute des textes ; peut-être ajoute-t-il de nombreuses observations à l'original allemand.

Le *santalî* a été étudié avant le muṇḍari et a été

l'objet d'un plus grand nombre d'ouvrages. Il faut citer d'abord l' « *Introduction* to the santâl language consisting in a grammar, reading lessons and vocabularies by the Rev. J. Phillips. *Calcutta*, Calcutta School Books Society, 1852, pet. in-8° carré, VII-190 p. ». Le caractère employé est le bengali. La grammaire élémentaire finit à la p. 57 ; de la p. 59 à la p. 82 sont les leçons : phrases, verbes, divers, traditions et légendes ; le vocabulaire alphabétique commence à la p. 83. Le vocabulaire et les phrases sont sur deux colonnes. Vingt et un ans plus tard parut une grammaire beaucoup plus complète : « *A grammar* of the santhâl language, by the Rev. J. O. SKREFSRUD. » *Calcutta* ; Calcutta School Books Society, 1873, in-8° (IJ)-XVIJ-370 p. Le livre, en caractères latins, contient de nombreux tableaux et d'abondants paradigmes. Cette grammaire avait été précédée de « *Santal reeder*, by Rev. J. PHILLIPS. Midnespore, 1870, Mission Cress », pet. in-8°, 136 p. de texte en caractères bengalis. On trouve ensuite deux petits volumes : « *Santâli* record book. *Bowanipore*, Samnad press, 1885 », pet. in-8° de 42 p., et « *Santâli*, Primer, published at the C. M. S. Mission, Santhal parjanas, 1886 », petit in-8° de 12 p. ; ce dernier est un alphabet, avec syllabaire et exercices de lecture ; le premier est un recueil de textes ; le tout en caractères latins. On peut citer encore « *Santal folk tales*, translated by A. CAMPBELL. Pokhuria, s. d.

(1891) », in-8°, 127 p. ; — F. T. COLE. Santali Primer, *Pokhuria*, 1896, in-8°, 108 p. et deux dictionnaires : d'abord, le *Santali-english dictionary*, de A. CAMPBELL, *Pokhuria*, 1899, gr. in-8°, 676 p. et son *supplément*, et Pershan, *Pokhuria*, 1902, p. 677 à 797 ; puis le *English Santali vocabulary*, par M. H. Martin, 1898, in-8°, 192 p. Ces deux ouvrages sont en caractères latins. Un vocabulaire santali, par E. T. Puxley, avait été publié à Londres en 1868.

Le santali a été l'objet d'une étude scientifique très intéressante, écrite malheureusement en danois, qui a paru en 1892, dans les « *Mémoires* » de la Société royale de Copenhague, p. 148-230, in-8° ; elle est de M. Ernst HERMANN, et est intitulée *Grammatisk studie öfver santal spraket* ; elle est suivie d'une note de M. Vilh. Thomsen, *Bemerkninger om de khervariske (kolariske) sproge Stilling*, qui occupe les p. 231 à 238 du même volume. Le travail de M. Hermann a été tiré à part (in-8°, 82 p.).

En dehors du santali et du muṇḍari, le korkû est le seul idiome de la famille qui ait été l'objet d'un travail spécial, une note de 16 p., par M. Robert N. Cust, l'indianiste bien connu, qui a paru à Londres en 1884, dans le vol. XVI du *Journal of the Royal Asiatic Society*, et qui ne contient guère qu'une liste de mots.

Dans les comptes rendus des séances de l'*Association française pour l'avancement des sciences* (Congrès de

Montauban, 1902), M. H. de Charencey a donné (p. 840-844) quelques indications scientifiques et bibliographiques sur l'idiome qui nous occupe.

Mais le travail le plus complet, le plus méthodique et le plus scientifique qui ait encore été fait sur les idiomes et dialectes muṇḍas étudiés dans leur ensemble, est celui de M. Friedrich MÜLLER, dans sa *Grundriss der Sprachwissenschaft*, t. III, *Vienne*, A. Hölder, 1884, in-8°, p. 106-135. Le savant linguiste analyse et compare les unes avec les autres les plus importantes de ces langues : le Santâli (Santal), le Muṇḍari, le Korku, le Juang. Il donne, à la fin, des textes traduits mot à mot et fait voir que le vocabulaire a emprunté à l'hindoustani un grand nombre de mots.

Le lecteur trouvera ici avec intérêt un spécimen de ces idiomes comparés au dravidien et à l'Hindi. Je prends le passage suivant de l'évangile de Luc : « Un père avait deux fils ; et le plus jeune d'entre eux dit à son père : mon père, donne-moi la part de ton bien qui me revient » (xv, 11-12).

Santali : Mit gote : hoṛ ren barea hoponkin tahêkana ; ado hudini : apattete metadea, E baba, Inâ bakhra tina hoyo'a, ona den emkatinme.

Mundari : Miyad hoṛoâ barâiâ koṛohonakiṅg tâikenakiṅg ; enakiṅgêtê litânâi âpukê kajâikiâê, hê abbâ aîgâ anâṭiṅg khurjîkô aîykê êmâîgmê.

Tamoul : Oru manuṣanukku iraṇḍu makkaḷ irun-

dârgal, avargaḷil cinnavan tagapparukku çonnadâvadu: tagappanê, un poruḷil enakku varum pangei tâ.

Hindoustani : Êk sa'kê kî ḍô bêtê thê; un mên sê chôṭê nê bâp sê kahâ kihâi bap mâl kâ 'hizah jô mujhê pahuncâ mujhê dê.

JULIEN VINSON.

LES FAMILLES LINGUISTIQUES
DU NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE DU SUD

PAR P. RIVET,
ASSISTANT D'ANTHROPOLOGIE AU MUSÉUM.

La région, dont je voudrais dessiner à grands traits la topographie linguistique, est limitée au nord par la frontière du Nicaragua et du Costa-Rica, à l'ouest par le Pacifique, au sud par la frontière équatoriano-péruvienne et le cours de l'Amazone, à l'est par une ligne idéale qui correspondrait à peu près au 75ᵉ degré de longitude occidentale de Paris. Elle comprend donc la partie méridionale de la région isthmienne, la Colombie, l'Équateur et les territoires du haut Orénoque et du haut Amazone, en contact quasi immédiat avec la Cordillère des Andes.

Si l'on se reporte à la classification linguistique sud-américaine la plus récente et en même temps

la plus complète [1], on ne compte pas moins de 19 familles linguistiques indépendantes dans une région qui ne s'étend pas sur plus de 15° de latitude et 7° à 8° de longitude. Ce sont par ordre alphabétique :

les *Andaquis* ;
les *Ardas* ;
les *Barbacoas* ;
les *Cañaris* ;
les *Chibchas* ;
les *Chocos* ;
les *Churoyas* ;
les *Coconucos* ;
les *Cunas* ;
les *Guahibos* ;
les *Itucales* ;
les *Jíbaros* ;
les *Lamas* ;
les *Maynas* ;
les *Mocoas* ;
les *Paniquitas* ;
les *Pebas* ;
les *Ticunas* ;
les *Zaparos*.

1. Alexander F. Chamberlain. *South American linguistic stocks.* (*Congrès international des Américanistes.* XVe session, Québec, 1906 (1907), t. II, pp. 187-204).

A cette liste, il faudrait encore ajouter les noms des représentants de familles linguistiques qui ne sont pas spéciales au territoire étudié ici.

Il est évident que la multiplicité de ces groupes indépendants provient surtout de notre ignorance au sujet de la plupart des langues qui les représentent. En effet, les documents linguistiques relatifs au plus grand nombre d'entre elles sont rares, presque toujours insuffisants, et souvent d'une valeur médiocre. Néanmoins, depuis quelques années, j'ai entrepris, en partie en collaboration avec H. Beuchat, une révision systématique de tous ces groupes. Il s'en faut que la tâche soit terminée. Toutefois, je voudrais résumer dès maintenant les résultats acquis, ne fût-ce que pour indiquer les directions dans lesquelles les recherches pourraient, à mon avis, s'orienter avec fruit, et signaler les lacunes les plus graves de la linguistique américaine dans ces régions.

Je crois que l'on peut réduire actuellement à onze le nombre des familles linguistiques spéciales au territoire que j'ai délimité ; c'est à savoir :

I. La famille Chibcha ;
II. La famille Chocó ;
III. La famille Andaqui ;
IV. La famille Mocoa ;
V. La famille Guahibo ;
VI. La famille Esmeraldas ;

VII. La famille Cañari ;
VIII. La famille Záparo ;
IX. La famille Arda ;
X. La famille Jíbaro ;
XI. La famille Cahuapana.

En plus, on y trouve des représentants de cinq grands groupes linguistiques sud-américains :

A. Le groupe Uitóto ;
B. Le groupe Tukáno ;
C. Le groupe Caribe ;
D. Le groupe Arawak ;
E. Le groupe Tupi-Guarani.

J'étudierai successivement et aussi rapidement que possible chacune de ces familles.

*
* *

I. La **famille linguistique Chibcha** est, actuellement, une des plus importantes de l'Amérique du Sud. Au nord, elle s'étend jusqu'à la frontière du Costa-Rica et du Nicaragua [1], car on y doit faire rentrer les Guatusos et les Cunas, considérés jusqu'ici par un certain nombre d'auteurs comme parlant des langues

1. Non comprise la presqu'île de Nicoya où vivent les Chorotègues.

indépendantes ; à l'ouest, elle atteint la côte du Pacifique, sauf dans la région occupée par les Chocos ; à l'est, elle n'est pas exactement limitée par la Cordillère orientale des Andes, car les Betoi du rio Casanare, rattachés à tort par BRINTON au groupe betóya, parlent en réalité un dialecte chibcha [1]. Du côté du sud, enfin, le groupe, par absorption des familles coconuco, paniquitá et barbacóa, voit son domaine s'étendre jusqu'à la latitude de Guayaquil, avec pour limite à l'est la Cordillère occidentale, et à l'ouest une ligne qui, de l'embouchure du Santiago, rejoindrait l'estuaire du Guayas [2]. Je crois aussi que les Caras, qui habitaient la région de Quito avant l'invasion incasique, doivent être considérés comme une tribu barbacóa et par conséquent chibcha. Je fonde cette opinion sur un ensemble de faits concordants, que je résumerai brièvement : Si l'on délimite la zone toponymique barbacóa, caractérisée par la terminaison *-pi* qui, dans les langues de ce groupe, signifie « eau, rivière », on est amené à y inclure le territoire interandin autrefois occupé par les Caras [3] ;

1. H. BEUCHAT et P. RIVET. *La famille Betoya ou Tucano.* (*Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. XXII, 1911, pp. 117-136, 162-190).

2. H. BEUCHAT et P. RIVET. *Affinités des langues du Sud de la Colombie et du Nord de l'Équateur* (*Groupes Paniquitá, Coconuco et Barbacóa*) (*Le Muséon*, nouvelle série, t. XI, Louvain, 1910).

3. H. BEUCHAT et P. RIVET. *Contribution à l'étude des langues*

si, d'autre part, on établit l'aire de répartition des sépultures en tumulus ou *tolas*, on constate que cette zone englobe à la fois la région habitée par les Barbacóas et celle occupée anciennement par les Caras, et l'on sait qu'en effet cette tribu, que la tradition fait venir des rives du Pacifique, enterrait ses morts dans des tumulus [1].

Partout enfin, aussi bien chez les Caras que parmi les populations côtières, on retrouve l'émeraude, dont la seule mine connue jusqu'à ce jour se trouve dans l'État de Boyacá, en Colombie.

La linguistique elle-même apporte son argument en faveur de l'origine barbacóa des Caras. En effet, si la langue de ceux-ci nous est malheureusement inconnue, d'anciennes relations nous ont conservé la traduction de dix noms de lieux. Or, parmi ces dix noms, il en est deux : *Pimam-piro*, qui signifie « *laguna grande* » et *Tumba-viro*, qui signifie « *estanque de pájaros* », desquels on peut déduire avec certitude que *piro*, *viro*, dans l'ancienne langue cara, avait le sens de « lagune, bassin d'eau ». Or, *pilú* en idiome

Colorado et Cayapa (République de l'Équateur). (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. IV, 1907, pp. 31-70), p. 69.

1. VELASCO (Juán de). *Historia del Reino de Quito en la América meridional*, 3 vol. Quito, 1841-1844 ; t. II, *Historia antigua*, pp. 4-7.

colorado (dialecte barbacóa) a précisément le même sens : « *wasserloch* » [1].

Tous ces faits concordants, empruntés à la toponymie, à l'ethnographie, à l'archéologie, à la linguistique, m'engagent à rattacher les Caras au groupe chibcha.

En résumé, d'après les affinités des divers dialectes de ce groupe, je crois qu'on peut en proposer actuellement la classification suivante :

1° *Langues Talamanque-Barbacóa* : Guatuso, Cuna, Brunca, Cabecar, Tiribi, Terraba, Bribri, Chiripó, Güetare, Colorado, Cayápa, Cuaiquer, Cara.
2° *Langues Paez-Coconuco* : Totoró, Moguex, Paniquitá, Paez, Coconuco, Guanaco.
3° *Langues Chibcha-Aruak* : Chibcha, Duit, Betoi, Bintukua, Guamaka, Atanquès, Köggaba, Sínsiga ou Tunebo.
4° *Langues Dorasque-Guaymi* : Murire, Muoi, Sabanero, Valiente, Norteño, Penonomeño, Chimila, Chumulu, Gualaca, Changuina, Rama.

II. Les **Chocos** habitent le bassin du rio Atrato, et la côte du Pacifique entre le 8ᵉ et le 4ᵉ degré de lati-

1. P. Rivet. *A propos de l'origine du mot « Pérou »*. (*L'Anthropologie*, t. XXII, 1911, pp. 289-294).

tude nord. Les documents que nous possédons sur leur langue et ses divers dialectes sont abondants et en général excellents ; malheureusement, ils n'ont pas servi jusqu'ici à une étude d'ensemble et à une recherche approfondie des affinités de cet idiome, qui doit être considéré comme formant un groupe indépendant. Rien n'autorise, en effet, jusqu'ici à parler d'une famille Cuna-Chocó, comme le font quelques auteurs[1]. Voici la bibliographie à peu près complète, je crois, des documents publiés sur ce groupe :

MOLLIEN (G.). *Voyage dans la République de Colombia en 1823.* Paris, 1824, 2 vol., t. II, p. 300.

LATHAM (R. G.). *Note upon the language of Central America.* (*The Journal of the royal geographical Society of London*, t. XX, 1851, pp. 189-190.

SHEEMAN (Berthold). *The aborigines of the Isthmus of Panama.* (*Transactions of the American ethnological Society*, t. III, 1851, Art. V).

CULLEN (E.). *The Darien Indians.* (*Transactions of the ethnological Society of London*, new series, t. VI, 1868, pp. 150-175), p. 175.

X***. *Bericht über die Sprache welche die Chamies — Angáguedas — Murindoes — Cañas gordas — Rioverdes — Necodaes — Caramantas — Tadocitos — Patoes — Curasambas-Indianer sprechen,* (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. VIII, 1876, pp. 359-377).

1. WALTER LEHMANN. *Ergebnisse einer Forschungsreise in Mittelamerika und México, 1907-1909.* (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. XLII, 1910, pp. 687-744), p. 695, note 2.

GREIFFENSTEIN (C.). *Vocabulario der Indier der Chami.* (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. X, 1878, pp. 135-138).

COLLINS (Frederick). *Vocabulary of the language of the Indians of the canton of Choco, State of Cauca, United States of Colombia.* (*Reports of explorations and surveys for the location of interoceanic ship-canals through the isthmus of Panama and by the valley of the river Napipi, by U. S. naval expeditions, 1875, Commander Edward P. Lull U. S. N., commanding Panama expedition, Lieutenant Frederick Collins U. S. N., commanding Napipi expedition.* Washington government printing office, 1879, pp. 118-121).

URIBE (José Vicente). *Gramática y vocabulario de la lengua que hablan los Indios Darienes, que habitan la región comprendida entre las desembocaduras del Atrato, en el Atlántico, y del San Juán, en el Pacifico, y la Cordillera en que limitan las antiguas provincias del Chocó y Antioquia.* (*Congrès international des Américanistes*, IVe session, Madrid, 1881, t. II, pp. 297-309).

RÖTHLISBERGER (Ernst). *Zur Indianersprache in der Vereinigten Staaten der Republik Colombia.* (*VI Jahresbericht der geographischen Gesellschaft von Bern*, 1883-1884, Berne, 1884, pp. 143-148).

WHITE (R. B.) *Notes on the aboriginal races of the northwestern provinces of South America.* (*The Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, vol. XIII, 1884, pp. 240-256).

URIBE ANGEL (Manuel). *Geografia general y compendio histórico del Estado de Antioquia en Colombia.* Paris, 1885, pp. 525-547.

PINART (Alphonse). *Les Indiens de l'Etat de Panama.* (*Revue d'Ethnographie*, t. VI, Paris, 1887, pp. 33-56, 117-132), pp. 128-129.

ERNST (A.). *Einige Wörter aus der Sprache der Indianer von Tucurá in Neu-Granada.* (*Zeitschrift für Ethnologie ; Verhandlungen*, t. XIX, 1887, p. (302).

BRINTON (Daniel G.). *Some words from the Andagueda dialect of the Choco Stock.* (*Proceedings of the American philosophical Society*, t. XXXIV, 1895, pp. 401-402).

BRINTON (Daniel G.). *Vocabulary of the Noanama dialect of the Choco Stock. (Proceedings of the American philosophical Society*, t. XXXV, 1896, pp. 202-204).

PINART (A. L.). *Vocabulario Castellano-Chocoe (Baudo-citarae)*, (*Petite bibliothèque américaine*, V, Paris, 1897).

Mémoires de J. B. BOUSSINGAULT, t. IV, Paris, 1903, p. 303.

III. Les **Andaquis** habitent dans la Cordillère orientale de Colombie, vers les sources du rio Fragua entre le premier et le deuxième degré de latitude nord. Le seul document que nous possédions sur leur langue est un petit vocabulaire recueilli par ALBIS, mais il se trouve dans une revue américaine [1] si rare qu'il est perdu pour la grande majorité des linguistes. C'est pourquoi je ne crois pas inutile de le reproduire ici (Appendice 1).

IV. A côté des Andaquis, vivent les **Mocoas** sur les

1. *The Indians of Andaqui, New Granada. Notes of a traveller, published by José Maria Vergara y Vergara and Evaristo Delgado, Popayan, 1855*. Translated from the Spanish by J.S. THRASHER, Esq., for the American ethnological Society. (*Bulletin of the American ethnological Society*, vol. I, New-York, 1860-1861, pp. 53-72). Le vocabulaire andaqui recueilli par le R. P. ALBIS occupe les pages 70-72. Je dois à M. Alexander F. CHAMBERLAIN, professeur assistant d'anthropologie à l'Université Clark de Worcester (Mass.), une copie de ce précieux document faite sur un exemplaire de la revue américaine appartenant à la bibliothèque du « Boston Athæneum ». Je le prie de vouloir bien agréer ici l'expression de ma vive reconnaissance.

affluents du haut Caquetá et aux sources du Putumayo ; leur langue ne nous est connue que par une liste de quatre mots, appartenant au dialecte sebondoy, publiée par ERNST [1].

De ces quatre mots, un est nettement emprunté à l'espagnol : *mazizi* « maïs » [2], mais les trois autres me semblent appartenir au groupe chibcha, ainsi qu'on pourra en juger par les comparaisons suivantes :

cœur, *viko* : *puyquy* (Chibcha), *yua-bika* (Bintukua), *dua-bíka* = foie (Atanquès), *puenko* = âme (Colorado), (*bór*)-*bugwa* = ventre (Terraba), *biguin* = veines (Guaymi norteño), *bukoa* (Guaymi norteño), *bugú* (Dorasque), *hókoa* = foie (Dorasque), *huík* = âme (Boruca), *ikúan* = foie (Guatuso), *īχŭŏŭŏ* = poumon (Rio Lari), *jije-ikuéi* = ventre (Köggaba), *ikókire* = intestins (Guatuso), *meeki* = foie (Paez), *an-iguent* =

1. A. ERNST. *Ueber einige weniger bekannte Sprachen aus der Gegend des Meta und oberen Orinoco.* (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXIII, 1891, pp. 1-13), p. 13.

2. Ce mot est en réalité d'origine arawak (dialecte taino des Antilles), mais je pense qu'il est passé dans le mocoa par l'intermédiaire de l'espagnol.

sang (Moguex), *ïki* = mamelle (Paez), *iká* = mamelle (Brunca), *kuéki* (Cuna).

viande, *minchina* [1] : *muysc-chimy* = viande humaine (Chibcha), *ishená-wa*, *shína-wa* = cadavre (Cabecar), *shín-mo* = cadavre (Tiribi), *uichana* = un mort (Bintukua), *chána* (Cuna).

tête, *visás* : *a-pišu*, *a-fišó* = cheveu (Colorado), *ibsa* = cheveu (Chibcha), *tona iza*, *ma iza* = cheveu (Guatuso).

Malgré la netteté de ces concordances lexicographiques, je crois prudent, en raison du petit nombre de mots sur lesquels elles portent, de maintenir le groupe Mocoa comme indépendant, jusqu'à ce que de nouveaux éléments d'étude aient été publiés.

V. Dans la **famille linguistique Guahibo**, je pense que l'on peut ranger, d'une part, le guahibo proprement dit, d'autre part, le churoya, considéré jusqu'à présent comme langue indépendante. Les affinités de

1. Ce rapprochement entre viande, viande humaine, cadavre, me semble légitimé par ce fait que les Mocoas étaient anthropophages (cf. T. C. MOSQUERA. *Memoir on the physical and political geography of New Granada*, traduction anglaise de Théodore Dwight. New-York, 1853, p. 42).

ces deux idiomes, déjà entrevues par ERNST [1], ressortent des similitudes lexicographiques suivantes :

	Churoya.	Guahibo.
banane :	*parasa*	*palatána.*
chat :	*misi*	*mizi.*
chicha :	*kusuira*	*kuira.*
eau :	*menera*	*mera.*
femme :	*piavichi*	*pihaua.*
feu :	*hijit, ijito*	*izoto, isoto.*
flèche :	*funait*	*bumaito* = pointe, piquant, épine.
homme :	*pévi*	*pebi.*
je :	*ya-gué*	*ja-ne, ha-no.*
lune :	*juimit, máometa*	*uameto, oamito.*
maïs :	*jesá*	*getza, hetsa, gedza.*
manioc :	*ke-baji*	*bagua.*
miel :	*manna*	*bana.*
nuit :	*merabi*	*merrabi, merravi.*
peau :	*begt*	*bocoto* = écorce.
soleil :	*guímeto*	*wameto.*
tabac :	*joo*	*hô*
terre :	*asá*	*atsá* = argile.
tigre :	*neguetí*	*neguti, newuiti, nebute.*

1. ERNST. *Ueber einige weniger bekannte Sprachen*, etc..., *op. cit.*, p. 11.

un :	*kai matakavi*	*kahene, kaeni, kaí-jaua*; *matákavi* = jour.
quatre :	*penasalavi buba*	*penaya autsiva.*
cinq :	*kaikabebaje*	*kahecobe, káikobe.*
six :	*kaikakubaje*	*kaekobeta.*

Sur 50 mots churoyas connus jusqu'à ce jour, 24 ont, comme on le voit par les comparaisons précédentes, une racine commune avec des mots correspondants guahibos. J'ajoute que 7 autres vocables sont empruntés à diverses langues de l'Orénoque et un au quichua. Je me crois donc autorisé à considérer le churoya comme un dialecte guahibo.

Ainsi comprise, la famille guahibo occupe tout le territoire compris entre l'Orénoque, le Meta et le Vichada.

Voici la bibliographie des sources pour l'étude de ces deux langues :

Churoyas ou **Churruyes.**

NICOLAS SÁENZ. *Memoria sobre algunas tribus del Territorio de San Martin en los Estados Unidos de Colombia.* (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. VIII, 1876, pp. 336-342.)

A. ERNST. *Ueber einige weniger bekannte Sprachen aus der Gegend des Metá und oberen Orinoco.* (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXIII, 1891, pp. 1-13), p. 11.

Guahibos.

J. CREVAUX, P. SAGOT, L. ADAM. *Grammaires et vocabulaires Roucouyenne, Arrouague, Piapoco et d'autres langues de la région*

des Guyanes. (*Bibliothèque linguistique américaine*, t. VIII, Paris, 1882), pp. 258-260.

SIXTO MELGAREJO. *Resúmen de las Actas de la Academia venezolana.* Caracas, 1886, pp. 61-63.

J. CHAFFANJON. *L'Orénoque et le Caura*, Paris, 1889, pp. 320-323.

ERNST, *op. cit.*, p. 11.

MANUEL FERNANDEZ et MARCOS BARTOLOMÉ. *Ensayo de gramática hispano-goahiva.* Bogotá, 1895.

B. TAVERA-ACOSTA. *En el Sur* (*Dialectos indígenas de Venezuela*). Ciudad-Bolivar (Venezuela), 1907, pp. 30 et 85-95.

Avec le groupe guahibo se termine la liste des groupes linguistiques actuellement connus, spéciaux à la Colombie. Nous allons maintenant passer en revue, de la même façon, les groupes propres à l'Équateur.

VI. Des **Esmeraldas**, qui ne figurent pas dans la liste de CHAMBERLAIN, citée plus haut, nous possédons un vocabulaire, assez abondant mais malheureusement assez défectueux, publié par SELER [1]. WOLF [2], qui a essayé par la toponymie de déterminer l'habitat ancien de cette tribu, pense qu'elle occupait pri-

1. E. SELER. *Die Sprache der Indianer von Esmeraldas.* (*Gesammelte Abhandlungen zur amerikanischen Sprach- und Alterthumskunde*, t. I, Berlin, 1902, pp. 49-64).

2. TEODORO WOLF. *Geografía y Geología del Ecuador*, Leipzig, 1892, pp. 504 et 529.

mitivement tout le territoire compris entre le cours de l'Esmeraldas, le pays barbacóa et le Pacifique, et s'étendait au sud jusqu'au cap Pasado et peut-être même plus bas le long de la côte. L'idiome esmeraldas renferme un assez grand nombre de mots à racines chibchas, mais ces concordances ne me paraissent pas suffisantes pour le classer dès maintenant dans le grand groupe colombien.

VII. La vallée interandine équatorienne était habitée par un grand nombre de tribus parlant des idiomes différents.

J'ai déjà dit les raisons qui me font ranger les Caras dans la famille chibcha. Nous verrons que les Paltas, qui habitaient l'extrême sud de la vallée interandine (à peu près le territoire correspondant actuellement à la province de Loja), étaient vraisemblablement des Jíbaros.

Des autres langues parlées dans cette région, sur lesquelles nous n'avons aucun document, je mentionnerai seulement, pour me conformer à l'usage, celle des **Cañaris**, qui occupaient toute la partie de la vallée interandine correspondant aujourd'hui aux provinces de Cañar et de l'Azuay et atteignaient presque à l'ouest le littoral du Pacifique, entre les villes de Machala et de Guayaquil. La toponymie de ce territoire est caractérisée par la désinence *-cay*. De l'idiome cañari, nous ne connaissons que la traduction de

quelques noms de lieux, dont il m'a été impossible jusqu'ici de tirer la moindre indication. Par conséquent, il y a lieu de lui conserver sa situation indépendante.

La région orientale de la République de l'Équateur, qu'il me reste maintenant à étudier, est une des contrées les plus inconnues de l'Amérique du Sud ; aussi y rencontrerons-nous un grand nombre de familles linguistiques.

Je laisse de côté les Indiens du haut Napo ou Quijos, sur lesquels j'aurai à revenir en parlant des limites de l'extension de la langue quichua dans ces régions.

VIII. Au sud du Napo, vivent les **Záparos**, groupe dont j'ai fait récemment la révision [1], révision qui s'imposait, car Brinton y avait rangé arbitrairement un grand nombre de peuplades appartenant aux familles les plus diverses. Les limites du territoire occupé par les Záparos peuvent être fixées de la façon suivante : à l'ouest, le Bobonaza, puis le Pastaza ; au nord et au nord-est, le Napo, jusqu'à son confluent avec le Curaray ; au sud, une ligne qui, entre le Pastaza et le Tigre, se confondrait avec le parallèle sud 3° 50 environ, puis du Tigre rejoindrait le haut Nanay, suivrait ce fleuve à peu près jusqu'à son con-

1. H. Beuchat et P. Rivet. *La famille linguistique Zdparo.* (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. V, 1908, pp. 235-249).

fluent avec le rio Blanco et de là remonterait directement au nord vers le confluent du Napo et du Curaray.

Les dialectes záparos connus jusqu'ici sont le záparo proprement dit, le conambo, l'iquito, le gae et l'andoano, mais on peut ranger dans ce groupe environ 39 tribus.

La langue záparo renferme un assez grand nombre de radicaux guaranis. Néanmoins, ces affinités ne m'ont pas paru suffisantes pour la classer dans le groupe tupi [1]. C'est pourquoi, je continue provisoirement à la considérer comme formant une famille indépendante.

IX. A l'extrême sud du pays záparo, se trouve la tribu des **Ardas** qui vit aux sources du rio Mazan (affluent du bas Napo) et entre celui-ci et le haut Nanay. Jusqu'ici, ou ne connaît de la langue parlée par ces Indiens qu'un petit texte religieux comprenant le *Pater noster* et l'*Ave Maria*, mais j'ai en ma possession un catéchisme très étendu que je compte publier prochainement. L'étude, encore incomplète il est vrai, que j'en ai faite, ne m'a pas révélé d'affinités évidentes avec les autres idiomes de la région.

X. Les **Jíbaros** habitent tout le territoire compris

1. P. Rivet, *Affinités du Mirânya*. (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. VIII, 1911, pp. 117-152), pp. 147-152.

entre la Cordillère orientale des Andes, à l'ouest, le rio Pastaza au nord et à l'est, et le Maranõn au sud, sauf dans la partie comprise entre les affluents de celui-ci, le rio Nieva et le rio Potro, où une importante peuplade, les Aguarunas, occupe la rive méridionale du grand fleuve américain.

Longtemps confondue avec la langue jébero ou cahuapana, la langue jíbaro est actuellement connue par des vocabulaires et des textes abondants [1]. De l'étude de ces documents, j'avais cru pouvoir conclure qu'elle était un dialecte arawak très différencié. A un nouvel examen, les arguments, que j'avais cru décisifs, ne me paraissent pas suffisants pour légitimer ce rapprochement. C'est pourquoi je préfère, provisoirement du moins, compter le jíbaro comme groupe indépendant.

Aux Jíbaros, je rattache les Paltas qui habitaient dans la vallée interandine une région qui correspond sensiblement à la province actuelle de Loja et dont certaines tribus occupaient les vallées du haut Zamora et du haut Chinchipe. En effet, le capitaine Hernando de Benavente, qui explora la région jíbaro, rapporte que les guides paltas, qu'il avait emmenés dans son expédition, comprenaient bien la langue des Jíbaros [2]. De plus, sur les quatre mots paltas qui nous

1. H. BEUCHAT et P. RIVET. *La langue Jíbaro ou Šiwora.* (*Anthropos*, t. IV, 1909, fasc. 3, 4, 5, 6; t. V, 1910, fasc. 5-6).

2. *Relaciones geográficas de Indias*, publiées par le Ministerio de Fomento. 4 vol. Madrid, 1881-1897, t. IV, p. XXX.

ont été conservés [1], le mot qui signifie « eau » est exactement le même qu'en jíbaro.

XI. La **famille Cahuapana** [2] occupe le territoire suivant : à l'ouest, la limite est marquée par une ligne idéale qui, du haut Mayo, rejoindrait la crête qui sépare le rio Potro du Cahuapana, franchirait l'Amazone, atteindrait le Pastaza au nord de la lagune Rimachuma et remonterait le cours de ce fleuve jusqu'au parallèle sud 3°50 environ ; au nord, la frontière est assez bien indiquée par ce parallèle entre le Pastaza et le Tigre ; à l'est, elle peut être fixée par une ligne qui, du point où le Tigre est coupé par le parallèle 3°50, rejoindrait l'Amazone au niveau de l'embouchure du rio Samiria, engloberait le bassin de cet affluent, remonterait vers le Marañon qu'elle suivrait jusqu'au Huallaga et emprunterait enfin le cours de ce fleuve jusqu'à l'embouchure du rio Mayo, son affluent occidental. Au sud, le rio Mayo marque la limite du groupe cahuapana.

A l'heure actuelle, trois dialectes de cette famille linguistique nous sont connus par des textes et des vocabulaires ; ce sont le jébero, que BRINTON avait

1. *Relaciones geográficas de Indias*, *op. cit.*, t. IV, p. 29.

2. H. BEUCHAT et P. RIVET. *La famille linguistique Cahuapana.* (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. XLI, 1909, pp. 616-634).

à tort confondu avec le jíbaro [1], le mayna et le cahuapana proprement dit.

Avec ce groupe, j'ai terminé la revue des familles linguistiques propres au territoire étudié ici. Il me reste à parler des tribus parlant des dialectes appartenant à des familles représentées dans d'autres régions sud-américaines.

*
* *

Ainsi que je l'ai dit en débutant, ces tribus relèvent de cinq grands groupes : le groupe Uitóto, le groupe Caribe, le groupe Tupi-Guarani, le groupe Arawak et le groupe Tukáno.

A. Le **groupe Uitóto** est représenté, par la petite enclave des *Oregones* dans le territoire peba, sur le rio Ambiyacu [2].

1. Cette erreur, qui avait été reproduite par MARKHAM dans sa « Liste des tribus de la vallée de l'Amazone », se retrouve encore dans la 3me édition de ce travail, parue en 1910. D'ailleurs, le savant anglais n'a tenu aucun compte des travaux récents sur le haut Amazone pour rectifier sa classification. C'est ainsi qu'il continue, à l'exemple de BRINTON, à classer parmi les Zápa-ros des tribus appartenant aux groupes les plus divers : CLEMENTS MARKHAM. *A list of the tribes of the valley of the Amazons, including those of the banks of the main stream and of all the tributaries. Third edition. (The Journal of the royal anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, t. XL, 1910, pp. 73-140).

2. KOCH-GRÜNBERG (Theodor). *Les Indiens Ouitotos, étude lin-*

B. Les **Caribes** sont groupés dans deux régions différentes, l'une au nord, l'autre au sud. Le groupe septentrional est représenté par les *Guaques* et les *Carijonas* des sources du Yapurá. Le P. ALBIS[1] a publié un long vocabulaire guaque et CREVAUX un court lexique carijona[2]. Pour les raisons déjà indiquées à propos de l'idiome andaqui, je reproduis ici les documents du premier de ces auteurs, en y joignant, pour les compléter, ceux recueillis par le voyageur français (Appendice 2).

Le groupe Caribe méridional n'a pas encore été signalé, à ma connaissance du moins. Il est représenté par la tribu des *Patagones*[3] et par le groupe linguistique peba, considéré jusqu'ici comme formant une famille indépendante.

Les Patagones occupaient la région où la ville de Jaen fut fondée, c'est-à-dire les rives de l'Amazone au point où la direction de ce fleuve devient brusquement ouest-est, et les cours inférieurs des affluents

guistique. (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. III, 1906, pp. 157-189).

1. *The Indians of Andaqui*, *op. cit.*, pp. 68-70.

2. J. CREVAUX, P. SAGOT, L. ADAM. *Grammaires et vocabulaires Roucouyenne, Arrouagué, Piapoco et d'autres langues de la région des Guyanes.* (*Bibliothèque linguistique américaine*, t. VIII, Paris, 1882), pp. 35-38.

3. *Relación de la tierra de Jaen.* (*Relaciones geográficas de Indias*, *op. cit.*, t. IV, pp. 28-33).

qu'il reçoit à ce niveau, le Chamaya, l'Utcubamba, le Chinchipe et le Tabaconas. Les principaux centres habités par ces Indiens étaient les villages de Perico, de Bagua, de Tomependa, de Chamaya, del Paco, de Chacainga, d'Olipanche et de la Sal.

L'origine caribe de cette tribu ressort clairement des quelques mots qui nous ont été conservés des dialectes de Perico et de Bagua.

Langue Patagona [1]

	de Perico	de Bagua
eau	*tuná**	*tuna**
maïs	*anás**	*lancho*
bois	*viue**	»
brebis	*coará**	»
viens ici !	»	*naxse*

Le groupe caribe peba représenté par le peba proprement dit, le yagua et le yameo, comprend toute une série de populations de la rive gauche de l'Amazone réparties depuis le 77° jusqu'au 73°50 de longitude, le long du bas Tigre, du Nanay, du bas Napo et de son affluent, le Mazan, de l'Apayacu, de l'Ambiyacu

1. Les mots marqués d'une astérisque sont absolument identiques aux mots caribes correspondants.

et du Chichita. Dans ce territoire, j'ai déjà signalé l'enclave d'une tribu uitóto (les Oregones) qui vit sur l'Ambiyacu.

Comme j'espère l'avoir montré, ces tribus parlent toutes des dialectes d'une même langue, qui ne forme pas, comme on le croyait, un groupe indépendant, mais qui, à l'analyse, apparaît comme un dialecte caribe très corrompu [1].

C. Le **groupe Guarani** du Haut-Amazone est représenté par les *Omaguas* ou *Campevas*, les *Cocamas* ou *Ucayales*, les *Cocamillas* ou *Cocamas du Huallaga* ou *Huallagas*, les *Yurimaguas* ou *Zurimaguas* [2]. Toutes ces peuplades sont réparties le long du Marañon et dans les îles de celui-ci depuis l'embouchure du Putumayo à l'est jusqu'à celle du Huallaga à l'ouest et le long des cours inférieurs de ce dernier fleuve et de l'Ucayali. Leur langue est très peu différenciée des autres idiomes tupi-guaranis [3].

1. P. Rivet. *La famille linguistique Peba.* (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. VIII, 1911, pp. 173-206).

2. P. Rivet. *Les langues guaranies du Haut-Amazone.* (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. VII, 1910, pp. 149-170).

3. A côté de ces dialectes restés très près de la langue mère, on en trouve d'autres dans la même région, qui se sont au contraire profondément différenciés, au point que leurs affinités réelles ont été longtemps méconnues. C'est ainsi que la

D. La **famille Arawak** est représentée dans le territoire ici envisagé, au nord par une série de peuplades qui occupent les rives du rio Guaviare et dont les plus connues sont les *Piapocos* et les *Achaguas*, au sud par les Tikunas. Ces derniers sont établis sur les deux rives de l'Amazone, sur la rive droite entre celui-ci et le bas Yavarí, aux environs de Caballococha, sur la rive gauche entre le rio Ambiyacu et le rio Atacuari, et sur les affluents de ce dernier, le Yacanga et le Yanayaquina. A l'analyse, leur langue, qui était considérée comme formant une famille indépendante, est apparue comme un dialecte très corrompu de l'arawak [1].

E. De la **famille linguistique Tukáno** enfin relève un ensemble de tribus qui en constitue le groupe occidental [2]. Ces tribus occupent le bassin de l'Aguarico, puis, à partir du confluent de celui-ci et

langue des Miránya, tribu installée entre le bas Iza et le bas Yapurá (en dehors par conséquent du territoire que nous étudions ici) n'est qu'un dialecte très corrompu du tupi-guarani (P. RIVET. *Affinités du Miránya*, *op. cit.*). Cette juxtaposition de dialectes restés très purs et de dialectes très différenciés d'une même langue dans une même région permet de supposer que les migrations de ces peuples se sont faites à différentes époques, par invasions successives.

1. P. RIVET. *Affinités du Tikuna.* (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. IX, 1912).

2. H. BEUCHAT et P. RIVET. *La famille Betoya ou Tucano*, *op. cit.*

du Napo, les deux rives de ce dernier presque jusqu'à son embouchure dans le Marañon ; elles habitent également tout le bassin du Putumayo depuis sa source jusqu'à son confluent avec le rio Yaguas ; leur limite méridionale est le rio Mazan, et, entre le Napo et le Putumayo, une ligne qui unirait l'embouchure du Mazan à celle du Yaguas. Des tribus betoyas vivent également sur le haut Caquetá et ses affluents des deux rives jusqu'au 74e degré de longitude environ.

*
* *

Telles sont, aussi brièvement énumérées que possible, les diverses familles linguistiques de la région nord-ouest de l'Amérique du Sud. On remarquera que je n'y fais pas figurer la **famille Quichua** ; cette omission voulue demande quelques mots d'explication, car elle pourra surprendre le lecteur.

Il est certain qu'à l'heure actuelle le quichua est parlé dans un grand nombre de points du territoire que nous venons de parcourir. Au nord, on le retrouve chez les Indiens Andaquis [1], dans le sud de l'état de Tolima [2], à l'est, dans toute la région

1. *The Indians of Andaqui*, *op. cit.*, pp. 65-66.

2. ERNST. *Ueber einige weniger bekannte Sprachen*, etc..., *op. cit.*, p. 13 : Idiome des Almagueros.

du haut Napo, chez les Indiens Quijos, et sur le haut Amazone [1] ; enfin, dans toute la vallée interandine équatorienne, le quichua est actuellement la seule langue indienne en usage; mais, et c'est là un point sur lequel on ne saurait trop insister, cette diffusion du quichua est de date relativement récente, et certainement postérieure à la découverte. Ce sont les missionnaires qui ont introduit la langue des Incas dans toutes ces régions. Pour les territoires qui, comme le pays andaqui, le haut Napo, le haut Amazone, n'ont jamais été conquis par les souverains du Cuzco, le fait n'a pas besoin d'être démontré, d'autant que, dans ces régions, nous trouvons presque toujours, à côté de la langue importée, officielle pourrait-on dire, la langue locale qui, malgré les efforts des prêtres, n'a pas été complètement supplantée.

Pour les régions qui, comme la vallée interandine équatorienne, firent partie pendant près d'un siècle de l'empire péruvien, et dans lesquelles, à l'heure actuelle, aucun autre idiome n'a persisté en dehors du quichua, le fait, pour être moins évident, n'en est pas moins certain ; des documents indiscutables, publiés par l'historien équatorien GONZÁLEZ SUÁREZ et que j'ai

1. DANIEL G. BRINTON. *Studies in South American native Languages*. VIII. *The dialects and affinities of the Kechua Language*. (*Proceedings of the American philosophical Society*, t. XXX, Philadelphie, 1892, pp. 90-96).

reproduits [1], prouvent en effet qu'à la fin du XVI[e] siècle, le quichua ne s'était pas encore généralisé dans tout le haut plateau ; à cette époque, les langues locales étaient encore si répandues que l'autorité ecclésiastique crut utile de faire écrire des catéchismes dans ces divers idiomes.

Malheureusement, ces précieux documents ont été perdus et pour arriver à établir les affinités de ces langues aujourd'hui complètement disparues, le linguiste n'a à sa disposition que quelques rares significations de noms de lieux. Dans certains cas cependant, l'étude de ces matériaux, si insuffisants qu'ils soient, permet d'aboutir à des conclusions positives. C'est ainsi que j'ai montré que la langue des Caras était vraisemblablement un dialecte barbacóa et par conséquent chibcha.

Il est possible que quelque jour on puisse également tirer parti des maigres matériaux que nous possédons sur le cañari.

Dans d'autres cas, il faudra recourir à la toponymie. Enfin, parfois, c'est dans les récits des chroniqueurs anciens qu'on pourra trouver l'indication utile à l'identification de ces langues. C'est ainsi, par exemple que j'ai pu relier les Paltas au groupe jíbaro.

1. H. BEUCHAT et P. RIVET. *Contribution à l'étude des langues Colorado et Cayapa*, *op. cit.*, pp. 31-32.

*
* *

Tel est l'état actuel de nos connaissances sur la région nord-occidentale de l'Amérique du Sud. Il est à supposer que bien des simplifications sont encore à faire et qu'un certain nombre de groupes, que je considère encore comme indépendants, disparaîtront peu à peu en se fusionnant. L'étude scientifique de ces régions est à peine commencée, et l'on peut espérer que des matériaux nouveaux viendront dans l'avenir compléter ceux que nous possédons déjà et permettront des études comparatives plus étendues et plus précises. Il est à souhaiter que l'activité de nos voyageurs ne se détourne pas de ces belles contrées où tant de problèmes intéressants attendent une solution et où l'exploration française a tenu jusqu'à ce jour un rang si honorable.

APPENDICE I.

VOCABULAIRE ANDAQUI.

Agave americana, *sanγ̱ekakà*.
aimer : je t'aime, *fi-ansome*.
aller : allons, *inse*.
ananas, *kandeγ̱oči*.
ara, *bafe*, *kapanae*.
argent, *imbïna*.
argile, *guansuče*.
assiette, *batonafi*.
averse, *basuγ̱i*.
avocat (fruit), *sači*.

bambou, *guaχero*.
banane, *mandugaso*.
baquet, *batana*.
barbe, *unsoχò*.
bâton fourchu, *sakanifi*.
bixa orellana, *kofi*.
bon, *nagua*.
bras, *mingosou*.
bras (aux longs), *konke*.
caïman, *rapae*.
calebasse, gourde, *mandinifi*.
calebasse (petite), *nandinero*.
caleçons, *χosaesa*.
camarana (?), *maχanae*.
cannelle, *kuniereχó*.
canot, *guakaχo*.
chapeau, *siχofi*.
chauve-souris, *mandeguae*.
chemise, *mingokaguasa* (cf. bras).
chevreuil, *sondai*.
chien, *sokae*.
chirides, *fiyuči*.
ciel, *mitaχo*.
cire blanche, *namanamana*.
cire noire, *fisanamá*.
citron, *akai*.
cocotier (cocoa), *lakayoχó*.
cœur, *sinsiχe*.
corail, *čančakae*.
coton, *guaguana*.
cou, *sanguaka*.
cou-de-pied, *sambenà*.
coude, *guariχi*.
cousin, *či-guagua*.
couteau, *sokorosi*.
danse nègre, guineo(?), *čimannχo*.
date, *buyačanae*.
dent, *sikoga*.
dents (aux grandes), *sikoχi*.
diable, *gii*.
dieu, *asaχuė*.
doigt, *sana*.
donner : je te donne, *fi-aguá*.
doré, *yegaè*.
dur, *čanari*.
eau, *χiχi*.
éclair, *kančiratue*, *guačaagua*.
écureuil, *masančaguai*.
épaule, *χuanafe*.
épine dorsale, *kandegače*.
étoile, *fisoñá*.
fesses, *mandona*.
feu, *χifi*.
feuille, *masoχo*.
fil, *guagueχafi*.
fils, *či-guaie*.
flûte, *χoso*.
foie, *χifinató*.
frère, *pii*.
fronde (sling), *difiakai*.
front, *tiχitiana*.
garçon (petit), *či-guako*.
genou, *sakanaχi*.
grains, perles, *fianasari*.

guara [1], *siñokae.*
hache, *boχoka.*
hamac, *iχu.*
hameçon, *očegua.*
havresac, *suχu.*
jaguar, *miχinae.*
jambe, *sonasó.*
juansoca (?), *rumenà.*
jupon, *sinχχi.*
lance, *guayoχo.*
langue, *sonae.*
loutre, *čukume.*
lune, *mitae.*
machete, *beniχe.*
main, *sakaà.*
maison, *koχoo.*
maman (mamita), *rikii.*
mamelle, *unsuga.*
mauvais, *yaseko.*
mauve (mallows), *unsafo.*
menton, *unsoχò* (cf. barbe).
mère (mamá), *maχa.*
miroir, *kanχoró.*
molaires, *aχivenaka.*
moule à boulettes, *ikoχó.*
nez, *kifi.*
noir, *χinae.*
noix de coco, *maindeχo.*
œil, *sifi.*
œuf, *guaso.*
or, *sokara.*
oreille, *sunguaχo.*
panier, *očiχi.*
papa, *taχa.*
papaïe, *sapallaχò.*
parent, *senseχoe.*
pécari, *mandenae.*
perdrix (grande), *soronea.*
perdrix (petite), *buguagai.*
perroquet, *manayae.*
petit-fils, *či-guagus.*
peuple, *kañaa.*
picudo pequeño, *mičiguia.*
pied, *soguapanà.*
pierre, *guatiye.*
piment (petit), *guaχo.*
poison, *nampaguana.*
petit poisson (sardinata), *manue.*
poisson bocachica, *musoe.*
poisson, sardine, *sanagó.*
poisson, bagre lechero, *kokoe.*
poisson, bagre pintadillo, *kačikae.*
poitrine, *čiguaga.*
pomme, *sokaχe.*
poncho de fil (ruana), *katuguai.*
porte-havresac, *yisoe.*
pot rond en terre, *guaχiχe.*
pot rond en terre, de petite taille, *guaχiχi.*
potiron, citrouille, *paguači.*
poule, *saraguañae.*
poumons, *čambanaχo.*
prendre, *fi-erakuareχia.*

1. *huara* en quichua signifie *pañetes, calzón estrecho.*

queue, *maesegua*.
raya (insecte), *γiγoe*.
rivière, *kañaa*.
rocher, *činarak*.
roseau, *sakka*.
sel, *mandisi*.
serpent, *basague*.
singe à grosse gorge, *somogae*.
singe volant, *seguaya*.
singe à longue queue, *fiaguai*.
soleil, *kaki*.
sourcils, *sifi-iγo* (cf. œil).
tapir, *kondefui*.
terre, *miγina*.
tête, *kinaγi*.
tibia, *sasaguana*.
tigre (petit), *miguae*.
tonnerre, *kanči*.
tourterelle (grande), *mansesai*.
tourterelle (petite), *mensesai*.
tremblant, *čančae*.
tresses, *kinaγa* (cf. tête).
vautour, *indai*.
venir : il vient, *nindana*.
vent, *γikonoγa*.
viande, *nankise*.
yuca, *pagà*.

APPENDICE 2.

VOCABULAIRE GUAQUE-CARIJONA [1].

acheter, *ekake* (A).
adieu, *atéaha* (C).
agami, *mami* (C)(cf. peuple).
agréable (au goût), *tonoγosoka* (A).
aiguille, *čitui* (A).
aimer : je t'aime, *yaχereme*(A).
aller, *wité*, *maïkoné*, *mainé* (C); où allez-vous ? *osa wité*? (C); je remonte la rivière, *kakéši wité* (C) ; venez dans le canot, *maïkoné kanawaya* (C) ; venez avec moi, *awi maré maïkoné* (C) ; allons, partons, *mainé* (C).
aller : je suis allé, *miyareguae* (A).
amont, *kakéši* (C).
ananas, *bereiva* (C).
s'appeller : comment celà s'appelle-t-il ? *otisé été moké?* (C).

1. Les mots du vocabulaire d'ALBIS sont indiqués par la lettre A, ceux du vocabulaire de CREVAUX par la lettre C.

apporter, *čari* (A).
apprendre, *eχoke* (A).
ara jaune, *kaχeta* (A), *kahéta* = ara (C).
ara rouge, *kinoro* (A).
argent, *rata* (A).
argile, *kurikate* (A), *erina* (C) (cf. pot).
assiette, *guapiχa* (A).
aurore, *makaχiaka* (A).
autre (un), *akoronó* (A).
aval, *akénaka* (C).
avec : venez avec moi, *awi maré maïkoné* (C).
avocat (fruit), *kaχas* (A).
avoir : il y a, *nai* (A).
avoir : il y a plus (there is more) [1], *guanai* (A).
bambou, *rate* (A).
banane, *χaro* (A), *paru* (C).
barbe, *yamaratari* (A).
beau-fils, *bayumu* (A).
beau-frère, *akonó* (A).
Biscayen (de la Biscaye), *akarima* (A).
Bixa orellana, *iχuse* (A).
boire, *eniké* (C).
bois, *wéwé* (C).
bon, *kure* (A), *maïta* (C).
bonjour, *yéhi* (C).
bouche, *indare* (A).
bougie de cire, *akira* (A).
bras, *yaχere* (A).
bras (aux longs), *χarači* (A).
brûler, *fomake* (A).
cabiai, *kapiwara* (C).
caïman, *aribe* (A).
calebasse, *karigua* (A).
caleçon, *kosoni* (A).
camarana (?), *kuina* (A).
canard, *wayakaka*, *čoho* (C).
canne à sucre, *susuma* (C) (cf. roseau).
canot, *kanagua* (A), *kanawaya* (C).
cassé, *χakake* (A).
cela : comment cela s'appelle-t-il ? *otisé été moké* (C).
chanter, *kaïké* (C) (cf. parler).
chapeau, *soχe* (A).
charognard, *korukarase* (A).
chauve-souris, *rere* (A).
cheveu, *χutuyari* (A).
chevreuil, *kaχan* (A).
chien, *kaikuči* (A), *kaïkuši* (C) (cf. jaguar).
ciel, *kaχu* (A), *kaho* (C) (cf. tonnerre).
cire, *maχa* (A).
citronnier, *rimo* (A).

1. Il doit y avoir erreur : *guanai* doit signifier « il n'y a plus » : *nai* « il y a », *gua* « non ».

clairière (cleared . patch), *tufuile* (A).
cocotier (cocoa), *konokagua* (A).
cœur, *eremorori* (A).
comment : comment cela s'appelle-t-il ? *otisé été moké* ? (C).
corde de chanvre, *čaen* (A).
coton, *čii* (A), *mahuru* (C).
cotonnier sauvage, *kumaka* (C).
cou, *iχimira* (A).
cou-de-pied, *buχurungari* (A).
couleuvre (instrument pour exprimer le jus de la farine de manioc), *kani-iu* (C).
couteau, *ignasa* (A), *iaussa* (C).
crique, *anuru* (C).
cuiricles (?), *kuyekuye* (A).
cuit, *čaχoko* (A).
déchirer, *nesakaraka* (A).
dédaigneux (fastidious), *menemeneke* (A).
demain, *konkonχere* (A).
dent, *yeri* (A), *yéri* (C).
dents (aux grandes), *atakače* (A).
désirer, *iseguae* (A).
diable, *ibo* (A).
Dieu, *dioso* (A) (espagnol).
doigt, *niñakamoro* (A).
donner : je te donne, *karamataχe* (A), donne-moi, *čare* (A).
doré (gilt), *kanaituna* (A)
dormir, *noniksé* (C).
douleur, *emuχeguae* (A).
dur, *akiχenai* (A).
eau, *tuna* (A), *tuna* (C).
éclair, *manamanakane*, *χara* (A).
s'éclaircir (en parlant de la forêt), *akorokake* (A).
écureuil, *mere* (A).
épaule, *imotari* (A).
épervier, *fina* (A) (cf. étoile du matin).
épine dorsale, *yeχiati* (A).
étoile, *čirike* (A).
étoile du matin, *fina* (A) (cf. épervier).
être : ne sois pas plus (?) (be thou no more ; esp. : estais no mas), *nai-reke* (A.)
excès (excess), *monome* (A) (cf. grand, sur, au-dessus de).
faire, *akamaé* (C).
falaise, *emeyare* (A).
farine de manioc, *taruati* (C).
femme, *guereči* (A), *šiti* (C) ; ma femme, *awi šiti* (C).
fesses, *andikiri* (A),
feu, *maχoto* (A) *tata* (C) (guarani).
feuille, *veguari* (A).

fil, *čikiyermeχe* (A).
fille, *inširi* (C).
fils, *munguru* (A).
flûte, *taregua* (A).
foie, *ereri* (A).
forêt, *itutatué*, *itu* (C).
frère, *χiχi* (A).
front, *isχeri* (A).
Genipa brasiliensis, *menu* (A).
gibier, *ioti* (C) (cf. viande).
grains, perles, *mereguai* (A).
grand, *monomé* (C) (cf. excès).
gras, *tikatineme* (A).
grenouille, *mohaké* (C).
grillon, *viriči* (A).
guêpe, *alaman* (C).
guineo (une danse nègre) *kačagua* (A).
hache, *wiwi* (C).
hamac, *atate* (A), *etaté* (C).
hameçon, *kebei* (A).
havre-sac, *turuχi* (A).
heure (de bonne), *atunague* (A).
hier, *konare* (A).
hocco, *pauši* (C).
homme, *guire* (A), *guiré* (C) (cf. vivre).
hotte, *korokua* (C).
ici, *tané* (A), *talé* (C), *čare* (A) (cf. donner et apporter).
igname, *nakaké* (C).
île, *amontari* (C).
intestins, *mokuχe* (A).
s'irriter soi-même (molerse), *neterekaui* (A).
jaguar, *kaikuči* (A), *kaïkuši* (C) (cf. chien).
jambe, *iχeti* (A) (cf. pied).
je, moi, *awi* (C).
joie, *aime* (A).
joli, *totome* (A), *kurenaï* (C) (cf. bon).
jouer, *nesanundoχo* (A).
jupon, *sayá* (A).
jusqu'à, *guere* (A).
là, *čia* (A).
lac, étang, *kuru* (C).
laid, *kurake* (A) (cf. mauvais).
lance, *bebeχouri* (A).
lézard, *yoči* (A).
loutre, *yavi* (A).
lune, *nuna* (A), *nunua* (C).
machete, *mačiχano* (A).
main, *niñare* (A).
maison, *migna* (A), *ata* (C).
mal (avoir) : j'ai mal au ventre, *wakuru kutu sakenaï* (C).
maman, *kuriman* (A).
mamelle, *manatiri* (A).
manioc, *χara* (A), *hara* (C) (cf. éclair).
marcher, *veke* (A).
marmite, *totora* (C).
martin-pêcheur, *atura* (C).
mauvais, *kurake* (A) (cf. laid).
mentir (to lie), *iguanó* (A).

miroir, *besene* (A).
molaires, *yekoχiari* (A).
mon, ma, *awi* (C).
moule à boulettes pour sarbacane, *ruča* (A).
nez, *onari* (A).
noir, *sukutume* (A).
noix de coco, *amana* (A).
non, *gua* (A), *wa* (C).
nourrisson, enfant, *mauru* (C).
nuit, *bei kokonénéši* = soleil couché (C).
numération :
un, *téni* (C).
deux, *sekenere* (C).
trois, *serawéré* (C).
quatre, *iléneslé kénéré* (C).
six, *eniera tuhuna téni* (C).
sept, *eniera tuhuna sékénéré* (C).
huit, *eniera tuhuna sekenere* (C).
dix, *eniesetu* (C).
obtenu (obtained), *tememi* (A).
œil, *emuru* (A), *yénuru* (C).
œuf, *ismu* (A), *imo* (C).
oie, *kulukeïma* (grande espèce), *maïagua* (petite espèce) (C).
or, *kuri* (A) (quichua : *ccuri*).
oreille, *γanari* (A), *anari* (C).
os, *yetiγe* (A).
où : où allez-vous? *osa wité?* (C).
ouïe, *iχanariotari* (A).
ours, *χeremu* (A).
panier, corbeille, *saγaro* (A).
papa, *χaχa* (A).
papayer, *guačikono* (A).
parent, *maitin* (A).
parler, *gomere* (A), *kaïké* (C) (cf. chanter).
pas... encore, *guanguere* (A).
patate, *nae* (A), *nahi* (C).
pécari, *gotó* = porc (A), *goto* (C).
peigne, *angači* (A).
perdrix, *χutuni* (A), *sororo* (C).
père, *haïré*, *teïta* (C) (quichua : *taita*).
perroquet, *ilinoro*, *kaheta* (C) (cf. ara).
petit, *ičano* (C).
petit-fils, *bari* (A).
peuple, *kariχona* (A), *mami* (A)
pied, *iχupuru* (A), *beti* (C) (cf. jambe).
pierre, *χefu* (A), *tepo* (C) (cf. roche).
pilon pour écraser le maïs, *kinapui* (C).
piment, *ahi* (C).
piment nain rouge, *χamui* (A) (cf. sel).
pion, *mahiri* (C).
pluie, *konoho*, *awassu* (C).
poison, *kurare* (A).
poisson alose, *maguaso* (A).
poisson bagre, *maime* (A).

poisson bocachica, *χotama* (A).
poisson sardine, *miroko* (A).
poitrine, *eroχiri* (A),
porte-havresac, *kinoto* (A).
pot rond en terre, *erima* (A), *érina* = marmite (C) (cf. argile).
poule, *kapri* (A), *kaheri* (C).
poumons, *eresosori* (A).
poutre, *asmiru* (A).
prendre, recevoir, *aχečike* (A) (cf. toucher).
prêtre, *χaire* (A) (cf. père).
que, quel (what), *eti* (A).
qu'est-ce que ? *etékenaï* (C).
queue, *arokiχe* (A).
qui, lequel (who), *neke* (A).
râpe, *čimari* (A).
râpe à manioc, *taruati* (C) (cf. farine de manioc).
rat, *manuχe* (A).
ravin, *yaimuru* (A).
refuser, nier, *eguitarke* (A).
renard, *kereχuke* (A).
rien, *guana* (A).
rire, *pre* (A).
rivière (grande), *kamañi* (A).
roche, *tepo* (C) (cf. pierre).
roseau, *susuma* (A) (cf. canne à sucre).
rouler (to roll), *namereka* (A).
salé (salted), *saraguai* (A).
sel, *χame* (A).
serpent, *ekeima* (A).
singe à grosse gorge (Mycetes), *arabata* (A), *arabata*, *garavata* = singe hurleur (C).
singe à longue queue (Cebus fatuellus), *mekù* (A).
singe churruco, *arimina* (A), *arimimé* = couata (C).
singe volant, *itoχe* (A).
soleil, *vehi* (A), *beī* (C).
sourcils, *yočiχoti* (A).
sur, au-dessus de..., *monomenai* (A).
tabac, *tamuinto* (C).
taille, ceinture, *areχine* (A).
tamis, *erikapui* (C).
tapir, *mačiχuri* (A), *mašihur* (C).
tard, *kokone* (A), *kokoné-něši* = il est tard (C) (cf. nuit).
terre, *neno* (A), *nuno* (C).
tête, *χutuye* (A), *utuhé* (C).
tibia, *ičipari* (A).
tigre (petit), *diriči* (A).
toile, *ruχuχi* (A).
ton, tien, *umere* (A).
tonnerre, *kaχu* (A) (cf. ciel).
tortue, *kurisa* (A), *kurutpé* (C).
toucher, *aχeči* (A).
tourterelle, *guaramiči* (A).
tu, toi, *emerere* (A).
tuer : acte de tuer le temps (act of beating time ; esp. : batan ?), *teretete* (A).
uriner, *tuku* (C).

vautour, *oesima* (A).
veines, *yunti* (A).
venir : il vient, *nepiani* (A).
vent, *χeɹ̣eči* (A).
ventre, *wakuru* (C) ; j'ai mal au ventre, *wakuru kutu sakenaï* (C).
ver, *erki* (A).
ver de la mouche (worm of the fly), *verevere* (A).
vérité, *aerere* (A).
viande, *yote* (A), *ioti* (C).
vivre : tu vis (you live), *guire* (A) (cf. homme).
vouloir, *esé* (C).

LES LANGUES ARTIFICIELLES
DE GULLIVER A L'ESPÉRANTO

Par un sentiment instinctif de la réalité des choses, les romanciers qui ont fait voyager les héros issus de leur imagination dans des pays inconnus ou dans les régions inaccessibles de l'espace, ont attribué aux habitants de ces contrées merveilleuses des langages différents du nôtre. Plusieurs même ont cru devoir en donner un spécimen comme Swift, dont le Gulliver est honoré du titre de *nardac* « prince » par l'empereur de Lilliput, tandis que le peuple l'appelle *quimbus flestrim* « homme montagne » ; il préserve ses yeux, à l'aide de ses lunettes, d'une décharge de flèches lancées sur lui au commandement de *tolgo phonac*. Il entend dire aussi *hekinah degul* « à terre et fuyons » ; il est harangué par un *hurgo* « grand seigneur » qui, sur sa prière, commande *langro dehul can* « déliez-lui le côté gauche ». Chez les Géants, il donne à la jeune fille qui le soigne le nom de *Glumdalclitch* « petite nourrice », mais on le prend pour un

splacknoch « insecte des champs », on le mène à *abandrub* « village du roi », et à la capitale *larbruldrud* « orgueil de l'univers ». Pour les gens de *Brobdingnac*, il est un *grildrig* « nanunculus ».

Dans les pays des *Houynhmhm* « chevaux », les hommes dégénérés sont devenus des *yahous ;* à son départ, l'alezan son ami le salue de cet adieu ; *Hnuu illa nyha madan yahou* « prends bien garde à toi, gentil yahou ».

Ces mots n'ont pas été fabriqués tout à fait au hasard ; il a paru à Swift que les Lilliputiens devaient s'exprimer en termes courts, à syllabes rapides ; que les Géants au contraire devaient parler lentement avec des mots longs et surchargés de consonnes. Quant aux chevaux, leur langage est composé surtout de fortes soufflantes, de gutturales et de nasales mouillées : c'est de la bonne observation. Il faut remarquer aussi les diminutifs *itch*, *ig*, empruntés à l'allemand, ainsi que le *go*, signe d'action, et le *ac* indiquant la pluralité ou la grandeur : il y a peut-être là un écho du basque que les Anglais pouvaient entendre parler au cours de leurs voyages ou même dans leurs ports.

Svedenborg, dans ses rêveries mystiques, entend parler les démons et leur prête ces paroles, mises en musique par Berlioz au Pandœmonium de la *Damnation de Faust*. *Has ! Irimiru Karabxaao ! Tradioun marexil Trudinxé burudixe. — Fory my*

dinkorlitz Hor meakomevixe ! — Ureraiké ! — Muraraiké ! — Diff ! Diff ! mérondor mit aysko ! — Has ! Has ! saton Belphegor, Mephisto Kroïx Astatotr, Belzébuth. — Sat rayk irkimour.

J'ai cherché vainement ce passage dans l'immense fatras des œuvres du philosophe suédois, mais peu importe, car la citation ne saurait être inexacte. Le lecteur le moins expérimenté remarquera certainement l'invraisemblance de ce langage ; il ne présente rien qui ressemble à des radicaux ou à des terminaisons, rien qui rappelle les formes grammaticales, et aucune syllabe n'y est répété, ce qui est contraire aux habitudes de la conversation courante ; il n'y a donc là que des syllabes écrites au hasard par le seul caprice de l'imagination et de la fantaisie.

D'autres auteurs, plus avisés ou moins naïfs, ont composé de toutes pièces des langues qui ne soulèvent pas les mêmes objections et qui répondent aux nécessités du langage humain. Les uns, comme Denis Vairasse d'Alais dans sa langue des Sevarambes, ont voulu montrer ce que serait à leurs yeux la langue idéale, l'idiome type ; les autres, comme le prétendu Psalmaanaazaar au commencement du XVIIIe siècle et le jeune Parisot à la fin du dix-neuvième, ont voulu simplement mystifier leurs contemporains ; le premier avec sa langue Formosane, le second en retrouvant le dialecte des Taënsas.

I. La langue des Sevarambes

Il n'y a pas eu, pour inventer des langues et pour en faire de toutes pièces, que le mystérieux aventurier connu sous le nom de Georges Psalmanaazaar. D'autres écrivains se sont livrés au même amusement, sans aucnn autre but qu'une pure spéculation philosophique. A ce titre on lira, je pense, avec intérêt, les pages suivantes que je copie textuellement d'un livre bien oublié : « *Histoire des Sevarambes*, peuple qui habite une partie du troisième Continent, communément appelé la Terre Australe... Amsterdam, Pierre Mortier, 1715, 2 vol. in-12 » (p. 203-219 du tome II).

Cet ouvrage attribué à Denis Vairasse, d'Alais, a paru pour la première fois en 1678, à Paris ; il a été plusieurs fois réimprimé et a été traduit en plusieurs langues étrangères.

On remarquera que l'auteur a des aperçus très justes. La langue qu'il a imaginée est à la fois flexionnelle et très agglutinante ; mais elle n'est point analytique et n'use pas de la composition. C'est quelque chose d'analogue à l'aryaque primitif.

Denis Vairasse a publié à Paris (chez l'auteur, le sieur D. V., d'Alais, au bas de la rue du Four, proche du petit marché, faubourg Saint-Germain), en 1681

(réimpr. en 1712) une *Grammaire méthodique... de la langue française* (petit in-12) qu'il est très intéressant de parcourir. Il divise la grammaire en *générale* et *particulière*, puis il la subdivise en *vocale* (phonétique) et littérale (*sic* ; orthographe) ; il y trouve d'ailleurs quatre parties : l'*articulation* (phonétique proprement dite), la *prosodie* (quantité, accent), l'*analogie* (classification et dérivation des mots) et la *syntaxe*.

Voici, pour le français, son alphabet méthodique : *voyelles* : *a* bref, *a* long, *e* ouvert, *e* masculin, *e* féminin, *i*, *o*, *u*, *en*, *ou* ; — *aspirations* : *h* muette, *h* aspirée ; — consonnes : *g*, *c*, ; *I l* mouillée ; *g*, *gn*, *n* nasal ; *r*, *z* dur, *r*, *s* ; *j*, *ch* ; *d*, *t* ; *v*, *f* ; *b*, *p* ; *m* ; son *e* masculin est notre *e* fermé, et son *e* féminin notre *e* muet; son *çh* est notre *ch*, *sch*, *sk* ; son *r* dur est celui de raison, mari, guerre, opposé au doux de oraison, mari, guère. Il ne reconnaît que dix diphtongues (*ia*, *ie*, *ié*, *oe* (boëte, coëffe), *ui*, *ieu*, *oua*, *oue*, *oui* et *in* ou *im* (invincible; simple), trois diphtongues douteuses (*aim* ou *ain*, *ail*, *ein*) et une seule triphtongue (*oin*). Chemin faisant, il nous apprend que *je portois* doit se prononcer « je portês », *roide* « rede », *meure* « mure » (nous *eumes* « ûmes »), etc.

Vairasse a constaté que le nom et le verbe sont les deux parties principales de « l'analogie », auxquelles se rapportent toutes les autres. Le nom est *substantif* ou *adjectif*, et le nom substantif est *propre* ou *appellatif* (commun) ; le nom est d'ailleurs sujet à sept

accidents : *espèce* (primitif ou dérivé), *figure* (simple ou composé), *gens*, *nombre*, *cas*, *déclinaison* et *comparaison* ; la déclinaison en français s'opère par des *articles* ou *particules* ; quant au verbe, il est *personnel* ou *impersonnel* et sujet à huit accidents : *genre* ou *forme* (actif, neutre, passif), *figure* (simple composé), *espèce* (primitif ou dérivatif), *mode* (direct oblique), *temps* (présent, imparfait, défini, futur), *personne*, *nombre*, *conjugaison* (régulière ou irrégulière). Les modes directs sont au nombre de deux : *indicatif* et *impératif*, et les indirects au nombre de quatre : *conditionnel*, *optatif*, *subjonctif* ou *conjonctif* et *infinitif*. Quant aux temps, Vairasse signale parmi les temps composés un prétérit parfait (j'ai donné), un *plus-que-parfait*, un défini composé (quand j'eus donné, je rentrai) ; un futur parfait et un prétérit double composé (il a eu dîné).

J'arrête ici cette analyse, qui donne une idée suffisante des connaissances grammaticales de Vairasse et de l'intérêt que peuvent présenter ses écrits.

Voici ce qu'il dit de la langue du prétendu Sevarambes :

« La politesse des mœurs produit ordinairement celle des langues, surtout quand elles ont des fondemens naturels, sur lesquels on puisse facilement bâtir sans en changer le premier modèle, quand il est une fois bien établi. C'est ce que Sevarias comprit très bien au commencement de son règne ; car, prévoyant que par ces loix il rendroit les mœurs de ses Peuples

douces et réglées, il crut qu'il leur faudroit une langue conforme à leur génie, et par le moyen de laquelle ils pussent exprimer leurs sentiments et leurs pensées, d'une manière aussi polie que leurs coutumes l'étoient. Il excelloit dans la connaissonce des langues, il en possedoit plusieurs, et connoissoit parfaitement leurs beautez et leurs défauts : dans le dessein donc d'en composer une très parfaite, il tira de toutes celles qu'il çavoit ce qu'elle avoient de beau et d'utile et rejetta ce qu'elles avoient d'incommode et de vicieux. Non qu'il en empruntat des mots, car ce n'est pas ce que je veux dire ; mais il en tira des idées et des notions qu'il tâcha d'imiter et d'introduire dans la sienne, les accommodant à celle des Stronkarambes, qu'il avoit aprise, et dont il fit le fondement de celle qu'il introduisit parmi ses sujets.

Il en retint tous les mots, toutes les phrases et tous les idiomes qu'il trouva bons, se contentant d'en adoucir la rudesse, d'en retrancher la superfuité et d'y ajouter ce qu'il y manquait. Ces additions furent fort grandes, car comme les Stronkarambes étoient avant lui des Peuples grossiers, ils avoient (*sic*) que peu de termes, parce qu'ils n'avoient que peu de notions, ce qui rendoit leur langue fort bornée, quoi que d'ailleurs elle fut douce et méthodique, et capable d'accroissement et de politesse.

« Sevarias fit faire un inventaire de tous les mots qu'elle contenoit, et les fit disposer en ordre alphabé-

tique, comme les Dictionnaires. Ensuite il en remarqua les phrases et les idiomes, et puis il en retrancha ce qu'il y trouva d'inutile, et y ajoûta ce qu'il y crût nécessaire, soit dans les sons simples ou dans les composez, soit dans les dictions, soit enfin dans la syntaxe] ou arrangement des mots et des sentences. Avant lui les Austraux ignoroient tout-à-fait l'art d'écrire, et n'admiroient pas moins que les Américains l'usage des lettres et des écrits, ce qui ne servit pas peu aux Parsis à leur persuader que le soleil leur enseignoit tous les arts, qu'ils avoient portés de nôtre Continent et qu'il se communiquoit à eux d'une manière toute particulière.

« Sevarias inventa des caractères pour peindre tous les sons qu'il trouva dans leur langue et tous ceux qu'il y introduisit. Il leur apprit à écrire par colomnes (*sic*) commençant par le haut de la page et tirant en bas de la gauche à la droite en bas, à la manière de plusieurs Peuples de l'Orient.

« Il distingua, comme nous, les lettres en voyelles et consonnes, après avoir inventé quarante figures, qui expriment presque tous les sons de la parole vocale, et qui ne laissent pas d'être toutes distinctes les unes des autres. Il inventa plusieurs mots dont il établit l'usage où cette variation de sons se remarque clairement, afin que les enfants apprissent de bonne heure à former toutes sortes d'articulations et à rendre leur langue flexible et capable de prononcer tous les

mots sans peine et sans difficulté. Aussi cela fait que les Savarambes d'aujourd'hui apprennent facilement à prononcer dictions de toutes langues qu'ils étudient, et qu'ils en viennent facilement à bout. Ils ont dix voyelles et trente consonnes toutes distinctes, d'où procède dans leur langue une merveilleuse variété de sons, qui la rendent la plus agréable du monde. Ils ont accommodé ces sons à la nature des choses qu'ils veulent exprimer, et chacun d'eúx a son usage et son caractère particulier. Les uns ont un air de dignité et de gravité, les autres sont doux et mignons, il y en a qui servent à exprimer les choses basses et méprisables, et d'autres les grandes et relevées, selon leur position, leur arrangement et leur quantité.

« Dans leur alphabet, ils ont suivi l'ordre de la nature, commençant par les voyelles gutturales, puis venant aux Palatiques et finissant par les Labiales. Après les voyelles viennent les consonnes, qui sont trente en nombre, qu'ils divisent en Primitives et Derivées. Ils subdivisent encore les derivées en sèches et en moüillées, et à l'égard de l'organe qui a le plus de part dans leur prononciation, ils les distinguent toutes en Gutturales, Palatiques, Nasales, Dentales et Labiales.

« La première figure qu'ils mettent après les voyelles est une marque d'aspiration, qui vaut autant que l'esprit âpre des Grecs ou que notre *h* aspirée. Ensuite viennent les consonnes Gutturales, les Pala-

tiques, les Dentales et puis les autres, descendant toujours vers les Labiales selon l'ordre de la nature.

De ce grand nombre de sons simples, ils en composent leurs syllabes, qui se font par le mélange des voyelles et des consonnes ; en quoi ils ont fort étudié la nature des choses qu'ils tâchent d'exprimer par des sons conformes, ne se servant jamais de syllabes longues ou dures pour exprimer des choses douces et petites, ni des syllabes courtes et mignardes pour représenter des choses grandes, fortes ou rudes, comme font la plupart des autres nations, qui n'ont presque point d'égard à cela, quoi que l'observation de ces règles fasse la plus grande beauté d'une langue. Ils ont plus de trente diphtongues (*sic*) ou triphthongues (*sic*) toutes distinctes, qui font encore une grande variété de sons, et qui servent souvent à la distinction des cas dans les noms, et des tems dans les verbes. La plûpart de leurs mots finissent par des voyelles ou des consonnes faciles, et lors qu'on en voit de rudes, ce n'est que pour exprimer quelque rudesse dans la chose signifiée, ce qui se fait souvent tout exprès, sur tout dans les pièces d'éloquence. Ils ont trois caractères pour chaque voyelle, afin d'en marquer la quantité, et ils les divisent toutes en ouvertes, en directes et en fermées, pour montrer la nature des accents qu'on y doit poser. Jamais ils ne mettent le circonflexe que sur les lettres longues et ouvertes, ni

le grave que sur les celles (*sic*) qui se prononcent en fermant la bouche, et qui suppriment ou abaissent la voix. L'accent aigu se met indifferemment sur toutes selon la nature du mot. Ils ont des marques pour les divers tons et les différentes inflexions de la voix, comme nous en avons pour l'interrogation et pour l'admiration ; mais ils vont bien plus loin, car ils ont des notes pour presque tous les tons qu'on donne à la voix dans la prononciation. Les unes servent pour exprimer la joye, les autres la douleur, la colère, le doute, l'assûrance et presque toutes les autres passions. Leurs dictions sont la plûpart dissillabes et trissillabes (*sic*), quand elles sont simples ; mais dans la composition elles sont plus longues, quoi que beaucoup moins ennuyeuses que les Grecques, qui souvent excèdent les régles de la mediocrité, et qui sont d'une longueur incommode, Sevarias inventa plusieurs adverbes de temps, de lieu, de qualité et plusieurs prépositions, qui se joignant aux noms et aux verbes, expriment merveilleusement bien les différences et les propriétez. La déclinaison des noms se fait par la différence des terminaisons de chaque cas à la manière des Latins, ou par le moyen de certains articles prépositifs, comme nous faisons, ou par tous les deux ensemble ; mais alors cela est emphatique et on ne se sert de cette manière de décliner que pour exprimer fortement quelque chose.

Les genres des noms sont trois, le masculin, le

féminin et le commun. La terminaison *a* est propre au masculin, *o* au commun. Dans les augmentatifs on affecte la lettre *ou*, qui le plus souvent signifie dédain ; mais *e* et *i* signifient gentillesse et mignardise ; ainsi, pour désigner un homme dans le terme ordinaire, ils disent *Amba* ; si c'est un grand homme vénérable, ils disent *Ambas* ; mais si c'est un grand vilain, ils disent *Ambou* ; et *Ambous*, quand c'est un vilain insigne. Dans la diminution ils disent *Ambu*, s'ils veulent signifier un petit malotru ; mais s'ils veulent dénoter un joli petit homme, ils disent *Ambe*, et quand il est insigne en bien ou en mal ils y ajoutent la lettre *s*, ce qui fait *Ambus* et *Ambés*. De même ils appellent une femme *Embé* dans le terme ordinaire, et selon les diverses significations que nous venons d'expliquer ils l'appelleront *embes*, *embeou*, *embeous*, *embeu*, *embues*, *embei* et *embeis*. Ces diverses terminaisons servent encore à exprimer la haine, la colère, le mépris, l'amour, l'estime et le respect, selon l'usage qu'on en veut faire.

« Les nombres sont deux : le singulier et le pluriel, qui ordinairement est distingué du singulier par l'addition de la lettre *i* ou *n*. Ainsi *Amba* fait au pluriel *Ambai*, *Embé* fait *Embei*, et dans le commun, *Ero* lumière, fait *Eron* lumières. Mais quand on veut exprimer le masle et la femelle tous deux en un mot, ou qu'on doute du sexe de quelque animal, alors on dit *Amboi*, qui signifie l'homme et la femme ou

Phantoi, le père et la mère, car *Phanta* veut dire père, et *Phènté* mère. Dans les verbes ils observent aussi trois genres qui font voir le sexe de celui, ou de celle, qui parle, et ces verbes s'augmentent ou se diminuent comme les noms.

Ainsi pour signifier aimer, ils disent à l'infinitif *Ermanay*, quand c'est un homme qui aime ; si c'est une femme, ils disent *Ermaneï*, et si ce n'est ni mâle ni femelle, ou si c'est tous les deux ensemble, ils disent *Ermanoi*. Dans tous les tems et les personnes ils observent aussi cette différence, et ont toujours égard au genre de la chose qui parle ou qui agit.

« Par exemple, un homme qui dit qu'il aime, dit *Ermanâ*, une femme *Ermané*, et une chose neutre ou commune dit *Ermano*, ce qu'on pourra voir dans toutes les personnes du tems présent de l'indicatif dans l'exemple suivant :

AU MASCULIN

Ermana,	*Ermânach*,	*Ermanas*,
J'aime	Tu aimes	Il aime
Ermanan,	*Ermana'chi*,	*Erman'si*,
Nous aimons	Vous aimez	Ils aiment

AU FÉMININ

Ermané,	*Ermânech*,	*Ermanès*,
J'aime	Tu aimes	Elle aime

Ermanen,	*Ermênchi,*	*Ermensi,*
Nous aimons	Vous aimez	Elles aiment

AU COMMUN

Ermano,	*Ermânoch,*	*Ermanos,*
J'aime	Tu aimes	Il *ou* elle aime
Ermanon,	*Ermôn'chi,*	*Ermôn'fi (sic)*
Nous aimons	Vous aimez	Ils *ou* elles aiment

« Ils observent cette différence de genres par les terminaisons dans les tems et les modes des verbes, et se servent aussi de la diminution et de l'augmentation, comme dans les noms. Ainsi *Ermaoüi* signifie aimer grossièrement; *Ermanui,* aimer peu et mal, *Ermanei,* aimer un peu mais joliment, et *Ermané* encore plus mignonnement. Mais pour aimer beaucoup et noblement, ils disent *Ermanâssai.*

« Pour signifier un amateur, ou celui qui aime, ils ajoûtent *da, de* ou *do,* à l'infinitif. Ainsi ils diront pour un homme qui aime, *Ermanaïda* ; pour une femme, *Ermaneide* ; et pour le genre commun, *Ermanoido* [1]. Ils ont trois sillabes dont par l'addition d'une, on forme aussi des participes dans tous les tems de l'indicatif. Ainsi *Ermanada,* que par abréviation ils écrivent *Erman'da,* signifie une personne qui aime présentement.

1. Il y a là une vraie harmonisation vocalique (J. V.).

« *Ermancha* et *Ermansa* sont de la seconde et de la troisième personne, et au pluriel on dit *Ermandi*, *Ermanchi* et *Ermansi*. Au féminin on change l'*a* final en *é*, et au commun en *o*, et ainsi l'on dit *Ermandé*, *Ermanché*, *Ermansé* qui font leur pluriel en *ei*, et les neutres en *o* font le leur en *ou*. *Ermando*, *Ermandou*, et ainsi des autres.

« Ils n'ont qu'une conjugaison ainsi variée, par genres, par modes, par tems, par personnes et par participes ; mais dans cette conjugaison, ils ont plus de variété de terminaisons que nous n'avons dans toutes les nôtres, et dans toute cette langue il ne se trouve pas un seul verbe irrégulier, ce qui la rend fort facile à ceux qui veulent l'apprendre. Le nom verbal, qui signifie l'action du verbe, se forme de l'infinitif par l'addition de la syllabe *psa*, *pse* ou *pso* : ainsi *Ermanaipsa* signifie l'amour ou l'action d'aimer d'un homme, *Ermaneipse* celui d'une femme, et *Ermanoipso* celui du neutre ou commun aux deux sexes.

« Tous les verbes actifs se peuvent changer en passifs, et y prévigeant (*sic*) la préposition *ex*, si le verbe commence par une consonne, comme Salbroutai, commander, où si vous ajoûtez *ex* vous ferez éxalbroutay être commandé ; mais s'il commence par une voyelle, on n'ajoute que l'*x*, comme *Ermanay* aimer, *Xermanai* être aimé, et ainsi des autres, ce qui change la signification active en passive dans toutes les modes,

dans tous les tems des verbes et dans tout ce qui en dérive. Presque tous les verbes neutres reçoivent la préposition *aro* sur tout quand ils ne sont pas de plusieurs syllabes.

« Ainsi stamay, qui signifie être, fait le plus souvent drostamay, qui veut dire aussi, être, exister.

« Tous les verbes transitifs reçoivent la proposition *di* ou *dis*, comme *discataï*, courir ; *disotirai*, voler rapidement ; *dinuferai*. courir vite ; mais ces prépositions signifient un mouvement rapide, au contraire de *dro*, qui signifie un mouvement lent et tardif ; comme *drocambai*, venir lentement; *drosatai*, courir lentement ; *drofembai*, parler lentement ; mais *defimihai* veut dire parler vite. Ils ont plus de cent prépositions qui signifient la diverse manière d'agir, et qui contiennent plus de sens dans un mot que nous n'en pouvons exprimer en une ligne entière. La langue Grecque, toute belle qu'elle est, n'approche pas de celle-ci en énergie ni en douceur, et ne représente pas la moitié si bien le mouvement des choses, ni leurs diverses manières et proprietez ; ce que je pourrois aisément faire voir si je voulois m'étendre sur ce sujet, et faire une grammaire de cette langue, comme peut être je ferai quelque jour, en ayant la commodité.

« Ils ont des verbes *imitatifs*, des *inchoatifs*, de ceux qu'on appelle *remittentia* et *intendentia*, qui sont tous marquez par des prépositions qui leur sont

propres, et par le mouvement lent, rapide ou modéré des syllabes dont ils sont composez. Cela fait que cette langue est la plus propre du monde pour la poësie métrique. Elle est encore fort commode pour les poëtes et les orateurs, car elle a beaucoup de termes synonimes (*sic*) dans les notions communes, si bien que pour dire une chose on a souvent cinq ou six mots différentes, les uns longs, les autres courts, et les autres d'une longueur médiocre. Les uns sont composez de longues syllabes, les autres de breves, et chacun a son mouvement différent. Leurs poëmes sont tous en vers métriques, comme les poëmes Grecs et Latins qu'ils ont imitez; mais leurs vers sont beaucoup plus beaux et plus capables d'émouvoir les passions. Ils les adaptent toujours au sujet qu'ils traitent, et se moquent des Poëtes qui disent des bagatelles en vers héroïques et en termes ampoulez (*sic*), et fatiguent l'oreille avec leurs Examettre (*sic*) perpétuels. Je voulus une fois, dans une compagnie des beaux esprits, parler de nos Vers métriques, pour voir ce qu'ils en diroient, mais ils traiterent cela de ridicule et de barbare, disant que les rimes ne faisoient que gêner le bon sens et la raison, et qu'elles ne produisoient rien qui put émouvoir les passions, ni donner de la grace et du mouvement aux Vers. En effet je ne trouve rien de plus ridicule que les rimes, quoique les grandes nations, d'ailleurs assez polies, en soient assez entêtées pour en faire leurs

délices, comme les petits esprits font les leurs des points et des équivoques. Il me semble que ces vers rimez, font un certain carillon, à peu près semblable aux clochettes qu'on pend à la cage ronde d'un écureüil, qui les fait sonner en se roulant dans sa prison, et qui se répondant les unes aux autres, rendent une melodie qui n'est agréable qu'à l'écüreuil ou aux enfants qui passent. Car quel homme raisonnable voudroit s'y amuser ou l'écouter plus d'une fois ? Nos rimes à mon avis ne sont pas plus agréables dans les Vers, et je ne les trouve pas moins grossiers que les clochettes dont je viens de parler, qui du moins ont cela de commode que, si elles ne plaisent pas aux gens d'esprit, elles ne choquent pas le bon sens et la raison, comme font les rimes dans presque tous les Poëmes où l'on s'en sert. Y a-t-il rien de plus ridicule que de faire parler en rimes, comme on fait dans diverses comédies une Harangère, un Savetier, un païsan, un petit enfant et telles autres personnes !

« Est-il rien de plus absurde de vendre, d'acheter, de plaider, de boire, de manger, de se battre, de faire son testament, et de mourir en rimant ? Et ce qui est encore plus ridicule que tout cela, est de vouloir que sur le Théâtre dans un changement de scene, celui qui étoit absent, et qui n'avoit pas entendu les dernières paroles qu'on avoit dites avant qu'il arrivât, rime avec le dernier Vers qu'on a prononcé, comme s'il l'avait oüi, et qu'on lui eût donné le temps de cher-

cher une rime pour y répondre. Certainement tout homme de bon sens qui fera reflexion sur ces absurditez, ne pourra qu'admirer l'aveuglement de mille beaux esprits, qui se laissent entraîner à l'estime sotte et vulgaire que l'on fait des rimes, et qui ne dise avec moi que c'étoit avec beaucoup de raison que les Sevarambes, à qui j'en parlai, les traiterent d'invention grossière et barbare. On pourra dire que dans les Vers métriques on represente toutes sortes de gens et de caractères, aussi bien que dans les Vers rimez qui même ne sont pas si difficiles à composer; à quoi je répons que, pourvu qu'on sache varier le genre des Vers selon la nature du sujet qu'on traite, il est difficile de remarquer, que ce soient des Vers métriques, et qu'on les prend plûtôt pour une Prose harmonieuse, qui émût et qui touche les passions, que pour un vain arrangement de mots qui ne font que choquer les oreilles délicates, comme font les Vers rimez avec leurs chutes et leurs retours sans force et sans mouvement. Aussi l'on ne voit guerres que nos Poemes fassent beaucoup d'effet sur le cœur, et si quelquefois ils en font, cela ne vient que de la beauté des pensées et de l'élégance des expressions, et non pas du mouvement des pieds.

« Au contraire j'ay vû des Poëmes à Sevarinde, qui quoique fort médiocres pour ce qui est de l'esprit, ne laissoient pas de sembler merveilleux, quand ils étoient récitez ou chantez. J'y ay oüi chanter une

Ode sur les victoires que Sevarias obtint sur les Stronkarambes qui est à la vérité pleine d'esprit et de belles pensées, mais qui n'a pas la moitié tant de force, quand on la lit tacitement, que quand on l'entend réciter ou chanter. Alors elle ravit et transporte l'âme et touche si bien les passions qu'on n'est pas maître de soi-même. On y représente si bien le combat, le bruit des foudres de Sevarias, l'étonnement des Barbares, les cris et les hurlements des mourans et des blessez et la fuite des vaincus, qu'il semble qu'on voye une bataille réelle. Mais ce qu'il y a de plus admirable, c'est que le seul mouvement des pieds sans les paroles, avec les notes de la musique, sur lesquelles on les chante, produisent dans le cœur presque tous les mouvements qu'y produit le Poëme entier. C'est unc chose ordinaire aux musiciens de ce païs là, de faire des effets tout differens dans un même chant. Quelquefois ils excitent la joïe, la colère, la haine, le mépris et même la fureur, et incontinent après ils calment ces passions et leur font succeder la pitié, l'amour, la tristesse, la crainte, la douceur et enfin le sommeil ; et tout cela vient principalement de la force des Vers métriques. Je crois qu'on n'aura pas la peine à croire cette vérité, puis qu'autrefois les Grecs faisoient tout cela, bien que leur langue n'y fût pas de beaucoup si propre que celle des Sevarambes, qui ont encheri sur eux et sur tous ceux qui les ont précédez.

Dans les langues grossières comme sont celles qu'on parle aujourd'hui en Europe et presque partout ailleurs, on a une certaine manière scrupuleuse d'arranger les mots, en mettant le nominatif devant le verbe et l'accusatif après, d'où dépend souvent le sens des phrases et des sentences, parce qu'on n'a pas une distinction claire et nette dans les déclinaisons et dans les conjugaisons. Au commencement les Latins en usoient de même, parce que leurs langues étoient grossières comme le sont encore aujourd'hui celles de la plupart des Nations, mais ensuite comme ils se polirent, ils changerent la disposition de leurs mots et la rendirent plus libre dans les Vers et dans la Prose, bien que cela portât quelque obscurité dans le discours, à cause de la ressemblance de quelques-uns de leurs cas dans les rimes, et de quelques personnes des tems dans les modes des verbes. Néanmoins ils préfererent la douceur et la cadence à la clarté de l'oraison, et consulterent plutôt l'oreille que les regles de la Grammaire naturelle. Les Sevarambes en font autant, mais c'est avec beaucoup plus de succès, car ils arrangent leurs mots comme il leur plaît sans apporter de l'obscurité dans leurs ouvrages, parce que dans leur langue tous les cas des noms et les personnes des verbes ont de differentes terminaisons, et ne font point d'équivoque comme dans le Grec et dans le Latin, ce qui la rend très claire et très facile. Ils ont même plus de cas et plus de mode que ces

Nations anciennes, et leur langage est beaucoup plus distinct, non seulement à cause des termes qui dérivent les uns des autres, et des propositions qui marquent précisément et sans confusion les diverses actions et les qualitez des choses.

« Toutes ces raisons et le soin qu'ils prennent tous d'apprendre les principes de la Grammaire font qu'ils parlent mieux et s'expriment plus nettement qu'aucune Nation du monde, d'où l'on peut conclure qu'ils nous passent autant en beauté de langage qu'en innocence et en politesse de mœurs, et qu'ils sont, à la Religion prés, les plus heureux Peuples de la terre. »

II

La langue formosane.

En 1705, il parut en Angleterre un ouvrage qui fit grand bruit et qui fut aussitôt traduit en français sous ce titre : *Description de l'île Formose en Asie* (Amsterdam, 1705, in-12). L'auteur, qui dit se nommer Georges Psaalmaanazaar, y raconte qu'il est japonais, qu'il s'est échappé de son pays où les Jésuites le persécutaient, et qu'arrivé enfin à Londres, il s'est fait chrétien volontairement. On n'a jamais su le véritable nom de cet individu dont l'iden-

tité n'a jamais pu être établie. On sait seulement qu'il était d'Avignon, qu'il avait été précepteur, que la mère de son élève voulut renouveler auprès de lui la tentative de Madame Putiphar sur Joseph, qu'il s'enfuit, parcourut l'Europe occidentale en vivant d'expédients et d'escroqueries ; viveur, débauché, paresseux, il arrive enfin en Angleterre où il prend la peau d'un anglican piétiste et convaincu.

Son livre est un roman de haute fantaisie et l'on ne peut qu'admirer la naïveté de ses contemporains, tant la supercherie est manifeste. Le chapitre XVIII (p. 135-50) est consacré à la langue formosane. Elle s'écrit à l'aide d'un alphabet qui est figuré dans le livre et qui est un mélange de caractères grecs, hébreux et latins, et de signes empruntés à la cryptographie très simple dont se servaient il y a peu de temps encore les Francs-Maçons.

Voici le chapitre dont il s'agit :

« *De la Langue des Formosans.* — La langue qui est en usage à *Formosa* est la même que celle du *Japon*, avec cette différence que les Japonnois ne prononcent pas les lettres gutturales comme les *Formosans*, et qu'en certaines expresssions ils n'ont ni élévation ni inflexion de voix ; par exemple, les Formosans distinguent le temps passé d'avec le présent en élevant la voix, et le futur en le baissant. Cette inflexion de voix, dans une ou plusieurs syllabes d'un même mot, fait presque toute la différence des tems des verbes.

Ils ont trois genres, qu'ils distinguent par trois articles : toutes les créatures vivantes sont ou du masculin ou du féminin, et toutes les choses sont neutres. Leurs noms ont tous les cas semblables, un singulier et un pluriel seulement. Comme je n'ai pas dessein de faire ici une grammaire, je me contenterai de dire, en général, que cette langue est assez aisée, fort riche et fort harmonieuse, mais difficile à prononcer. Si on demande d'où elle est dérivée, je répondrai qu'il n'y a que la seule langue du Japon avec laquelle elle ait du rapport. Cependant on trouve quantité de mots qui paraissent venir de plusieurs autres langues, en changeant seulement ou la signification, ou la terminaison.

« Il semble que les Japonnois, qui, selon la commune opinion, sont originaires de la Chine, d'où leurs Ancêtres ont été bannis, auraient deu au moins en conserver la langue ; mais les meilleurs auteurs veulent nous persuader qu'un grand nombre de Chinois ayant été véritablement réléguez par leurs compatriotes dans les isles du Japon, qui étoient alors inhabitées, en punition de quelque soulèvement contre leur Prince, ils conceurent tant de haine contre leur Païs, qu'ils résolurent non seulement de prendre des coûtumes et de se gouverner par des lois toutes contraires à celles des Peuples dont ils sortoient, mais même d'oublier leur langue naturelle pour en inventer une qui ne put être entenduë des Chinois, qu'ils

vouloient oublier, et avec lesquels ils ne vouloient plus avoir aucun commerce ni liaison. De quelque raison qu'on puisse appuyer cette conjecture, on a peine à comprendre que tout un Peuple puisse venir à bout d'une telle entreprise, et qu'un si grand changement se soit pû faire, sans qu'il en paroisse au moins quelque trace dans les mots ou dans le tour de la phrase : car il n'y a pas dans le monde deux langues plus opposées que l'est celle de la *Chine* avec celle du *Japon*. Quoi qu'il en soit, les Formosans ont apporté avec eux la langue du *Japon*, ils l'ont conservée sans aucune altération, au lieu que les Japonnois la changent tous les jours, retranchent des mots et en adoptent des nouveaux, ce qui fait la grande diversité qui se trouve à présent entre le langage du *Japon* et celui du *Formosa*.

« Les Japonnois écrivoient, autrefois, en forts petits caractères, semblables à ceux des Chinois ; mais depuis qu'ils ont un commerce avec les Formosans, ils ont imité leur manière d'écrire, comme étant beaucoup plus belle et plus aisée, en sorte qu'on voit à présent très peu de personnes au *Japon* qui se servent des caractères chinois.

« Cette manière d'écrire des Formosans leur fut enseignée par leur profète Vsalmanaazaar, qui, en leur donnant de nouvelles lois, leur donna en même temps de nouveaux caractères, qu'ils receurent apparemment avec autant de soumission, mais avec moins

de répugnances que la barbare et cruelle loi à laquelle il les a assujettit, en leur commandant de sacrifier leurs propres enfants.

« Leur Alphabet n'est composé que de vingt lettres, qu'on lit de la droite à la gauche, comme l'Hébreu. Le Dessin ci-contre en montre la figure et la couleur [1]. Pour donner au lecteur curieux quelque idée de cette langue, on a joint ici quelques mots familiers, avec l'Oraison dominicale, le Simbole des Apôtres et les Commandements de Dieu, écrits en caractères Italiques, et qu'on a traduits mots pour mots.

L'Empereur ou Le plus grand Monarque	*Baghathaan Chevereal*
Le roi	*Bagalo* ou *Angon*
Le vice-roi	*Bagalendro* ou *Bagalender*
Les nobles	*Os Tanos*
Les gouverneurs de places	*Os Tanos soulletos*
Les bourgeois	*Poulinos*
Les paysans	*Barhan*
Les soldats	*Plessios*
Un homme	*Banajo*
Une femme	*Bajané*

1. Je regrette beaucoup de ne pouvoir reproduire cette planche, les caractères nommés *Am̃*, *Mem̃*, *Lam̃do*, *Kaphi*, *Gomera*, etc., sont copiés du grec, du russe et de cette écriture qu'on prétend être la cryptographie des francs-maçons : L, Π, etc.

Un fils	*Bot*
Une fille	*Boti*
Un père	*Pornio*
Une mère	*Porniin*
Un frère	*Geovreo*
Une sœur	*Javraiin*
Un parent	*Arvauros*
Une île	*Avia*
Une ville	*Tillo*
Un village	*Casseo*
Le ciel	*Orhnio*
La terre	*Badi*
La mer	*Anso*
L'eau	*Ouillo*

DU SEIGNEUR L'ORAISON

Koriakia Vomera.

Notre Père qui dans Ciel est, sanctifié *soit* ton
Amy Pornio dan chin Orhnio viey, Gnayjorhe sai

nom, vienne ton Roiaume, faite *soit* ta volonté.
lory, eyfodere sai Bagalin, jorhe sai domion

comme dans Ciel, et dans terre aussi, notre Pain
apo chin Orhnio, kay chin kadit eyen, amy Batsada

quotidien donne nous aujourd'hui, et pardonne nous
nadakchion toye ant nadoyi kay radonaye ant

nos offenses, comme nous pardonnons nos offenseurs,
amy sockin, apo ant radonem amy sochiakh in,

induy nous pas en tentation, mais délivre nous du
bagne ant kan chin malahotki, ati abinaye ant tuen

mal, car tien est Royaume, et Gloire, et toute
broskaev kcns sai vie Bagalin, kay Fary, kay Barha-

Puissance à tous fidèles. Amen.
niaan chinania sendabey. Amien.

LA CHÉTIENNE CROYANCE
Ai kristian Noskiayey

Je crois en Dieu tout Puissant Père, Créateur
Jesh noskion chin Pagot Barhaniam Pornio, Chorhe

du Ciel et de la Terre, et en Jésus-Christ son
tuen Orhnio kay tuen Badi, kay chin Jeso-Christo ande

bien aimé fils notre Seigneur, qui conçu fut du
ebdoulamin bot amy Korian, dan vienen jorch tuen

Saint-Esprit, né de Marie Vierge, souffert sous
gnay Piches, ziezken tuen Marìa Boty, lakchen bard

Ponce-Pilate, été crucifié, mort et enseveli, descendu
Ponti-Pilato, jorh carokhen bosken kay badakhen, mal fion

dans infernales places, troisième jour, ressuscité des
chin xana khie, charby nade, jandafien tuen

morts, monté dans le Ciel, assis à droite main de
bosked kan-fien chin Orhnio saken chin testar-olab tuen

Dieu son Père tout Puissant, qui viendra juger vivants
Pagot ande Pornio Barhanian, dan foder banaar tonien

et morts. Je crois dans Saint Esprit, Sainte Catho-
kay bosken. Jerh noskisn chin Gnay Piches, Gnay Arda-

lique Eglise, Communion des Saints, rémission des
nay Cshlae, Ardcan tuen Gnayij, radonayun tuen

péchés, résurrection de chair, vie éternelle. Amen.
sochin, jandassiond tuen kriskin ledum chalminayez. Amien.

LES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU

Os Kon Belostos tuen Pagot

Ecoute, ô Israël, je suis le Seigneur ton Dieu.
Guitaye, ó Israël, jerh vie oi Korian sai Pagot.

I

N'auras autre Dieu devant moi.
Kan zexe apin Pagot oyto jenrh.

II

Ne feras ta statuë, ni image semblable aux choses
Kan gnadey sen Taudaton, kan adiato bsekoy oios

qui dans Ciel sont, ou dans terre ou sous terre, dans
day chin Orbnio vien, ey chin badi, ey mal badi chin

l'eau, ni adoreras, ni serviras les, car je suis ton Sei-
ouillo, kan, eyvomere kan couraye oion, kens jerh vie sai Ko-

gneur Dieu jaloux et je visite les péchés du Père
rion Pagot spadon, kay jerh lournon os sochin tuen Pornio

sur les enfants jusque dans troisième et quatrième
janda los botos pei chin charby kay kiorbi

génération de ceux qui me haïssent, et miséricorde
Grebiachim dos oios dos jenrh videgan kai teltubda

je fais dans mille générations de ceux qui
jerh guadon chin janate grebiaehim dos oios dos

m'aiment et mes commandements gardent.
jenrh chataan kai mios belostos nantuolaan

III

Ne prendras le nom de Dieu ton Seigneur vaine-
Kan chexneer oi lory tuen Pagot sai Korian bei-

ment, car
ray, kens

VIII

Ne déroberas.
Kan lokieyr

IX

Ne diras faux témoignage contre ton frère.
Kan demech stel modion nadean sai geovreo.

X

Ne convoiteras la maison de ton frère, ni convoi-
Kan violiamene ai kaa tuen sai geovreo, kan viola-

teras la femme de ton frère, ni son serviteur, ou sa
mene ey bajane tuen sai geovreo, kan ande 'sger-bot, ey ande

servante, ou son bœuf, ou son âne, ou quoi que ce
sger-boti, ey ande wacho, ey ande signon, ey ichnay

soit à lui appartienne.
oyon tavede

Il est aisé de se rendre compte de la manière dont a dû être fabriquée la langue formosane. Par exemple, dans la phrase « je suis le Seigneur ton Dieu », *jerh vie* est une altération de l'allemand *ich bin*, *oi Korian sai* un écho du grec ὁ κύριος σοῦ et *pagot* notre *pagode*, adaptation portugaise de l'indien méridional *pagwadi*, *pagavadi*, qui a eu d'abord la signification de « divinité ».

III

Le taënsa.

En 1879 j'ai pris la direction de la *Revue de Linguistique* publiée par la librairie Maisonneuve ; au commencement de 1880, l'éditeur reçut des Vosges un manuscrit, portant les noms de MM. J. Parisot et A. Dejouy, contenant des notes sur la langue des tansas, peuple du Nord de l'Amérique, mentionné par Chateaubriand. Ces notes m'ayant été communiquées, je me mis en rapport avec M. Parisot, alors élève du Petit Séminaire de Saint-Dié qui me dit avoir trouvé ces notes, avec quelques textes, dans les papiers de

son grand-père, M. Homonté, maire de Plombières. Je publiai ces documents qui attirèrent l'attention de M. L. Adam, conseiller à la cour de Nancy, l'Américaniste bien connu. Il écrivit à M. Parisot qui vint le voir et lui apporta de nouvelles notes et de nouveaux textes; le tout fut publié sous les noms de MM. Homonté, Parisot et Adam, dans la collection linguistique américaine de la librairie Maisonneuve en 1882. L'apparition du volume fut assez bien accueillie, mais quelques détails provoquèrent des suspicions chez plusieurs linguistes d'Amérique compétents. M. Daniel Brinton se fit leur interprète et montra, en 1885, dans une brochure très modérée de forme mais très précise, que le prétendu idiome taensa ne paraissait pas authentique. Les habitudes et les mœurs mentionnées dans les textes, les particularités aulpturales et climatériques du calendrier étaient incompatibles avec les conditions actuelles du pays; enfin les lieux dits de la région ne s'expliquaient pas par la langue nouvellement découverte, et les écrivains de l'époque disaient que les taensas parlaient un dialecte muscoqui, langue bien connue et qui n'a aucun rapport avec le soi-disant taensa. Après un certain nombre d'article des journaux, de lettres, de brochures, il a été démontré que les manuscrits de Plombières n'avaient probablement jamais existé et que les documents publiés en 1880 et 1882 étaient, selon toute vraisemblance, l'œuvre du jeune séminariste de Saint-Dié, sur le nom

duquel d'ailleurs une aventure récente a jeté une ombre fâcheuse. M. Parisot, aujourd'hui Dom Parisot, a prouvé son ingéniosité ; il n'a voulu peut-être que se livrer à un jeu dont la portée a de beaucoup dépassé ses prévisions.

IV

Le langage martien.

En 1898, une jeune Anglaise, spirite convaincue et médium renommé, attira à Genève l'attention des hommes de science. Elle racontait qu'elle avait été, au XVe siècle, une princesse arabe mariée à un prince hindou, et qu'aujourd'hui elle se trouvait souvent transportée dans la planète Mars. Elle y entendait des conversations dont elle répétait des phrases parfois assez longues. M. Victor Henry, professeur de sanscrit à la Sorbonne, étudia ce prétendu langage martien dans une série d'articles que publia la *Revue de linguistique* et qui formèrent, en 1901, une brochure séparée de XVIII-152 p. pet. in-8°. Il ne paraît pas qu'il y ait eu supercherie ou simulation. La jeune fille en question était intelligente et instruite ; elle avait voyagé en France et en Allemagne et même en Hongrie ; elle avait entendu parler italien et l'on avait eu occasion de prononcer devant elle quelques mots sanscrits. Or, dans le langage qu'elle révélait

à l'état de somnambulisme, se trouvaient des éléments empruntés à ces divers idiomes. Il y avait donc là auto-suggestion et réminiscence inconsciente. Une des phrases répétées était, par exemple, celle-ci : *modé iné, ce di cecouitetà ni evé ché kinì Liné* « mère adorée, je te reconnais et je suis ton petit Linet ».

V

La langue universelle.

Le développement du commerce et de l'industrie, le goût et l'habitude des voyages, la facilité des communications ont montré les inconvénients de la diversité des langues et ont permis aux utopistes de rêver la création d'un idiome unique qui pourrait être seul parlé sur toute la surface du globe. Ils se rappellent qu'au moyen âge le latin jouait à peu près ce rôle, que l'arabe était compris depuis la Turquie d'Asie jusqu'en Espagne, que la *lingua franca* rendait de grands services aux marins de la Méditerranée, que pendant trois siècles environ le portugais a été l'intermédiaire adopté entre les Européens et les habitants des Côtes de l'Inde. Mais il s'agissait là de faits spontanés, de conventions tacites établies par l'usage ; il n'y avait rien de voulu, rien de preparé à l'avance. Une langue universelle, fût-elle l'œuvre d'une commission internationale, ne serait pas viable ; de

plus, elle serait à la fois inutile et impossible ; inutile, si elle ne doit servir que pour les communications écrites, ce qui est le cas général ; impossible, si on prétend la parler ûniformément dans tous les pays.

Pour la correspondance écrite en effet, quelle utilité y a-t-il à apprendre une langue quelconque ? Il n'y a qu'à faire comme dans la marine où les navires qui se rencontrent échangent des signaux à l'aide de dix pavillons représentant les chiffres de 0 à 9, et des flammes permettant de former des séries. Un dictionnaire manuel contenant la plupart des phrases et des expressions habituelles, en regard de chacune desquelles est un chiffre, suffit à la correspondance s'il est traduit dans les principales langues. Si, par exemple, 319 veut dire *cheval* pour un Français, un Anglais le lira *horse*, un Allemand *pferd*, un Persan *aspa* et un Hindou *ghôṛâ*. Rien de plus simple, rien de plus facile, rien de plus commode.

Quant à la conversation courante, comment l'idiome artificiel adopté, si l'on y réussit jamais, pourra-t-il se maintenir uniforme, malgré les différences de climat, de vie sociale, de régime alimentaire ? Comment amènera-t-on les hommes à prononcer de la même façon, à construire leurs phrases de la même manière, à prendre les mêmes habitudes de pensée ? Un Français du Nord a souvent de la peine à comprendre un de ses compatriotes du Midi. Les Chinois qui ont appris l'anglais l'adaptent à leur mentalité et

à leurs besoins, et ils ne seraient guère entendus à Londres ou à Liverpool. Les nègres d'Afrique, transportés dans nos colonies, n'y ont point appris le français, mais ont formé un patois créole parfaitement inintelligible aux nouveaux débarqués.

Uu essai de langage chiffré, non parlé, purement écrit et syntaxique, basé sur la classification méthodique des mots et des idées, a été tenté au XVIIe siècle. Son auteur l'appelait *langue philosophique*. Elle mérite qu'on s'y arrête un moment.

A. La langue philosophique de John Wilkins.

Le docteur John Wilkins, doyen de Ripon, membre de la Société royale publia à Londres, en 1765, chez Sa. Gellebrand et J. Martin, un très remarquable ouvrage : *An essay towards a real character and a philosophical language*, pet. in-fol., ou plutôt, d'après les signatures, gr. in-4° de (xx)-454, suivi d'un vocabulaire méthodique de tous les mots anglais en 157 p. n. ch. à 3 col.

L'ouvrage comprend quatre parties. La première, qui contient les « Prolégomènes » traite de l'origine du langage, de ses variations, de l'origine des voyelles et des consonnes, de l'écriture, etc. La seconde est un véritable cours de philosophie naturelle et de classement des idées. La troisième est une grammaire philoso-

phique. La quatrième, enfin, développe les propositions de l'auteur : un alphabet raisonné, qu'il nomme *real character*, et une langue « philosophique ». L'ouvrage est accompagné de plusieurs planches, notam ment (p. 166-7) une vue et une coupe de l'arche de Noé (habitée), et (p. 378) une série de sections du cou et du larynx pour montrer le mode de production des éléments du langage.

L'alphabet ou plutôt l'écriture de Wilkins est à la fois conventionnelle et idéographique ; elle n'est pas faite en vue d'un langage spécial et peut servir au contraire à tous. Elle se compose de traits horizontaux qu'on peut modifier par des lignes, des points, des cercles placés au-dessus ou au-dessous, aux deux bouts et au milieu, etc., et pouvant être combinés pour représenter une idée complexe. Ainsi le mot *père* sera écrit à l'aide d'un gros trait horizontal, à l'extrémité antérieure duquel s'attache à angle aigu un trait mince supérieur ; à l'extrémité postérieure est également un trait mince supérieur, mais à angle droit ; au milieu, en haut et en bas sont deux demi-cercles, formant ensemble comme un trois. Tout cela veut dire que le mot se rapporte à une notion intégrale (l'épaisseur du trait), qu'il est du genre économique et domestique (les demi-cercles), qu'il marque la consanguinité (angle supérieur aigu) en ligne directe (angle supérieur droit).

Quant à la langue, en voici les éléments :

1° 40 genres :

Transcendant : général	*Ba*
— mixte	*Ba*
— actif	*Be*
Discours	*Bi*
Dieu	*Da*
Monde	*Da*
Élément	*De*
Pierre	*Di*
Métal	*Do*
Plante : feuille	*Ga*
— fleur	*Ga*
— vaisseau	*Ge*
Buisson	*Gi*
Arbre	*Go*
Animal : exangue	*Za*
— poisson	*Za*
— oiseau	*Ze*
— quadrupède	*Zi*
Partie : particulier	*Pa*
— général	*Pa*
Quantité : grandeur	*Pe*
— espace	*Pi*
-- mesure	*Po*
Qualité : pouvoir naturel.	*Ta*
— habitude.	*Ta*
Qualité : mœurs	*Te*
— qualité apparente	*Ti*

Qualité : maladie	*To*
Action : spirituelle	*Ca*
— corporelle	*Ca*
— mouvement	*Ce*
— opération	*Ci*
Relation : économique	*Co*
— possessoire	*Cy*
— provisionnelle	*Sa*
— civile	*Sa*
— judiciaire	*Se*
— militaire	*Si*
— navale	*So*
— ecclésiastique	*Sy*

2° Neuf classes marquées par B, D, G, P, T, G, Z, S, N.

3° Sept espèces indiquées par : *α*, *a*, *e*, *i*, *o*, *w*, *y*, *yi*, *yw*, (au lieu de *w*, l'auteur se sert de la ligature grecque *ou*). Par exemple *deba* signifiera *flamme*, car ce sera la première espèce (*α*) de la première classe (*b* feu) du premier genre (*de*, élément). *Père* se dira *Coba*, parce que *Co* est le genre de la relation économique, *b* la première classe (consanguinité) et *a*, la seconde espèce (ascendente directe).

Les pronoms, les adjectifs, les formes modales et temporelles sont indiqués par des points, des lettres grecques, des répétitions, des intercalations dans le détail desquelles je ne puis entrer ici « Notre père

qui es aux cieux » se dira « *Hac cola ww ta ril dad* ».

Comme objet de comparaison, Wilkins donne (p. 435-439) *le pater* en 51 langues, plus (n° 52) l'anglais écrit phonétiquement (*y*, *war, fàdbér hwitsh art in héven*, etc...). J'y remarque le basque (*Biscan*) n° 45 : *gure aita ceruetan aicena* (c'est le pater de Liçarrague, Mat. VI, 9-13).

B. Tentatives récentes.

Nous ne pouvons rappeler ici toutes les propositions qui ont été faites pour l'établissement d'une langue universelle depuis deux siècles ; sans parler de Leibnitz plusieurs savants de mérite s'en sont même occupés, nous nous bornerons aux dernières tentatives qui ont été faites depuis une trentaine d'années. Les journaux quotidiens leur ont consacré de nombreux articles, les uns favorables, les autres hostiles, la plupart d'ailleurs écrits par des personnes peu compétentes. Nous signalerons cependant un article signé de L. Simonin, qui a paru dans la *France* du 16 août 1885, sous le titre de « la langue commerciale universelle ». L'auteur de cet article fait avec infiniment de bon sens et d'esprit, à propos du volapuk dont nous reparlerons plus loin, le procès des idiomes internationaux improvisés. Les sociétés savantes elles-mêmes n'ont pas échappé à l'obsession,

comme en témoigne un rapport lu à la société de médecine de Paris par M. le D[r] Collineau, le 13 avril 1889 ; ce rapport conclut ainsi :

« 1° Il est de haute utilité d'adopter une langue scientifique internationale.

« 2° Aucune langue artificielle n'est, ni ne peut être de nature à remplir les conditions requises ; aucune ne donnera, à cet égard, satisfaction aux exigences de la science.

« 3° C'est parmi les langues nationales vivantes qu'il convient de choisir celle qui est appelée à devenir la langue scientifique universelle.

« 4° Déjà adoptée à titre de langue diplomatique, la langue française est de nature à remplir les conditions voulues. Comme langue scientifique internationale, il y a lieu de proposer et de soutenir l'adoption de la langue française.

« 5e Pour l'initiative qu'elle a prise de réunir à Paris un Congrès en vue de l'adoption d'une langue scientifique internationnale, la société philosophique américaine de Philadelphie a droit aux chaleureuses félicitations de tous les corps savants français. »

En l'occurrence, il s'agissait d'un moyen de communication entre les savants de tous les pays, on faisait valoir, en faveur du français, que c'est encore la langue de la bonne société et de la cour de plusieurs grands états et qu'elle est restée la langue de la diplomatie, bien que Bismarck, en 1871, ait voulu lui

substituer la langue allemande : on sait qu'à une lettre écrite en allemand le Tzar ordonna qu'on répondît en russe. D'autres personnes, préoccupées surtout de l'intérêt commercial, ont préconisé l'adoption de l'anglais qui a pour ainsi dire possession d'état ; mais ces solutions trop simples ne pouvaient satisfaire ni les novateurs ni les utopistes.

Parmi les études théoriques qui ont été publiées sur la question d'un idiome international unique, il convient de citer une remarquable conférence d'un linguiste, M. Paul Regnaud, professeur de sanscrit à l'Université de Lyon, le 4 novembre 1901, sur *Les conditions d'établissement d'une langue internationale* (35 p., petit in-12 carré).

Le savant professeur ne regarde pas le problème comme insoluble, mais il expose avec une telle clarté et une telle précision les conditions d'existence d'une langue, les influences auxquelles elle est soumise, les variations naturelles qu'elle doit subir, que la conclusion de cet examen, quoique l'auteur ne le dise pas, est l'impossibilité de réaliser jamais un idiome artificiel utile et viable.

Aussi a-t-on proposé d'en revenir aux habitudes du moyen âge et de prendre le latin pour organe universel. Parmi les écrits qui ont paru en faveur de cette proposition, l'un des plus intéressants est une brochure de 78 p. in-8 : *Le latin et le problème de la langue internationale*, par Ch. ANDRÉ, sous-bibliothécaire de

l'Université de Lyon, *Paris*, 1903. Ce projet, qui devait sourire aux érudits et aux lettrés, ne pouvait trouver faveur auprès du grand public à une époque de modernisme à outrance, où l'on a fait du latin une sorte d'épouvantail. Aussi, pour le rendre plus accessible à tous, a-t-on proposé d'en simplifier la grammaire : on se contenterait d'un enseignement rudimentaire, celui des petites classes de nos lycées, et on uniformiserait la prononciation ; voyez à ce propos la brochure de M. Jean-René AUBERT : *Le latin langue internationale*, Reims, 1906 (122 p. grand in-8). La brochure est surtout l'exposé d'une proposition où l'auteur a consulté un grand nombre de personnes, écrivains, littérateurs, professeurs, dont il publie les réponses la plupart favorables et sympathiques, d'autant plus qu'elles sont à peu près unanimes à condamner les langues artificielles.

L'idée n'était pas nouvelle, et en 1890, notamment, un italien, le Dr Daniel Dora, avait inventé le *Nov latin* dont il a parlé dans le *Bolletino di Musei di Zoologia ed Anatomia della R. Università di Torino* (15 octobre 1890, in-8, 10 p.). Le *Nov latin* n'est que du latin simplifié : les déclinaisons sont remplacées par des prépositions, les désinences réduites, les pronoms sont *me*, *te*, *il*, *ila*, etc.

Les inventeurs de langue universelle sont d'ordinaire de très médiocres linguistes et de pauvres grammairiens ; leur naïveté ou leur assurance désarme la

critique et, vraiment, les fantaisies de leur imagination ne supportent pas l'examen. Depuis cent ans surtout, le nombre en est considérable. L'un d'eux, M. Léon Bollacq, a fait en 1899 la liste de ses prédécesseurs ; depuis 1550, il en compte 106 dont 71 pour le XIX[e] siècle seulement. Il faut, évidemment, effacer certains noms de la liste, par exemple celui de Volney, qui se préoccupait non d'une langue universelle mais d'un système unique de transcription, et c'est pour arriver à un bon résultat qu'il a fondé à l'Institut le prix qui porte son nom et dont on a fait depuis un prix de lingustique générale. On peut citer, en 1827, la langue musicale de Sudre ; en 1840, le polyglotte improvisé de Renzi ; en 1845, la langue analytique de Vidal ; en 1852, l'idiome théorique de A. Letellier, en 1859, le Pantos-dimou glossa de M. Rudelle ; en 1875, la *lingua lumina* de F. W. Dyer ; en 1878, la *Blaia Zimendal* de M. Mériggi ; en 1885, la paesilingua de Steiner ; en 1888, la langue grecque simplifiée de Boltz ; en 1889, l'*oidapa* de Chanercel ; en 1898, le *dilpok* de Marchand. Deux de ces systèmes méritent quelque attention : ceux de Letellier et de Sudre.

M. Letellier part du « radical analytique ». Il a un alphabet spécial où les voyelles brèves sont marquées par les lettres latines, les longues par les lettres grecques (*gamma* est subsitué à *iota*) *â* vaut *au* ; *é* vaut notre *e* muet ; les voyelles nasales sont indiquées par des *tildes*. Le radical est précédé et suivi de lettres

qui en précisent la signification et le rôle grammatical ; ainsi les mots *glotaglω bojyfα* veulent dire « ils paraissent rares » ; *olag* est « paraître », *ojyf* « rareté » ; *g* marque le verbe, *l* préfixe l'intransitif, *l* suffixe l'indicatif, ω la première personne masculin pluriel, *b* l'adjectif, α le masculin pluriel. On voit qu'il ne saurait s'agir là d'une langue parlée.

L'idiome de M. Sudre est, au contraire, essentiellement destiné à la parole, et il le nomme *téléphonie*. C'est une langue musicale chantée. On connaissait déjà la fantaisie de ce violoniste qui jouait à sa domestique les notes *sol, si fa si la si ré* pour lui reprocher l'état défectueux du plancher de son salon, et l'épitaphe du viveur ruiné par une certaine Mademoiselle Rémy : *la ré mi la mi la*. Mais M. Sudre ne veut pas faire d'à peu près et reproduire les mots de la langue courante. Il a un vocabulaire purement musical. Il inventa, paraît-il, son système en 1817. François Sudre était professeur à Sorrèze et mourut en 1862. Il se fit surtout connaître à l'Exposition de 1855 où il obtint, à ce qu'il paraît, un prix de 10.000 francs. Sa grammaire et sa phonétique sont surtout naïves. Les notes sont divisées en sept catégories indiquées par des clefs : *do*, pour l'homme physique et moral ; *ré*, pour la toilette et l'habitation ; *mi*, pour les actions et les défauts ; *fa*, pour la campagne les voyages, la guerre, la marine ; *sol*, pour les arts ; *la*, pour le commerce et l'industrie ; *si*, pour le

gouvernement, l'autorité, la ville. En répétant les clefs, on a de nouvelles catégories ; *do do* indique la religion ; *fa fa*, la maladie, etc. « Dieu » est l'accord parfait *do mi sol*, et l'inverse *sol mi do* « Satan ». L'homme sera *la do mi fa do* et la femme *lā*..., cette prolongation de son s'indique par un trait horizontal sur la note. Je ne puis entrer dans tous les détails de ce système compliqué, évidemment d'une application fort difficile.

On peut signaler encore :

1° La langue universelle de M. Charles Menet (1886), où les mots, d'une seule syllabe, commencent et finissent par une consonne ; ce sont des substantifs auxquels *i* préfixé donne un sens féminin, et *s* ou *is* suffixé un sens pluriel ; diverses lettres ajoutées — forment les temps et les personnes des verbes ; 2° La langue *Isly* de M. Fred Isly (1901) qui est du latin corrigé, si cette expression n'est pas excessive : on dit par exemple *rosum* « la rose », *egus* « je ou moi », *vobi* « vous » etc ; — 3° La langue *Orba* ou *Kosmal Jidoma* par M. José Guardiola (1893), dont les noms s'expliquent d'eux-mêmes pour les retardataires qui savent encore un peu de grec et de latin ; avec ses trois genres, son féminin en *k*, ses adjectifs *il* ou *ile*, et son verbe où les consonnes distinguent les temps et les voyelles les personnes ; — 4° La langue Bleue (1899-1902), de M. Léon Bollack, où nous trouvons huit nouvelles parties du discours (Mots

cadres, Correclifs, etc...), où chaque lettre a une signification ou remplit une fonction grammaticale, où enfin la règle de la *Marguerite* ou « Margueritation » permet d'effeuiller les nuances augmentatives ou péjoratives ; *a* pas du tout, *o* un peu, *e* beaucoup, *i* passionnément) ; — 5° le système des *Phonographies Européennes*, que ses auteurs ont voulu placer sous le patronnage de M. Félix Faure alors président de la République Française (en 1895), qui consiste en une transcription phonétique des principales langues européennes parlées, le reste n'étant paraît-il qu'un simple et facile effort de mémoire.

J'ai dû garder pour la fin le *volapuk* et l'*espéranto*, deux langues artificielles qui ne valent ni plus ni moins que les autres, mais qui ont eu une fortune inespérée. Des naïfs les ont prises au sérieux, leur ont fait une propagande effrénée, les ont entourées de réclames tapageuses, en ont fait l'objet de banquets et de congrès, mais n'ont pu pourtant les préserver de la décadence finale.

Le *volapuk*, qui est à peu près entièrement mort aujourd'hui, a été fabriqué en 1886 par un professeur allemand, M. Schseyer, établi à Constance; ce mot signifierait « langue du peuple » et serait formé de deux vocables germaniques : *volk* ou *folk* « peuple, et *sprechen*, *speak* « parler ». On a traduit en volapuk comme d'ailleurs en espéranto les grands auteurs

anglais, français ou allemands : Gœthe, Shakespeare, Racine et même Victor Hugo, qui ne s'attendait guère a être ainsi caricaturé. On a composé dans toutes les langues européennes des guides de conversation, des dictionnaires, des grammaires, et j'ai même sous les yeux une petite plaquette in-12 carré intitulée : « *J. M. Schleyeren mihi guzietakoaren edo volapükaren lenasten chehetasuuna*, Glamat blefik baskano volapükik », imprimée à Constance en 1887 ; c'est un abrégé de grammaire volapuk en basque mais je ne sais si elle a eu dans le pays quelque succès. Quoi qu'il en soit, la langue de M. Schleyer est un mélange de français, de latin, d'anglais et surtout d'allemand. Son alphabet représente la palatale *ch* par *ç*, *dj* par *c*, *ts* par *z* ; le système des voyelles est celui de l'allemaud ; l'accent est comme en français sur la dernière syllabe ; les substantifs ont une seule déclinaison où le génitif est en *a*, le datif en *e* et l'accusatif en *i* ; le pluriel s'obtient par l'addition de *s* : p. ex. *dom* « maison » *doma*, *dome*, *domi*, pl. *doms*, *domas*. *domes*, *domis* ; le féminin est indiqué en préfixant le pronom *of* « elle » *flen* « l'ami », *of-flen* « l'amie » ou *ji*, *jiflen* ; l'adjectif qualificatif prend la terminaison *ik* : *fam* « gloire », *famik* « glorieux », l'adverbe en *iko* : *famiko* « glorieusement ». On forme les diminutifs en ajoutant *il* : *flol* « fleur », *flolil* « petite fleur » ; le comparatif et le superlatif sont formés par *um* et *ün* : *jönik* « beau », *jönikūm*, *jönikün*. Les pronoms sont *ob*, *om*, *ol*, *of*, etc. ;

les adjectifs numéraux sont *bal*, *tel*, *kil* « un, deux, trois » etc., et *bale*, *tele* « dix, vingt », etc. Le verbe suffixe le sujet et préfixe le signe du temps : *lölüf* « j'aime », *elöfol* « tu as aimé », *olöfof* « elle aimera », etc. Ces détails sont suffisants pour donner une idée complète du système.

Quant à l'*espéranto*, c'est l'œuvre d'un certain docteur russe Zamenhof, qui avait ainsi traduit son propre nom et qui appelait l'idiome de son invention *linguo intarnacea* ; cf. Dr ESPÉRANTO, *Langue internationale*, préface et manuel complet. Varsovie, 1887, pet. in-8° carré, 48 p. et un tableau. L'alphabet de M. Zamenhof est l'alphabet latin auquel il ajoute un *c*, un *g*, un *h*, un *j*, un *s*, accentué (tch, dj, jf, h fort, ch) ; *j* est *y*. L'accent se met sur l'avant-dernière syllabe des mots. Il y a un article *la* ; les substantifs, tous en *o*, forment leur pluriel en *j* : il n'y a que deux cas, le nominatif en *o* et l'accusatif en *on*. Les adjectifs se terminent en *a* ; il n'y a ni diminutifs ni degrés de comparaison. Les pronoms sont *mi*, *vi*, *li* ; *si* « elle », *gi* « cela ». Les numéraux sont *unu*, *du*, *tri*, *tavar*, etc., *dek* « dix », *tridek* « trente », etc. Le verbe n'a que des terminaisons temporelles : *as*, présent ; *is*. passé ; *os*, futur, et *o* préfixe toujours le pronom *mi faras* « je fais », *li faras* « il fera ». Quant au vocabulaire, alors que celui du volapuk s'inspirait surtout de l'allemand, M. Zamenhof a mis à contribution les langues néolatines.

L'espéranto, il faut l'avouer, est plus simple que le volapuk, quoique celui-ci soit peut-être plus adéquat à la mentalité germanique. C'est ce qui expliquerait son succès relatif, mais d'ailleurs éphémère, car déjà la période de déclin a commencé.

Comme le volapuk, l'espéranto a eu son heure de triomphe, ses congrès, ses banquets, ses fêtes populaires ; mais des schismes se sont fatalement produits et de lui-même est sorti l'ennemi, le réformateur, les remplaçants audacieux. On reprochait au volapuk de l'abbé Schleyer son excès de germanisme ; l'espéranto a paru à son tour trop moscovite, et voici l'*ido* qui s'inspire davantage du néo-latinisme.

L'ido a un alphabet très simple dont toutes les lettres n'ont qu'une seule prononciation ; il n'a pas de nasales ; il lit *ts*, *ch*, *dj*, *tch* pour *c*, *sh*, *j*, *ch*. Il met l'accent sur l'avant-dernière syllabe. Il ne connaît qu'un article invariable, *la* ; les adjectifs, aussi invariables, sont en *a* ; les substantifs se terminent en *o* au singulier et *i* au pluriel. Les pronoms sont *me*, *te*, *il*, *el*, *ol* (neutre), *ni*, *vi*, *vu* (vous sing.), *li* (commun), *ili*, *eli*, *oli*. Les numéraux sont *un*, *do*, *tri*, *quar*, *kin*, *sis*, *set*, *ot*, *nov*, *det*, *det-tri* (treize), *tridet* (trente), etc. Les formes verbales, invariables, ne distinguent que les temps et les modes : infinitif *ar*, *ir*, *or* ; indicatif *as*, *is*, *os*. La composition est abondante, le vocabulaire est surtout tiré du latin. C'est tou jours en somme la fantaisie et l'arbitraire.

Si j'avais été douloureusement surpris il y a quelques années en voyant le proviseur d'un grand lycée ouvrir dans ses classes un cours officiel d'espéranto, je ne suis pas moins étonné en trouvant à la tête des *idistes* un éminent docteur ès lettres, M. Louis Couturat auquel nous devons un ouvrage magistral : *Histoire de la langue universelle* (par L. Couturat et L. Leau. Paris, Hachette, 1903, in-8° de XXXI-574 p.). Il y a eu un autre tirage en 1907. En même temps, paraissait un complément : *Les nouvelles langues internationales* (VII-110 p. et un tableau) qui est en vente à la librairie Delagrave. La liste de M. Couturat et Leau est beaucoup plus complète, plus exacte et plus détaillée que celle de M. Bollack ; elle est faite avec soin et méthode et embrasse même les indications théoriques de Descartes de Leibnitz.

Depuis 1907, d'ailleurs, d'autres systèmes ont été inventés. Je ne dirai quelques mots que du *médiañ*, *langue auxiliaire*, qui se présente comme une *moyenne* entre les divers idiomes du globe. L'auteur choisit, par exemple, entre tous les mots employés pour « maison », le russe *dom*, le plus simple de tous ; pour la même raison, l'anglais *man* « homme » prononcé et écrit *men*. Le féminin est en *a*, *mena* « femme », le diminitif en *i* : *menio* « petit garçon », *menia* « petite fille ». La désinence *s* marque la force = *mens*, héros.

Le principal défaut des langues artificielles, c'est

d'être l'œuvre d'un seul homme ; la collaboration de plusieurs personnes, d'une commission internationale même, ne donnerait pas un meilleur résultat ; ce serait une vraie tour de Babel. Chacun, en effet, rapporte tout à ses habitudes propres. Une dame espagnole à laquelle je montrais un jour un livre chinois me pria de lui faire voir un *a* et un *b* ; un écolier qui vit sur mon bureau un évangile malgache, s'informa de la terminaison du génitif ; à Biarritz, une Anglaise s'indigna quand je lui assurai qu'on ne pouvait dire en tamoul « je vous aime ». Les Missionnaires des XVIe et XVIIe siècles ont composé un grand nombre de grammaires des langues de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique. Beaucoup de ces grammaires nous sont précieuses parce que les langues qu'elles prétendent enseigner ne sont plus parlées de nos jours, mais ces livres ont été malheureusement copiés sur les vieilles grammaires latines et grecques, et il est extrêmement pénible de rétablir le système propre à ces idiomes dans le cadre étroit où on les a fait entrer de force.

Il serait trop facile, et du reste ce serait peine perdue, de faire à ce propos la critique des langues factices. Je prends cependant quelques détails dans l'*ido* : si *j* est *dj*, *c* doit être *tch* ; et pourquoi l'anglais *sh* est-il la soufflante palatale forte, alors qu'on avait le *x* espagnol et portugais, alors surtout qu'il est de principe de représenter un son simple par un signe

unique ? Et, dans la grammaire, pourquoi n'a-t-on pas distingué le gérontif, verbal et invariable, du participe essentiellement adjectif ? Les trois cents millions d'Indiens ne diront jamais « je suis venu et j'ai vu », mais « étant venu, j'ai vu ».

Ce qui a fait le succès, contestable et momentané, de l'espéranto, du volapuk ou de tels autres de leurs succédanés, c'est leur facilité relative. Une langue dont les mots sont simples et courts, dont la grammaire tient en une demi-page, quelle chose admirable ! Mais il entre un peu de paresse dans cette admiration. Nous pensions naguère qu'on retient surtout ce qu'on a eu un peu de peine à apprendre ; aujourd'hui, on veut surtout aller vite. De là les transcriptions européennes des langues orientales, les grammaires simplifiées, les méthodes pratiques, l'enseignement direct! Il semble que Molière ait prévu cette précipitation dans le Turc de M. Jourdain qui lui fait en deux mots un compliment fort développé, et dans l'amoureux d'Angélique qui écrit simultanément les paroles et la musique. Jadis, un savant, après cinquante ans de travail, se trouvait encore fort ignorant ; de nos jours les jeunes gens de trente à trente-cinq ans cessent d'étudier et se croient les princes de la science ; ils envahissent les chaires, accaparent les honneurs. Il est vrai que souvent ils ne savent pas prononcer la langue qu'ils enseignent et qu'ils n'en savent parler et écrire aucune autre que la leur.

Ne soyons donc pas trop surpris que tant de gens aient pu prendre au sérieux quelques-unes de ces langues artificielles ; ne nous étonnons pas trop de l'enthousiasme qu'ont pu soulever de telles inventions, mais la naïveté humaine est incommensurable ; il entre au surplus dans cet enthousiasme, comme je viens de le dire, un élément spécial, la recherche du travail facile. Le français est difficile ; l'anglais n'a pas une prononciation commode ; la grammaire allemande est compliquée ; l'italien est irrégulier ; le vocabulaire espagnol est riche en nuances et en expressions particulières. Le volapuk et l'espéranto ne sont rien en comparaison. Il n'y a qu'un malheur, c'est que ces langues n'existent pas et ne peuvent pas vivre. Un Portugais, un Anglais, un Russe, un Japonais, un Hindou ne pensent pas de la même façon, et ne sauraient donner à leur pensée la même forme ; ils n'auront pas la même prononciation. En mai 1870 j'ai voyagé de Bordeaux à Bayonne avec un Allemand qui se rendait en Espagne pour se perfectionner dans la langue espagnole ; il l'avait très bien apprise chez lui, connaissait les règles de l'accentuation et de la prononciation, savait la grammaire, construisait régulièrement ses phrases, mais dès qu'il voulait parler, on ne pouvait le comprendre. Auquel de nous n'est-il pas arrivé de ne pouvoir s'entendre avec des étrangers parlant notre langue ou dont nous parlions les leurs ?

Le Gouvernement de Madras publie depuis quelques années une traduction en anglais, des *Mémoires* en tamoul d'Anandarangappoullé, agent général de la Compagnie française des Indes à Pondichéry, confident de Dupleix. Or en 1746, ce *Journal* rapporte une conversation de Dupleix avec des chefs indigènes qui se termine par le mot *evupolagumuit* qui a tant embarrassé le traducteur ; l'écrivain hindou dit pourtant que cela signifie : « ceci me fait grand plaisir. » J'ai vérifié sur le texte original ; il faut transcrire en trois mots : *evu polagu muyitu*, et c'est tout simplement une phrase portugaise bien connue : *eu folgo muito* « je me réjouis beaucoup ». En 1746, le portugais servait donc encore de *lingua franca* sur la côte de Coromandel et Dupleix le parlait couramment.

Sait-on, à ce propos, dans quelle langue communiquent entre eux aujourd'hui les révolutionnaires, les patriotes, les nationalistes de l'Inde ? J'ai assisté naguère à Paris à une réunion où il y avait des Parsis, des Hindous du Bengale, des Tamouls, peuples de langues différentes : ils parlaient anglais.

Je ne prétends pas d'ailleurs qu'il n'y aura pas de jour pour une langue universelle, pour un idiome unique. On s'est occupé dernièrement des conditions de la vie à la surface de la planète Mars dont le volume est à peu près le quart de celui de la Terre.

Elle peut donc être habitée par des hommes qui nous ressemblent, mais qui sont plus grands, plus parfaits, plus instruits que nous. A cause de la rigueur du climat, ils n'habitent guère que les régions équatoriales et une partie de l'hémisphère où l'été dure le plus longtemps. Il y a très vraisemblablement une confédération d'États où les mœurs sont à peu près uniformes et qui parlent une même langue, résultat de la réunion spontanée des divers idiomes anciens.

Ainsi en sera-t-il sur la terre. L'Angleterre, la Suède, le Nord de l'Asie, l'Amérique septentrionale, la Terre de feu et la Patagonie seront abandonnées. La zone habituelle où les communications seront rapides et constantes, sera peuplée par des hommes ne formant plus qu'une même race, partagée en un petit nombre de Républiques confédérées. On aura appris des choses que nous ne soupçonnons pas, on aura résolu des problèmes qui ne se posent pas encore. Dans des centaines de siècles, dans des milliers d'années, la concurrence vitale aura amené la simplification du langage. Le monde entier ne connaîtra plus qu'une seule langue, résultat naturel de l'évolution générale ; ce sera sans doute un idiome indo-européen, néo-latin vraisemblablement, peut-être un français à la fois plus simple et plus précis que le nôtre. Envisageons donc l'avenir avec confiance, sûrs que le progrès fera son œuvre en dépit de tous les obstacles et répétons la formule des Saint-Simoniens :

« L'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous ».

Julien VINSON.

P. S. — J'ai oublié parmi la note de la langue des Géants de Gulliver, *slardral* « écuyer » ; ce mot pourtant m'intéresse particulièrement : un de mes ancêtres, anobli à Angoulême par l'échevinat, mourait à l'époque où naissait Swift : il était « sieur de Fontorbière » et « écuyer ». Swift ne donne aucun spécimen de la langue de *Laputa*, mais il dit que son héros l'apprenait à l'aide de deux listes, l'une de mots, l'autre de phrases qui lui donnaient les formes grammaticales ; c'est un excellent procédé qu'il faudrait recommander à tous les voyageurs.

2e P. S. — Il paraît que l'*ido* vient de faire une précieuse recrue : l'Évêque de Saint-Dié en aurait recommandé l'étude au clergé et aux fidèles de son diocèse. L'église catholique a pourtant sa langue universelle. C'est bien le cas de dire : *risum teneatis*...

J. V.

COMPTES RENDUS

I

Bouddhisme, *Opinions sur l'histoire de sa dogmatique.* M. L. de la Vallée Poussin. 1 v. in-12 de 420 p. avec planches, Paris 1909.

Il a déjà beaucoup écrit sur le Bouddhisme et les ouvrages consacrés à son étude suffiraient à former une vaste bibliothèque. La plupart d'entre eux, il est vrai, s'adressent surtout à un monde très restreint de spécialistes. Le public lettré attendait toujours un résumé clair et précis, mettant à sa portée les résultats acquis par la science. C'est cette lacune que M.de la Vallée Poussin, le docte indianiste déjà bien connu par ses travaux antérieurs, a entrepris de combler. Dans son livre qu'il intitule trop modestement, à notre avis : « Opinions sur la dogmatique », l'auteur se livre à une comparaison critique et approfondie des vieux documents indigènes aussi bien que des travaux des savants Europeéns.

Il établit, tout d'abord, que les plus anciens docu-

ments relatifs à la prédication de Çakyamouni sont de deux siècles, sinon davantage, postérieurs à la mort de ce dernier. Aucun ne se trouve rédigé en Maghadi, idiome dont il faisait usage. Ce que nous possédons de plus ancien, ce sont visiblement les documents relatifs à la doctrine du *hinayana* ou « petit véhicule. » Ce sont eux qui reflètent le plus fidèlement les enseignements du maître. Il est nécessaire d'entrer dans quelques développements à ce sujet.

Le Bouddha qui tenait peu de compte des autres spéculations Brahmaniques, était cependant, comme tous ses contemporains, imbu de la croyance à la métempsychose. L'important pour lui, aussi bien que pour eux, était d'arriver à cet état où l'homme échappe à la nécessité de renaissances successives et qu'il qualifie de *Nirvâna*. A ses yeux, les macérations et rigoureuses pénitences des ascètes de la vallée du Gange ne sauraient y conduire. L'on y parviendra uniquement en étouffant tout sentiment égoïste, tout désir, en un mot, en adoptant la vie monastique du Bikchou. Celui-ci assurera son salut par la pratique de la chasteté, de la patience et du renoncement. On n'exigera pas même de lui l'exercice de la bienfaisance et autres bonnes œuvres. Elles exposeraient, en effet, celui qui en fait son occupation principale, à renaître *déwa* ou habitant du paradis. Il n'y jouirait que d'une félicité passagère et risquerait, par suite, à transmigrer de nouveau, dans des conditions moins avantageuses.

Du reste, le Bouddha n'avait entendu révéler aux hommes qu'une sorte de thérapeutique morale, leur ouvrir la voie de la délivrance finale, sans même leur indiquer clairement en quoi elle consiste. On doit y tendre de tous ses efforts, mais sans toutefois la désirer, car le désir lui-même pourrait être un obstacle au salut. Nous constatons chez lui une aversion invincible pour les considérations de l'ordre méthaphysique ou simplement intellectuel. Il la poussait à ce point qu'interrogé sur ce que pourrait bien être, au juste, le Nirvâna tant vanté, nous le voyons déclarer hérétiques à la fois ceux qui le considèrent comme un anéantissement et ceux qui le tiennent pour une continuation de l'existence. A coup sûr on ne reprochera pas à ce prédicateur, lequel se donnait comme omniscient, d'avoir voulu faire étalage de ses rares connaissances.

Il y a tout lieu de penser, au reste, qu'il tenait la dignité de Bouddha pour incommunicable et limitée à sa seule personne. Du moins, il ne nous apprend pas par quel moyen les autres mortels y pouvaient parvenir.

Toutefois, l'esprit humain ne saurait se tenir pour satisfait à si bon compte. Sans doute on a besoin de croire, mais encore ne saurait-on se passer de chercher à comprendre. La prétention du maître de suivre la voie du milieu, celle de la vérité, en refusant obstinément de résoudre les problèmes les plus

essentiels et de répondre aux questions à lui adressées risquait fort de ne pas contenter grand monde. C'est ce qui arriva en effet. Peu après l'entrée du réformateur dans le Nirvâna, à partir du ve siècle avant notre ère, l'on voit se former plusieurs écoles de tendances absolument différentes, celles des personnalistes ou *Pudgalavâdins*, des Phénoménalistes ou *Skandavâdins*, des idéalistes ou *Vidjnanavâdins*.

Chacune d'elles se déclare seule fidèle à l'enseignement du maître, bien qu'elles arrivent à des conclusions difficilement conciliables. Citons spécialement la secte des *Madhyamikas* ou nihilistes, pour lesquels tout est illusion et dépourvu de réalité.

Ils nient le *moi* de la façon la plus absolue, et expliquent leur pensée ou du moins, ce qui paraît tel, au moyen de la comparaison suivante : le mot *char* désigne non quelque chose de précis, mais simplement la réunion de parties diverses, telles qu'essieu, roue, timon et dont aucune ne constitue l'objet ainsi appelé. De même pour le terme « homme ». Il s'applique à un agrégat d'esprit et de matière ou plutôt d'apparences dépourvues d'existence réelle.

L'insuffisance dogmatique de l'enseignement donné par le maître avait ainsi amené un état de complète anarchie au sein du Bouddhisme. Chaque école partait de données absolument divergentes, et chacune d'elle cependant se regardait comme seule orthodoxe et dépositaire exclusive de la vérité révélée.

Une réaction ou plutôt une réforme religieuse était donc devenue nécessaire. Ce qui, surtout, achevait de la rendre inévitable, c'est que les Bikschous, impuissants à convertir la masse de la population, se trouvaient combattus par un corps puissant et fortement constitué, à savoir la caste Brahmanique. Celle-ci d'ailleurs était loin d'avoir perdu son empire sur les foules, et ralliait autour d'elle des millions d'hommes restés fidèles aux croyances de leurs plus lointains ancêtres.

Aussi, voyons-nous surgir, vers le IIIe siècle de notre ère, une nouvelle secte Bouddhique, celle du *Mâhayana* ou « Grand Véhicule ». Tout en se réclamant de la parole de l'Omniscient, elle diffère absolument des écoles précédentes par son enseignement et manifeste des aspirations tout autres. Impossible de n'y pas reconnaître la trace d'une influence exercée par le Brahmanisme, lequel, en dépit de ses lacunes et de ses inconséquences, satisfait davantage, sous certains rapports, aux aspirations naturelles de l'âme humaine. Les partisans du petit Véhicule, nous l'avons vu, ne songeant qu'à faire leur salut, chacun pour son compte, proclamaient que tout mortel mangera dans une vie à venir le fruit de ses actes. Au contraire, ceux de la nouvelle école s'efforceront de devenir, à leur tour, des Bouddhas, pour le salut de leurs semblables.

Ils espèrent y arriver par la pratique d'une charité

s'étendant à tous les êtres, même aux animaux les plus vils ou les plus redoutables, mais continuée pendant un nombre incalculable d'existences successives. Une foule de légendes datant visiblement de cette époque nous renseignent sur leur façon de comprendre les choses. Pourquoi, par exemple, *Çakyamouni* aurait-il mérité sa situation éminente ? C'est que dans le cours d'une vie antérieure, alors que son âme habitait le corps d'un lièvre, il aurait consenti à se faire rôtir pour calmer l'appétit d'un Brahme qui n'avait pas de quoi manger. On nous raconte qu'une autre fois, ce modèle des bienfaiteurs, déjà promu à la dignité d'homme, poussa la commisération au point de se faire dévorer par une tigresse indigente et chargée de famille. Il est clair que de pareils actes devaient assurer à leur auteur une récompense tout à fait exceptionnelle.

D'ailleurs, casuistes plus subtils que logiques, les partisans du Grand Véhicule regardaient comme digne de louanges, celui qui se rendait coupable des fautes les plus graves lorsqu'elles étaient commises dans l'intention d'être utile aux autres. Un vrai disciple de Bouddha devait préférer, à l'occasion, le salut du prochain au sien propre. Sans doute, il s'exposait ainsi à aller en enfer, mais ce n'était que pour un temps. Au sortir de ce lieu d'épreuves, les plus magnifiques dédommagements lui étaient assurés.

Ces belles théories ne purent empêcher la décadence du Bouddhisme. Il tendait à disparaître des

régions mêmes qui l'avaient vu naître et se développer. Décidément, les masses se détournaient de lui pour retourner à la foi Brahmanique. Hiouen-Tsang, qui visita l'Inde au VIe siècle de notre ère, constate le fait avec une sorte de désespoir.

Ce fut bien pis encore, lorsqu'environ cent ans plus tard, les sectateurs de Çakyamouni, de plus en plus infidèles aux enseignements du maître, eurent commencé à verser dans le *Tantrisme*.

Alors ces moines, jadis préoccupés de la pensée exclusive du salut, apparaissent transformés en sorciers et en vulgaires charlatans. Les plus affreux excès ne constitueront à leurs yeux que de simples peccadilles, à la condition que l'on s'y livre avec une certaine droiture d'intention et pour la plus grande gloire du maître. Rien n'égale l'obscénité et le décousu de certains livres de la collection des *Tantras*.

Dès lors le Bouddhisme, ce code de morale sans dogme, cette religion sans Dieu, a perdu toute raison d'être. Il va disparaître sans retour de la péninsule pour ne plus se maintenir qu'à Ceylan ou parmi les peuples de race Mongolique, tels que Chinois, Japonais, Tibétains. Et encore combien défiguré, combien différent de celui qu'avait prêché Çakyamouni ?

Rappelons-le, du reste, en terminant. M. de la Vallée Poussin démontre à quel point est peu fondée l'opinion de ceux qui admettent des emprunts faits par nos livres saints aux écrits des Bouddhistes. Une

seule chose nous pourrait surprendre, c'est que le pur hasard n'ait point amené plus de coïncidences entre les uns et les autres.

En tout cas, ce trop court compte rendu aura pour résultat de faire ressortir l'importance de l'ouvrage publié par notre auteur. Il sera lu avec fruit, non seulement par les Indianistes de profession, mais encore par les philosophes et ceux qui s'intéressent à l'histoire des religions. Quels que soient les progrès ultérieurs de la science, nous ne pensons pas qu'ils amènent beaucoup de changements aux conclusions formulées par M. de la Vallée Poussin.

C[te] DE CHARENCEY.

II

DOCTEUR LEO REINISCH. Das Persœnlische Fuerwort und die Verbal-Flexion in den Chamito-Semitischen Sprachen.

Depuis longtemps, on avait constaté la ressemblance du pronom personnel en Egyptien et dans les dialectes sémitiques. Renan déclare l'étude de cette partie du discours, dans l'idiome de la Vallée du Nil, nécessaire à qui veut se rendre compte de la formation pronominale en Hébreu.

L'auteur de *l'Origine du langage* expliquerait cette

analogie par l'hypothèse d'un voisinage étroit entre les enfants de Sem et ceux de Metsraïm, à l'époque où commença, pour eux, l'usage de la parole. Ce serait le résultat d'une influence exercée par les uns sur les autres, et d'emprunts lexicographiques. Une telle façon de voir soulèverait bien des objections, et l'on a quelque lieu de se demander s'il y a réellement lieu de le déclarer conforme à la réalité des faits.

M. le Docteur Reinisch, déjà si connu du public savant par ses publications sur les idiomes de la Vallée du Nil, nous paraît faire faire un pas décisif à la question.

Plusieurs voyages, ainsi qu'un long séjour en Ethiopie, l'ont rendu familier avec bon nombre des idiomes en vigueur dans ces régions, et il occupe, sans conteste, le premier rang parmi les Chamitisants. Sa connaissance approfondie du Ghéez et de l'Arabe l'ont d'ailleurs mis a même d'établir les points de comparaison entre les dialectes sémitiques et kouschites.

Une de ses précédentes publications avait précisément eu pour but de faire ressortir la parenté originelle de ces dialectes, aujourd'hui si dissemblables, sous le rapport de la numération. Le livre dont nous nous occupons en ce moment est spécialement consacré à l'étude du pronom soit isolé, soit accolé au nom ou au verbe. Sa conclusion reste d'ailleurs

toujours identique à elle-même. Il démontre que, sur ce point encore, c'est à l'Agaou, au Baréa, au vieil Egyptien, qu'on doit avoir recours pour se rendre compte des formes grammaticales de l'Hébreu, du Syriaque et de l'Assyrien.

Bornons-nous, sur ce point, à un résumé fort succinct, mais qui, sans doute, entraînera la conviction du lecteur. Cependant, avant d'aller plus loin, quelques mots d'explication semblent nécessaires.

M. Reinisch répartit les idiomes Chamitiques Orientaux en deux sections bien tranchées. Il distingue d'abord le Proto-Chamitique, resté à un stage notablement inférieur, et dans lequel se range la famille Baréa. Peut-être y faut-il comprendre aussi les dialectes du Siddama, lesquels ne possèdent point de formes spéciales pour indiquer les temps verbaux. Cette particularité semble constituer une preuve indéniable d'archaïsme.

Remarquons que dans les langues monosyllabiques, telles que le Chinois ancien, temps et modes se trouvent rarement indiqués. On citera, à ce propos, la phrase suivante : « Meng-tseu touy yoùe » ; littéralement « Meng-Tseu respondere dicere » pour « Respondens dixit. » Ne dirions-nous pas d'ailleurs, en français, d'une façon analogue : « Lui de commander, eux d'obéir ; » pour « Il a commandé, ceux-ci ont obéi ? ». Du reste même dans les idiomes plus développés de la souche Chamitique, la distinction

entre le présent et le parfait ne s'indique que par de certains adoucissements vocaliques ou consonnantiques qui, certainement, n'offrent rien de primitif. Ainsi nous voyons le Bilin. Vas-e-hù. « Audivit » par opposition à Vas-a-hu « Audit » Ensuite, arrive le groupe Kouschite, proprement dit parvenu à un degré de développement relativement avancé et dont les affinités avec le sémitisme semblent bien plus marquées. Les dialectes en question se partagent du reste en un assez grand nombre de groupes différents, tels que le Haut-Kouschite ou Agaou, le Bas-Kouschite comprenant l'Afar, le Saho, le Somâli etc., le Nouba, l'ancien Egyptien, dont dérive le Kopte, etc.

Nous nous occuperons plus spécialement de l'Agaou et de ses divers dialectes, tels que le Bilin, le Quara et l'Agaou proprement dit. Il a assez fidèlement conservé les formes Kouschites primitives, et semble jouer vis-à-vis des autres parlers du même groupe un peu le rôle du Sanskrit ou du Lithuanien au sein de la souche indo-Européenne.

Tout ceci bien entendu, nous pouvons passer à l'examen des affinités de ces dialectes Nord-Africains avec ceux de la famille sémitique.

Par exemple, le présent de l'indicatif du Quara *Vas-à ku* « J'entends » littéralement « Audiens ego sum », nous explique de façon on ne peut plus satisfaisante, l'Assyrien *Kash-da-ku* « Je conquiers. »

De part et d'autre, se retrouve le *a* pronom de la première personne, intercalé entre le radical verbal et la finale *Ku*. Cette dernière est pour un *Kun* plus ancien, comme le prouve le Chamir *Vaz-a-kun* « Audio. »

On n'hésitera pas à reconnaître dans la syllabe *Ku* ou *Kun* le verbe substantif. Ainsi le Somali dira *Kan* pour « Esse ». C'est d'ailleurs le *Ken* « Etre » du Saho ; *Kan* ou *Ka* du Haoussa ; *Kho* du vieil Egyptien.

Il reparaît d'ailleurs dans le parler des enfants de Sem. Cf. Hébreu *Kun* « Esse » ; Arabe *Kana* ; Amharique *hôna*.

Visiblement, l'emploi de ce verbe est trop général dans les deux souches en question pour qu'on puisse songer à un emprunt. Nous avons certainement, comme le remarque notre auteur, affaire ici à un terme dont l'emploi est primitif, chez les uns comme chez les autres.

Le pronom de la troisième personne s'emploie comme préfixe dans l'Afar *ya Lechi* « Il dit ». Les choses se passent juste de même dans l'Arabe *Yaqtulu* « Il tue », par opposition à la forme radicale *qatala* « Il a tué ».

Le *Ti*, indice verbal du féminin, par exemple dans le Quara *Was-a-ti* « Elle entend », ne semble pas moins suggestif. Il reparaît, par exemple, dans l'Awiya *Ketati* « Elle meurt. » Etant donné que cette finale

remplace le *Ku* « Est, esse » affecté au masculin de la même personne, en devra forcément lui reconnaître une origine analogue. C'est d'ailleurs ce qu'achève de démontrer l'étude des autres dialectes de même souche.

Le Kafa, par exemple, a conservé le *Te* comme verbe substantif et dit *Kitote* « C'est froid. » Rapprochons-en le *Ti* de l'Afar dans *Yalla macati*; « Deus bonus est »; le *Tu* ou *ti* du Galla, dans *Ana tu* « C'est moi », littéralement « Ego esse » et *Ana mi ti* « Ce n'est pas moi » ; le *Tu* de l'Egyptien, souvent employé pour former le passif; exemple *Qm-tu* « Etre trouvé », *Hr-tu* « Etre dit », et qui devient *ta* en Kopte. Il est clair, qu'à l'origine, ce verbe n'indiquait nullement le genre. C'est uniquement parce que le souvenir de la valeur propre du *a* primitif, signe, à la fois, de la première et de la troisième personne, s'était oblitéré, qu'on a fini par lui faire remplir le rôle d'un féminin.

En tout cas, l'emploi de cet auxiliaire s'est conservé dans plusieurs dialectes Sémitiques de l'Ethiopie, si archaïques à certains égards.

Cf. le Ghéez *Enta gurum tu* « Tu bonus es », par opposition à *Enta girim ta*. Notre auteur se demande même si ce verhe *Tu*, *Te*, visiblement pour un *Tun* plus ancien, ne constiturait pas un simple doublet de *Kun*, *Ku* « Etre » ?

Examinons maintenant le pronom personnel isolé.

Rien de plus ressemblant, sans conteste, que le *Anàkou* « Je, moi », de l'Assyrien ; *Anoki* de l'Hébreu, Syriaque et Nord ; Tigréen *Ana*, avec son synonyme dans les dialectes chamitiques. Cf. Egyptien *Anuk*, (même sens) Kopte *Anah*, *Anoh*, Bedauyé *Anih*.

Ici, non plus, il ne saurait s'agir d'un terme emprunté. M. Reinisch assigne comme valeur propre à *Anaku*, celle de « Existens-ego-esse. »

C'est donc en quelque sorte un vèrbe pris comme pronom. C'est encore par le Chamitique qu'on le doit expliquer. En Bedauyé, par exemple, aussi bien qu'en Djiberti, *An* conserve aujourd'hui son antique valeur de verbe substantif. Il n'en va pas autrement en Egyptien qui dit, par exemple, *An nut*, pour « C'est la déesse Nut. »

Il a déjà été question, plus haut, de *a* pronom et de *Ku* ou *Kun* « Etre. »

Même observation au sujet du *Ntuk* « Tu, toi » de l'Egyptien ; *Ntok*, *Ntak* du Kopte, qui se retrouve avec chute de la gutturale fixale dans l'Awiya *Enti* et le Quara *Ent*. Ces termes, substantiellement identiques au Syriaque *Ant*, devenu *Atta* en Hébreu, supposent un primitif *An-ta-Kun*, littéralement « Existens-tu-esse ». Le *Ta* s'étant conservé, comme signe de la deuxième personne, du moins pour le féminin en Bedauyé.

Hésitera-t-on, d'autre part, à rapprocher le *Man*, « Quoi, qui » en Hébreu, Tigréen et Amharique, du

Mun (même sens) du Baréa, et *Ma* « Quid » de l'Egyptien ? Inutile d'ailleurs de poursuivre notre travail de comparaison. Il s'étendrait à tout le système de conjugaison en Sémitique.

Ce que l'on vient de dire suffit à démontrer le bien fondé de la thèse soutenue par M. Reinisch.

L'Hébreu, l'Arabe, le Ghéez, doivent être considérés comme des dialectes Chamitiques, parvenus à un plus haut degré de perfectionnement. Par contre, il conviendra de voir dans l'Agaou, l'Egyptien, des frères des langues sémitiques, moins complètement développés sans doute ; les différences restent considérables entre les deux groupes, sous le rapport grammatical, et encore plus sous celui du lexique.

On nous citera la trilitérité des racines, l'emploi des voyelles serviles, ou leur suppression, comme autant de caractères si spéciaux aux parlers sémitiques, qu'ils ne nous permettent de les rapprocher d'aucune autre famille de langues. Mais, tout d'abord, le système trilitère semble, de prime abord, tellement artificiel, que bien des savants ont été portés à voir en lui le résultat d'une lente élaboration et le fruit du travail des siècles.

Ils font ressortir d'ailleurs, que dans les trois consonnes constituant le mot, il y en a, d'ordinaire, une qui offre moins de stabilité que les autres, et de telle sorte qu'on a quelque droit de la tenir pour adventice. Il s'en faut, d'ailleurs, que tous les termes sémitiques

soient ainsi formés. Ceux qui ont le caractère d'archaïsme le plus prononcé apparaissent souvent formés d'une voyelle et d'une consonne.

Où trouvera-t-on, par exemple, trace de trilitérité dans le nom Hébreu *Mi Ka el*, littéralement « Quis ut Deus » ? Notre auteur estime d'ailleurs que ce phénomène existait déjà en germe dans diverses langues Chamitiques. (Voyez pages 310 et 311.)

Enfin, les idiomes Indo-Germaniques, surtout ceux de l'Europe moderne, ne nous offrent-ils pas parfois un mode de traitement vocalique quelque peu analogue à celui que nous rencontrons en Hébreu et en Arabe ?

N'aurait-on pas lieu de comparer, sur ce point, l'Anglais *Wrougth*, participe passé de *To work* « Travailler »; le latin *Spretum* de *Spernere* ; *Stratum* de *Sternere*, à l'Arabe *Meqtoub* « Scriptum » ; de *Qataba* « Scripsit », à l'Hébreu *Qtol* « Tuer » de la racine q.t. l.

L'Allemand *Stehlen* « Voler », par opposition au passé *Stahl*, au participe *Gestohlen* « Voler », ne nous fait-il pas songer aux formes Arabes *Biban*, pluriel de *Bab* « Porte » ; *Qutila* « Occissus fuit », à côté de *Qatala* « Il a tué » ?

Pas de linguiste qui conteste que ces mutations de voyelles, dans les parlers Germaniques et même en Latin, n'ont rien de primitif. Pourquoi donc porterait-on un jugement autre quand il s'agit des parlers Sémitiques ?

Somme toute, le monde linguistique pourrait se comparer à un vaste kaléidoscope, où les mêmes éléments se combinent de mille façons diverses, pour produire sans cesse de nouvelles images.

Mais M. L. Reinisch ne craint pas d'aller plus loin encore. Il signale, entre plusieurs dialectes Nègres ou Bantous, au point de vue grammatical, et ceux des enfants de Cham, un certain nombre d'affinités difficilement attribuables au pur hasard, et serait porté à admettre entre eux un véritable lien de parenté.

Cela nous semble d'une importance capitale et tendrait à démontrer que l'apparition du langage est antérieure à la formation des diverses races humaines.

Mais l'étude des idiomes Indo-Européens, comparés à ceux des idiomes des populations Touraniennes, ne semblerait-elle pas de nature à nous conduire à des conclusions assez analogues. Sans entrer ici dans un examen plus approfondi de cette intéressante question, rappelons que, par plusieurs de leurs traits distinctifs, et spécialement leur façon de traiter le verbe, les dialectes, non seulement Ougro-Finnois mais encore Turks, Mongols, offrent quelques points de ressemblance avec le Sanskrit, le vieux Slavon, le Gothique.

On dirait, entre eux, comme un certain air de famille. La chose est encore plus sensible en ce qui concerne le pronom, c'est-à-dire la partie du discours qui offre spécialement le caractère le plus archaïque.

traient le plus de facilités pour se répandre sur la surface entière du globe.

Somme toute, de sérieuses raisons nous incitent à reconnaître, dans le type Caucasien, le type normal et primitif de l'humanité. Il occupe, à vrai dire, une situation intermédiaire entre ceux du nègre d'Afrique et du Mongol. Le cheveu du noir, par exemple, de coupe oblongue, frisé et laineux, diffère davantage du cheveu mongolique, raide et à coupe arrondie, que de celui de l'Européen, lequel est flexible et de forme ovale.

Sans doute, l'habitant de la Guinée, aussi bien que le Chinois ou le Mandchou, sont tous les deux prognathes, mais d'une façon en quelque sorte opposée. Le prognathisme de l'Africain apparaît surtout prononcé à la mâchoire supérieure, celui de l'homme d'Extrême Orient à la mâchoire inférieure.

On a lieu de voir, dans l'un comme dans l'autre, une déviation de l'orthognathisme plus ou moins marqué qui caractérise l'Européen. En définitive, force est bien d'admettre que la race noire s'est formée sous l'influence de la chaleur des Tropiques, de voir dans le Mongol, en quelque sorte, un produit du climat sec et froid des plateaux de la Haute-Asie.

On pourra se demander, d'autre part, pourquoi nous ne voyons plus se former, depuis si longtemps, de races nouvelles; pourquoi, par exemple, l'Abyssin

de pure souche sémitique, ou l'Hindou des rives du Gange, sont restés de véritables Caucasiens, bien que fixés, depuis des siècles, dans des régions si près de l'Équateur?

La réponse à cette question n'embarrassera guère l'éleveur non plus que le naturaliste.

C'est, en effet, une loi constante que chaque race ou variété d'une espèce donnée, ne devient stable qu'au bout d'un nombre donné de générations. Il a fallu, par exemple, un temps assez long pour transformer le bœuf ordinaire en Durham.

Ce qui se passe aujourd'hui encore pour les animaux domestiques a dû se passer également pour l'homme.

A ses débuts, il était plus malléable, plus sujet à subir les influences de climat et de milieu, qu'il ne l'est devenu depuis.

Au contraire, la race une fois bien assise, devient tenace et varie à peine. L'étude des monuments Egyptiens nous démontre, par exemple, que le type du Juif est resté à peu près le même qu'aujourd'hui depuis le treizième siècle avant notre ère.

Ce n'est pas à dire, sans doute, que le changement d'habitation ne puisse exercer une certaine action, même chez nos contemporains.

Ainsi, le colon établi aux États-Unis, depuis un ou deux siècles, est facile à distinguer de l'Anglais. Il n'en a plus la belle carnation et son regard tend à

prendre l'expression un peu sauvage de l'Indien indigène.

Il s'agit là, toutefois, de modifications d'importance secondaire. Rien ne nous autorise à penser qu'un séjour prolongé dans le Nouveau Monde puisse arriver à transformer le descendant d'Européens en un véritable Peau-Rouge.

Il nous semble donc peu admissible que le Kouschite ait, dès l'origine, vécu côte à côte avec le Nègre. Car alors, il aurait dû lui-même subir les modifications identiques et cesser d'être un Caucasien.

A notre avis, il a dû venir d'Asie à une époque moins reculée, et alors que son type avait eu tout le temps de se fixer. Cela n'empêche point, en tout cas, que son parler n'ait pu garder certains traits de parenté avec ceux des habitants de la Guinée ou de l'Afrique australe.

Incontestablement, une certaine concordance se manifeste, entre la fidélité avec laquelle chaque groupe ethnique a su garder son type primitif et son aptitude au progrès.

Cela est sensible surtout dans le domaine linguistique. Ce n'est qu'au sein de la race Caucasienne que l'on a pu s'élever jusqu'à la flexion. Les autres races, chez lesquelles les traits physiques ont subi plus d'altération, ne parlent guère, sauf le cas d'un emprunt postérieur, que des dialectes monosyllabiques ou agglomérants.

Il est donc tout naturel que les Kouschites qui, comme nos populations de l'Europe, ne possédaient au début qu'un langage fort rudimentaire, aient cependant perfectionné celui-ci plus que ne l'ont fait les noirs du Bournou ou du Congo.

En tout cas, ces quelques observations n'enlèvent rien de son mérite au livre de M. le Docteur Reinisch. Son apparition fera certainement époque dans le domaine de la science, et nous ne craindrons pas de le placer à côté de la vergleichende Grammatik de Bopp.

Les mêmes services que l'un avait jadis rendu aux études Indo-Européennes, le second les rend, aujourd'hui, à la philologie Chamito-Sémite, par lui éclaircie d'un jour tout nouveau.

C[te] DE CHARENCEY.

III

M. C. MALVEZIN. **Glossaire de la langue d'Oc.** I v. in-8 de 278 p. Paris, 1908-1909.

C'est surtout à propos des recherches linguistiques que s'applique, avec une rigueur inflexible, le principe « Hors de la méthode pas de salut ». Elle faisait à peu près complètement défaut aux anciens, et voilà

pourquoi les tentatives étymologiques des plus érudits d'entre eux, tels qu'un Varron, sont restés si infructueuses. Au moyen âge, sans doute, dès le XIIe siècle, nous voyons de savants Juifs Espagnols s'occuper avec succès de philologie comparée, surtout en ce qui concerne la comparaison lexicographique de l'Arabe et de l'Hébreu. C'est que les langues sémitiques, plus que toutes les autres, se prêtent à ce genre d'investigations.

Il en allait tout autrement pour la connaissance des idiomes Indo-Européens. Aussi, en restions-nous aux essais informes de Court de Gebelin. C'est que la parenté du Latin, par exemple, et du Sanskrit, déjà entrevue par un studieux missionnaire dès le milieu du XVIIIe siècle, n'était même pas soupçonnée du public lettré. Bref, il faut descendre jusqu'aux jours des Humboldt, des Bopp, des Schlegel pour voir la linguistique se constituer sur des bases sérieuses et prendre définitivement son essor. Dès lors, le progrès se continue d'une façon ininterrompue et les idiomes les plus divers commencent à être étudiés d'une façon sérieuse.

Pour ne parler que des érudits s'étant occupés spécialement de l'étude du Français au point de vue étymologique, citons les noms des Littré, Scheler, Hatzfeld, Darmesteter, Marcel Devic : ils ont fait une riche moisson et l'on peut dire, qu'après eux, il ne reste plus qu'à glaner.

La langue d'Oc naturellement a été moins bien partagée. Sans doute, dans son ouvrage intitulé *Lou Tesauro dou felibrige*, si précieux à tant d'égards, M. Mistral s'efforce d'établir l'origine d'un grand nombre de mots de cet idiome. Mais ce n'était là pour lui qu'une question secondaire. Il voulait, avant tout, donner un Dictionnaire le plus complet possible du Lexique de l'idiome en vigueur dans la France du Midi. Aussi ses recherches étymologiques ne satisfont-elles qu'en partie aux besoins de la science actuelle.

C'est pour combler cette lacune que M. Malvezin a entrepris la publication du *Glossaire de la langue d'Oc*. Il se divise en deux parties, la première consacrée aux mots d'origine celtique, la seconde consistant en une liste alphabétique des termes gascons, languedociens et provençaux. Ce travail fort important ne se prête pas facilement à un compte rendu. Aussi nous bornerons-nous à quelques observations.

L'auteur s'étend sur le nombre considérable d'emprunts faits à l'ancien Gaulois par le parler du Midi, et ce qu'il dit à ce sujet pourrait s'appliquer à la langue d'oïl. Nous n'hésitons pas à nous ranger en bien des cas à son avis, par exemple en ce qui concerne le provençal *Aire* « Fruit du myrtille », dont le français *Airelle* ne constitue qu'un diminutif. Sans nul doute, ce mot offre quelque parenté avec l'Armoricain *Irin* « Prune » et Viel Irlandais *Airne*

« Prunelle ». Reconnaissons aussi bien que lui dans *Verlia* ou *Verlio* « Anse » un terme d'origine celtique. Même observation pour *Autron* ou *Auroun* « Source, ruisseau » et pour *Bugar* « Lessiver, chauffer », *Ambe* « Avec », *Tranar* « Tonner », etc.

Parfois même M. Malvezin nous paraît avoir raison, même contre les étymologistes les plus autorisés. Nous ne pouvons mieux faire à ce propos que de reproduire ce qu'il dit de *Bata* ou *Bato* « Bride de Sabot » et de *Embatar* « Cercler une roue », lequel a donné naissance au français *Embater*, terme d'artillerie. Ce dernier terme « s'est altéré, dans le peuple « en *Embattre*, sous l'influence de « Battre » et les « dictionnaires ont copié l'altération. Littré, par « exemple, cherche à expliquer le mot en disant « qu'on est obligé de frapper le cercle d'une roue « pour l'assujettir; mais, comme je l'ai dit ailleurs, « il faudrait employer le mot en parlant des rais, « parce qu'il faut les frapper pour les faire entrer « dans le moyeu, et l'employer aussi en parlant des « ridelles, parce qu'il faut les assujettir dans la char- « pente fondamentale, et l'on n'en finirait pas. De son « côté, Darmesteter, croyant voir dans une citation « le sens d'enfoncer, dit que le verbe en question « signifie enfoncer une roue dans un fossé pour la « garnir de bandes de fer; mais, outre qu'une action « secondaire n'a pu donner naissance au mot, il est « faux que les charrons aient besoin d'un fossé pour

« faire leur travail. Ils embatent les roues dans leurs « ateliers, et au reste, enfoncer une roue dans un « fossé ne serait qu'emplacer momentanément cette « roue et non la cercler; de plus *Embater* (aussi l'oc « *Embatar*, se dit de la pose des jantes formant le « cercle de bois, aussi bien que du second cercle, « celui du fer qui, autrefois, était fait de plusieurs « pièces, de plusieurs jantes, garnissant celles du « bois et qu'on nommait *Embats* ».

M. Malvezin tire les termes en question d'une racine *Bac* ou *Bat* « Courbe », qu'évidemment il tient pour gauloise d'origine. Toutefois, nous ne le voyons pas citer aucun mot des idiomes Néo-Celtiques à l'appui de cette étymologie.

Un tel genre d'omission peut être souvent signalé dans le glossaire en question. Renvoyons à ce sujet aux mots *Bérs* « Petit lit d'enfant », *Bilia* « Tronc d'arbre », etc., etc. Cependant les termes à nous transmis pour les écrivains anciens, comme Gaulois, sont bien peu nombreux. Ce n'est guère que par la comparaison avec l'Armoricain, le Gallois, l'Irlandais que l'on peut reconstituer une partie du lexique des concitoyens de Camulogène et de Vercingétorix.

Nous aurions peine à adopter l'avis de M. Malvezin en ce qui concerne le provençal *Bel* « Beau ». Il dérive ce mot d'un Gaulois *Bellus* ou mieux *Bellos* « Lumineux, brillant », que l'on retrouverait dans le nom de *Belenos*, déité solaire. Nous croyons plus sûr

de nous en rapporter à l'opinion de M. Bréal qui ramène *Bellus*, d'où les expressions bel, beau, à un primitif *Benlus* tiré à son tour de *Bené*.

Pour *Jouvenc* « Jeune », *Kin* « Chien », nous croyons également l'origine latine plus acceptable que la celtique; cf. latin *Juvenca*, Jeune fille, génisse, *Juvencus* « Taurillon; jeune homme ». Quant à la modification du *a* primitif en *e* nasalisé de *Kin*, ne se retrouve-t-elle pas dans *Sain* de *Sanus* ?

Un mot maintenant au sujet de *Palafred* qui est en vieux français *Palefroi*. Il est visiblement emprunté au bas-latin *Paraveredus* ; mais avec M. Kluge (*Etymologisches Wœrterbuch der Deutschen Sprachen*), nous y reconnaîtrions plutôt un terme hybride que purement gaulois, ainsi que paraît l'admettre notre auteur. Sans doute *Voredos* a dû exister dans ce dernier idiome au sens de « Coursier ». C'est ce que démontre le Gallois *Gorwydd* qui possède le même sens. Quant au dissyllabe initial *Para*, il en est autrement. On sait que le *p* indo-européen ne se conserve jamais en Celtique. Si la labiale forte apparaît par ex. dans le Gallois *Pedwar* « quatre », Armoricain *Pemp* « Cinq », ce n'est que comme représentant d'un *q* plus ancien; cf. Latin *Quatuor*, *Quinque*. On ne saurait se tirer d'affaire, comme le fait M. Malvézin en disant que *Paraveredus*, *Paraveredos* a vraisemblablement été pris non à la langue de la Gaule proprement dite, mais à celle de la Cisalpine.

Les Celtes Cisalpins, aussi bien que les Transalpins, parlaient un dialecte du groupe dit Kimrique et apparenté, par suite, surtout à l'Armoricain et au Cornique. Ils ne pouvaient donc avoir conservé le *p* primordial. Somme toute, l'élément initial du mot ici étudié n'est vraisemblablement autre chose que la préposition grecque *Para*, qui se retrouve dans certains termes latins d'origine hellénique, tels que *Paraphernalia*, *Parochia*, *Paracletus*.

Nous nous permettrons encore une double observation avant de terminer. Nous aurions aimé à voir le glossaire débuter par un relevé des lois de mutations phonétiques caractéristiques de la langue d'oc. Le lecteur y eût certainement trouvé un grand avantage. Et puis à quoi bon cet emploi d'une orthographe spéciale consistant p. ex. à écrire *deus* pour *deux*; *coment* au lieu de *comment* ? Avant de s'en servir dans un livre destiné au public lettré, n'eût-il pas mieux valu attendre qu'il fût sanctionné par l'usage ?

Ces légères critiques n'empêcheront pas d'ailleurs l'ouvrage de M. Malvézin d'être fort utile à tous ceux qui s'occupent de philologie soit française, soit provençale. C'est le fruit d'un travail long et persévérant, et l'on y trouvera force renseignements d'une importance réelle.

C[te] DE CHARENCEY.

IV

M. LE Dr N. LÉON. **La obstetrica en Mexico.** 1 v. in-8° de 743 p. (Mexico, 1910).

Cet ouvrage consacré surtout à des questions d'ordre médical ne rentrerait pas tout à fait dans le cadre des sujets dont traite l'*Année linguistique*. Mais n'oublions pas que son docte auteur, directeur du Conseil de bienfaisance de Mexico est, en même temps, un mythographe et ethnologue émérite, à qui rien de ce qui concerne les populations de la Nouvelle Espagne ne reste étranger. Aussi a-t-il eu soin de faire une part, dans son livre, aux coutumes et usages des anciens Mexicains en ce qui se rapporte à son sujet. Il reproduit certains fragments des manuscrits indigènes de nature à éclairer le lecteur, et nous donne une idée fort complète de ce qu'étaient les *Temazcals* ou bien d'étuve chez les habitants de l'Anahuac antérieurement à la conquête, et de ce qu'ils sont aujourd'hui encore chez leurs successeurs. M. N. Léon nous cite, d'après l'un des premiers apôtres des Indes, le R. P. Sahagun quelques-uns des discours qui se prononçaient soit au moment des couches, soit même avant. C'est que les Aztèques comme, du reste, beaucoup de populations primitives cultivaient un genre d'éloquence où la mémoire avait plus de

part que l'imagination. Il consistait dans la récitation de harangues apprises par cœur et qui, par suite, ne variaient guère dans les circonstances identiques. L'auteur signale des différences importantes de pratiques et de croyances entre les habitantsde Ténochtitlan, lesquels se rattachaient au courant de civilisation occidentale et celles des Mayas rangés par L. Angrand au nombre des Toltèques Orientaux ou *Têtes Plates*.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre à ce sujet, mais nous ne le saurions faire sans dépasser les bornes d'un compte rendu.

Tout ce qui, dans le livre de notre auteur, concerne la science obstétricale se trouve naturellement en dehors de notre compétence. Il nous semble en tout cas que les renseignements utiles s'y rencontrent en abondance et je crois que, même, les docteurs de l'Europe, tireraient profit de sa lecture. Somme toute, le nom de M. Nicolas Léon à lui seul constitue pour l'ouvrage en question, une recommandation suffisante et il aura le mérite d'intéresser un public nombreux et s'occupant des études les plus diverses.

C[te] de CHARENCEY.

TABLE DES MATIÈRES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.